

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

BADJI MOKHTAR- ANNABA UNIVERSITY  
UNIVERSITE BADJI MOKHTAR- ANNABA



جامعة باجي مختار - عنابة

FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE  
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

## Mémoire de magister

En Architecture

Option

Patrimoine architectural, urbain et paysager

Soutenu par

Gueroui Nesrine

Les éléments d'évaluation pour la protection du patrimoine  
industriel : Cas de l'ensemble industriel TABACCOOP- ANNABA

Devant le jury

Président :	Dr. Mendjel Abdelhamid	MCA	U.B.M.A
Examineurs :	Dr. Boufenara Khadidja	MCA	U.B.M.A
	Dr. Rehailia Hassib	MCA	U.B.M.A
Rapporteur :	Dr. BOULKROUNE Heddy.	MCA	U.B.M.A

Soutenu le 17/07/2014

# Remerciement

Avant tout, nous remercions Dieu Tout-Puissant qui nous a donné la patience et la volonté durant toutes ces années du travail.

Nous tenons à remercier notre encadrant Mme Boulkroune Heddy, pour l'orientation, la confiance, la patience qui ont constitué un apport considérable sans lequel ce travail n'aurait pas pu être mené au bon port.

Nos remerciements s'étendent également à Mme. Khattabi Latifa pour ses bonnes explications qui nous ont éclairé le chemin de la recherche et sa collaboration avec nous dans l'accomplissement de ce modeste travail. Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à tous les professeurs qui nous ont enseigné et qui par leurs compétences nous ont soutenu dans la poursuite de nos études. On n'oublie pas nos parents, nos sœurs et notre frère pour leur contribution, leur soutien et leur patience.

Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à tous nos proches et amis, qui nous ont toujours encouragés au cours de la réalisation de ce mémoire.

Merci à tous et à toutes.

# **Les éléments d'évaluation pour la protection du patrimoine industriel bâti : cas de l'ensemble industriel TABACCOOP.**

## **Résumé**

Bien que la protection du patrimoine industriel bâti soit actuellement au centre des débats des acteurs chargés de la protection du patrimoine au monde, elle n'a pas le même écho en Algérie. Sa marginalisation par rapport aux autres catégories patrimoniales peut être le résultat de la méconnaissance de sa spécificité. Afin que les bâtiments et les ensembles industriels soient protégés ils doivent être sélectionnés et donc ils doivent justifier leur valeur. L'évaluation permet de déterminer les caractéristiques de ce patrimoine spécifique et de mesurer objectivement et raisonnablement son intérêt en appliquant des critères bien précis qui lui sont spécifiques et en évitant la subjectivité et les préférences typologiques.

Ce travail de recherche examine le rôle de l'évaluation dans la prise en charge de ce patrimoine spécifique en Algérie, dont on va essayer de définir le principe, de développer une méthode qui pourrait être utilisée par les services chargés de la protection du patrimoine et de vérifier son efficacité en l'appliquant sur l'ensemble industriel TABACCOOP d'Annaba.

**Mots clés :** Patrimoine industriel, protection, sélection, évaluation, conservation, valeurs, critères, le TABACCOOP d'Annaba.

## **The evaluation elements for the built industrial heritage: through the example of the industrial district TABACOOOP- Annaba.**

### **Abstract**

Although the protection of built industrial heritage is now at the center of debates of the heritage protection actors in the world, it seems not having the same echo in Algeria. Its marginalization by comparing it to other heritage groups may be the result of ignorance of its specificity. To protect buildings and industrial districts, they must be selected first and therefore, they must prove their value. The evaluation identifies the characteristics of this particular heritage and measures objectively and reasonably its values, applying specific and particular criteria and avoiding subjectivity and typological preferences.

This research examines the role of evaluation in the protection of this particular heritage in Algeria, which we will try to define the principles, to develop a method that could be used by the authorities responsible of heritage protection and checking validity by applying it to the industrial district TABACOOOP Annaba.

**Keywords:** Industrial Heritage, Protection, Selection, Evaluation, Conservation, Values , Criteria, TABACOOOP Annaba.

عناصر التقييم من أجل حماية التراث العمراني ذات الطابع الصناعي: من خلال الوحدة الصناعية -

## TABACOOP - عناية

### ملخص

على الرغم من أن حماية التراث الصناعي العمراني يحتل الآن مركز اهتمام المسؤولين عن حماية التراث الثقافي العمراني ، إلا أنها لم تحدث نفس الصدى في الجزائر . ان حالة التهميش التي يعيشها هذا النوع من التراث مقارنة بالأنواع الأخرى من التراث أخرى قد تكون نتيجة لجهل خصوصيته من قبل الجهات المسؤولة عن حماية التراث . حيث أن حماية المباني و الوحدات الصناعية تتطلب اختيارها، وبالتالي، يجب أن تثبت قيمتها .تعمل عملية التقييم على تحديد خصائص هذا التراث و تقدير قيمته التراثية بطريقة موضوعية و معقولة ، بالاعتماد على معايير محددة وتجنب الذاتية والتفضيلات النوعية . يتناول هذا البحث دور التقييم في حماية هذا التراث في الجزائر ، والتي سنحاول تحديد مبادئها، و تطوير الطريقة المناسبة لاستخدامها من قبل السلطات المسؤولة عن حماية التراث و التحقق من فعاليتها عن طريق تطبيقها على الوحدة الصناعية TABACOOP عناية.

الكلمات المفتاحية : التراث الصناعية، الحماية، الاختيار، التقييم، المحافظة، القيمة التراثية، معايير التقييم، الوحدة

الصناعية TABACOOP.

## LISTE DES SCHEMAS

Titre	Page
<b>Schéma 1</b> : Schéma sommaire des étapes d'inventaire.	61
<b>Schéma 2</b> : Schéma détaillé des étapes d'inventaire.	61
<b>Schéma 3</b> : Le passage d'un inventaire à un repérage.	63
<b>Schéma 4</b> : Les étapes d'un repérage.	63
<b>Schéma 5</b> : le passage d'un repérage à une sélection..	65
<b>Schéma 6</b> : Les étapes d'une sélection.	65
<b>Schéma 7</b> : Processus de sélection du patrimoine.	66
<b>Schéma 8</b> : Processus de sélection des bâtiments et des sites industriels.	73
<b>Schéma 9</b> : La relation entre la valeur d'art, l'intégrité et la valeur d'ancienneté selon <b>REIGL.A.</b>	80
<b>Schéma 10</b> : Les types de la valeur d'art selon <b>HEINICH. H.</b>	81
<b>Schéma 11</b> : les deux fondements de la valeur de significativité selon <b>HEINICH.N.</b>	83
<b>Schéma 12</b> : La relation entre l' « authenticité », « l'ancienneté » et « la rareté » selon <b>HEINICH.H.</b>	88
<b>Schéma 13</b> : la relation entre la « rareté » et les valeurs du patrimoine selon <b>HEINICH. N.</b>	89
<b>Schéma 14</b> : Hiérarchisation des valeurs patrimoniales.	90
<b>Schéma 15</b> : Les outils d'évaluation selon <b>HEINICH. N.</b>	92
<b>Schéma 16</b> : L'établissement des prises selon <b>HEINICH.N.</b>	93
<b>Schéma 17</b> : Les paramètres de jugement d'un critère selon <b>HENICH. N.</b>	96
<b>Schéma 18</b> : étape d'élaboration d'une méthode d'évaluation selon <b>HENICH.</b>	97
<b>Schéma 19</b> : la méthode d'évaluation du patrimoine selon <b>US National Register.</b>	102
<b>Schéma 20</b> : étapes d'élaboration de la méthode d'évaluation des bâtiments historiques selon <b>KALMAN. H.</b>	103
<b>Schéma 21</b> : évaluation des bâtiments historiques- méthode de <b>Kalman. H.</b>	106
<b>Schéma 22</b> : L'élaboration de la méthode d'évaluation (structure générale).	108
<b>Schéma 23</b> : L'établissement de la méthode d'évaluation (structure générale).	109
<b>Schéma 24</b> : Inscription sur l'inventaire supplémentaire des biens ayant un intérêt national.	122
<b>Schéma 25</b> : Inscription sur l'inventaire supplémentaire des biens ayant une valeur significative au niveau local.	122
<b>Schéma 26</b> : procédure d'ouverture d'une instance de classement.	124
<b>Schéma 27</b> : procédure de création et de délimitation des secteurs sauvegardés.	125
<b>Schéma 28</b> : Classification typologique adoptée dans la liste des biens culturels immobiliers.	130
<b>Schéma 29</b> : Etablissement de la méthode d'évaluation (structure générale).	140
<b>Schéma 30</b> : classification des œuvres selon l'importance de l'intérêt historique.	178
<b>Schéma 31</b> : La classification de l'œuvre selon le critère « concepteur».	186
<b>Schéma 32</b> : le critère d'âge pour la ville d'Annaba.	190

## LISTE DES FIGURES

Titre	Page
<b>Figure 1:</b> La chocolaterie de Noisiel,1816	201
<b>Figure 2:</b> l'usine textile Saint-Quentin	201
<b>Figure 3:</b> Les filatures de Roubaix.	201
<b>Figures 4 et 5:</b> chevalement de mines : Wallers Nord : Uckange. Moselle, haut fourneau.	203
<b>Figure 6:</b> chevalement de mines : Fosse d'Arenberg.	203
<b>Figure 7 :</b> exemple d'une toiture à redans.	203
<b>Figure 8:</b> exemple d'un pignon à baie	203
<b>Figure 9 :</b> La localisation de l'ensemble TABACOOOP dans la ville d'Annaba.	248
<b>Figure 10 :</b> Les limites de l'ensemble TABACOOOP dans la ville d'Annaba.	248
<b>Figure 11 :</b> L'église du Saint Augustin et le site archéologique d'Hippone.	249
<b>Figure 12 :</b> Le rond-point de Sidi Brahim.	249
<b>Figure 13 :</b> La station des taxis de Sidi Brahim.	249
<b>Figure 14 :</b> la route nationale RN 16	249
<b>Figure 15 :</b> La route nationale RN 44.	249
<b>Figure 16:</b> Les bâtiments constituant l'ensemble TABACOOOP.	250
<b>Figure 17 :</b> Vue sur l'ensemble TABACOOOP d'Annaba en 1945.	251
<b>Figure 18 :</b> Vue sur l'ensemble TABACOOOP d'Annaba en 1955.	251
<b>Figure 19 :</b> L'évolution historique de l'ensemble TABACOOOP d'Annaba.	252
<b>Figure 20 :</b> Les zones productrices du tabac dans la région de Bône.	252
<b>Figure 21 :</b> Les zones productrices de la tomate dans la région de Bône.	260
<b>Figure 22 :</b> Les zones productrices du coton dans la région de Bône.	260
<b>Figure 23 :</b> un graph montrant l'importance des superficies productrices du coton dans la région de Bône	261
<b>Figure 24 :</b> L'importance du réseau électrique de L'ELECTROCOOP.	262
<b>Figure 25 :</b> La taille et les organismes de l'union agricole de l'Est.	263
<b>Figure 26 :</b> Le rayon d'influence du barrage BOUNAMOUSA.	264
<b>Figure 27 :</b> LOGICOOP de Bône.	264
<b>Figure 28 :</b> MAISONCOO de Bône.	264
<b>Figure 29 :</b> Le rayon d'influence de la caisse du crédit agricole.	265
<b>Figure 30 :</b> La situation de l'ensemble TABACOOOP à la périphérie de l'agglomération urbaine.	267
<b>Figure 31 :</b> La situation à proximité des infrastructures routière et des Oueds.	267
<b>Figure 32:</b> La machine « Quester » et la chambre chaude.	267
<b>Figure 33:</b> L'automatisation de la production de la tomate.	268
<b>Figure 34:</b> La canalisation pneumatique.	268
<b>Figure 35 :</b> les égreneurs	268
<b>Figure 36:</b> Plan qui montre les bâtiments de l'usine TABACOOOP.	274
<b>Figure 37:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Façade Est- état actuel.	275
<b>Figure 38:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Façade Ouest- état actuel.	275
<b>Figure 39:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- toiture en sheds portée par une structure métallique.	275
<b>Figure 40:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Eclairage naturel par des claustra.	275
<b>Figure 41:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Structure poteau-poutre en	275

béton armé.	
<b>Figure 42:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Escalier amenant au sous-sol.	275
<b>Figure 43:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Plan de RDC- état initial.	276
<b>Figure 44:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Plan de RDC- état actuel.	276
<b>Figure 45:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle -Plan d'étage- état initial.	276
<b>Figure 46:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle -Plan d'étage.	276
<b>Figure 47:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Coupe AA.	276
<b>Figure 48:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 1- Plan de RDC- état initial.	278
<b>Figure 49 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 1- Plan de RDC- état actuel.	278
<b>Figure 50:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 1- Plan d'étage- état initial.	278
<b>Figure 51:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 1- Plan d'étage- état actuel.	278
<b>Figure 52:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 1- Coupe AA. Etat actuel.	278
<b>Figures 53:</b> Dock 1- La façade secondaire. Etat actuel.	279
<b>Figures 54:</b> Dock 1- La façade principale. Etat actuel.	279
<b>Figures 55:</b> TABACOOOP- Bâtiment 1-Dock 1- vue d'intérieur- RDC- état initial.	279
<b>Figures 56:</b> TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 1- vue d'intérieur et des installations industrielles- 1er étage - état initial.	279
<b>Figure 57:</b> TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 1- Le système de structure. Etat actuel.	279
<b>Figures 58:</b> TABACOOOP- Bâtiment 1-Dock 1- vue d'intérieur- 1er étage - état actuel.	279
<b>Figures 59:</b> TABACOOOP- Bâtiment 1-Dock 1- vue d'intérieur- RDC- état actuel.	279
<b>Figure 60:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-Plan de RDC- état actuel.	281
<b>Figure 61:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-Plan de RDC- état initial.	281
<b>Figure 62 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2- Plan d'étage- état actuel.	281
<b>Figure 63:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2- Plan d'étage- état initial.	281
<b>Figure 64:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-façade principale- état initial.	281
<b>Figure 65 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-façade principale- état actuel.	281
<b>Figure 66 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-façade latérale- état actuel.	281
<b>Figure 67:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-Coupe AA- état actuel.	282
<b>Figure 68 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-vue d'intérieur- 1er étage- état initial.	282
<b>Figure 69 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-vue d'intérieur- 1er étage- état actuel.	282
<b>Figure 70:</b> Vue sur le monte-charge - Dock 2.	282
<b>Figure 71:</b> La fermeture de la mezzanine par des Nevadas- Modification ancienne.	282
<b>Figure 72:</b> Vue sur le bardage intérieur sous toiture en tôle métallique et plastique quasi transparente.	282
<b>Figure 73:</b> Dock2- Partie non accédée- Plan de Rez-de-chaussée- Etat originel .	283
<b>Figure 74:</b> Usine TABACOOOP- Dock 3-façade secondaire- état actuel.	283
<b>Figure 75:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3-façade principale- état actuel.	283
<b>Figure 76:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3-charpente en bois- état actuel.	283
<b>Figure 77:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3-bardage intérieur sous toiture en bois avec tôle en plastique quasi transparente- état actuel.	284
<b>Figure 78:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3-structure poteau-poutre en béton armé- rez-de-chaussée- état actuel.	284
<b>Figure 79:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3-ve sur les escaliers - rez-de-chaussée- état actuel.	284
<b>Figure 80:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3- Plan de Rez-de-chaussée- état actuel.	285
<b>Figure 81:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3- Plan de Rez-de-chaussée- état initial.	285
<b>Figure 82:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3- Plan de Rez-de-chaussée- état actuel.	285
<b>Figure 83:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3- Plan de Rez-de-chaussée- état initial.	285
<b>Figure 84:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3 -Coupe AA.	286
<b>Figure 85:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4- façade principale- état actuel.	286
<b>Figure 86:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4- façade principale- état initial.	286
<b>Figure 87:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4- façade secondaire- état actuel.	287
<b>Figure 88 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4- Plan de RDC- état actuel.	289
<b>Figure 89:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4- Plan de RDC- état initial.	289

<b>Figure 90:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4- Plan d'étage- état actuel.	288
<b>Figure 91 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4- Plan d'étage - état initial.	288
<b>Figure 92:</b> Dock 4- Vue ancienne de l'intérieur montrant le monte-charge.	290
<b>Figure 93:</b> Dock 4- première vue ancienne de à l'intérieur du dock .	290
<b>Figure 94:</b> Dock 4- vue sur la structure portant la toiture du dock.	290
<b>Figure 95:</b> Dock 4- Le bardage intérieur sous toiture à plançons en bois.	290
<b>Figure 96:</b> Dock 4- La structure métallique en treillis à tirants.	290
<b>Figure 98 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4 -Coupe AA.	291
<b>Figure 99:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 1-Plan de RDC- état actuel.	292
<b>Figure 100:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 1-Plan de RDC- état initial.	292
<b>Figure 101:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 1-Plan d'étage- état actuel.	292
<b>Figure 102:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 1-Plan d'étage- état initial. Source: Archives de l'entreprise.	292
<b>Figure 103:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 1- façade secondaire- état actuel.	292
<b>Figure 104:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 1- façade secondaire- état actuel.	292
<b>Figures 105:</b> Passage couvert 1- La structure de l'enveloppe.	292
<b>Figure 106:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 1-Coupe AA.	293
<b>Figure 107:</b> Vue sur la structure en béton armé la passerelle en treillis.	293
<b>Figure 108:</b> Vu sur la toiture en treillis et l'éclairage par châssis.	293
<b>Figure 109:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1-Passage couvert 2. Façade principale- Etat actuel.	294
<b>Figure 110:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1-Passage couvert 2. Façade Secondaire- Etat actuel.	294
<b>Figure 111:</b> L'éclairage à travers un pignon en verrière.	294
<b>Figure 112:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 2- Plan de RDC- état actuel.	295
<b>Figure 113 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 2- Plan de RDC- état initial.	295
<b>Figure 114:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 2- Plan d'étage- état actuel.	295
<b>Figure 115:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 2- Plan d'étage- état initial.	295
<b>Figure 116:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 2 -Coupe AA.	296
<b>Figure 117:</b> Vue sur l'intérieur du passage couvert 2.	296
<b>Figure 118:</b> Vue générale sur la structure en treillis et le toit en sheds.	296
<b>Figure 119:</b> Vue sur les quais de réception.	296
<b>Figure 120:</b> Structure voûtée en béton armé portant la passerelle.	296
<b>Figure 121:</b> Vue sur la passerelle en treillis.	296
<b>Figure 122:</b> Vue sur les rampes en béton armé.	296
<b>Figure 123:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 3- Plan de RDC- état actuel.	297
<b>Figure 124:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 3- Plan de RDC- état originel.	297
<b>Figure 125:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 3 -Coupe AA.	297
<b>Figure 126:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 3- façade principale- état actuel.	297
<b>Figure 127:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 3- façade secondaire- état actuel.	297
<b>Figure 128:</b> Vue sur la structure en treillis métallique.	298
<b>Figure 129:</b> L'éclairage par la toiture en sheds.	298
<b>Figure 130:</b> Vue sur le monte-charge.	298
<b>Figure 131:</b> L'éclairage par le pignon en verre.	299
<b>Figure 132:</b> L'ajout d'un nouveau plancher métallique à caissons (modification récente).	299
<b>Figure 133:</b> Bâtiment 1-Plan de RDC- état actuel.	300
<b>Figure134:</b> Bâtiment 1-Plan de RDC- état initial.	300
<b>Figure 135:</b> Bâtiment 1-Plan d'étage- état actuel.	301
<b>Figure 136:</b> Bâtiment 1-Plan d'étage- état initial.	301
<b>Figure 137:</b> Bâtiment 1-Coupe AA.	302
<b>Figure 138:</b> Bâtiment 1-Façade principale d'ensemble.	302
<b>Figure 139:</b> Bâtiment 1-Façade d'ensemble secondaire.	302

<b>Figure 140:</b> la signature de l'architecte ainsi que l'entreprise de réalisation des Docks TABCOOP.	<b>305</b>
<b>Figure 143:</b> L'intérieur du dock de Mondovi.	<b>305</b>
<b>Figure 144:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 2- Plan de RDC- Etat actuel.	<b>306</b>
<b>Figure 145:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 2- Plan d'étage. Etat actuel.	<b>306</b>
<b>Figure 146 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 2- Coupe AA- Etat actuel.	<b>306</b>
<b>Figure 147 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 2- Façade Est- Etat Originel.	<b>306</b>
<b>Figure 148 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 2- Façade Est- Etat actuel.	<b>306</b>
<b>Figure 149 :</b> Usine TABACOOOP- L'intérieur du bâtiment 2- Etat Originel.	<b>306</b>
<b>Figure 150 :</b> Traitement de façade principale.	<b>306</b>
<b>Figure 151 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 2- Façade Sud- Etat actuel.	<b>307</b>
<b>Figure 152 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 3- Vue en plan- Etat actuel.	<b>310</b>
<b>Figure 153 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 3- Coupe AA- Etat actuel.	<b>310</b>
<b>Figure 154 :</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 3- Façade Ouest- Etat actuel.	<b>312</b>
<b>Figure 155 :</b> Vue sur le toit à lucarne.	<b>312</b>
<b>Figure 156 :</b> Enveloppe à remplissage en brique rouge.	<b>312</b>
<b>Figure 157:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 4- Vue en plan- Etat actuel.	<b>312</b>
<b>Figure 158:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 4- Coupe AA- Façade nord.	<b>312</b>
<b>Figure 159:</b> Vue sur la structure métallique en treillis.	<b>312</b>
<b>Figure 160:</b> Remplissage du mur en pierre et encadrement des baies en brique pleine .	<b>312</b>
<b>Figure 161:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 4- Coupe AA- Etat actuel.	<b>313</b>
<b>Figure 162:</b> Docks cylindrique avec enveloppe en tôle.	<b>314</b>
<b>Figure 163:</b> Façade principale du bâtiment en sheds.	<b>314</b>
<b>Figure 164:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 5- Vue en plan- Etat actuel.	<b>315</b>
<b>Figure 165:</b> Bardage en tôle métallique ondulée.	<b>315</b>
<b>Figure 166:</b> structure en béton armé.	<b>315</b>
<b>Figure 167:</b> Eclairage par toiture en sheds.	<b>315</b>
<b>Figure 168:</b> Usine TABACOOOP- Bâtiment 5- Coupe AA- Etat actuel.	<b>315</b>
<b>Figure 169:</b> Plan qui montre les bâtiments de l'usine TOMACOOOP .	<b>318</b>
<b>Figure 170:</b> Usine TOMACOOOP- Bâtiment 1- éléments de façade	<b>320</b>
<b>Figure 171:</b> Usine TOMACOOOP- Bâtiment 1- Plan de RDC.	<b>320</b>
<b>Figure 172:</b> Usine TOMACOOOP- Bâtiment 1- Plan d'étage.	<b>320</b>
<b>Figure 173:</b> Fenêtres verticales à encadrement en bloc de ciment	<b>321</b>
<b>Figure 174:</b> Façade latérale à remplissage en brique et en pierre.	<b>321</b>
<b>Figure 175:</b> Vue sur la structure à tirant en acier.	<b>321</b>
<b>Figure 176:</b> Bardage sou toiture et chevrons en bois.	<b>321</b>
<b>Figures 177, 178:</b> Vue sur la toiture en sheds.	<b>321</b>
<b>Figure 179:</b> La fermeture des baies de façade	<b>322</b>
<b>Figure 180:</b> La suppression et la reconstruction d'une partie du mur en pierre. <b>179:</b> La fermeture des baies de façade.	<b>322</b>
<b>Figure 181:</b> La dégradation d'une partie de la couverture.	<b>322</b>
<b>Figure 182:</b> Usine TOMACOOOP- Bâtiment 2- Vue en plan.	<b>323</b>
<b>Figure 183:</b> Usine TOMACOOOP- Bâtiment 2- Coupe AA.	<b>323</b>
<b>Figure 184:</b> Usine TOMACOOOP- Bâtiment 2- Coupe BB.	<b>323</b>
<b>Figure 185:</b> TOMACOOOP. Bâtiment 2. Façade principale- Etat actuel.	<b>324</b>
<b>Figure 186:</b> TOMACOOOP. Bâtiment 2. Façade principale- Etat originel.	<b>324</b>
<b>Figure 187:</b> TOMACOOOP. Bâtiment 2. Façade principale surmontée de l'image de marque et d'un fronton- Etat actuel.	<b>324</b>
<b>Figure 188:</b> TOMACOOOP. Bâtiment 2. Structure porteuse et espace intérieur- Etat originel.	<b>324</b>

<b>Figures 189 et 190:</b> TOMACOOOP. Bâtiment 2. Anciennes installation industrielles- Etat actuel.	324
<b>Figure 191:</b> TOMACOOOP. Bâtiment 3. Vue en plan- Etat actuel.	325
<b>Figure 192:</b> TOMACOOOP. Bâtiment 3. Coupe BB- Etat actuel.	326
<b>Figure 193:</b> TOMACOOOP. Bâtiment 3. Coupe AA- Etat actuel.	326
<b>Figure 194:</b> TOMACOOOP. Bâtiment 3. Etat actuel.	326
<b>Figure 195:</b> TOMACOOOP. Bâtiment 3. Structure en treillis métallique et couverture en tôle- Etat actuel.	326
<b>Figure 196:</b> TOMACOOOP. Bâtiment 3. Etat originel.	326
<b>Figure 197:</b> TOMACOOOP. Photo montrant l'activité originelle (quais de réception)- Etat actuel.	326
<b>Figure 198:</b> COTOCOP- Bâtiment 1- Vue en plan.	329
<b>Figure 199:</b> COTOCOP- Bâtiment 1- Coupe AA.	329
<b>Figure 200:</b> Enveloppe composée de poteaux reconstitué, lisses et potelets).	329
<b>Figure 201:</b> Toiture en sheds.	329
<b>Figure 202:</b> COTOCOOOP- Bâtiment 1- Façade principale.	329
<b>Figure 203:</b> COTOCOP- Bâtiment 2- Vue en plan.	330
<b>Figure 204:</b> COTOCOOOP- Bâtiment 2- Coupe AA.	330
<b>Figure 205:</b> COTOCOOOP- bâtiment 2- Façade Sud.	330
<b>Figure 206:</b> COTOCOP- bâtiments 2- Coupe BB.	330
<b>Figures 207 et 208:</b> COTOCOP- bâtiments 2- Façade Nord .	331
<b>Figure 209:</b> COTOCOOOP- bâtiments 3- Coupe BB.	332
<b>Figure 210:</b> COTOCOP- bâtiments 3- Contrefort et panneaux en pierre.	332
<b>Figure 211:</b> COTOCOP- bâtiments 3- Façade principale.	332
<b>Figure 212:</b> COTOCOP- Bâtiment 2- Couverture en tôle ondulée.	332
<b>Figure 213:</b> COTOCOP- Bâtiment 3- Vue en plan.	332
<b>Figure 214:</b> COTOCOP- Bâtiment 4 (A)- Vue en plan.	333
<b>Figure 215:</b> COTOCOP- Bâtiment 4 (B)- Vue en plan.	333
<b>Figure 216:</b> COTOCOP- Bâtiment 4 (A)- Coupe BB.	334
<b>Figure 217:</b> COTOCOP- Bâtiment 4 (B)- Coupe BB.	334
<b>Figure 218:</b> Une travée de la façade principale.	334
<b>Figure 219:</b> canalisation liant les bâtiments 4 et 5.	334
<b>Figure 220:</b> COTOCOOOP- Vue sur le Bâtiment 4 (B).	334
<b>Figure 221:</b> canalisation liant les bâtiments 4 et 2.	334
<b>Figure 222:</b> COTOCOP- Bâtiment 4- Façade Est. Etat actuel.	335
<b>Figure 223:</b> COTOCOP- Bâtiment 4- Coupe AA.	335
<b>Figure 224:</b> COTOCOP- Bâtiment 4- Façade Est. Etat originel.	335
<b>Figure 225:</b> canalisation liant les bâtiments 5 et 6.	335
<b>Figure 226:</b> COTOCOP- Bâtiment 4- Façade Ouest. Etat actuel.	335
<b>Figure 227:</b> Vue sur l'intérieur du bâtiment 4. Etat actuel.	335
<b>Figure 228:</b> COTOCOP- Bâtiment 4- Vue en plan.	335
<b>Figure 229:</b> COTOCOP- Bâtiment 6- Vue en plan.	336
<b>Figure 230:</b> COTOCOP- Bâtiment 4- Coupe AA.	337
<b>Figure 231:</b> COTOCOP- Bâtiment 6- Coupe BB.	337
<b>Figure 232:</b> COTOCOOOP- Bâtiment 6- Façade Ouest. Etat actuel.	337
<b>Figure 233:</b> COTOCOOOP- Bâtiment 6- Façade Est.	337
<b>Figure 234:</b> COTOCOP- Bâtiment 7- Façade Est. Etat actuel.	338
<b>Figure 235:</b> COTOCOP- Bâtiment 7- Façade Nord. Etat actuel.	338
<b>Figure 236:</b> Structure voûtée en béton armé. Etat actuel.	338

<b>Figure 237:</b> COTOCOP- Bâtiment 7- Façade Ouest. Etat actuel.	338
<b>Figure 238:</b> COTOCOP- Bâtiment 7- Vue en plan.	338
<b>Figure 239:</b> COTOCOP- Bâtiment 7- Coupe AA.	349
<b>Figure 240:</b> COTOCOP- Bâtiment 7- Coupe BB.	349
<b>Figure 241:</b> LABOURCOOP- Bâtiment 1- Vue en plan.	340
<b>Figure 242:</b> LABOURCOOP- Façade principale- Etat actuel.	340
<b>Figure 243:</b> LABOURCOOP- Façade principale- Etat initial.	340
<b>Figure 244:</b> LABOURCOOP- Bâtiment 1- Coupe BB.	
<b>Figure 245:</b> LABOURCOOP- Bâtiment 1- Coupe AA.	340
<b>Figure 246:</b> LABOURCOOP- Façade Ouest.	341
<b>Figure 247:</b> LABOURCOOP- Façade nord- Coupe AA.	341
<b>Figure 248:</b> L'intérieur des ateliers. Etat originel.	341
<b>Figure 249:</b> LABOURCOOP- Façade Sud.	341
<b>Figure 250:</b> Le matériel de labourage.	341
<b>Figure 251:</b> LABOURCOOP- Vue sur l'intérieur.	341
<b>Figure 252:</b> LABOURCOOP - Bâtiment 2- Vue en plan.	342
<b>Figure 253:</b> LABOURCOOP- Bâtiment 2- Coupe AA.	342
<b>Figure 254:</b> LABOURCOOP- Bâtiment 2- Coupe BB.	342
<b>Figure 255:</b> Extrémités réalisée en mur en pierre.	342
<b>Figure 256:</b> La charpente métallique à treillis en arc.	342
<b>Figure 257:</b> LABOURCOOP- Bâtiment 2- Vue générale.	342
<b>Figure 258:</b> OLEOCOOP- Bâtiment 1- Vue en plan.	343
<b>Figure 259:</b> OLEOCOOP- Bâtiment 1- Coupe AA.	343
<b>Figure 260:</b> Façade principale. Etat actuel.	343
<b>Figure 261:</b> Façade principale. Etat originel.	343
<b>Figure 262:</b> Structure métallique abritant les installations industrielle.	343
<b>Figure 263:</b> Façade Est. Etat actuel	343
<b>Figure 264:</b> Façade Nord. Etat originel.	344
<b>Figure 265:</b> L'usine LAGRUMECOOP- Etat originel.	344
<b>Figure 266:</b> Façade latérale- Ouvertures.	344
<b>Figure 141 :</b> un plan d'alignement des docks TABACOOOP portant le nom de l'architecte G.FLOIRAT.	345
<b>Figure 142 :</b> La façade des docks de Mondovi.	345

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : La classification du patrimoine industriel selon RAHOLA. E-C, DOREL FERRE. G et WEDHORN. M	48
<b>Tableau 2</b> : « fiche minimum » de données documentaires sur le patrimoine architectural : projet élaboré par le groupe de spécialistes su conseil de l'Europe en 1992	60
<b>Tableau 3</b> : Les critères d'évaluation selon HENICH. N	94
<b>Tableau 4</b> : Les critères d'évaluation du patrimoine bâti selon KALMAN. H	104
<b>Tableau 5</b> : Récapitulation des critères d'évaluation du patrimoine bâti selon KALMAN. H	144
<b>Tableau 6</b> : Récapitulation ces critères d'évaluation du patrimoine selon HEINICH.N	146
<b>Tableau 7</b> : Récapitulation des critères d'évaluation du patrimoine bâti selon le service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. (Montréal- Canada)	148
<b>Tableau 8</b> : récapitulation des critères d'évaluation du patrimoine bâti selon le <b>Bureau d'Examen des Edifices Fédéraux du Patrimoine BEEFP (Canada)</b>	149
<b>Tableau 9</b> : Récapitulation des critères d'évaluation du patrimoine bâti selon <b>National Park Service, National Register (Etats-unis)</b> .	151
<b>Tableau 10</b> : Récapitulation des critères d'évaluation du patrimoine culturel bâti.	151
<b>Tableau 11</b> : Les critères d'évaluation du patrimoine industriel bâti selon le Conseil de l'Europe.	162
<b>Tableau 12</b> : Les critères d'évaluation du patrimoine industriel bâti selon la Charte de <b>NYZHNY TAGIL</b> .	162
<b>Tableau 13</b> : Les critères d'évaluation du patrimoine industriel bâti selon le service APIC.	163
<b>Tableau 14</b> : Les critères d'évaluation du patrimoine industriel bâti selon PIEDALUE. G.	164
<b>Tableau 15</b> : Récapitulation des critères spécifiques aux bâtiments industriel (échelle architecturale). Source : Auteur.	165
<b>Tableau 16</b> : Récapitulation des critères spécifiques aux ensembles industriel (échelle urbaine).	168
<b>Tableau 17</b> : Intégration des critères spécifiques aux bâtiments industriel à la grille générale de l'évaluation.	169
<b>Tableau 18</b> : classification des œuvres selon le critère esthétique.	177
<b>Tableau 19</b> : classification des œuvres selon l'importance de l'intérêt historique.	179
<b>Tableau 20</b> : La classification des industries suivant leur importance.	179
<b>Tableau 21</b> : classification des œuvres selon les régimes de qualification de <b>N. HEINICH</b> .	184
<b>Tableau 22</b> : classification des œuvres selon le critère « construction ».	185
<b>Tableau 23</b> : classification des œuvres selon le critère « concepteur ».	186
<b>Tableau 24</b> : classification des œuvres selon le critère esthétique.	187
<b>Tableau 25</b> : classification des œuvres selon la cohérence de l'ensemble.	187
<b>Tableau 26</b> : classification des œuvres selon l'emplacement.	188
<b>Tableau 27</b> : classification des œuvres selon le cadre.	189
<b>Tableau 28</b> : classification des œuvres selon le critère « point de repère ».	189
<b>Tableau 29</b> : les caractéristiques physiques essentielles générales.	200
<b>Tableau 30</b> : Les différentes typologies de l'architecture industrielle.	201
<b>Tableau 31</b> : Les différentes modes d'organisation industrielle entre le XIXe et le XXe siècle.	206
<b>Tableau 32</b> : La notation des critères relatifs à l'intérêt historique.	210
<b>Tableau 33</b> : La notation du critère esthétique général.	210
<b>Tableau 34</b> : La notation du critère général de « construction ».	211
<b>Tableau 35</b> : La notation du critère « âge ».	212
<b>Tableau 36</b> : La notation des critères « concepteur », « emplacement », « point de repère » et	212

« cadre ».	
<b>Tableau 37</b> : La notation du critère général d'authenticité du bâtiment.	212
<b>Tableau 38</b> : La notation du critère général de « cohérence ».	212
<b>Tableau 39</b> : La notation du critère général d'authenticité de l'ensemble.	213
<b>Tableau 40</b> : La notation totale relative à l'évaluation générale à l'échelle architecturale.	213
<b>Tableau 41</b> : La notation totale relative à l'évaluation générale à l'échelle urbaine.	213
<b>Tableau 42</b> : La notation du critère spécifique au bâtiment industriel « possibilité de réutilisation ».	214
<b>Tableau 43</b> : La notation du critère esthétique spécifique au bâtiment industriel.	215
<b>Tableau 44</b> : La notation du critère de « construction » spécifique au bâtiment industriel.	215
<b>Tableau 45</b> : La notation du critère d'authenticité spécifique au bâtiment industriel.	215
<b>Tableau 46</b> : La notation du critère de cohérence spécifique à l'ensemble industriel.	216
<b>Tableau 47</b> : La notation du critère de « continuité » spécifique à l'ensemble industriel.	216
<b>Tableau 48</b> : La notation totale relative à l'évaluation spécifique au patrimoine industriel à l'échelle architecturale (bâtiments industriels).	217
<b>Tableau 49</b> : La notation totale relative à l'évaluation spécifique au patrimoine industriel à l'échelle urbaine (ensembles industriels).	217
<b>Tableau 50</b> : L'association du système de notation aux mécanismes de protection.	218
<b>Tableau 51</b> : La grille d'évaluation générale du patrimoine architectural.	219
<b>Tableau 52</b> : La grille d'évaluation générale du patrimoine urbain.	221
<b>Tableau 53</b> : La grille d'évaluation spécifique aux bâtiments industriels.	223
<b>Tableau 54</b> : La grille d'évaluation spécifique aux ensembles industriels.	225
<b>Tableau 55</b> : La grille d'évaluation spécifique aux bâtiments industriels.	227
<b>Tableau 56</b> : La grille d'évaluation spécifique aux ensembles industriels.	231
<b>Tableau 57</b> : La grille d'évaluation sommaire relative à l'inventaire général.	233
<b>Tableau 58</b> : La fiche minimum relative à l'inventaire général.	236
<b>Tableau 59</b> : Les étapes d'établissement de l'évaluation pacifique aux bâtiments industriels.	237
<b>Tableau 60</b> : Les étapes d'établissement de l'évaluation pacifique aux ensembles industriels	241
<b>Tableau 61</b> : Importance de l'ensemble industriel TABACOOOP dans le développement socio-économique de la ville de Bône (1921-1955).	259
<b>Tableau 62</b> : Vérification de l'intérêt historique des usine de l'ensemble TABACOOOP à travers le critère « Thème historique ».	262
<b>Tableau 63</b> : Vérification de l'intérêt historique des usine de l'ensemble TABACOOOP à travers le critère « Personne ». Source : Auteur.	264
<b>Tableau 64</b> : Importance de l'activité industrielle de l'ensemble TABACOOOP de Bône.	266
<b>Tableau 65</b> : Vérification de l'indicateur « Témoignage de l'ingéniosité humaine ».	267
<b>Tableau 66</b> : Vérification de l'indicateur « Témoignage des modes de division du travail ».	269
<b>Tableau 67</b> : Identification de l'état originel du Bâtiment d'angle (L'usine TABACOOOP).	275
<b>Tableau 68</b> : Identification de l'état originel du dock 1 (L'usine TABACOOOP).	277
<b>Tableau 69</b> : Identification de l'état originel du dock 2 (L'usine TABACOOOP).	280
<b>Tableau 70</b> : Identification de l'état originel du dock 3 (L'usine TABACOOOP).	284
<b>Tableau 71</b> : Identification de l'état originel du dock 3 (L'usine TABACOOOP).	287
<b>Tableau 72</b> : Identification de l'état originel du passage couvert 1 (Usine	291

TABACCOOP).	
<b>Tableau 73:</b> Identification de l'état originel du passage couvert 2 (Usine TABACCOOP).	<b>294</b>
<b>Tableau 74:</b> Identification de l'état originel du passage couvert 3 (Usine TABACCOOP).	<b>298</b>
<b>Tableau 75:</b> Identification de l'état originel du Bâtiment 1 (Usine TABACCOOP).	<b>299</b>
<b>Tableau 76:</b> Analyse de l'intérêt architectural du Bâtiment 1 (Usine TABACCOOP).	<b>305</b>
<b>Tableau 77:</b> Identification de l'état originel du Bâtiment 2 (Usine TABACCOOP).	<b>307</b>
<b>Tableau 78:</b> Identification de l'état originel du Bâtiment 2 (Usine TABACCOOP).	<b>309</b>
<b>Tableau 79:</b> Identification de l'état originel du Bâtiment 3.	<b>310</b>
<b>Tableau 80:</b> Analyse de l'intérêt architecturale du Bâtiment 3 (Usine TABACCOOP).	<b>311</b>
<b>Tableau 81:</b> Identification de l'état originel du Bâtiment 4 (Usine TABACCOOP (Usine TABACCOOP).	<b>313</b>
<b>Tableau 82:</b> Analyse de l'intérêt architectural du Bâtiment 4 (Usine TABACCOOP).	<b>314</b>
<b>Tableau 83:</b> Identification de l'état originel du Bâtiment 5 (Usine TABACCOOP).	<b>316</b>
<b>Tableau 84:</b> Analyse de l'intérêt architectural du Bâtiment 5 (Usine TABACCOOP).	<b>317</b>
<b>Tableau 85:</b> Analyse architecturale du bâtiment 1 (Usine de TOMACCOOP).	<b>319</b>
<b>Tableau 86:</b> Analyse architecturale du bâtiment 2 (Usine de TOMACCOOP).	<b>322</b>
<b>Tableau 87:</b> Analyse architecturale du bâtiment 3 (Usine de TOMACCOOP).	<b>325</b>
<b>Tableau 88:</b> TOMACCOOP. Récapitulation des analyses architecturales.	<b>327</b>
<b>Tableau 89:</b> Analyse architecturale du bâtiment 1 (Usine de COTOCOOP).	<b>328</b>
<b>Tableau 94:</b> Analyse architecturale du bâtiment 2 (Usine de COTOCOOP).	<b>331</b>
<b>Tableau 90:</b> Analyse architecturale du bâtiment 3 (Usine de COTOCOOP).	<b>331</b>
<b>Tableau 91:</b> Analyse architecturale du bâtiment 4 (Usine de COTOCOOP).	<b>333</b>
<b>Tableau 92:</b> Analyse architecturale du bâtiment 5 (Usine de COTOCOOP).	<b>336</b>
<b>Tableau 93:</b> Analyse architecturale des bâtiments 6 et 7(Usine de COTOCOOP).	<b>337</b>
<b>Tableau 94:</b> Analyse architecturale du bâtiment 1(Usine de LABOURCOOP).	<b>341</b>
<b>Tableau 95:</b> Analyse architecturale du bâtiment 2(Usine de LABOURCOOP).	<b>342</b>
<b>Tableau 96:</b> Analyse architecturale du bâtiment 1(Usine de OLEOCOOP).	<b>343</b>
<b>Tableau 97 :</b> Analyse architecturale du bâtiment 1(Usine de LAGRUMECOOP).	<b>344</b>
<b>Tableau 98 :</b> Identification des propriétés architecturale du dock Mondovi.	<b>345</b>
<b>Tableau 99 :</b> Comparaison entre le cas d'étude et les docks de Mondovi.	<b>346</b>
<b>Tableau 100:</b> La grille d'évaluation spécifique aux bâtiments industriels.	<b>352</b>
<b>Tableau 101 :</b> Récapitulation l'intérêt des bâtiments appartenant à l'ensemble industriel TABACCOOP- Annaba.	<b>353</b>
<b>Tableau 102:</b> L'évaluation de l'ensemble industriel TABCOOP- Annaba.	<b>354</b>

# Table des matières

Résumé

Abstract

ملخص

Liste des schémas

Liste des figures

Liste des tableaux

Chapitre introductif

## **PARTIE I : LE PATRIMOINE INDUSTRIEL, EVALUATION ET CONSERVATION.**

<b>CHAPITRE I : Le patrimoine industriel : dimensions, typologies et valeurs.....</b>	<b>36</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>36</b>
<b>I. Le patrimoine industriel, une partie intégrante du patrimoine culturel....</b>	<b>36</b>
<b>I.1. Le patrimoine, évolution, notions.....</b>	<b>36</b>
<b>I.1.1. Elargissement du corpus patrimonial .....</b>	<b>38</b>
I.1.1.1. Du privé au public.....	38
I.1.1.2. Du sacré au profane.....	38
I.1.1.3. Du matériel à l'idéal.....	39
I.1.1.4. De l'objet au territoire.....	39
I.1.1.5. De la culture à la nature.....	39
<b>I.2. Le travail industriel, un acte d'art .....</b>	<b>40</b>
<b>II. Le patrimoine industriel une composante spécifique du patrimoine culturel ...</b>	<b>42</b>
<b>II.1. Contexte d'apparition du patrimoine industriel .....</b>	<b>42</b>
<b>II.2. Définition du patrimoine industriel .....</b>	<b>45</b>

<b>II.3. La classification du patrimoine industriel .....</b>	<b>47</b>
II.3.1. Classification suivant la typologie des bâtiments et des machines .....	48
II.3.2. Classification suivant les aires thématiques .....	48
II.3.3. Classification suivant les périodes historiques .....	48
<b>III. Valeurs spécifiques au patrimoine industriel.....</b>	<b>49</b>
<b>III.1. Valeur de témoignage.....</b>	<b>49</b>
<b>III.2. Valeur d'urbanité.....</b>	<b>50</b>
<b>III.3. Valeur scientifique et technique.....</b>	<b>50</b>
<b>III.4. Valeur sociale.....</b>	<b>51</b>
<b>III.5. Valeur architecturale.....</b>	<b>51</b>
III.5.1. Espace évolutif.....	51
III.5.2. Gros œuvre existant est solide.....	52
III.5.3. Opportunité de créativité architecturale.....	52
III.5.4. Image spécifique de la ville.....	53
<b>III.6. Valeur esthétique.....</b>	<b>53</b>
<b>III.7. Valeur économique et environnementale.....</b>	<b>55</b>
<b>III.8. Valeur foncière.....</b>	<b>56</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>56</b>
<b>CHAPITRE II : Modes de sélection du patrimoine industriel.....</b>	<b>57</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>57</b>
<b>I. Modes de sélection du patrimoine culturel bâti .....</b>	<b>57</b>
<b>I.1. L'inventaire.....</b>	<b>57</b>
I.1.1. Le recensement.....	58
I.1.2. L'étude. ....	60
<b>I.2. Le repérage.....</b>	<b>62</b>
<b>I.3. La sélection.....</b>	<b>63</b>
I.3.1. La décision « à priori » : la périodisation.....	64
I.3.2. La décision « à posteriori ».....	65
<b>Conclusion : l'évaluation, base de tout mode de protection.....</b>	<b>66</b>
<b>II. Formes d'intégration des bâtiments et des sites industriels dans la sélection du patrimoine culturel bâti.....</b>	<b>67</b>
<b>II.1. Intégration des édifices et des sites industriels dans la sélection des bâtiments historiques.....</b>	<b>68</b>
	68

II.1.1. Intégration des édifices et des sites industriels dans l'inventaire général.....	
II.1.2. Intégration des édifices et des sites industriels dans le repérage.....	68
<b>II.2. L'établissement d'un inventaire spécifique au patrimoine industriel.....</b>	<b>69</b>
II.2.1. L'inventaire.....	70
II.2.2. Le repérage.....	71
II.2.3. La sélection.....	72
<b>Conclusion.....</b>	<b>74</b>
<b>CHAPITRE III : Les valeurs du patrimoine : pluralité et hiérarchie.....</b>	<b>76</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>76</b>
<b>I. Définition de la valeur.....</b>	<b>76</b>
<b>II. Les valeurs du patrimoine culturel bâti.....</b>	<b>77</b>
II.1. La valeur d'ancienneté.....	77
II.2. la valeur historique.....	77
II.3. La valeur commémorative.....	77
II.4. La valeur esthétique.....	78
II.4.1. Valeur de nouveauté.....	79
II.4.2. Valeur d'art relative.....	79
II.5. La valeur d'authenticité.....	81
II.6. La valeur de rareté.....	82
II.7. La valeur de significativité.....	82
II.8. La valeur scientifique.....	83
II.9. La valeur utilitaire.....	83
II.10. La valeur sociale.....	84
II.11. Les valeurs relatives à l'environnement.....	84
<b>III. La nécessité d'une pluralité de valeurs.....</b>	<b>84</b>
<b>IV. La nécessité d'une hiérarchisation des valeurs et de critères d'évaluation.</b>	<b>87</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>90</b>
<b>CHAPITRE IV : Méthodes d'évaluation du patrimoine.....</b>	<b>91</b>
<b>I. Méthode de Nathalie HEINICH .....</b>	<b>92</b>
I.1. Les prises .....	92
I.2. Les critères .....	93
I.3. Les valeurs .....	94
<b>II. Méthode du Registre National USA américain .....</b>	<b>97</b>

<b>II.1. Détermination de la catégorie de la propriété .....</b>	<b>97</b>
II.1.1. Bâtiment .....	97
II.1.2. Une structure .....	98
II.1.3. Un objet .....	98
II.1.4. Un site .....	98
II.1.5. Un district .....	98
<b>II.2. La délimitation de la propriété .....</b>	<b>99</b>
<b>II.3. L'identification du contexte historique.....</b>	<b>99</b>
<b>II.4. L'évaluation de la propriété dans son contexte (établissement des critères d'évaluation) .....</b>	<b>100</b>
<b>II.5. Comparaison avec des propriétés connexes.....</b>	<b>101</b>
<b>II.6. L'évaluation de l'intégrité .....</b>	<b>102</b>
<b>III. Méthode de H. KALMAN.....</b>	<b>103</b>
<b>III.1. Etapes d'évaluation .....</b>	<b>103</b>
III.1.1. Définir des critères .....	104
III.1.2. Etablir une cotation.....	104
III.1.3. Etablir une notation .....	104
<b>III.2. Principes d'évaluation .....</b>	<b>105</b>
III.2.1. La comparaison .....	105
III.2.2. Prise en considération du contexte (différences régionale).....	105
<b>Conclusion : La structure de la méthode d'évaluation du patrimoine .....</b>	<b>107</b>
<b>CHAPITRE V: La conservation du patrimoine industriel.....</b>	<b>110</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>110</b>
<b>I. Définition de la conservation du patrimoine industriel .....</b>	<b>110</b>
<b>II. Modalités de conservation du patrimoine industriel .....</b>	<b>111</b>
<b>II.1. Poursuite des activités (conservation sans modification) .....</b>	<b>112</b>
II.1.1. Sans modifications.....	112
II.1.2. Avec modifications.....	112
<b>II.2. Transformation en musée d'installations désaffectées .....</b>	<b>112</b>
II.2.1. La conservation en place (in-situ) .....	112
II.2.2. La conservation hors du lieu d'origine .....	113
II.2.3. Le sauvetage.....	114
<b>II.3. Reconversion.....</b>	<b>114</b>
<b>III. Principes de réussite de la conservation du patrimoine industriel.....</b>	<b>115</b>

III.1. L'adaptation et l'authenticité.....	115
III.2. L'intégrité fonctionnelle.....	116
III.3. La réversibilité.....	116
III.4. La connaissance des valeurs patrimoniales.....	117
Conclusion : L'évaluation conditionne la conservation .....	120

## **CHAPITRE VI : Etat de fait sur la protection du patrimoine industriel en Algérie**

Introduction.....	121
<b>I. La protection des biens culturels matériels immobiliers en Algérie.....</b>	<b>121</b>
<b>I.1. les mécanismes de protection.....</b>	<b>121</b>
I.1.1. L'inscription sur inventaire supplémentaire.....	121
I.1.2. Le classement .....	123
I.1.3. La création des secteurs sauvegardés.....	124
<b>I.2. Les mécanismes de protection, un outil de gestion des biens culturels.....</b>	<b>125</b>
I.2.1. Gestion de modifications .....	125
I.2.2. Gestion d'exploitation.....	127
<b>II. Outils de sélection des biens culturels matériels immobiliers .....</b>	<b>127</b>
II.1. L'inventaire général .....	127
II.2. Le repérage .....	129
II.3. Les critères de sélection .....	130
<b>III. Situation du patrimoine industriel dans les perspectives de protection...</b>	<b>132</b>
<b>IV. Situation du patrimoine industriel dans les perspectives de protection à l'échelle de la ville d'Annaba.....</b>	<b>134</b>
<b>IV.1. Les méthodes de sélection des biens culturels immobiliers .....</b>	<b>134</b>
<b>IV.2. Critères de sélection.....</b>	<b>134</b>
<b>IV.3. La différenciation des mécanismes de protection .....</b>	<b>135</b>
<b>IV.4. La méconnaissance de l'intérêt du patrimoine industriel.....</b>	<b>135</b>
Conclusion .....	136

## **PARTIE II : LE DEVELOPPEMENT D'UNE METHODE POUR L'EVALUATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL BATI.**

**Introduction : La structure de la méthode d'élaboration de la grille**

<b>d'évaluation.....</b>	<b>141</b>
<b>CHAPITRE VII : Identification des critères généraux d'évaluation.....</b>	<b>141</b>
<b>I. Identification des critères d'évaluation .....</b>	<b>141</b>
<b>I.1. Critères établis par les théoriciens .....</b>	<b>141</b>
I.1.1. Critères établis par Alois Riegl .....	141
I.1.2. Critères établis par KALMAN. H. ....	144
I.1.3. Critères établis par Nathalie Heinich.....	146
<b>I.2. Critères établis par les services chargés de la sélection et de la protection du patrimoine bâti.....</b>	<b>148</b>
I.2.1. Critères établis par le service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.....	148
I.2.2. Les critères établis par le Bureau d'Examen des Edifices Fédéraux du Patrimoine BEEFP .....	149
I.2.3. Critères établis par National Park Service, National Register .....	151
<b>I.3. Récapitulation et catégorisation des critères d'évaluation (critères généraux).....</b>	<b>153</b>
I.3.1. Catégorie 1 : intérêt historique.....	154
I.3.1.1. Critère « thème historique » .....	154
I.3.1.2. Critère « évènement historique » .....	154
I.3.1.3. Critère « personne » .....	154
I.3.1.4. Critère « activité » .....	154
I.3.2. Catégorie 2 : Intérêt architectural .....	154
I.3.2.1. Critère esthétique .....	155
I.3.2.2. Critère « construction ».....	155
I.3.2.3. Critère « âge » .....	155
I.3.2.4. Critère « concepteur » .....	155
I.3.2.5. Critère conception fonctionnelle.....	155
I.3.3. Catégorie 3 : intérêt relatif à l'environnement .....	155
I.3.3.1. Critère « emplacement » .....	156
I.3.3.2. Critère « point d'intérêt » .....	156
I.3.3.3. Critère « continuité » .....	156
I.3.3.4. Critère « cadre » .....	156
I.3.4. Catégorie 4 : intérêt d'information .....	156
I.3.4.1. Critère « source d'informations ».....	156

I.3.4.3. critère « établissement d'un contexte historique » .....	156
I.3.5. Catégorie 5 : Les critères relatifs à l'évaluation de l'ensemble .....	157
<b>Conclusion .....</b>	<b>159</b>
<b>CHAPITRE VIII : Identification des critères d'évaluation spécifique au patrimoine industriel.....</b>	<b>160</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>160</b>
<b>I. Identification des critères d'évaluation.....</b>	<b>160</b>
I.1. Critères établis dans l'inventaire des monuments historiques en Russie	160
I.2. Critères établis par Goseline De Noblet .....	161
I.3. Critères établis par le conseil de l'Europe .....	162
I.4. Critères établis par le TICCIH- Charte de Nyzhny Tagil .....	162
I.5. Critères établis par le service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.....	163
I.6. Les critères établis par AQIC.....	163
I.7. Les critères établis par Gisèle Piédalue .....	164
<b>II. Critères et indicateurs spécifiques au patrimoine industriel (récapitulation)</b>	<b>165</b>
II.1. A l'échelle du bâtiment.....	165
II.2. A l'échelle de l'ensemble.....	168
<b>II. Intégration des critères spécifiques à la grille générale d'évaluation du patrimoine.....</b>	<b>169</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>172</b>
<b>CHAPITRE IX : Contextualisation de la méthode d'évaluation du patrimoine industriel.....</b>	<b>173</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>173</b>
<b>I. Association des modes de protection aux axiologies patrimoniales.....</b>	<b>117</b>
<b>II. Association des axiologies patrimoniales aux critères d'évaluation.....</b>	<b>574</b>
I.1. La classification des œuvres selon la valeur d' « authenticité » .....	175
I.2. La classification des œuvres selon l'intérêt historique .....	177
I.3. La classification des œuvres selon la valeur intrinsèque à l'œuvre .....	180
I.3.1. A l'échelle architecturale (bâtiment) .....	180
I.3.2. A l'échelle urbaine (l'ensemble) .....	186
<b>Conclusion .....</b>	<b>191</b>

<b>CHAPITRE X : Identification des caractéristiques physique essentielles</b>	<b>192</b>
<b>spécifiques et de l'état de référence de l'évaluation</b> .....	<b>192</b>
<b>I. L'intégrité</b> .....	<b>193</b>
<b>I.1. La valeur « historique »</b> .....	<b>193</b>
<b>I.2. La valeur « architecture »</b> .....	<b>194</b>
<b>I.3. La valeur « environnement »</b> .....	<b>194</b>
<b>I.4. La valeur « potentiel d'information »</b> .....	<b>194</b>
<b>I.5. Les caractéristiques physiques essentielles</b> .....	<b>195</b>
I.5.1. Emplacement .....	195
I.5.2. Conception .....	195
I.5.3. Contexte .....	196
I.5.4. Matériaux .....	196
I.5.5. L'exécution.....	197
I.5.6. L'émotion.....	197
I.5.7. Association .....	<b>198</b>
<b>II. L'authenticité</b> .....	
<b>III. Etat de référence pour l'identification des caractéristiques physiques</b>	<b>201</b>
<b>essentielles.....</b>	<b>201</b>
<b>III.1.L'architecture industrielle.....</b>	<b>206</b>
<b>III.2. La division du travail.....</b>	<b>207</b>
<b>III.3. L'emplacement.....</b>	<b>207</b>
<b>Conclusion</b> .....	
<b>CHAPITRE X : Développement des outils d'évaluation du patrimoine</b>	<b>208</b>
<b>industriel.....</b>	<b>208</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>209</b>
<b>I. Développement de la grille d'évaluation</b> .....	<b>209</b>
<b>I.1. développement de la grille d'évaluation générale.....</b>	
<b>I.2. Développement de la grille d'évaluation spécifique au patrimoine industriel</b>	<b>214</b>
.....	<b>235</b>
<b>II. Le développement de la grille d'évaluation relative à l'inventaire général.....</b>	<b>237</b>
<b>III. Développement de la fiche minimum d'inventaire général</b> .....	<b>239</b>
<b>IV. Etapes d'établissement de l'évaluation spécifique.....</b>	<b>239</b>

IV.1. A l'échelle architecturale (bâtiments industriels).....	241
IV.2. A l'échelle urbaine (ensembles industriels).....	243
Conclusion.....	244
Conclusion.....	

## **PARTIE III : LE CAS D'ETUDE : L'ENSEMBLE INDUSTRIEL TABACOOOP- ANNABA**

<b>Introduction</b> .....	246
<b>I. Identification du cas d'étude</b> .....	247
<b>I.1. Délimitation du cas d'étude</b> .....	247
I.1.1 Localisation et délimitation géographique du cas d'étude.....	249
I.1.2. La composition du cas d'étude.....	250
I.1.3. Délimitation chronologique.....	253
<b>I.2. La catégorisation du cas d'étude L'analyse du cas d'étude</b> .....	253
<b>I.3. Classification du cas d'étude</b> .....	253
I.3.1. Selon l'aire thématique.....	253
I.3.2. Selon la typologie industrielle .....	252
I.3.3. Selon l'aire chronologique.....	543
I.4. Classification du cas d'étude.....	254
<b>II. L'analyse de l'intérêt historique du cas d'étude</b> .....	254
II.1.1. Le thème historique.....	263
II.1.2. La personne associée.....	267
II.1.3. L'activité.....	271
<b>III. L'analyse de l'intérêt relatif à l'ensemble du cas d'étude</b> .....	271
<b>III.1. Le critère d'âge</b> .....	274
<b>III.2. Le critère de cohérence</b> .....	274
III.2.1. Catalogage des bâtiments.....	274
I.2.1. Fiche d'analyse n° 01 : L'usine du tabac TABACOOOP.....	274
I.2.2. Fiche d'analyse n° 03 : L'usine de la tomate TOMACOOOP.....	318
I.2.3. Fiche d'analyse n° 02 : L'usine cotonnière COTOCOOOP.....	328
I.2.4. Fiche d'analyse n° 04 : Les ateliers de LABOURCOOP.....	340
I.2.5. Fiche d'analyse n° 05 : L'usine d'huile OLEOCOOOP.....	343
I.2.6. Fiche d'analyse n° 06 : L'usine des agrumes LAGRUMECOOP.....	344

III.2.2. Vérification des indicateurs de cohérence .....	348
III.2.2.1. L'intérêt des bâtiments.....	348
III.2.2.2. La continuité fonctionnelle et formelle .....	348
III.2.2.2.1. La continuité formelle.....	348
III.2.2.2.2. La continuité fonctionnelle.....	348
III.2.2.3. La répétitivité et la stéréotypie.....	348
III.2.2.4. L'adaptation aux besoins de production « fonctionnalisme » .....	248
III.2.2.5. L'illustration d'une diversité et d'une évolution architecturale.....	349
III.2.2.6. L'illustration de l'évolution d'un type d'utilisation.....	349
III.2.3. Vérification des indicateurs d'authenticité.....	<b>350</b>
<b>IV. L'analyse de l'intérêt relatif à l'environnement.....</b>	<b>350</b>
<b>V.1. Le critère emplacement.....</b>	<b>350</b>
<b>V. La continuité .....</b>	<b>350</b>
<b>V. L'établissement de l'évaluation .....</b>	<b>355</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>356</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	

## **BIBLIOGRAPHIE**

## **ANNEXE**

# **CHAPITRE INTRODUCTIF**

## Introduction générale

L'intérêt croissant pour le patrimoine vient entre autre de terrains et de locaux vacants qu'a offert le phénomène de désindustrialisation et de délocalisation des années 60, dus soit à la logique industrielle du progrès technologique, soit à des mutations économiques soudaines. Ce patrimoine représentait de nouveaux potentiels fonciers pour la ville, dont la reconversion offre ainsi l'occasion de revitaliser la ville, d'améliorer l'environnement de la population qui vit à proximité, de mettre à disposition des surfaces pour des usages, et d'accroître l'attrait économique des sites. Cet intérêt portait au début une allure exclusivement économique.

Parallèlement, le patrimoine industriel a un autre visage, il constitue selon **Xavier Greffe** : « ... un témoin de l'histoire du travail, elle raconte au travers d'objets pérennes l'histoire des sciences et des techniques celle des entrepreneurs, celle encore des manières de construire, souvent de façon innovante et exemplaire ». <sup>[1]</sup>

Cependant, ce potentiel à la fois économique et culturel est doté d'une vulnérabilité particulière: il est menacé par l'ignorance, par la vétusté, l'abandon et la dégradation sous toutes ses formes. De même, il est tourmenté par la destruction continue et opiniâtre composantes, sous prétexte de modernisation dans une vision hostile à tout projet de remise en état, car on est persuadé qu'on ne peut pas construire l'avenir que sur l'oubli du passé. Dans les meilleurs des cas il est menacé par les interventions de réaffectation qui, en dehors de toute conscience patrimoine altèrent l'identité de ce patrimoine.

En s'inquiétant de la rupture dramatique qu'a représentée la désindustrialisation et qui continue avec la négation de ce potentiel, une nouvelle attitude culturelle consciente des valeurs patrimoniales de l'industrie s'est développée. Elle était partagée par des historiens et des architectes, mais aussi par des artistes et des photographes, sensibles aux « beautés » des traces industrielles.

L'intérêt au patrimoine industriel apparaît pour la première fois au Royaume-Uni, où l'expression « archéologie industrielle » est forgée dès 1955 et qui était réduit uniquement à la valeur technologique et scientifiques de la machinerie industrielle. Néanmoins, il fallait attendre jusqu'à 1973 où a eu lieu le premier congrès international sur la sauvegarde des bâtiments industriels anciens a eu lieu en 1973 à Ironbridge en Grande Bretagne, pour que le

---

[1] GREFFE. X, Le patrimoine comme ressource pour la ville, In : Les annales de la recherche urbaine, n° 86, Paris, 1997, pp. 29.

patrimoine industriel soit reconnu comme un témoin légitime de l'histoire. Cependant, ce congrès concernait exclusivement les mesures de la sauvegarde muséologique. En 1976, à l'occasion du colloque international à Creusot-Montceau- l'étude et la sauvegarde du patrimoine industriel était abordée sous un nouveau angle; ce colloque était consacré la définition des composantes du patrimoine, sa conservation et son étude. [2]

En Algérie, le patrimoine industriel ne bénéficie pas de la même attention que les autres biens cultures, bien que le patrimoine industriel soit partie des biens culturels pris en charge par la **loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel**. Il n'a pas joui du même intérêt porté aux monuments et ensembles historiques à caractère traditionnel (ksour, médinas,...etc.), religieux, archéologique, etc. Le patrimoine industriel n'est pas encore perçu comme un potentiel de développement en Algérie, son appréciation n'est pas encore proportionnelle à son importance.

En effet, le patrimoine industriel est doté d'un langage architectural spécifique, l'esthétique industrielle ne se remet pas aux mêmes critères d'évaluation qu'un autre monument historique; il est relativement récent par rapport aux autres catégories patrimoniales. A cause de son état de dégradation il devient le symbole d'insalubrité et ses valeurs patrimoniales sont méconnues à ce jour. Compte tenu de la taille et sa complexité, le patrimoine industriel requiert pour sa protection un choix raisonné, fondé sur une évaluation exhaustive de ses composantes car selon **LOUIS BERGERON** : « ...le patrimoine qui nous légué par l'industrialisation est immense (...). A l'inverse, il est irréaliste de vouloir tout garder (...) ». [3]

Depuis le Conseil de l'Europe en 1985 à Strasbourg, l'évaluation est devenue l'une des conditions fondamentale pour la protection de ce patrimoine spécifique. En effet, l'évaluation permet d'effectuer un choix objectif et raisonné des biens patrimoniaux méritant la protection en se basant sur des critères bien définis et sur une connaissance bien approfondie de ces derniers. [4]

A travers ce travail de recherche, on va essayer d'étudier ce patrimoine industriel, en

---

[2] YSAR. Y. R, « *Patrimoine industriel et société contemporaine* », Colloque international tenu à l'Ecomusée de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines, In ERDOS. A. *La muséologie, sujet d'exposition, la conservation des collections exposées, un Musée des techniques de sécurité industrielle*, Le Musée National de Papouasie-Nouvelle- Guinée, Museum Vol (24), n° 4, Paris, 1977, pp. 240.

[3] BERGERON. L, Introduction générale. In : *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* Rapport du Colloque de Lyon- Patrimoine architectural. Rapports et études, n°06. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, pp.17-20.

[4] Conseil de l'Europe, *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, pp. 51.

analysant la relation qui existe entre sa protection et l'adoption d'une méthode d'évaluation spécifique. L'étude va se faire sur l'ensemble industriel d'Annaba créé en 1921, il atteste la contribution de l'industrie dans l'évolution de la ville d'Annaba pendant la période coloniale. Cependant, il fait aujourd'hui l'objet de plusieurs activités industrielles et il ne bénéficie d'aucune prise en charge proportionnelle à son intérêt.

### Problématique

En Algérie, l'adoption de l'un des mécanismes de protection : le classement, l'inscription sur l'inventaire supplémentaire ou la création des secteurs sauvegardés est une condition inéluctable pour la protection des biens culturels. En effet, conformément à la **loi 98-04 relative à la protection des biens culturels**, ces mécanismes de protection permettent l'enregistrement, la gestion et la conservation des biens culturels.

Cependant, ces mécanismes sont dépourvus de critères d'évaluation et de sélection. En conséquence, la sélection des biens culturels s'effectue à l'initiative des services chargés de la protection du patrimoine qui s'orientent souvent vers : les biens à caractère traditionnel ou religieux, les centres historiques à dominance résidentielle (ksour, médinas,...), les sites archéologiques. Ces œuvres présentent une valeur d'ancienneté - qui est un facteur de sélection primordial - indiscutable et une valeur symbolique qui était depuis toujours reconnue, ce qui assure leur protection même en l'absence des critères d'évaluation.

Le patrimoine industriel reste méconnu à cause de son caractère récent, de son attachement au thème industriel qui a un intérêt économique plus connu que l'intérêt social et culturel. Sa contribution à l'histoire locale ou nationale est méconnue et sa typologie architecturale ne peut être appréciée qu'à condition de la connaissance des fins auxquelles elle a été conçue, de son altération due aux usages inconscients de son intérêt typologique qui par conséquent les rendent un symbole d'insalubrité et de dégradation. En conséquence, les bâtiments et les ensembles industriels restent hors des priorités thématiques (patrimoine religieux, patrimoine archéologique, patrimoine naturel, etc.), stylistiques et chronologiques.

Aussi, les bâtiments et les ensembles industriels restent plus vulnérables que tout autre type de patrimoine car par sa taille, son caractère évolutif et son potentiel foncier, ce patrimoine reste soumis aux usages continus et aux dictats du marché ce qui aggrave leur état.

L'industrie constitue l'un des facteurs fondamentaux dans l'évolution de la ville d'Annaba pendant la période coloniale (1830-1962) jusqu'à devenir une métropole régionale. Les bâtiments et les ensembles industriels constituent les traces de cette industrie et l'élément de compréhension de l'histoire de la ville. Cependant, ces traces spécifiques du passé ne sont pas prises en charge par les acteurs chargés de la protection du patrimoine

L'ensemble industriel TABACOOOP constitue l'un des témoins de l'évolution économique, sociale et urbaine de la ville d'Annaba et l'un de ses générateurs. Sa création s'étend de l'année 1921 à 1955 ce qui lui confère une variété de typologies architecturales. Malheureusement, cet ensemble était depuis toujours affecté à une variété d'usages qui ne prennent pas souvent en considération ses caractères historique et architectural particuliers et sans qu'il bénéficie d'une protection légale.

Par ailleurs, l'évaluation constitue un outil de connaissance de valeurs patrimoniales et de leurs supports matériels, d'estimation d'intérêt et de de sélection des biens culturels. Elle est basée sur des critères bien définis et relatifs à la spécificité du bien mené à l'évaluation, ce qui permet un choix objectif, équitable, raisonné et représentatif de l'identité culturelle, en évitant tout jugement subjectif et toute préférence typologique ou chronologique. En conséquence, l'évaluation pourrait permettre la reconnaissance, la compréhension et l'appréciation de ces bâtiments et de ces ensembles spécifiques, et par conséquent, leur sélection et leur protection. Cette reconnaissance et cette compréhension permettent de définir les limites de modification que peut apporter une opération de conservation ainsi que choisir les modalités et les interventions les plus appropriées de cette dernière.

Il est à noter que les services chargés de la protection du patrimoine ne disposent pas d'un outil d'évaluation qui leur permet la sélection, voire la protection du patrimoine culturel en général et le patrimoine industriels en particulier.

### **Comment alors évaluer ces bâtiments et ensembles spécifiques pour les conserver ?**

- Pourquoi sont-ils écartés du champ d'intérêt des responsables de protection du patrimoine local ?
- Y a-t-il une urgence pour l'élaboration d'une grille d'évaluation spécifique au patrimoine industriel ?
- La grille d'évaluation suffira-t-elle par elle-même à promouvoir les modalités de conservation ?

## Hypothèses

- La marginalisation des bâtiments et des ensembles industriels est due à la méconnaissance de l'importance, de la nature des composantes et des valeurs du patrimoine industriel.
- L'absence d'un outil opérationnel d'évaluation.
- Le choix approprié des modes de conservation du patrimoine industriel est conditionné par une évaluation plus rigoureuse que celle conçue pour sa sélection et sa protection.

## Objectifs

- Construire un état de connaissance approfondi sur :
  - Le patrimoine industriel ce qui permet de reconnaître son importance et sa spécificité en tant que partie intégrante du patrimoine culturel.
  - L'évaluation ce qui permet de reconnaître son importance en tant qu'outil de protection.
  - la conservation ce qui permet de faire le recoupement entre ses principes de réussite et l'établissement d'une évaluation.
- Analyser les modes de sélection du patrimoine en Algérie, cette analyse permet de révéler la nécessité d'un outil d'évaluation.
- Elaborer un outil d'évaluation qui permet l'intégration du patrimoine industriel dans la sélection du patrimoine culturel bâti.
- Vérifier la validité de cet outil d'évaluation à travers l'analyse d'un cas exemplaire qui est l'ensemble TABACOOOP, et vérifier à travers ce cas d'étude si cet outil est suffisant pour effectuer un choix du mode de conservation.

## Méthodologie de la recherche

Afin d'atteindre les objectifs et de vérifier les hypothèses de la recherche, il est nécessaire d'adopter une méthode cohérente et logique. Dans la première partie, la méthodologie de la recherche consiste d'abord, en une analyse des sources documentaires thématiques qui permettent de construire un état de savoir sur le patrimoine industriel, les modes de sa sélection, le rôle de l'évaluation dans sa sélection et ses principes fondamentaux.

En une analyse comparative des différents types de méthodes d'évaluation du patrimoine qui respectent ces principaux fondamentaux, de leur méthode d'élaboration et leur méthode d'établissement.

Puis, l'analyse critique des modes de sélection du patrimoine en Algérie, cette analyse est faite à l'échelle nationale en se basant sur les textes législatifs et les documents officiels relatifs la protection du patrimoine en Algérie et à l'échelle locale en se basant sur l'investigation faite à l'aide des questionnaires réalisés au niveau des services du processus de protection patrimoniale et de la situation du patrimoine industriel dans de processus de protection, cette analyse est faite en confrontant cet état de fait aux acquis de l'analyse thématique. Cette confrontation de vérifier le lien entre l'absence d'un outil d'évaluation, la méconnaissance du patrimoine industriel et sa marginalisation.

Dans la deuxième partie, adopter une méthode d'action consistant à développer une grille d'évaluation spécifique au patrimoine industriel à ses deux échelles architecturale et urbaine ainsi que la méthode de son établissement. Cette partie dépend des acquis de l'analyse thématique et ceux de l'analyse de l'état de fait de la protection en Algérie afin assurer la contextualisation et la pertinence de cette grille d'évaluation.

Dans la troisième partie, adopter une méthode expérimentale consistant à appliquer la méthode d'évaluation élaborée sur un ensemble industriel. Le choix d'un ensemble industriel permettra d'effectuer cette évaluation à l'échelle urbaine et architecturale. Cette méthode permet aussi de vérifier la validité de la grille d'évaluation développée et de la relation entre celle-ci et le choix du mode de conservation.

### **Structure du mémoire de recherche**

#### **Partie 1**

C'est la partie de construction d'une connaissance thématique sur les trois paramètres principaux de la recherche : l'identification, la sélection, l'évaluation et la conservation. Ainsi, c'est la partie de construction d'un état de fait sur la situation du patrimoine industriel dans le processus de protection en Algérie en lien avec l'absence d'un outil d'évaluation. Cette partie est constituée de six chapitres :

**Chapitre 1 :** il consiste à identifier le patrimoine industriel tant que partie intégrante mais spécifique du patrimoine culturel, expliquer ses valeurs, ses dimensions et sa typologie.

**Chapitre 2 :** il consiste à analyser les différents moyens de protection patrimoniale ainsi que les différents modes d'intégration des bâtiments et des sites industriels dans la sélection du patrimoine bâti afin de mettre en évidence la nécessité d'une évaluation spécifique au patrimoine industriel.

**Chapitre 3 :** ce chapitre consiste en l'analyse du fondement théorique de l'évaluation afin de déduire ses principes fondamentaux qui seront de même les principes du choix des méthodes d'évaluation à analyser.

**Chapitre 4 :** ce chapitre consiste à définir les principes et la structure d'élaboration et d'établissement de l'évaluation à travers l'analyse des différentes méthodes d'évaluation du patrimoine afin de déduire la structuration la plus convenable pour l'élaboration d'une méthode d'évaluation.

**Chapitre 5 :** Dans ce chapitre on va définir la conservation, expliquer les différentes modalités spécifiques au patrimoine industriel et définir les principes de réussite d'une conservation et enfin confronter ces principes aux objectifs d'évaluation afin de démontrer le lien entre l'évaluation et la réussite de la conservation.

**Chapitre 6 :** ce chapitre consiste à faire un bilan de situation du patrimoine industriel en Algérie et de fournir les données nécessaires pour la contextualisation et le positionnement de l'outil d'évaluation élaboré.

### Partie 2

C'est la partie d'élaboration d'un outil d'évaluation, elle est composée de cinq chapitres:

**Chapitre 7 :** En se basant sur l'analyse thématique de la première partie, ce chapitre consiste à analyser les grilles d'évaluation du patrimoine culturel bâti afin de rechercher les critères généraux d'évaluation, cela conduit à élaborer une grille d'évaluation générale.

**Chapitre 8 :** ce chapitre consiste à analyser les critères spécifiques au patrimoine industriel et intégrer ces critères dans la grille d'évaluation générale afin d'élaborer une grille d'évaluation spécifique au patrimoine industriel.

**Chapitre 9:** En se basant sur l'analyse de l'état de fait du patrimoine industriel en Algérie, dans ce chapitre on vise à intégrer la grille d'évaluation spécifique au patrimoine industriel dans le processus de protection patrimoniale Algérie:

- Contextualiser les critères d'évaluation.
- Associer la grille d'évaluation aux mécanismes de protection.
- Positionner cette grille d'évaluation dans le processus de protection patrimoniale.

**Chapitre 10:** Ce chapitre consiste à identifier les caractéristiques physiques essentielles sur lesquelles se base la vérification des critères d'évaluation et de construire un état de référence pour les celles spécifiques au patrimoine industriel.

**Chapitre 11:** Ce chapitre consiste à donner la forme finale des outils d'évaluation développés.

### Partie 3

C'est la partie de la vérification de la validité de la grille d'évaluation élaborée et proposée et de vérifier la troisième hypothèse, elle consiste à:

- Analyser l'ensemble TABACOO- Annaba suivant la méthode élaborée et proposée.
- Etablir la grille d'évaluation élaborée et proposée
- Vérifier la validité de l'outil d'évaluation.
- Vérifier si cet outil est suffisant pour effectuer un choix du mode de conservation.

**PARTIE I : LE PATRIMOINE INDUSTRIEL,  
EVALUATION ET CONSERVATION.**

## Introduction

La sélection dépend initialement de l'identification et la compréhension de l'intérêt du bien culturel en question, c'est pourquoi nous allons essayer de reconnaître le patrimoine industriel, ses dimensions, ses typologies et ses valeurs spécifiques. Face à une variété de processus de sélection adopté par les différents services internationaux, on va essayer d'effectuer une analyse critique de ces processus de sélection et d'identifier les étapes et les principes de la sélection. Puis, nous tenterons de reconnaître et montrer l'importance de l'évaluation dans l'établissement de cette sélection.

Dans un premier et afin de choisir les méthodes d'évaluation adéquates à analyser, nous aurons recours au fondement théorique de l'évaluation pour reconnaître ses principes fondamentaux. Le choix va concerner les méthodes qui respectent ces principes. L'analyse de ces méthodes nous permettra de définir les étapes de développement et d'établissement d'une méthode d'évaluation.

Dans un second lieu et afin de connaître la méthode de prise en charge et de sélection des bâtiments et des ensembles industriels, nous allons essayer d'analyser les formes d'intégration de ces derniers dans les opérations de sélection du patrimoine culturel bâti. Après l'analyse de la démarche et des principes de sélection, nous allons analyser les différents modes de conservation du patrimoine industriel, leurs principes et leurs conditions de succès en reconnaissant le rôle de l'évaluation dans la réponse à ces conditions.

Enfin, après l'analyse thématique et la construction d'un état de savoir sur le patrimoine industriel, la sélection, l'évaluation et la conservation, nous allons essayer de réaliser un bilan de situation pour la protection du patrimoine culturel bâti en Algérie et particulièrement le patrimoine industriel, de reconnaître les causes de sa marginalisation, de vérifier l'absence d'un outil d'évaluation en relation avec cette ignorance .

### Introduction :

Le patrimoine industriel expose tous les aspects de ce bouleversement qu'a subi la conception patrimoniale: <sup>[5]</sup> il est récent, il est un bien collectif qui peut s'attacher à une collectivité, à une région ou un pays, il peut couvrir tout un territoire, il est le lieu des activités profane liées la vie quotidienne des gens qui lui sont attachés et sa valeur patrimoniale dépend le plus sa dimension intangible liée aux savoirs faire et aux répercussions sociaux économiques.

Or, le patrimoine industriel ouvre un débat qui continue jusqu'à nos jours sur l'appartenance de l'industrie au champ culturel en l'assimilant au travail artistique. En conséquence, la reconnaissance du patrimoine industriel doit se faire suivant deux considérations à la fois différentes et complémentaires : d'une part, le patrimoine industriel fait partie intégrante du patrimoine culturel, d'autre part, il représente une composante spécifique de ce dernier. Ces deux considérations constituent le fondement des modes de sélection de ce patrimoine spécifique dont l'explication se fait en termes de composantes et de valeurs et, elle sert l'identification à l'introduction de caractéristiques spécifiques dans son évaluation.

### I. Le patrimoine industriel, une partie intégrante du patrimoine culturel :

#### I.1. Le patrimoine culturel, évolution, notions :

La notion du patrimoine s'est peu à peu élargie, à la fois spatialement, thématiquement et temporellement. <sup>[6]</sup> En effet, à partir du **XIIIe siècle**, la notion du patrimoine est passait de la définition étroite des **biens familiaux**, s'étendant dès lors à plusieurs formes de **biens**

---

[5] Le patrimoine industriel a remis en question les notions traditionnelles conditionnées par le caractère sacrées ancien et purement esthétiques. Il a fait l'exemple d'un bien qui, bien qu'il ne remplisse pas ces condition il montre une composante identitaire et une trace d'une période révolue et déterminante de la situation actuelle du monde qui est la révolution industrielle. Sa reconnaissance impliquait donc, la remise en question de ces notions traditionnelles et son acceptation constituait le résultat de leur évolution.

[6] EBELBLUTTE. S, Introduction : reconversion et patrimoine au Royaume-Uni, In : Revue géographique de l'Est, 48/1-2, [En ligne]. Disponible : <http://rge.revues.org/1326>. [Consulté le 02 novembre 2012], p : 3.

publics, de biens partagés par une large communauté d'individus. Où apparaît la notion du « **Trésor public** » ou *patrimonium populi*, voire des biens d'église ou de ceux de la croix...etc. [7] Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le patrimoine devient aussi selon **Guy Di Méo**: [8] « ... *ce qui se transmet à une personne collective, ce qui est globalement transféré par une génération à la suivante, aux suivantes...* ». [9]

La prolifération contemporaine du patrimoine est due à :

1. **La crise globale de la modernité en 1970** : le patrimoine était considéré comme support de valeurs intemporelles, universelles et souvent de caractère esthétique et historique, il était évalué selon des valeurs d'ancienneté, d'historicité, de commémoration. En conséquence, les biens patrimoniaux ont été sélectionnés et sauvegardés au nom des monuments et œuvres majeurs de valeur universelle selon des critères esthétiques, historiques et identitaires. Les années **1970**, étaient caractérisées selon **Guy Di Méo**, par un tournant décisif traduit par : « ...*un retour assez contradictoire à l'individualisme d'une part, à l'esprit communautariste de l'autre (...)* [en conséquence] *chaque objet, chaque évènement, chaque lieu affiche en toute légitimité une potentialité, voire une prétention patrimoniale.*». [10]
2. **Mutations sociales et effets patrimogènes** : Quatre phénomènes contemporains justifient l'urgence de la conservation des traces du passé. Ils surgissent devant la disparition alarmante de celles-ci, contre une crise des valeurs identitaires due à la mondialisation, et de la montée en puissance de l'individualisme et des désirs croissants d'authenticité, d'unicité que génèrent :
  - **Dans le domaine économique** : la crise des années **1960** qui a provoqué l'effondrement des pans entiers des activités techniques et traditionnelles, l'apparition de nouvelles logiques économiques (phénomène de désindustrialisation) : la fermeture des usines, des ateliers et des entrepôts la ruine des vestiges d'archéologie industrielle et l'apparition des friches. Ces traces constituent selon **Guy Di Méo** le support matériel

---

[7] DI MEO. G, Processus de patrimonialisation et construction des territoires. [En ligne]. Disponible : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934>. [Consulté le 05/ 01/2014], p : 1.

[8] Guy Di Méo est un géographe français né en 1945, spécialiste de la géographie sociale et culturelle. Il est professeur à l'Université Michel de Montaigne (Bordeaux III).

[9] DI MEO. G, Processus de patrimonialisation et construction des territoires. [En ligne]. Disponible : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934>. [Consulté le 05/ 01/2014], p : 1.

[10] *Ibid*, p : 7.

des savoirs faire, des systèmes de valeurs et de connaissances, de ses styles de vie et de comportement qui ont été progressivement gommés. Cette disparition était accompagnée par la prise en conscience des valeurs historiques de ces dernières.

- **Une crise d'identité (la mondialisation) :** qui a commencé à partir des années 1960/1970. <sup>[11]</sup>

### I.2. Elargissement du corpus patrimonial :

Selon Ebelblutte, <sup>[12]</sup> l'élargissement du corpus patrimonial ou « *La tendance au « tout patrimonial »* (considérant que tout est potentiellement patrimoine) fut très progressive depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Elle s'est en revanche considérablement accélérée à partir des années 1980. Il résume cet élargissement en « *un processus quintuple* » de glissement : <sup>[13]</sup>

#### I.2.1. Du privé au public :

Ce premier glissement remonte au **Moyen-Age**, au **XIII<sup>e</sup>** siècle. Selon Ebelblutte : « *C'est le passage de la dimension privée et familiale, économique et affective du patrimoine, (...) à la sphère publique et collective...* ». <sup>[14]</sup> Elle s'étend des collectivités locales ou régionale, nationale, jusqu'à l'humanité tout entière, c'est la manifestation de la valeur symbolique et de la valeur sociale. Jusqu'à une période récente (années 1960 ou 1970), ce glissement ne concerna que des œuvres, des bâtisses, sites et lieux monumentaux ou domaniaux d'intérêt artistique ou esthétique, et plus récemment, économique.

#### **I.2.2. Du sacré au profane :**

Selon Ebelblutte , ce deuxième élargissement exprime le glissement de tout ce qui est de valeur symbolique, sacrée et religieuse, aristocratique et souveraine (celle d'un monarque ou d'une nation) : monuments, édifices, sites et œuvres d'art majeures ; aux objets les plus ordinaires, banals et quotidiens. La patrimonialisation des biens industriels entre dans cette catégorie.

---

[11] EBELBLUTTE. S, Introduction : reconversion et patrimoine au Royaume-Uni, In : Revue géographique de l'Est, 48/1-2, [En ligne]. Disponible : <http://rge.revues.org/1326>. [Consulté le 02 novembre 2012], p : 3.

[12] Maître de Conférences, il est spécialisé dans la géographie industrielle et urbaine (villes-usines, villes industrielles). Il s'intéresse particulièrement aux paysages et aux territoires industriels et à leur reconversion.

[13] EBELBLUTTE. S, Introduction : reconversion et patrimoine au Royaume-Uni, In : Revue géographique de l'Est, 48/1-2, [En ligne]. Disponible : <http://rge.revues.org/1326>. [Consulté le 02 novembre 2012].

[14] DI MEO. G, Processus de patrimonialisation et construction des territoires. [En ligne]. Disponible : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934>. [Consulté le 05/ 01/2014], p : 3.

« Ce n'est pas une quelconque valeur intrinsèque de ces objets courants qui fait leur nouvelle qualité patrimoniale, pas même, forcément, leurs qualités esthétiques. C'est leur présence encore vibrante dans les représentations sociales ... ». [15]

Par conséquent, le patrimoine revêt désormais une valeur économique et devient un produit commercialisable au profit de des communautés locales. Cette valeur résulte d'une demande accrue se développe sur le marché. Cette demande favorise selon Ebelblutte : « ...l'avènement du « tout patrimoine » par des effets promotionnels de mode qui s'avèrent très rémunérateurs sur le plan économique. » [16]

### I.2.3. Du matériel à l'idéal :

Ce changement s'exprime par le glissement de la valeur de matérialité des objets étroitement circonscrits par leur enveloppe matérielle, vers son contenu idéal. Cette dimension intangible comprend selon EBELBLUTTE. S: « ...événements et manifestations sociales, traditions plus ou moins renouvelées (...), chansons, recettes culinaires et produits de pays, techniques et savoirs variés, cultures industrielles ». [17]

### I.2.4. De l'objet au territoire :

Le quatrième glissement concerne l'extension spatiale des valeurs patrimoniales initialement réduites à des objets, à des bâtiments et à des lieux de taille réduite, à des espaces plus étendus. En conséquences, des villages, des communes entières, des paysages et même de petites régions (parcs naturels, nationaux et régionaux), des quartiers urbains et des villes, des espaces industriels et maritimes, sont transformés par les procédures de conservation et de protection (classement ou inscription) en aires patrimoniales protégées. [18]

### I.2.5. De la culture à la nature :

EBELBLUTTE évoque que, le patrimoine concernait le plus, des biens résultant du travail humain en intégrant surtout : « ... des objets de culture, des artefacts fabriqués ou puissamment transformés par la créativité, par le travail humain, auxquels s'ajoutaient

---

[15] DI MEO. G, Processus de patrimonialisation et construction des territoires. [En ligne]. Disponible : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934>. [Consulté le 05/ 01/2014], p : 4.

[16] DI MEO. G, Processus de patrimonialisation et construction des territoires. [En ligne]. Disponible : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934>. [Consulté le 05/ 01/2014], p : 4.

[17] EBELBLUTTE. S, Introduction : reconversion et patrimoine au Royaume-Uni, In : Revue géographique de l'Est, 48/1-2, [En ligne]. Disponible : <http://rge.revues.org/1326>. [Consulté le 02 novembre 2012].

[18] DI MEO. G, Processus de patrimonialisation et construction des territoires. [En ligne]. Disponible : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934>. [Consulté le 05/ 01/2014], p : 5.

*éventuellement des valeurs esthétiques (ou artistiques) et des fonctions symboliques* ». [19] Le patrimoine comprend désormais, des biens d'ordre naturel, même si ces derniers ne se réfèrent plus à des qualifications sociales. La patrimonialisation du naturel, semble avoir davantage d'échos grâce au succès de la thématique du développement durable de la protection comme de la conservation environnementale. [20]

Cet élargissement thématique, temporelle et géographique s'accompagnait de l'apparition de nouvelles catégories patrimoniales. Le patrimoine industriel représente l'une de ces catégories. Cependant, l'appartenance du patrimoine industriel au corpus patrimonial était conditionnée essentiellement par la reconnaissance du lien entre le travail industriel et la dimension culturelle en tant qu'un travail d'art.

### I.3. Le travail industriel, un acte d'art :

Effectivement, la place de l'industrie dans la culture entant qu'un acte d'art constitue le fondement sur lequel se base l'appartenance des biens industriels dans le patrimoine culturel, comme le confirme **P. BERLIET** : « *Parler de la place du patrimoine industriel au sein du patrimoine culturel, s'est admettre que la culture industrielle est un élément de la culture (...)* ». [21] Selon **ANDRIEUX. J.Y.**, [22] l'ensemble des activités industrielles constitue une figure savant du travail artistique: « *... où il s'agisse de l'exploitation des gisements naturels, de la transformation des produits, de l'entrepôt des marchandises, la gamme des activités productives de l'homme et donc immense, montrant que la culture du travail est proprement inséparable de la culture en général.* » [23]

Ainsi, si l'art constitue une partie intégrante de la culture, le fait industriel constitue une forme spécifique et raisonnée de cet art, comme l'explique **Damien. R** [24] : « *Il n'y a pas*

---

[19] DI MEO. G, Processus de patrimonialisation et construction des territoires. [En ligne]. Disponible : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934>. [Consulté le 05/ 01/2014], p : 4.

[20] DI MEO. G, Processus de patrimonialisation et construction des territoires. [En ligne]. Disponible : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934>. [Consulté le 05/ 01/2014], p : 4.

[21] BERLIET. P, Une approche de la sauvegarde du patrimoine industriel. In : *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* Rapport du Colloque de Lyon- Patrimoine architectural- Rapports et études, N° 06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1978, p : 147.

[22] Un professeur en histoire de l'architecture moderne et contemporaine à l'Université Paris-Sorbonne. Ses travaux portent notamment sur l'histoire du patrimoine culturel et sur son identité durant la période contemporaine. Jean-Yves Andrieux a également travaillé sur le patrimoine industriel.

[23] ANDRIEUX. J.Y, 2011. *Introduction, patrimoine de France. Les plus beaux lieux du patrimoine industriel*, le collectif MICHELIN, 2011, p : 7.

[24] DAMIEN. R se basait dans son travail sur les théories de Proudhon. Pierre-Joseph Proudhon (1809- 1865) à est un polémiste, journaliste, économiste, philosophe et sociologue français. Ses théories furent (à côté de celles de Marx) le fondement des sciences économiques. Il s'intéressait ainsi, au lien existant entre l'art et l'industrie.

*de gout contre la raison (...) et ce qui tue l'art, c'est l'irrationnel* ». Alors, selon **Damien. R**, l'art trouve désormais sa place dans l' « **alphabet industriel** » novateur : « *Inscrites dans le « tableau raisonné » d'un alphabet industriel, les actions productives se développent selon une grammaire qui ordonne une logique collective d'affirmation. En résultent des compositions novatrices de matières et de gestes, d'adresses et de production* ». [25]

En conséquence, admettant que le travail industrielle est une action culturelle, toute composante matérielle (bâtiment, machine,...) constitue les traces voire les composantes du patrimoine culturel, ajoute **P. BERLIET** : « *Parler du patrimoine industriel immobilier et mobilier par préférence au patrimoine culturel classiquement appréhendé : le bâti et le mobilier, c'est reconnaître que le bâtiment et ses équipements, la fabrique et son agencement ainsi que le produit résultat du processus technologique et du tour de main professionnel sont les témoins d'une civilisation, sont porteurs d'un fait culturel.* ». [26] En effet, ces composantes matérielles constituent selon **BERLIET. P**, une preuve de l'ingéniosité de leurs auteurs que représentent (les architectes et les bâtisseurs d'usines et d'ateliers...) en faisant preuve de créativité, d'innovation et d'invention afin de répondre à des nouveaux besoins fonctionnels qu'ils devraient satisfaire : « *... manutention, stockage, ventilation, chauffage, éclairage, sécurité* » par la réalisation des solutions neuves et appropriées qui : « *...tranchaient radicalement avec l'environnement de l'époque* ». [27]

En conséquence, le patrimoine industriel et sa valorisation contribuent à la construction d'une culture scientifique et technique: « *... L'éveil au patrimoine commence par curiosité, par intérêt, par l'envie de savoir. Un objet anodin, une friche industrielle permet un début de questionnement. C'est une bonne voie d'accès à la démarche d'investigation. C'est une culture puisque c'est une invitation à transmettre et non à posséder. On étudie un héritage qui appartient à la société et non à tel ou tel individu. C'est bien qui nous relie* ». [28]

---

[25] DAMIEN. R, Le patrimoine peut-t-il être industriel, la proposition Proudhonienne, In : DAUMAS. J-C, *La mémoire de l'industrie, de l'usine au patrimoine*, presses universitaires de Franche-Comté. Les Cahiers de la MSH Ledoux, 2006, p : 31.

[26] BERLIET. P, Une approche de la sauvegarde du patrimoine industriel. In : *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* Rapport du Colloque de Lyon- Patrimoine architectural- Rapports et études, N° 06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1978, p : 147.

[27] *Ibid.*, p : 147.

[28] Pourquoi et comment étudier le patrimoine industriel ? BD n° 103-Novembre 2008. Inspection académique du Nord. ED. SCEREN. CRDP. Nord- Pas-De- Calais.

Enfin, suite à cette « *inflation patrimoniale* »<sup>[29]</sup>, le patrimoine industriel commençait à occuper une place qui remet en question toutes les notions traditionnelles : valeurs, composantes et sauvegarde. En effet, le patrimoine industriel est récent, lié au travail industriel dont la place de ce dernier dans l'acte culturel fait l'objet d'un débat sans cesse, son appréciation est due à sa dimension technologique et sociale et non pas esthétique ; son principes esthétique et sa matérialité sont totalement différentes, même sa valeur sociale est liée à la relation étroite et extrêmement particulière entre l'homme et le travail. En conséquence, le patrimoine industriel est devenu une partie intégrante du patrimoine culturel, toutefois, une composante spécifique. Cette spécificité peut se justifier en termes de composantes, et de valeurs patrimoniales.

## II. Le patrimoine industriel une composante spécifique du patrimoine culturel :

### II.1. Contexte d'apparition du patrimoine industriel :

Avant l'utilisation de l'expression « **patrimoine industriel** », l'étude et la sauvegarde des traces industrielles se référaient à « **l'archéologie industrielle** », cette expression était inventée par **Donald Dubley**,<sup>[30]</sup> et elle était utilisée pour la première fois dans un article par **Michel Rix**. Même si le terme « **archéologie industriel** » se considère comme étant récent, cette discipline remonte au **VIII<sup>e</sup> siècle**, et précisément au **1974** où il y a lieu la fondation du premier musée technique du monde « **le conservatoire des arts et des métiers à Paris** ».

Il fallait attendre près d'un siècle avant que la sauvegarde du patrimoine technique et industriel bâti commence à intéresser le grand public : la fondation du **Stockholm** du musée « **Skansen** », premier musée de plein air du monde, par le sociologue **Arthur Hazelier**, en **1891**. Au début du **XX<sup>e</sup> siècle**, ils sont apparus les premiers musées installés dans d'anciens sites industriels. En effet, suite aux mutations techniques, ainsi qu'aux destructions, entraînées par la **1<sup>e</sup> guerre mondiale** dans les années **20** et les années **30**, la création d'une nouvelle série de musées industriels. Après, avec l'anéantissement de la **2<sup>e</sup> guerre mondiale**, un effort sans précédent se suscitait, se traduisait par la réalisation de la **foundation of Ironbridge George Museum Trust**, en **1968** dans la vallée de la **Servern (Shropshire)**.<sup>[31]</sup>

---

[29] cette expression était utilisée par **Nathalie Heinich** dans son ouvrage « *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère* » pour la description de l'immense élargissement qu'a connu la conception patrimoniale depuis les années 1960.

[30] Professeur du latin à l'université de Birmingham- Angleterre.

[31] Organisation de l'héritage industriel qui gère actuellement 35 sites historique y compris Ironbridge Gorge à Shropshire.

Dans les années 70, et suite à la crise pétrolière, de nouvelles logiques économiques se constituaient, engendrant la fermeture de nombreux sites industriels, ce qu'on connaît aujourd'hui par le phénomène de « **désindustrialisation** ». Cependant ce phénomène a augmenté l'intérêt porté aux anciens sites et bâtiments industriels, en réponse à la disparition de la silhouette familière de l'usine en devenant une « **friche industrielle** »:

« (...) cet intérêt pour l'héritage matériel de l'industrie est contemporain de la rupture dramatique qu'a représenté la désindustrialisation qui, dans les vieilles régimes minières, sidérurgiques ou textiles, a multiplié les usines abandonnées ». <sup>[32]</sup>

L'Angleterre était le pays pionnier dans la conservation des bâtiments et des sites industriels, en réagissant contre les destructions causées par la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, accompagnées du phénomène traumatisant des destructions volontaires.

Au début des années 70 toute une série de musées était créée, où il y aura en 1973, le premier **Congrès international de l'archéologie industrielle** à **Ironbridge**, suivi par la deuxième rencontre tenue en 1975 à **Bochum**, où on a procédé à la sauvegarde des « **Puis Germinia** » de **Dortmund** construits en 1930, ce qui illustre une nouvelle tendance vers la sauvegarde des bâtiments anciens récents, « *les monuments de l'avenir* ». <sup>[33]</sup> En 1976, c'était le **Congrès international à l'Ecomusée Creusot Montceau**, <sup>[34]</sup> sur « *la conservation du patrimoine industriel dans sociétés contemporaines* », organisée par les deux conseils internationaux des musées (**ICOM**) et des monuments et des sites (**ICOMOS**), dépendants de l'**UNESCO**. Le colloque fut la première conférence internationale de cette ampleur où des sites et des monuments industriels ont été étudiés comme des éléments du patrimoine historique. <sup>[35]</sup> il avait trois axes principaux à étudier : l'inventaire du patrimoine industriel les composantes spécifiques du patrimoine industriel et la destination ou l'affectation des biens industriels conservés.

Dès lors, le patrimoine industriel était reconnu comme une composante intégrante du patrimoine culturel en général, il a bénéficié alors des opérations de sauvegarde à la fois, à

---

[32] DAUMAS. J. C, La mémoire de l'industrie, de l'usine au patrimoine, Paris : presses universitaires de Franche-Comté, 2006, p : 9.

[33] WEDHORN. M, Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe, In *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, p : 5.

[34] Un centre de l'industrie lourde française fondé en 1782 et développé après 1837 par la famille Schneider a été fermé en 1960, et quatorze ans plus tard, était fondé l'Ecomusée.

[35] US- ICOMOS, *Monumentum : numéro spécial*, n°9- volume 13, Belgium soleil liège, 1976, p : 4.

titre des monuments historique et, en tant qu'un patrimoine spécifique. Le fait que le « patrimoine industriel » constitue un patrimoine à part entière était traduit en 1978, en Suède, par la création Du *Comité International pour la Conservation du Patrimoine Industriel (TICCIH)*, dont les objectifs consistent à : « ...promouvoir la coopération internationale dans la préservation, la conservation, l'enquête, la documentation, la recherche, l'interprétation et la promotion de l'éducation du patrimoine industriel ». <sup>[36]</sup> Ce comité est l'auteur des deux chartes internationales sur le patrimoine industriel : Charte internationale de **Nyzhny Tagil** pour le patrimoine industriel élaboré en juillet 2003, ainsi que « **Les principes de Dublin** » pour la conservation des sites, constructions, aires et paysage du patrimoine industriel, élaborés conjointement par le **TICCIH** et l'**ICOMOS** en 2011.

Il faut noter ainsi, le rôle majeur qu'a joué le **Conseil de l'Europe** dans l'identification, l'inventaire et la sauvegarde du patrimoine industriel, en lui consacrant deux de ses colloques internationaux : le **Colloque international sur la situation du patrimoine bâti technique et industriel à Strasbourg (1985)** et, le **colloque international « Quelles politiques pour le patrimoine industriel ? Rapport du colloque de Lyon » à Strasbourg(1987)**.

Ainsi qu'aux colloques et textes internationaux voués au patrimoine industriel, plusieurs associations nationales et locales ont été créées, dont les plus remarquables sont : à Canada, l'**Association québécoise pour le patrimoine industriel (AQPI)** créée 1988 (une association à but non lucratif dont le rôle est de promouvoir l'étude, la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine industriel au Québec). <sup>[37]</sup> En France, un **Comité D'information Et De Liaison Pour L'archéologie, L'étude Et La Mise En Valeur Du Patrimoine Industriel (CILAC)** est fondé en 1979 (ayant pour but, de mettre en relation les organismes qui s'intéressent à l'étude et à la mise en valeur du patrimoine industriel (bâtiments et sites, instruments de production et produits, archives, iconographie, histoire orale) ; et de promouvoir en France les travaux relatifs à l'étude du passé industriel et au développement de la culture technique) . Ce grand nombre de manifestations d'associations et de rencontres consacrés au patrimoine industriel reflètent la place qu'occupe ce patrimoine dans la scène internationale, ainsi que sa spécificité due à sa nature, ses composantes et ses valeurs.

---

[36] TICCIH, Charte NIZHNY TAGIL pour le patrimoine industriel, adopté par le comité international pour la conservation du patrimoine industriel, juillet 2003, Russie.

[37] [www.aqpi.qc.ca](http://www.aqpi.qc.ca).

### II.2. Définition du patrimoine industriel :

*C'est quoi un patrimoine industriel ? En vertu de quoi des éléments ou des ensembles industriels feront-ils ou non partie du patrimoine industriel. ?* [38] Une question qui se pose jusqu'à nos jours. En effet, le « patrimoine industriel » est une notion renouvelable, tendant selon DE NOBLET, à inclure : « ... tout ce qui touche à la civilisation matérielle », [39] autrement dit : « (...) l'infrastructure matérielle laissée par une activité humaine passée ». [40]

En 1938, LAROSE a identifié sommairement le patrimoine industriel à travers des composantes-types, qui sont :

- **L'occupation de l'espace** : c'est l'organisation particulière qui ne le distingue pas seulement des autres activités humaines, mais aussi qui se varie d'une activité industrielle à un autre. [41]
- **L'architecture** : particulière et innovante, incorporant les avancées technologiques et du domaine de construction, afin d'aboutir une performance maximale du bâtiment industriel, vis-à-vis une variété de destinations : entreposage, transformation, etc. [42]
- **Design** : selon LAROSE. J-F, issu à la fois des parties vives que constituent les structures, machines,... etc., et aux formes architecturales dans un ensemble conçu en fonction du principe économique, qu'on trouve dans *les composantes accessoires* : composition et détails architecturaux, éléments décoratifs, ...etc. [43]
- **Structures et ouvrages de génie civil** : cela inclut les structures et les ouvrages d'art, souvent nécessaires à son fonctionnement : ponts, pylônes, barrages, conduits, réservoirs, canaux, ...etc., en réponse à de multiples contraintes, ces structures mettent scène eux-mêmes les connaissances liés aux techniques ainsi qu'aux matériaux de construction. [44]

---

[38] LAROSE. J-F. *Patrimoine industriel, Villes industrielles, aménagements urbains, muséification, identité*. Colloque international, Patrimoine culturel et désirs de territoires : vers quel développement ?, Université de Nîmes, France, février 2010, p : 223.

[39] DE NOBLET. J, *Etude et mise en valeur du patrimoine industriel (remarques technique)*, Technique et culture, 1979, p : 94.

[40] SCHWEIZER. A, *Le patrimoine industriel à Genève*. Conférence du 5 juin 2001 à l'Ecole d'Ingénieur de Genève, Association pour le patrimoine industriel (APIC), p : 22.

[41] RAUTENBERG. M, De l'histoire au patrimoine. In : *la reconversion des sites et des monuments industriels, mémoire de travail*, Ministère de la culture et de la communication, Roubaix- France, 2009, p : 14.

[42] LAROSE. J-F. *Patrimoine industriel, Villes industrielles, aménagements urbains, muséification, identité*. Colloque international, Patrimoine culturel et désirs de territoires : vers quel développement ?, Université de Nîmes, France, février 2010, p : 223.

[43] *Ibid.* p : 224.

[44] *Id.* p : 224.

- **Machineries, machines, instruments, outils** : selon **LAROSE**, ces éléments constituent le cœur de l'entité industrielle, ils représentent selon lui : « ... *une logique technique au sein de l'usine sans lesquels et le n'avait pas beaucoup de sens.* ».<sup>[45]</sup> cette importance est justifiées par **WEHDORN** : « ... *la grosse machine est fortement liée au bâtiment qui le contient, dont l'architecture est alors spécialisée...* ».<sup>[46]</sup>
- **Savoir-faire** : il constitue la dimension intangible et fondamentale du patrimoine industriel, il inclut : les connaissances scientifiques et technologiques, les métiers, les procédés de gestion, l'organisation du travail, les modes de financement des activités, ... etc. Cet intérêt porté aux savoir-faire a selon **DEFOLSSE**, un double objectif : « ... *conserver la mémoire [et] maintenir la possibilité de créer de nouvelles techniques ou de nouveaux produits à partir des richesses du passé...* ».<sup>[47]</sup> Cet aspect intangible était signalé par la **Charte de NIZHNY TAGIL (2003)** comme une : « ...*source d'importance capitale dont la perte peut être irremplaçable, [et qui doit] être soigneusement enregistrées et transmises aux jeunes générations* ».<sup>[48]</sup>
- **Les réseaux d'échange** : transportant selon **LAROSE** : « ...*autant les ressources humaines (savoir-faire) que les matières premières, les sources d'énergie et les produits finis ou semi-finis. Ces réseaux sont une donnée capitale de la production industrielle...* »<sup>[49]</sup>
- **Dessin industriel** : qui constitue selon **LAROSE** : « ... *l'instrument majeur de la technologie et de l'industrie. Il joue un rôle important dans l'évolution des capacités de production et possède une indéniable signification esthétique, malheureusement peu connue...* ».<sup>[50]</sup>

---

[45] LAROSE. J-F. *Patrimoine industriel, Villes industrielles, aménagements urbains, muséification, identité*. Colloque international, Patrimoine culturel et désirs de territoires : vers quel développement ?, Université de Nîmes, France, février 2010, pp. 223-230. [42] WEHDORN. M, Mécanismes de protection et spécificité du patrimoine industriel : le contexte international, In : *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* Rapport du Colloque de Lyon –Patrimoine architectural- Rapports et études, n° 06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987.

[46] WEDHORN. M, Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe, In *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, p : 47.

[47] DEFOLSSE. C & LIFOOGHE. C, 2002. La valorisation du patrimoine productif comme levier de développement local. In : *Grange, A.-M. & Bazin, M., Les urbanistes et le patrimoine*. Les cahiers de P.I.A.T.E.U.R. n° 16, Presses universitaires de Reims, Reims, 2002, p : 123.

[48] TICCIH, Charte NIZHNY TAGIL pour le patrimoine industriel, adopté par le comité international pour la conservation du patrimoine industriel, juillet 2003, Russie.

[49] LAROSE. J-F. *Patrimoine industriel, Villes industrielles, aménagements urbains, muséification, identité*. Colloque international, Patrimoine culturel et désirs de territoires : vers quel développement ?, Université de Nîmes, France, février 2010, p : 223.

[50] *Ibid.* p : 223.

De surcroît, à partir du **congrès international à Creusot-Montceau en 1976** : de nouvelles composantes étaient introduites au corpus du patrimoine industriel :

- **Archives et documents** : ils recouvrent : « *L'ensemble des documents écrits, graphiques, photographiques ou autres utilisés à des fins de recherche, de production, d'évaluation et de négociation en ce qui concerne les sites, les édifices et les équipements en question. Tous documents administratifs, juridiques ou autres, se rapportant au patrimoine industriel* ». [51]
- **Produits d'industrie** : L'ensemble des produits résultant des activités industrielles.

En 2003, dans **charte de NIZHNY**, le patrimoine industriel était identifié par la valeur historique, sociale, architecturale ou scientifique, entant que vestiges de la culture industrielle qui, englobent non seulement les biens étroitement liés à l'activité industrielle, mais aussi : « (...) *lieux utilisés pour des activités sociales en rapport avec l'industrie (habitations lieux de culte et d'éducation* ». [52] La notion du patrimoine industriel était davantage enrichie en introduisant la notion du contexte. Le contexte du patrimoine industriel était exhaustivement expliqué dans **CHARTRE DE PARIS, Principes de Dublin** : « ... *l'intérêt du patrimoine industriel réside (...) dans leur contexte et le paysage industriel qu'il forme (...)* ». [53]

### II.3. La classification du patrimoine industriel :

Le patrimoine industriel est complexe, immense et multiforme, dont chaque activité industrielle revête des caractéristiques spécifiques à elle. En conséquence, toute étude ou conservation requiert la connaissance de ces caractéristiques. Selon **Rahola E-C et Garcia Dorel Ferré**, [54] la classification des biens composant le patrimoine industriel peut se faire en fonction de trois facteurs: La typologie industrielle ; les aires thématiques ; et es périodes historiques :

---

[51] YSAR. Y. R, Patrimoine industriel et société contemporaine, Colloque international tenu à l'Ecomusée de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines, In ERDOS. A. *La muséologie, sujet d'exposition, la conservation des collections exposées, un Musée des techniques de sécurité industrielle*, Le Musée National de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Museum Vol (24), n° 4, Paris, 1977, p: 240.

[52] PIEDALUE. G, *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, p : 318.

[53] TICCIH- ICOMOS, Principes conjoints TICCIH-ICOMOS pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine, *XVII<sup>ème</sup> Assemblée générale*, Paris, 2011.

[54] RAHOLA. E-C & DOREL FERRE. G, *Le patrimoine industriel, un bilan d'étape*, n°405, p: 127.

II.3.1. Classification suivant la typologie des bâtiments et des machines	
1. <b>Lieux de production</b> : ateliers, moulins, et usines, mines et lieux où se produit tout type de processus productif et de transformation.	
2. <b>Magasins et entrepôts</b> : comprennent les locaux de stockage des matières premières, des produits finis et semi-finis.	
3. <b>Les services et les approvisionnements énergétiques</b> : lieux de production et de transmission et d'utilisation de l'énergie et les lieux de stockage et de purification de l'eau.	
4. <b>Communication</b> : les moyens de transport de personnes et de marchandises, leurs infrastructures : voies fluviales, ports, lignes de trains et gares, routes et aéroports.	
5. <b>Lieux sociaux</b> : comprennent les lieux d'activités ayant lien avec l'activité industrielle : quartiers, villages ouvriers, avec leurs habitations, les services, les écoles et les lieux de culte.	
II.3.2. Classification suivant les aires thématiques :	
<b>Bâtiments</b>	1. <b>Industries alimentaires</b> : elles comprennent les moulins à vents et moulins à eau, brasseries, abattoirs, usines de denrées alimentaires,... etc.
	2. <b>Industries minières</b> : elles comprennent les mines avec puits, chevalets d'extraction, tours d'extraction et bâtiments machines, bâtiments de houillères, salines.
	3. <b>Industries métallurgiques et industries des matériaux de construction</b> : hauts fourneaux et forges, fours à chaux à ciments et à tuiles, fours à porcelaine et fours à verrerie.
	4. <b>Industrie sylvicole et textile ; scieries, usines à pâtes à papier et de papier ; serres, filatures et usines de tissage, usines textiles.</b>
	5. <b>Maisons ouvrières</b> : maisons ou autres habitations, lavoirs.
<b>Structures</b>	6. <b>Transports et alimentation en eau</b> : ces structures comprennent les rues, ponts de bois, de pierre, d'acier et de béton, voies ferrées et gares, viaducs, tunnels, barrages, aqueducs, châteaux d'eau et réservoirs, stations de pompage, usines d'eau, installation de pompage, usines d'eau, installations de pompage d'eaux résiduelles, installations de drainage, supports de grue, tours de levage, ports, phares, docks, entrepôts, canaux.
	7. <b>Alimentation en énergie</b> : stations hydro-électriques, usines à gaz, réservoirs de gaz, salles des machines, réservoirs à pétrole.
II.3.3. Classification suivant les périodes historiques :	
1. <b>La période préindustrielle</b> : cette période concerne les édifices et les installations antérieurs à l'industrialisation, dont les produits n'étaient pas destinés à la consommation locale.	
2. <b>La période de première industrialisation du XIX siècle</b> : cette période est caractérisée par l'usage systématique de l'énergie hydraulique et du charbon, la construction des chemins de fer, l'exploitation des bassins miniers, la production massive de tissus de coton.	
3. <b>La période de la deuxième industrialisation (1900- 1950)</b> : cette période commence essentiellement au début du XXe siècle, elle est caractérisée par l'usage de l'électricité, l'exploitation du pétrole, la protection d'automobiles et plus tard d'avions. Les principales infrastructures délaissent les bassins intérieurs pour s'installer près des ports.	
4. <b>La période post-industrielle (1950 jusqu'à aujourd'hui)</b> : cette période commence avec le grand changement technologique de l'après-guerre mondiale, elle se caractérise essentiellement par des activités de commerce, d'échange et de tourisme.	

**Tableau 1** : La classification du patrimoine industriel selon **RAHOLA. E-C, DOREL FERRE.**

**G et WEDHORN. M.** Source : Auteur.

### III. Valeurs spécifiques au patrimoine industriel :

#### III.1. Valeur de témoignage :

La valeur de témoignage que porte le patrimoine industriel était mise en question par Proudhon en 19<sup>e</sup> siècle : « ...peut-être pourrions-nous alors avancer dans l'élaboration d'une mémoire prometteuse de l'industrie ? »<sup>[55]</sup> et annoncée par la Charte de NIZHNY TAGIL: « *Le patrimoine est le témoignage des activités qui ont eu lieu et qui ont encore des conséquences historiques profondes* ». <sup>[56]</sup> Si on confronte cette définition à la proposition proudhonienne qui considère l'industrie comme étant la génératrice de : « ... *la mobilité des êtres et déplacement des choses, la métamorphose des fonctions et l'échange des identités [qui] sont les clefs d'une société dynamique* », et celle d'ICOMOS-UNESCO : qui considère que : « *le processus global d'industrialisation (...) constitue une étape majeure de l'histoire et son patrimoine revêt une importance significative dans le monde contemporain* », <sup>[57]</sup> on finit par comprendre que le patrimoine de l'industrie n'est pas un simple témoin de L'histoire, il est aussi son générateur.

En effet, un ensemble industriel n'est pas qu'un simple lieu production, <sup>[58]</sup> il témoigne des changements fondamentaux concernant les procédés de fabrication des objets de la vie quotidienne, la division du travail, les progrès technologiques, les évolutions démographiques, en résumé tous les grands changements économiques, <sup>[59]</sup> il fait rappels aussi de l'art de construire, d'habiter, de travailler, de passer ses loisirs des générations précédentes. <sup>[60]</sup>

Alors, selon M.Wehdorn : « *Notre existence entière est fonction de l'expansion industrielle ; de même tout notre environnement est déterminé par : des objets des emplacements à usages techniques industriels et des paysages industriels* », <sup>[61]</sup> et le patrimoine industriel contribue à

---

[55] PROUDHON, programme révolutionnaire de juillet 1848 (cité dans DAMIEN. R, Le patrimoine peut-t-il être industriel, la proposition Proudhonienne, In : DAUMAS. J-C, *La mémoire de l'industrie, de l'usine au patrimoine, presses universitaires de Franche-Comté*. Les Cahiers de la MSH Ledoux, 2006, 426 p).

[56] PIEDALUE. G, *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, p : 318 .

[57] TICCIH- ICOMOS, Principes conjoints TICCIH-ICOMOS pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine, *XVII<sup>ème</sup> Assemblée générale*, Paris, 2011.

[58] BERGERON. L, DOREL FERRE. G, Le patrimoine industriel, un nouveau territoire, Ed Leiris, Paris, 1996, p : 27.

[59] PIEDALUE. G, *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, p 317.

[60] LINSTER. G, Faire parler les monuments industriels, Denk-und Mahnmal, Forum 211, Novembre 2001, p : 41.

[61] WEHDORN. M, Mécanismes de protection et spécificité du patrimoine industriel : le contexte international, In : *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* Rapport du Colloque de Lyon –Patrimoine architectural- Rapports et études, n° 06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987.

une compréhension accrue de l'évolution historique, à travers ses aspects sociaux, économiques, politiques, architecturaux et technologiques. [62]

### III.2. Valeur d'urbanité : [63]

Selon **BERNARD REICHEN**, le patrimoine industriel est l'auteur d'un « *récit urbain* » que représente l'évolution de la ville en tant que productrice de richesse et un centre de services, la naissance d'une société urbaine contemporaine, et la manifestation du phénomène de « *délocalisation industrielle* ». [64] Donc le patrimoine industriel n'est plus seulement un témoin du récit urbain, mais aussi ce qui était avant son générateur, et qui devient aujourd'hui selon **HUME. J**, la clé de sa compréhension : « *Dans le passage d'un monde rural aux sociétés urbaines, c'est souvent l'usine qui a fait la ville (...)* ». [65]

### III.3. Valeur scientifique et technique :

Selon **Charte de NIZHNY TAGIL**, la valeur scientifique se réfère à la fois, à l'industrie, et l'ingénierie de la construction, [66] dans ce cas le patrimoine industriel célèbre cette valeur dans sous ces deux formes. D'abord, le patrimoine industriel met en lumière l'évolution scientifique et technologique, en illustrant : « *l'intelligence de la série* » [67] relatives aux différentes activités industrielles, ainsi que de l'évolution de la société ou des arts, [68] en fournissant selon **Damien .R** : « *... l'alphabet polytechnique de l'ordre produit de même que créer ou construire est joindre, lier, unir, égaliser, dresser, (...) organiser, machiner, (...)* ». [69]

En outre, le patrimoine industriel montre le talent d'un génie constructeur à travers les

---

[62] PIEDALUE. G, *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, P : 318 .

[63] Cette notion était utilisée par NATHALIE HEINICH et par BERNARD REICHEN

[64] BERGERON. L, Introduction générale. In : *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* Rapport du Colloque de Lyon- Patrimoine architectural. Rapports et études, n°06. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, pp.17-20.

[65] HUME. J, « Architecture et structures industrielles : conservation et réutilisation, le cas écossais », In *Rapport du Colloque de Lyon- Patrimoine architectural. Rapport et études, n°6*, Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, p : 38.

[66] PIEDALUE. G, *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, p : 318.

[67] DAMIEN. R, Le patrimoine peut-t-il être industriel, la proposition Proudhonienne, In : DAUMAS. J-C, *La mémoire de l'industrie, de l'usine au patrimoine*, presses universitaires de Franche-Comté. Les Cahiers de la MSH Ledoux, 2006, p : 426.

[68] TICCIH- ICOMOS, Principes conjoints TICCIH-ICOMOS pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine, *XVII<sup>ème</sup> Assemblée générale*, Paris, 2011.

[69] DAMIEN. R, Le patrimoine peut-t-il être industriel, la proposition Proudhonienne, In : DAUMAS. J-C, *La mémoire de l'industrie, de l'usine au patrimoine*, presses universitaires de Franche-Comté. Les Cahiers de la MSH Ledoux, 2006, p : 426.

manières de construire, souvent de façon innovante et exemplaire, <sup>[70]</sup> et selon **NOURISSIER. G** : « ... avec des outils qui furent toujours à un moment à la pointe des hardiesses et innovations technologiques » <sup>[71]</sup> à la recherche d'une construction économique et efficace aux services de l'industrie. <sup>[72]</sup>

### III.4. Valeur sociale :

Le patrimoine industriel ne constitue pas seulement un témoin de l'évolution scientifique et technologique de l'activité industrielle, mais aussi un lieu de travail, d'activité humaine et de liens sociaux. En effet, selon **ALOIS RIEGLE** : « *Le patrimoine industriel possède une grande valeur sociale et sentimentale : il témoigne des rapports entre l'homme et le travail...* ». <sup>[73]</sup> Par conséquent, sans parler de l'homme et de la société, le patrimoine industriel échoue dans sa dimension culturelle. <sup>[74]</sup>

### III.5. Valeur architecturale :

#### III.5.1. Espace évolutif :

Selon **PROST**, Rattachés au monde de production, les bâtiments et les sites industriels font toujours l'objet de rapides mutations économiques et technologiques et contraints par les dictats du marché, Par conséquent, ils sont toujours conduits à évoluer sous l'effet de l'installation de nouvelles machines, de l'utilisation d'une nouvelle source d'énergie, de la fabrication de nouveaux produits. <sup>[75]</sup> Donc : « *Le site industriel est, par excellence, un lieu où triomphe l'éphémère, le temporaire, le provisoire, le passager* », ajoute **Andrieux. J.Y** ; <sup>[76]</sup>. Cependant, selon **PROST. P** cette capacité évocatrice du passé risque de disparaître dans le cas des changements radicaux d'affectation : « ...lorsque leur activité cesse, leurs

---

[70] Greffe. X, Le patrimoine comme ressource pour la ville, In : *Les annales de la recherche urbaine*, n° 86, Paris, 1997, p : 29.

[71] NOURISSIER. G, Transformer, une nouvelle discipline de la continuité urbaine, [en ligne]. Disponible : [http://www.constructif.fr/bibliotheque/2002-5/transformer-une-nouvelle-discipline-de-la-continuite-urbaine.html?item\\_id=2422](http://www.constructif.fr/bibliotheque/2002-5/transformer-une-nouvelle-discipline-de-la-continuite-urbaine.html?item_id=2422). [Consulté le 13/12/2013], 2002.

[72] MAMALOUKAKI. C, *Créativité architecturale dans les friches culturelles : architecture industrielle, reconversion des espaces industriels, cas particuliers*. In : LUCCHINI. F, *De la friche industriel au lieu culturel, Colloque international pluridisciplinaire, le 14 juin 2012, Université de Rouen, Atelier 231, 2012*, p : 105.

[73] WEDHORN. M, Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe, In *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, p : 45.

[74] Pourquoi et comment étudier le patrimoine industriel ? BD n° 103-Novembre 2008. Inspection académique du Nord. ED. SCEREN. CRDP. Nord- Pas-De- Calais

[75] PROST.P, Transformer et conserver. In : *cité de l'architecture et du patrimoine*, Histoire et actualité du patrimoine industriel, 2012, p : 27.

[76] PIEDALUE. G, *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, p : 317.

*caractéristiques physiques et fonctionnelles les laissant sans doute plus disponibles que bien d'autres patrimoines pour connaître un changement complet d'affectation* ». [77]

Particulièrement, les friches situées au plein cœur de la ville, constituent selon **Audrey Denise**, et **Marie Hubert** un enjeu plus important qu'une friche situant en périphérie d'une commune rurale, en devenant par conséquent : « ... dans l'espace urbain, au cœur des réflexions quant au devenir des territoires ». [78]

### III.5.2. Gros œuvre existant est solide.

Selon **BERNARD REICHEN**, les bâtiments industriels particulièrement construits en XIXe siècle étaient conçus « *pour durer* », en utilisant des matériaux qui leur assurent une certaine longévité : pierre, brique, bois et plus-tard fonte et fer. Leur mise en œuvre se caractérisait par soin apporté à la conception et à la réalisation des détails architecturaux, à la décoration, en traduisant un souci des concepteurs de produire une architecture de la plus haute qualité. Donc, selon **BERNARD REICHEN** : « ... le bâtiment industriel fournit un gros œuvre existant, dont la solidité est éprouvée (...). Leurs dimensions sont d'ailleurs soient supérieures aux structures récentes et peuvent garantir une résistance et une durée de vie supérieure, sous réserve que la vérification (calcul et tests) ait été effectuée et que leur résistance au feu soit assurée. En outre, le bâtiment industriel offre des éléments de structure existants : « ...des planchers, des poteaux, une couverture existants, s'ils sont gains, peuvent remplir une fonction aussi bien que des structures nouvelles ... ». [79]

### III.5.3. Opportunité de créativité architecturale :

Le réemploi des sites et bâtiments industriels présente une possibilité de création architecturale de haute qualité aussi bien que dans la construction neuve ; cette opportunité est fournie par les espaces généralement surdimensionnés, les structures solides et les dispositions architecturales qui peuvent générer des conceptions nouvelles. [80]

---

[77] PROST.P, Transformer et conserver. In : *cité de l'architecture et du patrimoine*, Histoire et actualité du patrimoine industriel, 2012, p : 27.

[78] AUDREY. D, Hubert. M, Les friches industrielles, un potentiel foncier pour la ville : essai de classification dans le département des Yvelines.

[79] REICHEN. B, Aspects économiques des opérations de reconversion. In : *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ? Rapport du Colloque de Lyon-Patrimoine architectural- Rapports et études*, n°06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, p : 44.

[80] *Ibid.*, p : 44.

### III.5.4. Image spécifique de la ville :

Selon **REICHEN**, la conservation d'ensembles industriels permet de préserver l'image d'un quartier, toute intervention visant à faire revivre un ensemble abandonné peut avoir un impact plus positif qu'une construction neuve, ajoute ce dernier :

*« La perspective d'avoir près de chez eux, un terrain vague à l'abandon pendant plusieurs années, puis un chantier, puis une construction nouvelle, introduisant des changements toujours bien accueillis, font que les habitants accueillent particulièrement bien l'idée de reconvertir un édifice. Plus que les constructions modernes, l'architecture industrielle donne une impression de solidité, d'épaisseur, de permanence qui rassure et sécurise. De plus, les constructions anciennes sont généralement à l'alignement des rues, et composent des îlots bien définis qui sont la matière même des tissus urbains (...) ».* [81]

### III.6. Valeur esthétique :

Le bâtiment industriel est souvent considéré inesthétique, cependant, selon **PIEDALUE. G** : « ... il suffit de comprendre la raison d'être de ce « *style architectural* » pour en apprécier toute la flexibilité et le fonctionnalisme ». [82]

D'abord, par définition une industrie est en métamorphose constante, en réponse à des dynamiques internes et à des influences externes, ce qui implique deux caractères fondamentaux : la diversité ou la singularité et la flexibilité. Selon, **Gary Laski** : « *L'architecture pour être valable en tant qu'utilitaire, doit être singulière. Tout bâtiment est en soi particulier, dans la mesure où il s'inscrit dans l'espace urbain ; de même, dans la mesure où il remplit une fonction dictée par l'urbanisme, dans l'organisation de la cité, il est une partie de l'universel urbain* », [83] il en résulte : « ... au sein d'une même industrie une diversité de structures et de contextes touchant la transformation, la manufacture, l'entreposage et le transport... ». [84]

De même la durabilité du bâtiment industriel demande qu'il soit évolutif, selon **CREMNIZER. J.-B** : « ... [Afin] *d'implanter les infrastructures nécessaires pour demeurer*

---

[81] REICHEN. B, Aspects économiques des opérations de reconversion. In : Quelles politiques pour le patrimoine industriel ? Rapport du Colloque de Lyon-Patrimoine architectural- Rapports et études, n°06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, p : 45.

[82] PIEDALUE. G, *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, p : 318.

[83] LASKI. G, Le design, théorie esthétique de l'histoire industrielle. Version 1- Université de Paris- Est, Marne-la-Vallée. Sous la direction de DELSOL. G. 2012. P : 255.

[84] PIEDALUE. G, *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, p : 318.

*la fine pointe technologique et de renouveler ou de modifier les installations périmées* ». Ainsi, Les matériaux et textures sont également spécifiques : fonte, acier, verre, brique industrielle, ...etc., qui sont : « ... *assemblés dans des systèmes constructifs particuliers, qui permettent notamment le franchissement de grandes portées afin de libérer au maximum d'espace de production de toute entrave structurelle, l'espace intérieur est souvent constitué de grands volumes avec des hauteurs conséquentes, baignés d'une lumière zénithale et ponctués de trames de poteaux répétitive* »s. <sup>[85]</sup> Ainsi, les bâtiments industriels illustrent le développement du dessin technique, du calcul de résistance des matériaux tels le métal et le béton armé.

En conséquence, au-delà des attraits d'un habillage stylistique ou d'un décor ajouté, le patrimoine industriel se rend aux différents intérêts architecturaux et esthétiques en général, où : « ...*le sériel, le banal, le fonctionnel constituent désormais les critères d'intérêt pour l'historien* ». <sup>[86]</sup> On parle ici de la beauté utilitaire. **Gary Laski** : résume l'esthétique industrielle en trois aspects fondamentaux : « ...*ce qui en fait une œuvre d'art, utilitaire, est triple : le bâtiment demeure fonctionnel, en état de durer, il représente un moment historique et technique, et sa qualité esthétique le distingue des autres bâtiments* ». Donc un bâtiment industriel doit : «... *concilier le beau, le vrai et l'utile* ». <sup>[87]</sup>

Ces aspects peuvent se traduire selon **Creznizer** par : « [le] *potentiel de surfaces et volumes souvent gigantesques. La porosité les différents espaces de la friche, en termes de circulations faible épaisseur des murs, absence d'isolation acoustique et thermique* », ainsi que, « (...) *la puissance des structures, la fonctionnalité des espaces (...)* », <sup>[88]</sup> « *le rapport entre les partis pris constructifs, les choix de matériaux, les articulations de l'enveloppe sur le contenu et les exigences propres du travail et de la technique* », <sup>[89]</sup> et enfin, « *Les infrastructures, ponts roulants, machines et objets abandonnés, relatant la mémoire de l'activité ancienne et participent à l'esprit des lieux (genius loci) ; les textures des murs et*

---

[85] CREMNIZER. J.-B, Réinvestir l'existant, la créativité architecturale dans les friches culturelles. In : *Lucchini, F, De la friche industriel au lieu culturel, Colloque international pluridisciplinaire, le 14 juin 2012, Université de Rouen, Atelier 231, 2012*, p : 23.

[86] BERGERON. L, DOREL FERRE. G, Le patrimoine industriel, un nouveau territoire, Ed Leiris, Paris, 1996, p :54.

[87] LASKI. G, Le design, théorie esthétique de l'histoire industrielle. Version 1- Université de Paris- Est, Marne-la-Vallée. Sous la direction de DELSOL. G. 2012, p : 355.

[88] ANDRIEUX. J.Y, 2011. *Introduction, patrimoine de France. Les plus beaux lieux du patrimoine industriel*, le collectif MICHELIN, 2011, p: 9.

[89] *Ibid.*, p : 10.

*leurs coloris portent les cicatrices du passé, et se métamorphosent sous l'effet de la lumière* ». <sup>[90]</sup> Tous ces éléments constituent désormais l'identité du patrimoine industriel.

### III.7. Valeur économique et environnementale :

Les sites industriels représentent un potentiel de réaménagement, dont l'exploitation constitue un grand intérêt, d'abord économique. En effet le bâtiment industriel offre *des surfaces disponibles parfois très importantes*, et un gros œuvre dont l'exploitation réduit les dépenses lors de la construction neuve. Selon **BERNARD REICHEM** : « ... généralement, le cout du gros œuvre dans la construction neuve est de 40% et, en dehors de toute autre considération, la recherche de l'économie de cette dépense devrait être recherchée. (...) ».

Ainsi, selon **BERNARD REICHEN** : « *le cout des fondations spéciales et des incertitudes liées à la résistance du sol, dont les dépenses sont parfois considérables, peuvent aussi justifier les- ré- utilisations de bâtiment. De plus, les études et les forges de renaissance de sol sont également très élevées.* La réutilisation de bâtiments existants permet donc *non seulement d'économiser ces dépenses, mais aussi d'avoir la certitude qu'il n'y aura pas de désordre provenant de la mauvaise résistance du sol* ». <sup>[91]</sup>

La reconversion d'un ensemble industriel peut ainsi mettre en disposition des réseaux enterrés et des voiries existantes, limitant aussi les dépenses de collectivités locales, ajoute **BERNARD REICHEM** : « *Les installations d'assainissement d'une ancienne usine sont généralement surdimensionnées par rapport aux besoins nouveaux et bien conservées puisque ce sont des ouvrages enterrés ... [De même]... les livraisons d'énergie (électricité et gaz, et eau) sont assurées en quantité suffisante* ». Enfin, les voiries (chaussées et trottoirs, mobilier urbain, et même planification) existent tant à l'intérieur des ilots qu'à proximité immédiate. <sup>[92]</sup>

---

[90] CREMNIZER. J.-B, Réinvestir l'existant, la créativité architecturale dans les friches culturelles. In : *Lucchini, F, De la friche industriel au lieu culturel, Colloque international pluridisciplinaire, le 14 juin 2012, Université de Rouen, Atelier 231, 2012*, p : 23.

[91] REICHEN. B, Aspects économiques des opérations de reconversion. In : *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ? Rapport du Colloque de Lyon-Patrimoine architectural- Rapports et études, n°06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987*, p : 44.

[92] *Ibid.* p :44.

### III.8. Valeur foncière :

LA friche industrielle offre par sa récupération de nouveaux potentiels fonciers pour la ville. <sup>[93]</sup> En effet, la friche industrielle présente la possibilité la densification du tissu urbain d'une commune. <sup>[94]</sup> La reconversion et la réhabilitation présente une grande opportunité pour récupérer du foncier dans des endroits rares et stratégiques se trouvant souvent au cœur de la ville. <sup>[95]</sup> Ainsi, *la reconversion de ces terrains offre une opportunité de donner un nouveau souffle pour la ville, et d'améliorer l'environnement de la population.* <sup>[96]</sup> La friche industrielle permet donc, *l'apparition des quartiers novateurs symbolisant ce renouveau urbain.* <sup>[97]</sup>

### Conclusion :

Les bâtiments et les ensembles industriels peuvent montrer un grand intérêt patrimonial, c'est pourquoi ils doivent se bénéficier du même degré de protection que les autres bâtiments historiques. Cependant, cet intérêt est purement spécifique à leur nature industrielle et les critères qui mesurent leurs valeurs sont différents de ceux des autres types de patrimoine culturel bâti. En conséquence, tout processus de sélection ignorant cette spécificité risque de mettre à l'écart ces bâtiments et ces ensembles spécifiques au profit des édifices plus anciens ou esthétiquement plus attrayants. En conséquence, en 2003, la **Charte NIZHNY TAGIL** a signalé que : « *Le patrimoine industriel devrait être considéré comme une partie intégrante du patrimoine culturel en général [Cependant], sa protection doit prendre en compte sa nature spécifique* ». <sup>[98]</sup>

En admettant que l'identification et la sélection sont les premières conditions vers une protection légale des bâtiments et des ensembles industriels, leur intégration appropriée dans les modes de sélection du patrimoine culturel bâti tout en tenant compte de leur spécificité est un facteur fondamental dans leur protection.

---

[93] AUDREY. D, Hubert. M, Les friches industrielles, un potentiel foncier pour la ville : essai de classification dans le département des Yvelines, p : 12.

[94] *Ibid.*, p: 12.

[95] *Id.*, p: 12.

[96] *Id.*, p: 12.

[97] EBELBLUTTE. S, Introduction : reconversion et patrimoine au Royaume-Uni, In : Revue géographique de l'Est, 48/1-2, [En ligne]. Disponible : <http://rge.revues.org/1326>. [Consulté le 02 novembre 2012].

[98] TICCIH, Charte NIZHNY TAGIL pour le patrimoine industriel, adopté par le comité international pour la conservation du patrimoine industriel, juillet 2003, Russie.

### Introduction :

La sélection des biens culturels se base sur un ensemble de modes qui assurent un passage d'un nombre assez large des biens susceptibles d'avoir un intérêt patrimonial à un nombre limité des biens montrant l'intérêt le plus important, et méritant ainsi la protection. A travers ce chapitre on va essayer d'expliquer ces différents modes, la relation de complémentarité qui existe entre eux et de déduire l'importance de l'évaluation dans la garantie d'un passage raisonné et objectif d'un mode à un autre. De plus, analyser les différentes formes d'intégration des bâtiments et des ensembles industriels dans ces modes de sélection afin de savoir si le patrimoine industriel est soumis à l'évaluation du patrimoine culturel en général ou il nécessite une évaluation qui lui est spécifique.

### I. Les modes de sélection du patrimoine culturel bâti :

#### I.1. L'inventaire :

L'inventaire constitue à la fois l'un des modes de sélection des biens culturels et l'un des moyens adoptés pour l'identification des substances du patrimoine culturel et pour construire une « base de donnée », dans un périmètre chronologique et géographique plus ou moins étendu. L'inventaire permet de couvrir d'avantage un nombre assez large de biens et dans un délai plus ou moins court. <sup>[99]</sup>

Cependant, pour **Robin Thornes**, afin qu'ils soient valables, les inventaires doivent remplir les conditions suivantes :

- Contenir les informations nécessaires aux usages concernés,
- Les informations sont consignées suivant un schéma normalisé,
- Les inventaires sont réalisés dans un délai suffisamment bref pour qu'elles soient utiles, et sous une forme commode. <sup>[100]</sup>

---

[99] European Union, *Council of Europe, Guidelines on cultural heritage: Technical tools for heritage conservation and management*, Council of Europe, 2012, p: 19.

[100] THORNES. R, *Evolution de l'inventaire : nouvelles priorités et nouvelles approches*, In Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe, In *Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Education nationale et de la Culture - Direction du patrimoine*, Nantes, Vol. 28.

Selon DE MASSARY, COSTE et VERDIER, L'inventaire est fondé essentiellement sur deux approches hiérarchiques et complémentaires :

- **Le recensement** : il permet de couvrir d'une manière plus rapide un territoire souvent immense, il répond ainsi aux situations d'urgence qu'engendrent les mutations, les transformations ou les destructions qui mettent en menace le patrimoine bâti.
- **L'étude** : elle vise à traiter d'abord les données accumulées à l'aide du recensement (**recherches collectives**) puis, approfondir les recherches pour chacun des cas, en conduisant à des études monographiques, thématiques (ex: industriel, militaire,...). [101]

### I.1.1. Le recensement :

Le recensement permet l'identification (le dénombrement) d'un nombre assez large de biens, appartenant à un champ d'investigation défini préalablement. Ainsi, il aide à construire une base de donnée assez large loin de toute préférence qu'elle qu'en soit typologique, topographique ou chronologique ; et il permet de faire un tri selon des critères sommaires. [102]

Le recensement vise à :

- Fournir une liste méthodique qui peut constituer un référentiel utile ;
- Construire une base de données qui sert la préparation d'un approfondissement de la recherche, pour les phases qui le succèdent : repérage et sélection ;
- Replacer des résultats dans un contexte bâti plus large ;
- Eviter les erreurs dues à l'appréciation et à la subjectivité que peut présenter l'enquêteur ;
- Etre à jour dans un champ d'étude en constante évolution ;
- Procéder à une première évaluation et rendre possibles d'éventuelles repentirs.

Pour parvenir à répondre à ces objectifs, le recensement consiste à rassembler le même type d'informations pour tous les édifices inventoriés. C'est pourquoi, il a recours à la « **fiche individuelle de recensement** », il s'agit d'une « **carte d'identité** », qu'on appelle aussi « **fiche minimum** », propre à chaque édifice et clairement définie. [103] Cette « **fiche minimum** » fournit un ensemble d'informations propres à chacun des édifices, qu'on appelle

---

[101] DE MASSARY. X, COSTE. G et H. VERDIER, *Principes, méthodes et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Documents et méthodes, 9, 2<sup>e</sup> 22d, Paris, Ministère de la culture et de la communication, p : 45.

[102] *Ibid.*, p : 46.

[103] THORNES. R, *Evolution de l'inventaire : nouvelles priorités et nouvelles approches*, In *Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe*, In *Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Education nationale et de la Culture - Direction du patrimoine*, Nantes, Vol. 28. 1992, p : 127.

« les éléments de recensement », ils comprennent.<sup>[104]</sup>

- **La localisation** : *l'ancrage spatial de l'architecture*, il permet d'identifier l'œuvre par ses limites d'emprise du sol.
- **La désignation** : elle sert la nomination des œuvres recensées selon des catégories terminologiques rigoureuses,
- **La datation et l'attribution** : elle englobe les données à caractère historique, particulièrement la datation. Elle comprend ainsi le nom des auteurs : architectes, peintres, sculpteurs, etc.
- **La protection** : cette donnée concerne la nature de protection adoptée pour l'œuvre concernée : classement, inscription, site, zone ou secteur protégé,... etc.

La fiche individuelle peut fournir ainsi, des informations complémentaires : matériaux, dimensions... etc. Ces données sont davantage accompagnées :

- **D'une illustration du recensement** : Prises de vues, des images qui vaudraient porter le maximum d'information et,
- **D'une traduction cartographique du recensement** : une carte de localisation des permettant de restituer de nombreuses données localisées dans un contexte territorial.

<b>I. La localisation :</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nom de l'édifice : identification de l'édifice en association avec les informations concernant sa localisation et sa fonction.</li> <li>2. Numéro de référence individuel et numéro de renvois.</li> <li>3. Localisation : pays, région, etc. ; adresse et référence cartographique.</li> </ol>
<b>II. La classification de l'édifice :</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Fonction d'origine de l'édifice (catégorie générale et type spécifique) : la catégorie générale place l'édifice dans un groupement fonctionnel (ex : industriel), et type spécifique le définit avec précision (ex : silos, moulins...etc.).</li> <li>5. Fonction actuelle : dans le cas où la fonction a changé depuis l'époque de sa construction.</li> <li>6. Datation de l'édifice : donner des dates précises quand elles sont connues ou des datations approximatives en cas d'incertitude.</li> <li>7. Personnes et organisation associées à l'histoire de l'édifice : on distingue deux catégories : les personnes et les organisations associées à la construction de l'édifice (ex : architecte), et celles associées à son usages ainsi que les personnes historiques liées à l'édifice.</li> </ol>
<b>III. L'état de conservation :</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Matériaux de construction : les matériaux principaux du gros œuvres et de la couverture (ex : brique, pierre, béton armé).</li> <li>9. Etat de conservation : noter si l'édifice est démoli, en ruine, restauré, bon état, assez bon, assez mauvais ; ou mauvais)</li> </ol>

[104] DE MASSARY. X, COSTE. G et H. VERDIER, *Principes, méthodes et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Documents et méthodes, 9, 2<sup>e</sup> 22d, Paris, Ministère de la culture et de la communication, p : 44.

### IV. Le statut de protection :

10. Statut de protection existant ou proposé : il faut préciser si l'édifice est protégé, et si oui, le type de protection et la date à laquelle elle a été accordée. Il peut être utilisé pour indiquer si une protection est requise.

**Tableau 2:** « fiche minimum » de données documentaires sur le patrimoine architectural : projet élaboré par le groupe de spécialistes du conseil de l'Europe en 1992. [105]

Après l'accumulation des données sommaires, les sources d'information font l'objet d'un traitement rigoureux accompagné d'une confrontation des sources et du terrain. Ces données doivent être triées d'une façon systématique et rationnelle traduite par une cartographie. Ainsi, le recensement doit être accompagné de données d'évaluation sommaires qui permettent d'établir une liste et de mentionner, à titre indicatif, les œuvres qui relèvent d'une étude collective, et celles qui, par leur rareté et singularité, méritent d'être sélectionnées pour une étude monographique. Cependant, les données d'évaluation sommaires offertes par le recensement n'autorisent pas un signalement définitif des œuvres remarquables. Ainsi, elles ne peuvent pas servir des études approfondies nécessaires pour effectuer des choix des opérations d'intervention. [106]

#### I.1.2. L'étude:

L'étude est l'étape d'approfondissement, elle consiste à exploiter les recherches documentaires du recensement et à traiter les données systématiquement accumulées à travers : une analyse statistique, cartographique, descriptive, recherches comparatives, investigations complémentaires... etc. Cette étude doit permettre le développement des synthèses et des conclusions qui doivent déboucher sur une « **évaluation argumentée** » des œuvres, c'est l'étape sélective.

A ce stade d'inventaire, l'étude forme une série de monographies basée sur une sélection raisonnée d'œuvres et d'une étude collective sur une ou plusieurs familles d'œuvres. Donc, la recherche glisse d'un champ assez large avec une immense diversité d'œuvres à une étude plus approfondie à l'intérieur des familles d'œuvres bien déterminées qui partagent les mêmes caractéristiques. Cette phase est appelée « **le repérage** », cette étape ne peut se concrétiser qu'avec l'uniformisation des données recueillies. [107]

[105] Conseil de l'Europe, *Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe*, Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Education nationale et de la Culture - Direction du patrimoine, Nantes, Vol. 28. 1992, p :170.

[106] DE MASSARY. X, COSTE. G et H. VERDIER, *Principes, méthodes et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Documents et méthodes, 9, 2<sup>e</sup> 22d, Paris, Ministère de la culture et de la communication, p : 45.

[107] *Ibid.*

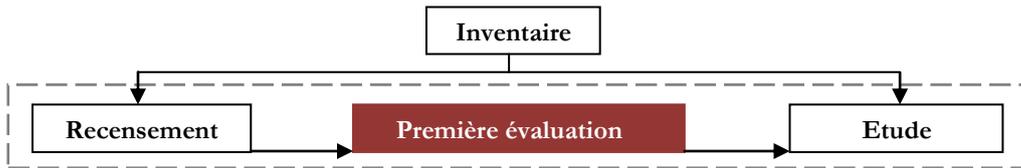


Schéma 1 : Schéma sommaire des étapes d'inventaire. Source : Auteur.

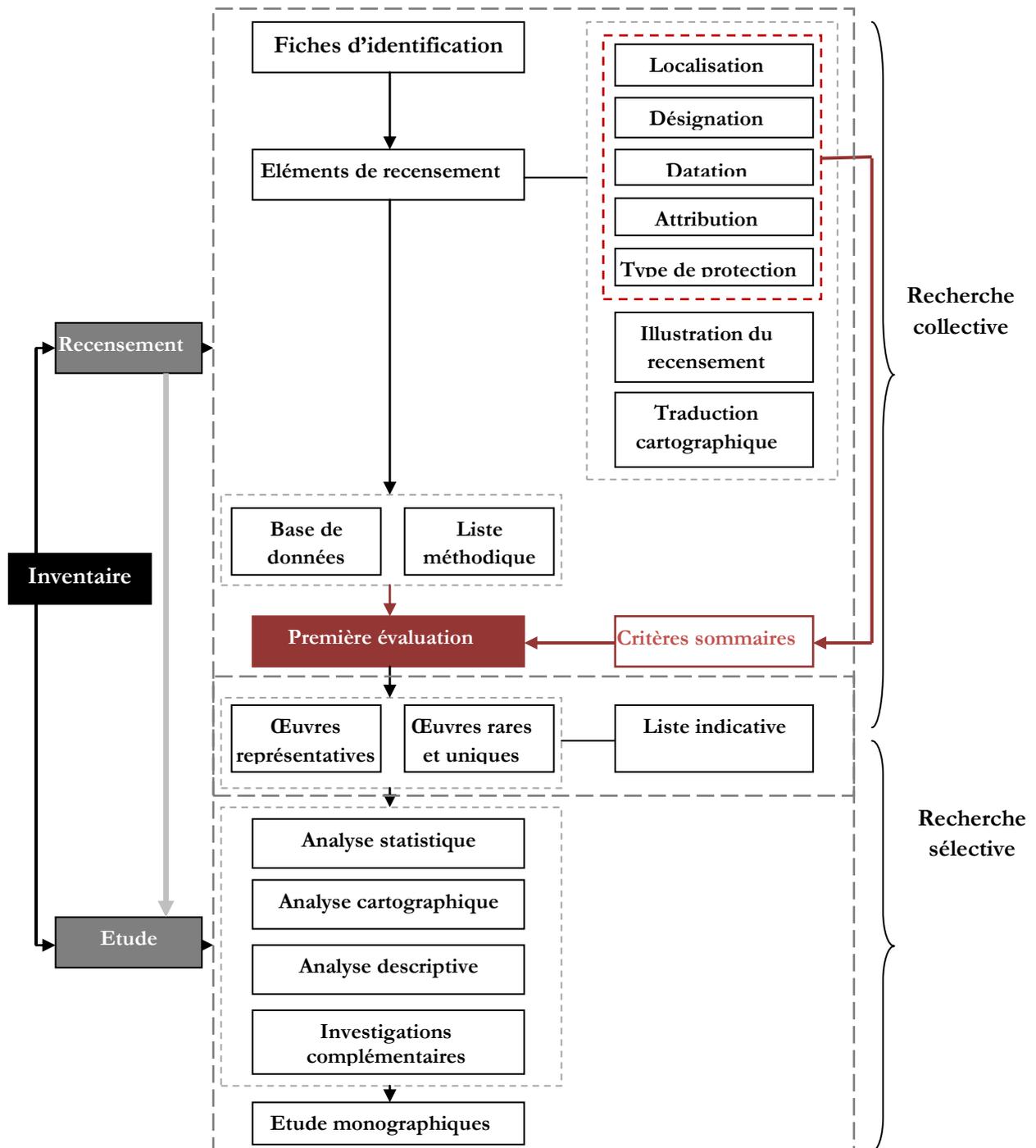


Schéma 2 : Schéma détaillé des étapes d'inventaire. Source : Auteur.

### I.2. Le repérage :

L'inventaire permet de construire une connaissance globale du patrimoine sur un champ assez étendu. Cependant, le grand nombre des œuvres inventoriées peut l'emporter sur la singularité de chacun. L'étude individuelle ou monographique est plus appropriée pour mettre en évidence les propriétés spécifiques à l'aide des études comparatives à l'intérieure d'une même famille.

Contrairement à l'inventaire général, le repérage ne concerne que les membres d'une famille, autrement-dit, les œuvres qui partagent les mêmes caractéristiques. Le repérage a une double finalité : d'abord, déterminer les caractères propres à une famille, ainsi que la sélection des individus représentatifs de cette famille. Afin d'atteindre ces objectifs, le repérage se base sur un procédé de classification des membres appartenant à la même famille. <sup>[108]</sup> C'est pourquoi, les informations recueillies sur un édifice doivent permettre de le comparer à d'autres bâtiments du même secteur géographique, du même type ou de la même période. <sup>[109]</sup>

Le passage de la totalité des œuvres recensées, dans leur diversité à quelques individus implique de choisir parmi les nombreux caractères observables, ceux qui permettront de fractionner la famille en groupes et sous-groupes plus homogènes stables par le biais d'une classification qui se base sur les propriétés communes des œuvres recensées. Grâce à la cette classification, il devient plus possible de choisir les œuvres les plus représentatifs. Par conséquent, le passage d'un inventaire général à un repérage fait appel à des caractères dits « **paramètres de repérage** », ces paramètres doivent avoir deux propriétés : <sup>[110]</sup>

- **La récurrence** : les caractères doivent être partagés par un nombre significatif d'individus, ils sont définis selon **DE MASSARY, COSTE** et **VERDIER** par : « ...*les lignes de clivage pertinentes de la famille, sous forme d'un modèle a priori aussi bien que celle d'une combinaison de deux ou trois caractères...* ». <sup>[111]</sup>
- **Le pouvoir discriminant** : les caractères doivent permettre d'isoler ou de distinguer quelques individus particuliers.

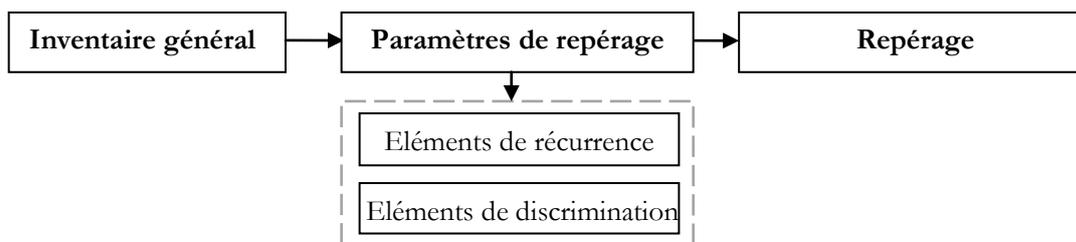
---

[108] DE MASSARY. X, COSTE. G et VERDIER. H, *Principes, méthodes et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Documents et méthodes, 9, 2<sup>e</sup> 22d, Paris, Ministère de la culture et de la communication, p : 45.

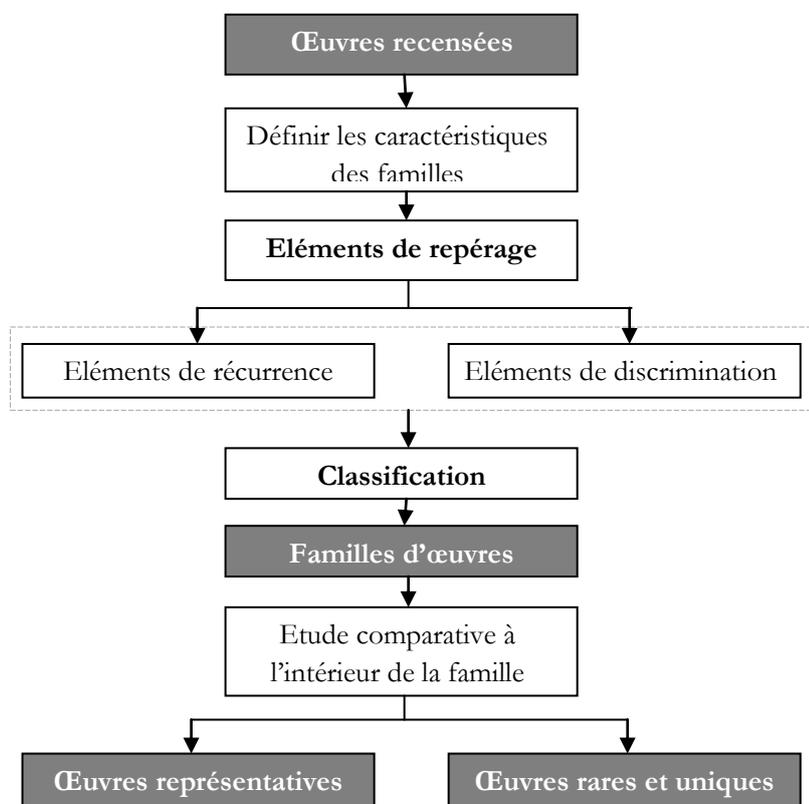
[109] THORNES. R, *Evolution de l'inventaire : nouvelles priorités et nouvelles approches*, In *Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Education nationale et de la Culture - Direction du patrimoine*, Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe, Nantes, Vol. 28. 1992, p : 127.

[110] *Ibid.*

[111] DE MASSARY. X, COSTE. G et VERDIER. H, *Principes, méthodes et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Documents et méthodes, 9, 2<sup>e</sup> 22d, Paris, Ministère de la culture et de la communication, p :45.



**Schéma 3 :** Le passage d'un inventaire à un repérage. Source : Auteur.



**Schéma 4 :** Les étapes d'un repérage. Source : Auteur.

### I.3. La sélection :

Le passage d'une famille des membres ayant les mêmes caractéristiques à un choix d'un nombre limité d'œuvres représentatives fait appel à la « **sélection** ». Cette sélection recouvre deux types d'œuvres :

- **Les typicums** : sont les œuvres exhaustives en propriétés qui représentent le mieux les groupes. Leur nombre est fonction de la taille et de l'homogénéité des groupes. <sup>[128]</sup>
- **Les unicums** : sont les œuvres qui, par leur rareté au sein de l'aire d'étude, n'entrent dans aucun groupe. <sup>[112]</sup>

[112] DE MASSARY. X, COSTE. G et VERDIER. H, *Principes, méthodes et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Documents et méthodes, 9, 2<sup>e</sup> 22d, Paris, Ministère de la culture et de la communication, p : 45.

En effet, pour s'adapter à la grande diversité des situations, des finalités, des moyens et surtout des œuvres inventoriées, on distingue ainsi une diversité de modes de sélection qui convergent en trois principes, pouvant se combiner mais dans des proportions diverses : [113]

- **Typologique** : il consiste à choisir à l'intérieur d'une catégorie ou « famille » d'édifice (maison, moulins) les œuvres les plus représentatives de chacun des types que contient la famille. Cette technique est appelée ainsi « **repérage** » (expliquée précédemment). Ce principe est fondamental en Italie et en Hollande.
- **Topographique** : on fait ressortir des ensembles, en se basant sur la relation de complémentarité entre les différentes composantes du paysage urbain ou rural : lien entre l'usine et l'habitat, lien entre la ferme et tous les éléments bâtis et non bâtis du paysage agricole (bergeries, terrasses de cultures,...). Ce principe est fondamental en France.
- **Chronologique** : quand elle procède par périodes de construction, la chronologie demeure pour beaucoup l'élément fondamental. [114]

### I.3.1. La définition « à priori » : la périodisation :

Cette méthode s'effectue par la définition « à priori » à tous les ouvrages à protéger dans un pays, elle consiste :

- A établir des listes exhaustives après un inventariage intense et exhaustif,
- A fixer une date et décider de protéger tous les bâtiments antérieurs à elle (cette méthode est appliquée au Chypre, en Grèce et en Espagne... etc.). [115]

La méthode anglaise représente un exemple pertinent de cette méthode. En Angleterre on adopte la méthode de « périodisation » ou bien « chronologique », d'où, le critère d'« ancienneté » ou d'« âge » est fondamental lors de la sélection. Cette méthode consiste à établir des périodes chronologiques selon lesquelles se fait la sélection des biens ; plus l'âge du bâtiment est important, plus son intérêt est important aussi. [116]

---

[113] Il existe des méthodes qui passent d'inventaire à la sélection sans passer par le repérage.

[114] CHERRY. M, *Rapport de synthèse : les méthodes d'inventaire et de sélection*, In *Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Éducation nationale et de la Culture - Direction du patrimoine*, Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe, Nantes, Vol. 28. 1992, p : 123.

[115] FERNANDEZ ORDONEZ. J-A, *Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Sud de l'Europe*, In *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, p : 69.

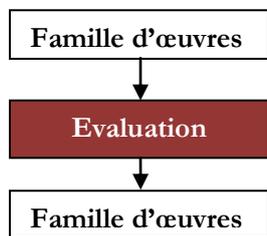
[116] CHERRY. M, *Critères juridiques de protection des bâtiments industriels en Angleterre*, In *Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Éducation nationale et de la Culture - Direction du patrimoine*, Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe, Nantes, Vol. 28. 1992, p : 97.

C'est pourquoi, les périodes critiques doivent être évaluées ; les critères de sélection doivent être définis et les lignes directrices visant à mieux expliquer et faire connaître ces critères doivent être élaborés. [117]

**I.3.2. La décision « à posteriori » :**

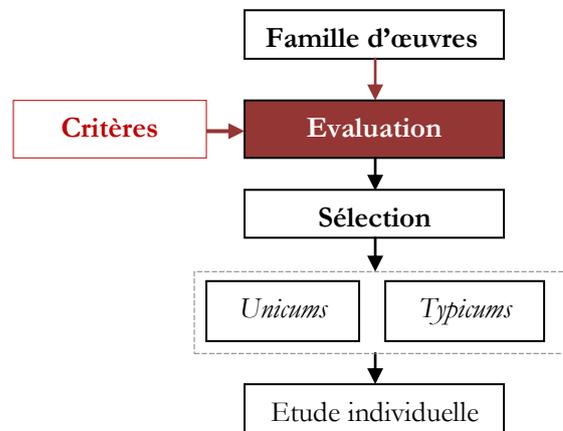
On adopte cette méthode par rapport à la nécessité ou la convenance de protéger tel ou tel ouvrage. Elle consiste à désigner un organisme, une personne ou une entité ayant pouvoir de décision sur les ouvrages à protéger. [118]

En fin, les œuvres qui font l'objet d'une sélection, soit du fait de leur représentativité ou leur singularité, font l'objet d'une étude monographique. Cette étude « individuelle » se fait isolément pour chacun des œuvres. Ainsi, toute œuvre est sélectionnée pour son intérêt selon une échelle de valeur. [119]



**Schéma 5 :** le passage d'un repérage à une sélection..

Source : Auteur.



**Schéma 6 :** Les étapes d'une sélection.

Source : Auteur.

En se basant sur l'analyse des trois outils : inventaire, repérage et sélection, on constate qu'une meilleure sélection requière la combinaison des trois outils, comme le montre le schéma ci-après (voir schéma 7).

[117] *Ibid.*

[118] CHERRY. M, *Critères juridiques de protection des bâtiments industriels en Angleterre*, In *Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Education nationale et de la Culture - Direction du patrimoine*, Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe, Nantes, Vol. 28. 1992, p : 95.

[119] DE MASSARY. X, COSTE. G et VERDIER. H, *Principes, méthodes et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Documents et méthodes, 9, 2<sup>e</sup> 22d, Paris, Ministère de la culture et de la communication, p : 45.

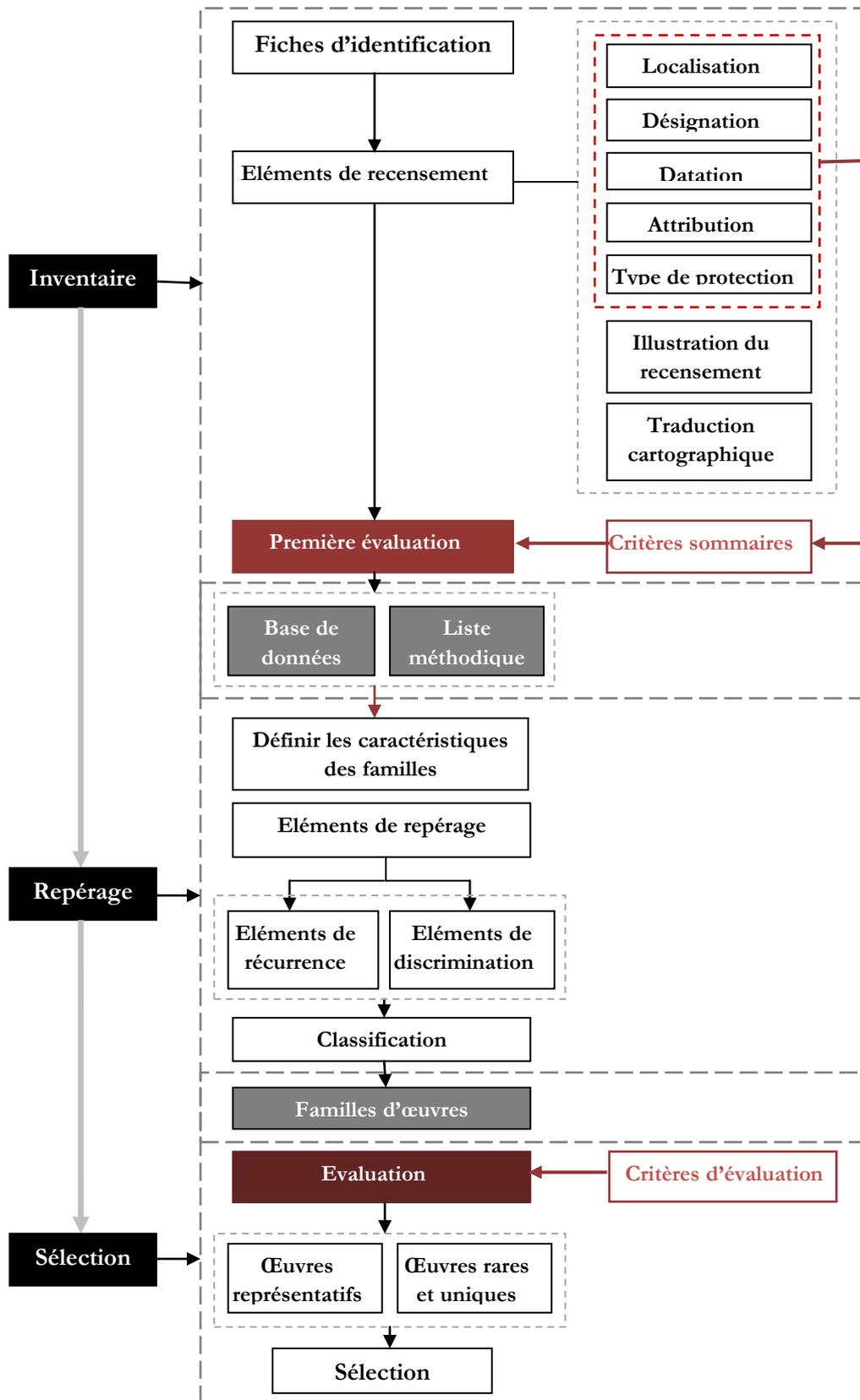


Schéma 7: Processus de sélection du patrimoine. Source : Auteur.

Ainsi, l'analyse des trois outils de sélection : inventaire, repérage et sélection, montre que l'un des principales conditions de succès d'un processus de sélection est de prendre en compte les particularités du bien culturel et de l'étudier à l'intérieur de la famille à laquelle il appartient. Le patrimoine industriel constitue à la fois une partie intégrante du patrimoine culturel et une composante spécifique de ce dernier, cela implique la détermination de la forme d'intégration appropriée de ce patrimoine spécifique dans le processus général de sélection, l'identification des outils d'étude et d'analyse qui doivent lui être spécifiques.

### **II. Formes d'intégration des bâtiments et des sites industriels dans la sélection du patrimoine culturel bâti :**

L'identification, l'étude et la sélection des bâtiments et des sites industriels peuvent s'aborder suivant deux considérations différentes : La première consiste à intégrer les bâtiments et les sites industriels dans la sélection des bâtiments historiques, considérant que ces bâtiments et ces sites font partie intégrante du patrimoine culturel bâti en général. Suivant cette considération, on distingue deux approches différentes :

- **L'intégration des bâtiments et des sites industriels dans l'inventaire général :** sous une même classification par la mise à jour des conditions de choix de ces derniers afin de rendre acceptable ces bâtiments et ces sites souvent récents et spécifiques du point de vue fonctionnel et stylistique.
- **L'intégration des bâtiments et des sites industriels dans le repérage :** d'où l'étude s'effectue par famille de bien et, dont le patrimoine industriel constitue l'une de ces familles.

La deuxième considération consiste à identifier, étudier et sélectionner les bâtiments et les sites industriels dans le cadre d'un inventaire spécifique au patrimoine industriel : dans ce cas le patrimoine industriel est considéré comme un champ d'étude à part entière qui est -du fait de sa taille, sa complexité et sa diversité- abordé parallèlement au patrimoine culturel bâti. Puis il est fractionné en plusieurs sous-familles.

### II.1. Intégration des édifices et des sites industriels dans la sélection des bâtiments historiques :

#### II.1.1. Intégration des édifices et des sites industriels dans l'inventaire général :

Cette approche est adoptée par l'Angleterre et la Russie, d'où le patrimoine industriel est soumis aux mêmes mécanismes de protection, ainsi qu'aux mêmes critères de choix : A la Russie, depuis l'année 1977, la sélection des monuments industriels faisait partie de l'inventaire général du patrimoine. Cette intégration a conduit à l'élargissement sous divers rapports du patrimoine architectural étudié, inclus dans l'inventaire et préservé. Les principaux aspects de la prise en considération du patrimoine industriel sont :

- L'abaissement de l'âge des bâtiments qui peuvent être inclus dans l'inventaire ;
- L'incorporation de nouveaux types de bâtiments ;
- L'élargissement des frontières stylistiques du patrimoine étudié ;
- L'intérêt non plus seulement pour les bâtiments isolés mais aussi pour des groupes de monuments qui forment ensemble l'unité artistique du cadre architectural, conception dite contextuelle ou environnementale du patrimoine historique. <sup>[120]</sup>

#### II.1.2. Intégration des édifices et des sites industriels dans le repérage:

A titre d'exemple, en France, le repérage était adopté par le Ministère de la Culture à partir de 1983, dans l'objectif de prendre en charge le caractère particulier de ce « patrimoine nouveau », dans le cadre de la reconnaissance de l'élargissement du champ patrimonial. <sup>[141]</sup>

Cette compagnie de repérage avait deux objectifs :

- **La connaissance scientifique ;**
- **La gestion patrimoniale.**

Le repérage consiste à faire un recensement systématique et exhaustif dans une aire géographique donnée, dans laquelle doivent être localisés et identifiés les établissements industriels en activités ou désaffectés, les infrastructures et les machines de production afin de rassembler une documentation architecturale, historique et technique essentielle. Ce recensement comporte :

- Le rassemblement de la photographie d'ensemble du patrimoine industriel dans son état,

---

[120] SHERBAN. K, *Le patrimoine industriel de la Russie : L'inventaire des monuments historiques*, In *Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Education nationale et de la Culture - Direction du patrimoine*, Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe, Nantes, Vol. 28. 1992, p : 111.

- La collecte des réponses aux questions simples pour chaque site de production industrielle identifié, localisé et visité, telles que : « *comment s'appelle l'usine ? comment s'est-elle faite rappelée par le passé ? qui conduisait-elle avant ? où se trouve-t-elle ? à quel type d'énergie a-t-elle reconnu ? s'y trouve-t-il encore des machines intéressantes ? des archives ? en quoi les bâtiments sont-ils construits et quelles formes architecturales adoptent-ils ?* » ;
- Le rassemblement et la centralisation des éléments d'information collectés sur le terrain et dans les archives ou dans les études existante dans des dossiers normalisés identifiés par un bordereau ;
- L'intégration des bordereaux rassemblés à la documentation nationale déjà constituée par l'inventaire sur l'architecture « classique » et des objets mobiles ;
- Et finalement, la masse d'informations sera ordonnée selon une grille d'analyse standardisée, la même pour chaque usine et pour chaque aire d'étude.

« *Le repérage aide à fournir des connaissances étendues multiples, qui sont indispensables pour pouvoir sélectionner les éléments les plus remarquables, soit parce qu'ils sont exceptionnels, soit au contraire parce qu'ils sont représentatifs d'un type d'industrie dans une région déterminée, soit parce qu'ils ont un intérêt chronologique ou emblématique, voire symbolique* ». <sup>[121]</sup>

En France, le facteur chronologique demeure fondamental dans le repérage : pour les édifices industriels antérieurs à 1950, les recherches doivent être automatiquement exhaustives, tandis que, pour les édifices ultérieurs à 1950, on envisage une sélection visant à éviter de prendre en compte les zones industrielles stéréo-typiques, dans ce cas la sélection se fait par la mise de dossiers collectifs. <sup>[122]</sup>

### II.2. L'établissement d'un inventaire spécifique au patrimoine industriel :

Dans cette approche, le patrimoine industriel est considéré comme une discipline à part entière qui, requiert des connaissances, des moyens et des mécanismes qui lui sont spécifiques pour qu'il soit protégé. En effet, le patrimoine industriel est un domaine immense par sa taille, sa complexité et surtout par sa diversité et ses dimensions. Selon les **Principes conjoints TICCIH-ICOMOS**, sa connaissance requiert : « *L'étude et la documentation des*

---

[121] CARTIER. C, SMITH. P et CHAPLAIN. C, *Le patrimoine industriel de la Russie : L'inventaire des monuments historiques*, In *Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Education nationale et de la Culture - Direction du patrimoine*, Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe, Nantes, Vol. 28. 1992, p : 99.

[122] *Ibid.*

*constructions, des sites et paysages industriels ainsi que des machines, des équipements, des archives ou de leurs dimensions immatérielles est nécessaires à leur identification, leur conservation et l'appréciation de leur intérêt et leur valeur patrimoniale... ».* <sup>[123]</sup> Cette approche comprend :

- Une étude approfondie de l'histoire industrielle et socio-économique de la ville, de la région ou du pays auquel appartient l'édifice ou le site en question : cette étude permet de comprendre l'intérêt patrimonial des constructions et des sites ; <sup>[124]</sup>
- Des études comparatives, typologiques ou régionales sur les différents secteurs industriels et les différentes technologies afin d'évaluer l'intérêt patrimonial des édifices et des sites industriels particuliers. <sup>[125]</sup>

Ces études s'effectuent dans un cadre bien ordonné, qui permet de glisser hiérarchiquement d'un nombre assez large d'édifices et de sites industriels, à un groupe très restreint et sélectif composé de deux types de bien : les plus représentatifs et les plus significatifs en passant par trois étapes hiérarchiques et complémentaires : l'inventaire, le repérage et la recherche :

### II.2.1. L'inventaire :

L'inventaire s'établit sur trois niveaux hiérarchiques et complémentaires dont le troisième est parfois classé indépendamment sous le nom « repérage » :

- 1<sup>e</sup> niveau : consistant à définir le champ d'action qui découle de la nature spécifique de l'histoire industrielle, <sup>[126]</sup>
- 2<sup>e</sup> niveau : un micro inventaire ou « l'inventaire de cadrage »: « *il comprend la caractérisation et l'analyse d'état d'ensemble de ressources industrielles d'intérêt patrimonial présentes dans le territoire (archéologiques et bâties)* ». <sup>[127]</sup> Il comprend l'identification systématique du patrimoine à travers l'établissement ou la poursuite d'inventaires détaillés qui doivent tenir compte du caractère multidisciplinaire de ce

---

[123] TICCIH- ICOMOS, *Principes conjoints TICCIH-ICOMOS pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine*, XVII<sup>ème</sup> Assemblée générale, Paris, 2011.

[124] *Ibid.*

[125] *Id.*

[126] PIEDALUE. G, *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, p : 151.

[127] LAROSE, J-F. *Le patrimoine industriel, réflexion critique et bilan d'expériences étrangères*, Ministères des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Québec, 1988, 51 p. (cité dans PIEDALUE. G, *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, p : 151.)

patrimoine. [128] Cette étape vise à connaître la globalité du domaine à traiter. [129] Ainsi, il sert la réalisation des recherches nécessaires afin d'actualiser les inventaires pour inclure les sites industriels manquants. [130]

A ce niveau, il est indispensable d'identifier et de préciser le type d'information à recueillir ; elles comprennent : l'état des sites et des vestiges, l'état des recherches et des données, la propriété des sites (privée ou publique), l'importance historique, les zones d'intérêt, les valeurs de témoignage, le potentiel et le type de mise en valeur (lorsque réalisé) et les analyses et les inventaires à faire ou à compléter et le niveau de menace qui pèsent sur eux...etc. [131]

Les sources d'information à exploiter doivent inclure: des descriptions, des dessins, des photographies ou des films vidéo de l'usine en fonctionnement, les références des sources documentaires existantes et les enquêtes orales ; [132] les études et relevés de site, études historiques et archéologiques, analyses matérielles et paysagère, consultation des archives publiques et privées, archives industrielles, plans, échantillons ou exemples de production, etc. [133]

Les inventaires doivent être regroupés dans un seul corpus selon une nomenclature et une classification commune. Cela demande selon les **Principes conjoints TICCIH-ICOMOS** : «...la concordance des différents inventaires réalisés jusqu'à présent, réunis dans un corpus commun qui servira de tremplin à l'identification des lieux industriels manquants et signalement de ceux ayant une valeur historique significative ». [134]

### II.2.2. Le repérage :

Le repérage constitue une phase plus pointue que celles de l'inventaire, il se mène au dénombrement et l'analyse d'un secteur industriel, d'un type de production et d'une catégorie

---

[128] Conseil de l'Europe, Comité des Ministres, *Recommandation n° R(90) 20*, du Comité des Ministres aux États membres, relative à la protection et la conservation du patrimoine technique, industriel et des ouvrages d'art en Europe, 44<sup>3</sup> réunion des Délégués des Ministres, adoptée le 13 septembre 1990.

[129] PIEDALUE. G, *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, p : 151.

[130] TICCIH, *Charte NIZHNY TAGIL pour le patrimoine industriel*, adopté par le comité international pour la conservation du patrimoine industriel, juillet 2003, Russie.

[131] *Ibid.*

[132] *Id.*

[133] TICCIH- ICOMOS, *Principes conjoints TICCIH-ICOMOS pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine*, XVII<sup>ème</sup> Assemblée générale, Paris, 2011.

[134] PIEDALUE. G, *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, p : 152.

d'équipement : <sup>[135]</sup> le choix des biens conservés par cet inventaire est de l'ordre de priorité, déterminé en fonction de l'état des ressources : leurs rareté, leur fragilité et leur risque de disparition soulevés par l'inventaire. <sup>[136]</sup> Il consiste en l'étude des édifices et des sites industriels après leur classification sous plusieurs catégories : ouvrages hydrauliques, des transports, d'usinages,...etc. cette étape nécessite : « *la promotion des programmes d'études et de recherches sur le thème du patrimoine technique, industriel et des ouvrages d'art* ». <sup>[137]</sup>

### II.2.3. La sélection:

La recherche se base sur des recherches qui permettront d'approfondir des connaissances spécifiques à un édifice ou un site, voire un secteur industriel. Ces recherches devraient identifier les œuvres les plus représentatifs (typiques), ou au contraire les plus significatifs (uniques), « *A cette fin, des méthodes et des moyens modernes et performants, suivant des critères communs et définis (...) doivent être définis* ». <sup>[138]</sup> Ces recherches comprennent :

- **Une étude archéologique** : « *la recherche archéologique sur les sites industriels anciens est une technique fondamentale pour leur étude. Elle devrait être portée au même niveau de rigueur que lorsqu'elle s'applique à d'autres périodes historiques* ». <sup>[139]</sup>
- **Des recherches historiques.**

La recherche doit aussi, suivre une méthode qui consiste à sélectionner les édifices et les sites industriels les plus représentatifs et les plus significatifs, comme le confirme **PIEDALUE. G** : « *La recherche doit être sélective, méthodique et pondérée, par secteur industriel et par région, en ciblant les sites les plus significatifs en mettant toujours en priorité les édifices et les sites les plus menacés* ». <sup>[140]</sup>

---

[135] Dans lequel on peut appliquer les typologies indiquées au premier chapitre de la première partie

[136] *Ibid.*, p: 153.

[137] Conseil de l'Europe, Comité des Ministres, *Recommandation n° R(90) 20*, du Comité des Ministres aux Etats membres, relative à la protection et la conservation du patrimoine technique, industriel et des ouvrages d'art en Europe, *44<sup>e</sup> réunion des Délégués des Ministres*, adoptée le 13 septembre 1990.

[138] *Ibid.*

[139] TICCIH, *Charte NIZHNY TAGIL pour le patrimoine industriel, adopté par le comité international pour la conservation du patrimoine industriel*, juillet 2003, Russie.

[140] **PIEDALUE. G**, *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, p : 318.

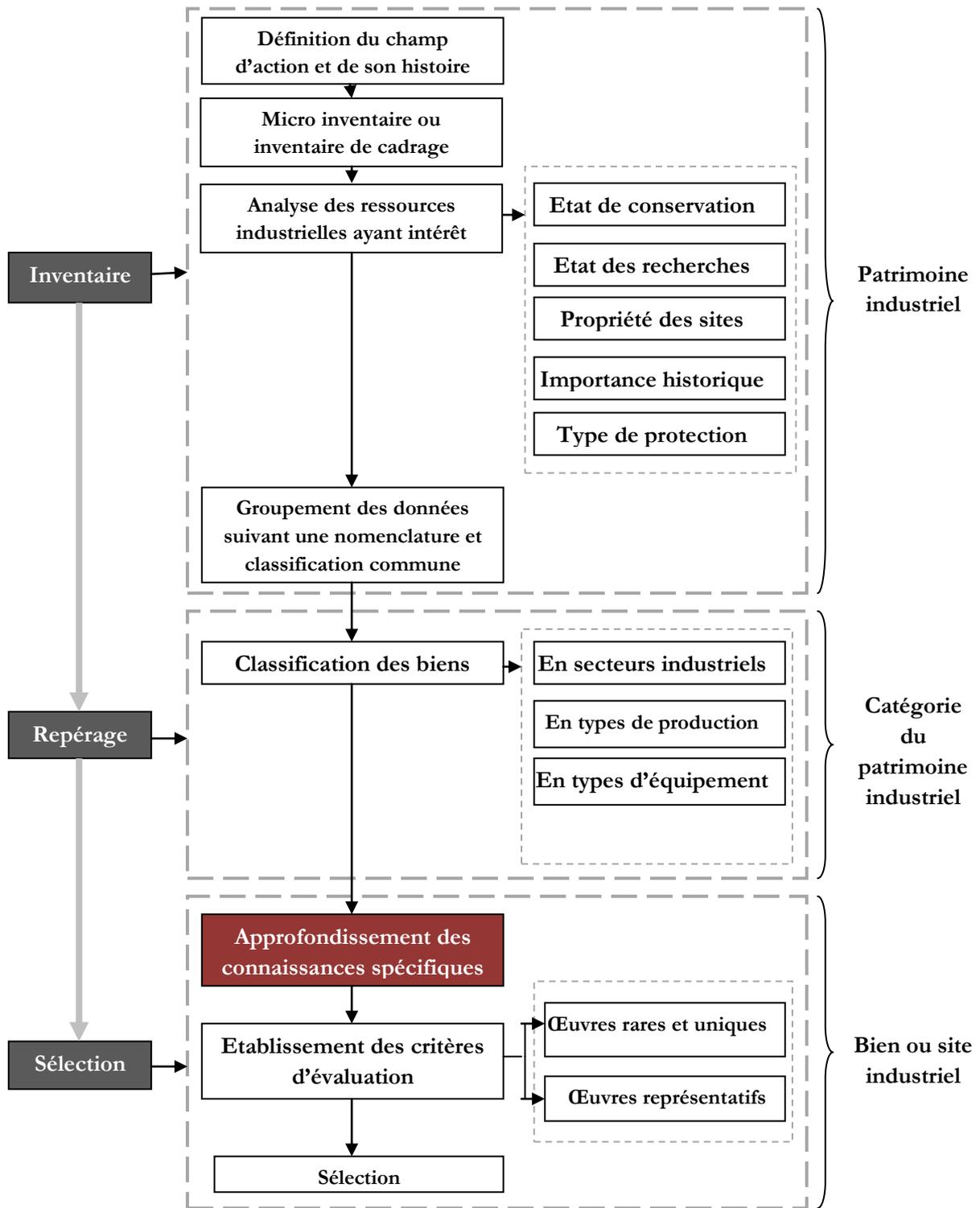


Schéma 8 : Processus de sélection des bâtiments et des sites industriels. Source : Auteur.

### Conclusion : l'évaluation, base de tout mode de protection.

Quel que soit le nombre, le type et la complexité des biens culturels concernés par la protection, la sélection se base sur un facteur fondamental « la valeur ». En effet la valeur patrimoniale est la première condition qui doit être vérifiée pour un bien afin qu'il soit acceptable à titre de patrimoine. En conséquence, l'acceptation, voire la sélection d'un bien dépend non seulement de l'existence d'une « valeur patrimoniale », mais aussi, cette valeur doit être supérieure à celle de ses comparants. En effet, à travers ses trois phases, le processus de sélections dépend de deux principes fondamentaux et complémentaires :

1. **La hiérarchisation** : ce principe permet de glisser d'une manière méthodique, objective et scientifique d'un nombre très large d'édifices et de sites industriels comprenant toutes les substances sans se soumettre à l'appréciation des gens chargés, à un nombre à la fois restreint et représentatif de « la mosaïque patrimoniale », non seulement à l'échelle de l'édifice ou le site en lui-même, mais aussi à l'échelle des typologies industrielles. Or, il faut s'assurer que le niveau d'approfondissement soit relatif au niveau de l'importance du bien en question, ce qu'on peut assimiler à l'opération de « **criblage** ».
2. **La comparaison** : l'adoption d'une analyse comparative : d'une part, entre les édifices ou les sites industriels du même champ d'étude, et d'autre part entre les typologies industrielles (catégories), permet de choisir les éléments les plus représentatifs ou, au contraire les plus significatifs qui feront l'objet de la « **sélection** ».

Chacun de ces principes se base dans son application sur « la valeur ». En effet, le passage d'une phase à une autre (inventaire, repérage et recherche), requiert la diminution du nombre des édifices et des ensembles industriels en ceux qui auraient mérité être sélectionnés. Ces édifices et ensembles industriels devraient présenter un intérêt plus important suite à une comparaison, cette dernière ne peut pas déboucher sur un choix sélective en se basant seulement sur l'uniformisation des données de recherches mais aussi et surtout à l'identification et l'uniformisation des critères de sélection. Ces constantes (critères) peuvent à la fois, mettre au même jugement tous les biens menés à l'étude et aussi examiner pour chaque cas pris isolément « la valeur patrimoniale ».

En effet, selon **Erkki Härö**, en se basant sur une analyse des inventaires du patrimoine industriel en Finlande, sur des applications pratiques et des résultats obtenus, l'établissement

des critères identiques conduit à une meilleure sélection des biens les plus remarquables. [141]

**SHERBAN. K** aussi, confirme la nécessité d'élaborer des critères qui permettent de sélectionner les œuvres les plus représentatives, du fait de l'impossibilité de tout préserver :

*« ... pour la méthode de l'inventaire, il faut essayer de préserver ou du moins d'étudier tous les monuments. Cependant, dans l'impossibilité de tout préserver, nous devons sélectionner ce que nous voulons absolument conserver. ... ».* [142]

Alors, pour être sélectionné, le bien en question doit être à la fois évalué par rapport à la « **valeur patrimoniale** », évalué par rapport à ses comparants en montrant qu'il est l'exemple le plus remarquable de cette valeur. Par conséquent, l'évaluation est un outil incontournable pour la sélection du patrimoine bâti, elle est la base de toute analyse comparative et le garant de toute hiérarchisation raisonnée.

Cependant, une œuvre peut monter une pluralité de valeurs dont chacune a une signification propre elle, montre un degré d'importance différent par rapport aux autres valeurs intervient différemment dans l'identification de l'intérêt patrimoniale, peut affecter les autres valeurs en les renforçant ou en les contredisant. Donc, le système de valeur est complexe, cette complexité est relative à facteurs : la natures des valeurs elles-mêmes et les relations qui peuvent exister entre eux. En conséquence, la construction d'une méthode d'évaluation est conditionnée par la compréhension non seulement des différentes valeurs de patrimoine mais aussi les relations qui existent entre eux.

---

[141] HÄRÖ. E, Méthodes d'inventaire du patrimoine industriel en Finlande et exemples d'application pratique, In *Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Éducation nationale et de la Culture - Direction du patrimoine*, Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe, Nantes, Vol. 28. 1992, p : 107.

[142] SHERBAN. K, Le patrimoine industriel de la Russie : L'inventaire des monuments historiques, In *Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Éducation nationale et de la Culture - Direction du patrimoine*, Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe, Nantes, Vol. 28. 1992, p : 111.

### Introduction :

L'objectif fondamental d'une évaluation est de mesurer les différentes valeurs qu'un bien culturel bâti peut avoir, donc, la « valeur » est la base de toute évaluation. La construction d'une méthode d'évaluation pour le patrimoine bâti en général nécessite la reconnaissance des différentes valeurs patrimoniales ainsi que les relations qui peuvent exister entre eux, ces dernières constituent le fondement théorique de cette évaluation. C'est pourquoi on va essayer d'expliquer les différentes valeurs, d'analyser les relations qui existent entre eux et les façons par laquelle chacune de ces peut intervenir dans l'évaluation. Puis, en se basant sur ces données on va essayer d'extraire les principes de réussite d'une évaluation patrimoniale et la structure d'élaboration de cette dernière.

### I. Définition de la valeur :

La valeur compte parmi les trois éléments d'évaluation d'un bien culturel : valeurs, critères et prises ou caractéristiques physiques essentielles, elle peut être définie par : « [la] *Qualité estimée par un jugement* ». <sup>[143]</sup> La valeur était davantage expliquée par **Kerlinger** : « *Organisation de croyances, d'options relatives à des référents abstraits ou des principes, à des normes comportementales ou des modèles, à des fins de la vie. Les valeurs expriment des jugements moraux, des impératifs, des préférences pour des normes et des modèles de comportements. Nous considérons comme valeur tout ce qui nous importe fondamentalement de réaliser, tout ce qui donne un sens à la vie. En grosso modo, les inventaires de valeurs portent sur cinq catégories : valeurs théoriques (désir de connaître objectivement, recherche du vrai), esthétiques, domination (recherche de puissance et d'influence), altruistes (recherche du bien-être et du soulagement d'autrui), pratiques (recherche de l'utile, des avantages matériels).* ». <sup>[144]</sup>

---

[143] ROBERT. P, (cité dans Lavoie- L.B, *Gestion par les valeurs : exploration d'un modèle*, Commission des biens culturels du Québec, Québec, Juin 2004, p : 4).

[144] Tirée de De Landsheere, Gilbert (1979). *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation avec lexique anglais-français*. Paris : Presses universitaires de France. p. 289. (Cité dans Lavoie- L.B, *Gestion par les valeurs : exploration d'un modèle*, Commission des biens culturels du Québec, Québec, Juin 2004, p : 4).

### II. Les valeurs du patrimoine culturel bâti :

#### II.1. La valeur d'ancienneté :

Selon cette valeur –Dans sa conception classique– L'œuvre la plus ancienne par rapport à ceux qui existent dans le même contexte est la plus appréciée. Donc, la valeur d'ancienneté d'un bâtiment dépend de ses comparants, existant dans le même contexte. Or, l'ancienneté dépend de la perception des traces de dégradation, elle est indiquée par le manque d'intégralité, par la dissolution de la forme, de la couleur, par les traces pour lesquelles l'œuvre n'est pas considérée récente. L'ancienneté a donc, l'avantage de s'offrir immédiatement à la sensibilité du spectateur sur la base d'une visuelle. <sup>[145]</sup>

#### II.2. la valeur historique :

Selon RIEGL : « la valeur historique d'un monument résulte du fait qu'il représente pour nous un monument déterminé de l'évolution dans un domaine quelconque de l'activité humaine », ainsi « Nous nommons historique tout ce qui fut autrefois et aujourd'hui n'est plus selon une conception plus moderne, nous associons à cela l'idée que tout ce qui fut ne sera jamais plus et forme de maillon irremplaçable et immuable d'une chaîne d'évolution. En d'autres termes, tout ce qui a succédé est terminé par ce qui est antérieur et n'aurait pas pu se produire comme le fait cela est arrivé, si ce maillon-là ne l'avait précédé » ; donc la valeur historique inclut toute activité et tout fait humain dont un témoignage ou une connaissance nous est conservée. <sup>[146]</sup> En outre selon l'UNESCO, la valeur historique comprend:

- *Le témoignage d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages.*
- *Le témoignage d'une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.*
- *L'association à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle.* <sup>[147]</sup>

---

[145] RIEGL. A, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, traduit par Boulet. J, Paris, Harmattan, p : 76.

[146] *Ibid.*, p : 82.

[147] UNESCO, *Les critères de sélection du patrimoine mondial*, [whc.unesco.org/fr/critères/](http://whc.unesco.org/fr/critères/), consulté le 25/11/2013.

Or, selon MASON, elle se subdivise en deux valeurs –sans oublier la valeur de témoignage–: valeur artistique et valeur éducative (capacité de s’inscrire sur le passé).<sup>[148]</sup>

#### II.3. La valeur commémorative :

La valeur de commémoration prétend à l’immortalité, au présent éternel ; selon cette valeur, le moment n’appartient jamais au passé qu’il demeure toujours présent dans la conscience des générations futures. Donc toute trace de dégradation s’oppose à cette valeur et elle doit être très complètement éliminée. La valeur commémorative ne s’oppose pas aux exigences du culte moderne. Or, la restauration est le postulat fondamental des monuments commémoratifs.

LINSTER. G a expliqué la différence entre la valeur de mémoire et la valeur historique : « *La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et, à ce titre, elle est en évolution, ouverte à la dialectique du souvenir et de l’amnésie (...). L’histoire est la reconstruction problématique et incomplète de ce qui n’est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lieu vécu au présent éternel ; l’histoire, une représentation du passé (...). La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l’histoire d’en débusque, elle prosaïse toujours (...). La mémoire s’enracine dans le concept, dans l’espace, le geste, l’image et l’objet. L’histoire ne s’attache qu’aux continuités temporelles, aux évolutions et aux rapports des choses. La mémoire est un absolu et l’histoire ne connaît que le relatif.* ».

[149]

#### II.4. La valeur esthétique :

Selon RIEGL: « *Selon une conception moderne, chaque monument possède une valeur d’art s’il satisfait les exigences du vouloir d’art moderne* » ;<sup>[150]</sup> selon ces exigences, l’œuvre a une valeur d’art si elle représente une intégrité de forme sans aucune dégradation : « valeur d’art moderne » ou « valeur élémentaire », ou bien si elle représente une spécificité de conception, de forme et de couleur : « valeur d’art relative ».

---

[148] Lavoie- L.B, *Gestion par les valeurs : exploration d’un modèle*, Commission des biens culturels du Québec, Québec, Juin 2004, 48 p.

[149] LINSTER. G, *Faire parler les monuments industriels*, Denk-und Mahnmale, Forum 211, Novembre 2001, p : 41.

[150] RIEGL. A, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, traduit par Boulet. J, Paris, Harmattan, p : 95.

#### II.4.1. Valeur de nouveauté : <sup>[151]</sup>

Cette valeur est la plus appréciée par le grand public non cultivé, selon cette conception, l'œuvre a une valeur si :

- Elle garde son intégralité de forme, malgré son ancienneté, les effets dissolvants des forces naturelles, donc le neuf est beau et l'ancien, le fragment et le décoré sont laids ; vue cette valeur les monuments anciens semblent plus ou moins satisfaisants aux exigences d'art modernes.
- Elle garde son intégralité de style et représente une unité du style : conformément à la valeur historique – qui refuse tout changement stylistique ; et se fonde sur la connaissance précise de l'état originel et par conséquent demande d'éliminer toute transformation survenue et d'établir les formes originelles disparues– la valeur d'art nouveau implique que l'état original reconstitué doit apparaître dans son intégralité, alors, tout élément étranger au style se considère comme une perte d'intégralité comme un signe de dégradation.

#### II.4.2. Valeur d'art relative : <sup>[152]</sup>

Cette valeur est la plus privilégiée par les spécialistes possédant une culture historique de l'art. Selon cette valeur : « *les œuvres des générations passées peuvent être appréciées, non seulement comme des témoignages d'une création humaine l'emportant sur la nature, mais aussi pour la spécificité de leur conception, leur forme et leur couleur* », selon cette conception –inversement à la conception historique– un monument peut être sans valeur d'art même s'il est plus ancien. Cependant, l'expérience montre que les œuvres les plus anciennes sont souvent plus appréciées que les œuvres modernes, et considérant que « *à chaque époque son art* », les œuvres anciennes peuvent posséder des qualités, dont il est impossible de les reproduire par les gens et les moyens d'art moderne : « *Il y a une tentative d'années, on donnait à ce phénomène une explication simple : on croyait encore à une valeur d'art absolue mieux qu'ont pu le faire les artistes modernes malgré tous leurs efforts (...) l'existence dans la conception, la forme et la couleur d'un monument de trait qui ne correspondent pas au vouloir d'art moderne, accroît l'importance des aspects attrayants, ce qu'un artiste moderne ne disposant que des moyens correspondant à notre vouloir d'art ne pourra jamais atteindre...* ».

---

[151] RIEGL. A, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, traduit par Boulet. J, Paris, Harmattan, p : 96.

[152] *Ibid*, p : 97.

Dans le cas de la valeur d'art relative, la valeur d'art est influencée par l'authenticité :  
 « L'œuvre nous intéresse dans sa forme originelle, telle qu'elle est sortie des mains de son auteur, et telle nous essayons de la restituer par le regard ou par la poussée, par le mot ou par des images ». [153]

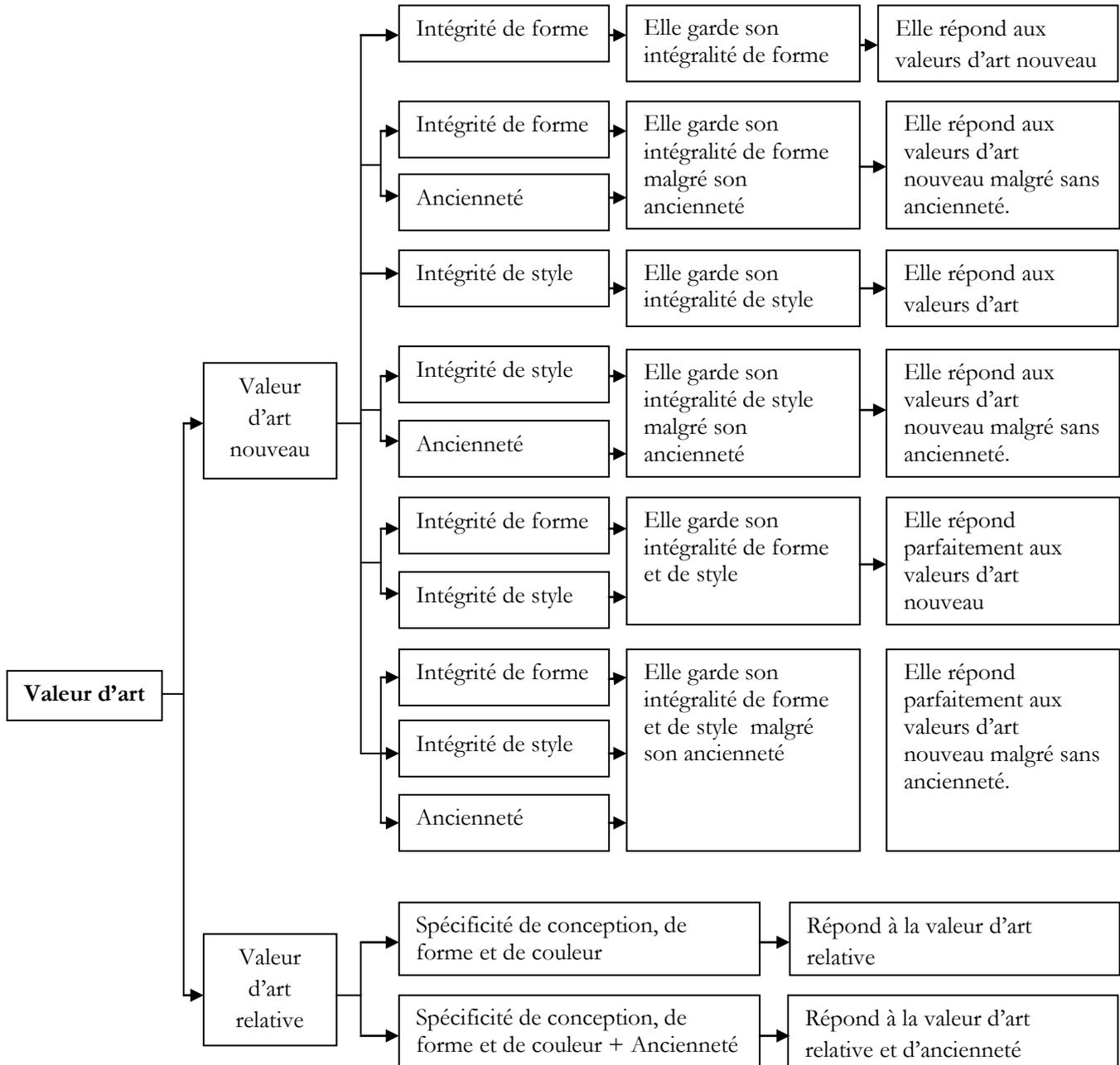


Schéma 9: La relation entre la valeur d'art, l'intégrité et la valeur d'ancienneté selon RIEGL.A.

Source : Auteur.

[153] RIEGL. A, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, traduit par Boulet. J, Paris, Harmattan, p :98.

De même, HEINICH <sup>[154]</sup> définit deux types de « Beauté » : une « beauté scientifique » et une « beauté esthète », le premier type est fondé sur la « typicité », la « représentativité » et la « significativité » typologique, d'un artefact « type » qui constitue *la trace laissée dans un corpus standardisé*, c'est-à-dire, une œuvre est qualifiée de « beau » du point de vue esthétique quand elle est capable d'être « symbolique » de sa catégorie ; est *exhaustive de ses propriétés pertinentes*, ce type est généralement apprécié par le sens savant car il nécessite une culture historique de l'art.

Cependant, le deuxième type qui est « beauté esthète » est privilégié par la perception, c'est-à-dire, par le « coup d'œil nu » et l'apparence, en s'appuyant sur des critères plus directement perceptifs tels que : symétrie, harmonie, monumentalité, décor, couleur... ce type est privilégié par le sens commun plus cultivé.

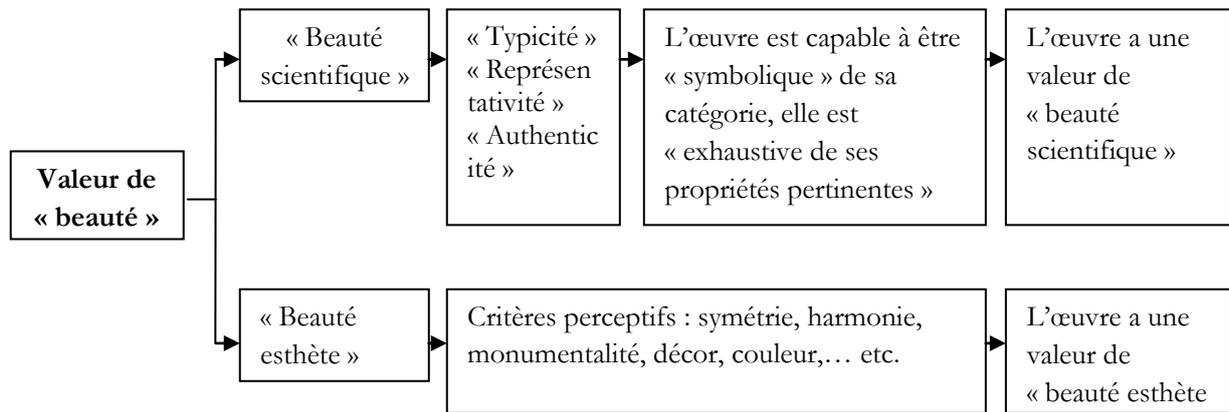


Schéma 10 : Les types de la valeur d'art selon HEINICH. H. Source : Auteur.

## II.5. La valeur d'authenticité :

Selon HEINICH, <sup>[155]</sup> l'authenticité se définit par « *la continuité du lien entre l'objet en question et son origine : un objet et son territoire, un document et son producteur, le résultat d'un acte et son intentionnalité, l'œuvre insubstituable et son auteur particulier* » ; cette continuité peut être : « *substantielle, continuité stylistique, traçabilité, intériorité et originalité [qui] dessinent malgré l'apparenté hétérogénéité, les conditions auxquelles un objet, un acte, une situation, une personne peuvent être dits « authentiques »* » ; alors, l'authenticité d'un artefact résulte de la continuité à la fois substantielle et stylistiques d'une œuvre entre le moment présent et celui de sa fabrication. L'authenticité d'un objet se fonde sur son caractère pur.

[154] HEINICH. N, *La fabrication du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, 286 p : 238.

[155] *Ibid.*, p : 238.

### II.6. La valeur de rareté :

Selon HEINICH, la valeur de rareté <sup>[156]</sup> (inversement la multiplicité <sup>[157]</sup>) est une valeur ambivalente qui peut conduire à une évaluation positive, à titre d'exemple : *si un matériau en voie de disparition, ajoute à la valeur d'un bâtiment ancien* ; aussi bien qu'une qualification négative : *si un décor « de mauvais gout », un bâtiment au style atypique dans un ensemble homogène, seront disqualifiés comme excentriques, même s'ils sont rare, donc la rareté peu concéder sa place à son opposée « la multiplicité » <sup>[158]</sup>, alors elle est peu privilégiée, voire secondaire ; « ... si un matériau en voie de disparition, ajoute à la valeur d'un bâtiment ancien ».*

Or, la valeur de rareté peut ne pas être perçue faute de posséder des propriétés pertinentes pour s'inscrire dans une catégorie en favorisant sa sérialité et en atténuant sa singularité, donc : *«... Un objet doit être singularisé, être valorisé en raison sa singularité elle-même, pour que sa rareté apparaisse comme une valeur ajoutée à d'autres valeurs constitutives telles que l'ancienneté et l'authenticité ».*

### II.7. La valeur de significativité :

La « signification » peut être à la fois, le résultat d'une correspondance totale d'un artefact à un « type », autrement-dit quand un artefact est parfaitement représentatif de la famille dont il fait partie ; ou d'une « exceptionnalité » où l'artefact *présente un niveau supérieur d'intérêt*. En effet, la perception de « significativité » vient de deux sens différents; d'une part, d'un sens commun, qui tend à *discerner –au sein d'une typicité– non ce qui est commun à plusieurs mais ce qui est particulier, singulier, voire unique*, et d'une autre, un sens savant et spécialiste qui privilégie l'abstraction, la sérialité, les grands nombres, à travers, une approche documentaire et statistique. <sup>[159]</sup>

Alors, la « significativité » implique deux critères ambivalents d'où deviennent complémentaire afin de saisir le « sens » d'un artefact ; en effet, la sérialité, typicité, voire représentativité *ne deviennent des valeurs qu'à condition d'être considérés comme porteurs de « sens », inducteurs de corrélations avec des éléments extérieurs à l'objet en question, susceptibles d'autoriser un « discours » qui en livre la « significativité »* ; en outre, la rareté,

---

[156] Rare, unique, *unicum*, œuvre

[157] De série, *typicum*, produit.

[158] multiplicité, sérialité, typicité

[159] HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p : 241.

éveille la « curiosité » de « susciter des questions ». [160]

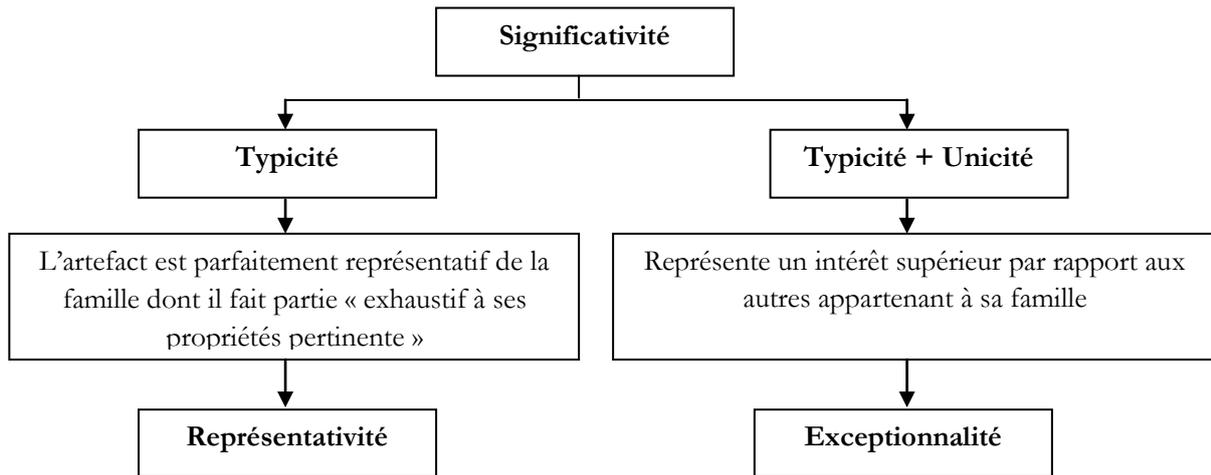


Schéma 11 : les deux fondements de la valeur de significativité selon HEINICH.N. Source : Auteur.

## II.8. La valeur scientifique :

Selon CHEMORIN et GOUJARD, une œuvre détient une valeur scientifique ou archéologique, si elle est parvenue jusqu'à nos jours, sans avoir besoin à la remettre en état. [161] En outre, selon Greffe, un objet a une valeur de scientificité s'il se voit reconnaître au milieu d'autres objets, une grande valeur historique ou artistique, un caractère irremplaçable. [162]

## II.9. La valeur utilitaire et économique :

Selon Riegl : « *L'existence physique et la condition de toute existence psychique, en vérité la plus importante puisque si la première peut se développer sans que la seconde le soit, l'inverse n'est pas vrai* », [163] c'est pourquoi un bâtiment en usage est doté d'une valeur plus importante qu'un bâtiment abandonné ; il est même admis dans le culte d'ancienneté que l'utilisation persistante d'un monument possède une signification importante et souvent indispensable. En effet, l'usage permet au monument de vivre son cycle de vie en acceptant les dégradations dues à l'usage comme appartenant à ce cycle naturel.

[160] HEINICH. N, *La fabrication du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, 286 p.

[161] FERNANDEZ ORDONEZ. J-A, Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Sud de l'Europe, In *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, p : 69.

[162] Greffe. X, Le patrimoine comme ressource pour la ville, In : *Les annales de la recherche urbaine*, n° 86, Paris, 1997, p : 38.

[163] RIEGL. A, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, traduit par Boulet. J, Paris, Harmattan, p : 92.

### II.10. La valeur sociale :

La valeur sociale se définit par la capacité de renforcer l'identité, ainsi qu'explorer des valeurs et des références, en permettant d'intégrer les individus dans une vision d'avenir, en veillant à ce que ces valeurs et ces références ne soient pas systématiquement recherchées en dehors du milieu considéré. [164]

### II.11. Les valeurs relatives à l'environnement:

D'abord, selon **REICHEN**, l'ouvrage doit avoir une valeur de localisation : quand il se situe dans un lieu qui justifie « naturellement », d'un nouveau développement. On distingue deux cas :

En effet, dans le cas d'une forte pression foncière : la préservation et la mise en valeur patrimoniales devraient devenir un volet obligatoire du développement auquel serait assujettie à l'autorisation de mise en œuvre de nouveaux droits à construire. Cependant, dans le cas d'une absence de la valeur foncière : Les sites mettront souvent de nombreuses années avant d'être réinséré dans un nouveau projet.

### III. La nécessité d'une pluralité de valeurs :

Bien que l'évaluation soit l'étape par laquelle un bien doit passer obligatoirement dans son glissement d'une œuvre ordinaire à une œuvre à une valeur patrimoniale, l'analyse des différents modes de sélection montre que cette évaluation peut se baser d'autant sur une unicité (cas de sélection selon les priorités chronologiques ou l'état de conservation), qu'une pluralité de valeurs. En effet, l'objet patrimonial peut être la facette d'une variété de valeurs, dont chacune seule présente une insuffisance pour construire jugement un de l'intérêt patrimonial ; en outre, aucune des valeurs ne peut se traiter indépendamment des autres. Donc, le jugement la valeur patrimoniale en général ne peut pas se résulter d'une seule valeur mais d'une combinaison entre ces dernières.

En effet, d'abord, selon **Alois Riegle**, l'**ancienneté** est une valeur ambivalente où le critère « temps » peut avoir un effet positif : « *accumulation d'un capital d'ancienneté* », ou

---

[164] Greffe. X, Le patrimoine comme ressource pour la ville, In : *Les annales de la recherche urbaine*, n° 86, Paris, 1997, pp :38.

négatif : « dégradation des capacités » ; donc, l'ancienneté seule conduit à renverser l'objet d'un objet ancien à un objet dégradé et vieux. <sup>[165]</sup> En conséquence, la valeur d'ancienneté ne suffit seule à l'évaluation d'une œuvre, <sup>[166]</sup> l'appartenance à l'ancien ne constitue plus encore en soi une propriété constitutive de la notion patrimoine <sup>[167]</sup> : « ... *le plaisir [éprouvé] en présence d'un monument ne provient pas seulement de son ancienneté, mais aussi en grande partie de la satisfaction de pouvoir classer le monument par un concept de style et de déclarer antique, gothique ou baroque, etc.* ». <sup>[168]</sup>

Donc : « *l'appartenance à l'ancien ne constitue plus encore en soi une propriété constitutive de la notion du patrimoine* ». En conséquence, combinant avec d'autres valeurs telles que la valeur artistique, la valeur d'ancienneté a subi un élargissement temporel, en allongeant le corpus patrimonial à des éléments de plus en plus récents. <sup>[169]</sup> La valeur d'ancienneté n'est plus encore absolue, elle est devenue relative au contexte de l'œuvre. Elle correspond désormais aux valeurs d'art et d'histoire, au lieu d'une : « *sentimentalité mal définie attachée à la présence des monuments et à leur seul appartenance au passé* », elle est devenue ce que Reichem. B appelle « valeur de charme » ; <sup>[170]</sup> une valeur qui dépend du temps et du contexte : « ... *le simulacre qui cherche à la reproduire ne réussit jamais à la créer (...)* Les sites et les bâtiments anciens d'une valeur particulière celle des lieux hors du temps... *combinaison entre un espace de qualité et une appropriation de qualité* ». <sup>[171]</sup>

Or, selon NATHLIE HEINICH, les deux types de beauté : « scientifique » et « esthète » exige la « cohérence », qui peut être respectivement, d'ordre « typologique » et « aspectuel », qui se définit pour le premier type par, la relation entre l'artefact et sa catégorie ; alors qu'elle se maintient par le lien entre les éléments visibles, directement perceptibles d'un artefact.

---

[165] RIEGL. A, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, traduit par Boulet. J, Paris, Harmattan, 177p.

[166] *Ibid.*, p : 77.

[167] Lavoie- L.B, *Gestion par les valeurs : exploration d'un modèle*, Commission des biens culturels du Québec, Québec, Juin 2004, 48 p.

[168] RIEGL. A, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, traduit par Boulet. J, Paris, Harmattan, p : 78.

[169] Lavoie- L.B, *Gestion par les valeurs : exploration d'un modèle*, Commission des biens culturels du Québec, Québec, Juin 2004, 48 p.

[170] CHOAY. F, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1988, p :147.

[171] *Ibid.*

Cette cohérence, que constitue le lien entre un aspect actuel et un état originel, et qui prouve que l'aspect originel n'a subi aucune modification postérieure à la construction, se réfère à la « valeur d'authenticité ». La valeur de « beauté » est fortement influencée donc, par la valeur d'authenticité. <sup>[172]</sup> Ainsi, si la « valeur de nouveauté » est prise isolément : donc toute œuvre nouvelle possède du seul fait de sa nouveauté une valeur d'art, les œuvres anciennes auraient être moins intéressantes même si elles représentent de qualités artistiques élevées, rare et irremplaçable.

Inversement, selon ALOIE RIEGLE, <sup>[173]</sup> si les monuments d'art sont appréciés pour la seule valeur historique relative à la rareté ou à l'ancienneté, elle n'est plus appréciée une œuvre récente qu'une œuvre ancienne. Donc, outre l'intérêt historique, un intérêt qui repose sur les qualités spécifiquement artistiques (couleur, forme et conception) doit être pris en compte. Ces qualités doivent être indépendantes de l'évolution historique.

En outre, dans le cas du critère « concepteur », si ce critère est pris isolément, il ne va pas être apprécié une œuvre d'une personne méconnue même si elle renforce des autres propriétés constituant le contexte historique ou elle présente une qualité architecturale élevée.

De surcroît, le critère « Bon état » dont dépend l'authenticité n'est pas suffisant en lui-même : « ... dans le cadre d'efficacité il est évident qu'on aurait tendance à repérer uniquement ce qui est en bon état... ». <sup>[174]</sup> Mais pris isolément, le critère « bon état » conduit à fausser le pourcentage parce que ce qui est un bon état, ça ne va pas être forcément représentatif de ce qui a été fait à une époque donnée », ce critère dépend de l'authenticité

- Une belle œuvre mal conservée on l'étudie,
- Un bâtiment délabré mais conforme à son état d'origine est plus intéressant qu'un autre ayant l'apparence du neuf mais en revanche n'a pas gardé sa distribution intérieure initiale.

---

[172] HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, 286 p.

[173] RIEGL. A, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, traduit par Boulet. J, Paris, Harmattan, 122p.

[174] HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, 286 p.

De même la « vulnérabilité » qui risque de faire perdre l'authenticité, prise seul en considération, elle risquerait de conduire à repérer ou sélectionner des éléments sans valeur du seul fait qu'ils seraient promis à la ruine. <sup>[175]</sup>

#### IV. La nécessité d'une hiérarchisation des valeurs et de critères d'évaluation:

D'abord, la valeur d' « ancienneté » ne constitue pas désormais une valeur en soi, est devenue une valeur ajoutée (secondaire), un renforcement ou une attestation des autres valeurs :

- Elle est liée d'abord à la valeur d' « authenticité »: plus un élément est ancien, et plus il maintient sa continuité avec son état originel, plus son authenticité est importante,
- Elle est liée à la valeur de « rareté » : compte tenu des risques de destruction, augmentant avec le temps, un bâtiment ancien est moins susceptible de nous parvenir qu'un récent,
- Elle est liée à la valeur « scientifique » : plus l'œuvre est ancienne, et plus elle maintient son état de neuf sans aucune intervention, plus la valeur scientifique est importante,
- Elle est liée à la valeur d'art : un monument peut être sans valeur d'art, même s'il est plus ancien, l'inverse est vrai ; donc, prise isolément, la valeur d'ancienneté risque de basculer un objet ancien à un objet vieux et dégradé.

Or, la fusion entre la valeur de témoignage et la valeur « artistique » –selon une conception classique qui considère que toute œuvre d'art est une « œuvre historique d'art– va exclure les œuvres récentes, même si ces dernières présentent une qualité artistique élevée. En effet, selon Riegl, si les monuments d'art sont appréciés pour la seule valeur historique relative à la rareté ou à l'ancienneté, il n'est plus apprécié une œuvre récente qu'une œuvre ancienne ; donc, outre l'intérêt historique, un autre intérêt qui repose sur ses qualités spécifiquement artistiques : conception, forme, couleur ; ces qualités doivent être indépendantes de l'évaluation historique. Donc, la valeur « artistique » constitue une catégorie à part entière. <sup>[176]</sup>

---

[175] HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p : 209.

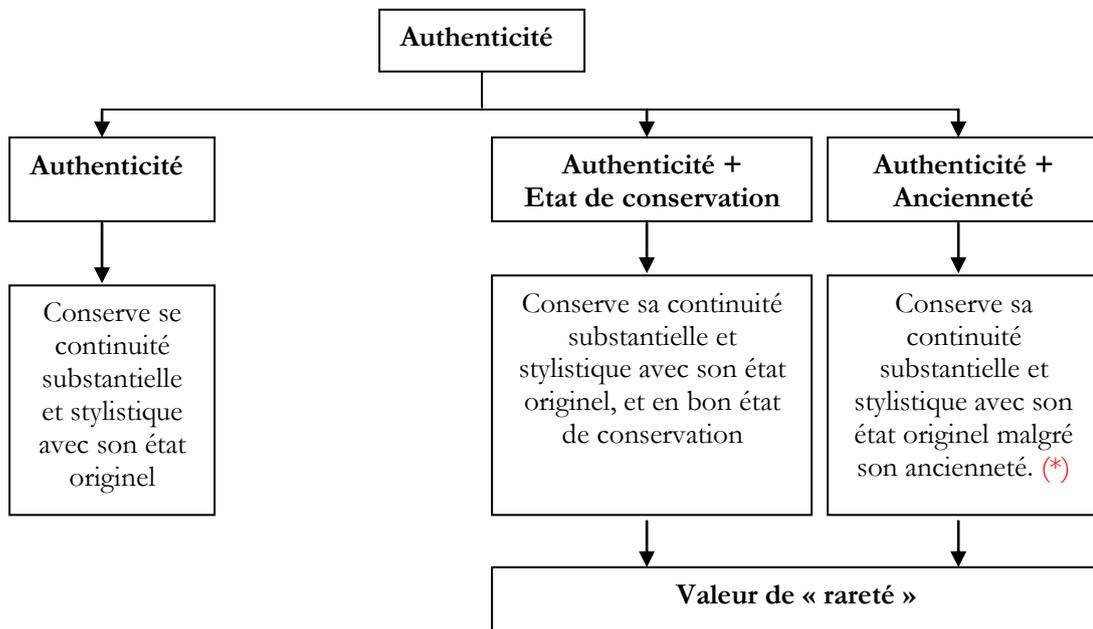
[176] RIEGL. A, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, traduit par Boulet. J, Paris, Harmattan, p :85.

De même, la valeur « éducationnelle » peut toucher à plusieurs domaines de recherche, autres que le domaine historique : scientifique, archéologiques, techniques relatifs à des domaines de recherche, donc la valeur de potentiel éducationnel est une catégorie à part entière.

L' « **authenticité** » est liée aux autres valeurs, telle que : l'ancienneté, l'état de conservation et la beauté :

- L'authenticité est d'autant plus forte et d'autant plus rare, que l'objet en question est ancien, considérant que la chaîne reliant son état présent à son état d'origine est longue, et les risques de destructions sont d'autant plus importants,
- La valeur de « beauté » est influencé par l'authenticité, car la conservation de l'état d'origine implique une cohérence typologique des éléments au regard des normes architecturales propres à l'époque de la construction,

Donc, l'authenticité constitue une valeur centrale, qui apparaît à travers une batterie de critères relativement précis (qu'on va présenter dans la partie critères).



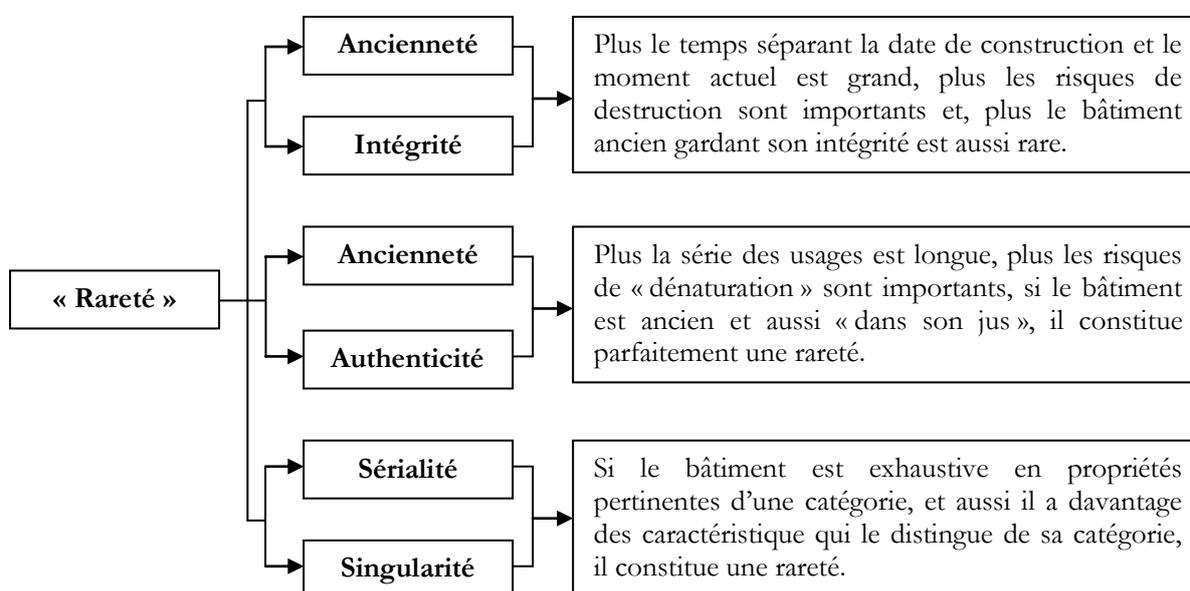
**Schéma 12 :** La relation entre l' « authenticité », « l'ancienneté » et « la rareté » selon

**HEINICH.H.** Source : Auteur.

La chaîne reliant son état actuel à son état d'origine est longue, et les risques de destruction sont plus importants. La valeur de « rareté » ne produit pas à elle-même de la valeur, elle se considère comme un indice affecté aux autres valeurs, soit négativement ou

positivement : « ...la rareté est son contraire la multiplicité sont, si l'on peut dire, des valeurs orthogonales, qui croisent toutes les autres en les renforçant ou en les affaiblissant ». La rareté ne constitue qu'une valeur ajoutée à la valeur d'ancienneté ou d'authenticité.

- L'ancienneté est un principal facteur de rareté : « ... le risque de destruction augmente avec le temps, les bâtiments les plus anciens sont aussi, par définition, les plus rares » ; de même,
- La rareté est étroitement liée à l' « authenticité », considérant que le risque de « dénaturation » est proportionnel à l'allongement de la série des usages, un bâtiment qui est non seulement ancien, mais aussi « dans son jus », constitue parfaitement une rareté,
- La rareté est liée à la valeur de singularité et d'exceptionnalité, lorsqu'une œuvre montre davantage une ou des caractéristiques qui la distinguent de sa catégorie, telle qu'une couleur peu commune ou une forme inhabituelle,

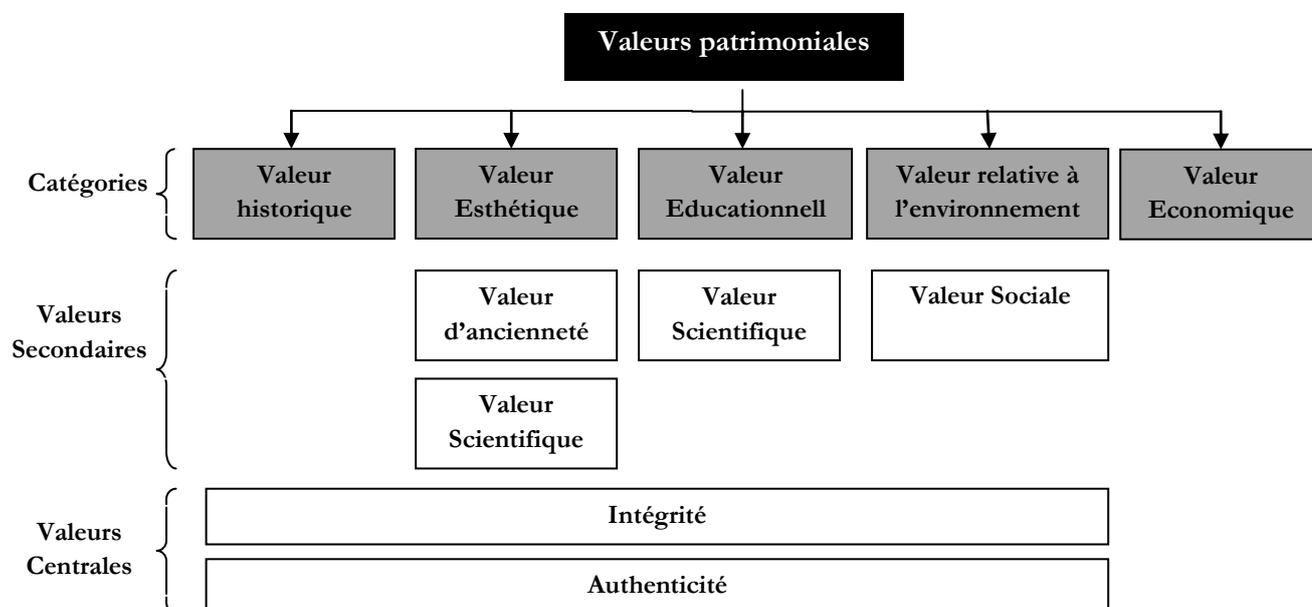


**Schéma 13 :** la relation entre la « rareté » et les valeurs du patrimoine selon **HEINICH. N.**

Source : Auteur.

La valeur relative à l' « environnement » est une valeur principale qui regroupe les dimensions tangibles et intangible de la relation qui réunit l'œuvre en question et son contexte ; en revanche, la valeur « sociale » constitue l'une des dimensions intangibles de ce

lien donc elle constitue une valeur secondaire, voire un des critères qui servent l'évaluation de la valeur « environnement ».



**Schéma 14 :** Hiérarchisation des valeurs patrimoniales. Source : Auteur.

### Conclusion :

Afin d'être admise, une œuvre doit être significative, cette valeur de significativité résulte soit de la valeur de « rareté » ou de la « typicité ». Ces deux dernières résultent de la combinaison des différentes valeurs. Si l'une des valeurs est ignorée, le choix des biens culturels risque de devenir non représentatif de l'identité patrimoniale et d'être subjectif. Alors, la construction d'une méthode d'évaluation appropriée se base sur une **pluralité** des valeurs dont les conflits qui peuvent se produire entre elles peuvent être évités grâce à leur **hiérarchisation** en fonction de leur nature, de leur importance et de leur mode d'intervention dans l'évaluation.

La méthode d'établissement de l'évaluation est d'autant importante que celle de son élaboration, elle assure le meilleur passage d'un aspect abstrait de la valeur à l'aspect objectivable (basé sur la matérialité de l'objet en lui-même), en suivant une deuxième hiérarchie : valeur- critère- caractéristiques physiques essentielles. C'est pourquoi, il est nécessaire de déterminer la meilleure méthode pour l'établissement de l'évaluation.

### Introduction :

Dans ce chapitre on va essayer d'identifier les étapes qui nous permettront d'élaborer une méthode d'évaluation ainsi que les étapes de son établissement. En admettant que l'évaluation est basée sur deux principes fondamentaux : la pluralité et la hiérarchisation des valeurs, le travail va se baser sur l'analyse de plusieurs méthodes d'évaluation qui sont basées sur plusieurs valeurs en utilisant une série de critères bien hiérarchisés, dont l'analyse de chacune entre eux répond un objectif différent :

- **La méthode de HEINICH.N** : <sup>[176]</sup> fournit une explication exhaustive sur éléments qui permettent le passage d'un aspect abstrait (la valeur) à un aspect objectivable (la matérialité de l'objet en question).
- **La méthode du registre national américain** : qui fournit une explication exhaustive sur les étapes qui précèdent l'évaluation d'un bien culturel : identification, catégorisation, ...etc.
- **La méthode de KALMAN. H** : c'est une méthode basée sur la différenciation des biens culturels selon leur intérêt (exceptionnel, très bon, bon, ...etc.), elle fournit une explication exhaustive sur l'étape de « cotation » et l'étape de « notation », qui permettent respectivement de déterminer le degré d'intérêt du bien en question en fonction de chaque valeur, et de déduire ce degré d'intérêt général en attribuant chaque critère à une échelle de notations. Cela permettra de choisir le mode de protection approprié.

---

[176] **Nathalie Heinich** est une sociologue française, spécialiste de l'art, notamment de l'art contemporain intéressée par le patrimoine. Sa méthode est basée sur une enquête qui consiste à observer en situation réelle, les chercheurs de l'inventaire lors de la prise de décision de sélectionner ou pas une œuvre en se concentrant sur leurs mots, leurs gestes, leurs outils et leurs techniques. Ainsi, cette méthode offre une explication assez exhaustive des différents critères et elle traite les différentes situations que peut un chercheur confronté lors d'évaluation d'une œuvre particulièrement les états limite ou le jugement semble difficile. Donc l'analyse de cette méthode permet d'élaborer une grille exhaustive, explicite et qui ne requiert pas une grande culture de l'histoire et de l'art.

## I. Méthode de Nathalie HEINICH :

Selon HEINICH, l'évaluation du patrimoine bâti se fonde sur l'articulation de trois éléments fondamentaux : les valeurs, les critères et les prises. Ces derniers permettent une évaluation objective des objets menés en question, en définissant et en mesurant le lien entre l'aspect « objectivable » lié à l'objet lui-même : forme, volume, emplacement et, l'aspect « abstrait » relatif à la valeur patrimoniale, que peut constituer les connaissances relatives à l'art ou à l'histoire :

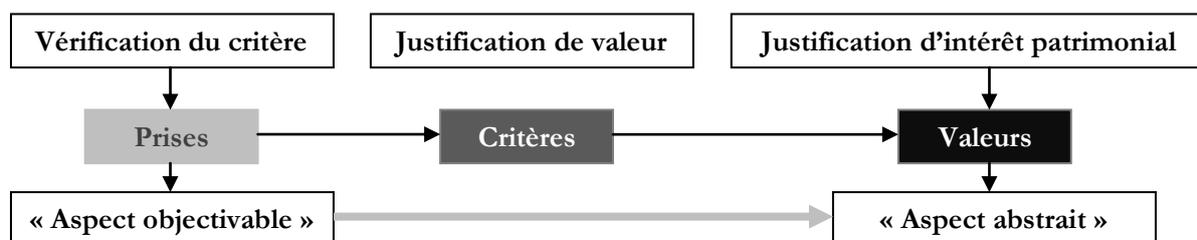


Schéma 15 : Les outils d'évaluation selon HEINICH. N. Source : Auteur.

### I.1. Les prises :

Elles comprennent les caractéristiques physiques d'objet mené à l'évaluation : formes, volumes, matériaux, emplacement, inscriptions, éléments de décor, couleurs, textes, dates, plans, listes, etc. Elles constituent selon HEINICH. N : « *Le point de rencontre entre les propriétés objectivables des éléments soumis au jugement et les ressources des acteurs menés à juger* ». <sup>[177]</sup> Donc, à ce niveau l'évaluation glisse d'un jugement soumis à l'appréciation de la personne engagée dans l'évaluation à un jugement qui se base sur la comparaison entre un état existant (l'objet) et, entre un état de référence (typologie stylistique, état initial,...etc.)

Donc ces éléments sont directement liés à l'objet, ils servent : La qualification des objets, ainsi que la validation des actions de jugement en passant par ces derniers.

*« ... cette notion permet de trouver un compromis entre : une conception purement objectiviste (partagée par l'histoire de l'art traditionnelle, philosophie essentialiste et le sens commun) selon laquelle la valeur serait entièrement dans les objets soumis au jugement et, une conception radicalement constructiviste selon laquelle la valeur serait entièrement dans les représentations des sujets, éminemment, « culturelles, donc relatives ».* <sup>[178]</sup>

[177] HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p : 233

[178] *Ibid.*, p : 233.

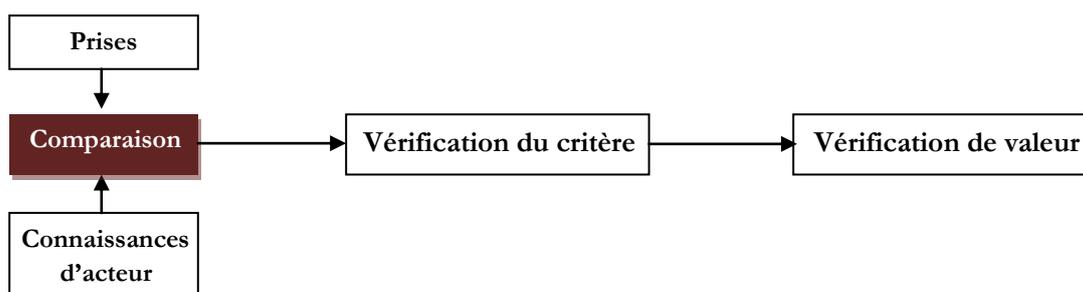


Schéma 16 : L'établissement des prises selon HEINICH.N. Source : Auteur.

## I.2. Les critères :

Selon HEINICH, contrairement aux « prises » qui varient selon les objets menés à l'évaluation, les « critères » sont des caractéristiques constantes, bien déterminées et limitées, par les acteurs chargés et applicables pour une infinité d'objets en permettant l'exploitation des « prises ». Ils permettent selon MICHAUD. Y de : « ...faire des distinctions entre des personnes, ou des notions », de sorte qu'appliquer un critère, c'est faire des distinctions permettant des choix ». [179]

Alors, les « critères » permettent de glisser des caractéristiques physiques propres aux objets en question, à la vérification des valeurs patrimoniales ce qui permet ainsi d'effectuer des choix. Autrement-dit, les valeurs sont vérifiées par des critères qui se vérifient eux-mêmes en se basant sur le lien entre les « prises » et les connaissances des acteurs.

« ... Ainsi, à la question « pourquoi » (« pourquoi la prenez-vous ? »), le chercheur de l'inventaire répondra probablement par un critère (« parce qu'elle est ancienne »), alors qu'à la question « comment » (« comment voyez-vous qu'elle est ancienne ? »), il lui faudra faire l'effort de remonter verbalement à la prise (« Euh... à cause de la taille des ouvertures, et aussi de la forme de la cheminée »)... ». [180]

Selon HEINICH, suivant « l'univocité » et « le degré d'explicitabilité », les critères subdivisent en quatre grandes catégories :

- **Critères prescrits et univoques** : ce sont les critères dont le sens ne change pas selon le contexte, ils sont uniquement relatifs à l'objet mené à l'évaluation dont la qualification est toujours positive. Cependant ces critères dépendent du régime de protection (par

[179] MICHAUD. Y, *Critères esthétiques et jugements de goût*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1999, pp. 52 (cité dans HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p : 234).

[180] HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p : 234

exemple : l'objet doit être authentique pour qu'il soit sélectionné à titre du « monument historique », cependant, la copie peut être aussi choisie comme « patrimoine » pour une liste de « repérage » afin de montrer la qualité supérieure de l'œuvre originale).

- **Critères prescrits et ambivalents** : qui peuvent jouer négativement ou positivement dans l'évaluation selon les contextes. Donc ces critères ne dépendent pas uniquement de l'objet évalué mais aussi du contexte dont il fait partie.
- **Critères latents** : ils sont moins importants pour les chercheurs.
- **Critères proscrits** : *sont* les critères relatifs au jugement esthétique, qui se révèlent selon la recherche de HEINICH écartés dans le travail de l'inventaire à cause de leur caractère qui peut être subjectif. Cependant, ils occupent une place importante –mais implicite- lors de la sélection. En conséquence, et afin de diminuer le degré de subjectivité, la vérification de ces critères se fait par une confrontation entre :
  - L'objet et les connaissances relatives à l'art et à l'histoire et,
  - L'objet et ses comparants.

« Valeur d'ancienneté » et « valeur d'authenticité »	« Valeur de rareté »	« Valeurs relative à l'environnement »	« Valeur de beauté »
<b>Critères prescrits univoques</b>	<b>Critères prescrits ambivalents</b>	<b>Critères latents</b>	<b>Critères proscrits</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohérence avec la procédure.</li> <li>- Documenté/non documenté.</li> <li>- Daté/non daté.</li> <li>- Ancien/récent.</li> <li>- Vrais/ faux.</li> <li>- Original/copie.</li> <li>- Bon état/ mauvais état.</li> <li>- Authentique/ dénaturé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décoré/ pas décoré.</li> <li>- Rare/ nombreux.</li> <li>- Original/ banal.</li> <li>- Hétérogène/ homogène.</li> <li>- Unique/ typique.</li> <li>- Exceptionnel/ sériel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessible/ inaccessible.</li> <li>- Vulnérable/ protégé.</li> <li>- Vernaculaire/ savant.</li> <li>- Modeste/ monumental.</li> <li>- Fonction/ forme.</li> <li>- Typologique/ urbanistique.</li> <li>- Local/ global.</li> <li>- Personnel/ impersonnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Beau/ laid (le beau esthète et le beau scientifique).</li> </ul>

Tableau 3 : les critères d'évaluation selon HEINICH. N. <sup>[181]</sup>

### I.3. Les valeurs :

Enfin, la qualification de la valeur se fait à l'aide des « critères » qui s'appliquent eux-mêmes aux « prises ». Cependant, elle ne se limite pas à ces deux éléments, elle est dotée d'une certaine complexité due à :

- La pluralité et au nombre des valeurs : historique, d'ancienneté, d'authenticité, de

[181] HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p : 236.

significativité, de rareté et de beauté ;

- L'interdépendance de ces valeurs d'où elles peuvent se renforcer comme elles peuvent se contredire.

*« Ces valeurs sont plurielles, mais en nombre limité. Elles sont différentes, mais n'en sont pas pour autant indépendantes les unes des autres : elles peuvent se combiner entre elles ou se renforcer-telles, typiquement, l'ancienneté et l'authenticité. Elles peuvent d'ailleurs aux tours aussi bien, se contredire, comme par exemple, la beauté d'un aménagement et son caractère récent, ou bien l'ancienneté et son aspect très abimé, ou encore l'ancienneté d'une transformation de l'état d'origine : d'où la complexité du travail des chercheurs... ».*<sup>[182]</sup>

Donc le jugement de la valeur voire l'évaluation ne peut être absolue mais relative ; d'autant, les valeurs ne peuvent pas se traiter en catégories strictement indépendants « ... *en termes de catégories exclusives les unes des autres...* ». Or, les valeurs sont soumises à une classification qui dépend des natures des critères dont elles dépendent :

- **Valeurs fondamentales** : valeur d'ancienneté et valeur d'authenticité, car elles se relèvent des critères prescrits univoques.
- La valeur de rareté relève des critères ambivalents.
- La beauté relève des critères proscrits.

En conséquence, les difficultés de l'évaluation peuvent se lier:

- **Pour les critères :**

- A l'**ambivalence** : de certains critères qui peuvent être jugés positifs pour un objet et positifs pour un autre (comme la rareté).
- A la **subjectivité** : qui soumet l'objet en question à l'appréciation des acteurs chargés de l'évaluation.
- A l'effet d'« **échelle** » et du « **contexte** »: certains critères sont relatifs, ils peuvent se vérifier à l'échelle locale mais non pas à l'échelle nationale, d'autant, ils dépendent du contexte dont lequel s'insère l'objet en question (par exemple : un objet peu se juger ancien à l'échelle locale, mais récent à l'échelle nationale, la même chose pour la rareté).

---

[182] HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p : 237

- A l'effet du « type » d'objet : par exemple pour le critère forme/fonction : par exemple, le critère de forme est prépondérant pour les « grands styles », en revanche le critère fonctionnel est essentiel pour les productions vernaculaire.
- Au « mode de protection » : pour certain critères, un objet peut être repéré, mais non pas sélectionné (comme c'est le cas pour l'authenticité : un objet « copie » peut être admissible pour un repérage afin de monter la qualité de l'œuvre « originale », mais inadmissible pour un classement).

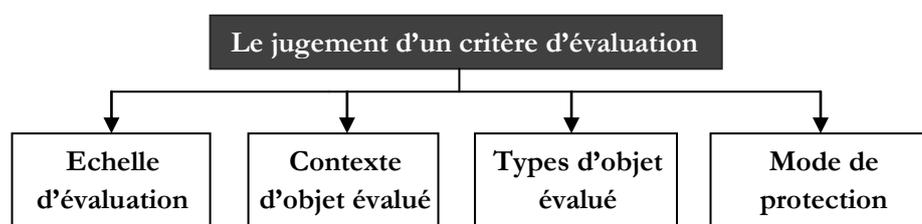


Schéma 17 : Les paramètres de jugement d'un critère selon HENICH. N. Source : Auteur.

- Pour les valeurs :

- A l'interdépendance de certaines valeurs, qui peuvent se renforcer (rareté et ancienneté, authenticité et ancienneté), ou se contredire (valeur historique et valeur d'ancienneté).  
Donc, une évaluation adéquate demande :
  - Une définition, non seulement des valeurs et des critères mais des relations qui peuvent se traduire entre elle,
  - Hiérarchisation et catégorisation des valeurs : « ... une formalisation des différences de valeurs, par l'accentuation de la « dimension hiérarchique du système classificatoire »,
  - Généralisation : de ces catégorisations et de ces hiérarchisations par l'identification de « l'échelle », du « contexte » et de mode de protection (sélection ou repérage),
  - L'identification du type d'objet évalué (vernaculaire, industriel,...etc.).

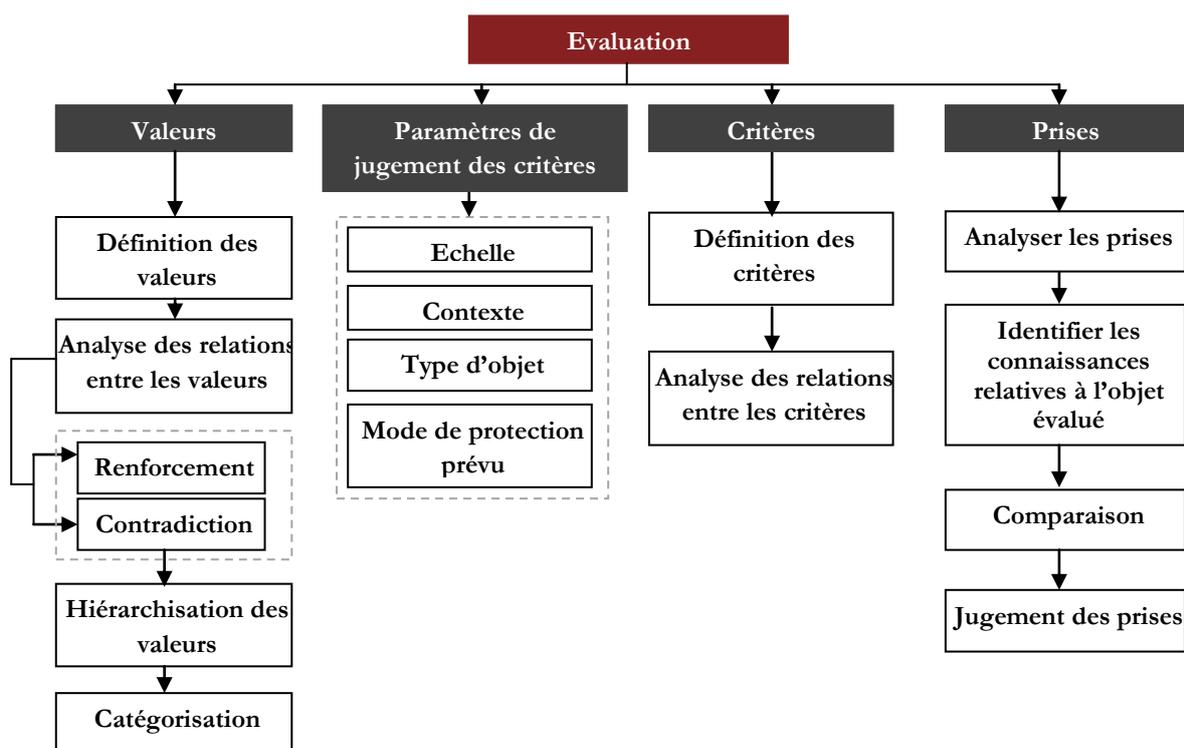


Schéma 18 : étape d'élaboration d'une méthode d'évaluation selon HENICH. N. Source : Auteur.

## II. Méthode du Registre National USA : <sup>[183]</sup>

Selon le Registre national, l'établissement des critères ne constitue qu'une étape de l'évaluation des « propriétés » :

### II.1. Détermination de la catégorie de la propriété :

L'identification de la catégorie de l'œuvre est déterminante dans le choix des critères qui interviennent dans son évaluation, par exemple l'évaluation d'un ensemble urbain se fait à deux échelles : à l'échelle architecturale où les bâtiments sont évalué isolément suivant des critères purement architecturaux, et à l'échelle urbaine où les différentes composantes bâties (bâtiments) et non bâties son évalué comme appartenant à une unité cohérente suivant des critères urbains.

#### II.1.1. Bâtiment :

Un bâtiment signifie une construction créée principalement à l'abri de toute activité humaine ; un bâtiment peut également être référé à une unité historiquement et

[183] US. Department of the Interior, National Park Service, National Register Bulletin: How to apply the National Register Criteria for Evaluation, USA, 1995.

fonctionnellement reliée telle qu'une ferme ou une maison. Pour être admissible un bâtiment doit inclure la totalité de ses éléments structurels de base (partie du bâtiment : l'intérieur, la façade,...). Si un bâtiment a perdu ses éléments structurels de base, il est généralement considéré comme une ruine, et il est classé comme un « site ».

### II.1.2. Une structure :

Le terme « structure » est utilisé pour distinguer des bâtiments, les constructions fonctionnelles créées en général à des fins autres que l'abri d'une activité humaine : ouvrages d'art, les éléments structurels de base existants. Si une structure a perdu sa configuration historique suite à une dégradation ou une démolition, elle est généralement considérée comme une « ruine » et est classé comme un site.

### II.1.3. Un objet :

Le terme « objet » est utilisé pour distinguer des bâtiments et des structures, les constructions relativement à petite échelle, mobiles ayant principalement une nature artistique et simplement construites.

### II.1.4. Un site :

Un site est l'emplacement d'un événement important, une occupation ou une activité historique ou préhistorique, un bâtiment ou une structure, debout, en ruine ou disparue, où l'emplacement lui-même possède une valeur historique, culturelle, ou archéologique quel que soit la valeur des structures existantes.

### II.1.5. Un district :

Un quartier possède une concentration, une liaison ou une continuité significative de sites, de bâtiments, de structures ou objets unis historiquement ou esthétiquement par le plan ou le développement physique. Il est caractérisé par :

- **Une concentration, liaison et continuité des fonctions** : s'il est souvent composé d'un ensemble de ressources variées. S'il montre une interrelation de ses ressources, qui peut transmettre un sens visuel d'un environnement historique général ou être arrangement des propriétés historiquement ou fonctionnellement reliées.
- **Une signification** : un quartier doit être significatif et important pour des raisons historiques, architecturales, archéologiques, de l'ingénierie ou de valeurs culturelles.
- **Types de fonctions** : un quartier peut comprendre des éléments individuels distincts, à la condition que le groupement atteigne une signification dans son ensemble et dans son contexte historique.

### II.2. La délimitation de la propriété :

La délimitation de la propriété permet d'identifier l'environnement physique de la propriété, par rapport auquel se fait l'évaluation, particulièrement celle de la valeur relative à l'environnement, ainsi, elle permet d'identifier le périmètre de la protection à prévoir. Généralement, les limites d'un ensemble ou bien d'un quartier sont définies :<sup>[184]</sup>

- Juridiquement ou historiquement ;
- Par un changement de densité, d'échelle, de type, d'âge, du style du site, bâtiments, structure ou objet, ou
- Par un changement documenté dans les modes de développement historique ou associations ;
- Par une relation partagée entre les propriétés qui le constituent d'autre part.

Or, un quartier peut être composé de deux ou plusieurs domaines importants séparément définissables par des zones non significatives ; dans ce cas, la discontinuité est appropriée où :

- L'espace entre les éléments n'est pas relié à la signification du quartier ou,
- La continuité visuelle n'est pas un facteur de signification.<sup>[185]</sup>

### II.3. L'identification du contexte historique:

L'importance d'une propriété historique peut être jugée et expliquée seulement quand elle est évaluée dans son contexte historique. Les contextes historiques sont les modèles et les tendances dans l'histoire, dans lesquelles la propriété et le site peut être significatif. Le contexte historique comprend les tendances, modèle, thème ou appartenance culturelle, son principe de base n'est que ressources, propriétés et événements dans l'histoire, et ne se produisent pas dans le vide mais font partie des grandes tendances ou motifs. Afin de décider si une propriété est importante dans son contexte historique, les cinq choses doivent être déterminées :

- La facette de l'histoire de la région, l'Etat, la nation que la propriété représente.
- Que cette facette de l'histoire est importante.
- Que la propriété est d'un type qui a la pertinence et l'importance dans l'illustration du contexte historique.
- Comment cette propriété illustre cette histoire.

---

[184] US. Department of the Interior, National Park Service, National Register Bulletin: *How to apply the National Register Criteria for Evaluation*, USA, 1995, p: 4.

[185] Par exemple, un quartier discontinu convient quand les dépôts sont liés les uns aux autres par l'appartenance culturelle, la période d'utilisation ou le type du site, c'est le cas des complexes industriels.

- Que la propriété possède les caractéristiques physiques nécessaires pour transmettre l'aspect de la préhistoire avec laquelle elle est associée.

Si la propriété présente un aspect important de l'histoire de la région et possède la qualité nécessaire de l'intégrité, elle se qualifie.

### **II.4. L'évaluation de la propriété dans son contexte (établissement des critères d'évaluation) :**

Cette étape consiste à identifier ce que la propriété représente: le thème, les limites géographiques, la période chronologique qui fournit une perspective à partir de laquelle on évalue l'importance de la propriété. Le contexte historique est constitué des modèles historiques qui peuvent être identifiés par l'examen de l'historique de la propriété et l'histoire de son environnement. Le contexte historique peut se rapporter à l'un des opérations suivantes :

- Un événement, une série d'événement ou activités, ou les modèles de développement d'une région.
- L'association à la vie d'une personne importante,
- Une forme de construction, le style architectural, technique de génie, valeurs artistiques, fondées sur une scène physique de développement, ou l'utilisation d'un matériau ou d'une méthode de construction que forme de l'identification historique d'une zone.
- Un sujet de recherche.

En outre, il faut déterminer comment le thème du contexte est important dans l'histoire de la région Un thème est considéré comme important si l'on peut démontrer grâce à la recherche scientifique, on peut :

- Déterminer le type de la propriété et si elle est importante dans l'illustration du contexte historique : un contexte historique peut être représenté par une variété de types de biens importants.
- Représenter comment la propriété représente le cadre à travers associations historiques spécifiques, architectural ou des valeurs d'ingénierie ou potentiel d'information.(critères d'évaluation).
- Déterminer quelles sont les caractéristiques physiques dont la propriété doit posséder pour qu'elle reflète l'importance du contexte historique. Ces caractéristiques physiques peuvent être déterminées après l'identification de ce qui suit :

- Quel est le type de la propriété associée avec le contexte historique.
- Les façons dont les propriétés en présentent le thème.
- Les aspects applicables de l'intégrité.

### II.5. Comparaison avec des propriétés connexes :

Une fois que le contexte est déterminé, il n'est pas nécessaire pour évaluer le bien en question contre d'autres propriétés si :

- Il est le seul exemple d'un type de propriété ce qui est important en illustrant le contexte historique, ou
- Il possède clairement les caractéristiques significatives requises pour représenter fortement le contexte.

Si ces deux conditions ne sont pas appliquées, la propriété devra être évaluée en fonction d'autres exemples ayant la même typologie pour déterminer son admissibilité.

- Le niveau géographique (local, d'Etat, national ...) à laquelle cette évaluation est faite est le même que le niveau du contexte historique.

### II.6. L'évaluation de l'intégrité :

L'intégrité est une condition fondamentale qui assure la validité des autres valeurs. Afin d'évaluer l'intégrité du patrimoine on doit :

- Définir les caractéristiques essentielles qui doivent être présentes pour une propriété pour représenter son importance,
- Déterminer si les caractéristiques physiques essentielles sont visibles et suffisantes pour transmettre leur signification,
- Déterminer si la propriété doit être comparée aux propriétés,
- Déterminer, sur la base de l'importance et les caractéristiques physiques essentielles, quels sont les aspects de l'intégrité, qui sont particulièrement essentiels à la propriété et si elles sont présentes,

Selon **KALMAN** : « ... ce genre de méthode n'autorise que deux choix : où le bâtiment est jugé digne d'être porté sur une certaine liste ou il ne l'est pas. Cela convient quand il s'agit d'établir une seule liste d'objets de grande valeur tous destinés à recevoir le même traitement ou la même protection. ».<sup>[186]</sup>

---

[186] KALMAN, H, *Evaluation des bâtiments historiques*, Ottawa, Ed Environnement Canada, 1980, p : 11.

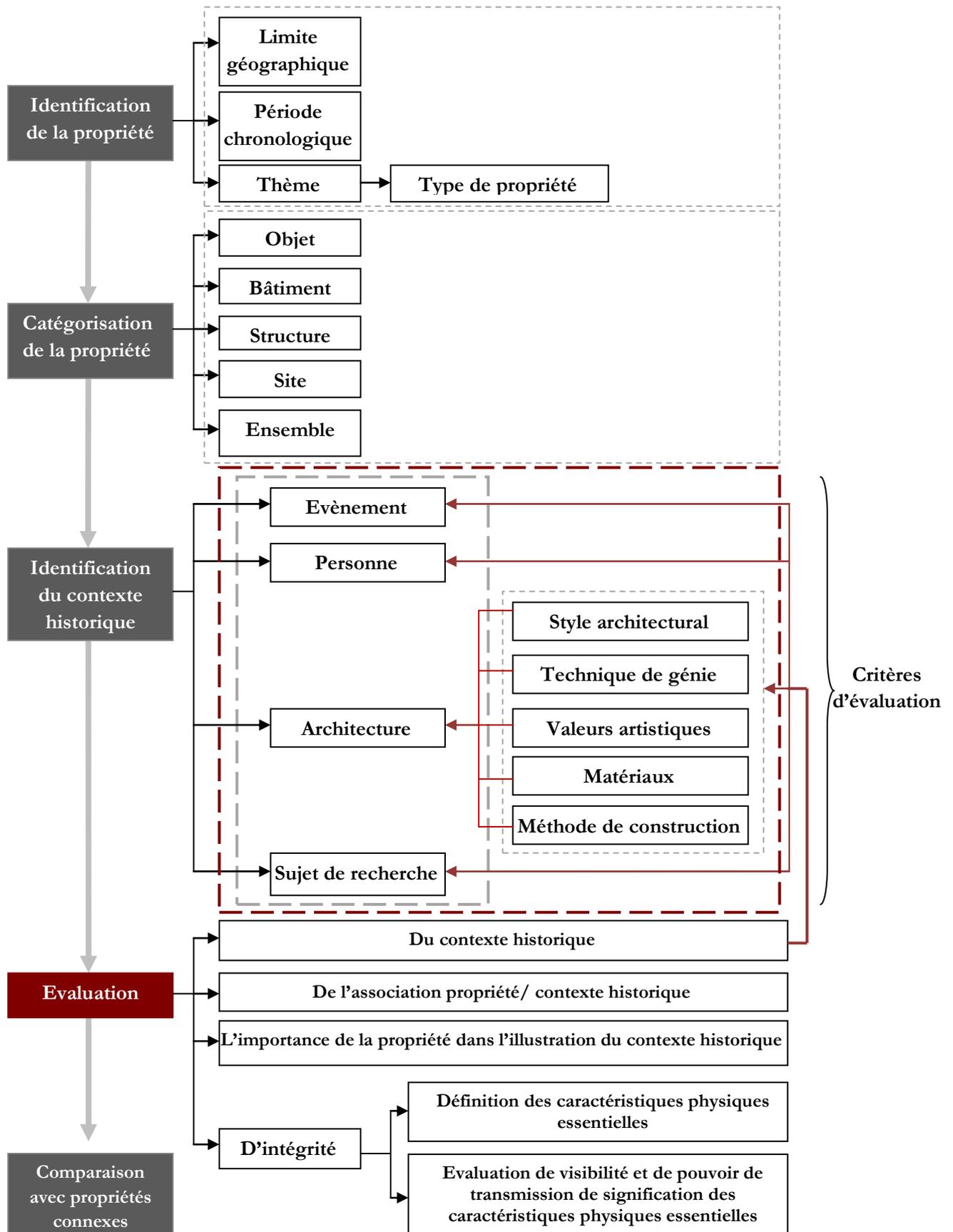


Schéma 19: la méthode d'évaluation du patrimoine selon US National Register. Source : Auteur

III. Méthode de H. KALMAN : <sup>[187]</sup>

En évaluation, H. KALMAN adopte une méthode de classement par points. Selon lui, il n'existe pas une mesure tout à fait « objective », quel que soit la précision de l'outil utilisé ; cependant, les techniques de notation permettent de s'approcher de « l'idéal d'objectivité ».

La présente méthode est inspirée de l'analyse cout-avantage des économistes Stephen W. Jacobs et BAUCHAY. G. Jones : « ... [Ils] ont composé une méthode complexe d'évaluation des ressources culturelles dans le cycle de vie global d'une ville, cette théorie repose sur les techniques de mesure des coûts des diverses options (couts et avantages)... ». Cependant dans le domaine des bâtiments historiques, l'évaluation touche au côté esthétique ; en conséquence, elle se fait par un jugement de valeurs subjectives.

L'objectivité des jugements portée à ces valeurs est relative au degré d'unanimité qu'elles font, et qu'il les fera accepter comme des « faits ». En conséquence, pour assurer un degré d'unanimité à ces valeurs, il faut établir de bons critères acceptables sur lesquels sont fondés les jugements. L'établissement des critères permet d'éviter les jugements fondés sur le goût qui s'agit d'opinions personnelles et subjectives basées uniquement sur ce qui plaît ou déplaît à une personne. Donc, selon KALMAN, l'évaluation s'établit selon des normes qu'on appelle « critères » ; ces critères sont toujours spécifiques à la particularité des objets évalués. <sup>[188]</sup>

III.1. Etapes d'évaluation :

La méthode de KALMAN pour l'évaluation des bâtiments historique se fond sur l'articulation de trois étapes complémentaires : établir des critères, la cotation et la notation.

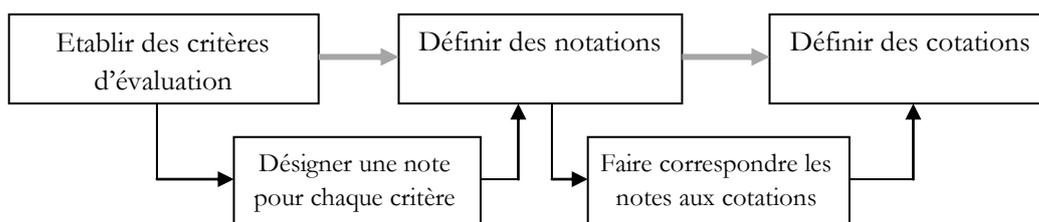


Schéma 20 : étapes d'élaboration de la méthode d'évaluation des bâtiments historiques selon KALMAN. H. Source : Auteur.

[187] KALMAN. H, *Evaluation des bâtiments historiques*, Ottawa, Ed Environnement Canada, 1980, 39 p.

[188] *Ibid.*, p : 13.

### III.1.1. Définir des critères :

Dans cette étape, on identifie les différents critères spécifiques à l'objet mené à l'évaluation. Puis, les différents aspects de l'objet sont jugés en fonction de chaque critère : plus l'objet se rapproche des critères établis, meilleur il sera jugé. KALMAN a employé vingt critères détaillés, regroupés sous cinq grands critères. (Voir le tableau ci-dessous)

Architecture	Histoire	Environnement	Utilisations possibles	Intégrité
1. Style.	1. personnalité.	1. Continuité.	1. Compatibilité.	1. Site.
2. Construction.	2. Evènement.	2. Cadre.	2. Réutilisation.	2. Modifications.
3. Age.	3. Contexte.	3. Point d'intérêt.	3. Vocation publique.	3. Etat
4. Architecte.			4. Services.	
5. Conception.			5. Cout.	
6. intérieur				

Tableau 4 : Les critères d'évaluation du patrimoine bâti selon KALMAN, H. [190]

A partir de cette liste de critères, l'évaluation se fait élément par élément, dont chacun des composantes du bâtiment s'évalue séparément en fonction de chacun des critères.

### III.1.2. Etablir une cotation :

Dans cette étape, on fait correspondre à chaque critère une série de cotes « verbales » : excellent, très bon, bon et passable/médiocre ; dont la première et la deuxième cote se situent au-dessous de la moyenne, la troisième représente la moyenne et la quatrième est au-dessous de la moyenne. Selon KALMAN : « *C'est l'utilisation des cotes qui permet le mieux à l'expert de parvenir à l'objectivité. Les cotes apparaîtront parfois trompeuses en donnant l'impression d'être plus précises qu'elles ne le sont en réalité. Néanmoins, elles constituent le meilleur outil de mesure à notre disposition à condition de savoir s'en servir rationnellement et avec bon sens* ». [191]

Alors, l'évaluation globale du bâtiment se fonde sur une moyenne des cotes obtenues. En conséquence, pour avoir une précision optimale, on transforme ce système de cotation en un système de notation, en adoptant les points numériques.

### III.1.3. Etablir une notation :

Cette étape consiste à employer les points numériques, selon KALMAN : « *ces méthodes [numériques] offrent la manière la plus précise et la plus souple de bien évaluer les bâtiments* ». [192] Après les faire correspondre aux différentes cotes, on fait la moyenne des

[190] KALMAN, H, *Evaluation des bâtiments historiques*, Ottawa, Ed Environnement Canada, 1980, 39 p.

[191] *Ibid.*, p : 23.

[192] *Id.*, p : 23.

points pour chaque critère ; et de même, on fait la moyenne des points pour tous les critères, afin d'avoir l'évaluation finale du bâtiment.

Le système de notation consiste à choisir un total arbitraire (par exemple : 100). Après, on répartit ce total sur les grands critères, d'une manière inégale, selon l'importance de chacun. L'importance de chacun des critères, voire le type de répartition du totale dépend de la nature des bâtiments évalués et aux fins de l'évaluation. A titre d'exemple :

- Dans le cas d'une évaluation visant à montrer l'importance de bâtiments historiques, les critères « histoire » et « architecture » reçoit une importance particulière ; en revanche, les critères « environnement » et « intégrité » auront moins d'importance et il est même possible de ne pas tenir compte du critère « utilisations possibles ».
- Dans le cas où l'évaluation tend à mesurer la valeur commerciale des bâtiments historiques, on attribue plus d'attention aux critères « environnement » et « intégrité », de même, le critère « utilisations possibles » devient plus important que dans le premier cas.

### III.2. Principes d'évaluation :

#### III.2.1. La comparaison :

Selon KALMAN, l'évaluation du bâtiment en question doit se faire en le comparant avec d'autres bâtiments d'un même style et dans une même région. La comparaison permet d'avoir une meilleure « objectivité », en diminuant « *le risque de voir le spécialiste se laisser influencer par son goût* ». En conséquence, la valeur du bâtiment s'établit en comparant les cotes qui lui correspondent avec celles des autres bâtiments. <sup>[193]</sup>

#### III.2.2. Prise en considération du contexte (différences régionales):

Selon Kalman. H, l'évaluation des œuvres architecturales doit se faire en fonction de leur contexte local ou régional. La prise en compte du contexte lors de l'évaluation permet d'apprécier les bâtiments les plus remarquables –typologiquement et chronologiquement-. En effet, l'ancienneté est une valeur relative qui dépend du cadre chronologique propre au contexte du bâtiment mené à l'évaluation. Ainsi, l'évaluation du critère « architecture » se fait souvent à l'égard de l'architecture locale, aux matériaux locaux et aux concepteurs de la région (critères « style », « construction », « conception », « concepteur »). En outre, la définition du contexte permet de déterminer l'ensemble des bâtiments à l'égard desquels se fait l'évaluation du bâtiment en question. <sup>[194]</sup>

---

[193] KALMAN. H, *Évaluation des bâtiments historiques*, Ottawa, Ed Environnement Canada, 1980, p : 22.

[194] *Ibid.*, p : 22.

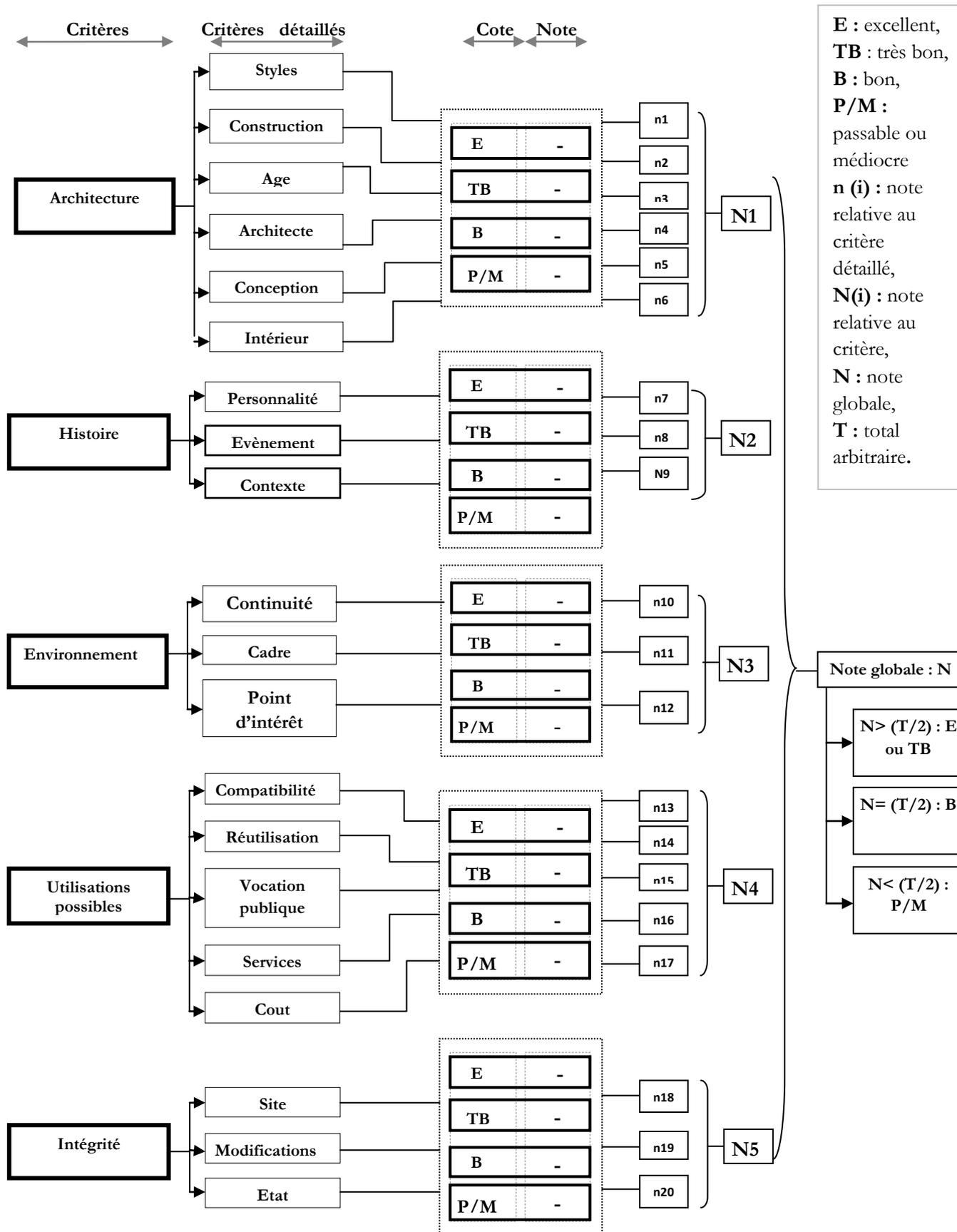


Schéma 21: évaluation des bâtiments historiques- méthode de Kalman. H. Source : Auteur

**N1** : la note relative au critère « architecture », elle représente la moyenne des six notes relatives aux critères détaillés (n1, n2, n3, n4, n5 et n6).

**N2** : la note relative au critère « histoire », elle représente la moyenne des trois notes relatives aux critères détaillés (n7, n8 et n9).

**N3** : la note relative au critère « environnement », elle représente la moyenne des trois notes relatives aux critères détaillés (n10, n11, et n12).

**N4** : la note relative au critère « utilisations possibles », elle représente la moyenne des cinq notes relatives aux critères détaillés (n13, n14, n15, n16 et n17).

**N5** : la note relative au critère « architecture », elle représente la moyenne des trois notes relatives aux critères détaillés (n18, n19 et n20).

**N** : la note globale relative au bâtiment, elle représente la moyenne des cinq notes relatives aux critères (N1, N2, N3, N4 et N5).

**T** : un total arbitraire (par exemple : 100)

### **Conclusion : La structure de la méthode d'évaluation du patrimoine :**

D'une part, l'analyse effectuée dans ce chapitre a abouti à construire la structure selon laquelle se fait l'élaboration d'une méthode d'évaluation ainsi que la structure qui définit les étapes de son établissement. Ces structures sont montrées dans les schémas ci-après.

D'autre part, cette analyse montre que l'évaluation ne permet pas uniquement de déterminer si l'œuvre mérite ou pas une protection, mais aussi, elle permet de saisir les différentes informations intrinsèque de cette œuvre : conception, matériaux, organisation fonctionnelle...etc., de déterminer les valeurs pour laquelle cette dernière reçoit son intérêt et les caractéristiques physiques essentielles qui constitue le support matériel de ces valeurs, et donc son identité. L'évaluation permet alors de déterminer les éléments constituant l'identité d'un bien culturel, dont la perte de ces derniers risque de perdre l'intérêt pour lequel ce bien est sélectionné, et dont toute opération de conservation doit tenir compte pour assurer réussite. Cela suppose l'existence d'une relation étroite entre la réussite d'une intervention de conservation et l'établissement d'une évaluation.

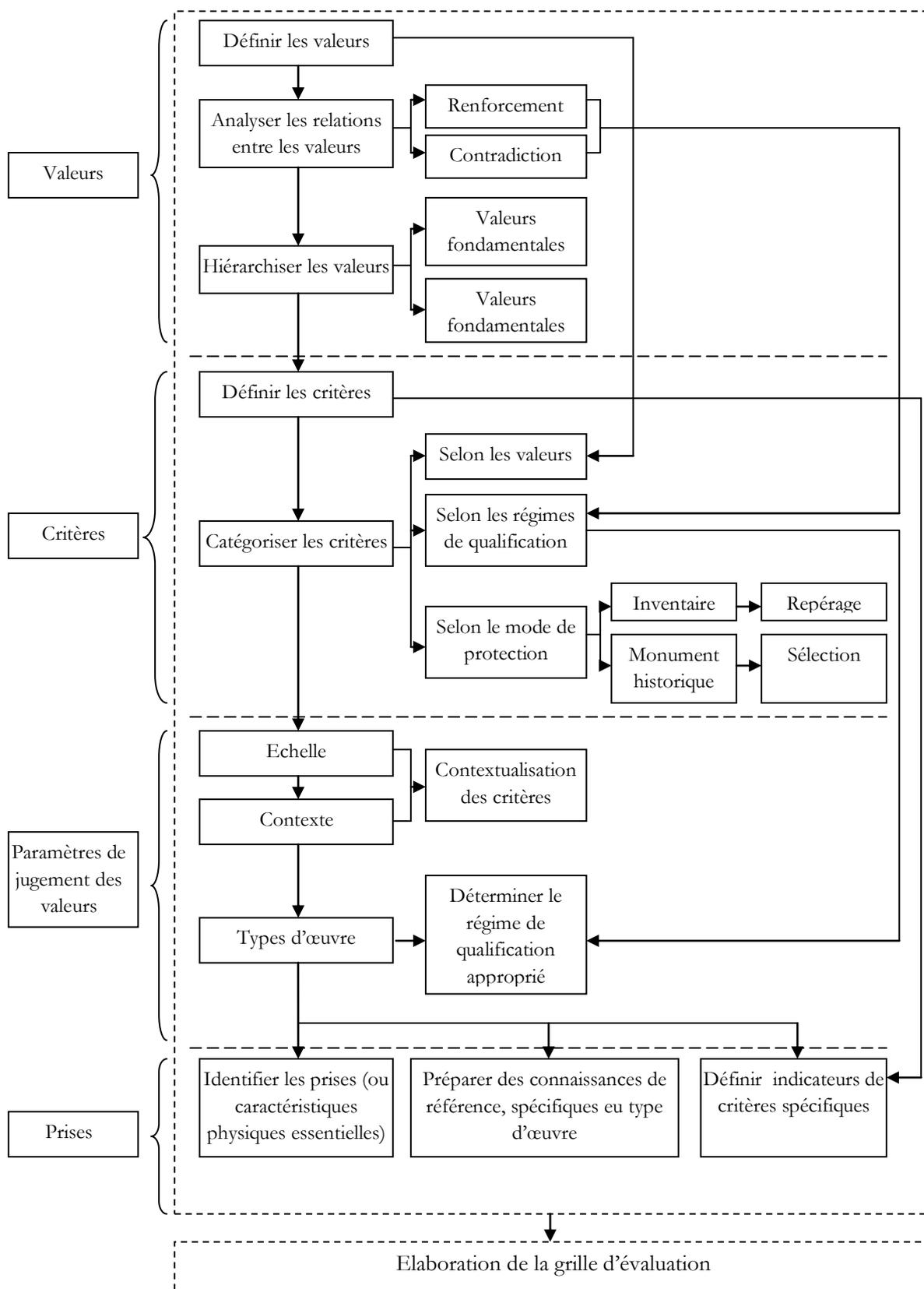


Schéma 22 : L'élaboration de la méthode d'évaluation (structure générale). Source : Auteur.

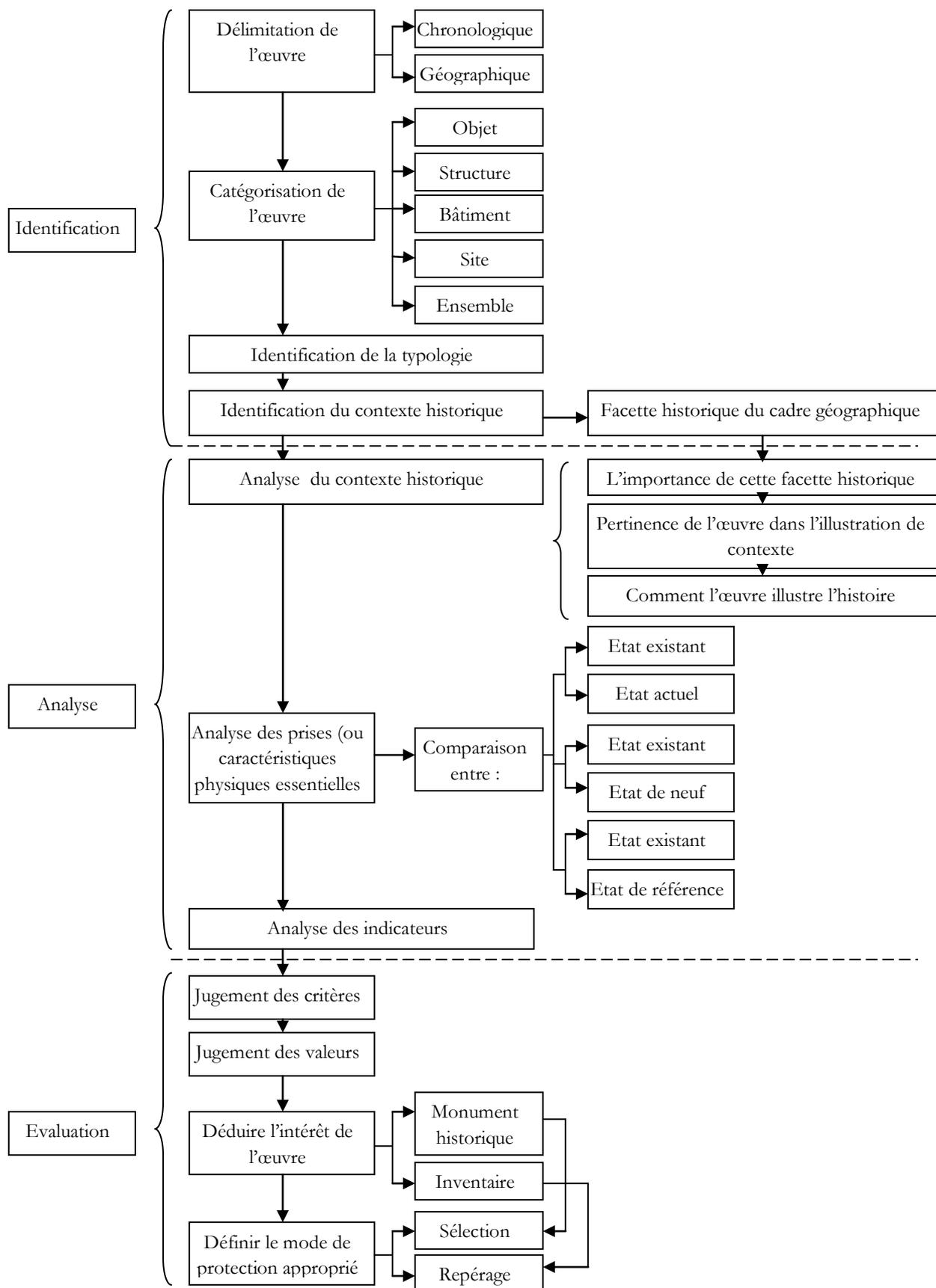


Schéma 23 : L'établissement de la méthode d'évaluation (structure générale). Source : Auteur.

### Introduction

La conservation du patrimoine est dotée d'un ensemble d'interventions de réaffectation dont la diversité est proportionnelle au nombre d'opportunités de réaffectation qu'un bâtiment peut offrir, c'est le cas des bâtiments et des ensembles industriels. En effet, par son architecture généralement gigantesque, par son caractère évolutif et par la solidité de sa structure le patrimoine industriel offre une diversité de possibilités de réaffectation ce qui le met au centre des perspectives de réaménagement. Il fait par conséquent, l'objet d'une diversité de modalités de conservation, qui se distinguent par les interventions qu'elles imposent et l'impact qu'elles peuvent avoir sur le bâtiment ou l'ensemble en question. A travers ce chapitre, on va essayer d'expliquer les différentes modalités de conservation du patrimoine industriel, de déterminer les principes fondamentaux qui conditionnent la réussite de ces modalités et de vérifier si l'évaluation permet de répondre ces principes.

### I. Définition de la conservation du patrimoine industriel :

La conservation du patrimoine culturel immobilier a été définie en 1976, par le Conseil d'Europe comme étant : « ... *l'ensemble des mesures qui ont comme finalité d'assurer la pérennité de ce patrimoine, de veiller à son maintien dans le cadre d'un environnement, approprié, bâti ou naturel, ainsi qu'à son affectation et son adaptation aux besoins de la société* ». <sup>[195]</sup> Alors, la conservation ne concerne pas désormais uniquement le maintien de la valeur culturelle du patrimoine bâti, elle doit répondre à deux objectifs. <sup>[188]</sup> D'abord garantir la pérennité du patrimoine bâti, par la conservation dans son sens opérationnel étroit :

« *La conservation des monuments, ensembles architecturaux et sites par : des dispositions de sauvegarde, des mesures de conservation physiques de leurs éléments constitutifs et, des opérations de restauration et de mise en valeur... [visant ainsi à]... à assainir et à adapter leurs structures internes aux exigences de la vie moderne en veillant à sauvegarder les éléments de valeurs culturelles* ». <sup>[196]</sup>

---

[195] Conseil de l'Europe, Comité des ministres, L'adaptation des systèmes législatifs et réglementaires aux exigences de la conservation intégrée du patrimoine architectural. *Résolution (76) 28, 256e réunion des délégués des ministres*, adoptée le 14 avril 1976, p : 2.

[196] *Ibid.*, p : 2.

L'ICOMOS a donné un sens plus large à cet objectif, au-delà de la conservation d'état physique, insistant sur la conservation de la valeur culturelle ainsi que son contexte:

*« Le but de la conservation est de prolonger la vie du patrimoine culturel et, si possible, de clarifier les messages artistiques et culturels qu'il contient sans en altérer l'authenticité et la signification. La conservation est une activité culturelle, artistique, technique et artisanale fondée sur les études humanistes et scientifiques ainsi que sur une recherche systématique. La conservation doit donc tenir compte du contexte culturel dans lequel elle s'inscrit ».* [197]

Le deuxième objectif de la conservation du patrimoine bâti est de l'intégrer dans la vie contemporaine, par le biais d'usage, en l'adaptant aux exigences de la société actuelle :

*« L'intégration dans le cadre de vie de la société actuelle des monuments, ensembles architecturaux et sites par la mise en œuvre de programmes : de revitalisation, qui visent à rendre vie aux monuments et aux constructions anciennes situés dans les ensembles architecturaux en leur attribuant une fonction sociale éventuellement différentes de leur fonction originelle, mais qui sont compatibles avec leur dignité et correspondre, autant que possible, au caractère du cadre dans lequel ils s'inscrivent ».* [198]

### II. Modalités de conservation du patrimoine industriel :

Par sa taille, sa complexité, ses multiples états de dégradation, le patrimoine industriel ne peut pas se rendre à un mode de conservation unique, aucune opération de conservation peut être généralisée, les modalités de conservation du patrimoine industriel sont multiples, et fonction du chaque cas d'étude. De Noblet. J a défini trois modalités de conservation des vestiges industriels : le sauvetage in-situ, le stockage et le sauvetage photographique, cinématographique et audiovisuel. [199] Après, ces modalités étaient élargie et expliqués exhaustivement par Wedhorn. M:

- Poursuite des activités : sans modification, avec des modifications.
- Transformation en musée d'installations désaffectées : conservation en place (in-situ), conservation hors du lieu d'origine et sauvetage.
- Reconversion.

---

[197] Conseil de l'Europe, Comité des ministres, L'adaptation des systèmes législatifs et réglementaires aux exigences de la conservation intégrée du patrimoine architectural. *Résolution (76) 28, 256e réunion des délégués des ministres*, adoptée le 14 avril 1976, p : 2.

[198] *Ibid.*, pp 2.

[199] DE NOBLET. J, *Etude et mise en valeur du patrimoine industriel (remarques technique)*, Technique et culture, 1979, pp : 94.

### II.1. Poursuite des activités (conservation sans modification) :

La poursuite de la fonction, qu'elle soit par le maintien d'usage originel ou bien la réaffectation à une nouvelle destination, permet aux anciens édifices ou sites industriels de rester au centre d'intérêt économique et social.

*« Le maintien de l'usage d'origine ou d'un nouvel usage compatible est le mode de conservation le plus commun et souvent le plus viable pour les sites et les constructions industrielles ».* [200]

#### II.1.1. Sans modifications :

Conscients qu'une grande partie de la valeur patrimoniale des vestiges industriels est due à son appartenance au fait industriel en soi, ce type de conservation est considéré comme idéal : *« ...Il permet de sauvegarder totalement les témoins de la structure (ou du procédé de fabrication), de son utilisation et de son rapport avec le cadre qui l'entoure... ».* [201]

Cependant, ce dernier ne peut pas être souvent possible, car du fait du changement continu des logiques économique rien ne garantit la poursuite des activités dans l'avenir. [202]

#### II.1.2. Avec modifications:

Ce type de conservation est plus courant plus que le mode qui le précède. On adopte ce type lors de l'impossibilité de la poursuite de la fonction originale (industrielle), suites aux mutations socio-économiques. Dans ce cas, on tend vers une meilleure adaptation des édifices ou des sites industriels aux nouveaux besoins, voire destinations. [203]

### II.2. Transformation en musée d'installations désaffectées :

#### II.2.1. La conservation en place (in-situ) :

Lorsque la valeur technique et scientifique des installations et des machines est dominante par rapport aux autres valeurs patrimoniales, et lorsque les bâtiments cessent leurs activités initiales, la conservation de ces installations et ces machines est la plus favorable :

---

[200] TICCIH- ICOMOS, Principes conjoints TICCIH-ICOMOS pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine, XVII<sup>ème</sup> Assemblée générale, Paris, 2011.

[201] WEDHORN. M, Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe, In *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, p : 51.

[202] *Ibid.*, p : 51.

[203] *Id.*, p : 51.

« ... certes, dans l'absolu, c'est seulement « sur place » qu'il est possible de garder son sens à un site, du point de vue de l'histoire, de l'archéologie et de l'environnement... ». [204]

En effet, la machinerie tire une grande partie de sa signification de sa disposition et son organisation et de son contexte, selon **WEDHORN. M** : « ... A l'origine, la plupart des établissements industriels ont été construits dans des lieux spécifiques, à des fins spécifiques dépendant dans une large mesure du lieu d'implantation. Pour bien comprendre leur fonctionnement passé, il importe donc de ne pas les déplacer... ». [205]

Cependant, en raison de son cout qu'entraînent l'entretien des vestiges et l'improductivité du terrain occupé, n'en font pas une opération convenable à tous les vestiges qu'on tend à sauvegarder, seuls les sites et structures les plus emblématiques peuvent justifier une telle action de conservation. [206]

« On devrait toujours donner la priorité à la conservation in-situ. Le démantèlement et le remplacement (transfert ?) d'un bâtiment ou d'une structure ne sont acceptables que lorsque la destruction du site est exigée par des besoins économiques ou sociaux impératifs ». [207]

### II.2.2. La conservation hors du lieu d'origine :

Ce mode de conservation est adopté dans le cas où il est impossible de conserver les structures extrêmement importantes dans leur emplacement d'origine. Selon **la Charte de Venise**, le déplacement de tout ou partie d'un monument doit se justifier par des raisons d'un grand intérêt national ou international, [208] des besoins impératifs économiques ou sociaux démontrés avec objectivité exigent la destruction du site, [209] donc il ne peut se faire que si que lorsque cette mesure est la seule susceptible d'assurer leur conservation. [210]

---

[204] YSAR. Y. R, Patrimoine industriel et société contemporaine, Colloque international tenu à l'Ecomusée de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines, In ERDOS. A. *La muséologie, sujet d'exposition, la conservation des collections exposées, un Musée des techniques de sécurité industrielle*, Le Musée National de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Museum Vol (24), n° 4, Paris, 1977, p : 240.

[205] WEDHORN. M, Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe, In *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, p : 52.

[206] *Ibid.*, p : 52.

[207] TICCIH, Charte NIZHNY TAGIL pour le patrimoine industriel, adopté par le comité international pour la conservation du patrimoine industriel, juillet 2003, Russie.

[208] ICOMOS, Charte internationale sur la conservation et la sauvegarde des monuments et des sites (Charte de Venise), 2<sup>e</sup> Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964.

[209] TICCIH- ICOMOS, Principes conjoints TICCIH-ICOMOS pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine, XVII<sup>ème</sup> Assemblée générale, Paris, 2011.

[210] ICOMOS, Charte internationale sur la conservation et la sauvegarde des monuments et des sites (Charte de Venise), 2<sup>e</sup> Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964.

Lorsqu'il devient impossible de sauvegarder une structure dans son contexte d'origine, même si cette structure est dotée d'une valeur particulière, il est possible de la conserver hors son lieu original, selon **WEDHORN. M** : « ...*Dans ces cas-là, la conservation hors du lieu d'origine offre une solution de rechange évidente, quand les conditions physiques et financières le permettent la structure est lors transportée ailleurs, dans un cadre protégé où elle pourra survivre* ». [211]

Le déplacement du bien en question hors son lieu d'origine risque réduire sa valeur d'authenticité et détruire sa cohérence avec l'ensemble qui lui confère son sens et peut justifier et mettre en valeur son existence dans le passé et dans le présent. [212] Donc, le déplacement ne s'avère acceptable que s'il constitue la seule façon par laquelle l'objet peut échapper la démolition : « *Le démontage et le déplacement ne sont acceptables que lorsque des besoins impératifs économiques ou sociaux démontrés avec objectivité exigent la destruction du site* ». [213]

### II.2.3. Le sauvetage :

Ce type de conservation est choisi lorsque les opérations précédentes ne sont pas possible, il est fondé sur un processus d'évaluation en vue de la sélection des éléments les plus significatifs:

« ...*C'est une sorte d'opération chirurgicale, que l'on appelle souvent « archéologie de sauvetage », qu'il s'agisse d'une action au-dessus ou de dessous de la surface du sol. La méthode implique que l'on dépose pour le conserver dans un musée ou ailleurs, un groupe sélectionné d'éléments cruciaux d'une structure condamnée...* ». [214]

### II.3. Reconversion :

Bien que les types précédents tendent à conserver le plus possible de la valeur patrimoniale des sites industriels, elles sont plus valables pour les sites emblématiques, ayant une valeur culturelle (technique et scientifique) majeur. Alors, lorsqu'il devient impossible – où c'est souvent le cas- de sauvegarder tous les établissements industriels en maintenant leur

---

[211] WEDHORN. M, Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe, In *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, p : 54.

[212] TICCIH, Charte NIZHNY TAGIL pour le patrimoine industriel, adopté par le comité international pour la conservation du patrimoine industriel, juillet 2003, Russie.

[213] TICCIH- ICOMOS, Principes conjoints TICCIH-ICOMOS pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine, *XVII<sup>ème</sup> Assemblée générale*, Paris, 2011.

[214] M. WEDHORN, Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe, In *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, p : 53.

état (formel et fonctionnel) initial, la reconversion constitue une opération importante. [207]

Cette méthode consiste à affecter le patrimoine industriel à une nouvelle destination -autre que sa destination originelle- adapté à l'espace en question.

*« Transformer : c'est celle qui réemploie, recycle, s'enracine sur un édifice ayant le double avantage être évocateur et une œuvre, autrement dit nourrir d'une puissance poétique, esthétique insolites et bénéficiant déjà d'une morphologie spacieuse, d'une structure solide et bien tramée. C'est la richesse du mariage mixte, de l'alchimie permanente de deux mondes qui dialoguent (...) ».* [215]

Cependant, le bâtiment reconverti risque de perdre une partie de sa valeur patrimoniale au cours de cette opération. En conséquence, la nouvelle destination doit présenter une meilleure compatibilité avec le caractère du bâtiment afin de réduire les modifications qu'elle peut impliquer, voire les pertes de valeur qu'elle peut engendrer.

### III. Principes de réussite de la conservation du patrimoine industriel :

#### III.1. L'adaptation et l'authenticité:

Une conservation appropriée doit avoir un impact minimal sur les bâtiments ou les sites en question. Donc, toute intervention doit s'adapter au caractère spécifique de ces derniers, en effectuant le minimum des modifications particulièrement dans le cas où le bâtiment ou l'ensemble fait l'objet d'une réaffectation. [216]

*« L'adaptation d'un site industriel à un nouvel usage pour en assurer la conservation est en général acceptable sauf le cas des sites ayant une importance historique particulière. Les nouvelles utilisations devraient respecter le matériel spécifique et les schémas originaux de circulation et de production en étant autant que possible compatibles avec l'usage antérieur. L'aménagement d'un lieu évoquant l'ancienne activité est recommandé ».* [217]

En conséquence, l'adaptation voire l'authenticité de la conservation à la spécificité du bâtiment ou de l'ensemble concerné requiert une meilleure connaissance des composantes essentielles qui lui confèrent son intérêt : machineries cadre physique de l'édifice, savoir-faire, son lien avec son environnement,...etc. En effet la perte de ces caractéristiques du bâtiment ou du site au cours d'une intervention de conservation peut conduire à la perte de l'identité de ce de dernier.

---

[215] NOURISSIER. G, Transformer, une nouvelle discipline de la continuité urbaine, [en ligne]. Disponible : [http://www.constructif.fr/bibliotheque/2002-5/transformer-une-nouvelle-discipline-de-la-continuite-urbaine.html?item\\_id=2422](http://www.constructif.fr/bibliotheque/2002-5/transformer-une-nouvelle-discipline-de-la-continuite-urbaine.html?item_id=2422). [Consulté le 13/12/2013], 2002

[216] BEEFP (Bureau d'Examen de Edifices Fédéraux du Patrimoine), Manuel de référence du bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, Canada, Ed Parc Canada, 2009, 40 p.

[217] TICCIH- ICOMOS, Principes conjoints TICCIH-ICOMOS pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine, XVII<sup>ème</sup> Assemblée générale, Paris, 2011.

« La valeur et l'authenticité d'un site industriel peuvent être fortement réduites si les machines sont retirées ou si les éléments secondaires faisant partie de l'ensemble sont détruits ». [218]

### III.2. L'intégrité fonctionnelle :

L'intégrité fonctionnelle assure la validité des bâtiments et des sites industriels par rapport à la valeur patrimoniale, elle constitue la base de toute valeur. L'intégrité fonctionnelle s'exprime par : les schémas de circulation, organisation du travail, le savoir-faire et finalement l'organisation spatiale qui constitue la matérialité de ces précédentes. En effet, la valeur ne peut exister sans son support physique, l'existence matérielle est la première base de la valeur, et de même, la valeur est la base de la conception patrimoniale. [219]

Gisele Piédalue confirme que l'intégrité est un principe fondamental pour une conservation appropriée : « La meilleure expression du respect de la valeur de témoignage d'un complexe industriel, celle qui réserve le plus son identité et sa nature fondamentale... ». [220]

La conservation de l'intégrité des édifices et des sites industriels implique – elle aussi – une meilleure connaissance de leur valeur patrimoniale ainsi que les caractéristiques essentielles qui leur confèrent cette valeur:

- Lire et comprendre le lien entre l'édifice ou le site industriel conservé et l'ensemble dans lequel il a évolué,
- Connaître la connexion entre le site et son entourage et saisir l'interdépendance des éléments significatifs qui ont contribué à la présence et au développement d'un complexe.

### III.3. La réversibilité :

Ce principe consiste d'abord à garder la visibilité de chaque période d'une histoire pour ne s'en approprier aucune. [221] Les interventions physiques prévues doivent donc respecter le

---

[218] TICCIH, Charte NIZHNY TAGIL pour le patrimoine industriel, adopté par le comité international pour la conservation du patrimoine industriel, juillet 2003, Russie.

[219] *Ibid.*,

[220] PIEDALUE. G, *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009, p : 318.

[221] REICHEN. B, « Les leçons de la reconversion. In : Construction d'hier, usages d'aujourd'hui, p : 59.

caractère historique et les traces qui y contribuent. <sup>[222]</sup> Ces interventions doivent avoir ainsi un minimum d'impact :

*« ... Tous les changements inévitables et les suppressions d'éléments significatifs devraient être inventoriés, enregistrés et stockés en lieu sûr. De nombreux processus industriels confèrent un cachet spécifique qui imprègne le site et lui donne son intérêt ». <sup>[223]</sup>*

### III.4. La connaissance des valeurs patrimoniales:

La réussite d'une intervention de conservation requiert dans le premier lieu et surtout non seulement une meilleure connaissance des valeurs pour lesquelles le bâtiment ou l'ensemble reçoit son intérêt mais aussi estimer l'importance de chacune par rapport aux autres afin de déterminer la plus dominante. En effet, les valeurs patrimoniales ne sont plus indépendantes l'une des autres, elles se renforcent parfois elles se contredisent, dont chacune requiert un type d'intervention propre à elle. **Aloir Riegl** a expliqué la relation étroite entre les opérations de conservation et les valeurs patrimoniales.

D'abord, l'ancienneté dépend de la perception des traces de dégradation, elle est indiquée par le manque d'intégralité, par la dissolution de la forme, de la couleur, par les traces pour lesquelles l'œuvre n'est pas considérée récente. L'ancienneté a donc, l'avantage de s'offrir immédiatement à la sensibilité du spectateur sur la base d'une visuelle. <sup>[224]</sup>

En conséquence, la perception du cycle « naturel de dégradation n'admet pas son interruption par la conservation, l'œuvre ne doit pas subir ni ajout ni réduction, ni restitution de ce qui avec le temps a été dégagé par les forces naturelles, ni suppression de ce qui de la même façon a été ajouté et altérerait sa forme originelle. <sup>[225]</sup> Donc l'ancienneté risque elle-même à être un risque de destruction :

*« ... [L'ancienneté] condamne aussi, au moins en principe, toute activité de conservation, toute restauration comme une intervention justifiée sur l'action de la nature, en quoi il s'oppose directement à une conservation du monument (...). Le culte de l'ancienneté travaille à sa propre destruction ». <sup>[226]</sup>*

---

[222] TICCIH- ICOMOS, Principes conjoints TICCIH-ICOMOS pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine, XVII<sup>ème</sup> Assemblée générale, Paris, 2011.

[223] TICCIH, Charte NIZHNY TAGIL pour le patrimoine industriel, adopté par le comité international pour la conservation du patrimoine industriel, juillet 2003, Russie.

[224] RIEGL. A, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, traduit par Boulet. J, Paris, Harmattan, p : 76.

[225] *Ibid*, p : 76.

[226] *Id*, p : 77.

Ainsi, la valeur historique est fondée sur l'idée de l'évolution qui constitue la condition de toute compréhension historique moderne. <sup>[227]</sup> Or, elle s'intéresse non pas aux traces de la dégradation naturelle, mais à l'état originel de l'œuvre ; la valeur historique est d'autant plus importante que l'état originel est maintenu, dont toute trace de dégradation ou altération doit être éliminée. <sup>[228]</sup> Cependant, Selon **Ordenez**, la valeur historique ne doit pas être confondue avec la valeur scientifique : « *un ouvrage public fortement altéré et donc peu scientifique peut présenter une grande valeur historique (histoire de la construction)* ». <sup>[229]</sup>

Contrairement à la valeur d'ancienneté, la valeur historique n'implique pas une conservation des traces de dégradation naturelle, mais une préservation d'un document authentique de l'art et de l'histoire. Ainsi, la valeur historique repose sur une base scientifique et ne peut donc être atteinte que par le détour d'une réflexion logique. En conséquence, elle fait appel à *une conservation au cours de l'évolution naturelle ralentisse le progrès normal de la dégradation*. La valeur historique et la valeur d'ancienneté s'opposent sur le fondement de la conservation. Elles se trouvent également dans un rapport inverse, la valeur d'ancienneté est d'autant plus grande que la valeur historique est moindre ou l'inverse.

En conséquence, si la valeur historique s'impose objectivement, la valeur d'ancienneté est presque annulée ; la conservation doit donc satisfaire les exigences du « culte de l'histoire » et non celles du « culte d'ancienneté ». A l'inverse, si la valeur historique (« Documentaire ») est peu importante, on valorise la valeur d'ancienneté ; donc la conservation doit répondre aux exigences du culte de l'ancienneté. Cependant, les deux valeurs convergent au point où le monument doit dans les deux cas être sauvegardé, où l'ancienneté consiste à ralentir la dégradation dont la valeur historique consiste à l'arrêter complètement.

De même, la valeur de nouveauté implique –de point de vue conservation- que toute trace de dégradation doit être éliminée, le monument doit retrouver l'aspect neuf de l'œuvre originale, ainsi, toute lacune et tout fragment doivent être complétés afin d'établir l'unité et l'intégrité d'un tout. De ce fait, la valeur de nouveauté s'oppose à la valeur d'ancienneté : «

---

[227] FERNANDEZ ORDONEZ. J-A, Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Sud de l'Europe, In *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, p : 69.

[228] RIEGL. A, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, traduit par Boulet. J, Paris, Harmattan, p : 78.

[229] FERNANDEZ ORDONEZ. J-A, Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Sud de l'Europe, In *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, p : 69.

*la valeur de nouveauté ne peut donc être conservée que d'une façon qui s'oppose absolument au culte de la valeur d'ancienneté (...) la valeur de nouveauté est en fait le plus renouvelable adversaire de la valeur d'ancienneté ».* [230]

Cependant, la valeur d'art relative peut répondre ou contredire les exigences d'art nouveau. Considérant la relation entre la valeur de nouveauté et la valeur d'art relative, on distingue deux cas qui peuvent se produire : [231]

- **Cas positif :** la valeur d'art relative est considérée positive, si elle satisfait les vœux de l'art nouveau par certaines de ses qualités de conception. dans ce cas, l'état actuel de l'œuvre doit être conservé, toute altération de cette signification doit être éliminée. en conséquence, la valeur d'art relative identique à celle de nouveauté va s'opposer à la valeur d'ancienneté.
- **Cas négatif :** quand la valeur d'art relative est négative, donc elle ne répond pas aux exigences d'art nouveau, le conflit avec la valeur d'ancienneté est moindre.

De surcroît, la protection d'un ouvrage au titre de ses valeurs archéologiques nous oblige à le conserver tel qu'il est parvenu jusqu'à nos jours, sans qu'il soit possible aucune intervention de restauration. [232] Cependant, en point de vue conservation, la valeur utilitaire s'oppose à celle d'ancienneté. En effet, respectant la valeur utilitaire, tout monument utilisable doit abriter les hommes sans présenter aucun danger ; donc, *toute figure de murs ou du plancher doit réparer, toute pénétration de l'humidité doit être arrêtée ou contenu, etc.* Or, la valeur utilitaire peut conduire à une destruction des monuments en cas des monuments en péril constituant un danger pour la vie des gens, même si ces derniers sont d'une valeur d'ancienneté.

En conséquence, pour les monuments utilisables, le bien corporel l'emporte sans aucune hésitation sur les idéaux du culte d'ancienneté. Dans ce cas il faut distinguer entre des monuments récents et les monuments anciens ; et les monuments utilisables et inutilisables, dont la victoire revient à la valeur dont les exigences sont soutenues par d'autres valeurs

---

[230] RIEGL. A, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, traduit par Boulet. J, Paris, Harmattan, p : 77.

[231] *Ibid*, p : 77.

[232] FERNANDEZ ORDONEZ. J-A, Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Sud de l'Europe, In *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, p : 69.

### **Conclusion : L'évaluation conditionne la conservation**

L'analyse des différentes modalités de conservation du patrimoine industriel bâti, ainsi que les principes de leur réussite montre que toute modalité de conservation à prévoir doit avoir le minimum d'impact sur le bâtiment ou l'ensemble industriel à conserver et elle doit maintenir les éléments identitaires du bâtiment ou de l'ensemble conservé. En conséquence, la réussite d'une conservation est conditionnée par la connaissance des valeurs dominantes qui constituent l'intérêt du bâtiment ou de l'ensemble industriel, ainsi que le support matériel qui constituent les caractéristiques physiques essentielles. En effet, toute perte de ces dernières risque de conduire à la perte de l'intérêt pour lequel le bâtiment ou l'ensemble industriel a été sélectionné et protégé.

L'analyse montre aussi que chaque valeur implique un mode de conservation différent et elle peut entrer en conflit avec une autre (à titre d'exemple le conflit qui se produit entre la valeur historique et la valeur de l'ancienneté). L'évaluation permet non seulement de déterminer si le bâtiment ou l'ensemble industriel mérite ou pas la sélection à titre de patrimoine industriel, mais aussi, à travers le système de notation, elle permet de mesurer approximativement l'intérêt de chaque valeur de la donner une estimation numérique qui permet ainsi de la comparer avec les autres en déduisant celle la plus dominante et qui va dicter donc les modalités de conservation à prévoir et éliminer tout conflit possible. Ainsi, l'évaluation permet une meilleure connaissance des caractéristiques physiques essentielles qui constituent le support des différentes valeurs que toute conservation doit prendre en compte. En conséquence, l'évaluation dicte les modes d'interventions, définit les limites de modifications et les conditions de réussite d'une conservation. Autrement-dit, l'évaluation conditionne la conservation.

### **Introduction :**

Les analyses effectuées dans les chapitres précédents ont permis de reconnaître le patrimoine industriel, sa spécificité et ces valeurs, la méthode la plus appropriée pour effectuer un choix raisonné et objectif des biens culturels y compris les bâtiments et les ensembles industriels. De même, elles ont permis de reconnaître le rôle de l'évaluation dans la réalisation de cette sélection ainsi que les principes de son établissement. A travers ce chapitre, en se basant sur ces connaissances on va essayer d'analyser les différents modes de sélection des biens culturels. Cette analyse est effectuée à la fois, à l'échelle nationale selon les textes législatifs et le schéma national pour la protection du patrimoine historique et archéologique et à l'échelle locale en se basant sur des enquêtes effectuées au niveau du services chargé de la protection du patrimoine bâti au niveau de la direction de la culture d'Annaba..

L'objectif de cette analyse est de connaître les causes de la marginalisation des bâtiments et des ensembles industriels lors de la sélection des biens à protéger et de vérifier le lien entre cette marginalisation et l'absence d'un outil d'évaluation.

### **I. La protection du patrimoine culturel bâti en Algérie:**

#### **I.1. les mécanismes de protection du patrimoine culturel bâti en Algérie :**

##### **I.1.1. L'inscription sur inventaire supplémentaire :**

L'inscription sur l'inventaire supplémentaire est un mécanisme temporaire valable pour dix (10), en attente de la prise d'une décision de classement, sinon ils sont rayés de la liste de l'inventaire. Il concerne les biens culturels immobiliers qui :

- Ne justifient pas un classement immédiat, et
- Représentent un intérêt de point de vue de : l'histoire, l'archéologie, les sciences, l'ethnographie, l'anthropologie, de l'art et de la culture. <sup>[233]</sup>

L'inscription sur l'inventaire supplémentaire d'un bien culturel immobilier peut s'effectuer par deux voies : <sup>[234]</sup>

---

[233] La loi °98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, Art 10.

[234] *Ibid.*, Art 11.

- Pour les biens ayant un intérêt national : l'inscription s'effectue suite à l'initiative de la commission nationale des biens culturels immobiliers ou toutes personne ayant intérêt ; puis, suite un avis favorable de la commission nationale des biens culturels immobiliers, le ministre chargé de la culture décide une inscription sur l'inventaire supplémentaire, prononcé par arrêté ministériel.

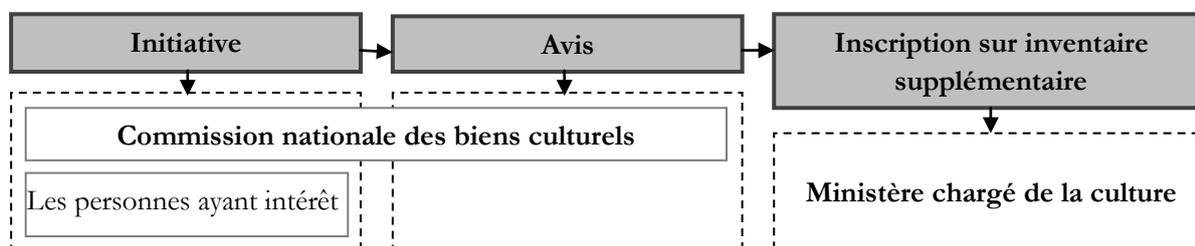


Schéma 24 : Inscription sur l'inventaire supplémentaire des biens ayant un intérêt national.

Source : Auteur.

- Pour les biens ayant une valeur significative au niveau local : l'inscription s'effectue suite à l'initiative du ministre chargé de la culture, des collectivités locales ou toutes personnes ayant un intérêt ; puis, après avoir l'avis favorable de la commission nationale des biens culturels immobiliers, l'inscription peut être prononcée par le wali, par voie d'arrêté.

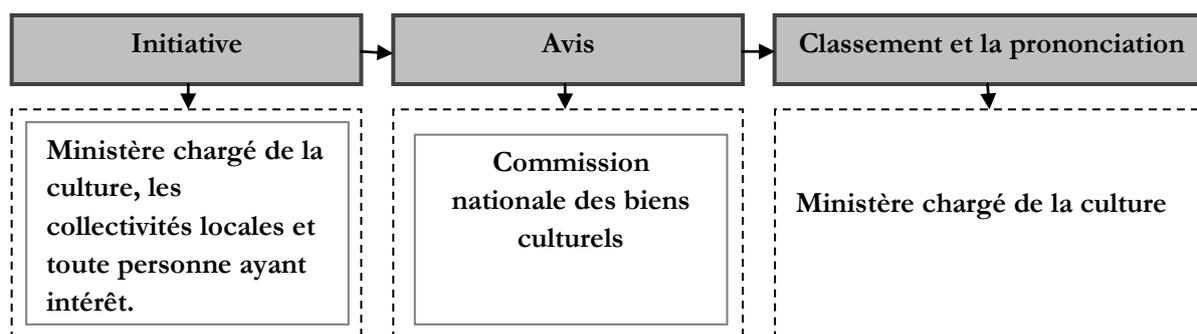


Schéma 25 : Inscription sur l'inventaire supplémentaire des biens ayant une valeur significative au niveau local. Source : Auteur.

L'arrêté d'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire doit comporter : [235]

- La nature du bien culturel et sa description ;
- La situation géographique ;
- Les sources documentaires et historiques ;
- L'intérêt qui a justifié son inscription ;

[235] La loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, Art 12.

- L'étendue de l'inscription prononcée, totale ou partielle ;
- La nature juridique du bien ;
- L'identité des propriétaires, affectataires ou tout autre occupant légal ;
- Les servitudes et obligations.

### I.1.2. Le classement :

Le **classement** constitue une mesure de protection définitive, il s'étend aux biens culturels immobiliers quel que soit leur statut juridique (privé et public), ayant un intérêt supérieur. Alors, le classement est une mesure de protection des « **monuments historiques** ». Les **monuments historiques** se définissent par la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel : «...toute création architecturale isolée ou groupée qui témoigne d'une civilisation donnée, d'une évolution significative et d'un évènement historique.

*Sont concernés notamment les œuvres monumentales architecturales, de peinture, de sculpture, d'art décoratif, de calligraphie arabe, les édifices ou ensembles monumentaux à caractère religieux, militaire, civil, agricole ou **industriel**, les structures de l'époque préhistorique, monuments funéraires, cimetières, grottes, abris sous roches, peintures et gravures rupestres, les monuments commémoratifs, les structures ou les éléments isolés ayant un rapport avec les grands évènements de l'histoire nationale ».* [236]

Le classement couvre aussi les immeubles bâtis ou non bâti, appartenant à une zone de protection, constituant une relation de visibilité entre le monument historique et ses abords d'où, le champ de visibilité est défini par une distance minimale de (200 m) et, toute extension est laissée à l'appréciation du ministre chargé de la culture ainsi qu'à la commission nationale des biens culturels. [237]

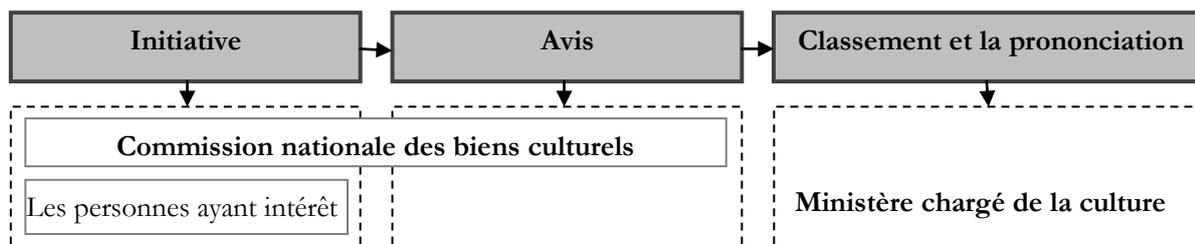
Le classement des biens culturels se fait suite à l'**initiative** de la commission nationale des biens culturels ou toute personne ayant intérêt ; puis, après avoir l'**avis** favorable de la commission nationale des biens culturels et, le **classement** et sa **prononciation** se fait par arrêté du ministre chargé de la culture. [238]

---

[236] La loi °98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, Art 17.

[237] *Id.*, Art 17.

[238] *Id.*, Art 19.



**Schéma 26** : procédure d'ouverture d'une instance de classement. Source : Auteur.

L'ouverture d'une instance de classement s'effectue par voie d'arrêté ministériel de classement, cet arrêté doit contenir : [239]

- La nature et la situation géographique du bien culturel,
- La délimitation de la zone de protection,
- L'étendue du classement, la nature juridique du bien culturel,
- L'identité des propriétaires, les sources documentaires et historiques, plans et photos,
- Les servitudes et obligations.

### I.1.3. La création des secteurs sauvegardés :

La création des secteurs sauvegardés est un mécanisme qui – en admettant que les ensembles urbains constituent dans leur globalité un monument en lui-même- comprend les : « ... ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que : les casbahs, les médinas, ksour, villages et agglomérations, caractérisés par une prédominance des zones d'habitat, et qui par leur homogénéité et leur unité historique, représentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection... ». [240] La création des secteurs sauvegardés se fait :

- Soit à l'initiative et le rapport conjoint des ministres chargés de la culture, de l'intérieur, des collectivités locales et de l'environnement, de l'urbanisme et de l'architecture.
- Soit à l'initiative des collectivités locales ou le mouvement associatif au ministre chargé de la culture.

Puis, si cette initiative est accompagnée d'un avis favorable de la part de la commission nationale des biens culturels, le ministre chargé de la culture décide et prononce la création d'un secteur sauvegardé par voie de décret de délimitation. [241]

[239] La loi °98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, Art 18.

[240] *Ibid.*, Art 41.

[241] *Id.*, Art 41.

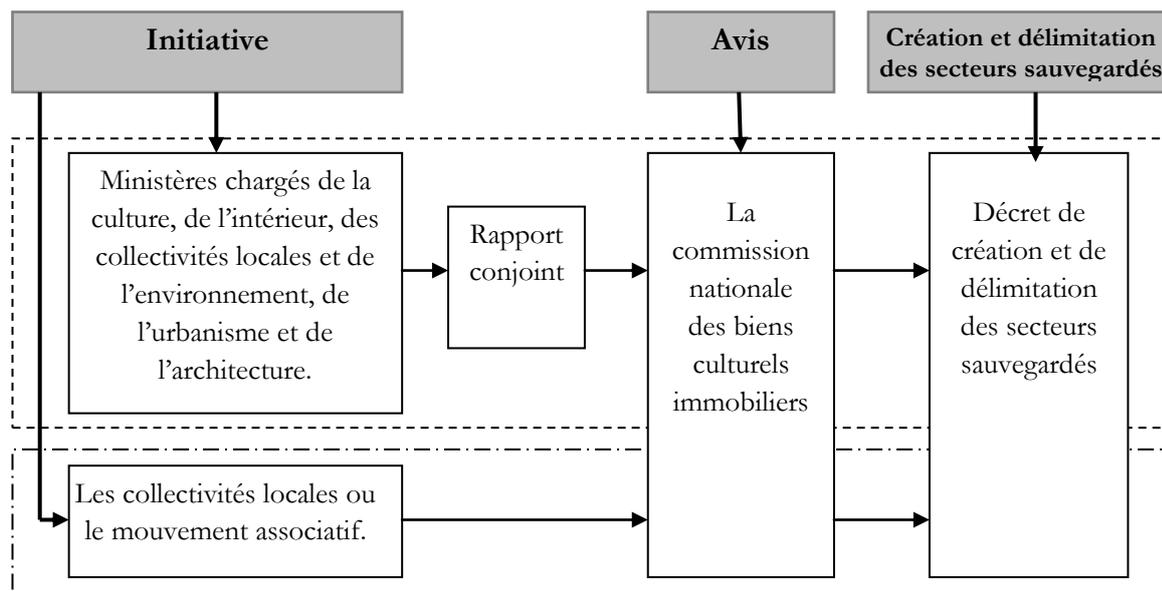


Schéma 27 : procédure de création et de délimitation des secteurs sauvegardés.

## I.2. Les mécanismes de protection, un outil de gestion des biens culturels :

En effet, à compter de la décision et de la prononciation d'un classement, d'une inscription sur l'inventaire supplémentaire ou d'une création des secteurs sauvegardés, les biens culturels immobiliers concernés seront soumis à directives et de conditions qui gèrent leurs modifications et exploitation, par voie réglementaire.

### I.2.1. Gestion de modifications :

D'abord, pour les biens culturels immobiliers inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire :

- Les propriétaires publics et privés doivent saisir le ministère de la culture de toute modification substantielle qui risquerait d'enlever, de faire disparaître ou de supprimer les éléments qui leur confèrent leur intérêt, pour lequel était inscrit et protégé le bien en question ;<sup>[238]</sup>
- Aucune modification ne peut être effectuée par les propriétaires sans l'autorisation préalable du ministre chargé de la culture ;<sup>[239]</sup>

[238] La loi °98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, Art 14.

[239] *Ibid.*, Art 15.

- En cas de la mise en œuvre d'une remise en état ou de réparation, après avoir une autorisation de la part du ministre chargé de la culture, le propriétaire du bien en question doit solliciter l'avis technique des services chargés de la culture. [240]

Dans le cas où les travaux envisagés sont opposés par le ministre chargé de la culture, le bien en question peut être soumis au classement. [241] Par ailleurs, le classement constitue la mesure la plus rigoureuse en matière de gestion. En effet, « ... *Aucune servitude ne peut être établie par convention sur un bien culturel classé sans l'autorisation du ministre de la culture* ». [242] Sont interdits sauf sur l'autorisation préalable des services du ministère chargé :

- Les travaux de conservation, de restauration, de remise en état, d'adjonction, de changement et d'urbanisme du monument ; [243] ainsi que pour les immeubles dans les limites du site ou de la zone de protection. [244]
- Les travaux d'infrastructure tels que l'installation des réseaux électriques et téléphoniques, aériens ou sous terrains, des conduites de gaz, d'eau potable et d'assainissement, ainsi que tous les travaux susceptibles de constituer une agression visuelle altérant l'aspect architectural du monument en question ;
- L'implantation d'industries ou de grands travaux publics ;
- Les travaux de déboisement ou de reboisement affectant l'aspect extérieur du monument concerné. [245]
- Les projets de lotissement, de morcellement ou de partage des monuments classés ou proposés au classement, [246] et d'immeubles appartenant au site ou à la zone de protection ; [247]

Ainsi, les permis de construire et de lotir ne sont délivrés qu'avec l'accord préalable des services du ministère chargé de la culture. [248] et tous les travaux de toute nature sont exécutés

---

[240] La loi °98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, Art 115.

[241] *Ibid.*, Art 15.

[242] *Id.*, Art 16.

[243] *Id.*, Art 21.

[244] *Id.*, Art 31.

[245] *Id.*, Art 21.

[246] *Id.*, Art 24.

[247] *Id.*, Art 31.

[248] *Id.*, Art 23.

sous le contrôle technique des services du ministère chargé de la culture. <sup>[249]</sup> Les secteurs sauvegardés sont régis par un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur qui, remplace le plan d'occupation du sol. <sup>[250]</sup>

### I.2.2. Gestion d'exploitation:

Selon la loi 98-04 relative à la protection des biens culturels, pour les monuments classées ou proposés au classement, tout type d'occupation ou d'utilisation doit s'adapter aux exigences de conservation, et soumis à l'autorisation préalable du ministre chargé de la culture. Ainsi, toute occupation ou utilisation ou réutilisation doit être conforme aux servitudes énoncés dans l'arrêté de classement. <sup>[251]</sup> Ainsi les travaux et l'organisation des spectacles doivent être sur l'autorisation du ministre chargé de la culture. <sup>[252]</sup>

## II. Outils de sélection des biens culturels matériels immobiliers :

### II.1. L'inventaire général :

Qu'elle que soit la mesure de protection adoptée : classement, inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire ou création de secteurs sauvegardés ; le choix de l'un de ces dernier se fait après l'établissement d'un inventaire général. <sup>[253]</sup>

Suite à l'absence totale d'une méthode générale de recensement et d'enregistrement des biens culturels avant l'année 2002, d'où les inventaires n'étaient pas réalisés dans un cadre méthodique et uniformisé ; un inventaire général était lancé à partir de 2007, simultanément à l'élaboration du Schéma Directeur des Zones Archéologiques et Historiques, dans l'objectif remettre les inventaires récemment réalisés dans le cadre d'une méthode uniformisée permettant l'évaluation du capital culturel national.

*« Absence d'inventaire général des biens culturels mobiliers et immobiliers et impossibilité d'évaluer, d'apprécier et de qualifier le capital culturel notamment en termes de dommage, de perte et de dégradation ».* <sup>[254]</sup>

---

[249] La loi °98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, Art 21.

[250] *Ibid.*, Art 24.

[251] *Id.*, Art 31.

[252] La loi °98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, Art 26.

[253] *Ibid.*, Art 43.

[254] *Id.*, Art 25.

En 2003, c'était la publication du décret exécutif n°03- 322 du 17 Rajab 1424 correspondant au 14 septembre 2003, c'est un décret d'application de la loi 98-04, fixant les modalités d'établissement de l'inventaire général des biens culturels protégés. Suite à ce décret, tout bien culturel protégé (classé, inscrit sur l'inventaire supplémentaire ou appartenant à une zone de sauvegarde) est enregistré sur la liste de l'inventaire général.

*« Il [le décret] est, désormais, l'instrument d'identification, de recensement et d'enregistrement de l'ensemble des biens culturels protégés relevant du domaine public et du domaine privé de l'Etat ».* [255]

L'inventaire général comprend les étapes suivantes :

- **Enregistrement** : cela se fait dans un registre d'inventaire général, dont la forme et le contenu sont fixés par l'arrêté du 20 Rabie Ethani 1426 correspondant au 29 mai 2005 fixant la forme et le contenu du registre d'inventaire général des biens culturels protégés. [256] Le registre d'inventaire général se définit par : « ... le document d'enregistrement des informations et éléments permettant l'identification et le recensement des biens culturels protégés mobiliers et immobiliers ». [257] Ainsi, l'enregistrement des biens culturels est effectué à partir des listes arrêtées par le ministre chargé de la culture. [258]
- **L'inscription sur la liste de l'inventaire général** : dont la forme et le contenu sont fixés par l'arrêté du 4 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 13 avril 2005 fixant la forme et le contenu de la liste générale des biens culturels protégés.

Cependant, l'enregistrement et l'inscription sur la liste de l'inventaire général ne concernent que les biens culturels immobiliers ayant fait l'objet d'une mesure de protection. Or, les biens culturels non protégés se situent hors de l'emprise de l'inventaire général, sauf que pour les biens vulnérables qui représentent un grand risque de d'altération et disparition.

---

[255] Direction de la restauration et de la conservation du patrimoine culturel, Direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel, « Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques », Ministère de la culture, Alger, Aout 2007, pp. 34.

[256] Site officiel du ministère de la culture en Algérie, [en ligne]. Disponible : <http://www.m-culture.gov.dz/mc2/fr/lirelegis.php?id=251>, [consulté le 30-03-2014]

[257] Journal officiel n°063, mercredi 10 Chaabane 1426, correspondant au 14 septembre 2005, Arrêté du 20 Rabir-El-Thani 1426 correspondant au 29 mai 2005 *fixant la forme et le contenu du registre d'inventaire général des biens culturels protégés*, pp 18. Art 2.

[258] La loi °98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, Art 7.

*« L'inventaire général est établi par le ministre chargé de la culture, il concerne les biens culturels classés, les biens inscrits dans l'inventaire supplémentaire et les biens culturels créés en secteurs sauvegardés ».* [259]

Donc, bien que l'inventaire général soit un outil de recensement des biens susceptibles à être patrimoine en permettant de réaliser une base de données méthodique, systématique et uniformisée conduisant à effectuer une sélection des biens les plus représentatifs ou au contraire les plus exceptionnels en se basant sur l'analyse comparative des données uniformisées ; en Algérie on ne procède à l'inventaire général que pour les biens culturels déjà protégés. Par conséquent, l'inventaire devient un outil d'enregistrement et non plus un outil de sélection.

### II.2. Le repérage :

D'autre part, bien que les biens culturels immobiliers sont inscrits sur la liste suivant une classification topographique, typologique et chronologique ; ces biens ne sont pas soumis à un repérage qui permet leur identification dans leurs familles où ils pourraient constituer une particularité.

En effet, les biens culturels classés sont classifiés suivant :

1. **Un ordre topologique** : en quarante-huit wilayas ;
2. **Un ordre typologique** : suivant les typologies indiquées dans la définition des monuments historique, dans la loi 98-04, [260] comme l'indique le schéma ci-après.

**Un ordre chronologie** : on distingue cinq périodes marquantes : la préhistoire, l'antiquité, la période médiévale, la période islamique et la période moderne.

---

[259] La loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, Art 7.

[260] *Ibid.*, Art 17.

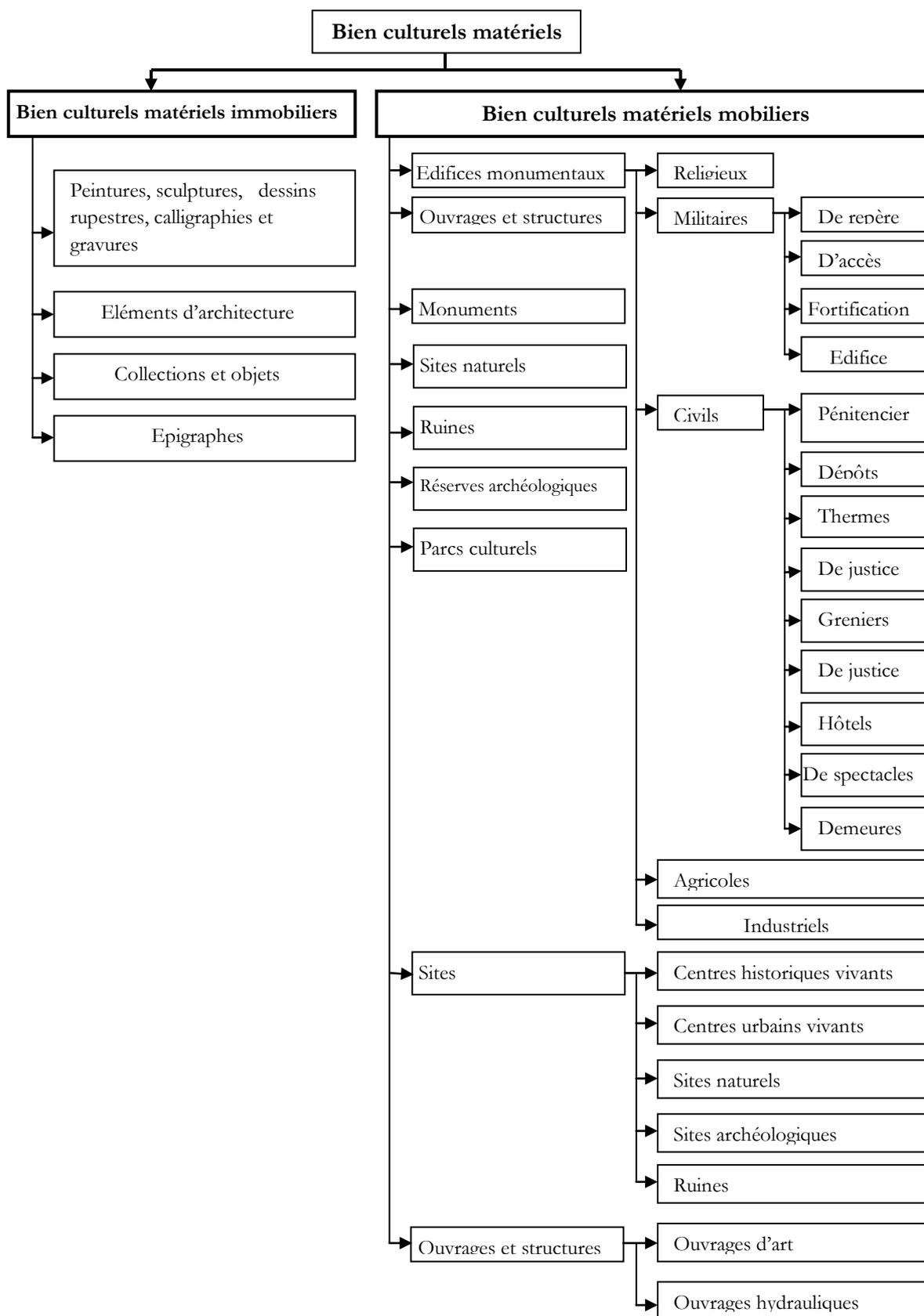


Schéma 28 : Classification typologique adoptée dans la liste des biens culturels immobiliers. Source : Auteur.

### II.3. Les critères de sélection :

Le choix des biens culturels immobiliers lors d'un inventaire se base sur :

- La vulnérabilité des biens ; et
- Le rééquilibrage thématique et régional. <sup>[261]</sup>

En outre, les différents régimes de protection sont définis par la loi 98-04, dont le classement concerne les œuvres ayant un intérêt majeur : les monuments historique, l'inscription sur l'inventaire supplémentaire concerne les biens ayant un intérêt sans justifier un classement immédiat, tel que :

- Le classement dépend du critère historique, d'où, pour qu'elle fasse l'objet d'un classement, l'œuvre en question doit porter le *témoignage d'une civilisation donnée, d'une évolution significative et d'un évènement historique*. <sup>[262]</sup>
- L'inscription sur l'inventaire supplémentaire se fonde sur la valeur : historique, archéologique, scientifique, ethnographique, artistique et culturelle.

Dont les objets classés présentent un intérêt supérieur à ceux qui sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire. Cependant, les valeurs et les critères qui mesurent cet intérêt et qui servent la différenciation entre, d'une part, ce qui mérite d'être protégé et qui ne le mérite pas, et d'autre part, entre les biens méritant faire l'objet d'un classement et entre ceux qui doivent seulement être inscrits sur l'inventaire supplémentaire, ne sont pas définis ou expliqués par la réglementation.

De surcroit, pour le cas des secteurs sauvegardés, leur création tient compte de :

- L'homogénéité et l'unité historique et esthétique ;
- L'intérêt historique,
- L'intérêt architectural ;
- L'intérêt artistique ;
- L'intérêt traditionnel.

Cependant, ces intérêts ne sont pas expliqués, les caractéristiques sur lesquelles ils sont basés ne sont pas déterminées et les critères qui les mesurent ne sont pas définis.

---

[261] Direction de la restauration et de la conservation du patrimoine culturel, Direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel, « Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques », Ministère de la culture, Alger, Aout 2007, pp. 65.

[262] La loi °98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, Art 17.

### III. Situation du patrimoine industriel dans les perspectives de protection à l'échelle nationale:

Selon le schéma directeur des zones archéologique et historiques, la protection du patrimoine culturel immobilier devrait se fonder sur des priorités qui s'établissent en fonction :

- « De l'état de consistance du patrimoine : architecture et terre (Ksour, casbahs, villages traditionnels) qui est vulnérable que l'architecture en pierre (monuments antiques) ;
- Des catégories du patrimoine qui n'ont pas fait l'objet de protection (sites préhistoriques, ksour, casbahs et villages traditionnels) ;
- Les régimes sahariens qui n'ont jamais été soumis à un régime de protection ;
- Des hauts lieux de la résistance populaire (révoltes et insurrections depuis les royaumes numides jusqu'à la bataille d'Alger) ;
- D'un patrimoine partagé (punique, romain, byzantin, Ottoman, français) ; qui doit s'inscrire dans une perspective d'intégration et d'une interprétation nationale. ».<sup>[263]</sup>

Donc, l'intérêt se porte prioritairement aux biens culturels à caractère résidentiel ou naturel, ainsi qu'aux biens remontant aux périodes chronologiques très anciennes. Donc, par son appartenance au domaine industriel et par son origine relativement récente le patrimoine industriel reste hors des priorités soulignées par le ministère de la culture.

Or, suite à l'absence d'un processus de repérage, le patrimoine industriel se trouve confronté voire comparé aux biens culturels qui remontent souvent à des périodes antérieures (préhistoire, antiquité,...), qui –en suivant la sélection par ordre chronologique- constitue une priorité majeure. D'où, le patrimoine industriel est lié à une cadre chronologique complètement différent. En effet l'aire industrielle mondiale remonte au XVIIIe siècle, et pour l'Algérie elle a commencé avec avènement des colons (XIXe siècle), donc l'industrialisation elle-même se considère récente si on la compare avec les autres périodes chronologiques.

En outre, l'ancienneté est une notion relative au contexte et à l'aire thématique auxquels appartient le bien culturel. En effet, pour le patrimoine industriel, un bâtiment qui se

---

[263] Direction de la restauration et de la conservation du patrimoine culturel, Direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel, « Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques », Ministère de la culture, Alger, Aout 2007, pp. 62.

considère relativement ancien si on le traite dans sa famille peut devenir récent si on le l'étudie à l'égard des autres types de biens (sites archéologiques antiques, vestiges préhistoriques,...etc.), ce qui risque de le mettre à la fin de la liste des biens prioritaires, et cela l'un des problèmes majeurs auxquels se confronte ce types spécifique des biens culturels.

Enfin, le problème de méconnaissance des spécificités typologique, historiques, chronologiques et fonctionnelle qu'exprime l'absence d'une définition spécifique au patrimoine industriel, ses valeurs et ses composantes caractéristiques dans la législation algérienne. Donc, l'analyse des mécanismes de protections, des outils de sélection et de la situation du patrimoine industriel dans le processus de protection du patrimoine culturel bâti en général montre que le problème de la marginalisation du patrimoine industriel est du à :

- L'absence de la définition du patrimoine industriel, ses composantes, sa typologie et ses valeurs dans la législation algérienne ;
- L'absence d'une explication des critères de sélection du patrimoine culturel en général et du patrimoine industriel en particulier : suite à cette absence, la vérification des critères risque de se faire suivant l'appréciation des chercheurs chargés de l'inventaire et de la protection du patrimoine. Bien que la différenciation entre les différents mécanismes de protection (particulièrement le classement et l'inscription sur l'inventaire supplémentaire) se fasse relativement aux degrés d'e l'importance du bien culturel en question, la simple mention des critères relatifs chaque mécanisme ne suffit pas pour justifier cette différenciation ;
- L'absence de la phase de repérage qui permet au patrimoine industriel d'être étudié dans sa famille typologique (sites et ensembles industriels):en effet, l'évaluation des bâtiments et des sites industriels à l'intérieurs d'un groupe typologique permet de les évaluer en les comparant avec d'autres biens ayant lien avec l'activité industriel ce qui permet un tri raisonné des biens les plus remarquables. Ainsi, en l'absence d'un repérage, la nature du patrimoine industriel, son caractère récent le place à la fin des préférences des acteurs chargés de la protection.

En conséquence, la marginalisation du patrimoine industriel les gens chargés du patrimoine est due à l'absence d'un outil d'évaluation qui permet un choix raisonné, équilibré, représentatif et surtout objectif des biens culturels bâtis. Toutefois, la relation entre la marginalisation du patrimoine industriel et l'absence d'un outil d'évaluation doit se vérifier

non seulement dans le cadre législatif mais aussi au niveau des services locaux chargés de la protection du patrimoine, c'est pourquoi une enquête était faite afin de chercher les raisons de cette marginalisation.

### **IV. Situation du patrimoine industriel dans les perspectives de protection à l'échelle de la ville d'Annaba :**

#### **VI.1. les méthodes de sélection des biens culturels immobiliers :**

La sélection des biens culturels immobiliers s'effectue suite à un inventaire non général mais sélectif, le choix en vue de l'inventaire se base sur l'observation et dépend de deux critères qui sont : l'intérêt historique et l'état de conservation. Ici, la valeur historique est confondue avec celle de l'ancienneté, bien que l'analyse effectuée au chapitre III montre que ces deux valeurs ne sont seulement différentes mais conflictuelles aussi, cette analyse montre que le critère « état de conservation » ne suffit pas en lui-même pour effectuer un choix raisonné des biens à conserver, il risque de fausser le pourcentage en ne choisissant que les biens qui présente un bon état de conservation même s'il ne constitue un grand intérêt esthétique.

En outre, le choix des biens culturels se fait par catégories chronologiques dont les biens prioritaires sont ceux qui remontent aux périodes préhistorique, antique et ottomane et dont les biens appartenant au XX n'auraient place dans la perspective de protection qu'après la protection de ces biens « prioritaires ». ainsi, l'inventaire se fait sans une fiche normalisée qui permettraient d'effectuer une analyse comparative entre les biens inventoriés et de choisir les biens les plus exceptionnels ou les plus représentatifs. Puis, un dossier de proposition de classement est préparé, ce dossier constitue la base de toute décision de protection dont le contenu est fixé par le ministère de la culture. (Voir ANNEXE 3) Dans le cas de rejet du dossier de la proposition de classement ou de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire, ce dossier est mis à côté et les données concernant le bien en question ne sont pas enregistrées.

#### **VI.2. les critères de sélection :**

L'étude des propositions de classement ou de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire préparés par le service chargé par la protection du patrimoine matériel de la direction de la culture se fait lors d'une commission en la présence de services mentionnés par

le décret exécutif 01-104 du 23 avril 2011 relatif à la constitution des commissions nationales de la wilaya et l'organisation de leur travail et qui sont : la direction de la culture, la direction de l'environnement, la direction de l'urbanisme, le service technique de l'APC, la CTC et en la présence du wali ou de son représentant.

La prise de décision se font suivant l'avis des de la majorité des participants à la commission et suivant leur appréciation. Donc ni le service chargé de la préparation des propositions de protection, ni les participants à la commission chargés de la prise de décision ne disposent d'un outil d'évaluation.

### **VI.3. La différenciation des mécanismes de protection:**

Cette enquête montre aussi l'absence de critères ou de paramètres qui peuvent indiquer le mécanisme de protection le plus approprié qui devrait se faire en fonction de l'importance de l'intérêt que représente le bien en question. En effet, lors de la commission organisée au niveau du siège de la wilaya, si le bien proposé ne semble pas mériter le classement (suivant l'avis des participant qui se base uniquement sur leur appréciation), il devient inscrit sur l'«inventaire supplémentaire et après (10) ans il sera classé automatiquement. Donc, les acteurs chargés de la protection du patrimoine ne disposent pas d'un outil d'évaluation qui leur permet un choix raisonné de mode de protection le plus approprié.

### **VI.4. La méconnaissance de l'intérêt du patrimoine industriel :**

Le questionnaire réalisé avec les acteurs chargés de la protection du patrimoine matériel de la direction de la culture montre que ces derniers ignorent l'intérêt que présentent le patrimoine industriel, sa nature spécifique, ses composantes et ces valeurs. Selon ces acteurs, la prise en charge des bâtiments et des sites industriels remontant à la période coloniale ne pourrait être possible qu'après avoir protéger tous les édifices et les ensembles les plus anciens.

Bien que l'**Office communal de restauration et d'aménagement de la vieille ville d'Annaba (OCRAVA)** soit chargé exclusivement des anciens bâtiments, un questionnaire était réalisé avec les acteurs chargés de cet office dans le cadre de confirmer le lien entre la marginalisation du patrimoine industriel et sa méconnaissance. En effet, selon ces derniers, les bâtiments et les ensembles industriels n'ont aucun lien avec le patrimoine culturel. Ainsi, le

seul intérêt qu'ils peuvent présenter est l'intérêt économique. En conséquence leur prise en charge n'est la responsabilité que des services d'urbanisme.

### **Conclusion**

L'analyse effectuée dans ce chapitre montre que la marginalisation du patrimoine industriel et liée aux facteurs suivants :

- La méconnaissance de ce patrimoine spécifique à cause de l'absence d'une définition de ces composantes, de ses caractéristiques et de ses valeurs spécifiques niveau de la législation algérienne.
- L'absence d'un processus de repérage, ce qui met ce patrimoine spécifique en comparaison avec les autres types du patrimoine (sites archéologiques, sites historiques préhistoriques ou antiques, édifices religieux, médinas, ksour, ...etc.) souvent plus anciens, plus connus et plus appréciés.
- L'absence d'un outil d'évaluation qui permet d'éviter les jugements subjectifs et les préférences topologiques et de donner aux bâtiments et aux ensembles industriels ayant un intérêt la même opportunité leur de la sélection en vue de la protection.

## Conclusion

L'analyse effectuée dans cette partie nous a permis d'identifier les deux facettes du patrimoine industriel tant que partie intégrante et parallèlement une composante spécifique du patrimoine culturel bâti. Ainsi, elle nous a permis de reconnaître l'importance de l'évaluation en tant qu'un outil incontournable dans toute sélection. L'analyse du fondement théorique de l'évaluation nous a montré qu'elle doit se baser sur deux principes fondamentaux : la pluralité et la hiérarchisation des valeurs et des critères d'évaluation. Cela nous a permis le choix et l'analyse des méthodes répondant à ces deux principes et de définir les étapes de leur développement et établissement.

Par ailleurs, l'analyse des différentes formes d'intégration des bâtiments et des ensembles industriels dans le processus de sélection patrimoniale nous a montré que la sélection et l'évaluation de ces derniers doivent s'intégrer dans ce processus général tout en introduisant les critères qui lui sont spécifiques.

D'autre part, devant la pluralité des modes de conservation du patrimoine industriel bâti et en analysant les principes et les conditions de succès de ces derniers, nous avons pu reconnaître l'importance de l'évaluation dans le choix du mode de conservation adéquat pour le bien en question.

Cependant, l'analyse des différents mécanismes de protection ainsi que la démarche de sélection adoptée par les services chargés de la protection patrimoniale nous a montré que le patrimoine industriel se situe en fin de la liste des priorités de sélection, il ne bénéficie pas de la même attention portée aux autres catégories des biens culturels immobiliers, ses composantes ne sont pas identifiées et sa spécificité et ses valeurs ne sont pas signalées. De même, cette analyse nous a montré l'absence totale d'un outil d'évaluation pour le patrimoine culturel en général et pour le patrimoine industriel en particulier, un outil qui permettrait la reconnaissance l'appréciation et la prise en charge de ce patrimoine spécifique, ce qui aggrave le problème de marginalisation de ce dernier.

**PARTIE II : LE DEVELOPPEMENT D'UNE  
METHODE POUR L'EVALUATION DU  
PATRIMOINE INDUSTRIEL BATI.**

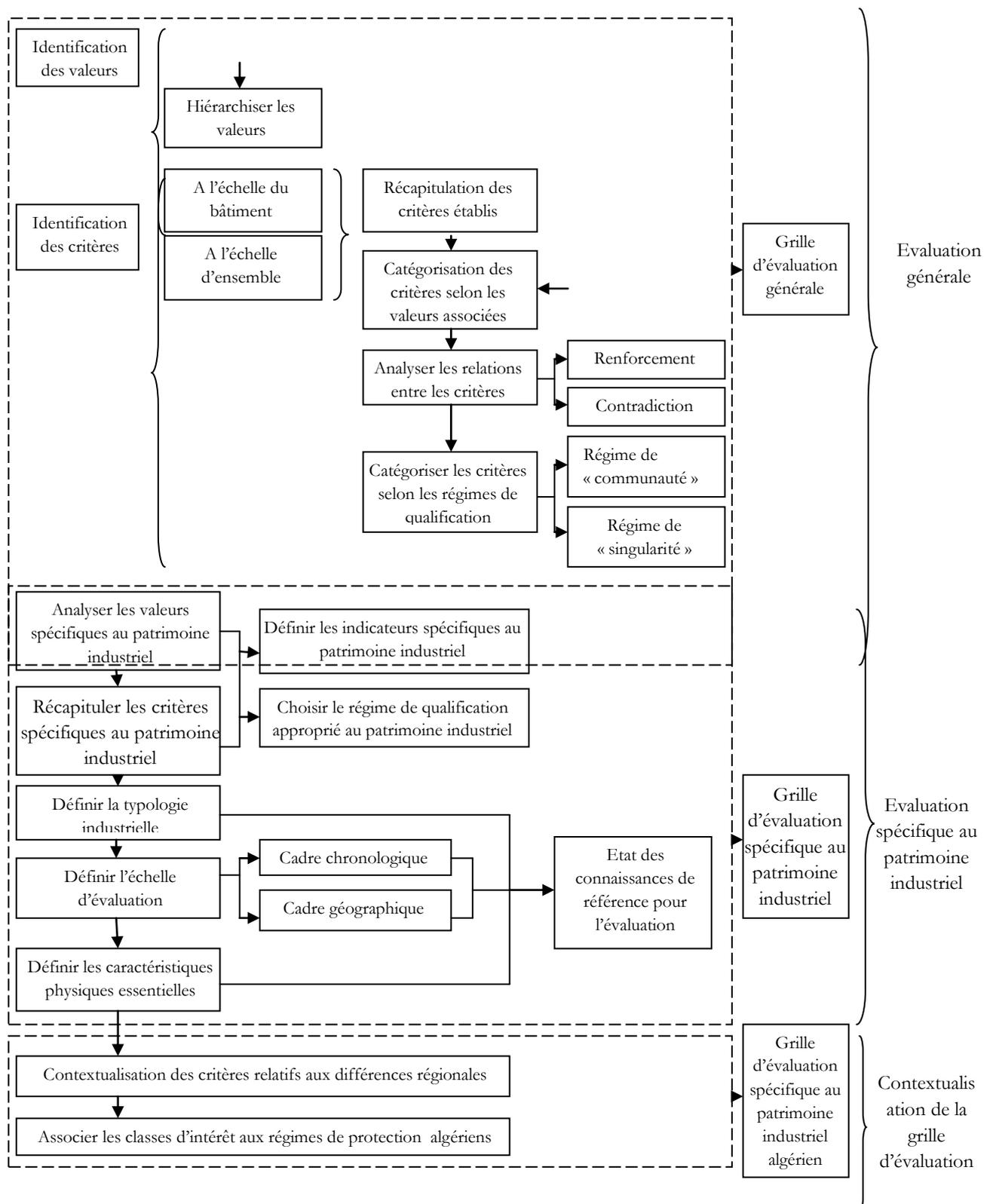
## Introduction

A travers cette partie nous allons essayer d'e développer nos éléments d'évaluation en vue de la protection en se basant sur la structure que nous avons développé partir des connaissances acquises de la première partie (voir schéma 29, page 140).

En admettant que le patrimoine industriel est soumis à la fois à des critères généraux d'évaluation et d'autres qui lui sont spécifiques, que l'évaluation du patrimoine industriel requiert l'intégration de ces derniers dans la grille d'évaluation en général et devant l'absence totale d'une grille d'évaluation générale et d'une définition des critères spécifiques à ce patrimoine, il est nécessaire d'abord de développer un grille d'évaluation générale. Puis, d'intégrer les critères spécifiques de l'évaluation dans la grille générale élaborée afin de développer une grille d'évaluation spécifique au patrimoine industriel.

Par ailleurs, afin de assurer la pertinence de cette grille d'évaluation et sa coordination avec les différents mécanismes de protection adoptés par la législation algérienne, on va essayer de contextualiser cette grille d'évaluation en faisant le lien entre les différents critères qui la constituent et les mécanismes de protection respectifs.

Afin d'assurer l'établissement adéquat de cette grille d'évaluation nous allons identifier les caractéristiques physiques sur lesquelles porte notre évaluation ainsi que l'état de référence relatif au patrimoine industriel, par rapport auquel se fait l'évaluation de ces dernières.



**Schéma 29 :** La structure de la méthode d'élaboration de la grille d'évaluation. Source : Auteur.

### Introduction :

L'évaluation est le passage raisonné et objection de la valeur à son support matériel. Ce passage est assuré par deux éléments : les critères d'évaluation et les caractéristiques physiques essentielles qui les justifient. La première étape dans le développement d'une méthode d'évaluation est d'analyser les différents critères qui y interviennent. Cette étape vise non seulement définir les critères d'évaluation mais aussi de comprendre les relations qui peuvent exister entre eux. La définition et la compréhension de ces critères va se baser sur l'analyse des différents critères adoptés par les différents services de protection du patrimoine.

### I. Identification des critères d'évaluation :

Les critères d'évaluation se définissent selon MICHAUD. Y par : « *Les caractéristiques constantes applicables à un nombre infini d'objets : datation, état de conservation, conformité des percements avec leur forme d'origine, etc. ce qui permet de faire des distinctions entre des choses, des personnes ou des notions, de sorte qu'appliquer un critère, c'est faire des distinctions permettant des choix* ». <sup>[264]</sup> Donc, les critères d'évaluation nous permettent de choisir les biens dignes d'être considérés comme patrimoine.

#### I.1. Critères établis par les théoriciens :

##### I.1.1. Critères établis par Alois Riegl en 1903 : <sup>[265]</sup>

Dans le cadre de l'étude faite par Riegl, les critères d'évaluation des monuments historiques sont :

##### I.1.1.1. Critère relatif à la valeur d'ancienneté :

Selon Alois Riegl, l'ancienneté dépend de la « *perception directe* » <sup>[266]</sup> des : traces, des imperfections, du manque d'intégralité, d'une tendance de dissolution de la forme et de la couleur qui sont des caractéristiques complètement opposées à l'objet neuf. Donc : un monument présente une valeur d'ancienneté s'il représente un cycle de dégradation, un cycle de genèse et de disparition.

---

[264] MICHAUD. Y, *Critères esthétiques et jugement de goût*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1999, p : 52 (cité dans HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, 286 p)

[265] RIEGL. A, *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, traduit par Boulet. J, Paris, Harmattan, p : 77.

[266] L'intérêt de la valeur d'ancienneté réside dans le fait qu'elle montre l'intérêt scientifique – contrairement à la valeur historique qui nécessite une réflexion logique- par la simple sensibilité du spectateur sur la base d'une visuelle.

### I.1.1.2. Critères relatifs à la valeur historique :

Selon Alois Riegl, un bien a une valeur historique si : « ...il forme un maillon irremplaçable et immuable d'une chaîne de production », donc un bien a une valeur historique s'il :

- résulte de toute activité ou tout fait humain antérieurement passée, où il est impossible de le reproduire par le travail nouveau, <sup>[267]</sup>
- Il porte témoignage des étapes particulièrement évidentes ou un moment déterminé dans l'évolution d'une branche donnée de l'activité humaine.
- Il conserve son état originel (authenticité) : « [constituer] un document authentique pour les restitutions futures de la recherche en histoire de l'art ».

### I.1.1.3. Critère relatif à la valeur commémorative :

Cette valeur est étroitement utilisée, elle concerne les monuments majeurs représentant une valeur ou un idéal éternel et interchangeable. Selon la valeur commémorative : « le monument désigné n'appartient jamais au passé et qu'il demeure toujours présent dans la conscience des générations futures ».

### I.1.1.4. Critère relatif à la valeur utilitaire :

Selon Alois Riegl, une valeur utilitaire d'autant importante pour un monument récent qu'une valeur historique est importante pour un monument ancien. Pour le patrimoine industriel, où la valeur utilitaire est fondamentale ; la valeur d'ancienneté est sacrifiée car : « ... ce qui est encore en usage doit aux yeux de la plus grande partie des gens apparaître dans un état neuf, et les traces de l'ancienneté, de la dissolution doivent être effacées ».

### I.1.1.5. Critère relatif à la valeur d'art : <sup>[268]</sup>

- Selon Alois Riegl, la valeur d'art peut se vérifier selon trois critères : une œuvre possède une valeur d'art si elle répond aux exigences d'une esthétique prétendue objective mais jamais encore formulée de manière irréfutable.
- une valeur d'art d'un monument est appréciée, si elle est conforme aux exigences du vouloir d'art moderne, ces exigences changent d'un sujet à l'autre et d'un monument à l'autre.

---

[267] Selon Riegl, tout « monument de l'art » est un « monument de l'histoire » car il représente « un degré d'évolution » de l'art et de l'histoire.

[268] Cette valeur est subjective, et elle change sans cesse.

- une œuvre est jugée intéressante sur le plan artistique si elle garde sa forme originelle « ... *telle qu'elle est sortie des mains de son auteur* ».

Les exigences du vouloir d'art moderne sont de deux sortes :

- L'œuvre doit représenter une intégrité de forme et de couleur sans aucune dégradation, ce qu'on appelle « valeur de nouveauté ».
- la spécificité du monument pour sa conception, sa forme et sa couleur, ce qu'on appelle « valeur d'art relatif ».

On distingue donc deux catégories de critères artistiques :

- **Critère artistique relatif à la « valeur de nouveauté »** : Selon Alois Riegl : « ...*toute œuvre nouvelle possède du seul fait de sa nouveauté une valeur d'art qui peut être nommée valeur d'art élémentaire ou simplement valeur de nouveauté* ».
- **Critère artistique relatif à la « valeur d'art relatif »** :<sup>[269]</sup> Selon Alois Riegl, une œuvre a une valeur d'art relatif, si :
  - Elle conserve son intégrité de forme et de couleur qui ne doit pas être diminuée : l'intégrité est dévalorisée par la présence des traces de dégradation et elle dépend de l'aspect neuf de l'œuvre originelle : forme et couleur. en outre, l'intégrité est influencée par l'ancienneté de l'œuvre. plus le bâtiment est ancien, plus l'effet de dégradation est important et plus l'intégrité est importante.<sup>[270]</sup>
  - Elle conserve sa disposition originelle.
  - Elle rappelle dans la conception de la forme et de la couleur et dans le traitement de leur détail, le moindre possible les œuvres passées.
  - Elle présente une unité du style : de ce fait tout élément étranger au style d'origine est considéré comme une perte de l'intégralité (comme un signe de dégradation).

---

[269] La valeur de nouveauté est appréciée par la plupart des sens peu cultivés, tandis que la valeur d'art relatif est appréciée étroitement par les gens possédant une culture esthétique.

[270] KALMAN. H, *Evaluation des bâtiments historiques*, Ottawa, Ed Environnement Canada, 1980, 39 p.

I.1.2. Critères établis par KALMAN. H. 1980 dans son guide « évaluation des bâtiments historiques » :<sup>[271]</sup>

Selon KALMAN. H, les critères d'évaluation d'un monument historique se divisent en cinq catégories principales : « histoire », « architecture », « environnement », « utilitaire » et « intégrité » :

Critère	Définition	Notes complémentaires
<b>Catégorie 1 : Histoire</b>		
Critère « personnalité »	Un bâtiment a une valeur historique s'il est : « associé à la vie ou aux activités d'une personne, d'un groupe, d'une organisation ou d'une institution ayant particulièrement contribué à la vie de la localité, de la province ou de la nation ».	L'importance de la personne, du groupe, de l'organisation ou de l'institution doit être évaluée elle-même.
Critère « évènement »	Un bâtiment a une valeur historique s'il est associé à un évènement marquant dans la vie de la localité, de la province ou de la nation.	
Critère « contexte »	Un bâtiment a une valeur historique s'il appartient à un courant de l'histoire culturelle, sociale, politique, militaire, économique ou industrielle et il est capable de l'illustrer particulièrement.	
<b>Catégorie 2 : Architecture</b>		
Critère « style »	Un bâtiment a une valeur architecturale s'il constitue : « spécimen remarquable, rare, exceptionnel ou ancien d'un style, d'une règle et d'un type architecturaux particuliers ».	Pour évaluer le bâtiment en question selon ce critère, il est préférable de le comparer à d'autres bâtiments appartenant au même style.
Critère « construction »	Un bâtiment constitue une valeur architecturale s'il constitue : « un exemple remarquable, rare, exceptionnel ou ancien de l'emploi d'un matériau ou d'une technique de construction ».	
Critère « âge »	Un bâtiment constitue une valeur architecturale s'il est ancien par rapport aux bâtiments appartenant à son contexte.	Ce critère est relatif au contexte du bâtiment à considérer, il s'établit en comparant l'âge du bâtiment par rapport à ce des bâtiments de la région.
Critère « architecte »	Un bâtiment a une valeur architecturale s'il est l'œuvre d'architecte ou d'un concepteur important	Donc, la importance de l'architecte ou du constructeur doit elle-même être évaluée
Critère « conception »	Un bâtiment a une valeur architecturale s'il présente une qualité par sa conception, sa composition, sa réalisation et son décor.	
Critère « intérieur »	Un bâtiment a une valeur architecturale s'il présente une qualité par la disposition des pièces, les ouvrages de finition, l'exécution et/ou le décor.	
<b>Catégorie 3 : Environnement</b>		
Critère « continuité »	Un bâtiment a une valeur relative à l'environnement s'il assure la continuité ou le caractère de la rue, du	Selon ce critère les nouvelles constructions sans style peuvent

## Chapitre VII : Identification des critères d'évaluation du patrimoine (critères généraux)

	quartier ou de la région.	réduire la valeur environnementale d'un vieux bâtiment.
Critère « cadre »	Le bâtiment ou site a une valeur relative à l'environnement si son cadre ou aménagement paysager contribue à assurer la continuité ou le caractère de la rue, du quartier ou de la région.	
Critère « Point d'intérêt »	Le bâtiment ou site a une valeur relative à l'environnement s'il constitue un intérêt particulièrement remarquable sur le plan visuel : « <i>construction importante ou remarquable qui a acquis pour la communauté une valeur esthétique ou sentimentale dépassant sa fonction</i> ».	
<b>Catégorie 4 : Utilisations possibles</b>		
Critère « compatibilité »	Le bâtiment ou site a une valeur s'il est compatible à l'utilisation du terrain ou du zonage actuels du site, de la rue ou du quartier.	Cette qualité est relative du contexte du bâtiment étudié.
Critère « réutilisation »	Le bâtiment ou site a une valeur s'il est capable de s'adapter à une utilisation nouvelle sans altérer les éléments significatifs qui lui confèrent son importance.	
Critère « vocation publique »	Le bâtiment ou site a une valeur s'il est capable de se transformer à édifice public ou en centre culturel, d'offrir des avantages sur le plan social et d'offrir de grandes possibilités d'interprétation.	Ce critère ne tient pas compte de l'intérêt économique de la transformation du bâtiment.
Critère « services »	Le bâtiment ou site a une valeur s'il dispose des services et des installations de protection répondant aux exigences de l'utilisation actuelle.	Ces services comprennent : « <i>la protection contre les incendies et la protection par la police, les services publics et la possibilité d'un stationnement</i> ».
Critère « coût »	Le bâtiment ou site a une valeur si les opérations de sa remise en état (préservation, restauration, entretien,...etc.) sont moins onéreuses qu'une construction neuve.	Ce critère n'est pris en compte s'il n'est pas possible d'estimer le cout des interventions.
<b>Catégorie 5 : Intégrité</b>		
Critère « site »	Un bâtiment maintient son intégrité s'il occupe son site originel.	La valeur du bâtiment est donc, diminuée par son déplacement hors son site.
Critère « modification »	Un bâtiment maintient son intégrité s'il conserve son état, ses matériaux et ses caractéristiques d'origine.	Ce critère est relatif à la valeur des modifications et des ajouts eux-mêmes en tant que parties intégrante du bâtiment.
Critère « état »	Selon ce critère, plus le bâtiment est en bon état, plus il conserve son intégrité.	Ce critère dépend d'une évaluation exhaustive de l'état du bâtiment.

**Tableau 5 :** Récapitulation des critères d'évaluation du patrimoine bâti selon **KALMAN. H.** Source : Auteur.

### II.1.3. Critères établis par Nathalie Heinich (2009) :

Les critères d'évaluation développés par HEINICH. N sont divisés en quatre catégories (voir chapitre 4), ces critères sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

## Chapitre VII : Identification des critères d'évaluation du patrimoine (critères généraux)

Critères	Définition		
<b>Catégorie 1 : critères univoques</b>			
« cohérence avec la procédure »	Le bâtiment est sélectionné s'il s'adapte au raisonnement global (par exemple : rareté ou sérialité)		
Critère « Documenté/ non documenté »	L'œuvre est sélectionnée si elle constitue une source de documentation, malgré une « pauvreté stylistique », où les documents peuvent attester un événement historique « <i>lieu de mémoire</i> », ou une personnalité associée à l'œuvre : notoriété.		
Critère « daté/ non daté »	Le critère de datation est proche au critère de documentation, cependant il dépend de la matérialité de l'œuvre, il permet de situer l'œuvre dans le temps en assurant la certitude lors de la <i>périodisation</i> de l'œuvre, et en confirmant <i>l'appartenance à un domaine de compétence</i> , il aide ainsi à la documentation. La date appartient à l'œuvre originelle.		
Critère « Ancien/ Récent »	- Une œuvre est admise si elle est relativement ancienne par rapport par rapport à ses comparants ou bien leur contexte, en admettant néanmoins les éléments récents.		
Critère « Vrai/ faux ou original/copie »	- Une œuvre est admise si elle est originale. - Une œuvre est admise si elle est une copie qui est capable de montrer la fortune d'une œuvre originale en faisant la différence entre les deux et en montrant la supériorité de celle originelle par sa qualité d'exécution		
Critère « bon état/ mauvais état »	- Une œuvre est admise si elle est : <b>authentique</b> (conserve sa continuité avec l'état d'origine) et con serve son <b>intégrité</b> (continuité avec l'état du neuf). - Une œuvre est admise si elle monte une qualité esthétiques supérieures même si elle est mal conservée. - Une œuvre délabré mais conforme à son état d'origine peut être admise. - Une œuvre est non admise si elle a l'apparence du neuf mais en revanche n'a pas gardé sa distribution intérieure initiale.		
Critère « Authentique/ dénaturé »	- Une œuvre n'est pas admise si elle n'est pas authentique : conforme à l'état d'origine, non pas à cause d'une dégradation naturelle mais à cause d'une intervention humaine, donc si l'œuvre non authentique, même si elle est ancienne. - Une œuvre est admise si elle a subi des modifications anciennes qui se considèrent comme une atteinte d'authenticité. - Une œuvre est admise même si elle a subi une modification récente si cette dernière porte une signification		
<b>Catégorie 2 : critères prescrits ambivalents</b>			
Critère « Décoré/ pas décoré »	- Une œuvre est admise si elle porte une décoration rare, remarquable ou assez riche. - Une œuvre est admise si elle porte une décoration représentative d'un goût local.		
Critère « Rare/ nombreux »	- Une œuvre est admise si elle renvoie à une série ou à un ensemble, en lui permettant d'être traité collectivement et non pas isolément. - Une œuvre est admise pour sa rareté, si elle est hors du connu, exceptionnel et atypique.		
Critère « Original/ banal »	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 60%;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une œuvre admise pour son originalité si elle est atypique par rapport à l'ensemble dans lequel il s'insère. même s'il est en un certain nombre.</li> <li>- Une œuvre est non admise pour sa banalité même si elle représente le seul subsistant d'une série.</li> <li>- Une œuvre banale peut être admise si elle représente</li> </ul> </td> <td style="width: 40%; vertical-align: top;"> <p>Il ne faut pas confondre entre ce critère et le critère <b>rare</b>, ce dernier concerne la <b>quantité</b>, alors que le critère <b>original</b> concerne les <b>caractéristiques intrinsèques de l'objet</b>.</p> </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une œuvre admise pour son originalité si elle est atypique par rapport à l'ensemble dans lequel il s'insère. même s'il est en un certain nombre.</li> <li>- Une œuvre est non admise pour sa banalité même si elle représente le seul subsistant d'une série.</li> <li>- Une œuvre banale peut être admise si elle représente</li> </ul>	<p>Il ne faut pas confondre entre ce critère et le critère <b>rare</b>, ce dernier concerne la <b>quantité</b>, alors que le critère <b>original</b> concerne les <b>caractéristiques intrinsèques de l'objet</b>.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une œuvre admise pour son originalité si elle est atypique par rapport à l'ensemble dans lequel il s'insère. même s'il est en un certain nombre.</li> <li>- Une œuvre est non admise pour sa banalité même si elle représente le seul subsistant d'une série.</li> <li>- Une œuvre banale peut être admise si elle représente</li> </ul>	<p>Il ne faut pas confondre entre ce critère et le critère <b>rare</b>, ce dernier concerne la <b>quantité</b>, alors que le critère <b>original</b> concerne les <b>caractéristiques intrinsèques de l'objet</b>.</p>		

## Chapitre VII : Identification des critères d'évaluation du patrimoine (critères généraux)

	la répétitivité. (exemple : le cas des bâtiments industriels)	
Critère « homogène/ hétérogène »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une œuvre est admise si elle partage les mêmes propriétés avec d'autres constituant un corpus homogène: plus elle est conforme, plus elle est représentative « idéal typique ».</li> <li>- Une œuvre est admise si elle est « hétérogène » : elle constitue une rupture dans la cohérence d'un ensemble, une irrégularité peut être une qualité si elle indique une ancienneté d'un matériau ou d'une technique.</li> </ul>	
Critère « unique/ typologique ou exceptionnel/ sériel »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une œuvre est admise si elle est par ses matériaux et par son exécution représentative d'un groupe d'œuvres appartenant au même créateur.</li> <li>- Une œuvre est admise si elle constitue par ses matériaux et par son exécution une exceptionnalité à l'intérieur d'un groupe d'œuvres appartenant au même créateur.</li> </ul>	
<b>Catégorie 3 : critères latents</b>		
Critère « Vulnérable/ Protégé »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une œuvre est admissible si elle confronte à un risque de destruction important.</li> </ul>	
Critère « Fonction/ Forme »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une œuvre est admissible si elle témoigne de la vie quotidienne.</li> <li>- Une œuvre est admissible si elle témoigne du savoir-faire constructeur</li> </ul>	
Critère « vernaculaire/ savant, modeste/ monumental »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une œuvre est admise si elle est monumentale du point de vue : spécialité, compétence technique des producteurs architecture de prestige et objet de luxe.</li> <li>- Une œuvre est admise s'il s'agit d'une architecture vernaculaire.</li> </ul>	
Critère « Typologique/ urbanistique »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une œuvre est admise si elle établit par sa forme et par sa typologie esthétique une relation abstraite de l'objet avec les objets d'une même catégorie (continuité typologique).</li> <li>- Une œuvre est admise si elle établit une relation concrète avec les édifices qui l'entourent, en concentrant sur l'aspect structurel, fonctionnel et les sciences humaine, et en favorisant la fonction dans le tissu urbain.</li> </ul>	
Critère « Typologique/ urbanistique »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une œuvre est admise si elle porte un intérêt relativement à son contexte à l'échelle de l'évaluation et au corpus auquel il appartient. En générale, on favorise l'échelle locale ; en effet, un élément peut être valorisé ou dévalorisé du fait de son caractère local.</li> </ul>	
Critère « accessible/ non accessible »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce critère concerne davantage l'inventaire que la sélection elle-même, plus l'œuvre en question est accessible plus elle a la possibilité de devenir un objet d'inventaire, l'accessibilité peut être matérielle aussi bien que visuelle, elle dépende donc du contexte.</li> </ul>	
<b>Catégorie 4 : critères proscrits</b>		
Critère « Beau esthète/ beau scientifique »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une œuvre est admise si elle montre une cohérence « concrète » entre ses caractéristiques physiques immédiatement perceptibles.</li> <li>- Une œuvre est admise si elle montre une cohérence « abstraite » avec la catégorie typologique laquelle elle appartient.</li> <li>- Une œuvre est admise si elle montre une cohérence entre son état actuel et son état originel (authenticité).</li> </ul>	

**Tableau 6 :** Récapitulation ces critères d'évaluation du patrimoine selon **HEINICH.N.** Source :  
Auteur.

### I.2. Critères établis par les services chargés de la sélection et de la protection du patrimoine bâti :

**I.2.1. Critères établis par le service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. (Montréal- Canada- 2004) :**

En vue de la sélection des biens dignes d'être sauvegardés en tant que patrimoine, le service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la ville de Montréal, établit une évaluation à l'échelle d'arrondissement. L'évaluation du bien concerné se fait par rapport à ses comparants de même arrondissement, ainsi le bien se divise en trois catégories :

Critère	Définition
<b>Catégorie 1 :</b> Le secteur d'intérêt patrimonial :	
Le secteur d'intérêt patrimonial exceptionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il conserve ses qualités au niveau des : aménagements urbains, implantations de bâtiments, géographie et paysages qui constituent un regroupement à une typologie architecturale ou fonctionnelle unifié et l'alignement des bâtiments à intérêt patrimonial.</li> <li>- Les perturbations qu'il –peut-être- a eu sont relativement négligeables.</li> <li>- Il représente un caractère d'harmonie formelle et fonctionnelle.</li> <li>- Il constitue un témoin historique important.</li> </ul>
Le secteur d'intérêt patrimonial intéressant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il comprend des bâtiments et des caractéristiques environnementales présentant un intérêt patrimonial.</li> <li>- La trame urbaine peut avoir subi une modification partielle.</li> <li>- Il a subi certaines perturbations.</li> <li>- Il comprend certaines constructions peu intégrées à l'ensemble.</li> <li>- Présentant un état moins recevable en terme d'architecture et d'environnement, mais qui peut avoir un intérêt après une action de mise en valeur.</li> </ul>
<b>Catégorie 2 :</b> Les immeubles d'intérêt patrimonial :	
L'immeuble à intérêt patrimonial exceptionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est ancien comparativement aux autres bâtiments appartenant au même arrondissement.</li> <li>- Il montre des caractéristiques inhabituelles ou remarquables en termes de son architecture (L'évaluation se fait comparativement aux autres bâtiments du même arrondissement).</li> <li>- Il n'a pas subi des modifications importantes.</li> <li>- Il constitue un point de repère ou un témoin historique important.</li> </ul>
L'immeuble à intérêt patrimonial intéressant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il ne doit pas nécessairement être plus ancien par rapport à ses comparables.</li> <li>- Il doit montrer certaines caractéristiques inhabituelles ou remarquables par rapport à ses comparables,</li> <li>- Ses caractéristiques ne sont pas à la même mesure qu'une caractéristique d'un immeuble exceptionnel.</li> </ul>
<b>Catégorie 3 :</b> Ensembles urbains à intérêt patrimonial	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La représentation de nouvelles façons d'habiter qui sont apparues pendant la seconde Guerre Mondiale.</li> <li>- La représentation d'un <i>boom démographique</i> et du développement d'une ville</li> <li>- La représentation d'une homogénéité en termes de caractéristiques architecturales.</li> </ul>	

**Tableau 7 :** Récapitulation des critères d'évaluation du patrimoine bâti selon le service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. (Montréal- Canada). Source : Auteur.

Pour le cas d'un patrimoine moderne et un patrimoine industriel, il est recommandé d'établir des critères spécifiques adoptés à leurs particularités.

### I.2.2. Les critères établis par le Bureau d'Examen des Edifices Fédéraux du Patrimoine BEEFP (Canada- 2009):

Les critères établis par le Bureau d'Examen des Edifices Fédéraux du Patrimoine BEEP, pour le patrimoine canadien, sont fondés sur les principes internationaux de la conservation du patrimoine, ils sont groupés en trois catégories principales : Associations théoriques, architecture, environnement.

Critère	Définition	Notes complémentaires
<b>Catégorie 1 : Les associations théoriques</b>		
critère « thématique »	- Une œuvre a une valeur historique si elle illustre un thème important de l'histoire.	- Un thème inclut l'ensemble des événements ayant une dimension chronologique et géographique assez importante.
Critère « personnage / événement »	- Ce critère permet d'évaluer un édifice selon une personne ou un événement qui lui est « <b>directement associé</b> ».	- « <i>Les « événements » de longue durée, tels que les projets d'aide des travaux publics ou l'émission d'obligations de la victoire, ne doivent pas être classés sous ce critère, mais plutôt sous le critère « thématique».</i>
Critère « histoire locale »	- Ce critère permet d'évaluer l'édifice selon le fait qu'il représente un témoin d'une période importante et représentative ou bien d'un tournant décisif de l'histoire d'une collectivité. <sup>1</sup> - Il permet de mesurer à quel point cet édifice a une influence sur ces changements dans le temps dans une perspective historique.	- Ce critère ne doit pas être confondu avec le critère « cadre » qui s'intéresse à l'état actuel du bâtiment concerné.
<b>Catégorie 2 : Le critère architecture</b>		
Critère de « conception esthétique »	- Ce critère permet d'évaluer le bâtiment en le repérant à des types de bâtiments et à des styles connus dans son époque, plus le bâtiment a une conception originale et attrayante plus l'évaluation est élevée.	- Ce critère est lié à « l'intégrité » du bâtiment, en considérant que la détérioration du cadre physique rend le bâtiment moins agréable. - Pendant l'évaluation esthétique il est à éviter la subjectivité, et d'intervenir les préférences stylistiques personnelles.
Critère de « conception fonctionnelle »	- Ce critère permet de mieux apprécier la valeur fonctionnelle sans tenir compte de la valeur	- Ce critère permet d'estimer le patrimoine industriel et technique, qui offre souvent des solutions qui ne se trouvent pas dans les « grands

## Chapitre VII : Identification des critères d'évaluation du patrimoine (critères généraux)

	esthétique. Ici, on parle du degré d'efficacité de l'exécution d'un bâtiment particulier, la solution fonctionnelle et technique.	styles ». <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évaluation de conception fonctionnelle dépend de l'état d'avancement technique à l'époque, ainsi que des solutions qui avaient été appliquées antérieurement à des problèmes fonctionnels particuliers.</li> </ul>
Critère « Exécution et matériaux »	- Ce critère permet de faire une évaluation qualitative de l'exécution de la conception, le choix des matériaux et les fonctions pour lesquelles ils ont été choisis, toujours en rapport avec le contexte historique.	- L'état actuel du bâtiment permet d'évaluer la qualité du travail d'exécution, ainsi que la résistance des matériaux choisis.
Critère « Concepteur »	- Ce critère permet d'évaluer le bâtiment comme un travail d'un concepteur en le comparant avec l'ensemble de ses œuvres.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette évaluation doit être accompagnée par une autre, celle du concepteur en lui-même en se basant sur ses travaux.</li> <li>- Ici, on entend par concepteur : « <i>des architectes, des constructeurs ou des ingénieurs, tant du secteur privé que public, à la fois comme individus, comme ateliers professionnels ou encore comme ministères fédéraux</i> ».</li> <li>- Dans le cas où le bâtiment concerné est la seule œuvre importante dans l'ensemble du travail du concepteur mis en question, ce critère va avoir la note zéro (0).</li> </ul>
<b>Catégorie 3 : Le critère environnement</b>		
Critère « Emplacement »	- Ce critère permet de déterminer dans quelle mesure l'environnement immédiat peut contribuer à accroître la valeur du bâtiment.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ici, on entend par environnement : « ... <i>L'encadrement paysager du bâtiment est normalement celui qui est limité par les lignes de la propriété et sur lequel le propriétaire a un droit de regard (...) l'évaluation peut se limiter aux liens qui existent entre le bâtiment et le trottoir ou l'espace public adjacent...</i> ».</li> <li>- Ainsi, l'intégrité doit être évaluée à travers une évaluation entre l'aménagement paysager initial ou historique, et l'aménagement actuel.</li> </ul>
Critère « Cadre »	- Ce critère consiste à mesurer l'impact du bâtiment sur le « panorama urbain » ainsi que les environs, ces derniers doivent être interprétés comme montrant son influence qui dépasse « l'emplacement ».	
Critère « Point d'intérêt »	- Ce critère permet de mesurer l'importance d'un bâtiment pour la collectivité. Cet intérêt peut tenir compte des considérations d'ordre physique, comme il peut être fondé sur la valeur symbolique d'un bâtiment pour la collectivité.	

**Tableau 8 : récapitulation des critères d'évaluation du patrimoine bâti selon le Bureau d'Examen des Edifices Fédéraux du Patrimoine BEEFP (Canada).** Source : Auteur.

**I.2.3. Critères établis par National Park Service, National Register (Etats-unis-1995):**

L'évaluation du patrimoine se fait selon le Registre national, selon quatre catégories de critères : évènement, personne, architecture / design et potentiel d'information. Pour qu'une propriété soit admise il suffit qu'elle réponde à l'un de ces critères.

Critère	Définition
<b>Catégorie 1 : évènement</b>	
Critère « évènement »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce critère permet de mesurer l'association d'une propriété à : un évènement important à un moment spécifique dans l'histoire, tel que la création d'une ville, ou à un <i>motif</i> ou un <i>modèle d'évènements</i> qui a une contribution significative dans l'élaboration d'une communauté, tels que des activités répétées ou tendances historiques.</li> <li>- Une propriété a une signification importante si elle est associée à la culture traditionnelle d'une communauté (les racines d'une communauté) que constituent les croyances, les coutumes, et les pratiques, traduits par un ou plusieurs évènements.</li> <li>- L'établissement de ce critère requière l'évaluation de l'intégrité historique de la propriété et son lien avec son contexte historique, cette évaluation demande de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer la nature et l'origine de la propriété,</li> <li>- Identifier le contexte historique avec auquel il est associé,</li> <li>- Évaluer l'histoire de l'établissement et déterminer si elle est associée avec le contexte historique dans d'une façon importante.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Catégorie 2 : personne.</b>	
Critère « personne »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce critère permet de mesurer l'importance d'une propriété selon son association à la vie des personnes <i>ayant des contributions spécifiques à l'histoire peut être identifiés et documentés.</i></li> <li>- l'établissement de ce critère requière:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- La détermination de l'importance de l'individu à la fonction de l'importance de ses contributions ou de ses activités dans un contexte historique. si la personne est un artiste, artisan, architecte ou ingénieur, l'importance de leurs œuvres est évaluée selon le critère « architecture/ design ».</li> <li>- L'évaluation de l'importance de ce bien à l'égard de celle des autres biens associés à l'individu pour identifier celles qui représentent le meilleur les contributions historiques de la personne. Ainsi, plusieurs propriétés peuvent être admissibles si elles représentent des aspects différents de la vie productive de la personne.</li> <li>- L'évaluation de l'association du bien à l'individu : le bien doit être associé à la vie productive de l'individu, là où ce dernier a obtenu signification.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Catégorie 3 : architecture/ design</b>	
Critère « caractéristiques distinctives »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour être admissible, une construction doit « ... <i>clairement contenir suffisamment de ces caractéristiques être considéré comme un véritable représentant d'un type particulier, la période, ou d'une méthode de construction</i> »,</li> <li>- Ces caractéristiques peuvent se manifester en terme de : <i>la forme, la proportion, la structure, régimes, de style, ou matériaux.</i></li> </ul>
« Type, période et méthode de Construction »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour qu'elle soit admissible, la propriété doit représenter un spécimen important des pratiques de la construction, d'un moment particulier dans l'histoire.</li> <li>- pour <i>les propriétés qui représentent la variation, l'évolution, ou la transition des types de</i></li> </ul>

## Chapitre VII : Identification des critères d'évaluation du patrimoine (critères généraux)

	<p><i>construction, elle doit montrer que la variation, etc., était une étape importante du développement de l'architecture: la région ou communauté en ce qu'il a eu un impact témoignent des constructions ultérieures.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la propriété qui représente le seul bien qui a été construit, son importance doit être démontrée.</li> </ul>
L'adaptation de la propriété à l'historique d'origine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Selon cette condition « <i>Une propriété peut être importante non seulement pour la façon dont elle était à l'origine construite ou fabriquée, mais aussi pour la façon dont il a été adapté à une période ultérieure, ou pour la façon dont elle illustre le changement des goûts, des attitudes et des utilisations sur une période de temps</i> ».</li> </ul>
« travail d'un maître »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Selon ce critère, pour qu'elle soit admissible, la propriété doit : « <i>... exprimer une phase particulière dans la mise au point de la carrière du maître, un aspect de son travail, ou une idée particulière ou thème dans son métier</i> ».</li> <li>- L'importance du maître doit être évaluée elle-même.</li> <li>- Une œuvre d'une personne méconnue peut être admissible si elle renforce la signification des autres propriétés constituant le contexte historique.</li> </ul>
« valeurs artistiques élevées »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Selon ce critère, un bien est admissible à ses valeurs artistiques élevées si elle entièrement articule un concept particulier de conception qu'exprime une esthétique idéale.</li> <li>- Une propriété n'est pas admissible, cependant, si elle n'exprime pas idéaux esthétiques ou concepts plus complètement que d'autres propriétés de son type</li> </ul>
« une entité significative ».	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une entité distinguable dont les composants individuels peut manquer de distinction, que le Registre National appelle « district ».</li> </ul>
<b>Catégorie 4 :</b> potentiel d'information	
Critère « Etablir une association avec activités humaines »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En vertu de cette exigence, cette association peut s'établir à travers : <i>des événements processus, les institutions, la conception, la construction, règlement, la migration, les idéaux, les croyances, les modes de vie, et d'autres aspects de la développement ou le maintien de systèmes culturels.</i></li> <li>- A ce titre, l'influence qu'engendrent les systèmes culturels sur l'environnement naturel doit être considérée lors de l'évaluation de ce critère.</li> </ul>
Critère « Etablir un contexte historique »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une propriété est admissible si elle est capable de confirmer, affirmer ou compléter les informations existantes sur ce contexte historique.</li> <li>- Une propriété n'est pas admissible si elle ne peut pas être liée à un moment donné, période, ou groupe culturel et. Par conséquent, dépourvue de tout contexte historique à l'intérieur duquel s'évaluer l'importance de l'information devant être acquise</li> </ul>
Critère « Développer des questions de recherche »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette condition examine le lien entre les informations jugées importante et la propriété spécifique, en permettant de poser des questions de recherche qui peuvent être répondues par les données fournies par cette propriété.</li> <li>- Ces questions peuvent être : « liées aux questions spécifiques de propriété, à questions plus larges sur une grande zone géographique, ou questions théoriques indépendantes de tout emplacement.</li> <li>- Cette condition permet de dépasser le cadre physique ou l'emplacement de la propriété.</li> </ul>
Critère « Etablir la présence des suffisantes données »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette condition examine l'importance des données que possède une propriété pour fournir des informations importantes. tels que : comment la disponibilité des matériaux locaux ou de l'expertise de la construction affecté l'évolution des collectivités locales développement de la construction.</li> </ul>

## Chapitre VII : Identification des critères d'évaluation du patrimoine (critères généraux)

Critère « Intégrité »	- Une propriété est admissible si les données significatives contenues dans la propriété restent suffisamment intactes pour obtenir les informations importantes prévues, si les techniques d'étude appropriées sont employées.
Critère « Avoir l'information de contribuer à notre compréhension de l'histoire humaine ou la préhistoire »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une propriété est admissible si elle contient ou par des essais scientifiques jugée contenir des sources d'information, qui servent la compréhension de l'histoire.</li> <li>- L'information doit être considérée comme importante : selon cette exigence l'importance de l'information doit être évaluée elle-même.</li> <li>- A ce titre, une information est jugée importante, si elle est associée à un domaine de recherche tel que : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter des lacunes dans des données des théories,</li> <li>- Zones de priorité définies dans un État ou un plan Fédérale plan de gestion de l'agence.</li> </ul> </li> </ul>

**Tableau 9 : Récapitulation des critères d'évaluation du patrimoine bâti selon National Park Service, National Register (Etats-unis). Source : Auteur.**

### I.3. Récapitulation des critères d'évaluation spécifiques au patrimoine industriel :

Critère	Définition du critère	Evaluation du critère	Notes complémentaires
<b>Catégorie : Intérêt historique</b>			
<b>Thème historique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si elle est associée à un thème historique, et si elle représente un témoin d'une période importante et représentative ou bien d'un tournant décisif de <b>l'histoire</b> d'une collectivité, ou</li> <li>• Si elle a une <b>influence</b> sur ces changements dans le temps dans une perspective historique, ou</li> <li>• Si elle appartient à un courant de l'histoire culturelle, sociale, politique, militaire, économique ou industrielle et elle l'illustre particulièrement,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'importance du thème doit être évaluée ;</li> <li>• L'importance du lien entre l'œuvre et le <b>thème</b> doit être évaluée ;</li> <li>• L'intégrité de l'œuvre pour le thème doit être <b>évaluée</b>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Thème historique</b> : un ensemble des événements ayant une dimension chronologique et géographique assez importante, ce thème peut être local ou national,</li> <li>• Il ne faut pas confondre ce critère avec le critère « cadre » qui s'intéresse à l'état actuel du bâtiment concerné,</li> <li>• <b>L'histoire culturelle</b> : couvre la culture traditionnelle d'une communauté, que constituent les croyances, les coutumes, et les pratiques, traduits par un ou plusieurs événements.</li> </ul>
<b>Evènement historique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si l'œuvre est directement associée à un évènement marquant, à un moment spécifique dans l'histoire, qui a apporté une contribution significative aux grandes tendances de notre histoire et dans la vie, à l'échelle nationale ou locale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'importance de l'évènement doit être évaluée.</li> <li>• Le lien entre l'œuvre et le contexte historique « l'intégrité historique doit être évaluée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il ne faut pas confondre entre « évènement et thème », un thème est de longue durée et il couvre un périmètre géographique plus étendu.</li> </ul>
<b>Personne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si l'œuvre est directement associée à la vie ou aux activités d'une personne, d'un groupe, d'une organisation ou d'une institution ayant particulièrement contribué à l'histoire et à la vie de la localité à l'échelle locale ou nationale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'importance de la personne, du groupe, de l'organisation ou de l'institution doit être évaluée elle-même ;</li> <li>• L'importance de l'œuvre doit être évaluée à l'égard de celle des autres œuvres qui appartiennent à la même personne ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si la personne est un artiste, artisan, architecte ou ingénieur, l'importance de leurs œuvres est évaluée selon le critère « architecture ».</li> <li>• Les associations doivent être identifiées et documentées,</li> <li>• On peut admettre plusieurs propriétés si elles représentent</li> </ul>

## Chapitre VII : Identification des critères d'évaluation du patrimoine (critères généraux)

		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le lien ou l'association entre l'œuvre et la personne doit être évaluée.</li> </ul>	des aspects différents de la vie productive de la personne,
<b>Activité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si elle forme un maillon irremplaçable et immuable d'une chaîne de production et impossible d'être reproduit par le travail nouveau,</li> <li>Si elle témoigne d'une activité ou tout fait humain, des étapes particulièrement évidentes ou un moment déterminé dans l'évolution d'une branche donnée de l'activité humaine,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ce critère est évalué selon la continuité de la fonction : Le fait qu'un site soit encore utilisé aux fins pour lesquelles il a été aménagé,</li> </ul>	
<b>Catégorie : Intérêt architectural</b>			
<b>Critère esthétique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si l'œuvre est « représentative » d'un style répandu à une époque donnée,</li> <li>Si elle exprime une « originalité » du style pour l'époque : elle constitue un spécimen remarquable, rare, exceptionnel ou ancien d'un style, d'une règle et d'un type architectural particulier,</li> <li>Si elle exprime une volonté esthétique par le style, la conception, le décor et la réalisation,</li> <li>Si elle exprime une « cohérence objectivable » d'ensemble, des éléments immédiatement perceptibles</li> <li>Si elle garde son « authenticité » : sa continuité ou « cohérence substantielle et stylistique » avec son état originel,</li> <li>Si elle présente une unité du style : de ce fait tout élément étranger au style d'origine est considéré comme une perte de l'intégrité, voire un signe de dégradation, <ul style="list-style-type: none"> <li>Si elle garde son intégrité : l'état neuf de son état originel, sa disposition originelle,</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour évaluer la « représentativité » : l'œuvre doit exprimer une cohérence avec la catégorie dans laquelle elle appartient, c'est-à-dire « une typicité », dans ce cas elle doit réunir les qualités de forme et de couleur communément admises dans les critères esthétiques, ainsi, ne pas déparer le reste de la collection, c'est-à-dire ne pas contraster trop vivement avec les œuvres de la même catégorie,</li> <li>L'intégrité du bâtiment doit être évaluée : la détérioration du cadre physique rend le bâtiment moins agréable,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'évaluation esthétique doit être loin de toute subjectivité et intervention des préférences stylistiques personnelles,</li> <li>Selon l'approche scientifique de la beauté, « le sentiment de beauté » résulte du processus de décomposition analytique, qui permet de percevoir le caractère « idéal type » de l'objet, autrement dit sa situation en propriétés caractéristiques de sa catégorie, sa « représentativité » : plans, élévation, harmonie, travée, décor, balcon, étages, escalier,...</li> </ul>
<b>Critère construction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si elle constitue un exemple remarquable, rare, exceptionnel ou ancien de l'emploi d'un matériau ou d'une technique de construction,</li> <li>Si elle représente un caractère innovateur d'un matériau ou d'une technique structurale,</li> <li>Si elle présente une qualité d'exécution en termes de choix des matériaux et les fonctions pour lesquelles ils ont été choisis, toujours en rapport avec le contexte historique,</li> <li>Si elle est capable de garder son authenticité, sans avoir des manipulations aux cours de son histoire,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La qualité du travail d'exécution ainsi que la résistance des matériaux donc, le choix des matériaux utilisés sont évalués selon l'état actuel du bâtiment,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'évaluation du bâtiment se fait en le comparant à d'autres bâtiments appartenant au même style,</li> <li>L'évaluation du bâtiment se fait en le comparant aux styles connus de son époque,</li> </ul>
<b>Critère âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si le bâtiment présente un âge plus grand</li> </ul>		

## Chapitre VII : Identification des critères d'évaluation du patrimoine (critères généraux)

	que son contexte : plus un objet est ancien par rapport à ses comparants ou son contexte, plus il est intéressant.		
<b>Critère concepteur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si elle est associée à un architecte ou un concepteur (elle constitue un travail d'un maître) et,</li> <li>• Si elle présente un œuvre remarquable de l'ingéniosité de son concepteur et,</li> <li>• Si elle exprime une phase particulière dans la mise au point de la carrière du maître, un aspect de son travail, ou une idée particulière ou thème dans son métier,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'œuvre doit être évalué en référence à autres réalisation techniques ou esthétiques du maître,</li> <li>• L'importance du maître doit être évaluée elle-même, en se basant sur ses œuvres, et la particularité de sa contribution à la vie de la localité ou le pays,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le maître se définit par : « une figure en général de grandeur reconnue dans un domaine, un artisan connu de consommé compétence, ou un artisan anonyme dont le travail de distingue des autres par son style caractéristique et qualité », il comprend : « des architectes, des constructeurs ou des ingénieurs tant du secteur privé que public, à la fois comme individus, comme ateliers professionnels ou encore comme ministères fédéraux »,</li> <li>• Les œuvres par rapport auxquelles on fait l'évaluation de l'œuvre en question peuvent être démolies ou existantes en préférant le deuxième cas, ainsi on ne prend que les œuvres réalisées,</li> <li>• Si le bâtiment concerné est la seule œuvre importante dans l'ensemble du travail du concepteur mis en question, ce critère ne sera pas pris en compte,</li> </ul>
<b>Critère fonctionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si elle offre des solutions fonctionnelles et techniques,</li> <li>• Si elle offre un degré d'efficacité de l'exécution d'un bâtiment particulier,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'état d'avancement technique et de l'époque, ainsi que les solutions qui ont été appliquées antérieurement pour répondre aux problèmes fonctionnels en question, doivent être identifiés,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour ce critère, on apprécie la valeur fonctionnelle sans tenir compte de la valeur esthétique,</li> </ul>
<b>Catégorie : Environnement</b>			
<b>Emplacement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si l'environnement immédiat peut contribuer à accroître la valeur du bâtiment,</li> <li>• Si son implantation permet d'apprécier son architecture ou son paysage,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le critère emplacement est relatif à l'intégrité, donc l'intégrité doit être évaluée à travers une évaluation entre l'aménagement paysager initial ou historique, et l'aménagement actuel,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'environnement se définit par : « ... l'encadrement paysager du bâtiment est normalement celui qui est limité par les lignes de la propriété à un droit de regard ... l'évaluation peut se limiter aux liens qui existent entre le bâtiment et le trottoir ou l'espace public adjacent »</li> </ul>
<b>Point d'intérêt</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si l'édifice constitue du fait de son importance qui acquis pour la communauté une valeur esthétique, symbolique ou sentimentale dépassant sa fonction, un intérêt particulièrement remarquable sur le plan visuel,</li> <li>• Si l'édifice permet de faire des associations</li> </ul>		

## Chapitre VII : Identification des critères d'évaluation du patrimoine (critères généraux)

	<p>dans le temps et dans l'espace,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si l'édifice a des répercussions sociales et politiques,</li> </ul>		
<b>Continuité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si elle assure une continuité « visuelle » : continuité du caractère de la rue, du quartier ou de la région, une unité de matériau ou de forme avec les autres bâtiments et vestiges de l'ensemble,</li> <li>• Si elle constitue une continuité « fonctionnelle » : adaptation d'organisation aux besoins fonctionnels,</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nouvelles constructions sans style peuvent réduire la valeur environnementale d'un vieux bâtiment,</li> </ul>
<b>Cadre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le cadre ou l'aménagement paysager du bâtiment ou du site contribue à assurer la continuité ou le caractère de la rue, du quartier ou de la région,</li> <li>• Si le bâtiment a un impact sur le « panorama urbain » ainsi que les environs,</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les environs doivent être interprétés comme montrant son influence qui dépasse « l'emplacement »,</li> <li>• Dans le cas où il s'agit d'un ensemble du bâtiment ; l'ensemble doit être étudié par rapport au caractère actuel d'environnement,</li> </ul>
<b>Catégorie : Potentiel d'information</b>			
<b>Présence des données suffisantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si elle fournit des informations importantes,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'importance des informations doit être évaluée elle-même, l'information est jugée importante si elle est associée à un domaine de recherche tel que :</li> </ul>	
<b>Développement des questions de recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si les informations qu'elle offre permettent de poser des questions de recherche qui peuvent être répandues par les données fournies par cette propriété,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tester une hypothèse ou des hypothèses sur des événements, des groupes ou des processus dans le passé qui portent sur des questions de recherche importantes dans les sciences sociales ou naturelles ou les sciences humaines,</li> <li>- Confirmer ou amplifier actuellement informations disponibles suggérant qu'une hypothèse est vraie ou fausses,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les questions de recherche peuvent être liées aux questions spécifiques de propriété, aux questions plus larges sur une grande zone géographique, ou questions théoriques indépendantes de tout emplacement,</li> </ul>
<b>Compréhension de l'histoire et établir un contexte historique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si elle contient ou par essai scientifiques jugée contenir des sources d'information, qui servent à la compréhension de l'histoire, Si elle est capable de confirmer, affirmer ou compléter les informations existantes sur ce contexte historique,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intégrité doit être évaluée : les données significatives contenues dans la propriété restent suffisamment intactes pour obtenir les informations importantes prévues,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une propriété n'est pas admise si elle ne peut pas être liée à un moment donnée période, ou un groupe culture, et par conséquent, dépourvue de tout contexte historique à l'intérieur auquel s'évalue l'importance de l'information devant être acquise,</li> <li>• L'ensemble des informations recueillies à partir des sources similaires doivent être évaluées dans un contexte historique approprié qu'elle forme,</li> </ul>

**Tableau 10 :** Récapitulation des critères d'évaluation du patrimoine culturel bâti. Source : Auteur.

### I.3.5. Catégorie 5 : Les critères relatifs à l'évaluation de l'ensemble :

Selon cette catégorie de critères, l'intérêt patrimonial que pourraient porter les bâtiments pris isolément n'est pas suffisant pour qualifier l'ensemble qui les regroupe comme un « ensemble patrimonial ». En effet, l'évaluation d'un ensemble patrimonial ne porte pas seulement sur l'importance de ses bâtiments, mais aussi sur leur unité tant qu'un corps cohérent. En conséquence, pour qu'il soit éligible à la sélection, l'ensemble doit répondre aux conditions suivantes:

1. **Chacun des bâtiments qui y existent doit présenter un intérêt en répondant à l'ensemble des critères définis ci-dessus (critères d'intérêt historiques, d'intérêt architectural, d'intérêt relatif à l'environnement et d'intérêt d'information).** [273]

2. **Le bien doit présenter un intérêt en tant qu'ensemble cohérent et harmonique :** il doit répondre à deux groupes de critères :

**2.1. Les critères généraux relatifs d'autant à l'échelle architecturale (un bâtiment isolé) qu'aux ensembles urbains et historiques,** ces critères comprennent :

- Les critères relatifs à l'intérêt historiques : [274] La capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique. [275]
- Les critères d'intérêt relatif à l'environnement : Leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage ; [276]

**Les critères spécifiques aux ensembles urbains et historiques :** selon la charte de Washington (1987) [277] ainsi qu'aux principes de la Valette (2011), ces critères servent à l'évaluation des caractéristiques suivantes : [278]

---

[273] Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Division du patrimoine et de la toponymie, *Évaluation du patrimoine urbain*, Ville de Montréal, Arrondissement de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce -17, 5 mai 2004, p : 5.

[274] Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Division du patrimoine et de la toponymie, *Évaluation du patrimoine urbain*, Ville de Montréal, Arrondissement de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce -17, 5 mai 2004, p : 5.

[275] Ces critères portent les mêmes définitions que celles relatifs aux bâtiments historiques.

[276] Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Division du patrimoine et de la toponymie, *Évaluation du patrimoine urbain*, Ville de Montréal, Arrondissement de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce -17, 5 mai 2004, p : 5.

[277] ICOMOS, la Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques « charte de Washington », adoptée par l'assemblée générale d'ICOMOS à Washington D.C., octobre 1987.

[278] ICOMOS, *Les principes de la Valette pour la sauvegarde des villes et des ensembles urbains historique*, adoptée par la XVIIe Assemblée générale d'ICOMOS, le 28 novembre 2011.

- L'authenticité et l'intégrité des villes historiques, dont le caractère et la cohérence entre les éléments matériels et immatériels expriment la spécificité, et notamment :
- La forme urbaine définie par : la trame, le parcellaire, les espaces verts et les relations entre les divers espaces urbains : espaces bâtis, espaces libres et plantés :
  - La forme et l'aspect des édifices (intérieur et extérieur), tel qu'ils sont définis par : leur structure, volume, style, échelle, matériaux, couleurs et décorations ;
  - Les relations de l'ensemble avec son environnement naturel ou créé par l'homme ;
  - Les différentes fonctions que l'ensemble a acquises au fil du temps ;
  - Les traditions culturelles, techniques traditionnelles, l'esprit des lieux et tout ce qui contribue à l'identité d'un lieu ;
- Les relations qui existent entre le site dans sa totalité, ses parties constituantes, son contexte et les parties qui forment ce contexte ;
- Le tissu social et la diversité culturelle ;
- Les matériaux renouvelables, minimisant leur consommation et stimulant leur réutilisation et recyclage.

Or l'esprit du lieu était défini par la déclaration de Québec (2008) comme étant : « *l'ensemble des éléments matériels : sites, paysages, bâtiments, objet ; et les éléments écrits, rituels, festivals, métiers, savoir-faire, valeur, odeurs...* ». <sup>[279]</sup> En outre le contexte d'une construction, d'un site ou d'un ensemble se définit comme étant l'environnement immédiat ou distant qui participe ou contribue à sa signification et sa singularité. Selon la déclaration de XI'AN (2005) <sup>[280]</sup> au-delà des espaces physiques et visuels, le contexte comprend :

- L'interaction avec l'environnement naturel ;
- Les pratiques sociales ou spirituelles passées ou actuelles ;
- Les coutumes ;
- Le savoir traditionnel ;
- L'usage ; les activités et d'autres formes ou expressions tenant du patrimoine culturel immatériel qui ont créé et façonnent l'espace ainsi le milieu culturel, social et économique actuel et dynamique.

---

[279] Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu, Adoptée à Québec, Canada, le 4 octobre 2008.

[280] ICOMOS, Déclaration de XI'AN sur la conservation du contexte des constructions, des sites et des ensembles patrimoniaux. Adoptée à XI'AN, Chine par la 15<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ICOMOS, le 21 octobre 2005, Ajustements finaux le 22 octobre 2005.

### Conclusion :

L'analyse des différents critères d'évaluation montre que l'utilisation de ceux-ci peut se confronter à trois problèmes :

- **A l'ambivalence de certains critères :** par exemple, un bien peut être admis d'autant pour sa rareté que pour son appartenance à une série de biens ayant les mêmes propriétés ce qui renforce sa représentativité; un bien peut être admis d'autant pour son bon état, ce qui favorise sa lisibilité, que pour sa vulnérabilité qui peut inciter à sa sélection ; un bien peut être admis d'autant pour sa monumentalité que pour sa modestie (cas du patrimoine vernaculaire) ; un bien peut être admis d'autant pour sa continuité fonctionnelle qu'il présente avec son environnement que pour sa continuité typologique avec ce dernier,...etc.
- **La dépendance de certains critères de la valeur de l'authenticité et de l'intégrité:** la valeur d'authenticité et qui ne peut de mesurer qu'à partir de la vérification de la cohérence substantielle et typologique entre l'état actuel et l'état originel. Cette vérification s'effectue pour les caractéristiques physiques essentielles qui se diffère d'un type architectural et fonctionnel un autre (ex : les caractéristiques physiques essentielles d'une cathédrale ne sont plus les mêmes que celles d'une usine). C'est le même cas pour la valeur d'intégrité fonctionnelle.
- **A la relativité de certains critères :** c'est le cas du critère d'âge, d'où la valeur d'ancienneté est une valeur relative au contexte auquel appartient le bien mené l'évaluation.

Ces trois problèmes peuvent être résolus selon **HEINICH. N** sur trois niveaux :

- Par la détermination du type du bien mené à l'évaluation (ex : bien industriel, religieux, militaire,...etc.)
- Par la détermination du mécanisme de protection à prévoir : ce dernier est relatif au degré d'importance du bien en question.
- Par la détermination de l'échelle et du contexte d'évaluation.

### Introduction :

Le patrimoine industriel est une partie intégrante du patrimoine culturel en général, il est donc soumis aux mêmes critères d'évaluation que tout autre type du patrimoine. Cependant, les bâtiments et les ensembles industriels illustrent offres une réponse particulière à ces critères. En effet, bien que le critère soit une constante valable l'évaluation de tous les types du patrimoine, les indicateurs qui servent la vérification de l'éligibilité des œuvres vis-à-vis ces critères changent d'un type un autre. A titre d'exemple, bien qu'ils puissent avoir un intérêt patrimonial, un fort militaire contribue à l'histoire d'une manière différente à celle d'une usine industriel, il appartient à une typologie stylistique totalement différente, son intérêt architectural est approuvé en se basant sur des indicateurs différents, sa relation avec son environnement, ... etc., se basent sur des indicateurs spécifique à ce type.

En conséquence, il est nécessaire de déterminer les indicateurs qui correspondent à chaque critère d'évaluation et qui sont spécifique au patrimoine industriel. On distingue aussi quelques critères spécifiques l'activité industrielle elle-même : l'organisation du travail, l'existence et l'état de la machinerie,.....etc. dans ce chapitre on va essayer de récapituler les critères d'évaluation du patrimoine industriel et leurs critères, en se basant à la fois, sur l'analyse des différentes critères définit par les services de protection du patrimoine industriel et les différents et les chercheurs spécialisé dans ce domaine, ainsi que l'analyse des valeurs spécifiques au patrimoine industriels au premier chapitre.

### I. Identification des critères d'évaluation :

#### I.1. Critères établis dans l'inventaire des monuments historiques en Russie (1977):

Depuis 1977, l'évaluation du patrimoine industriel faisait partie de l'inventaire du patrimoine en général, cet élargissement était accompagné par une prise en conscience de la spécificité de ce patrimoine (voir parie I, chapitre II).

A propos de l'évaluation du patrimoine industriel, **SHERBAN. K** <sup>[281]</sup> propose deux groupes de critères :

---

[281] SHERBAN. K « Le patrimoine industriel de la Russie : L'inventaire des monuments historiques», In *Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Education nationale et de la Culture - Direction du patrimoine*, Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe, Nantes, Vol. 28. 1992, pp 111-112.

- Le premier groupe comprend : « ...deux extrêmes, les éléments uniques (en matière de style, de type, de période, etc.) et les composantes typiques. La rareté est l'une des subdivisions des critères au centre de ce groupe ». [282]
- Le second groupe tient compte des ensembles architecturaux, leur environnement, il évalue les qualités du monument et de l'environnement et leurs supports, leur correspondance artistique et historique. [283]

### I.2. Critères établis par Goseline De Noblet en (1979) : [284]

Selon De Noblet. J, l'évaluation du patrimoine industriel dépend le plus souvent des critères d'ordre : scientifique et technique, critère esthétique, critères relatifs à l'environnement, critères historique et sociologique.

#### I.2.1. Critères technique et scientifique:

Ce critère s'établit suivant deux ordres : thématique et chronologique. En effet, l'évaluation du patrimoine selon ce critère est différente d'un secteur à un autre, en outre elle se diffère selon l'ordre chronologique dans chaque secteur industriel. Ce critère comprend : la rareté, la performance, l'innovation, la technologie, les conditions de fonctionnement, la disponibilité, l'influence sur le système de production, l'exemplarité, la réutilisation actuelle, l'intérêt pédagogique.

#### I.2.2. Critère esthétique :

Ce critère inclut : le souvenir, l'ordonnance du site, la nostalgie du passé. En outre, les matériels techniques ont une valeur esthétique, s'ils ont de fortes connotations symboliques remarquables et attrayantes.

#### I.2.3. Critère relatif à l'environnement :

Ici, De Noblet ne fait la distinction entre le critère d'environnement et la réutilisation du patrimoine industriel. En effet, le critère relatif à l'environnement se remplit en terme de continuité (site ou bâtiment/ environnement) par le biais d'usage, ici on parle de la dimension fonctionnelle d'environnement.

---

[282] SHERBAN. K « Le patrimoine industriel de la Russie : L'inventaire des monuments historiques », In *Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Education nationale et de la Culture - Direction du patrimoine*, Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe, Nantes, Vol. 28. 1992, pp. 111-112.

[283] Ibid.,

[284] DE NOBLET. J, *Etude et mise en valeur du patrimoine industriel (remarques technique)*, Technique et culture, 1979, pp. 94-101.

### I.3. Critères établis par le conseil de l'Europe 1985 :

Selon le Conseil de l'Europe l'intérêt du patrimoine industriel se mesure par cinq critères d'évaluation montrés dans le tableau ci-dessous.

Critère	Définition
Critère de « valeur culturelle »	Une œuvre industrielle est admissible si elle illustre de façon évidente l'évolution rapide de la technologie et de l'industrie.
Critère de « valeur sociale et sentimentale »	Une œuvre est admissible si elle témoigne des rapports entre l'homme et le travail.
Critère de « valeur émotionnelle »	Les structures caractéristiques des bâtiments techniques et industriels constituent des points de repère, l'emblème d'une ville.
Critère de « valeur pratique »	Une œuvre est admissible si elle est encore affectée à sa fonction initiale ou à une autre différente à cette dernière.

**Tableau 11 :** Les critères d'évaluation du patrimoine industriel bâti selon le Conseil de l'Europe.<sup>[285]</sup>

### I.4. Critères établis par le TICCIH- Charte de Nyzhny Tagil (2003):

Selon la Charte de Nyzhny Tagil, élaborée par le TICCIH en 2003 sur le patrimoine industriel, l'évaluation des bâtiments et sites industriels dépend de cinq critères :

Critère	Définition
Critère historique	Un bâtiment ou un site industriel peut avoir une valeur historique, s'il <i>témoigne des activités qui ont eu et qui ont encore des conséquences historiques profondes.</i>
Critère universel	Ce critère est fondé sur la valeur de l'industrie plutôt que la valeur des bâtiments ou des sites exceptionnels.
Critère social	Un édifice industriel a une valeur sociale, s'il fait <i>revivre des vies d'hommes et de femmes ordinaires et en leur donnant un sens identitaire important, que portent les souvenirs intangibles de la mémoire des hommes et de leurs coutumes.</i>
Critère scientifique et technique	Il permet de mesurer l'importance du bâtiment dans l'histoire de l'industrie, de l'ingénierie et de la construction.
Critère esthétique	Ce critère comprend la qualité de l'architecture, du design et de la conception.
Critère de rareté	Ce <i>critère</i> comprend la survivance de savoir-faire particuliers et typologie des sites ou de paysages.
Critère d'ancienneté	Selon ce critère les bâtiments les plus anciens ou pionniers ont une valeur spéciale.

**Tableau 12 :** Les critères d'évaluation du patrimoine industriel bâti selon la Charte de NYZHNY TAGIL.

[285] FERNANDEZ ORDONEZ. J-A, Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Sud de l'Europe, In *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, pp. 69.

**I.5. Critères établis par le service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (Montréal- Canada- 2004) :** <sup>[286]</sup>

Du fait du regard différent porté sur le patrimoine industriel, à cause de : sa taille, sa complexité, la primauté de leur fonction sur l'esthétique architecturale et le lien particulier avec la trame urbaine, le service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la ville de Montréal proclame que le patrimoine industriel se réfère à une fonction particulière (l'industrie), et les critères de son évaluation doivent prendre en compte sa spécificité, particulièrement pour ce qui concerne la valeur esthétique et la forme urbaine spécifiques. Les critères d'évaluation spécifiques au patrimoine industriel sont :

- « *La valeur historique et sociale d'une industrie dans le développement de l'arrondissement, de la ville ou même de la province et du pays;*
- *L'intégrité du complexe (ancienneté, évolution architecturale, évolution technologique);*
- *Le processus de production particulier;*
- *Le lien avec les voies de transport;*
- *Le lien avec le développement des quartiers ouvriers;*
- *L'insertion dans le paysage urbain. »*

**Pour les ensembles industriels :** « *...le regroupement particulièrement complexe de bâtiments industriels, structures de génie civil, machines, instruments, outils et équipements divers appartenant à une seule ou plusieurs compagnies* ». <sup>[287]</sup>

**I.6. Les critères établis par AQIC :** <sup>[288]</sup>

Ce service a identifié quatre critères spécifiques à l'évaluation du patrimoine industriel montrés dans le tableau ci-dessous.

Critère	Définition
Critère historique	La liaison entre la création d'un site industriel et un évènement historique particulier ayant un impact sur le développement industriel, technologique ou social.
Critère quantitatif ou représentatif de l'industrie	L'abondance d'un type d'industrie dans une région sur un territoire national permet de faire une typologie pour en dégager les plus représentatifs.

[286] Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Division du patrimoine et de la toponymie, *Évaluation du patrimoine urbain*, Ville de Montréal, Arrondissement de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce -17, 5 mai 2004, 36 p.

[287] L'importance du patrimoine industriel montréalais est signalée par le plan d'urbanisme, en créant une catégorie particulière : ensembles industriels d'intérêt.

[288] AQIC, Patrimoine industriel, [En ligne]. Disponible : [www.patrimoineindustriel-apic.com](http://www.patrimoineindustriel-apic.com), [consulté le 16/03/2013].

Critère de notoriété	Bâtiments remarquables dus à l'ingéniosité de leur créateur : architecte, ingénieur, chef d'état.
Critère technologique	Ce sont des éléments à la limite de l'immobilier et du mobilier : sauvegarde de savoir-faire et technique de fabrication.

**Tableau 13 :** Les critères d'évaluation du patrimoine industriel bâti selon le service APIC. <sup>[289]</sup>

### I.7. Les critères établis par Gisèle Piédalue (2009) :

Selon la communauté urbaine de Montréal, les critères d'évaluation se divisent en trois catégories principales : Intérêt historique, intérêt architectural et intérêt urbanistique.

Critère	Définition
<b>Catégorie 1 : L'intérêt historique :</b>	
Ancienneté	Ancienneté absolue, ancienneté relative ou évocation d'une époque révolue;
Continuité de la fonction	le fait qu'un édifice ou un site soit encore utilisé aux fins pour lesquelles il a été aménagé;
Intérêt de l'entreprise associée	Importance de l'entreprise dans l'histoire socio-économique du quartier ou de la région.
<b>Catégorie 2 : Intérêt architectural</b>	
Architecte	Importance de l'architecture ou de l'édifice en question dans l'œuvre de l'architecte.
Critère didactique	Représentativité d'un style répandu à une époque donnée ou originalité du style pour l'époque.
Plastique architecturale	Expression d'une volonté d'esthétique par le style, le décor, la rythmique ou le choix ou l'appareillage du matériau;
Construction	Caractère innovateur d'un matériau ou d'une technique structurale.
<b>Catégorie 3 : Intérêt urbanistique ou contextuel</b>	
Intégration fonctionnelle	par exemple, l'adaptation du vestige aux besoins de production;
Complémentarité des occupations du territoire	industriel et résidentiel ou industriel et agricole, par exemple;
Intégration visuelle	unité de matériau ou de forme avec les autres bâtiments et vestiges de l'ensemble;
Perceptibilité	implantation qui permet d'apprécier l'architecture ou le paysage industriel;
-Point de repère	qui permettent de faire des associations dans le temps et dans l'espace.

**Tableau 14 :** Les critères d'évaluation du patrimoine industriel bâti selon PIEDALUE. G. <sup>[290]</sup>

Source : Auteur.

[289] AQIC, Patrimoine industriel, [En ligne]. Disponible : [www.patrimoineindustriel-apic.com](http://www.patrimoineindustriel-apic.com), [consulté le 16/03/2013].

[290] PIEDALUE. G, Le patrimoine archéologique industriel du Québec, étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009. 318 p.

## II. Récapitulation des critères et des indicateurs spécifiques au patrimoine industriel :

Cette récapitulation se base non seulement sur l'analyse des grilles d'évaluation spécifiques établis par les services chargés aux différents pays mais aussi l'analyse des valeurs spécifiques effectuée au premier chapitre.

### II.1. A l'échelle du bâtiment :

Le tableau ci-dessous présente les critères qui servent l'évaluation des bâtiments industriels pris isolément.

Critère	Indicateurs	Définition des indicateurs
<b>Catégorie 1 : intérêt historique</b>		
<b>Thème historique</b>	<b>Témoignage du récit urbain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'il contribue au passage d'un monde rural à un monde urbain, et à la création d'une ville ;</li> <li>- S'il contribue au développement d'une ville, d'une région ou d'un pays tel que le développement des quartiers ouvriers.</li> </ul>
	<b>Génération de mobilités</b>	- S'il a engendré les déplacements et des êtres, des marchandises, des identités, et des cultures.
	<b>Témoignage ou génération de développement socio-économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'il a contribué aux évolutions démographiques et aux taux d'émigration ;</li> <li>- S'il a contribué et s'il continue à contribuer au développement économique de la ville en tant que productrice de richesse et un centre de services;</li> <li>- S'il illustre le phénomène de délocalisation urbaine.</li> </ul>
<b>Evènement historique</b>	Ce critère mesure la liaison entre la création d'un site industriel et un évènement historique particulier ayant eu un impact sur le développement industriel, technologique ou social.	
<b>Personne</b>	Lien avec des personnes importantes, indicatives des aspects importants de l'histoire sociale, économique et culturelle et la nation.	
<b>Activité</b>	<b>Témoignage d'ingéniosité humaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « <b>l'intelligence de la série</b> » ;</li> <li>• « <b>L'alphabet polytechnique</b> » relatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>- A un processus de production particulier ;</li> <li>- A l'exploitation et la transformation des gisements naturels, des produits de l'entrepôt des marchandises, et les différentes activités productives ;</li> <li>- Matériels techniques innovateur à fortes connotations symboliques.</li> <li>- Au savoir-faire et technique de fabrication.</li> <li>- A la performance et son influence sur le système de production.</li> </ul> </li> <li>• <b>Il témoigne des changements fondamentaux concernant les procédés de fabrication des objets de la vie quotidienne ;</b></li> </ul>
	<b>La division du travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un savoir-faire, que représente la culture du travail.</li> <li>- Savoir-faire de la gestion de l'entreprise.</li> </ul>

Catégorie 2 : intérêt architectural		
Critère esthétique	<b>La représentativité d'un style répandu un style répandu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bâtiment représente un style répandu dans le domaine de conception des bâtiments industriels.</li> <li>- Il porte témoignage de l'histoire de la construction des bâtiments industriels.</li> </ul>
	<b>La capacité d'exprimer une volonté d'esthétique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bâtiment montre un soin apporté à la conception et à la réalisation des détails architecturaux en témoignant le souci des concepteurs de produire une architecture de la plus haute qualité.</li> </ul>
Critère construction	<b>Choix des matériaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Longévité et solidité des matériaux employés.</li> <li>- L'utilisation des matériaux particuliers et spécifiques : fonte, acier, verre, brique industrielle, assemblés dans des systèmes constructifs particuliers qui permettent de franchir de grandes portées afin de libérer le maximum d'espace.</li> <li>- La réponse aux exigences propres du travail et de la technique.</li> </ul>
Critère d'âge	<b>Le bâtiment est anciens ou pionniers, l'Ancienneté peut absolue ou ancienneté relative.</b>	
conception fonctionnelle	<b>Flexibilité et fonctionnalisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il montre la flexibilité et fonctionnalisme.</li> <li>- Un bâtiment fonctionnel.</li> <li>- Suffisamment spacieux et éclairé,</li> <li>- Chauffé et ventilé,</li> <li>- Apte de recevoir des machines et de lourdes charges.</li> </ul>
	<b>Des outils novateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il présente la créativité, l'innovation et l'invention par la réponse à des besoins nouveaux fonctionnels qui devraient satisfaire : manutention, stockage, ventilation, chauffage, éclairage, sécurité, en réalisant des solutions neuves et appropriées qui touchaient radicalement avec l'environnement de l'époque.</li> <li>- Caractère innovateur d'un matériau ou d'une technique structurale ou de construction.</li> <li>- La porosité des différents aspects, en termes de circulations, faibles épaisseurs de murs, absence d'isolation acoustique et thermique.</li> </ul>
	<b>Le caractère évolutif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La capacité d'accueillir de nouvelles installations de nouvelles machines, de l'utilisation d'une nouvelle source d'énergie de fabrication de nouveaux produits.</li> </ul>
	<b>Existence des différents services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des services d'alimentation en : électricité, gaz et eau.</li> <li>- Existence des réseaux enterrés et voiries existantes.</li> <li>- Existence des installations d'assainissement surdimensionnées.</li> </ul>
	<b>Espaces gigantesques à grandes portées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Potentiel de volume souvent gigantesque.</li> </ul>
	<b>Solidité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il représente un gros œuvre existant et solide.</li> <li>- Il garantit par les dimensions de ses structures une résistance et une durée de vie supérieure (planchers, poteaux, couvertures existants).</li> </ul>
	<b>Compatibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques physiques et fonctionnelles aptes à connaître un changement complet d'affectation et une possibilité de réutilisation.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si le site contient des preuves des adaptations successives à différents usages à différents usages ou l'évolution d'un type d'utilisation.</li> <li>- Continuité de la fonction originelle ou l'affectation à une autre utilisation différente de celle-ci.</li> </ul>
	<b>Coût</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représente un potentiel de réaménagement, dont l'exploitation représente un grand intérêt économique.</li> <li>- Un gros œuvre dont l'exploitation réduit les dépenses lors de la construction neuve.</li> </ul>
<b>L'authenticité</b>	La présence des infrastructures, ponts roulants, machines, objets abandonnés, relatant la mémoire de l'activité ancienne et participant à l'esprit des lieux.	
<b>Catégorie 3 : potentiel d'information</b>		
<b>Développement des questions de recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Si le bâtiment est susceptible de construire encore des preuves archéologiques découvertes.</li> <li>-S'il y a des documents historiques du monument, ou toute enquête moderne ou d'études telles que les rapports de fouilles.</li> </ul>	
<b>Compréhension de l'histoire et établir un contexte historique</b>	Quel est le potentiel du site à nous apprendre sur le passé.	
<b>Catégorie 4 : intérêt relatif à l'environnement</b>		
<b>Emplacement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Constitue un potentiel foncier : offre l'opportunité pour la récupération du foncier.</li> <li>-Occupe un endroit stratégique au cœur de la ville.</li> </ul>	
<b>Point d'intérêt</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-S'il fait revivre des vies d'hommes et de femmes ordinaires et leur donnant un sens identitaire important, que portent les souvenirs.</li> <li>-S'il témoigne des rapports entre l'homme et le travail.</li> <li>-Si par ses structures caractéristiques il constitue un point de repère, l'emblème d'une ville.</li> </ul>	
<b>Continuité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-S'il montre une continuité visuelle : une unité de matériaux et de forme avec les autres bâtiments et vestiges de l'ensemble ; ou au contraire,</li> <li>-S'il montre une architecture singulière dans la mesure où le bâtiment s'inscrit dans l'espace urbain, de même dans la mesure où il remplit une fonction dictée par l'urbanisme, dans l'organisation de la cité.</li> </ul>	
<b>Cadre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Il respecte l'alignement des rues, et composent des îlots bien définis du tissu urbain.</li> <li>-Si son implantation permet d'apprécier son architecture ou son paysage industriel.</li> <li>-S'il forme par son aménagement paysager (à l'intérieur des limites de propriété) un élément visuel particulièrement important au sein de son environnement.</li> <li>-S'il permet la valorisation de paysage urbain par sa mise en valeur en donnant une image spécifique de la ville.</li> </ul>	

Tableau 15 : Récapitulation des critères spécifiques aux bâtiments industriels (échelle architecturale). Source : Auteur.

II.2. A l'échelle de l'ensemble :

Le tableau ci-dessous présente les critères qui servent l'évaluation des bâtiments industriels entant qu'un ensemble cohérent.

Critère	Indicateur
<b>Intérêt historique</b>	- Le site est admissible s'il démontre une période de développement particulier de l'industrie (il représente une innovation dans la forme ou la fonction du bâtiment).
<b>Dimension territoriale</b>	- Il est démonstratif d'une variété régionale particulière du site. - Il est démonstratif d'une complémentarité des occupations du territoire : industriel et résidentiel ou industriel et agricole, par exemple.
<b>Continuité fonctionnelle</b>	- Il illustre une continuité fonctionnelle entre ses différentes activités. - Il illustre une continuité avec les autres fonctionnalités (villages ouvriers, services, etc.)
<b>Diversité architecturale</b>	- Il montre une intégration fonctionnelle et adaptation des bâtiments aux besoins de production. - Il montre au sein d'une même industrie ou d'un même ensemble une diversité de structures et de contextes touchant les différentes activités. - Il montre la répétition, car la production en série est à la base du système.
<b>Le mode d'organisation des bâtiments</b>	- Il montre un regroupement particulièrement complexe de bâtiments industries, structures de génie civil, machine, instruments, outils et équipements divers appartenant à une seule ou plusieurs compagnies. - Il contient des preuves des adaptations successives à différents usages ou l'évolution d'un type d'utilisation.
<b>Critère quantitatif</b>	- Il fait partie d'une unité plus grande, ou d'une industrie abondante dans la région ou sur le territoire national ce qui permet de faire une typologie pour en dégager le plus représentatif. - Il constitue une représentativité ou une rareté, tant au niveau régional et à l'échelle nationale.
<b>Critère d'évolution</b>	- Il illustre à travers ses bâtiments l'évolution architecturale. - Il une séquence du site qui était développé au fil du temps.

Tableau 16 : Récapitulation des critères spécifiques aux ensembles industriel (échelle urbaine).

Source : Auteur.

III. Intégration des critères spécifiques à la grille générale d'évaluation du patrimoine :

L'analyse des valeurs spécifiques au patrimoine industriel nous a montré que ce dernier doit à la fois répondre à des critères d'évaluation généraux et à des critères qui lui sont spécifique. Donc, il est nécessaire de faire la combinaison entre les grilles d'évaluation

## Chapitre VIII : Identification des critères d'évaluation spécifique au patrimoine industriel

générale et celle spécifiques au patrimoine industriel. Cela se fait en gardant les critères généraux applicables au patrimoine industriel et en intégrant les critères qui lui sont spécifiques. Le tableau ci-dessous représente l'intégration des critères spécifiques au patrimoine industriel à la grille d'évaluation générale.

Critère	Définition du critère	Evaluation du critère
<b>Catégorie : Intérêt historique</b>		
<b>Thème historique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>S'il porte témoignage du récit urbain :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'il contribue au passage d'un monde rural à un monde urbain, et à la création d'une ville ;</li> <li>- S'il contribue au développement d'une ville, d'une région ou d'un pays tel que le développement des quartiers ouvriers.</li> </ul> </li> <li>● <b>S'il était un Générateur de mobilités :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'il a engendré les déplacements et des êtres, des marchandises, des identités, et des cultures.</li> </ul> </li> <li>● <b>S'il porte témoignage ou s'il était le générateur de développement socio-économique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'il a contribué aux évolutions démographiques et aux taux d'émigration ;</li> <li>- S'il a contribué et s'il continue à contribuer au développement économique de la ville entant que productrice de richesse et un centre de services;</li> </ul> </li> </ul> <p>S'il illustre le phénomène de délocalisation urbaine.</p>	
<b>Evènement historique</b>	S'il existe un lien entre sa création et un évènement historique particulier ayant eu un impact sur le développement industriel, technologique ou social.	
<b>Personne</b>	S'il est à des personnes importantes, indicatives des aspects importants de l'histoire sociale, économique et culturelle et la nation.	
<b>Activité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>S'il illustre l'intelligence de la série.</b></li> <li>● <b>S'il montre l'alphabet polytechnique</b> relatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>- A un processus de production particulier ;</li> <li>- A l'exploitation et la transformation des gisements naturels, des produits de l'entrepôt des marchandises, et les différentes activités productives ;</li> <li>- Matériels techniques innovateur à fortes connotations symboliques.</li> <li>- Au savoir-faire et technique de fabrication.</li> <li>- A la performance et son influence sur le système de production.</li> </ul> </li> <li>● <b>Il témoigne des changements fondamentaux concernant les procédés de fabrication des objets de la vie quotidienne.</b></li> <li>● <b>S'il illustre le développement des modes de division du travail.</b></li> </ul>	
<b>Catégorie : Intérêt architectural</b>		
<b>Critère esthétique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Si l'œuvre est « représentative » d'un style répandu dans le domaine de conception des bâtiments industriels. à une époque donnée,</li> <li>● Si elle exprime une « originalité » du style pour l'époque : elle constitue un spécimen remarquable, rare exceptionnel ou ancien d'un style, d'une règle et d'un type architectural particulier,</li> <li>● Si elle exprime une volonté esthétique par le style, la conception, le décor et la réalisation,</li> <li>● Si elle exprime une « cohérence objectivable » d'ensemble, des éléments immédiatement perceptibles</li> <li>● Si elle garde son « authenticité » : sa continuité ou « cohérence substantielle et stylistique » avec son état originel,</li> <li>● Si elle présente une unité du style : de ce fait tout élément étranger au style d'origine est considéré comme une perte de l'intégrité, voire un signe de dégradation,</li> </ul> <p>Si elle garde son intégrité : l'état neuf de son état originel, sa disposition originelle,</p>	
<b>Critère constructio</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Si elle constitue un exemple remarquable, rare, exceptionnel de l'emploi d'un matériau ou d'une technique de</li> </ul>	

## Chapitre VIII : Identification des critères d'évaluation spécifique au patrimoine industriel

n	<p>construction,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si elle représente un caractère innovateur d'un matériau ou d'une technique structurale,</li> <li>• Si elle présente une qualité d'exécution en termes de choix des matériaux et les fonctions pour lesquelles ils ont été choisis, toujours en rapport avec le contexte historique,</li> <li>• Si elle est capable de garder son authenticité, sans avoir des manipulations aux cours de son histoire,</li> <li>• S'il présente la longévité et solidité des matériaux employés.</li> </ul> <p>S'il illustre L'utilisation des matériaux <b>particuliers</b> et spécifiques : fonte, acier, verre, brique industrielle, assemblés dans des systèmes constructifs particuliers qui permettent de franchir de grandes portées afin de libérer le maximum d'espace.</p>	
Critère âge	Si le bâtiment présente un âge plus grand que son contexte : plus un objet est ancien par rapport à ses comparants ou son contexte, plus il est intéressant.	
Critère concepteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'il est associée à un architecte ou un concepteur (elle constitue un travail d'un maitre) et,</li> <li>• Si elle présente un œuvre remarquable de l'ingéniosité de son concepteur et,</li> </ul> <p>Si elle exprime une phase particulière dans la mise au point de la carrière du maitre, un aspect de son travail, ou une idée particulière ou thème dans son métier,</p>	
Critère fonctionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'il montre la flexibilité et le fonctionnalisme</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il répond aux exigences de fonctionnement.</li> <li>- Il est suffisamment spacieux et éclairé,</li> <li>- Il est Chauffé et ventilé,</li> <li>- Il est apte de recevoir des machines et de lourdes charges.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'il montre des outils novateurs</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il présente la créativité, l'innovation et l'invention par la réponse à des besoins nouveaux fonctionnels qui devraient satisfaire : manutention, stockage, ventilation, chauffage, éclairage, sécurité, en réalisant des solutions neuves et appropriées qui touchaient radicalement avec l'environnement de l'époque.</li> <li>- Caractère innovateur d'un matériau ou d'une technique structurale ou de construction.</li> <li>- Il montre la porosité des différents aspects, en termes de circulations, faibles épaisseurs de murs, absence d'isolation acoustique et thermique.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'il a un caractère évolutif</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est capable d'accueillir de nouvelles installations de nouvelles machines, de l'utilisation d'une nouvelle source d'énergie de fabrication de nouveaux produits.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Existence des différents services</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des services d'alimentation en : électricité, gaz et eau.</li> <li>- Existence des réseaux enterrés et voiries existantes.</li> <li>- Existence des installations d'assainissement surdimensionnées.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Espaces gigantesques à grandes portées</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Potentiel de volume souvent gigantesque.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Solidité</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il représente un gros œuvre existant et solide.</li> <li>- Il garantit par les dimensions de ses structures une résistance et une durée de vie supérieure (planchers, poteaux, couvertures existants).</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Compatibilité</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques physiques et fonctionnelles aptes à connaître un changement complet d'affectation et une possibilité de réutilisation.</li> <li>- Si le site contient des preuves des adaptations successives à différents usages à différents usages ou l'évolution d'un type d'utilisation.</li> </ul>

## Chapitre VIII : Identification des critères d'évaluation spécifique au patrimoine industriel

		- Continuité de la fonction originelle ou l'affectation à une autre utilisation différente de celle-ci.
	• <b>Coût</b>	- Représente un potentiel de réaménagement, dont l'exploitation représente un grand intérêt économique. - Un gros œuvre dont l'exploitation réduit les dépenses lors de la construction neuve.
<b>L'authenticité</b>	• La présence des infrastructures, ponts roulants, machines, objets abandonnés, relatant la mémoire de l'activité ancienne et participent à l'esprit des lieux.	
<b>Catégorie : Environnement</b>		
<b>Emplacement</b>	• Constitue un potentiel foncier : offre l'opportunité pour la récupération du foncier. • Occupe un endroit stratégique au cœur de la ville.	
<b>Point d'intérêt</b>	• S'il fait revivre des vies d'hommes et de femmes ordinaires et leur donnant un sens identitaire important, que portent les souvenirs. • S'il témoigne des rapports entre l'homme et le travail. • Si par ses structures caractéristiques il constitue un point de repère, l'emblème d'une ville.	
<b>Continuité</b>	• S'il montre une continuité visuelle : une unité de matériaux et de forme avec les autres bâtiments et vestiges de l'ensemble ; ou au contraire, • S'il montre une architecture singulière dans la mesure où le bâtiment s'inscrit dans l'espace urbain, de même dans la mesure où il remplit une fonction dictée par l'urbanisme, dans l'organisation de la cité.	
<b>Cadre</b>	• S'il respecte l'alignement des rues, et composent des îlots bien définis du tissu urbain. • Si son implantation permet d'apprécier son architecture ou son paysage industriel. • S'il forme par son aménagement paysager (à l'intérieur des limites de propriété) un élément visuel particulièrement important au sein de son environnement. • S'il permet la valorisation de paysage urbain par sa mise en valeur en donnant une image spécifique de la ville.	
<b>Catégorie : Potentiel d'information</b>		
<b>Présence des données suffisantes</b>	• Si elle fournit des informations importantes,	• L'importance des informations doit être évaluée elle-même, l'information est jugée importante si elle est associée à un domaine de recherche tel que :
<b>Développement des questions de recherche</b>	• Si les informations qu'elle offre permettent de poser des questions de recherche qui peuvent être répandues par les données fournies par cette propriété,	- Tester une hypothèse ou des hypothèses sur des événements, des groupes ou des processus dans le passé qui portent sur des questions de recherche importantes dans les sciences sociales ou naturelles ou les sciences humaines, - Confirmer ou amplifier actuellement informations disponibles suggérant qu'une hypothèse est vraie ou fausses, • L'intégrité doit être évaluée : les données significatives contenues dans la propriété
<b>Compréhension de l'histoire et établir un contexte historique</b>	• Si elle contient ou par essai scientifiques jugée contenir des sources d'information, qui servent à la compréhension de l'histoire, Si elle est capable de confirmer, affirmer ou compléter les informations existantes sur ce contexte historique,	• Les questions de recherche peuvent être liées aux questions spécifiques de propriété, aux questions plus larges sur une grande zone géographique, ou questions théoriques indépendantes de tout emplacement, • Une propriété n'est pas admise si elle ne peut pas être liée à un moment donnée période, ou un groupe culture, et par conséquent, dépourvue de tout contexte historique à l'intérieur auquel s'évalue l'importance de l'information devant être acquise, • L'ensemble des informations recueillies à partir des sources similaires doivent être évaluées dans un contexte historique

		restent suffisamment intactes pour obtenir les informations importantes prévues,	approprié qu'elle forme,
--	--	--	--------------------------

**Tableau 17 :** Intégration des critères spécifiques aux bâtiments industriels à la grille générale de l'évaluation. Source : Auteur.

### Conclusion :

L'analyse des différents critères spécifiques au patrimoine industriel ainsi que leurs indicateurs montre que, ceux –ci se basent sur des caractéristiques matérielles typomorphologiques et fonctionnelles spécifiques l'activité industrielle telles que : l'organisation des activités industrielles, la conception et les matériaux répondant à ces activités, la relation des bâtiments et ensembles industriels avec leur environnement, les critères de leur emplacement, ... etc. la définition des caractéristiques physiques essentielles spécifiques au patrimoine industriel est nécessaire pour l'établissement de ces critères d'évaluation.

De même, la définition des caractéristiques physiques spécifiques au patrimoine industriel ainsi que la vérification de la représentativité d'un bâtiment ou d'un ensemble industriel nécessite la construction d'un état de référence. Cet état de référence porte sur : les différentes typologies de l'architecture industrielle, les différents modes d'organisation spatio-fonctionnelle et les modes de localisation des bâtiments et des ensembles industriels.

### **Introduction :**

La contextualisation de la grille d'évaluation passe par l'association des critères d'évaluation aux mécanismes de protection du patrimoine culturel bâti en Algérie, par la définition de l'échelle d'application de cette grille et par la définition du critère d' « âge » en rapport avec le contexte défini par cet échelle.

Toute protection basée sur la multiplicité des mécanismes de protection passe obligatoirement par la différenciation entre les œuvres selon leur degré d'intérêt. Ce processus de différenciation passe par la distinction entre ce qui est : monument historique, patrimoine et œuvre à simple intérêt. Cette distinction ne peut se faire sans le recours à la valeur, la base de toute conception patrimoniale. Donc, cette distinction est indissociable de l'évaluation. Dans ce chapitre, on va essayer d'associer les différents mécanismes de protection aux classes d'intérêts que peuvent présenter un bien culturel, puis, associer ces classes d'intérêt aux critères d'évaluation correspondants, ce travail est basé essentiellement sur la recherche de **NATHALIE HEINICH**.

Cette recherche est basée sur l'analyse des différentes « axiologies patrimoniale » : exceptionnalité, représentativité et représentativité idéale ; donc, elle montre une compatibilité avec le principe de sélection des biens culturels immobiliers en Algérie et qui se base lui-même selon le schéma de la protection du patrimoine historique et archéologique sur ces axiologies ; ainsi, elle offre une explication exhaustive et explicite sur la relation entre ces axiologies et les critères d'évaluation du patrimoine.

### **I. Association des critères d'évaluation aux mécanismes de protection en Algérie :**

La législation algérienne sur la protection du patrimoine culturel bâti offre une diversité de mécanismes de protection : classement, inscription sur l'inventaire supplémentaire et création de secteurs sauvegardés. Chaque mécanisme se réfère à un intérêt différent, tel que :

- Le classement concerne les monuments historiques ayant une importance majeure.
- L'inscription sur l'inventaire supplémentaire concerne les biens culturels ayant un intérêt, mais cet intérêt ne justifie pas leur classement,

On ajoute à ces mécanismes de protection la compagnie de l'inventaire général. En effet, l'inventaire général constitue une protection symbolique qui garantit la documentation et l'enregistrement des biens culturels susceptibles d'avoir un intérêt patrimonial, il doit donc, se justifier lui-même par une première évaluation sommaire. La création des secteurs sauvegardés concerne uniquement les secteurs urbains historiques à forte dominance résidentielle (environ 200.000 ha), à caractère traditionnel. En conséquence, la protection du patrimoine industriel passe par un inventaire général. et peut se bénéficier du classement ou d'une inscription sur l'inventaire supplémentaire.

### I.1. Association des modes de protection aux axiologies patrimoniales :

Pour arriver à la différenciation voire le choix du mécanisme de protection, on doit procéder à une classification des critères, de sorte que, cela nous permet d'identifier le degré d'intérêt de l'œuvre menée à l'évaluation.

L'analyse des outils de sélection, à l'échelle internationale et même nationale, nous a montré par unanimité que la sélection des biens culturels s'effectue, soit suite à la « représentativité », ou bien, à « l'exceptionnalité » ; ce qui nécessite la définition pertinente de ces deux termes fondamentaux. Ils se définissent selon **HEINICH. N** comme suit : <sup>[391]</sup>

- « **La représentativité** » : on dit qu'une œuvre est représentative, si la plupart de ses caractéristiques typologiques constituent propriétés pertinentes du groupe typologique dont elle fait partie.
- « **L'exceptionnalité** » : on dit un bien qu'une œuvre est exceptionnelle si elle montre une qualité supérieure ou une caractéristique qui la distingue par rapport aux œuvres à la même famille typologique dont elle fait partie ; ou, si ses caractéristiques hors de toute famille typologique.

---

[391] HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4e tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p : 226.

Donc, la représentativité et l'exceptionnalité sont deux qualification opposées mais parfois complémentaires, en effet :

- Ils sont opposés car ils relèvent de deux groupes de critères opposés ; et
- « L'exceptionnalité » ne peut exister qu'après que la « représentativité » soit remplie ; en effet, on dit qu'un objet est exceptionnel quand il présente une qualité supérieure à l'égard de ses récurrents ce qui le qualifie « unique ».

Donc on distingue une troisième classe :

- « L'idéaltype » : on dit qu'une œuvre est **exceptionnellement représentative** ou qu'elle représente un « idéaltype » si elle est exceptionnellement exhaustive en propriétés pertinentes du groupe typologique dont elle fait partie.

### II.2. Association des axiologies patrimoniales aux critères d'évaluation:

Les axiologies patrimoniales se réfèrent aux différents critères. Ces critères peuvent donc, se classer selon l'intérêt dont ils font preuve.

#### II.1. La classification des œuvres selon la valeur d' « authenticité » :

Bien que la valeur d'authenticité soit primordiale pour l'inventaire d'autant que le monument historique, cette valeur intervient différemment pour chaque classe, ce qui permet leur différenciation lors de l'évaluation.

*« Autant dire, que la valeur d'authenticité, même si elle demeure primordiale, n'y est pas aussi absolue que dans l'approche traditionnelle, plus esthète, du monument historique ».* <sup>[392]</sup>

##### II.1.1. Selon la « documentation » :

Ce critère doit être rempli d'autant pour l'inventaire que pour le monument historique ; selon ce dernier, pour qu'elle soit digne d'être repérée ou sélectionnée :

- L'œuvre doit être suffisamment documentée pour attester un événement historique ou un thème « lieu de mémoire » ;
- L'œuvre doit contenir une signature qui permet de l'associer une personne : « la notoriété ».

---

[392] HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4e tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p : 176.

### II.1.2. Selon la « datation » :

Ce critère est indispensable d'autant pour l'inventaire que pour la sélection. L'œuvre possède une date originale qui permet de lui faire appartenir à une période et à un domaine de compétence. Pour la sélection, la date ne doit pas seulement exister mais elle doit être ancienne.

### II.1.3. Selon l'« ancienneté » :

Ce critère est primordial pour la sélection, mais il constitue un critère de renforcement (discriminant) pour l'inventaire :

- Pour qu'elle soit un monument, l'œuvre doit être ancienne par rapport à son contexte ; *plus c'est ancien, plus c'est bien* ;
- L'œuvre peut ne pas être ancienne pour qu'elle soit inscrite sur l'inventaire supplémentaire (l'inventaire peut contenir même les œuvres anciennes).

### II.1.4 Selon l'« originalité » :

- Pour qu'elle soit un monument, elle doit être vraie et originale ;
- Pour qu'elle soit inscrite sur l'inventaire supplémentaire, elle peut ne pas être originale, elle peut être une copie, si sa qualité compense la rupture avec l'authenticité.

### II.1.5 Selon l'« état physique » :<sup>[393]</sup>

- Pour qu'elle soit un monument, il faut que l'œuvre n'ait subi aucun changement du à une intervention humaine (garde le lien entre l'état actuel et l'origine) ou ; il faut que la transformation que l'œuvre a subie soit ancienne et porteuse d'une grande connotation historique ;
- Pour l'inventaire, le fait qu'une œuvre a subi des transformations récentes ou non, ne l'exclut pas du champ d'investigation, à condition que ces transformations portent un intérêt et n'altèrent pas la conformité avec l'état originel (l'œuvre ne doit pas être forcément en bon état, mais elle doit être lisible).

---

[393] La transformation s'examine au niveau des matériaux, la forme extérieure et l'organisation intérieure.

Critères	1	2	3	4	5	6
Le classement : « monument historique »	x	x	x	x	x	
Inscription sur l'inventaire supplémentaire	x	x				x

**Tableau 18:** classification des œuvres selon le critère esthétique. Source : Auteur.

1. Si l'œuvre est suffisamment documentée pour attester un évènement historique ou un thème ou ; si l'œuvre possède une signature qui l'associe à une personne importante;
2. S'il existe une date **originale** qui permet d'associer l'œuvre à une période et à un domaine de compétence ;
3. Si l'œuvre est ancienne par rapport à son contexte ;
4. Si l'œuvre est originale et vraie ;
5. Si l'œuvre n'a subi aucun changement du à une intervention humaine (garde le lien entre son état actuel et ce d'origine ou ; si l'œuvre a subi une transformation, cette dernière doit entrer ancienne, doit avoir un intérêt et un sens et elle ne doit pas altérer sa conformité à l'état originel;
6. Si l'œuvre a subi une transformation ancienne ou récente qui n'altère sa conformité avec son état originel (sa lisibilité);

Il est à noter que le premier et le deuxième critère sont liés à l'intérêt historique bien que le reste concerne la matérialité de l'œuvre (l'intérêt architectural).

## II.2. La classification des œuvres selon l'intérêt historique :

En se basant sur l'analyse des grilles d'évaluation, il s'avère par unanimité que pour qu'une œuvre historique ait un intérêt historique, elle doit répondre au moins à l'un des quatre critères : thème, évènement, personne et activité. Cependant, l'importance de l'intérêt historique varie d'une œuvre à l'autre en fonction de l'importance du thème, de l'évènement, de la personne et de l'activité à auxquelles elle est associée, ainsi que l'importance de l'association (l'importance et la pertinence de l'œuvre dans son illustration) ; ce qui nous permet de classer les œuvres selon l'intérêt historique comme le montre le schéma ci-dessous :

		A	B	C	D	
<b>Thème historique</b>	L'importance du thème historique dans l'histoire	- Thème historique de première importance dans l'histoire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		- Thème historique de seconde importance dans l'histoire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	L'importance du lien entre le thème historique et l'œuvre	- Œuvres directement liée au thème historique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		- Œuvres indirectement liée au thème historique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		- Œuvres sans aucun lien avec un thème historique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

<b>Evènement historique</b>	L'importance de l'évènement historique dans l'histoire	- Evènement historique de première importance dans l'histoire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		- Evènement historique de seconde importance dans l'histoire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	L'importance du lien entre l'évènement historique et l'œuvre	- Œuvres directement liée à l'évènement historique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		- Œuvres indirectement liée à l'évènement historique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		- Œuvres sans aucun lien avec l'évènement historique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Personne</b>	L'importance de la personne ou du groupe historique dans l'histoire	- Personne ou groupe de personnes de première importance dans l'histoire,	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Personne ou groupe de personnes de seconde importance dans l'histoire,			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'importance du lien entre la personne ou le groupe et l'œuvre		- Œuvres directement liée à la personne ou au groupe de personnes,	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		- Œuvres indirectement liée à la personne ou au groupe de personnes,	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		- Œuvres sans aucun lien avec une personne ou groupe de personnes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Activité</b>		L'importance de l'activité dans l'histoire	- Activité de première importance dans l'histoire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- Activité de seconde importance dans l'histoire		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	L'importance du lien entre l'activité et l'œuvre	- Œuvres directement liée au l'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		- Œuvres indirectement liée à l'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		- Œuvres sans aucun lien avec l'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**A** : œuvre excellente à classer,

**B** : une œuvre importante à inscrire sur l'inventaire supplémentaire,

**C** : une œuvre intéressante à inscrire sur l'inventaire général,

**D** : une œuvre n'ayant aucune particularité à rejeter.

**Schéma 30** : classification des œuvres selon l'importance de l'intérêt historique. Source : Auteur.

Critères	1	2	3	4	5
Le classement : « monument historique »	x				x
Inscription sur l'inventaire supplémentaire		x			x
Inscription sur l'inventaire général			x		
A rejeter				x	

**Tableau 19:** classification des œuvres selon l'importance de l'intérêt historique. Source : Auteur.

1. Œuvre directement liée à un thème historique, à un évènement historique, à une personne ou un groupe de personnes ou à une activité de première importance dans l'histoire.
2. Œuvre directement liée à un thème historique, à un évènement historique, à une personne ou un groupe de personnes ou à une activité d'importance secondaire dans l'histoire.
3. Œuvre indirectement liée à un thème historique, à un évènement historique, à une personne ou un groupe de personnes ou à une activité à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.
4. Œuvre qui n'a aucun lien avec un thème historique, à un évènement historique, à une personne ou un groupe de personnes ou à une activité.
5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et le thème historique, l'évènement historique, la personne ou le groupe de personnes ou à l'activité (**critère d'authenticité**).

Les critères qui mesurent l'importance de l'établissement industriel mené à l'évaluation et qui permettent son comparaison avec les établissements appartenant à la même typologie industrielle afin de vérifier si ce dernier constitue l'exemple le plus remarquable de l'industrie de laquelle fait partie ne sont pas indiqués par les services chargé de l'évaluation patrimoniale. Toutefois, **ZUCHELLI** <sup>[394]</sup> a défini les critères qui permettent de classer les activités industrielles selon leur importance en : petites industries, moyennes industries et grandes industries. Le tableau ci-dessous explique ces critères spécifiques au domaine industriel.

Catégories industrielles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Petites industries	X	X	X											
				X	X	X								
Moyennes industries							X	X						
Grandes industries									X	X	X	X	X	X

**Tableau 20 :** La classification des industries suivant leur importance. Source : Auteur.

[394] ZUCHELLI. A, *Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine*, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger EPAU, Recueil des cahiers d'urbanisme, Vol 4, Office des publications universitaires, Alger, 1983, p : 226-263.

1. Economie à faible rythme de développement.
2. Assure la satisfaction de certaines catégories de consommation à caractère local ou à l'échelle urbaine.
3. La possibilité de se localiser à l'intérieur de l'agglomération.
4. Situation économique caractérisée par des taux élevés de développement et de consommation.
5. Rôle complémentaire des activités productives à grande échelle.
6. Se localiser à proximité des industries à dimension plus importante consacrées à la production de base, situées à la périphérie urbaine.
7. S'adressent directement à la consommation locale ou constituent un soutien à des industries plus importantes.
8. La localisation en milieu urbain dans des zones à dominance résidentielles ou dans des zones à forte concentration d'activités productives.
9. La localisation à proximité des :
  - Approvisionnements énergétiques et de l'eau.
  - Infrastructures routières et des transports, constituées des grands axes de circulation, du chemin de fer et du transport urbain à grande capacité.
  - Bassins de mains d'œuvres, des aires urbaines et/ou extra urbaines pourvues d'un potentiel en main d'œuvre.
10. Forte intensité du travail engagé et dominance dans le secteur respectif.
11. Production dépassant la consommation locale.
12. La localisation à l'extérieur de l'agglomération où il est possible de repérer des terrains libres de grande extension.
13. L'évolution rapide et la rapidité du rythme productif.
14. L'automatisation.

### II.3. La classification des œuvres selon la valeur intrinsèque à l'œuvre :

#### II.3.1. A l'échelle architecturale (bâtiment) :

##### II.3.1.1. La classification de l'œuvre selon le critère « esthétique » (les régimes de qualifications) :

La classification, voire la sélection ou l'inscription d'une œuvre dépend de deux qualifications fondamentales : l'exceptionnalité et la représentativité ; ainsi qu'une qualification qui se situe la limite de ces deux : la représentativité exceptionnelle ou « **l'idéal-type** ». Afin de définir ces trois qualifications à travers les critères d'évaluation, **Nathalie Heinich** a proposé une méthode qui consiste en la généralisation des critères et des valeurs par « **les régimes de qualification** » :

- « **Le régime de singularité** », répondant à l'exceptionnalité ;
- « **Le régime de communauté** », répondant à la représentativité et à la représentativité exceptionnelle.

Selon **Nathalie Heinich**, ce sont les régimes de qualification qui nous garantissent cette classification.

« ... tout dépend donc du régime de valorisation dans lequel on se place : dans le contexte esthétique qui, un peu plus haut dans la chaîne patrimoniale, participe de l'axiologie du monument historique, c'est le régime de singularité qui prime, impliquant le privilège accordé à l'unique, à l'exceptionnel : dans le contexte scientifique propre au service de l'inventaire, le régime de communauté permet d'accorder crédit au multiple, au très répandu, au standard, à la série, en choisissant un élément non pour sa spécificité mais, au contraire, pour sa similitude avec d'autres éléments récurrents, donc en tant qu'élément « représentatif », éventuellement soumis à des statistiques ». <sup>[395]</sup>

Chaque régime fait appel aux valeurs et aux critères, en les divisant en deux groupes comme : le régime de « communauté » et le régime de « singularité ».

### II.3.1.1.1. Le régime de « communauté » :

C'est un : « ... mode collectif –celui de « l'ensemble », soit topographique soit typologique-, ce qui prime est ce qui fait « tenir » l'association des éléments, c'est-à-dire leur points communs ; tandis que toute dissonance, toute incohérence, toute discontinuité, en altérant la similitude, enlève de la valeur : on est bien dans le régime de communauté ». <sup>[396]</sup>

Il privilégie ce qui est nombreux, standardisé, conventionnel, <sup>[397]</sup> comme l'indique Nathalie Heinich : « En revanche, la notion même de patrimoine a partie liée, elle, avec le régime de communauté, puisqu'un patrimoine est, également par définition, ce qui appartient, au moins symboliquement, à la communauté ». <sup>[398]</sup> Ce régime privilégié par l'inventaire (le patrimoine) (fiche 101- page 249) ; ce dernier se base sur le grand nombre, la statistique et la typologie ; d'où Michel Melot considère que : « il n'y a pas de critère de qualité sans critère de quantité ». <sup>[399]</sup> Selon ce régime de qualification, une œuvre est sélectionnée à titre d'inventaire si elle est représentative donc :

1. Au point de vue « nombre » : Si elle revient à une série ou un ensemble où ils en existent beaucoup, ce qui lui permet d'être traitée collectivement et non pas isolément ;
2. Au point de vue « banalité » : Si elle montre, du fait de ses caractéristiques intrinsèques, la répétitivité et la stéréotypie, dont ces dernières constituent une caractéristique fondamentale de l'ensemble.

Au point de vue « homogénéité » : Si elle est conforme aux propriétés de l'ensemble

---

[395] HEINICH. N, La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère , édition de la Maison des sciences de l'homme, 4e tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p : 205.

[396] *Ibid.*, p : 197.

[397] *Id.*, p : 249.

[398] *Id.*, p:249

[399] MELOT. 1986 ; Moulin 1978, (cité dans : HEINICH. N, La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère , édition de la Maison des sciences de l'homme, 4e tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p :194).

homogène dont elle fait partie, autrement-dit elle n'est pas hétérogène, ne constitue pas un point de rupture dans la cohérence et l'homogénéité de l'ensemble.

3. *Au point de vue « typicité »* : Si elle représente -typologiquement ou topographiquement- son groupe (sa famille), elle constitue un *typicum*.
4. *Au point de vue « typicité »* : si elle est exceptionnellement saturée et exhaustive des propriétés de la famille dont elle fait partie –typologiquement ou topographiquement : « ideal-type ».
5. *Au point de vue « sérialité »* : Elle partage les mêmes propriétés, en point de vue **exécution (processus de fabrication et matériaux)**, avec les autres appartenant à la série (la série est le résultat de l'intervention d'un même maître d'œuvre).

Le « nombre » seul, sans la récurrence parfois la banalité, ne peut produire la « représentativité » ; de même, la récurrence ne peut être évidente avec le nombre. En outre la banalité ne peut se montrer qu'à l'intérieur d'un corpus ou un ensemble homogène. Ainsi, l'homogénéité d'un ensemble ainsi la récurrence, voire la répétitivité se font sur le partage des propriétés communes, donc, la typicité. Et en fin, la récurrence et l'homogénéité ne se réalise pas seulement sur le plan typologique, mais aussi par l'exécution qu'assure « la sérialité ». Donc, pour qu'elle soit « représentative » et sélectionnée à titre d'inventaire, l'œuvre doit vérifier tous les critères : « le nombre », « la banalité », « l'homogénéité », « la typicité » et « la sérialité ».

### II.3.1.1.2. Le régime de « singularité » :

Ce régime « ... accorde une valeur positive à tout ce qui est rare, hors du commun, unique... », <sup>[400]</sup> il est privilégié pour la sélection des monuments historiques, qui s'accordent selon la définition de Daniel Fabre à « l'unicité » :

*« Mais j'ai toujours l'impression que sous le verbe latin [monere] se profile l'adjectif grec qui pourrait désigner l'autre qualité du monument, monos : le monument est remarquable par ce qu'il est le seul, l'unique. Il est d'autant mieux visible et impressionnant que, dans le cadre où il se situe, il est une impression, hapax. La plus petite unité de mémoire attachée au monument n'est-elle pas constituée par le nom propre qui, absolument, le singularise ? ».* <sup>[401]</sup>

---

[400] HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4e tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p : 248.

[401] FABRE. D, 2000, (cité dans : HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4e tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p : 298.)

Le régime de « singularité » se base sur : « la saillance, la rareté, l'originalité, l'hétérogénéité, l'unicité, à l'exceptionnalité ». Selon ce régime de qualification, une œuvre est sélectionnée à titre de **monument historique** si elle est représentative donc :

1. *Au point de vue « **Rareté** »* : Si elle est rare (il n'en n'existe plus beaucoup).
2. *Au point de vue « **originalité** »* : Si elle constitue, en présence d'un certain nombre, par ses propriétés intrinsèques un objet atypique par rapport à l'ensemble dans lequel elle s'insère.
3. *Au point de vue « **hétérogénéité** »* : Si à l'intérieur d'un collectif hétérogène (composé des éléments analogues par leur fonction et regroupés en même lieu), elle constitue une originalité.
4. *Au point de vue « **exceptionnalité** »* : Si par son exécution (processus de fabrication et matériaux), elle constitue une exceptionnalité par rapport à celles, appartenant à la même série, qui résulte d'un même maître d'œuvre.
5. *Au point de vue « **unicité** »* : Si par sa typologie et conception, l'œuvre n'entre dans aucun groupe constitué auparavant, un *unicum*.

Prise en compte isolément, sans prendre compte l'originalité, la rareté peut conduire à sélectionner un objet « banal », pour qu'il soit le seul subsistant d'une série auparavant bien présenté.

Prise en compte isolément, sans prendre en compte la nature du corpus duquel l'objet fait partie, l'originalité peut conduire à sélection un objet perturbateur d'homogénéité, provocateur de rupture et d'incohérence sans qu'il ait un intérêt.

Prise en compte isolément, et sans tenir compte de l'exécution, le critère « atypique » (qui s'intéresse au œuvre qui par leur forme inusuelles) peut ignorer l'œuvre appartenant du fait de sa forme et sa typologie à un corpus homogène, mais présentant un processus de fabrication, une technique d'exécution ou un matériau rare, et qui pourrait constituer une exceptionnalité.

La sélection selon ce régime ne se fait pas seulement en se référant à des groupes ou des familles de référence, elle peut s'étendre aux œuvres qui, par leur typologie, n'entrent dans aucun groupe. Donc l'unicité seule peut conduire à la sélection.

Critères		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Régime de « singularité » : l'exceptionnalité								x	x	x	x	
												x
Régime de « communauté »	La représentativité	x	x	x	x		x					
	La représentativité exceptionnelle	x	x	x	x	x	x					

**Tableau 21:** classification des œuvres selon les régimes de qualification de **N. HEINICH**.

Source : Auteur.

1. L'œuvre renvoi à une série ou un ensemble où ils en existent beaucoup, ce qui lui permet d'être traitée collectivement et non pas isolément.
2. L'œuvre montre, du fait de ses caractéristiques intrinsèques, la répétitivité et la stéréotypie, dont ces dernières constituent une caractéristique fondamentale de l'ensemble.
3. l'ensemble auquel l'œuvre appartient est homogène, autrement-dit elle n'est pas hétérogène, ne constitue pas un point de rupture dans la cohérence et l'homogénéité de l'ensemble.
4. L'œuvre représente -typologiquement ou topographiquement- son groupe (sa famille), elle constitue un « *typicum* ».
5. L'œuvre est exceptionnellement saturée et exhaustive en propriétés de la famille dont elle fait partie –typologiquement ou topographiquement : « *ideal-type* ».
6. L'œuvre partage les mêmes propriétés, **en point de vue exécution (processus de fabrication et matériaux)**, avec les autres appartenant à la série (la série est le résultat de l'intervention d'un même maître d'œuvre).
7. L'œuvre est rare (il n'en n'existe plus beaucoup).
8. L'œuvre constitue, en présence d'un certain nombre, par ses propriétés intrinsèques un objet atypique par rapport à l'ensemble dans lequel elle s'insère.
9. L'œuvre constitue une originalité à l'intérieur d'un collectif hétérogène (composé des éléments analogues par leur fonction et regroupés en même lieu),
10. Par son exécution (processus de fabrication et matériaux), l'œuvre constitue une exceptionnalité par rapport à celles, appartenant à la même série, qui résulte d'un même maître d'œuvre : unique.
11. Si par sa typologie et conception, l'œuvre n'entre dans aucun groupe constitué auparavant, un *unicum*.

### II.3.2. La classification de l'œuvre selon le critère « construction » :

Ce critère consiste à évaluer le choix des techniques et des matériaux de construction et leur exécution à l'égard de l'état de progrès technique de l'époque à laquelle appartient l'œuvre. Ce critère dépend des facteurs suivant :

- L'état d'avancement de l'époque à laquelle l'œuvre appartient en matière de techniques et de matériaux de construction;

- La qualification de l'œuvre, si elle est exceptionnelle, représentative ou exceptionnellement représentative de l'état d'avancement de l'époque de sa construction ;
- La qualité d'exécution et le choix des matériaux ou des techniques de construction, qu'on peut évaluer en fonction de l'état physique actuel de l'œuvre ainsi que son authenticité.

Critères	1	2	3	4
Le classement : « monument historique »	x		x	x
Inscription sur l'inventaire supplémentaire		x	x	

Tableau 22 : classification des œuvres selon le critère « construction ». Source : Auteur.

1. L'œuvre constitue un exemple exceptionnel ou exceptionnellement représentatif de l'emploi d'un matériau ou d'une technique de construction anciens (impossible de la reproduire avec les techniques modernes) ou innovateurs par rapport à la date de la construction de cette œuvre.
2. L'œuvre constitue représentatif de l'emploi d'un matériau ou d'une technique de construction anciens (impossible de la reproduire avec les techniques modernes) ou innovateurs par rapport à la date de la construction de cette œuvre.
3. L'œuvre présente une qualité d'exécution en termes de choix des matériaux et les fonctions pour lesquelles ils ont été choisis.
4. L'œuvre est authentique et en bon état sans avoir des manipulations au cours de son histoire.

### II.3.3. La classification de l'œuvre selon le critère « âge » :

Bien que l'ancienneté soit primordiale pour les monuments historiques et une valeur de renforcement pour l'inventaire, le critère d'âge est relatif au contexte auquel appartient l'œuvre menée à l'évaluation. Donc la classification des œuvres selon le critère d'âge ne peut s'effectuer qu'après la définition du contexte d'évaluation.

### I.3.4. La classification de l'œuvre selon le critère « concepteur » :

L'importance selon le critère « concepteur » varie d'une œuvre à une autre selon l'importance du concepteur et l'importance de l'œuvre dans le corpus du concepteur.

		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	
L'importance du concepteur dans l'histoire	{	- Concepteur d'une grande importance dans l'histoire.	X	X	□	□
		- Concepteur connu mais n'ayant pas une importance particulière dans l'histoire.	□	□	X	□
		- Concepteur méconnu ou non identifié.	□	□	□	X
L'importance de l'œuvre dans le corpus du concepteur	{	- Œuvres exceptionnelle ou exceptionnellement représentative dans le corpus du concepteur.	X	□	X	□
		- Œuvres représentative du corpus du concepteur (ils en existent plusieurs)	□	X	□	□

**A** : œuvre excellente à classer,

**B** : une œuvre importante à inscrire sur l'inventaire supplémentaire,

**C** : une œuvre intéressante à inscrire sur l'inventaire général,

**D** : une œuvre ordinaire à rejeter.

**Schéma 31** : La classification de l'œuvre selon le critère « concepteur ». Source : Auteur.

Critères	1	2	3	4
Le classement : « monument historique »	x			
Inscription sur l'inventaire supplémentaire		x		
Inscription sur l'inventaire général			x	
A rejeter				x

**Tableau 23**: classification des œuvres selon le critère « concepteur ». Source : Auteur.

1. L'œuvre exceptionnelle ou exceptionnellement représentative (la seule) d'un concepteur d'une grande importance dans l'histoire.
2. L'œuvre représentative (ils en existent plusieurs) d'un concepteur à une grande importance dans l'histoire.
3. L'œuvre exceptionnelle ou exceptionnellement représentative d'un concepteur connu mais n'ayant pas une importance particulière dans l'histoire.
4. L'œuvre d'un concepteur inconnu ou non identifié.

### II.3.2. A l'échelle urbaine (l'ensemble) :

Etant donné que les critères relatifs à l'ensemble historique sont :

- a. Critères relatifs à l'intérêt historique ;
- b. Critères relatifs à l'environnement ;
- c. Critères relatifs au potentiel d'information ;

Ces trois groupes de critères –ci-dessus- sont soumis aux mêmes principes de différenciation que ceux pour une œuvre architecturale.

- d. Critère relatif à l'authenticité et à l'intégrité, en termes de :
  - Forme urbaine ;
  - Relation entre des composantes urbaines ;
  - Intérêt des édifices ;
  - Relation entre l'ensemble et son environnement ;
  - Fonctions acquises au fil du temps ;
  - Esprit du lieu ;

### II.3.2.1. L'authenticité de l'ensemble :

En adaptant les critères d'authenticité et le principe de différenciation suivant le degré d'intérêt aux caractéristiques de l'ensemble ; l'évaluation de l'authenticité d'un ensemble historique est comme suit :

Critères	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Le classement : « monument historique »	x	x	x	x	x		x	x	x	x	
Inscription sur l'inventaire supplémentaire	x	x				x					x

**Tableau 24:** classification des œuvres selon le critère esthétique. Source : Auteur.

1. Si l'œuvre est suffisamment documentée pour attester un évènement historique ou un thème ou ; si l'œuvre possède une signature qui l'associe à une personne importante;
2. S'il existe des dates **originales** qui permettent de connaître la genèse de son développement et d'associer l'ensemble à une période et à un domaine de compétence ;
3. Si l'ensemble est ancien par rapport à son contexte ;
4. Si l'ensemble conserve ses aménagements urbains;
5. Si l'ensemble conserve le mode d'implantation de ses bâtiments et sa trame urbaine.
6. Si la trame urbaine avait été partiellement modifiée.
7. Si l'ensemble conserve sa géographie et ses paysages.
8. Si l'ensemble a connu des perturbations ou des constructions peu intégrées à l'ensemble.
9. Si l'ensemble a connu relativement peu de perturbations.
10. Si l'ensemble n'a subi aucun changement du à une intervention humaine (garde le lien entre son état actuel et ce d'origine ou ; si l'ensemble a subi une transformation, cette dernière doit être ancienne, doit avoir un intérêt et un sens et elle ne doit pas altérer sa cohérence;
11. Si l'œuvre a subi une transformation ancienne ou récente qui n'altère sa conformité avec son état originel (sa lisibilité);

### II.3.2.2. La cohérence de l'ensemble :

Critères	1	2	3
Le classement : « monument historique »	x		x
Inscription sur l'inventaire supplémentaire		x	

**Tableau 25:** classification des œuvres selon la cohérence de l'ensemble. Source : Auteur.

1. Si ses composantes présentent une harmonie formelle et fonctionnelle;
2. présenter un intérêt si une action de mise en valeur est entreprise;

Sachons que l'ensemble n'est pas constitué seulement des monuments historique mais aussi d'œuvres modestes qui, malgré leur intérêt moins important sur le plan esthétique, elles renforcent l'identité de l'ensemble et son esprit du lieu :

3. Si l'ensemble regroupe des bâtiments exceptionnels et des bâtiments secondaires intéressants.

### II.3.2.3. La classification des œuvres selon l'intérêt relatif à l'environnement :

#### a. Emplacement :

L'évaluation de l'œuvre selon le critère emplacement dépend de l'intégrité du lien qui existe entre ce dernier et son encadrement paysager. En effet, le lien peut être inchangé, changé mais garde sa signification, changé dont la signification aussi est altérée ou bien complètement détruite. <sup>[402]</sup>

Critères	1	2	3	4
Le classement : « monument historique »	x			
Inscription sur l'inventaire supplémentaire		x		
Inscription sur l'inventaire général			x	
A rejeter				x

**Tableau 26** : classification des œuvres selon l'emplacement. Source : Auteur.

1. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) reste inchangé.
2. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changé, cependant, il garde sa signification.
3. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changée dont la signification est altérée.
4. Le lien entre l'œuvre et son environnement (emplacement) ainsi que la signification qui lui est attribuée est complètement détruite par l'ajout de nouvelles constructions sans réduisant la valeur environnementale.

#### b. Le cadre :

L'évaluation de l'œuvre selon le critère « cadre » mesure l'impact de l'aménagement paysager de l'œuvre sur son environnement. En effet, l'impact peut être déterminant du caractère actuel, renforcer le caractère actuel, être compatible avec le caractère actuel ou incompatible avec le caractère actuel de la région. <sup>[403]</sup>

[402] BEEFP (Bureau d'Examen de Edifices Fédéraux du Patrimoine), *Manuel de référence du bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine*, Canada, Ed Parc Canada, 2009, p : 84.

[403] *Ibid.*, p : 84.

Critères	1	2	3	4
Le classement : « monument historique »	x			
Inscription sur l'inventaire supplémentaire		x		
Inscription sur l'inventaire général			x	
A rejeter				x

**Tableau 27 :** classification des œuvres selon le cadre. Source : Auteur.

1. Par son aménagement paysager, l'œuvre est déterminante du caractère actuel de la région.
2. Par son aménagement paysager, l'œuvre renforce le caractère actuel de la région.
3. Par son aménagement paysager, l'œuvre est compatible avec le caractère actuel de la région.
4. Par son aménagement paysager, l'œuvre est incompatible avec caractère actuel de la région.

### c. Point de repère :

L'évaluation de l'œuvre selon le critère « repère » mesure le degré de sa familiarité dans une ville, région ou un quartier somme suit : <sup>[404]</sup>

Critères	1	2	3	4
Le classement : « monument historique »	x			
Inscription sur l'inventaire supplémentaire		x		
Inscription sur l'inventaire général			x	
A rejeter				x

**Tableau 28:** classification des œuvres selon le critère « point de repère ». Source : Auteur.

1. Par son cadre physique ou sa fonction, l'œuvre constitue le symbole de la ville ou de la région.
2. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans la ville ou de la région.
3. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans le quartier.
4. Par son cadre physique, l'œuvre n'est ni habituelle ni remarquable.

## II. L'identification de l'échelle d'évaluation :

La valeur de rareté et par conséquent, la représentativité ou l'exceptionnalité par rapport un groupe topographique ne peut se vérifier qu'après une analyse comparative entre l'œuvre en question et celles appartenant au même groupe. Donc, une œuvre peut être considérée rare à l'échelle locale mais non pas à l'échelle nationale, le jugement de la « rareté » est relatif à l'échelle de l'évaluation qui détermine le groupe des œuvres entrant en comparaison.

Conformément la loi 98-04 relative à la protection des biens culturels, afin qu'un bien soit inscrit sur l'inventaire supplémentaire, il suffit qu'il présente un intérêt à l'échelle locale ; Cependant, dans le cas de classement, il doit présenter un intérêt à l'échelle nationale. Donc,

[404] BEEFP (Bureau d'Examen de Edifices Fédéraux du Patrimoine), *Manuel de référence du bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine*, Canada, Ed Parc Canada, 2009, p : 84.

dans le cas de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire la vérification de la représentativité ou de l'exceptionnalité s'effectue à travers une analyse comparative qui s'effectue à l'échelle locale ; cependant, pour le cas du classement, elle s'effectue à l'échelle nationale. L'échelle locale couvre toute la wilaya à laquelle appartient l'œuvre menée l'évaluation.

### III. La contextualisation du critère d' « âge » :

Pour le critère d' « âge », par définition, et à travers l'analyse des différentes valeurs (voir chapitre III), la valeur d'ancienneté et relative au contexte auquel appartient l'œuvre en question. Le contexte dans le cas de la présente recherche est présenté par la ville d'Annaba. Selon la classification chronologique du patrimoine industriel (voir chapitre I), on distingue quatre périodes chronologiques :

- **La période préindustrielle** : concerne les édifices avant l'industrialisation.
- **La période de première industrialisation du XIX siècle (1800-1900)**.
- **La période de la deuxième industrialisation (1900- 1950)**.
- **La période post-industrielle (1950 jusqu'à aujourd'hui)**.

En prenant en compte les périodes chronologiques relatives au développement de l'industrie à la ville d'Annaba (voir chapitre VI) :

- **Phase 1 (1830 - 1850) ;**
- **Phase 2 (1850 - 1880) ;**
- **Phase 3 (1880 - 1900) ;**
- **Phase 4 (1900 - 1920) ;**
- **Phase 5 (1920 - 1962).**

On propose la classification suivante :

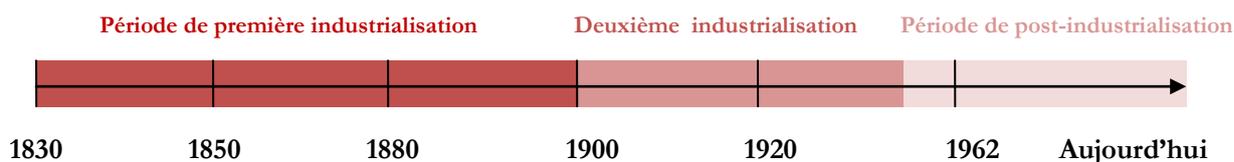


Schéma 32 : le critère d'âge pour la ville d'Annaba. Source : Auteur.

### **Conclusion :**

Bien que l'association des critères d'évaluation aux modes de protection diminue la complexité de l'évaluation, la vérification de la représentativité et l'exceptionnalité dépend aussi de l'analyse comparative qui doit se faire suivant les composantes matérielles qui constituent l'identité de l'œuvre en les confrontant à celles de la famille typologique ou topographique. Ainsi, l'évaluation de l'authenticité, de la valeur historique et de la valeur relative à l'environnement sont conditionnées par la présence et la lisibilité de ces composantes, qui s'appellent les caractéristiques physiques essentielles. C'est caractéristiques physiques essentielles constituent donc les paramètres de l'analyse comparative et la condition de la éligibilité de l'œuvre, elles doivent donc être déterminées.

Ainsi, ces caractéristiques physiques essentielles changent d'un type d'œuvre à un autre ce qui implique la détermination de celle spécifiques au patrimoine industriel.

### Introduction :

Admettant que la propriété peut se changer avec le temps, pour qu'elle reste admissible, elle doit conserver les caractéristiques physiques essentielles qui constituent l'identité historique, que définissent à la fois : la raison pour laquelle un bien est important, et les caractéristiques sans lesquelles une propriété ne peut plus être identifiée. [405]

En effet, l'« **intégrité** » et l'« **authenticité** » constituent les valeurs centrales qui interviennent dans chacun des critères d'évaluation, elles ne se remplissent que par la présence de certaines caractéristiques physiques essentielles ; où l'absence de l'une ou de l'autre peut conduire à la perte des autres valeurs : valeur historique, valeur architecturale, valeur d'information, valeur d'environnement. Pour l'authenticité l'œuvre doit rester « sincère », elle ne doit pas subir des ajouts qui falsifient son message. Pour l'intégrité, aucune des caractéristiques physiques essentielles ne doit manquer ou s'altérer, elles doivent être lisibles. Dons, l'authenticité peut être altérée par les ajouts et l'intégrité peut s'altérer par le manque.

Ainsi, le critère esthétique dépend essentiellement de sa cohérence typologique avec un style ou une typologie répandue. Cette cohérence dépend de l'existence des caractéristiques physiques qui constituent les propriétés pertinentes et identitaires de ce style. Donc l'établissement du critère est basé sur une comparaison entre le bien et l'état de référence que constitue ce style, dont les paramètres de comparaison sont les caractéristiques physiques essentielles. Ces dernières deviennent alors un élément d'évaluation indispensable pour la vérification des critères d'évaluation, elles doivent être donc identifiées, et leur rôle dans la validation des critères doit être expliqué.

---

[405] US. Department of the Interior, National Park Service, National Register Bulletin: How to apply the National Register Criteria for Evaluation, USA, 1995.

## I. L'intégrité :

D'abord, selon le Registre national, pour qualifier une propriété, il ne suffit pas de remplir les critères d'évaluation, l'œuvre doit également garder son « **intégrité** » : « *la capacité d'une propriété à traduire son importance* ». <sup>[406]</sup> En effet, pour :

### I.1. La valeur « historique » :

Cette valeur est influencée par l'intégrité : plus l'état original est inaltéré, plus la valeur historique est grande. Selon le Registre National : « *Une propriété qui est importante pour son association historique, est admissible si elle conserve les caractéristiques physiques essentielles, qui font son caractère ou leur apparence au cours de la période de son association avec l'événement important, motif historique, ou personne (s)* ». A ce titre, la propriété doit rester intacte. Ainsi, les sites archéologiques éligibles au titre des critères historiques doivent : « *être en général en bon état avec une excellente conservation des caractéristiques, des artefacts, et les relations spatiales dans la mesure où ces restes sont capables de transmettre associations importantes avec des événements ou des personnes* ». <sup>[407]</sup>

### I.2. La valeur « architecture » :

Selon le Registre National : « *Une propriété importante pour illustrer un style particulier d'architecture ou technique de construction doit conserver la plupart des caractéristiques physiques qui constituent ce style ou technique* ». En conséquence, une propriété qui a perdu une partie historique peut demeurer admissible à condition de conserver les caractéristiques physiques qui en terme de : *volumétrie, relations spatiales, proportions, modèle de portes et fenêtres, texture des matériaux, et de l'ornementation*. Les fonctions qui illustrent un style donnée font partie des caractéristique. Alors, selon le Registre National : « *... Les sites archéologiques éligibles à titre du Critère « conception/ design » doivent être en ensemble en bon état avec une excellente conservation des caractéristiques, des artefacts, et relations spatiale dans la mesure où ceux-ci restes peuvent illustrer un site type, d'une période de temps, méthode de construction, ou travail d'un maître* »

---

[406] US. Department of the Interior, National Park Service, National Register Bulletin: How to apply the National Register Criteria for Evaluation, USA, 1995. p: 44-48.

[407] *Ibid.* p: 44-48.

En outre, la dénaturation et le mauvais état dévalorisent la valeur d' « ancienneté », donc l'ancienneté est influencée par l'intégrité, <sup>[408]</sup> de surcroît, la perception de l'intégrité du bâtiment suscité chez les spécialistes un fort sentiment de beauté, une « émotion esthétique ».

### I.3. La valeur « environnement » :

le critère « continuité typologique » est lié à l'intégrité : Ce critère se concentre sur l'élément et les formes et la typologie esthétique, en éliminant tout élément dont la dénaturation empêche la « lisibilité », voire l'inscription à une catégorie architecturale, ainsi que d'effacer les traces du développement urbain, donc l'œuvre est jugée selon sa qualité, la dimension esthétique, <sup>[409]</sup> ainsi le critère « emplacement » est relatif à l'intégrité : L'intégrité doit être évaluée à travers une évaluation entre l'aménagement paysager initial ou historique, et l'aménagement actuel. <sup>[410]</sup>

### I.4. La valeur « potentiel d'information » :

Cette valeur est influencée par l'intégrité : les données significatives contenues dans la propriété doivent rester suffisamment intactes pour obtenir les informations importantes prévues. <sup>[411]</sup> Selon le Registre national : « ... Pour les biens admissibles en vertu Critère [potentiel d'information], l'intégrité est basée sur le potentiel de la propriété pour obtenir données spécifique qui répond à des questions importantes de recherche... », <sup>[412]</sup> malgré les processus culturels et naturels qui tendent éventuellement à changer son aspect matériel.

### I.5. Les caractéristiques physiques essentielles :

L'intégrité est fondée sur la compréhension des caractéristiques physiques d'une propriété et comment elles se rapportent à sa signification. Ces caractéristiques ou spécificités qui constituent l'intégrité d'une propriété se divisent en sept aspects : emplacement, conception, cadre, matériaux, exécution, sentiment et association. La conservation de

---

[408] HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p :238.

[409] *Ibid.* p :238.

[410] *Id.*, p : 239.

[411] BEEFP (Bureau d'Examen de Edifices Fédéraux du Patrimoine), *Manuel de référence du bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine*, Canada, Ed Parc Canada, 2009, p : 15.

[412] US. Department of the Interior, National Park Service, National Register Bulletin: How to apply the National Register Criteria for Evaluation, USA, 1995, p: 44-48.

l'intégrité, requière le maintien de ces aspects spécifiques ainsi que les combinaisons par lesquelles ils produisent cette dernière. <sup>[413]</sup>

#### I.5.1. Emplacement :

Selon le Registre National, l'emplacement se définit par : « *l'endroit où la propriété historique a été construite ou l'endroit où l'événement historique est produit* ». La relation entre la propriété et son emplacement est fondamentale pour saisir la raison pour laquelle elle était créée. Ainsi, l'ensemble que constitue l'emplacement et le cadre, contribue à récupérer « *le sens historique des évènements et des personnes* ». En conséquence, les associations historiques peuvent être détruites si la propriété hors son emplacement original. Cependant, certaines propriétés déplacées peuvent rester admissibles.

#### I.5.2. Conception :

Elle se définit selon le Registre National par : « *la combinaison des éléments qui constituent la forme, régime, espace, la structure et le style d'une propriété* ». La conception englobe les éléments suivants : l'organisation de l'espace, proportions, échelle, technologie, ornementation et matériaux, le système porteur ; volumétrie, disposition des espaces ; motif de fenestration ; textures et couleurs des matériaux de surface ; type, montant, et le style d'ornement détaillé, et la disposition et le type des plantations dans un paysage conçu. Pour les ensemble, la conception s'applique à : la façon dont les bâtiments, sites ou structures sont liées : pour exemple, les relations spatiales entre les caractéristiques principales; rythmes visuels dans une rue ou les plantations du paysage, la mise en page et les matériaux de trottoirs et des routes, et la relation d'autres fonctionnalités, telles que des statues, fontaines d'eau et les composantes archéologiques. <sup>[415]</sup>

#### I.5.3. Cadre :

Selon Le Registre National : « *Le cadre est l'environnement physique d'une propriété historique. Tandis que l'emplacement désigne l'endroit spécifique où une propriété a été construite ou un événement produit, le cadre se réfère au caractère de l'endroit où les biens jouaient leur rôle historique* ». <sup>[416]</sup> Il ne comprend pas seulement l'emplacement, mais aussi

---

[414] US. Department of the Interior, National Park Service, National Register Bulletin: How to apply the National Register Criteria for Evaluation, USA, 1995. p: 44-48.

[415] *Ibid.*, p: 44.

[416] *Id.*, p: 45.

le mode d'organisation de la propriété, sa relation avec son environnement en reflétant des préférences esthétiques, il comprend aussi les conditions matérielles dans lesquelles une propriété a été construite et les fonctions qu'elle était destinée à servir. Les caractéristiques matérielles qui constituent un « cadre » sont :

- *Les caractéristiques topographiques (une gorge ou la crête d'une colline) ;*
- *La végétation ;*
- *les entités artificielles simples (chemins ou des clôtures) ; et*
- *Les relations entre les bâtiments et d'autres fonctionnalités ou de l'espace ouvert.* [417]

L'évaluation du cadre implique non seulement l'évaluation des relations qui existent entre les caractéristiques physiques compris dans la limite de la propriété mais aussi les relations qui les relient avec les autres propriétés environnantes.

#### **I.5.4. Matériaux :**

Sont : «... *les éléments matériels qui ont été combinés ou déposés au cours d'une période donnée de temps et dans un modèle particulier ou configuration pour former une propriété historique* ». [418] Cet aspect examine le choix et la combinaison des matériaux qui reflètent à la fois : les préférences des créateurs et la disponibilité des matériaux et des technologies et qui – en cas d'utilisation des matériaux autochtones ou « *matériaux clés* » de la période historique- reflète les caractéristique du lieu et du temps de la création de la propriété. La propriété doit être «... *une réelle ressource historique...* ». En conséquence, ces « matériaux clés » doivent être conservés en cas de réhabilitation, car « *une propriété dont les caractéristiques historiques et matériaux ont été perdus, puis reconstruite n'est généralement pas admissible* ». [419]

#### **I.5.5. L'exécution :**

Selon le Registre National : L'exécution est la preuve physique de l'artisanat d'une culture particulière ou un peuple au cours d'une période donnée de l'histoire ou de la

---

[417] US. Department of the Interior, National Park Service, National Register Bulletin: How to apply the National Register Criteria for Evaluation, USA, 1995. p: 45.

[418] *Ibid.*, p: 46.

[419] *Id.*, p: 46.

préhistoire. Elle est la preuve du travail et habileté des artisans à construire ou modifier un bâtiment, structure, objet ou un site. L'exécution est un aspect important de l'évaluation de l'intégrité d'une propriété, elle fait preuve :

- Des préférences esthétiques ;
- Des traditions communes ;
- De la technologie d'un métier ;
- D'une période innovante,

Elle peut révéler le : « ...*applications individuelles, locales, régionales ou nationales des pratiques technologiques et principes esthétiques* ». <sup>[420]</sup> Dans un bâtiment historique, l'exécution peut inclure : *l'outillage, la sculpture, la peinture, grainage, tournant, et la menuiserie.*

#### I.5.6. L'émotion :

Selon le Registre National, l'émotion est : « *l'expression d'une propriété du sens de l'esthétique ou historique d'une période de temps donnée* ». L'émotion peut être matérialisée par : « ... *les caractéristiques physiques qui, pris ensemble, véhiculent le caractère historique de la propriété ...* », <sup>[421]</sup> telles que : la conception, les matériaux et l'exécution, qui font preuve de l'originalité d'une époque donnée.

#### I.5.7. Association :

Selon le Registre National : « *Association est le lien direct entre un événement d'importance historique ou personne et une propriété historique* ». <sup>[422]</sup> Alors, pour qu'une propriété conserve son association, elle doit être *le lieu où l'événement ou l'activité est produite*, et être suffisamment intacte pour transmettre ce rapport à un observateur. Comme l'émotion, l'association dépend des caractéristiques physiques de la propriété, ces caractéristiques permettent d'exprimer le caractère historique d'une propriété.

En conséquence, selon le Registre National : « *L'intégrité est basée sur l'importance: pourquoi, où, et quand une propriété est importante...* ». <sup>[423]</sup> La question de l'intégrité est

---

[420] US. Department of the Interior, National Park Service, National Register Bulletin: How to apply the National Register Criteria for Evaluation, USA, 1995. p: 47.

[421] *Ibid.*, p: 47.

[422] *Id.*, p: 47.

[423] *Id.*, p: 47.

répondue par si la propriété conserve l'identité de laquelle il est significative ou non. Les étapes de l'évaluation de l'intégrité sont :

1. Définir les caractéristiques physiques essentielles qui doivent être présentes pour une propriété pour représenter son importance.
2. Déterminer si caractéristiques physiques essentielles sont visibles et suffisantes pour transmettre leur signification.
3. Déterminer si la propriété doit être comparée aux mêmes propriétés.
4. Déterminer, sur la base de l'importance et les caractéristiques physiques essentielles, quels sont les aspects de l'intégrité, qui sont particulièrement essentiels à la propriété et si elles sont présentes.

## II. L'authenticité :

D'abord, selon HEINICH. N, la différence entre l'authenticité et l'intégrité réside dans le fait que authenticité est une approche plus formelle, elle privilégie l'aspect extérieur, l'intégrité est une approche plus structurelle, elle privilégie l'information typologique, le témoignage sur les modes d'organisation originelle.<sup>[424]</sup> De même, l'authenticité affecte les différentes valeurs patrimoniales. Ainsi, selon le **Document de Nara sur l'authenticité (1994)**, l'authenticité constitue un facteur qualitatif majeur, relatif à la crédibilité des sources d'information disponibles.

*« ... La perception la plus exacte possible de ces valeurs [attribuées au patrimoine] dépend, entre autres, de la crédibilité des sources d'information à leur sujet. Leur connaissance, leur compréhension et leur interprétation par rapport aux caractéristiques originelles et subséquentes du patrimoine, à son devenir historique ainsi qu'à sa signification, fondent le jugement d'authenticité concernant l'œuvre en cause et concerne tout autant la forme que la matière des biens concernés ».*<sup>[425]</sup>

Le jugement de l'authenticité diffère d'une culture à une autre et même au sein d'une même culture. En effet, elle est basée sur les caractéristiques spécifiques qui se rapportent à la nature du monument ou du site, à son contexte culturel et, elle se base sur la variété d'informations qui, peuvent être internes à l'œuvre ou lui être externes.

*« ...l'utilisation de ces sources<sup>[426]</sup> offre la possibilité de décrire le patrimoine culturel*

---

[424] HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p : 238.

[425] Direction des affaires culturelles du gouvernement japonais et la préfecture, UNESCO, ICOMOS, ICCROM, Document de Nara sur l'authenticité, Japan, 1994.

[426] Sources d'information : ensemble des sources monumentales, écrites, orales, figurées permettant de connaître la nature, les spécificités, la signification et l'histoire d'une œuvre.

*dans ses dimensions spécifiques sur les plans artistiques, techniques, historiques et sociales »*

Selon le document de Nara (1994) <sup>[427]</sup>, l'authenticité dépend de la nature du monument ou du site et de son contexte culturel, le jugement de l'authenticité est lié à une variété de sources d'informations. Ces dernières comprennent :

- Conception et forme,
- Matériaux et substance ;
- Usage et fonction ;
- tradition et technique ;
- situation et emplacement ;
- Esprit et expression,
- Etat original et devenir historique.

La différence entre l'authenticité <sup>[428]</sup> et l'intégrité <sup>[429]</sup> fait la distinction entre les œuvres d'art et les objets non encore « **artifiés** », soumet à une évaluation fonctionnelle leur valeur d'usage, pour ces dernières l'authenticité ne pose pas tant que problème que l'intégrité (qui est fonction de l'état du bien) : « *...plus un bien est proche de son état neuf, donc son intégrité initiale, plus sa valeur est élevée* »

Les caractéristiques physiques essentielles diffèrent donc d'un type d'un édifice ou d'un ensemble un autre, dans le cas des édifices et des ensembles industriels elles sont assez spécifiques dans le cas des bâtiments et des ensembles industriels, où l'architecture est dictée par la, fonction de l'édifice, elles peuvent même changer d'une activité industrielle à une autre. L'identification de ces critères doit se faire en tenant compte du type du bien mené à l'évaluation.

---

[427] Direction des affaires culturelles du gouvernement japonais et la préfecture, UNESCO, ICOMOS, ICCROM, Document de Nara sur l'authenticité, Japan, 1994.

[428] Authenticité : approche plus formelle, elle privilégie l'aspect extérieur.

[429] Approche plus structurelle, elle privilégie l'information typologique, le témoignage sur les modes d'organisation originelle.

## Chapitre X: Identification des caractéristiques physiques essentielles et de l'état de référence de l'évaluation

Caractéristiques physiques essentielles	Les composantes	
L'emplacement	<b>Les composantes qui justifient l'emplacement</b>	
La conception	Pour le bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des espaces.</li> <li>• Proportions.</li> <li>• Echelle.</li> <li>• Technologie.</li> <li>• Style d'ornement détaillé.</li> <li>• le système porteur.</li> <li>• Volumétrie.</li> <li>• Disposition des espaces.</li> <li>• Motif de fenestration.</li> <li>• Texture et couleurs de matériaux de surface.</li> <li>• Disposition et type des plantations dans un paysage conçu.</li> </ul>
	Pour l'ensemble	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La façon dont les bâtiments, sites ou structures sont liées.</li> <li>• La relation spatiale entre les principales caractéristiques.</li> <li>• Le rythme visuel dans une rue ou les plantations du paysage.</li> <li>• La mise en page et les matériaux de trottoirs et des routes.</li> <li>• La relation d'autres fonctionnalités, telles que les statues, les fontaines d'eau et les composantes archéologiques.</li> </ul>
Le cadre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le mode d'organisation de la propriété.</li> <li>• Sa relation avec son environnement en reflétant ces esthétiques.</li> <li>• Les conditions matérielles dans lesquelles une propriété a été construite et les fonctions qu'elle était destinée à servir.</li> <li>• Les caractéristiques matérielles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques topographiques.</li> <li>• Végétation.</li> <li>• Entités artificielles simples.</li> <li>• Relations entre les bâtiments et d'autres fonctionnalités ou l'espace ouvert.</li> <li>• Relation de la propriété avec les autres propriétés environnantes.</li> </ul> </li> </ul>	
Les matériaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le choix et la combinaison des matériaux qui reflètent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les préférences des créateurs.</li> <li>• La disponibilité des matériaux et des technologies, caractéristiques du lieu et du temps.</li> <li>• Les matériaux clés de la période historique.</li> </ul> </li> </ul>	
L'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'exécution reflète : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les applications individuelles, locales, régionales ou nationales.</li> <li>• Pratiques techniques et principes esthétiques.</li> </ul> </li> </ul>	
L'émotion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques qui pris ensemble véhiculent le caractère historique de l'œuvre : la conception, les matériaux et l'exécution qui font preuve de l'originalité d'une époque donnée.</li> </ul>	
L'association	L'œuvre doit être le lieu où l'événement ou l'activité est produite.	
La fonction	Les traces de l'usage pour lequel l'œuvre étaient conçues et créées.	

**Tableau 29:** les caractéristiques physiques essentielles générales. Source : Auteur.

Afin que les caractéristiques physiques essentielles relatives au patrimoine industriel soient déterminées. Il est nécessaire de construire un état de référence état de référence spécifique non seulement à l'industrie mais au type de l'activité industrielle relativement à l'époque correspondante à a création du bien en question.

### III. Etat de référence pour l'identification des caractéristiques physiques essentielles :

#### III.1. L'architecture industrielle :

Au 19<sup>e</sup> siècle, les usines ne sont pendant longtemps soumises à l'éclectisme architectural. Les années 1820 attestaient le triomphe du style néo-palladien. Vers les années 1860-1880, une autre tendance inspirée du néogothique. A partir des années 1870, suite à la diversification des modes de production, une floraison d'installations s'apparait. A la fin du 19<sup>e</sup> siècle et les trois décennies du 20<sup>e</sup> siècle, l'architecture est arrivée à un stade de maturité, à la faveur du perfectionnement de sa rationalité technique, d'une part et de l'émergence d'une esthétique propre à l'industrie.

Cet aperçu décrit la perpétuelle évolution qu'a connu l'architecture industrielle depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, en réponse aux progrès technologiques de l'époque. Le tableau ci-dessous récapitule ses différentes typologies architecturales ainsi que leurs caractéristiques, en dépendant des recherches des spécialistes en architecture industrielle : de **GARCIA DOREL FERRE**, **BERTRAND LEMOIN** et **PAUL SMITH**.

Typologies architecturales	Caractéristiques	
<b>Au XVIII<sup>e</sup> siècle : une architecture traditionnelle :</b>		
<b>Etat d'avancement technologique :</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>- Sources de l'énergie : avant l'invention de la machine à vapeur, l'utilisation de la force motrice de l'eau et du pouvoir calorifique du bois ou du charbon de bois.</li><li>- Le développement lent des installations industrielles.</li><li>- L'introduction de la force motrice des machines et l'usage du charbon à conduit à la naissance de la révolution industrielle. Cependant, on a resté fidèle aux matériaux traditionnels : bois, chaux et pierre.</li></ul>		
		

## Chapitre X: Identification des caractéristiques physiques essentielles et de l'état de référence de l'évaluation

**Figure 1:** La chocolaterie de Noisiel, 1816. **Figure 2:** L'usine textile Saint-Quentin, **Figure 3:** Les filatures de Roubaix.

Les moulins (de la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle au 1870)	L'emplacement	Aux rives des rivières qui alimentent les <b>milweels</b> qui ont fourni la puissance de l'eau aux machines.
	La forme	Long et étroit, en espace interne dégagé et libre pour accueillir autant de machines et de travailleurs que possible.
	Le style	Architecture paysanne, simple et à caractère utilitaire, car à importance sociale donc esthétique moins importante que les bâtiments prestigieux (ex : église, structures royales). Ils ont des formes répétitives et des ouvertures rythmiques.
	Matériaux	Construits en bois et en maçonnerie.
	Conception fonctionnelle	Elle tient compte essentiellement de la sécurité du travail et au feu. <b>Eclairage et alimentation en énergie :</b> l'étroitesse permet un éclairage optimal dans le centre et une activation efficace des machines sur les deux côtés du bâtiment par leur alimentation par un puits centrale, unique vers le bas du sol.
Les manufactures royales.	Le style	La transposition des principes de l'architecture royale dans les grandes manufactures royales : - <b>Le style néo-palladien (1820):</b> L'utilisation des pilastres et des attiques et les baies en plein cintre. - <b>Le style néogothique (1860):</b> La cheminée crénelée comme les tours.
	Conception fonctionnelle	Elle est adaptée à l'évolution des techniques, à l'adoption de la machine à vapeur qui a remodelé l'espace productif pour accueillir les nouveaux équipements. Les cloisons et les murs de refend du corps principal ont été enlevés afin de faciliter l'installation des métiers et des arbres de transmission.
Les bâtiments à étage (en 1860)	La forme	Bâtiments à plusieurs étages. Un bloc massif, de plan rectangulaire. Composé de plusieurs étages à compter jusqu'à plusieurs dizaines de croisées à chaque niveau.
	Le style	Les tours des escaliers résultant qui ont jalonné les façades plates ponctuées deviennent un type de bâtiment familier. Quel que soit l'ornement, le cas échéant a été situé dans les tours qui sont parfois recouvertes de toits caractéristiques ou coupoles qui distinguent l'identité des propriétaires.
	Matériaux	Elles combinent la brique et la maçonnerie pour les murs porteurs avec des gros bois des charpentes pour les plus grands espaces intérieurs possibles sans colonnes.
	Structure	Disposer à chaque niveau d'un plateau un seul tenant suffisamment solide pour supporter le poids des machines et faciliter la circulation des ouvriers et des matériaux.
	Conception fonctionnelle	Extrêmement utilitaire, leurs caractéristiques de conception visaient à encourager un processus de travail efficace et à prévenir les incendies. Afin de prévenir les incendies : - Décourager les revêtements muraux intérieurs ainsi que l'ornement à l'extérieur des bâtiments. - Chercher des espaces intérieurs ouverts, sans cloisons afin de faciliter l'extinction des feux. - Suggérer les toits plats et décourager les greniers. - Encourager les grandes fenêtres pour faciliter l'extinction des incendies. - Recommander la séparation des aires de planchers des escaliers intérieurs. <b>L'éclairage :</b> il est assuré par la substitution de larges baies à arc en berceaux aux baies en plein cintre ou à linteaux caractéristiques des anciennes manufactures.
A partir de 1870 : une architecture de transition (la manufacture). Etat d'avancement technologique :		

## Chapitre X: Identification des caractéristiques physiques essentielles et de l'état de référence de l'évaluation

- La diversification des modes de production entraîne l'apparition de nouvelles typologies : celles des hauts fourneaux géants, des aciéries, des halles immenses, des structures de manutention, des réservoirs et des silos, des chevalements de mines, etc.
- L'introduction de la charpente en fer et bientôt en acier, que l'on trouvait depuis quelques décennies déjà dans les gares, les marchés ou les espaces publics couverts et à l'usage beaucoup plus large du verre dans les façades et dans les couvertures.
- La brique, souvent associée à des pans de fer, devient un matériau d'enveloppe privilégié, elle utilisée aussi pour le remplissage, voire le symbole de l'architecture industrielle.



**Figures 4 et 5:** chevalement de mines : Wallers, Nord : Uckange. Moselle, haut fourneau.



**Figure 6:** chevalement de mines : Fosse d'Arenberg.

<b>Les fermes métalliques (1870)</b>	<b>Style</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'emploi de la brique et du métal autorise toutes les déclinaisons esthétiques : adoption du modèle néo-palladien avec pilastres et attiques, en produisant une architecture plus sobre qui cherche d'abord le rationnel et le fonctionnel. Ainsi, on distingue l'utilisation des réveries gothiques qui multiplient les créneaux et les tours et donnent aux usines des apparences de châteaux.</li> <li>- La répétitivité et le jeu d'échelle des usines en formant les paysages industriels.</li> <li>- Les pignons avec baie.</li> <li>- Imposer l'image de marque et l'architecture dans l'entrée.</li> <li>- Les horloges mesurant le temps de travail.</li> <li>- Les cheminées d'usine comme un élément symbolique.</li> <li>- Les châteaux d'eau et les portails d'entrée fonctionnels.</li> <li>- La toiture à redans.</li> </ul>
	<p><b>Figure 7 :</b> exemple d'une toiture à redans.</p>	<p><b>Figure 8:</b> exemple d'un pignon à baie.</p>
	<b>Matériaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le triomphe de la brique qui remplace la pierre et le bois. Ce matériau est moins cher donc il est devenu le matériau de base. La brique est utilisée comme un matériau d'enveloppe.</li> <li>- Un large usage du verre dans les toitures et les façades.</li> </ul>
<b>Structure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'introduction de la charpente en acier puis l'introduction de la charpente en verre qui a remplacé le bois.</li> </ul>	
<b>Conception</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Eclairage :</b> par des baies surdimensionnées qui permettent de faire passer plus de lumière</li> </ul>	

## Chapitre X: Identification des caractéristiques physiques essentielles et de l'état de référence de l'évaluation

	<b>fonctionnelle</b>	<p>en réduisant la brique à une quasi squelette et en produisant une véritable transparence des façades. Ou bien l'éclairage par le toit.</p> <p>-L'apparition des hauts fourneaux géants, les structures de manutention, réservoirs et chevalements, etc.</p>
<p><b>Au XX<sup>e</sup> siècle : une architecture spécifique (l'usine).</b></p> <p><b>Etat d'avancement technologique :</b></p> <p>L'introduction du béton armé et le développement de nouvelles technologies, avec ses éléments caractéristiques : porte à faux, voutes et voiles, piliers et dalles.</p>		
<b>Les sheds : De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au 1930</b>	<b>Forme</b>	- Des exigences au-dessus, relève le choix de la construction de l'usine « à plat », sur un seul niveau, et non plus en hauteur. Une vaste halle en rez-de-chaussée couverte de sheds.
	<b>Style</b>	<p>-Le détachement des formes d'historicisme.</p> <p>- Un jeu entre les volumes « primaires », bien adaptés à leur continuité technologique, des contrastes qui expriment à la fois la modernité et le sens de 'activité industrielle, s'éloignant des architectures plaquant une ornementation arbitraire sur l'usine.</p> <p>-La construction artistique des usines est en rupture complète avec les nostalgies historiques du type « beaux-arts ».</p> <p>-Une morphologie architecturale plus étroitement adaptée aux exigences du processus productif, de l'organisation spatiale du travail e de l'outillage technique</p>
	<b>Matériaux</b>	- Brique ne joue désormais qu'un rôle de remplissage.
	<b>Structure</b>	- Une structure en acier et en béton. Elle peut être mixte (bis-métal), ou entièrement métallique, et comporter plusieurs nefs.
	<b>Conception fonctionnelle</b>	<p>-Le besoin de grandes surfaces éclairées pour les ateliers à une époque où l'éclairage électrique est encore rare, amène les architectes à cette solution. Le shed permet donc d'amener la lumière au cœur des ateliers et usines.</p> <p>-Recourir à l'éclairage par le toit d'où la multiplication des couvertures en sheds. Grandes baies géométriques, tendant grâce au nouveau système porteur à la transparence.</p> <p>- Composés de deux versants inégaux, les sheds sont vitrés sur leur partie exposée au nord, la plus courte, de façon à faire obstacle à la pénétration directe des rayons du soleil. Car la lumière du nord (dans l'hémisphère nord) est constante permettant d'éviter la surchauffe due au soleil direct ainsi que l'éblouissement des travailleurs.</p> <p>-La pente du versant vitré peut aller jusqu'à la verticale. L'appellation anglaise est explicite : northlight roof (« toit à lumière du nord »), ou, dans l'hémisphère sud, southlight roof. On dit encore sawtooth roof (« toit en dents de scie »).</p>
<b>Le style moderne (au début du XX<sup>e</sup> siècle)</b>	<b>Emplacement</b>	- En dehors des villes compactes où la terre était abondante. Cela demandait un système de rue et de chemins de fer plus élargi pour le transport des matériaux et des travailleurs.
	<b>Forme</b>	- L'usine à un seul étage s'étend sur plusieurs hectares ont été vues plus efficaces que les bâtiments à plusieurs étages.
	<b>Style</b>	<p>Architecture simple avec un extérieur à des surfaces planes sans décor.</p> <p>-La possibilité de décoration des frontons de façade principale de la construction principale pour le public : les bureaux de la direction.</p>
	<b>Matériaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'utilisation de la brique, la pierre et le bois.</li> <li>● La réponse aux nouvelles exigences par l'utilisation des matériaux qui ont été connus des siècles auparavant avec l'utilisation du fer et du béton. Les bâtiments devaient avoir de grandes surfaces, donc utiliser un nouveau matériau : l'acier : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il peut être produit en masse.</li> <li>- Il peut s'étendre sur de grandes portées par rapport à la fonte et le béton.</li> <li>- Il offre la flexibilité nécessaire pour les procédés de fabrication en constante évolution et facilite l'emplacement des bâtiments.</li> </ul> </li> </ul>

## Chapitre X: Identification des caractéristiques physiques essentielles et de l'état de référence de l'évaluation

		<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Pour le béton</b> : il permet de faire de hauts hangars.</li> <li>● L'utilisation de la tôle endurée en acier ou en matière goudronnée pour assurer l'étanchéité en élévation et en couverture.</li> </ul>
	<b>Structure</b>	- Poteau-poutre qui fournit une grande flexibilité pour les changements de production à l'intérieur.
	<b>Conception fonctionnelle</b>	<p>L'augmentation des usages industriels en complexité et en importance a conduit à définir de nouvelles formes pour les usines toujours changeantes.</p> <p>Nouvelles façons de produire l'énergie ont renforcé le développement des bâtiments et des machines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des structures qui pourraient soutenir plus de poids, couvrir de plus grandes distances.</li> <li>- Les processus de fabrication étaient en expansion en exigeant des dispositions plus souples et adaptables.</li> <li>- Mode d'implantation : les activités sont entièrement implantées dans le bâtiment (ne sont pas séparées dans des bâtiments conçus spécifiquement pour les accueillir). Cette implantation permet une plus grande flexibilité ainsi qu'une réduction de nombre des murs extérieurs (réduire le coût de la construction).</li> <li>- L'organisation des pièces selon la séquence de fabrication.</li> </ul> <p><b>Eclairage</b> : par des ouvertures vitrées au plafond permettant autant la lumière du jour que le sol de l'usine que possible.</p>
<b>La « non architecture » : A partir de 1930.</b>	<b>Conception fonctionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'adaptation aux exigences du travail engendrait un recul progressif du travail architectural sur l'usine, en tendant vers une « non architecture ». Le bâtiment est devenu désormais, une sorte d'emballage fonctionnel, transformable, extensible et démontable.</li> <li>- Après, les bâtiments industriels sont disparus complètement au profit d'un complexe d'outillage de plein air. Cependant, il existe des architectes qui travaillent à des usines construites, et dans des styles souvent pionniers.</li> </ul>
<b>Le style moderne</b>	<b>Matériaux</b>	- L'utilisation des matériaux modernes comme le béton armé, le fer et le verre et d'autres matériaux comme l'amiante, le plastique, ...etc.
<b>Les halles : la dernière génération des usines du XXe siècle</b>	<b>Destination</b>	- Pour les industries nécessitant autant de grandes machines, la mise en place des ponts roulants.
	<b>Style</b>	- Façade banalisée et quasi transparente.
	<b>Structure</b>	- Le modèle des « halles », dont la structure poteau-poutre, à tirants ou suspendus ouvrent la voie à des solutions constructives innovantes.
	<b>Conception fonctionnelle</b>	- Parfois une nef centrale plus haute que les nefs latérales d'extrémité en permettant l'introduction de la lumière.

**Tableau 30:** Les différentes typologies de l'architecture industrielle. Source : Auteur.

### III.2. La division du travail :

L'évaluation et la référenciation du mode d'organisation d'un établissement industriel doit passer par la reconnaissance des modes de division du travail répandu de la période correspondante à sa création. Ce tableau représente les modes de division du travail répandus

## Chapitre X: Identification des caractéristiques physiques essentielles et de l'état de référence de l'évaluation

entre le XIXe et le XXe siècle : le taylorisme <sup>[430]</sup> et le fordisme <sup>[431]</sup> ; leurs principes, leurs avantages et leurs inconvénients.

Epoque	Mode d'organisation productrice	Définition	
A partir de 1880	Le taylorisme	<b>Principes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Parcellisation</b> des tâches au maximum afin de les accélérer et d'augmenter la production.</li> <li>- <b>La spatialisation</b> : chaque salarié doit effectuer le même travail.</li> <li>- <b>L'individualisation</b> : le travail doit être de manière que les salariés l'effectuent sans avoir communiqué avec qui que soit.</li> <li>- <b>La division des tâches</b> :</li> <li>- Les tâches de contrôle et d'exécution doivent être étroitement distinguées et effectuées par des salariés différents.</li> <li>- Les fonctions de conception, coordination et l'exécution doivent être totalement cloisonnées.</li> <li>- Les responsabilités sont clairement attribuées aux cadres.</li> </ul>
		<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des gains de productivité considérables.</li> <li>- Le lancement de grandes séries de fabrication ont permis un allègement significatif des coûts de production unitaire.</li> <li>- La production régulière et la population a pu se procurer des biens jusqu'à lors s'intéressaient réservés qu'à certains.</li> </ul>
		<b>Inconvénients</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de motivation.</li> <li>- Qualité médiocre des produits.</li> <li>- Absentéisme.</li> </ul>
A partir de 1908	Le fordisme	<b>Principes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La division du travail « le travail en chaîne »</b> :</li> <li>- Séparation de la conception de la réalisation.</li> <li>- Séquencer les tâches.</li> <li>- Utiliser une ligne de montage.</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Augmenter le salaire des ouvriers</b> :</li> <li>- Utilisation d'une main d'œuvre qualifiée.</li> <li>- Une production de masse destinée à une consommation de masse.</li> <li>- <b>Standardisation de la production en masse.</b></li> </ul>
		<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de consommation.</li> <li>- Diminution des démissions.</li> <li>- Hausse de la productivité.</li> <li>- Une baisse du coût de production.</li> </ul>
		<b>Inconvénients</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La perte de qualification du travail ouvrier devenant répétitif et monotone.</li> <li>- Manque de réponses aux besoins de diversifications de la production.</li> </ul>

**Tableau 31:** Les différents modes d'organisation industrielle entre le XIXe et le XXe siècle. Source : Auteur.

[430] GRACIEN. M, *L'évolution de l'organisation du travail : le taylorisme a-t-il disparu ?*, publié le 25/02/2013, [en ligne] Disponible : [production-management.over-blog.com](http://production-management.over-blog.com), [consulté le : 14/06/2014].

[431] *Qu'est-ce que le fordisme ? division et explications.* [en ligne] Disponible : [www.henryford.fr](http://www.henryford.fr), [consulté le : 14/06/2014].

#### III.4. L'emplacement :

L'emplacement des bâtiments et des ensembles industriels répond souvent aux besoins de production, ces exigences ont été expliquées par **ZUCHELLI. A** :<sup>[432]</sup>

- L'ensemble est localisé près des axes routiers à grandes circulation et de l'infrastructure des transports (chemins de fer, aéroport, port).
- L'ensemble est localisé près des cours d'eau en offrant une possibilité d'évacuation des eaux industrielles au moyen d'un cours d'eau.
- L'ensemble est localisé la périphérie, aux abords ou à une certaine distance d'une agglomération.
- Utilisation de grandes surfaces de terrain, possiblement plats, orientés sous les vents dominants par rapport à l'agglomération.

#### Conclusion :

La construction d'un état de référence nous permettra de mesurer objectivement les critères d'évaluation. Cependant afin de pouvoir effectuer un évaluation systématique de ces critères, les différents outils développés (grille d'évaluation et catalogage d'état de référence) doivent se présenter sous forme simplifiée et normalisée le plus possible en permettant l'efficacité et la facilité et rapidité de l'opération d'évaluation.

---

[430] ZUCHELLI. A, *Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine*, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger EPAU, Recueil des cahiers d'urbanisme, Vol 4, Office des publications universitaires, Alger, 1983, p : 226-263.

### **Introduction :**

Bien que l'analyse thématique démontre l'importance de l'évaluation dans la prise en charge du patrimoine culturel en général et du patrimoine industriel en particulier, l'analyse des mécanismes de protection en Algérie prouve l'absence de l'outil opérationnel qui l'assure et l'urgence de son élaboration.

Ainsi, bien qu'on ait défini les différents critères d'évaluation, leur lien avec le contexte d'évaluation et leur association avec les mécanismes de protection adoptés par la législation algérienne, leur application ne peut être possible qu'après leur mise en forme. En effet, après l'identification et la contextualisation, chaque critère nous permet –pris isolément– de vérifier et d'estimer l'intérêt respectif de l'objet évalué ; cependant, ce bien peut présenter un intérêt différent pour chaque critère. Le bien peut être exceptionnel pour un critère, d'importance moyenne pour un critère, passable pour un critère et même rejeté pour un autre. Donc chaque critère peut donner une estimation différente par rapport aux autres. De ce fait, on ne peut pas préciser l'intérêt général que peut porter ce bien, c'est pourquoi on doit assurer la coordination entre les différents critères d'évaluation.

En outre, bien que les caractéristiques physiques essentielles et l'état de référence qui sert à leur vérification soient définis, ils ne peuvent intervenir efficacement dans l'évaluation qu'après leur association avec les critères respectifs. Dans ce chapitre on va essayer de mettre en forme la grille d'évaluation afin qu'elle puisse être applicable. Ainsi, on va essayer d'élaborer une méthode systématique, simplifiée et normaliser pour l'établissement de cette grille d'évaluation.

### I. Le développement de la grille d'évaluation :

L'analyse des méthodes d'évaluation dans le quatrième chapitre, particulièrement celle de **KALMAN. H**, montre que l'adoption d'un système de notation (c'est-à-dire attribuer à chaque degré d'importance une estimation numérique) dans la grille d'évaluation, permet non seulement d'optimiser la précision et l'objectivité de celle-ci mais aussi d'assurer la combinaison des différentes estimations des différents critères pris isolément pour avoir une estimation totale de l'intérêt général.

La notation que nous allons adopter se base sur la différenciation entre les critères qui doivent être obligatoirement remplis (de base) et les critères de renforcement ( le critère d'âge, le critère de datation, le critère de signature, etc.). La note minimale qu'une œuvre évaluée doit avoir pour être admissible, correspond à la somme des notes partielles relatives aux critères qui doivent être remplis. Cependant, la note maximale que l'œuvre évaluée peut avoir, correspond à la somme de la totalité des critères : critères de base et critères de renforcement.

#### I.1. Le développement de la grille d'évaluation générale :

Les cotations utilisées dans cette grille sont :

- **A** : œuvre excellente méritant le classement.
- **B** : œuvre importante méritant l'inscription sur l'inventaire supplémentaire.
- **C** : œuvre intéressante méritant l'inscription sur la liste de l'inventaire général.
- **D** : œuvre médiocre à rejeter.

Dans notre cas, nous allons choisir d'utiliser une série de notation d'ordre de cinq (5), c'est-à-dire : 0, 5, 10, 15, 20, 25, ..., tel que :

##### I.1.1. Pour l'intérêt historique :

Pour être admissible, l'œuvre doit au minimum répondre à l'un des quatre critères : thème, évènement, personne ou activité. On adopte les notes: 0, 5, 10, 15 respectivement aux critères correspondants aux cotations D, C, B, A, et la note 5 pour le cinquième critère de renforcement. Cependant, l'œuvre peut répondre à plusieurs, voire à tous les critères d'évaluation. Donc, la valeur maximale peut être respectivement : 0, 20, 40, 60 pour les cotations D, C, B, A. donc :

- Pour la classe D : la note reste 0.
- Pour la classe C : la note varie de 5 à 20 : [5, 20].
- Pour la classe B : la note varie de 10 à 40 : [10, 40].
- Pour la classe A : la note doit varier de 15 à 60 : [15, 60].

On constate alors, un chevauchement entre les intervalles relatifs aux classes A, B, C. pour éviter ce chevauchement :

- La valeur minimale correspondante à C reste 5. Donc la note de C varie entre **[5 et 20]**. On en ajoute la note correspondante au critère de renforcement, elle devient : **[5 et 25]**.
- La valeur minimale correspondante à B doit être supérieure à la valeur maximale correspondante à C (25), donc, on adopte la note 30. Donc, la note de B varie entre **[30 et 120]**. On en ajoute la note correspondante au critère de renforcement, elle devient : **[30 et 125]**.
- La valeur minimale correspondante à A doit être supérieure à la valeur maximale correspondante à B (125), donc, on adopte la note 130. Donc, la note de A varie entre **[130 et 520]**.

On constate que les valeurs obtenues sont assez grandes, donc, on divise toutes les notes minimale par cinq, on obtient :

- Pour la classe D : la note reste 0.
- Pour la classe C : la note minimale varie de 1 à 2 : **[1- 2]**. Et la note maximale varie entre **[1- 8]**
- Pour la classe B : la note minimale varie de 5 à 6. Et la note maximale varie entre **[5- 24]**.
- Pour la classe A : la note minimale varie de 25 à 26. Et la note maximale varie entre **[25-104]**.

Les indicateurs	1	2	3	4	5	A	B	C	D
La note	25	5	1	0	1	25- 104	5- 24	1-8	0

**Tableau 32 :** La notation des critères relatifs à l'intérêt historique. Source : Auteur.

**I.1.2. Pour le critère esthétique :**

On commence par attribuer aux indicateurs correspondant à la classe B la note 5 et à ceux qui correspondent à A la note 10 :

- On adopte pour chacun des indicateurs : 7, 8, 9, 10, la note 10, donc la cote A (pour la colonne 1) porte la note 40.
- Pour que la cote A correspondant à la deuxième colonne porte la note 40, l'indicateur 11 doit avoir la note 40.
- Pour que la cote A correspondant à la troisième colonne porte la note 40, les indicateurs : 1, 2, 3, 4, 6 (correspondant à la cote A et B) portent la note 5, et l'indicateur 5 (qui correspond uniquement à la cote A) porte la note 15.
- Automatiquement la cote B correspondante aux indicateurs 1, 2, 3, 4, 5 dont chacun porte la note 5, reçoit la note 25.

Les indicateurs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	A	B	C
La note	5	5	5	5	15	5	10	10	10	10	40	40	25	5-20

**Tableau 33 :** La notation du critère esthétique général. Source : Auteur.

**I.1.3. Pour le critère construction :**

On commence par attribuer aux indicateurs correspondant à la classe C la note 5, à ceux qui correspondent à B la note 10, à ceux qui correspondent à A la note 15 et au critère de renforcement la note 5 :

- L'indicateur 5 correspondants à C porte la note 5, dont C reçoit la note 5.
- L'indicateur 2 correspondant à la cote B porte la note 10, en y ajoutant la note du critère de renforcement, la cote B reçoit la note 15.
- Les indicateurs 1 et 4 correspondants à la cote A porte pour chacun la note 15, on y ajoutant la note du critère de renforcement, la cote A reçoit la note 35

Les indicateurs	1	2	3	4	5	A	B	C
La note	15	10	5	15	5	30-35	10-15	5

**Tableau 34 :** La notation du critère général de « construction ». Source : Auteur.

**I.1.4. Pour le critère d'Age :**

On adopte une notation croissante d'ordre de 5 proportionnellement à l'ancienneté de l'œuvre.

Période	1830- 1850	1850- 1880	1880- 1900	1900- 1920	1920- 1962	1962- aujourd'hui
La note	25	20	15	10	5	0

**Tableau 35 :** La notation du critère « âge ». Source : Auteur.

**I.1.5. Pour les critères « concepteur », critère « emplacement », critère « point de repère » et critère « cadre » :**

On adopte le même système de notation. Pour l'indicateur (4) correspondant à la cote D on met 0, pour l'indicateur (3) correspondant à la cote C on met 5, pour l'indicateur (2) correspondant à la cote B on met 10 et pour l'indicateur (1) correspondant à la cote A on met 15 (voir le tableau ci-dessous)

Les indicateurs	1	2	3	4	A	B	C	D
La note	15	10	5	0	15	10	5	0

**Tableau 36 :** La notation des critères « concepteur », « emplacement », « point de repère » et « cadre ». Source : Auteur.

**I.1.6. Pour le critère d'authenticité (à l'échelle architecturale):**

On adopte pour les indicateurs 1, 2, 6 correspondants à la cote B et C la note 5, les cotes B et C reçoivent donc la note 15. Pour les indicateurs 3, 4, 5 la note 10, donc la cote A correspondante aux indicateurs 1, 2, 3, 4, 5, reçoit la note 40

Les indicateurs	1	2	3	4	5	6	A	B	C	D
La note	5	5	10	10	10	5	40	15	15	0

**Tableau 37 :** La notation du critère général d'authenticité du bâtiment. Source : Auteur.

**I.1.7. Pour le critère de cohérence (à l'échelle de l'ensemble):**

On adopte pour l'indicateur (2) correspondants à la cote B la note 10, la cote B reçoit donc la note 10. Pour les indicateurs (1) et (3) la note 10, donc la cote A reçoit la note 20.

Les indicateurs	1	2	3	A	B
La note	10	10	10	20	10

**Tableau 38 :** La notation du critère général de « cohérence ». Source : Auteur.

**I.1.8. Pour le critère d'authenticité (à l'échelle d'ensemble):**

On adopte pour les indicateurs 1, 2, 6, 11 correspondants à la cote B et C la note 5, les cotes B et C reçoivent donc la note 20. Pour les indicateurs 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10 la note 10, donc la cote A correspondante aux indicateurs 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10 reçoit la note 80.

Les indicateurs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	A	B	C
La note	5	5	10	10	10	5	10	10	10	10	5	80	20	20

**Tableau 39 :** La notation du critère général d'authenticité de l'ensemble. Source : Auteur.

**I.1.9. Pour l'estimation totale :**

La note totale minimale correspondante à la cote A égale à la somme des notes minimales des critères, et celle maximale est égale à la somme des valeurs maximales des critères (c'est le même cas pour les autres cotes).

Cotes Critères	Cote A		Cote B		Cote C		Cote D	
	min	max	min	max	min	max	min	max
Intérêt historique	25	104	5	24	1	8	0	0
Critère esthétique	40	40	25	25	5	20	0	0
Critère « construction »	30	35	10	15	5	5	0	0
Critère « âge »	0	25	0	25	0	25	0	0
Critère « concepteur »	15	15	10	10	5	5	0	0
Authenticité	40	40	15	15	15	15	0	0
Critère « emplacement »	15	15	10	10	5	5	0	0
Critère « cadre »	15	15	10	10	5	5	0	0
Critère « point de repère »	15	15	10	10	5	5	0	0
<b>La note totale</b>	<b>195</b>	<b>304</b>	<b>95</b>	<b>144</b>	<b>46</b>	<b>93</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 40 :** La notation totale relative à l'évaluation générale à l'échelle architecturale.

Source : Auteur.

Cotes Critères	Cote A		Cote B		Cote C		Cote D	
	min	max	min	max	min	max	min	max
Intérêt historique	25	104	5	24	1	8	0	0
Critère « cohérence »	20	20	10	10	0	0	0	0
Critère « âge »	0	25	0	25	0	25	0	0

Authenticité	80	80	20	20	20	20	0	0
Critère « emplacement »	15	15	10	10	5	5	0	0
Critère « cadre »	15	15	10	10	5	5	0	0
Critère « point de repère »	15	15	10	10	5	5	0	0
<b>La note totale</b>	<b>170</b>	<b>274</b>	<b>65</b>	<b>109</b>	<b>36</b>	<b>68</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 41 :** La notation totale relative à l'évaluation générale à l'échelle urbaine.

Source : Auteur.

## I.2. Le développement de la grille d'évaluation spécifique au patrimoine industriel :

Les critères relatifs à l'intérêt historique ainsi que les critères : « concepteur », « âge », « cadre », « emplacement » et « point de repère » sont soumis à la même logique de notation que ceux qui correspondent à l'évaluation générale.

### I.2.1. Pour le critère possibilité de réutilisation :

On adopte pour les indicateurs 1, 2, 4, 5, 7, 8, 9, 10 correspondants à la cote A la note 15, la cote A reçoit donc la note 120. On adopte pour les indicateurs 3, 6, 11 correspondants à la cote B la note 10, la cote B correspondante aux indicateurs 1, 3, 4, 5, 6, 11 reçoit donc la note 75. On adopte pour l'indicateur 12 correspondant à la cote C la note 5, la cote C correspondante aux indicateurs 1 et 12 reçoit donc la note 20.

Les indicateurs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	A	B	C
La note	15	15	10	15	15	10	15	15	15	15	10	5	120	75	20

**Tableau 42 :** La notation du critère spécifique au bâtiment industriel « possibilité de réutilisation ». Source : Auteur.

### I.2.2. Pour le critère esthétique :

On commence par attribuer aux indicateurs correspondant à la classe B la note 10 et à ceux qui correspondent à A la note 15 :

- On adopte pour chacun des indicateurs : 7, 8, 9, 10, la note 15, donc la cote A (pour la colonne 1) porte la note 60.
- Pour que la cote A correspondant à la deuxième colonne porte la note 60, l'indicateur 11 doit avoir la note 60.
- On adopte pour chacun des indicateurs : 1, 2, 3, 4 la note 10, et pour l'indicateur 5 la note 20 donc la cote B (pour la colonne 3) porte la note 50.

- Automatiquement la cote B correspondante aux indicateurs 1, 2, 3, 4, 5, 6 dont chacun porte la note 10, reçoit la note 50.

Les indicateurs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	A	B	C
La note	10	10	10	10	20	10	15	15	15	15	60	60	50	40

**Tableau 43 :** La notation du critère esthétique spécifique au bâtiment industriel. Source : Auteur.

**I.2.3. Pour le critère construction :**

On commence par attribuer aux indicateur correspondant à la classe C la note 5, à ceux qui correspondent à B la note 10, à ceux qui correspondent à A la note 15 et au critère de renforcement la note 5 :

- L'indicateur 4 correspondants à C porte la note 5, dont C reçoit la note 5.
- Les indicateurs 2 et 3 correspondants à la cote B porte la note 10, la cote B reçoit la note 20.
- L'indicateur 1 correspondant à la cote A porte pour chacun la note 15, la cote A correspondant aux indicateurs 1 et 3 reçoit la note 40.

Les indicateurs	1	2	3	4	A	B	C
La note	15	10	10	5	40	20	5

**Tableau 44 :** La notation du critère de « construction » spécifique au bâtiment industriel. Source : Auteur.

**I.2.4. Pour le critère d'authenticité (à l'échelle architecturale):**

On adopte pour les indicateurs 1, 2, 3, 4 et 5 correspondants à la cote A la note 15, la cotes A reçoit donc la note 75. Donc les cotes B et C correspondante aux indicateurs 1 et 5 reçoit la note 30.

Les indicateurs	1	2	3	4	5	A	B	C	D
La note	15	15	15	15	15	75	30	30	0

**Tableau 45 :** La notation du critère d'authenticité spécifique au bâtiment industriel. Source : Auteur.

**I.2.5. Pour le critère de cohérence (à l'échelle de l'ensemble) :**

On commence par attribuer aux indicateurs correspondant à la classe B la note 5 et à ceux qui correspondent à A la note 10 :

- On adopte pour chacun des indicateurs : 3 et 5 la note 5, donc la cote B (pour la colonne 3) porte la note 10.
- On adopte pour chacun des indicateurs : 1, 3, 10,11, 12, 13, 16, 18 et 19 la note 10, donc la cote A (pour la colonne 1) correspondant aux indicateurs 1, 3, 10,11, 12, 13, 15, 16, 18 et 19 porte la note 100.
- Pour que la cote A correspondant aux indicateurs 1, 3, 14, 15, 16, 18 et 19 (la deuxième colonne) porte la note 70, l'indicateur 11 doit avoir la note 70.

Les indicateurs	1	2	3	4	5	6	7	8	A	B	C
La note	10	10	5	10	5	10	10	10	55- 65	10	10

**Tableau 46 :** La notation du critère de cohérence spécifique à l'ensemble industriel.

Source : Auteur.

**I.2.6. Pour le critère continuité :**

On commence par attribuer aux indicateurs correspondant à la classe C la note 5, à ceux qui correspondent à B et A la note 10 :

- L'indicateur 3 correspondants à C porte la note 5, dont C reçoit la note 5.
- L'indicateur 2 correspondant à la cote B porte la note 10, la cote B reçoit la note 10.
- Les indicateurs 1 correspondants à la cote A porte la note 10, la cote A correspondant aux indicateurs 1 et 2 reçoit la note 20.

Les indicateurs	1	2	3	A	B	C
La note	10	10	5	20	10	5

**Tableau 47 :** La notation du critère de « continuité » spécifique à l'ensemble industriel.

Source : Auteur.

I.2.7. Pour l'estimation totale :

La note totale minimale correspondante à la cote A égale à la somme des notes minimales des critères, et celle maximale est égale à la somme des valeurs maximales des critères (c'est le même cas pour les autres cotes).

Critères \ Cotes	Cote A		Cote B		Cote C		Cote D	
	min	max	min	max	min	max	min	max
Intérêt historique	25	104	5	24	1	8	0	0
Critère esthétique	60	60	50	50	40	40	0	0
Critère « construction »	25	25	20	20	5	5	0	0
Critère « âge »	0	25	0	25	0	25	0	0
Critère « concepteur »	15	15	10	10	5	5	0	0
Possibilités de réutilisation	120	120	75	75	20	20	0	0
Authenticité	75	75	30	30	30	30	0	0
Critère « emplacement »	15	15	10	10	5	5	0	0
Critère « cadre »	15	15	10	10	5	5	0	0
Critère « point de repère »	15	15	10	10	5	5	0	0
<b>La note totale</b>	<b>365</b>	<b>469</b>	<b>220</b>	<b>264</b>	<b>116</b>	<b>148</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 48 :** La notation totale relative à l'évaluation spécifique au patrimoine industriel à l'échelle architecturale (bâtiments industriel). Source : Auteur.

Critères \ Cotes	Cote A		Cote B		Cote C		Cote D	
	min	max	min	max	min	max	min	max
Intérêt historique	25	104	5	24	1	8	0	0
Critère « cohérence »	55	65	10	10	10	10	0	0
Critère « âge »	0	25	0	25	0	25	0	0
Authenticité	80	80	25	25	25	25	0	0
Critère « emplacement »	15	15	10	10	5	5	0	0
Critère « cadre »	15	15	10	10	5	5	0	0
Critère « point de repère »	15	15	10	10	5	5	0	0
Critère « continuité »	25	25	10	10	5	5	0	0
<b>La note totale</b>	<b>230</b>	<b>344</b>	<b>80</b>	<b>124</b>	<b>56</b>	<b>80</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 49 :** La notation totale relative à l'évaluation spécifique au patrimoine industriel à l'échelle urbaine (ensembles industriels). Source : Auteur.

### I.3. L'association de la notation aux mécanismes de protection :

En admettant que :

- La cote A correspond au classement.
- La cote B correspond à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire.
- La cote C correspond à l'inscription sur l'inventaire général.
- La cote D correspond au rejet

Le tableau ci-dessous présente l'association du système de notation à ces mécanismes de protection.

La décision de protection	Pour le patrimoine culturel bâti en général		Pour le patrimoine industriel bâti	
	A l'échelle architecturale	A l'échelle d'ensemble	A l'échelle architecturale	A l'échelle d'ensemble
Le classement	<b>195-304</b>	<b>170-274</b>	<b>365-469</b>	<b>230-344</b>
L'inscription sur l'inventaire supplémentaire	<b>95-194</b>	<b>64-169</b>	<b>220-364</b>	<b>80-229</b>
L'inscription sur l'inventaire général	<b>46-94</b>	<b>36-64</b>	<b>116-219</b>	<b>56-79</b>
Le rejet	<b>0-65</b>	<b>0-35</b>	<b>0-115</b>	<b>0-55</b>

**Tableau 50** : L'association du système de notation aux mécanismes de protection.

Source : Auteur.

Le critère	Evaluation du critère	Cotation				Notation					
<b>Intérêt historique</b>											
Le critère thème	1. L'œuvre est directement liée à un thème historique de première importance dans l'histoire.	1	<input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	A : 25-26	
	2. L'œuvre est directement liée à un thème historique d'importance secondaire dans l'histoire.	2	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	B : 5-6	
	3. L'œuvre est indirectement liée à un thème à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3	<input type="checkbox"/>	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	C : 1	
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec un thème historique.	4	<input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	D : 0	
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et le thème historique.	5	<input type="checkbox"/>	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
Le critère évènement	1. L'œuvre est directement liée à un évènement de première importance dans l'histoire.	1	<input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	A : 25-26	
	2. L'œuvre est directement liée à un évènement historique d'importance secondaire dans l'histoire.	2	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	B : 5-6	
	3. L'œuvre est indirectement liée à un évènement à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3	<input type="checkbox"/>	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	C : 1	
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec un évènement historique.	4	<input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	D : 0	
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.	5	<input type="checkbox"/>	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
Le critère personne	1. L'œuvre est directement liée à une personne de première importance dans l'histoire.	1	<input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	A : 25-26	
	2. L'œuvre est directement liée à une personne historique d'importance secondaire dans l'histoire.	2	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	B : 5-6	
	3. L'œuvre est indirectement liée à une personne à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3	<input type="checkbox"/>	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	C : 1	
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec une personne.	4	<input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	D : 0	
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et la personne.	5	<input type="checkbox"/>	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
Le critère activité	1. L'œuvre est directement liée à une activité de première importance dans l'histoire.	1	<input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	A : 25-26	
	2. L'œuvre est directement liée à une activité d'importance secondaire dans l'histoire.	2	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	B : 5-6	
	3. L'œuvre est indirectement liée à une activité à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3	<input type="checkbox"/>	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	C : 1	
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec e activité.	4	<input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	D : 0	
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.	5	<input type="checkbox"/>	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
<b>Intérêt architectural</b>								Total 1: A : 25-26 B : 5-6 C : 1 D : 0			
Le critère esthétique	1. L'œuvre renvoi à une série ou un ensemble où ils en existent beaucoup, ce qui lui permet d'être traitée collectivement et non pas isolément.	1	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	5	A : 40
	2. L'œuvre montre, du fait de ses caractéristiques intrinsèques, la répétitivité et la stéréotypie, dont ces dernières constituent une caractéristique fondamentale de l'ensemble.	2	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	10	B : 35
	3. l'ensemble auquel l'œuvre appartient est homogène, autrement-dit elle n'est pas hétérogène, ne constitue pas un point de rupture dans la cohérence et l'homogénéité de l'ensemble.	3	<input type="checkbox"/>	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	5	C : 5-30
	4. L'œuvre représente -typologiquement ou topographiquement- son groupe (sa famille), elle constitue un « <i>typicum</i> ».	4	<input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	10	D : 0
	5. L'œuvre est exceptionnellement saturée et exhaustive en propriétés de la famille dont elle fait parte – typologiquement ou topographiquement : « <i>ideal-type</i> ».	5	<input type="checkbox"/>	5	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	15	
	6. L'œuvre partage les mêmes propriétés, <b>en point de vue exécution (processus de fabrication et matériaux)</b> , avec les autres appartenant à la série (la série est le résultat de l'intervention d'un même maître d'œuvre).	6	<input type="checkbox"/>	6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X		X	5	
	7. L'œuvre est rare (il n'en n'existe plus beaucoup).	7	<input type="checkbox"/>	7	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	10	
	8. L'œuvre constitue, en présence d'un certain nombre, par ses propriétés intrinsèques un objet atypique par rapport à l'ensemble dans lequel elle s'insère.	8	<input type="checkbox"/>	8	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	10	
	9. L'œuvre constitue une originalité à l'intérieur d'un collectif hétérogène (composé des éléments analogues par leur fonction et regroupés en même lieu),	9	<input type="checkbox"/>	9	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	10	
	10. Par son exécution (processus de fabrication et matériaux), l'œuvre constitue une exceptionnalité par rapport à celles, appartenant à la même série, qui résulte d'un même maître d'œuvre.	10	<input type="checkbox"/>	10	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	10	
	11. Si par sa typologie et conception, l'œuvre n'entre dans aucun groupe constitué auparavant, un <i>unicum</i> .	11	<input type="checkbox"/>	11	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	40		

Le critère construction	1. L'œuvre constitue un exemple exceptionnel ou exceptionnellement représentatif de la qualité d'exécution, l'emploi d'un matériau ou d'une technique de construction anciens (impossible de la reproduire avec les techniques modernes) ou innovateurs par rapport à la date de la construction de cette œuvre. <b>([1] Indicateurs)</b>	1 <input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	35	A : 35-40 B : 25-30 C : 5 D : 0
		2 <input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	
		3 <input type="checkbox"/>	3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	
		4 <input type="checkbox"/>	4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	
		5 <input type="checkbox"/>	5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5	

Le critère d'âge	<table border="1"><tr><td>1830-1850</td><td>X</td><td>25</td></tr></table>	1830-1850	X	25	<table border="1"><tr><td>1850-1880</td><td>X</td><td>20</td></tr></table>	1850-1880	X	20	<table border="1"><tr><td>1880-1900</td><td>X</td><td>15</td></tr></table>	1880-1900	X	15	<table border="1"><tr><td>1900-1920</td><td>X</td><td>10</td></tr></table>	1900-1920	X	10	<table border="1"><tr><td>1920-1962</td><td>X</td><td>5</td></tr></table>	1920-1962	X	5	<table border="1"><tr><td>1962- aujourd'hui</td><td>X</td><td>0</td></tr></table>	1962- aujourd'hui	X	0	0-25
1830-1850	X	25																							
1850-1880	X	20																							
1880-1900	X	15																							
1900-1920	X	10																							
1920-1962	X	5																							
1962- aujourd'hui	X	0																							

Le critère concepteur	1. L'œuvre exceptionnelle ou exceptionnellement représentative (la seule) d'un concepteur d'une grande importance dans l'histoire.	1 <input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20	A : 20 B : 15 C : 10 D : 0
	2. L'œuvre représentative (ils en existent plusieurs) d'un concepteur à une grande importance dans l'histoire.	2 <input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	
	3. L'œuvre exceptionnelle ou exceptionnellement représentative d'un concepteur connu mais n'ayant pas une importance particulière dans l'histoire.	3 <input type="checkbox"/>	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	
	4. L'œuvre d'un concepteur inconnu ou non identifié.	4 <input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	

A : 95-125  
B : 75-105  
C : 20-70  
D : 0

Authenticité									
	1. Si l'œuvre est suffisamment documentée pour attester un événement historique ou un thème ou ; si l'œuvre possède une signature qui l'associe à une personne importante;	1 <input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	A : 30 B : 15 C : 15 D : 0
	2. S'il existe une date <b>originale</b> qui permet d'associer l'œuvre à une période et à un domaine de compétence ;	2 <input type="checkbox"/>	2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	
	3. Si l'œuvre est ancienne par rapport à son contexte ;	3 <input type="checkbox"/>	3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	
	4. Si l'œuvre est originale et vraie ;	4 <input type="checkbox"/>	4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	
	5. Si l'œuvre n'a subi aucun changement du à une intervention humaine (garde le lien entre son état actuel et ce d'origine ou ; si l'œuvre a subi une transformation, cette dernière doit entrer ancienne, doit avoir un intérêt et un sens et elle ne doit pas altérer sa conformité à l'état originel;	5 <input type="checkbox"/>	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	
	6. Si l'œuvre a subi une transformation ancienne ou récente qui n'altère sa conformité avec son état originel (sa lisibilité);	6 <input type="checkbox"/>	6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	

A : 30  
B : 15  
C : 15  
D : 0

Intérêt relatif à l'environnement

Emplacement	1. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) reste inchangé.	1 <input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20	A : 20 B : 15 C : 10 D : 0
	2. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changé, cependant, il garde sa signification.	2 <input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	
	3. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changée dont la signification est altérée.	3 <input type="checkbox"/>	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	
	4. Le lien entre l'œuvre et son environnement (emplacement) ainsi que la signification qui lui est attribuée est complètement détruite par l'ajout de nouvelles constructions sans réduisant la valeur environnementale.	4 <input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	

Cadre	1. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre est déterminante du caractère actuel de la région.	1	1	X				20	A : 20 B : 15 C : 10 D : 0
	2. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre renforce le caractère actuel de la région.	2	2		X			15	
	3. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre est compatible avec le caractère actuel de la région.	3	3			X		10	
	4. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre est incompatible avec caractère actuel de la région.	4	4				X	0	

Point de repère	1. Par son cadre physique ou sa fonction, l'œuvre constitue le symbole de la ville ou de la région.	1	1	X				20	A : 20 B : 15 C : 10 D : 0
	2. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans la ville ou de la région.	2	2		X			15	
	3. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans le quartier.	3	3			X		10	
	4. Par son cadre physique, l'œuvre n'est ni habituelle ni remarquable.	4	4				X	0	

A : 60  
B : 45  
C : 30  
D : 0

Le critère	Evaluation du critère	Cotation				Notation																				
<b>Intérêt historique</b>																										
Le critère thème	1. L'œuvre est directement liée à un thème historique de première importance dans l'histoire.	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	A : 25-26																		
	2. L'œuvre est directement liée à un thème historique d'importance secondaire dans l'histoire.	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	B : 5-6																		
	3. L'œuvre est indirectement liée à un thème à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	C : 1																		
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec un thème historique.	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	D : 0																		
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et le thème historique.	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1																			
Le critère évènement	1. L'œuvre est directement liée à un évènement de première importance dans l'histoire.	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	A : 25-26																		
	2. L'œuvre est directement liée à un évènement historique d'importance secondaire dans l'histoire.	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	B : 5-6																		
	3. L'œuvre est indirectement liée à un évènement à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	C : 1																		
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec un évènement historique.	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	D : 0																		
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1																			
Le critère personne	1. L'œuvre est directement liée à une personne de première importance dans l'histoire.	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	A : 25-26																		
	2. L'œuvre est directement liée à une personne historique d'importance secondaire dans l'histoire.	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	B : 5-6																		
	3. L'œuvre est indirectement liée à une personne à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	C : 1																		
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec une personne.	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	D : 0																		
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et la personne.	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1																			
Le critère activité	1. L'œuvre est directement liée à une activité de première importance dans l'histoire.	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	A : 25-26																		
	2. L'œuvre est directement liée à une activité d'importance secondaire dans l'histoire.	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	B : 5-6																		
	3. L'œuvre est indirectement liée à une activité à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	C : 1																		
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec e activité.	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	D : 0																		
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1																			
<b>Intérêt relatif à l'ensemble</b>																										
Le critère d'âge	<table border="1"> <tr><td>1830-1850</td><td>1850-1880</td><td>1880-1900</td><td>1900-1920</td><td>1920-1962</td><td>1962- aujourd'hui</td></tr> <tr><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td></tr> <tr><td>25</td><td>20</td><td>15</td><td>10</td><td>5</td><td>0</td></tr> </table>	1830-1850	1850-1880	1880-1900	1900-1920	1920-1962	1962- aujourd'hui	X	X	X	X	X	X	25	20	15	10	5	0						0-25	
1830-1850	1850-1880	1880-1900	1900-1920	1920-1962	1962- aujourd'hui																					
X	X	X	X	X	X																					
25	20	15	10	5	0																					
Le critère cohérence	1. Si ses composantes présentent une harmonie formelle et fonctionnelle;	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	A : 30																		
	2. présenter un intérêt si une action de mise en valeur est entreprise;	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	B : 15																		
	5. Si l'ensemble regroupe des bâtiments exceptionnels et des bâtiments secondaires intéressants. (classement)	3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	D : 0																		
<b>Authenticité</b>																										
	1. Si l'œuvre est suffisamment documentée pour attester un évènement historique ou un thème ou ; si l'œuvre possède une signature qui l'associe à une personne importante;	1		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	A : 80																		
	2. S'il existe des dates <b>originales</b> qui permettent de connaître la genèse de son développement et d'associer l'ensemble à une période et à un domaine de compétence ;	2		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	B : 20																		
	3. Si l'ensemble est ancien par rapport à son contexte ;	3		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	C : 20																		
	4. Si l'ensemble conserve ses aménagements urbains;	4		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	D : 0																		
	5. Si l'ensemble conserve le mode d'implantation de ses bâtiments et sa trame urbaine.	5		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																			
	6. Si la trame urbaine avait été partiellement modifiée.	6		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																			
	7. Si l'ensemble conserve sa géographie et ses paysages.	7		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																			
	8. Si l'ensemble a connu des perturbations ou des constructions peu intégrées à l'ensemble.	8		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																			
	9. Si l'ensemble a connu relativement peu de perturbations.	9		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																			
	10. Si l'ensemble n'a subi aucun changement du à une intervention humaine (garde le lien entre son état actuel et ce d'origine ou ; si l'ensemble a subi une transformation, cette dernière doit être ancienne, doit avoir un intérêt et un sens et elle ne doit pas altérer sa cohérence;	10		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																			
	11. Si l'œuvre a subi une transformation ancienne ou récente qui n'altère pas sa conformité avec son état originel (sa lisibilité);	11		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	A : 80																		

**Total :**  
A : 25-26  
B : 5-6  
C : 1  
D : 0

A : 30-55  
B : 15-40  
D : 0

A : 80  
B : 20  
C : 20  
D : 0

Intérêt relatif à l'environnement											
Emplacement	5. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) reste inchangé.	1	<input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20	A : 20 B : 15 C : 10 D : 0
	6. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changé, cependant, il garde sa signification.	2	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	
	7. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changée dont la signification est altérée.	3	<input type="checkbox"/>	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	
	8. Le lien entre l'œuvre et son environnement (emplacement) ainsi que la signification qui lui est attribuée est complètement détruite par l'ajout de nouvelles constructions sans réduisant la valeur environnementale.	4	<input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	
Cadre	5. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre est déterminante du caractère actuel de la région.	1	<input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20	A : 20 B : 15 C : 10 D : 0
	6. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre renforce le caractère actuel de la région.	2	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	
	7. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre est compatible avec le caractère actuel de la région.	3	<input type="checkbox"/>	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	
	8. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre est incompatible avec caractère actuel de la région.	4	<input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	
Point de repère	6. Par son cadre physique ou sa fonction, l'œuvre constitue le symbole de la ville ou de la région.	1	<input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20	A : 60 B : 45 C : 30 D : 0
	7. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans la ville ou de la région.	2	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	
	8. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans le quartier.	3	<input type="checkbox"/>	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	
	9. Par son cadre physique, l'œuvre n'est ni habituelle ni remarquable.	4	<input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	
A : 195- 221.		B : 85- 194.		C : 51-84.		D=0-50					

Le critère	Evaluation du critère	Cotation				Notation		
<b>Intérêt historique</b>								
Le critère thème	1. L'œuvre est directement liée à un thème historique de première importance dans l'histoire.	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	A : 25-26 B : 5-6 C : 1 D : 0
	2. L'œuvre est directement liée à un thème historique d'importance secondaire dans l'histoire.	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	
	3. L'œuvre est indirectement liée à un thème à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec un thème historique.	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et le thème historique.	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
Le critère évènement	1. L'œuvre est directement liée à un évènement de première importance dans l'histoire.	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	A : 25-26 B : 5-6 C : 1 D : 0
	2. L'œuvre est directement liée à un évènement historique d'importance secondaire dans l'histoire.	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	
	3. L'œuvre est indirectement liée à un évènement à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec un évènement historique.	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
Le critère personne	1. L'œuvre est directement liée à une personne de première importance dans l'histoire.	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	A : 25-26 B : 5-6 C : 1 D : 0
	2. L'œuvre est directement liée à une personne historique d'importance secondaire dans l'histoire.	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	
	3. L'œuvre est indirectement liée à une personne à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec une personne.	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et la personne.	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
Le critère activité	1. L'œuvre est directement liée à une activité de première importance dans l'histoire.	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	A : 25-26 B : 5-6 C : 1 D : 0
	2. L'œuvre est directement liée à une activité d'importance secondaire dans l'histoire.	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	
	3. L'œuvre est indirectement liée à une activité à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec e activité.	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
<b>Intérêt architectural</b>								
Le critère esthétique	1. L'œuvre renvoi à une série ou un ensemble où ils en existent beaucoup, ce qui lui permet d'être traitée collectivement et non pas isolément.	1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5	A : 40 B : 25 C : 5-20 D : 0
	2. L'œuvre montre, du fait de ses caractéristiques intrinsèques, la répétitivité et la stéréotypie, dont ces dernières constituent une caractéristique fondamentale de l'ensemble.	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5	
	3. l'ensemble auquel l'œuvre appartient est homogène, autrement-dit elle n'est pas hétérogène, ne constitue pas un point de rupture dans la cohérence et l'homogénéité de l'ensemble.	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5	
	4. L'œuvre représente -typologiquement ou topographiquement- son groupe (sa famille), elle constitue un « <i>typicum</i> ».	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5	
	5. L'œuvre est exceptionnellement saturée et exhaustive en propriétés de la famille dont elle fait parte – typologiquement ou topographiquement : « <i>ideal-type</i> ».	5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	
	6. L'œuvre partage les mêmes propriétés, <b>en point de vue exécution (processus de fabrication et matériaux)</b> , avec les autres appartenant à la série (la série est le résultat de l'intervention d'un même maître d'œuvre).	6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5	
	7. L'œuvre est rare (il n'en n'existe plus beaucoup).	7	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	
	8. L'œuvre constitue, en présence d'un certain nombre, par ses propriétés intrinsèques un objet atypique par rapport à l'ensemble dans lequel elle s'insère.	8	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	
	9. L'œuvre constitue une originalité à l'intérieur d'un collectif hétérogène (composé des éléments analogues par leur fonction et regroupés en même lieu),	9	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	
	10. Par son exécution (processus de fabrication et matériaux), l'œuvre constitue une exceptionnalité par rapport à celles, appartenant à la même série, qui résulte d'un même maître d'œuvre.	10	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	
	11. Si par sa typologie et conception, l'œuvre n'entre dans aucun groupe constitué auparavant, un <i>unicum</i> .	11	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	40	
<b>Total 1:</b> A : 25-104 B : 5-24 C : 1-8 D : 0								

Le critère construction	<p>1. L'œuvre constitue un exemple exceptionnel ou exceptionnellement représentatif de la qualité d'exécution, l'emploi d'un matériau ou d'une technique de construction anciens (impossible de la reproduire avec les techniques modernes) ou innovateurs par rapport à la date de la construction de cette œuvre. <b>([1] Indicateurs)</b></p> <p>2. L'œuvre constitue un exemple représentatif de l'emploi d'un matériau ou d'une technique de construction anciens (impossible de la reproduire avec les techniques modernes) ou innovateurs par rapport à la date de la construction de cette œuvre.</p> <p>3. L'œuvre présente une qualité d'exécution en termes de choix des matériaux et les fonctions pour lesquelles ils ont été choisis.</p> <p>4. L'œuvre est authentique et en bon état sans avoir des manipulations au cours de son histoire.</p> <p>5. Une œuvre dont les matériaux ont été perdus, puis reconstitués.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>		A	B	C		1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	3 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5	<p>A : 30-35 B : 10-15 C : 5 D : 0</p>			
	A	B	C																																	
1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																																
2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																																
3 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5																																
4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																																
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5																																
Le critère d'âge	<table border="1"> <thead> <tr> <th>1830-1850</th> <th>1850-1880</th> <th>1880-1900</th> <th>1900-1920</th> <th>1920-1962</th> <th>1962- aujourd'hui</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>25</td> <td>20</td> <td>15</td> <td>10</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	1830-1850	1850-1880	1880-1900	1900-1920	1920-1962	1962- aujourd'hui	<input checked="" type="checkbox"/>	25	20	15	10	5	0		0-25																				
1830-1850	1850-1880	1880-1900	1900-1920	1920-1962	1962- aujourd'hui																															
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																															
25	20	15	10	5	0																															
Le critère concepteur	<p>1. L'œuvre exceptionnelle ou exceptionnellement représentative (la seule) d'un concepteur d'une grande importance dans l'histoire.</p> <p>2. L'œuvre représentative (ils en existent plusieurs) d'un concepteur à une grande importance dans l'histoire.</p> <p>3. L'œuvre exceptionnelle ou exceptionnellement représentative d'un concepteur connu mais n'ayant pas une importance particulière dans l'histoire.</p> <p>4. L'œuvre d'un concepteur inconnu ou non identifié.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>D</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		A	B	C	D		1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	<p>A : 15 B : 10 C : 5 D : 0</p>	<p>A : 85-115 B : 45-75 C : 15-55 D : 0</p>		
	A	B	C	D																																
1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																															
2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																															
3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5																															
4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0																															
<b>Authenticité</b>																																				
	<p>1. Si l'œuvre est suffisamment documentée pour attester un événement historique ou un thème ou ; si l'œuvre possède une signature qui l'associe à une personne importante;</p> <p>2. S'il existe une date <b>originale</b> qui permet d'associer l'œuvre à une période et à un domaine de compétence ;</p> <p>3. Si l'œuvre est ancienne par rapport à son contexte ;</p> <p>4. Si l'œuvre est originale et vraie ;</p> <p>5. Si l'œuvre n'a subi aucun changement du à une intervention humaine (garde le lien entre son état actuel et ce d'origine ou ; si l'œuvre a subi une transformation, cette dernière doit entrer ancienne, doit avoir un intérêt et un sens et elle ne doit pas altérer sa conformité à l'état originel;</p> <p>6. Si l'œuvre a subi une transformation ancienne ou récente qui n'altère sa conformité avec son état originel (sa lisibilité);</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B/C</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>5 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>6 <input type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		A	B/C		1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5	2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5	3 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5	6 <input type="checkbox"/>				<p>A : 40 B : 15 C : 15 D : 0</p>	<p>A : 40 B : 15 C : 15 D : 0</p>
	A	B/C																																		
1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5																																	
2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5																																	
3 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																																	
4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																																	
5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																																	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5																																	
6 <input type="checkbox"/>																																				
<b>Intérêt relatif à l'environnement</b>																																				
Emplacement	<p>1. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) reste inchangé.</p> <p>2. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changé, cependant, il garde sa signification.</p> <p>3. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changée dont la signification est altérée.</p> <p>4. Le lien entre l'œuvre et son environnement (emplacement) ainsi que la signification qui lui est attribuée est complètement détruite par l'ajout de nouvelles constructions sans réduisant la valeur environnementale.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>D</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		A	B	C	D		1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	<p>A : 15 B : 10 C : 5 D : 0</p>			
	A	B	C	D																																
1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																															
2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																															
3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5																															
4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0																															
Cadre	<p>1. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre est déterminante du caractère actuel de la région.</p> <p>2. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre renforce le caractère actuel de la région.</p> <p>3. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre est compatible avec le caractère actuel de la région.</p> <p>4. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre est incompatible avec caractère actuel de la région.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>D</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		A	B	C	D		1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	<p>A : 15 B : 10 C : 5 D : 0</p>			
	A	B	C	D																																
1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																															
2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																															
3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5																															
4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0																															
Point de repère	<p>1. Par son cadre physique ou sa fonction, l'œuvre constitue le symbole de la ville ou de la région.</p> <p>2. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans la ville ou de la région.</p> <p>3. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans le quartier.</p> <p>4. Par son cadre physique, l'œuvre n'est ni habituelle ni remarquable.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>D</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		A	B	C	D		1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	<p>A : 15 B : 10 C : 5 D : 0</p>	<p>A : 45 B : 30 C : 15 D : 0</p>		
	A	B	C	D																																
1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																															
2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																															
3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5																															
4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0																															
<p>A : 195- 304. B : 95- 194. C : 46- 94. D=0-65</p>																																				

Tableau 51 : La grille d'évaluation générale du patrimoine architectural. Source : Auteur.

Le critère	Evaluation du critère	Cotation	Notation																		
<b>Intérêt historique</b>																					
Le critère thème	1. L'œuvre est directement liée à un thème historique de première importance dans l'histoire.	1 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 25	A : 25-26 B : 5-6 C : 1 D : 0																		
	2. L'œuvre est directement liée à un thème historique d'importance secondaire dans l'histoire.	2 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 5																			
	3. L'œuvre est indirectement liée à un thème à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 1																			
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec un thème historique.	4 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 0																			
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et le thème historique.	5 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 1																			
Le critère évènement	1. L'œuvre est directement liée à un évènement de première importance dans l'histoire.	1 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 25	A : 25-26 B : 5-6 C : 1 D : 0																		
	2. L'œuvre est directement liée à un évènement historique d'importance secondaire dans l'histoire.	2 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 5																			
	3. L'œuvre est indirectement liée à un évènement à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 1																			
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec un évènement historique.	4 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 0																			
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.	5 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 1																			
Le critère personne	1. L'œuvre est directement liée à une personne de première importance dans l'histoire.	1 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 25	A : 25-26 B : 5-6 C : 1 D : 0																		
	2. L'œuvre est directement liée à une personne historique d'importance secondaire dans l'histoire.	2 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 5																			
	3. L'œuvre est indirectement liée à une personne à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 1																			
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec une personne.	4 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 0																			
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et la personne.	5 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 1																			
Le critère activité	1. L'œuvre est directement liée à une activité de première importance dans l'histoire.	1 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 25	A : 25-26 B : 5-6 C : 1 D : 0																		
	2. L'œuvre est directement liée à une activité d'importance secondaire dans l'histoire.	2 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 5																			
	3. L'œuvre est indirectement liée à une activité à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	3 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 1																			
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec e activité.	4 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 0																			
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.	5 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> 1																			
<b>Intérêt relatif à l'ensemble</b>																					
Le critère d'âge	<table border="1"> <tr> <td>1830-1850</td> <td>1850-1880</td> <td>1880-1900</td> <td>1900-1920</td> <td>1920-1962</td> <td>1962- aujourd'hui</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>25</td> <td>20</td> <td>15</td> <td>10</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> </table>	1830-1850	1850-1880	1880-1900	1900-1920	1920-1962	1962- aujourd'hui	X	X	X	X	X	X	25	20	15	10	5	0		0-25
1830-1850	1850-1880	1880-1900	1900-1920	1920-1962	1962- aujourd'hui																
X	X	X	X	X	X																
25	20	15	10	5	0																
Le critère cohérence	1. Si ses composantes présentent une harmonie formelle et fonctionnelle;	1 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> 10	A : 20 B : 10 D : 0																		
	2. présenter un intérêt si une action de mise en valeur est entreprise;	2 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> 10																			
	5. Si l'ensemble regroupe des bâtiments exceptionnels et des bâtiments secondaires intéressants. (classement)	3 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> 10																			
<b>Authenticité</b>																					
	1. Si l'œuvre est suffisamment documentée pour attester un évènement historique ou un thème ou ; si l'œuvre possède une signature qui l'associe à une personne importante;	1 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B/C <input type="checkbox"/> 5	A : 80 B : 20 C : 20 D : 0																		
	2. S'il existe des dates <b>originales</b> qui permettent de connaître la genèse de son développement et d'associer l'ensemble à une période et à un domaine de compétence ;	2 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B/C <input type="checkbox"/> 5																			
	3. Si l'ensemble est ancien par rapport à son contexte ;	2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B/C <input type="checkbox"/> 10																			
	4. Si l'ensemble conserve ses aménagements urbains;	2 <input type="checkbox"/> 4 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B/C <input type="checkbox"/> 10																			
	5. Si l'ensemble conserve le mode d'implantation de ses bâtiments et sa trame urbaine.	3 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B/C <input type="checkbox"/> 10																			
	6. Si la trame urbaine avait été partiellement modifiée.	4 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B/C <input type="checkbox"/> 5																			
	7. Si l'ensemble conserve sa géographie et ses paysages.	6 <input type="checkbox"/> 7 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B/C <input type="checkbox"/> 10																			
	8. Si l'ensemble a connu des perturbations ou des constructions peu intégrées à l'ensemble.	7 <input type="checkbox"/> 8 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B/C <input type="checkbox"/> 10																			
	9. Si l'ensemble a connu relativement peu de perturbations.	8 <input type="checkbox"/> 9 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B/C <input type="checkbox"/> 10																			
	10. Si l'ensemble n'a subi aucun changement du à une intervention humaine (garde le lien entre son état actuel et ce d'origine ou ; si l'ensemble a subi une transformation, cette dernière doit être ancienne, doit avoir un intérêt et un sens et elle ne doit pas altérer sa cohérence;	9 <input type="checkbox"/> 10 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B/C <input type="checkbox"/> 10																			
	11. Si l'œuvre a subi une transformation ancienne ou récente qui n'altère pas sa conformité avec son état originel (sa lisibilité);	10 <input type="checkbox"/> 11 <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B/C <input type="checkbox"/> 5																			
<table border="1"> <tr> <td>A : 80</td> <td>B : 20</td> <td>C : 20</td> <td>D : 0</td> </tr> </table>				A : 80	B : 20	C : 20	D : 0														
A : 80	B : 20	C : 20	D : 0																		

Intérêt relatif à l'environnement								
Emplacement	5. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) reste inchangé.	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	A : 15 B : 10 C : 5 D : 0
	6. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changé, cependant, il garde sa signification.	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	
	7. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changée dont la signification est altérée.	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	
	8. Le lien entre l'œuvre et son environnement (emplacement) ainsi que la signification qui lui est attribuée est complètement détruite par l'ajout de nouvelles constructions sans réduisant la valeur environnementale.	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	
Cadre	5. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre est déterminante du caractère actuel de la région.	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	A : 15 B : 10 C : 5 D : 0
	6. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre renforce le caractère actuel de la région.	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	
	7. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre est compatible avec le caractère actuel de la région.	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	
	8. Par son mode d'organisation ou sa typologie, l'œuvre est incompatible avec caractère actuel de la région.	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	
Point de repère	6. Par son cadre physique ou sa fonction, l'œuvre constitue le symbole de la ville ou de la région.	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	A : 45 B : 30 C : 15 D : 0
	7. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans la ville ou de la région.	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	
	8. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans le quartier.	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	
	9. Par son cadre physique, l'œuvre n'est ni habituelle ni remarquable.	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	
<b>A : 170- 274.</b>		<b>B : 65- 169.</b>		<b>C : 36-64.</b>		<b>D=0-35</b>		

Les critères de base.

Les critères de renforcement.

**Tableau 52 :** La grille d'évaluation générale du patrimoine urbain. Source : Auteur.

Il est à noter que les périodes relatives au critère d'âge introduites à ces grilles générales à titre d'exemple. Elle concerne exclusivement le bâtiment et les ensembles industriels. De ce fait, les périodes chronologiques peuvent être changées en fonction du type de l'œuvre ainsi que les périodes déterminantes pour le thème auquel elle appartient. Ainsi, la notation du critère d'âge voire la note maximale relative à chaque classe d'œuvre peut être changée.

Le critère	Evaluation du critère	Indicateurs de critère	Cotation	Notation	
<b>Intérêt historique</b>					
Le critère thème	1. L'œuvre est directement liée à un thème historique de première importance dans l'histoire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•S'il porte témoignage du récit urbain :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'il contribue au passage d'un monde rural à un monde urbain, et à la création d'une ville ;</li> <li>- S'il contribue au développement d'une ville, d'une région ou d'un pays tel que le développement des quartiers ouvriers.</li> </ul> </li> <li>•S'il était un Générateur de mobilités :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'il a engendré les déplacements et des êtres, des marchandises, des identités, et des cultures.</li> </ul> </li> <li>•S'il porte témoignage ou s'il était le générateur de développement socio-économique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'il a contribué aux évolutions démographiques et aux taux d'émigration ;</li> <li>- S'il a contribué et s'il continue à contribuer au développement économique de la ville entant que productrice de richesse et un centre de services;</li> <li>S'il illustre le phénomène de délocalisation urbaine.</li> </ul> </li> </ul>	1 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/>	<input type="text" value="25"/>	A : 25-26
	2. L'œuvre est directement liée à un thème historique d'importance secondaire dans l'histoire.		2 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/>	<input type="text" value="5"/>	B : 5-6
	3. L'œuvre est indirectement liée à un thème à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.		3 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/>	<input type="text" value="1"/>	C : 1
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec un thème historique.		4 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text" value="0"/>	D : 0
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et le thème historique.		5 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/>	<input type="text" value="1"/>	
Le critère évènement	1. L'œuvre est directement liée à un évènement de première importance dans l'histoire.		1 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/>	<input type="text" value="25"/>	A : 25-26
	2. L'œuvre est directement liée à un évènement historique d'importance secondaire dans l'histoire.		2 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/>	<input type="text" value="5"/>	B : 5-6
	3. L'œuvre est indirectement liée à un évènement à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.		3 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/>	<input type="text" value="1"/>	C : 1
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec un évènement historique.		4 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text" value="0"/>	D : 0
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.		5 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/>	<input type="text" value="1"/>	
Le critère personne	1. L'œuvre est directement liée à une personne de première importance dans l'histoire.		1 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/>	<input type="text" value="25"/>	A : 25-26
	2. L'œuvre est directement liée à une personne historique d'importance secondaire dans l'histoire.		2 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/>	<input type="text" value="5"/>	B : 5-6
	3. L'œuvre est indirectement liée à une personne à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.		3 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/>	<input type="text" value="1"/>	C : 1
	4. L'œuvre n'a aucun lien avec une personne.		4 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text" value="0"/>	D : 0
	5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et la personne.		5 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/>	<input type="text" value="1"/>	

Le critère activité	1. L'œuvre est directement liée à une activité de première importance dans l'histoire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•S'il illustre l'intelligence de la série.</li> <li>•S'il montre l'alphabet polytechnique relatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>- A un processus de production particulier ;</li> <li>- A l'exploitation et la transformation des gisements naturels, des produits de l'entrepôt des marchandises, et les différentes activités productives ;</li> <li>- Matériels techniques innovateur à fortes connotations symboliques.</li> <li>- Au savoir-faire et technique de fabrication.</li> <li>- A la performance et son influence sur le système de production.</li> </ul> </li> <li>•Il témoigne des changements fondamentaux concernant les procédés de fabrication des objets de la vie quotidienne.</li> <li>•S'il illustre le développement des modes de division du travail.</li> </ul>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td>1 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>5 <input type="checkbox"/></td> <td>5 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>					A	B	C	D	1 <input type="checkbox"/>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	5 <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text" value="25"/> <input type="text" value="5"/> <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="1"/>	A : 25-26 B : 5-6 C : 1 D : 0
			A	B	C	D																																
	1 <input type="checkbox"/>		1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																
	2 <input type="checkbox"/>		2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																
	3 <input type="checkbox"/>		3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																
4 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																																		
5 <input type="checkbox"/>	5 <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																		
2. L'œuvre est directement liée à une activité d'importance secondaire dans l'histoire.																																						
3. L'œuvre est indirectement liée à une activité à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.																																						
4. L'œuvre n'a aucun lien avec e activité.																																						
5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.																																						
<b>Total 1:</b> A : 25-104 B : 5-24 C : 1-8 D : 0																																						

**Intérêt architectural**

Critère de possibilité de réutilisation	1. Si l'édifice à un caractère évolutif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le caractère évolutif : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité d'implantation des infrastructures nécessaires et de renouveler ou de modifier les installations périmées.</li> </ul> </li> <li>- Existence des différents services : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des services d'alimentation en : électricité, gaz et eau.</li> <li>- Existence des réseaux enterrés et voiries existantes.</li> <li>- Existence des installations d'assainissement surdimensionnées.</li> </ul> </li> <li>- Espaces gigantesques à grandes portées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grands volumes avec des hauteurs conséquentes.</li> </ul> </li> <li>- Compatibilité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques physiques et fonctionnelles aptes à connaitre un changement complet d'affectation.</li> <li>- La capacité d'accueillir de nouvelles installations de nouvelles machines, de l'utilisation d'une nouvelle source d'énergie de fabrication de nouveaux produits.</li> </ul> </li> </ul> <p>La capacité de répondre aux mutations économiques et technologiques et aux dictats du marché.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td>1 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td>2 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td>4 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>5 <input type="checkbox"/></td> <td>5 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>6 <input type="checkbox"/></td> <td>6 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>7 <input type="checkbox"/></td> <td>7 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>8 <input type="checkbox"/></td> <td>8 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>9 <input type="checkbox"/></td> <td>9 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>10 <input type="checkbox"/></td> <td>10 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>11 <input type="checkbox"/></td> <td>11 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>12 <input type="checkbox"/></td> <td>12 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>					A	B	C	D	1 <input type="checkbox"/>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	5 <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	7 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	9 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	12 <input type="checkbox"/>	12 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text" value="15"/> <input type="text" value="15"/> <input type="text" value="10"/> <input type="text" value="15"/> <input type="text" value="15"/> <input type="text" value="10"/> <input type="text" value="15"/> <input type="text" value="15"/> <input type="text" value="15"/> <input type="text" value="10"/> <input type="text" value="5"/>	A : 120 B : 75 C : 20 D : 0
			A	B	C	D																																																																			
	1 <input type="checkbox"/>		1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																			
	2 <input type="checkbox"/>		2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																			
	3 <input type="checkbox"/>		3 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																			
	4 <input type="checkbox"/>		4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																			
	5 <input type="checkbox"/>		5 <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																			
	6 <input type="checkbox"/>		6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																			
	7 <input type="checkbox"/>		7 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																			
	8 <input type="checkbox"/>		8 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																			
	9 <input type="checkbox"/>		9 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																			
	10 <input type="checkbox"/>		10 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																			
	11 <input type="checkbox"/>		11 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																			
12 <input type="checkbox"/>	12 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																					
2. Si les tous les services existent.																																																																									
3. Si quelques services doivent être entretenus.																																																																									
4. Si l'espace est gigantesque et de grande portée.																																																																									
5. Si la structure est les gros œuvres existent et elles sont solides et en bon état (éléments principaux).																																																																									
6. Si les éléments principaux sont altérés.																																																																									
7. Si les éléments de couverture et éléments secondaires sont en bon état.																																																																									
8. Si l'édifice est capable d'être compatibles avec des utilisations futures même autres que l'industrie en ayant le minimum des modifications.																																																																									
9. L'édifice site contient des preuves des adaptations successives à différents usages à différents usages ou l'évolution d'un type d'utilisation.																																																																									
10.L'édifice occupe une situation stratégique au centre de la ville.																																																																									
11.L'édifice se situe à la périphérie de la ville.																																																																									
12.L'édifice se situe dans une zone abandonnée.																																																																									

<p><b>Le critère esthétique</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'œuvre renvoi à une série ou un ensemble où ils en existent beaucoup, ce qui lui permet d'être traitée collectivement et non pas isolément.</li> <li>2. L'œuvre montre, du fait de ses caractéristiques intrinsèques, la répétitivité et la stéréotypie, dont ces dernières constituent une caractéristique fondamentale de l'ensemble.</li> <li>3. l'ensemble auquel l'œuvre appartient est homogène, autrement-dit elle n'est pas hétérogène, ne constitue pas un point de rupture dans la cohérence et l'homogénéité de l'ensemble.</li> <li>4. L'œuvre représente -typologiquement ou topographiquement- son groupe (sa famille), elle constitue un « <i>typicum</i> ».</li> <li>5. L'œuvre est exceptionnellement saturée et exhaustive en propriétés de la famille dont elle fait partie –typologiquement ou topographiquement : « <i>ideal-type</i> ».</li> <li>6. L'œuvre partage les mêmes propriétés, <b>en point de vue exécution (processus de fabrication et matériaux)</b>, avec les autres appartenant à la série (la série est le résultat de l'intervention d'un même maître d'œuvre).</li> <li>7. L'œuvre est rare (il n'en n'existe plus beaucoup).</li> <li>8. L'œuvre constitue, en présence d'un certain nombre, par ses propriétés intrinsèques un objet atypique par rapport à l'ensemble dans lequel elle s'insère.</li> <li>9. L'œuvre constitue une originalité à l'intérieur d'un collectif hétérogène (composé des éléments analogues par leur fonction et regroupés en même lieu),</li> <li>10. Par son exécution (processus de fabrication et matériaux), l'œuvre constitue une exceptionnalité par rapport à celles, appartenant à la même série, qui résulte d'un même maître d'œuvre.</li> <li>11. Si par sa typologie et conception, l'œuvre n'entre dans aucun groupe constitué auparavant, un <i>unicum</i>.</li> </ol>		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th colspan="3">A</th> <th colspan="2">B</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>1</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>2</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>3</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>4</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>5</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>6</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>7</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>8</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>9</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>11</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>11</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>60</td> </tr> </tbody> </table>			A			B			1	<input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	2	<input type="checkbox"/>	2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	3	<input type="checkbox"/>	3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	4	<input type="checkbox"/>	4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	5	<input type="checkbox"/>	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20	6	<input type="checkbox"/>	6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	7	<input type="checkbox"/>	7	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	8	<input type="checkbox"/>	8	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	9	<input type="checkbox"/>	9	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	10	<input type="checkbox"/>	10	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	11	<input type="checkbox"/>	11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	60	<p>A : 60 B : 50 C : 40 D : 0</p>				
		A			B																																																																																																																					
1	<input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																																																																																																																	
2	<input type="checkbox"/>	2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																																																																																																																	
3	<input type="checkbox"/>	3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																																																																																																																	
4	<input type="checkbox"/>	4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																																																																																																																	
5	<input type="checkbox"/>	5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20																																																																																																																	
6	<input type="checkbox"/>	6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																																																																																																																	
7	<input type="checkbox"/>	7	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																																																																																																																	
8	<input type="checkbox"/>	8	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																																																																																																																	
9	<input type="checkbox"/>	9	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																																																																																																																	
10	<input type="checkbox"/>	10	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																																																																																																																	
11	<input type="checkbox"/>	11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	60																																																																																																																	
<p><b>Le critère matériaux et exécution</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'œuvre constitue un exemple exceptionnel ou exceptionnellement représentatif de la qualité d'exécution, l'emploi d'un matériau ou d'une technique de construction anciens (impossible de la reproduire avec les techniques modernes) ou innovateurs par rapport à la date de la construction de cette œuvre. <b>([1] Indicateurs)</b></li> <li>2. L'œuvre constitue un exemple représentatif de l'emploi d'un matériau ou d'une technique de construction anciens (impossible de la reproduire avec les techniques modernes) ou innovateurs par rapport à la date de la construction de cette œuvre.</li> <li>3. L'œuvre présente une qualité d'exécution en termes de choix des matériaux et les fonctions pour lesquelles ils ont été choisis.</li> <li>4. Une œuvre dont les matériaux ont été perdus, puis reconstruits.</li> </ol>	<p><b>[1] Indicateurs :</b> le choix et la combinaison des matériaux ou l'exécution reflètent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les préférences des créateurs, ou</li> <li>- La disponibilité des matériaux et des techniques, ou</li> <li>- Matériaux autochtones « clés » de la région de la création, ou</li> <li>- Caractéristiques de la période révolue (innovation), ou</li> <li>- Reflète l'artisanat d'une culture particulière ou d'un peuple au cours de la période de création, ou</li> </ul> <p><b>Reflète le travail et l'habileté des artisans à construire ou modifier un bâtiment, structure, objet ou site, ou</b></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>1</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>2</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>3</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>4</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>			A	B	C		1	<input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	2	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	3	<input type="checkbox"/>	3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	4	<input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5	<p>A : 25 B : 20 C : 5 D : 0</p>																																																																																				
		A	B	C																																																																																																																						
1	<input type="checkbox"/>	1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																																																																																																																				
2	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																																																																																																																				
3	<input type="checkbox"/>	3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																																																																																																																				
4	<input type="checkbox"/>	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5																																																																																																																				

Le critère d'âge	1830-1850	1850-1880	1880-1900	1900-1920	1920-1962	1962- aujourd'hui																															
	X 25	X 20	X 15	X 10	X 5	X 0	0-25																														
Le critère concepteur	1. L'œuvre exceptionnelle ou exceptionnellement représentative (la seule) d'un concepteur d'une grande importance dans l'histoire. 2. L'œuvre représentative (ils en existent plusieurs) d'un concepteur à une grande importance dans l'histoire. 3. L'œuvre exceptionnelle ou exceptionnellement représentative d'un concepteur connu mais n'ayant pas une importance particulière dans l'histoire. 4. L'œuvre d'un concepteur inconnu ou non identifié.				<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>D</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		A	B	C	D		1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	A : 15 B : 10 C : 5 D : 0	<b>Total 2 :</b> A : 205-230 B : 155- 180 C : 70- 95 D : 0
	A	B	C	D																																	
1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																																
2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																																
3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5																																
4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0																																
Authenticité																																					
	1. S'il existe une date <b>originale</b> qui permet d'associer l'œuvre à une période et à un domaine de compétence ; 2. Si l'œuvre est ancienne par rapport à son contexte ; 3. Si l'œuvre est originale et vraie ; 4. Si les changements dus aux changements d'affectation ou aux nouvelles installations n'altèrent pas l'état initial de l'édifice. 5. La présence des infrastructures, ponts roulants, machines et les différentes installations industrielles.				<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B/C</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>6 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> </tbody> </table>		A	B/C		1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	15	2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	3 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	15	A : 75 B : 30 C : 30 D : 0	<b>Total 3 :</b> A : 75 B : 30 C : 30 D : 0						
	A	B/C																																			
1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	15																																		
2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																																		
3 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																																		
4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																																		
6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	15																																		
Intérêt relatif à l'environnement																																					
Emplacement	1. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) reste inchangé. 2. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changé, cependant, il garde sa signification. 3. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changée dont la signification est altérée. 4. Le lien entre l'œuvre et son environnement (emplacement) ainsi que la signification qui lui est attribuée est complètement détruite par l'ajout de nouvelles constructions sans réduisant la valeur environnementale.				<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>D</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		A	B	C	D		1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	A : 15 B : 10 C : 5 D : 0	
	A	B	C	D																																	
1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15																																
2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10																																
3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5																																
4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0																																

Cadre				A	B	C	D			
Point de repère	1. Par son aménagement paysager, l'œuvre est déterminante du caractère actuel de la région. 2. Par son aménagement paysager, l'œuvre renforce le caractère actuel de la région. 3. Par son aménagement paysager, l'œuvre est compatible avec le caractère actuel de la région. 4. Par son aménagement paysager, l'œuvre est incompatible avec caractère actuel de la région.		1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>	1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input checked="" type="checkbox"/>	15 10 5 0	A : 15 B : 10 C : 5 D : 0	A : 45 B : 30 C : 15 D : 0
<b>TOTAL :</b>		A : 365-469.	B : 220-349.	C : 116- 219.	D=0-115					

**Tableau 53 :** La grille d'évaluation spécifique aux bâtiments industriels. Source : Auteur.

Le critère	Définition du critère	Indicateurs	Cotation	Notation																																								
<b>Intérêt historique</b>																																												
<b>Le critère thème</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>L'œuvre est directement liée à un thème historique de première importance dans l'histoire.</li> <li>L'œuvre est directement liée à un thème historique d'importance secondaire dans l'histoire.</li> <li>L'œuvre est indirectement liée à un thème à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.</li> <li>L'œuvre n'a aucun lien avec un thème historique.</li> <li>Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien direct entre l'œuvre et le thème historique.</li> </ol>	<p><b>Témoignage du récit urbain :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution au passage d'un monde rural à un monde urbain, et à la création de la ville.</li> <li>- Contribution au développement et à l'expansion de la ville ou de la région.</li> <li>- Le développement des quartiers ouvriers.</li> </ul> <p><b>Génération de mobilités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Génération des déplacements des êtres, marchandises, la métamorphose et l'échange des identités,<sup>3</sup> et entre les cultures.</li> </ul> <p><b>Témoignage ou génération de développement socio-économique:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution aux évolutions démographiques et aux taux d'émigration.</li> <li>- Contribution au développement économique de la ville en tant que productrice de richesse et un centre de services.</li> <li>- illustration du phénomène de délocalisation urbaine.</li> </ul> <p><b>S'il est démonstratif d'une variété régionale particulière du site.</b></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td>1 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>5 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		A	B	C	D	1 <input type="checkbox"/>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>25</td> </tr> <tr> <td>5</td> </tr> <tr> <td>1</td> </tr> <tr> <td>0</td> </tr> <tr> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	25	5	1	0	1	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>A : 25-26</td> </tr> <tr> <td>B : 5-6</td> </tr> <tr> <td>C : 1</td> </tr> <tr> <td>D : 0</td> </tr> </tbody> </table>	A : 25-26	B : 5-6	C : 1	D : 0
	A	B	C	D																																								
1 <input type="checkbox"/>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																																								
5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
25																																												
5																																												
1																																												
0																																												
1																																												
A : 25-26																																												
B : 5-6																																												
C : 1																																												
D : 0																																												
<b>Le critère évènement</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>L'œuvre est directement liée à un évènement de première importance dans l'histoire.</li> <li>L'œuvre est directement liée à un évènement historique d'importance secondaire dans l'histoire.</li> <li>L'œuvre est indirectement liée à un évènement à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.</li> <li>L'œuvre n'a aucun lien avec un évènement historique.</li> <li>Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien direct entre l'œuvre et l'évènement historique.</li> </ol>		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td>1 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>5 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		A	B	C	D	1 <input type="checkbox"/>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>25</td> </tr> <tr> <td>5</td> </tr> <tr> <td>1</td> </tr> <tr> <td>0</td> </tr> <tr> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	25	5	1	0	1	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>A : 25-26</td> </tr> <tr> <td>B : 5-6</td> </tr> <tr> <td>C : 1</td> </tr> <tr> <td>D : 0</td> </tr> </tbody> </table>	A : 25-26	B : 5-6	C : 1	D : 0
	A	B	C	D																																								
1 <input type="checkbox"/>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																																								
5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
25																																												
5																																												
1																																												
0																																												
1																																												
A : 25-26																																												
B : 5-6																																												
C : 1																																												
D : 0																																												
<b>Le critère personne</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>L'œuvre est directement liée à une personne de première importance dans l'histoire.</li> <li>L'œuvre est directement liée à une personne historique d'importance secondaire dans l'histoire.</li> <li>L'œuvre est indirectement liée à une personne à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.</li> <li>L'œuvre n'a aucun lien avec une personne.</li> <li>Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien direct entre l'œuvre et la personne.</li> </ol>		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td>1 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>5 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		A	B	C	D	1 <input type="checkbox"/>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>25</td> </tr> <tr> <td>5</td> </tr> <tr> <td>1</td> </tr> <tr> <td>0</td> </tr> <tr> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	25	5	1	0	1	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>A : 25-26</td> </tr> <tr> <td>B : 5-6</td> </tr> <tr> <td>C : 1</td> </tr> <tr> <td>D : 0</td> </tr> </tbody> </table>	A : 25-26	B : 5-6	C : 1	D : 0
	A	B	C	D																																								
1 <input type="checkbox"/>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																																								
5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
25																																												
5																																												
1																																												
0																																												
1																																												
A : 25-26																																												
B : 5-6																																												
C : 1																																												
D : 0																																												
<b>Le critère activité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>L'œuvre est directement liée à une activité de première importance dans l'histoire.</li> <li>L'œuvre est directement liée à une activité d'importance secondaire dans l'histoire.</li> <li>L'œuvre est indirectement liée à une activité à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.</li> <li>L'œuvre n'a aucun lien avec e activité.</li> <li>Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien direct entre l'œuvre et l'évènement historique.</li> </ol>	<p><b>1. Témoignage d'ingéniosité humaine :</b> Témoignage de l'évolution scientifique et technologique, trace de l'ingéniosité humaine tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « <b>L'intelligence</b> de la série » ;</li> <li>• « <b>L'alphabet</b> polytechnique » relatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>- A un processus de production particulier ;</li> <li>- A <b>l'exploitation</b> et la transformation des gisements naturels, des produits de l'entrepôt des marchandises, et les différentes activités productives ;</li> <li>- A Matériels techniques à fortes connotations symboliques.</li> <li>- Ce sont des éléments à la limite de l'immobilier et du mobilier : sauvegarde de savoir-faire et technique de fabrication.</li> <li>- Intérêt scientifique et technique : la qualité, l'innovation et représentativité des machines et d'installations, performance et</li> </ul> </li> </ul>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 <input type="checkbox"/></td> <td>1 <input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>2 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>3 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>4 <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>5 <input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		A	B	C	D	1 <input type="checkbox"/>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>25</td> </tr> <tr> <td>5</td> </tr> <tr> <td>1</td> </tr> <tr> <td>0</td> </tr> <tr> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	25	5	1	0	1	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>A : 25-26</td> </tr> <tr> <td>B : 5-6</td> </tr> <tr> <td>C : 1</td> </tr> <tr> <td>D : 0</td> </tr> </tbody> </table>	A : 25-26	B : 5-6	C : 1	D : 0
	A	B	C	D																																								
1 <input type="checkbox"/>	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																																								
5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																								
25																																												
5																																												
1																																												
0																																												
1																																												
A : 25-26																																												
B : 5-6																																												
C : 1																																												
D : 0																																												

		influence sur le système de production. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il témoigne des changements fondamentaux concernant les procédés de fabrication des objets de la vie quotidienne ;</li> </ul> <b>2. La division du travail :</b> un savoir-faire, que représente la culture du travail.					<b>Total 1 :</b> A : 25-104 B : 5-24 C : 1-8 D : 0
--	--	---	--	--	--	--	--

**Intérêt relatif à l'ensemble**

Le critère d'âge	1830-1850	1850-1880	1880-1900	1900-1920	1920-1962	1962- aujourd'hui	0-25
	X	X	X	X	X	X	
	25	20	15	10	5	0	

Le critère cohérence	<ol style="list-style-type: none"> <li>Si ses composantes présentent une continuité formelle et fonctionnelle;</li> <li>Si l'ensemble regroupe des bâtiments exceptionnels et des bâtiments secondaires intéressants. (classement)</li> <li>L'œuvre montre, du fait de ses caractéristiques intrinsèques, la répétitivité et la stéréotypie, dont ces dernières constituent une caractéristique fondamentale de l'ensemble.</li> <li>L'œuvre est rare (il n'en n'existe plus beaucoup).</li> <li>L'ensemble montre une intégration fonctionnelle : adaptation du vestige aux besoins de production.</li> <li>Au sein d'une même industrie voire d'un même ensemble une diversité de structures et de contextes touchant les différentes activités. (fonctionnalisme industriel).</li> <li>Le site contient des preuves des adaptations successives à différents usages ou l'évolution d'un type d'utilisation</li> <li>L'ensemble illustre à travers ses bâtiments l'évolution architecturale.</li> </ol>	<p>- <b>[sous critère 14] indicateur :</b> le regroupement particulièrement complexe de bâtiments industries, structures de génie civil, machine, instruments, outils et équipements divers appartenant à une seule ou plusieurs compagnies.</p> <p>- <b>[sous critère 4] indicateur :</b> Valeur du groupe : L'ensemble fait partie d'une unité plus grande (ou d'une industrie abondante dans la région ou sur le territoire national ce qui permet de faire une typologie pour en dégager le plus représentatif.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B/C</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>2 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>2 <input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td>X</td></tr> <tr><td>4 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>5 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td>X</td><td>X</td></tr> <tr><td>6 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>7 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>8 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td></tr> </tbody> </table>		A	B/C		1 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	4 <input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	X	X	X	6 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>	<table border="1"> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>5</td></tr> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>5</td></tr> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>10</td></tr> </table>	10	10	5	10	5	10	10	10	<p>A : 55-65 B : 10 C : 10 D : 0</p>
				A	B/C																																												
1 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>																																														
2 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>																																														
2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X																																														
4 <input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																														
5 <input type="checkbox"/>	X	X	X																																														
6 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>																																														
7 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>																																														
8 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>																																														
10																																																	
10																																																	
5																																																	
10																																																	
5																																																	
10																																																	
10																																																	
10																																																	
					<b>Total 2 :</b> A : 55-90 B : 10-35 C : 10-35 D : 0																																												

**10Authenticité**

Le critère authenticité	<ol style="list-style-type: none"> <li>Si l'œuvre est suffisamment documentée pour attester un événement historique ou un thème ou ; si l'œuvre possède une signature qui l'associe à une personne importante;</li> <li>S'il existe des dates <b>originales</b> qui permettent de connaître la genèse de son développement et d'associer l'ensemble à une période et à un domaine de compétence ;</li> <li>Si l'ensemble est ancien par rapport à son contexte ;</li> <li>Si l'ensemble conserve ses aménagements urbains;</li> <li>Si l'ensemble conserve le mode d'implantation de ses bâtiments et sa trame urbaine.</li> <li>Si la trame urbaine avait été partiellement modifiée.</li> <li>Si l'ensemble conserve sa géographie et ses paysages.</li> <li>Si l'ensemble a connu des perturbations ou des constructions peu intégrées à l'ensemble.</li> <li>Si l'ensemble a connu relativement peu de perturbations.</li> <li>Si l'ensemble n'a subi aucun changement du à une intervention humaine (garde le lien entre son état actuel et ce d'origine ou ; si l'ensemble a subi une transformation, cette dernière doit être ancienne, doit avoir un intérêt et un sens et elle ne doit pas altérer sa cohérence;</li> </ol>	<p>- [sous critère 14] indicateur : le regroupement particulièrement complexe de bâtiments industries, structures de génie civil, machine, instruments, outils et équipements divers appartenant à une seule ou plusieurs compagnies.</p> <p>- [sous critère 4] indicateur : Valeur du groupe : L'ensemble fait partie d'une unité plus grande (ou d'une industrie abondante dans la région ou sur le territoire national ce qui permet de faire une typologie pour en dégager le plus représentatif.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>A</th> <th>B/C</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>2 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>3 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>4 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>5 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>6 <input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>7 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>8 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>9 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>10 <input type="checkbox"/></td><td>X</td><td>X</td><td><input type="checkbox"/></td></tr> </tbody> </table>		A	B/C		1 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>	<table border="1"> <tr><td>5</td></tr> <tr><td>5</td></tr> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>5</td></tr> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>10</td></tr> </table>	5	5	10	10	10	5	10	10	10	10	<p>A : 80 B : 25 C : 25 D : 0</p>
				A	B/C																																																						
1 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>																																																								
2 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>																																																								
3 <input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																								
4 <input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																								
5 <input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																								
6 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>																																																								
7 <input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																								
8 <input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																								
9 <input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																								
10 <input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>																																																								
5																																																											
5																																																											
10																																																											
10																																																											
10																																																											
5																																																											
10																																																											
10																																																											
10																																																											
10																																																											
					<b>Total 3 :</b> A : 80 B : 25 C : 25 D : 0																																																						

Intérêt relatif à l'environnement									
<b>Emplacement</b>	1. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) reste inchangé. 2. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changé, cependant, il garde sa signification. 3. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changée dont la signification est altérée. 4. Le lien entre l'œuvre et son environnement (emplacement) ainsi que la signification qui lui est attribuée est complètement détruite par l'ajout de nouvelles constructions sans réduisant la valeur environnementale.					1 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 15 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 0	<b>A : 15</b> <b>B : 10</b> <b>C : 5</b> <b>D : 0</b>	
<b>Cadre</b>	1. Par son aménagement paysager, l'œuvre est déterminante du caractère actuel de la région. 2. Par son aménagement paysager, l'œuvre renforce le caractère actuel de la région. 3. Par son aménagement paysager, l'œuvre est compatible avec le caractère actuel de la région. 4. Par son aménagement paysager, l'œuvre est incompatible avec caractère actuel de la région.					1 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 15 <input type="checkbox"/> 12 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 0	<b>A : 15</b> <b>B : 10</b> <b>C : 5</b> <b>D : 0</b>	
<b>Continuité</b>	1. Architecture singulière dans la mesure où le bâtiment s'inscrit dans l'espace urbain, de même dans la mesure où il remplit une fonction dictée par l'urbanisme, dans l'organisation de la cité. 2. Complémentarité des occupations du territoire : industriel et résidentiel ou industriel et agricole, par exemple. 3. Unité de matériaux et de forme avec les autres bâtiments environnants.					1 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 15 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/> 5	<b>A : 25</b> <b>B : 10</b> <b>C : 5</b> <b>D : 0</b>	
<b>Point de repère</b>	1. Par son cadre physique ou sa fonction, l'œuvre constitue le symbole de la ville ou de la région. 2. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans la ville ou de la région. 3. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans le quartier. 4. Par son cadre physique, l'œuvre n'est ni habituelle ni remarquable.					1 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 15 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 0	<b>A : 15</b> <b>B : 10</b> <b>C : 5</b> <b>D : 0</b>	<b>Total 4 :</b> <b>A : 70</b> <b>B : 40</b> <b>C : 20</b> <b>D : 0</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>A : 230-344</b>	<b>B : 80-229</b>	<b>C : 56-79.</b>	<b>D=0-55</b>				

Les critères de base.

Les critères de renforcement.

**Tableau 54 :** La grille d'évaluation spécifique aux ensembles industriels. Source : Auteur.

**Fiche d'évaluation**

**Bâtiment** .....

**Intérêt historique**

Le critère thème		A B C D					A	B	C	D
							25-26	5-6	1	0
1. L'œuvre est directement liée à un thème historique de première importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25				
2. L'œuvre est directement liée à un thème historique d'importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
3. L'œuvre est indirectement liée à un thème à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
4. L'œuvre n'a aucun lien avec un thème historique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0				
5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et le thème historique.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				

Le critère évènement		A B C D					A	B	C	D
							25-26	5-6	1	0
1. L'œuvre est directement liée à un évènement de première importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25				
2. L'œuvre est directement liée à un évènement historique d'importance secondaire dans l'histoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
3. L'œuvre est indirectement liée à un évènement à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
4. L'œuvre n'a aucun lien avec un évènement historique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0				
5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				

Le critère personne		A B C D					A	B	C	D
							25-26	5-6	1	0
1. L'œuvre est directement liée à une personne de première importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25				
2. L'œuvre est directement liée à une personne historique d'importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
3. L'œuvre est indirectement liée à une personne à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
4. L'œuvre n'a aucun lien avec une personne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0				
5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et la personne.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				

Le critère activité		A B C D					A	B	C	D
							25-26	5-6	1	0
1. L'œuvre est directement liée à une activité de première importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25				
2. L'œuvre est directement liée à une activité d'importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
3. L'œuvre est indirectement liée à une activité à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
4. L'œuvre n'a aucun lien avec e activité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0				
5. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				

**Intérêt architectural**

Critère de possibilité de réutilisation		A B C D					A	B	C	D
							120	75	25	0
1. Si l'édifice à un caractère évolutif.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15				
2. Si les tous les services existent.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15				
3. Si quelques services doivent être entretenus.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
4. Si l'espace est gigantesque et de grande portée.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15				
5. Si la structure est les gros œuvres existent et elles sont solides et en bon état (éléments principaux).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15				
6. Si les éléments principaux sont altérés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
7. Si les éléments de couverture et éléments secondaires sont en bon état.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15				
8. Si l'édifice est capable d'être compatibles avec des utilisations futures même autres que l'industrie en ayant le minimum des modifications.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15				
9. L'édifice site contient des preuves des adaptations successives à différents usages à différents usages ou l'évolution d'un type d'utilisation.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15				
10. L'édifice occupe une situation stratégique au centre de la ville.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15				
11. L'édifice se situe à la périphérie de la ville.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
12. L'édifice se situe dans une zone abandonnée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				

**Le critère esthétique**

Le critère esthétique		A B/C			A	B	C	D
					60	50	30	0
1. L'œuvre renvoi à une série ou un ensemble où ils en existent beaucoup, ce qui lui permet d'être traitée collectivement et non pas isolément.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			10
2. L'œuvre montre, du fait de ses caractéristiques intrinsèques, la répétitivité et la stéréotypie, dont ces dernières constituent une caractéristique fondamentale de l'ensemble.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		10
3. L'ensemble auquel l'œuvre appartient est homogène, autrement-dit elle n'est pas hétérogène, ne constitue pas un point de rupture dans la cohérence et l'homogénéité de l'ensemble.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		10
4. L'œuvre représente -typologiquement ou topographiquement- son groupe (sa famille), elle constitue un « <i>typicum</i> ».	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		10
5. L'œuvre est exceptionnellement saturée et exhaustive en propriétés de la famille dont elle fait partie – typologiquement ou topographiquement : « <i>ideal-type</i> ».	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20
6. L'œuvre partage les mêmes propriétés, en point de vue exécution (processus de fabrication et matériaux), avec les autres appartenant à la série (la série est le résultat de l'intervention d'un même maître d'œuvre).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		10
7. L'œuvre est rare (il n'en n'existe plus beaucoup).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		15
8. L'œuvre constitue, en présence d'un certain nombre, par ses propriétés intrinsèques un objet atypique par rapport à l'ensemble dans lequel elle s'insère.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		15
9. L'œuvre constitue une originalité à l'intérieur d'un collectif hétérogène (composé des éléments analogues par leur fonction et regroupés en même lieu),	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		15
10. Par son exécution (processus de fabrication et matériaux), l'œuvre constitue une exceptionnalité par rapport à celles, appartenant à la même série, qui résulte d'un même maître d'œuvre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		15
11. Si par sa typologie et conception, l'œuvre n'entre dans aucun groupe constitué auparavant, un <i>unicum</i> .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		60

Le critère matériaux et exécution		A	B	C	D	A	B	C	D												
						25	20	5	0												
1. L'œuvre constitue un exemple exceptionnel ou exceptionnellement représentatif de la qualité d'exécution, l'emploi d'un matériau ou d'une technique de construction anciens (impossible de la reproduire avec les techniques modernes) ou innovateurs par rapport à la date de la construction de cette œuvre.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15															
2. L'œuvre constitue un exemple représentatif de l'emploi d'un matériau ou d'une technique de construction anciens (impossible de la reproduire avec les techniques modernes) ou innovateurs par rapport à la date de la construction de cette œuvre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10															
3. L'œuvre présente une qualité d'exécution en termes de choix des matériaux et les fonctions pour lesquelles ils ont été choisis.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10															
4. Une œuvre dont les matériaux ont été perdus, puis reconstitués.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5															
<b>Le critère d'âge</b>																					
	<table border="1"> <tr><th>1830-1850</th><th>1850-1880</th><th>1880-1900</th><th>1900-1920</th><th>1920-1962</th><th>1962- aujourd'hui</th></tr> <tr><td>25</td><td>20</td><td>15</td><td>10</td><td>5</td><td>0</td></tr> </table>	1830-1850	1850-1880	1880-1900	1900-1920	1920-1962	1962- aujourd'hui	25	20	15	10	5	0								
1830-1850	1850-1880	1880-1900	1900-1920	1920-1962	1962- aujourd'hui																
25	20	15	10	5	0																
<b>Le critère concepteur</b>		A	B	C	D	A	B	C	D												
						15	10	5	0												
1. L'œuvre exceptionnelle ou exceptionnellement représentative (la seule) d'un concepteur d'une grande importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15															
2. L'œuvre représentative (ils en existent plusieurs) d'un concepteur à une grande importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10															
3. L'œuvre exceptionnelle ou exceptionnellement représentative d'un concepteur connu mais n'ayant pas une importance particulière dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5															
4. L'œuvre d'un concepteur inconnu ou non identifié.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0															
<b>Authenticité</b>																					
		A	B	C	D	A	B	C	D												
						75	30	30	0												
1. S'il existe une date originale qui permet d'associer l'œuvre à une période et à un domaine de compétence ;	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15															
2. Si l'œuvre est ancienne par rapport à son contexte ;	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15															
3. Si l'œuvre est originale et vraie ;	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15															
4. Si les changements dus aux changements d'affectation ou aux nouvelles installations n'altèrent pas l'état initial de l'édifice.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15															
5. La présence des infrastructures, ponts roulants, machines et les différentes installations industrielles.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15															
<b>Intérêt relatif à l'environnement</b>																					
<b>Emplacement</b>																					
		A	B	C	D	A	B	C	D												
						15	10	5	0												
1. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) reste inchangé.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15															
2. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changé, cependant, il garde sa signification.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10															
3. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changée dont la signification est altérée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5															
Le lien entre l'œuvre et son environnement (emplacement) ainsi que la signification qui lui est attribuée est complètement détruite par l'ajout de nouvelles constructions sans réduisant la valeur environnementale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0															
<b>Cadre</b>																					
		A	B	C	D	A	B	C	D												
						15	10	5	0												
1. Par son aménagement paysager, l'œuvre est déterminante du caractère actuel de la région.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15															
2. Par son aménagement paysager, l'œuvre renforce le caractère actuel de la région.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10															
3. Par son aménagement paysager, l'œuvre est compatible avec le caractère actuel de la région.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5															
4. Par son aménagement paysager, l'œuvre est incompatible avec caractère actuel de la région.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0															
<b>Point de repère</b>																					
		A	B	C	D	A	B	C	D												
						15	10	5	0												
1. Par son cadre physique ou sa fonction, l'œuvre constitue le symbole de la ville ou de la région.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15															
2. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans la ville ou de la région.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10															
3. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans le quartier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5															
4. Par son cadre physique, l'œuvre n'est ni habituelle ni remarquable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0															

Tableau 55: La grille d'évaluation spécifique aux bâtiments industriels. Source : Auteur.

**Fiche d'évaluation**

**Ensemble industriel :** .....

**Intérêt historique**

Le critère thème		A B C D					A	B	C	D
							25-26	5-6	1	0
6. L'œuvre est directement liée à un thème historique de première importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25				
7. L'œuvre est directement liée à un thème historique d'importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
8. L'œuvre est indirectement liée à un thème à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
9. L'œuvre n'a aucun lien avec un thème historique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0				
10. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et le thème historique.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				

Le critère évènement		A B C D					A	B	C	D
							25-26	5-6	1	0
6. L'œuvre est directement liée à un évènement de première importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25				
7. L'œuvre est directement liée à un évènement historique d'importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
8. L'œuvre est indirectement liée à un évènement à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
9. L'œuvre n'a aucun lien avec un évènement historique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0				
10. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				

Le critère personne		A B C D					A	B	C	D
							25-26	5-6	1	0
6. L'œuvre est directement liée à une personne de première importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25				
7. L'œuvre est directement liée à une personne historique d'importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
8. L'œuvre est indirectement liée à une personne à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
9. L'œuvre n'a aucun lien avec une personne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0				
10. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et la personne.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				

Le critère activité		A B C D					A	B	C	D
							25-26	5-6	1	0
6. L'œuvre est directement liée à une activité de première importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25				
7. L'œuvre est directement liée à une activité d'importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
8. L'œuvre est indirectement liée à une activité à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
9. L'œuvre n'a aucun lien avec e activité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0				
10. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				

**Intérêt relatif à l'ensemble**

Cohérence		A B			A	B
					55-65	10
1. Si ses composantes présentent une continuité formelle et fonctionnelle;	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10
2. Si l'ensemble regroupe des bâtiments importants et des bâtiments secondaires intéressants. (classement)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10
3. L'œuvre montre, du fait de ses caractéristiques intrinsèques, la répétitivité et la stéréotypie, dont ces dernières constituent une caractéristique fondamentale de l'ensemble.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5
4. L'œuvre est rare (il n'en n'existe plus beaucoup).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10
5. L'ensemble montre une intégration fonctionnelle : adaptation du vestige aux besoins de production.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5
6. Au sein d'une même industrie voire d'un même ensemble une diversité de structures et de contextes touchant les différentes activités. (fonctionnalisme industriel).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10
7. Le site contient des preuves des adaptations successives à différents usages ou l'évolution d'un type d'utilisation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10
8. L'ensemble illustre à travers ses bâtiments l'évolution architecturale.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10

**Le critère d'âge**

1830-1850	1850-1880	1880-1900	1900-1920	1920-1962	1962- aujourd'hui
<input checked="" type="checkbox"/>					
25	20	15	10	5	0

Authenticité		A B C D					A	B	C	D
							50-60	25-35	25-35	0
1. Si l'œuvre est suffisamment documentée pour attester un évènement historique ou un thème ou ; si l'œuvre possède une signature qui l'associe à une personne importante;	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
2. S'il existe des dates <b>originales</b> qui permettent de connaître la genèse de son développement et d'associer l'ensemble à une période et à un domaine de compétence ;	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
3. Si l'ensemble est ancien par rapport à son contexte ;	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
4. Si l'ensemble conserve le mode d'implantation de ses bâtiments et sa trame urbaine.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
5. Si la trame urbaine avait été partiellement modifiée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
6. Si l'ensemble conserve sa géographie et ses paysages.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
7. Si l'ensemble a connu des perturbations ou des constructions peu intégrées à l'ensemble.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				

8. Si l'ensemble n'a subi aucun changement du à une intervention humaine (garde le lien entre son état actuel et ce d'origine ou ; si l'ensemble a subi une transformation, cette dernière doit être ancienne, doit avoir un intérêt et un sens et elle ne doit pas altérer sa cohérence;	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		10				
<b>Intérêt relatif à l'environnement</b>									
<b>Emplacement</b>		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
		15	10	5	0				
4. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) reste inchangé.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15			
5. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changé, cependant, il garde sa signification.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
6. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changée dont la signification est altérée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5			
Le lien entre l'œuvre et son environnement (emplacement) ainsi que la signification qui lui est attribuée est complètement détruite par l'ajout de nouvelles constructions sans réduisant la valeur environnementale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0			
<b>Cadre</b>		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
		15	10	5	0				
5. Par son aménagement paysager, l'œuvre est déterminante du caractère actuel de la région.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15			
6. Par son aménagement paysager, l'œuvre renforce le caractère actuel de la région.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
7. Par son aménagement paysager, l'œuvre est compatible avec le caractère actuel de la région.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5			
8. Par son aménagement paysager, l'œuvre est incompatible avec caractère actuel de la région.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0			
<b>Point de repère</b>		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
		15	10	5	0				
5. Par son cadre physique ou sa fonction, l'œuvre constitue le symbole de la ville ou de la région.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15			
6. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans la ville ou de la région.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
7. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans le quartier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5			
8. Par son cadre physique, l'œuvre n'est ni habituelle ni remarquable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0			
<b>Continuité</b>						<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
						20	30	15	5
9. Architecture singulière dans la mesure où le bâtiment s'inscrit dans l'espace urbain, de même dans la mesure où il remplit une fonction dictée par l'urbanisme, dans l'organisation de la cité.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20	30	15	5
10. Complémentarité des occupations du territoire : industriel et résidentiel ou industriel et agricole, par exemple.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
11. Unité de matériaux et de forme avec les autres bâtiments environnants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5			
						<b>Total : 258</b>	<b>Cote : A : Excellent</b>		

**Tableau 56:** La grille d'évaluation spécifique aux ensembles industriels. Source : Auteur.

### II. Le développement de la grille d'évaluation relative à l'inventaire général :

Selon l'étude et l'association des critères d'évaluation aux axiologies de qualification effectuées au dixième chapitre, on distingue deux types de critères : les critères relatifs au régime de singularité et les critères relatifs au régime de communauté. Le deuxième type de critère correspond aux œuvres qui méritent de bénéficier d'un inventaire général. Dans ce cadre, la grille sommaire présentée ci-après est dérivée de la grille détaillée d'évaluation regroupe ces critères d'évaluation en fournissant un outil d'une première évaluation (**voir schéma 2**).

L'évaluation de l'éligibilité d'un édifice pour l'inscription sur la liste de l'inventaire général dépend des critères suivant :

1. Œuvre indirectement liée à un thème historique, à un événement historique, à une personne ou un groupe de personnes ou à une activité à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.
2. L'œuvre exceptionnelle ou exceptionnellement représentative d'un concepteur connu mais n'ayant pas une importance particulière dans l'histoire.
3. Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changée dont la signification est altérée.
4. Par son aménagement paysager, l'œuvre est compatible avec le caractère actuel de la région.
5. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans le quartier.

#### **Authenticité :**

1. Si l'œuvre est suffisamment documentée pour attester un événement historique ou un thème ou ; si l'œuvre possède une signature qui l'associe à une personne importante;
2. S'il existe une date **originale** qui permet d'associer l'œuvre à une période et à un domaine de compétence ;
3. Si l'œuvre a subi une transformation ancienne ou récente qui n'altère sa conformité avec son état originel (sa lisibilité);

Si on utilise un système de notation de base de « cinq » (0, 5, 10,..), pour qu'il soit éligible, l'édifice doit avoir une note supérieure ou égale 36, celle-ci est considérée la note minimale d'acceptabilité. Cependant l'édifice peut présenter un intérêt supérieur en vue de ces critères qu'on peut prendre en considération à travers le système de notation. En conséquence, les édifices menés à l'inventaire peuvent se différencier selon l'intérêt qu'ils peuvent présenter ce qui aide à analyse comparative ; cette analyse comparative peut construire un état de priorités qui sert à la sélection des édifices les plus intéressants pour une étude et une évaluation approfondie.

## Chapitre XI: Développement des outils d'évaluation du patrimoine industriel

1. <b>Œuvre indirectement liée à un thème historique, à un événement historique, à une personne ou un groupe de personnes ou à une activité à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.</b>	<input type="checkbox"/>	25		
2. <b>Œuvre directement liée à un thème historique, à un événement historique, à une personne ou un groupe de personnes ou à une activité d'importance secondaire dans l'histoire.</b>	<input type="checkbox"/>	5		
3. <b>Œuvre directement liée à un thème historique, à un événement historique, à une personne ou un groupe de personnes ou à une activité de première importance dans l'histoire.</b>	<input type="checkbox"/>	1		
4. Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et le thème historique, l'évènement historique, la personne ou le groupe de personnes ou à l'activité (critère d'authenticité).	<input type="checkbox"/>	1		
<b>Tot 1 :</b>	.....		/ [1 à 26]	
5. <b>L'œuvre</b> exceptionnelle ou exceptionnellement représentative (la seule) d'un concepteur d'une grande importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	5		
6. <b>L'œuvre</b> représentative (ils en existent plusieurs) d'un concepteur à une grande importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	10		
7. <b>L'œuvre</b> exceptionnelle ou exceptionnellement représentative d'un concepteur connu mais n'ayant pas une importance particulière dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	15		
<b>Tot 2 :</b>	.....		/ [5 à 15]	
8. Le lien qui <b>existe</b> entre l'œuvre et son environnement (emplacement) reste inchangé.	<input type="checkbox"/>	15		
9. Le <b>lien</b> qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changé, cependant, il garde sa signification.	<input type="checkbox"/>	10		
10. <b>Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changée dont la signification est altérée.</b>	<input type="checkbox"/>	5		
<b>Tot 3 :</b>	.....		/ [5 à 15]	
11. Par son aménagement paysager, l'œuvre est déterminante du caractère actuel de la région.	<input type="checkbox"/>	5		
12. Par son aménagement paysager, l'œuvre renforce le caractère actuel de la région.	<input type="checkbox"/>	10		
13. <b>Par son aménagement paysager, l'œuvre est compatible avec le caractère actuel de la région.</b>	<input type="checkbox"/>	15		
<b>Tot 4 :</b>	.....		/ [5 à 15]	
14. Par son cadre physique ou sa fonction, l'œuvre constitue le symbole de la ville ou de la région.	<input type="checkbox"/>	5		
15. Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans la ville ou de la région.	<input type="checkbox"/>	10		
16. <b>Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans le quartier.</b>	<input type="checkbox"/>	15		
<b>Tot 5 :</b>	.....		/ [5 à 15]	
17. <b>Si l'œuvre est suffisamment documentée pour attester un événement historique ou un thème ou ; si l'œuvre possède une signature qui l'associe à une personne importante;</b>	<input type="checkbox"/>	5		
18. <b>S'il existe une date originale qui permet d'associer l'œuvre à une période et à un domaine de compétence ;</b>	<input type="checkbox"/>	5		
19. <b>Si l'œuvre a subi une transformation ancienne ou récente qui n'altère sa conformité avec son état originel (sa lisibilité);</b>	<input type="checkbox"/>	5		
20. <b>Si l'œuvre n'a subi aucun changement du à une intervention humaine</b> (garde le lien entre son état actuel et ce d'origine ou ; si l'œuvre a subi une transformation, cette dernière doit entrer ancienne, doit avoir un intérêt	<input type="checkbox"/>	10		
21. Si l'œuvre est ancienne par rapport à son contexte	<input type="checkbox"/>	10		
22. Si l'œuvre est originale et vraie ;	<input type="checkbox"/>	10		
<b>Tot 6 :</b>	.....		/ [15 à 45]	
<b>Total :</b>	.....		/ [36 à 116]	

**Tableau 57 :** La grille d'évaluation sommaire relative à l'inventaire général. Source : Auteur.

On constate que l'intervalle de notation indiqué par cette grille est [36 à 116]. Cependant, dans la grille détaillée de l'évaluation générale est [46, 94]. Cette différence s'explique d'une part, par le fait que la grille détaillée est plus rigoureuse et elle se base sur des critères qui ne sont pas prise en compte lors de l'inventaire tel que le critère esthétique ; donc, une œuvre peut être admissible par une étude monographique, mais son étude comparative avec les autres œuvres concernées par cette étude ne la qualifie pas d'être inscrite sur la liste d'inventaire général car il en existe des œuvres plus intéressantes ; c'est le cas des œuvres ayant une note entre 36 et 46.

D'autre part, cette grille est destinée à un nombre plus large des qu'œuvre que la grille d'évaluation détaillée ; donc, elle dépend le plus des critères de renforcement en offrant un intervalle plus large pour la comparaison entre les œuvres inventoriées.

### I. Le développement d'une fiche minimum d'inventaire général :

Afin de préciser les données nécessaires pour établir notre grille d'évaluation, de fournir un outil d'identification systématique et normalisé qui permet d'effectuer une analyse comparative et de réaliser un premier tri des œuvres inventoriés et méritant le passage à une étude monographique suivie par l'évaluation détaillé, la fiche présentée ci-après s'est développée.

Cette fiche minimum est développée en si 'inspirant de celle élaborée par le conseil de l'Europe (1992) <sup>[431]</sup> ainsi que celle de la base de Mérimée indiquée par Nathalie Heinich. <sup>[432]</sup> En y ajoutant ainsi les données indispensables pour établir la grille de la première évaluation.

<b>1. Désignation :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nom de l'édifice :</li><li>• Fonction :</li><li>• Localisation : Région :</li><li>Département :</li><li>Commune :</li><li>Milieu d'implantation :</li></ul>



[431] CARTIER. C, SMITH. P et CHAPLAIN. C, « Le patrimoine industriel de la Russie : L'inventaire des monuments historiques», In *Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Education nationale et de la Culture - Direction du patrimoine*, Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe, Nantes, Vol. 28. 1992, p : 99-105.

[432] HEINICH. N, *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 4e tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, p : 54-55.

<b>Classification de l'édifice :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonction d'origine :             <ul style="list-style-type: none"> <li>-Catégorie générale :</li> <li>-Type spécifique :</li> <li>-Fonction actuelle :</li> </ul> </li> </ul>
<b>2. Eléments historiques :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Datation de l'édifice :</li> <li>• Personnes et organisations associées à l'édifice :             <ul style="list-style-type: none"> <li>-Personne (s) et organisation (s) associée (s) à la construction de l'édifice :</li> <li>-Personne (s) et organisation (s) associée (s) à la construction de l'édifice :</li> </ul> </li> <li>• L'existence d'une date originale</li> <li>• L'existence d'une signature générale</li> <li>• Commentaires historiques :..... .....</li> </ul>
<b>3. Etat de conservation :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériaux de constructions             <ul style="list-style-type: none"> <li>-Matériaux principaux :</li> <li>-Matériaux de couverture :</li> </ul> </li> <li>• Etat de conservation :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démoli, en ruine, restauré, bon état, assez bon, mauvais, assez mauvais.</li> </ul> </li> </ul>
<b>4. Eléments descriptifs:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Typologie :</li> <li>• Étage :</li> <li>• Mode d'implantation :</li> <li>• concepteur et organisations associées à la construction de l'édifice :</li> <li>• Description : ..... ..... .....</li> </ul>
<b>5. Statut juridique :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statu de protection existant : oui/non</li> <li>• Type de protection existante :</li> <li>• Une protection requise :</li> </ul>

**Tableau 58 :** La fiche minimum relative à l'inventaire général. Source : Auteur.

### II. Etapes d'établissement de l'évaluation spécifique:

Les tableaux présentés ci-après présente les différents étapes à suivre lors de l'étude du bâtiment ou de l'ensemble industriel afin d'établir la grille d'évaluation détaillée.

#### IV.1. A l'échelle architecturale (bâtiment industriel) :

- 1. Délimitation de l'édifice :**
  - 1.1. Délimitation chronologique.
  - 1.2. Délimitation géographique.
- 2. Catégorisation de l'œuvre :** Objet, Structure, bâtiment, site ou ensemble.
- 3. Identification de la typologie industrielle :**
  - 3.1. La typologie principale.
  - 3.2. Les activités industrielles.
- 4. Identification de la facette historique de la région où se situe l'œuvre.**
  - 4.1. Expansion et développement urbain.
  - 4.2. Développement socio-économique.
  - 4.3. Développement du centre de service.
  - 4.4. Développement de mobilités.
- 5. Réaliser un état de référence pour l'étude de l'œuvre :** il comprend :
  - 5.1. L'aspect fonctionnel.
    - 5.1.1. L'organisation des différents procédés industriels.
    - 5.1.2. Les exigences de fonctionnement.
  - 5.2. L'aspect architectural.
- 6. Analyser la relation de l'édifice avec l'histoire de la région à la période de sa création.**
  - 6.1. Pour le thème :
    - 6.1.1. Identifier le thème principal auquel l'édifice est associé (industriel, militaire, commercial, religieux...etc.)
    - 6.1.2. Identifier l'importance de l'association entre l'édifice et le thème :
      - S'il y a suffisamment de documentation ou une signature qui prouve cette association.
    - 6.1.3. Déterminer le niveau d'importance du thème dans l'histoire de la région par la mesure de ses répercussions.
  - 6.2. Pour l'évènement :
    - 6.2.1. Identifier l'évènement auquel l'édifice est associé.
    - 6.2.2. Identifier l'importance de l'association entre l'édifice et l'activité :
      - Si l'édifice constitue le lieu où l'évènement se produisait.
      - Si l'édifice conserve les traces de cet évènement.
      - S'il y a suffisamment de documentation ou une signature qui prouve cette association.
    - 6.2.3. Déterminer le niveau d'importance de l'évènement dans l'histoire de la région par la mesure de ses répercussions.
  - 6.3. Pour la personne :
    - 6.3.1. Identifier la personne ou la société liée à la création et à l'usage de l'édifice.
    - 6.3.2. Identifier l'importance de l'association entre l'édifice et la personne ou la société :
      - S'il y a suffisamment de documentation ou une signature qui prouve cette association.
    - 6.3.3. Déterminer le niveau d'importance de cette personne ou cette société en analysant ses contributions.
    - 6.3.4. Recenser les œuvres de cette personne ou cette société en relation avec l'histoire de la région.
    - 6.3.5. Comparer l'édifice étudié aux autres œuvres de même type de la même personne ou la société suivant des paramètres bien définis.
  - 6.4. Pour l'activité :
    - 6.4.1. Identifier le type d'activité à laquelle l'édifice est associé.
    - 6.4.2. Identifier si l'activité est de type traditionnel ou technique.

<p>a. Si l'activité est traditionnelle, déterminer le niveau son importance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si elle est ancienne.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si elle reflète les coutumes et les croyances de la communauté.</li> <li>- Si elle n'est pas encore pratiquée.</li> </ul> <p>b. Si l'activité est technique, déterminer le niveau d'importance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire un état de référence sur les avancées technologique en relation avec le type de l'activité à la période de création de l'édifice.</li> <li>- Si elle reflète les avancées technologiques de la période de création de l'édifice.</li> <li>- Si elle présente une technique innovatrice par rapport la période de création de l'édifice.</li> </ul> <p><b>6.4.3.</b> Identifier l'importance de l'association entre l'édifice et l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si l'édifice constitue le lieu où l'activité se déroulait.</li> <li>- Si l'édifice conserve les traces de cette activité.</li> <li>- S'il y a suffisamment de documentation ou une signature qui prouve cette association.</li> </ul> <p><b>6.4.4.</b> Vérifier si l'édifice a accueilli plusieurs activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les traces des différentes activités auxquelles le bâtiment était affecté au cours de son histoire.</li> </ul>
<p><b>7. Analyser le style de l'édifice :</b></p> <p><b>7.1.</b> Identifier les caractéristiques physiques essentielles de l'architecture de l'édifice :</p> <p><b>7.1.1.</b> Conception : l'organisation de l'espace, échelle, les proportions, la forme, la volumétrie, style d'ornementation, motif de fenestration, système porteur, appareillage technologique.</p> <p><b>7.1.2.</b> Matériaux : textures de surface, matériaux de gros œuvres, matériaux de couverture.</p> <p><b>7.1.3.</b> Disposition et type des plantations dans le paysage.</p> <p><b>7.2.</b> Faire une comparaison concrète (topographique) entre l'édifice et les édifices de même type appartenant la même région.</p> <p><b>7.3.</b> Faire une comparaison abstraite (typologique) entre l'édifice et le style dans lequel il fait partie.</p> <p><b>7.4.</b> Faire une comparaison entre l'état actuel de l'édifice et l'état initial.</p> <p><b>8. Analyser l'architecture en relation avec le concepteur :</b></p> <p><b>8.1.</b> Identifier le concepteur ou l'entreprise de réalisation associée à l'édifice.</p> <p><b>8.2.</b> Identifier les œuvres de même type de la même personne.</p> <p><b>8.3.</b> Identifier les caractéristiques communes de ces œuvres.</p> <p><b>8.4.</b> Faire une comparaison entre l'édifice et les édifices de même type du même concepteur ou entreprise de réalisation.</p> <p><b>9. Analyser la conception fonctionnelle de l'édifice :</b></p> <p><b>9.1.</b> Identifier la fonction principale et les activités auxquelles l'édifice était conçu.</p> <p><b>9.2.</b> Comparer la conception fonctionnelle de l'édifice avec les exigences de la fonction qu'il abrite.</p> <p><b>9.3.</b> Identifier les solutions architecturales utilisées dans l'édifice.</p> <p><b>9.4.</b> Analyser ces solutions architecturales avec avances technologiques associées de la même période de création.</p>
<p><b>10. Analyser la relation du bâtiment avec son environnement :</b></p> <p><b>10.1.</b> Identifier les conditions matérielles dans lesquelles l'édifice a été construit (le contexte):</p> <p><b>10.1.1.</b> Les caractéristiques topographiques,</p> <p><b>10.1.2.</b> La végétation,</p> <p><b>10.1.3.</b> Les entités artificielles : chemins et clôtures</p> <p><b>10.1.4.</b> Les relations entre l'édifice et d'autres fonctionnalités ou de l'espace ouvert.</p> <p><b>10.2.</b> Vérifier si ces conditions matérielles sont intactes (conservent leur intégrité).</p>

<p>10.3. Identifier l'importance de l'emplacement de l'édifice dans détermination du paysage ou de l'image actuelle de son environnement.</p> <p><b>11. Analyser le cadre physique de l'édifice :</b></p> <p>11.1. Identifier le mode d'insertion de l'édifice à l'intérieur de ses limites de propriété.</p> <p>11.2. Identifier les éléments d'aménagement à l'intérieur de ses limites de propriété.</p> <p>11.3. Vérifier si ces éléments d'aménagement sont intacts (conservent leur intégrité).</p> <p>11.4. Identifier l'importance de l'aménagement de l'édifice dans détermination du paysage ou de l'image actuelle de son environnement.</p> <p><b>12. Analyser la continuité entre l'édifice et son environnement :</b></p> <p>12.1. Identifier le type de continuité :</p> <p>8.1.2. Fonctionnelle.</p> <p>8.1.3. Visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Substantielle (urbanistique) : entre l'édifice et les édifices voisinant.</li><li>- Abstraite (typologique) : entre l'édifice et le style auquel il appartient.</li></ul>
---

**Tableau 59 :** Les étapes d'établissement de l'évaluation pacifique aux bâtiments industriels. Source : Auteur.

### IV. A l'échelle urbaine (ensemble industriel) :

<p><b>1. Délimitation de l'édifice :</b></p> <p>1.2. Délimitation chronologique.</p> <p>1.3. Délimitation géographique.</p> <p><b>2. Catégorisation de l'œuvre :</b> Objet, Structure, bâtiment, site ou ensemble.</p> <p><b>3. Identification de la typologie de l'œuvre.</b></p> <p><b>4. Identification de la facette historique de la région où se situe l'œuvre.</b></p> <p><b>5. Réaliser un état de référence pour l'étude de l'œuvre :</b> il comprend :</p> <p>5.1. L'aspect fonctionnel.</p> <p>5.2. L'aspect architectural.</p>
<p><b>6. Analyser la relation de l'édifice avec l'histoire de la région à la période de sa création.</b></p> <p><b>6.1. Pour le thème :</b></p> <p>6.1.1. Identifier le thème principal auquel l'édifice est associé (industriel, militaire, commercial, religieux...etc.)</p> <p>6.1.2. Identifier l'importance de l'association entre l'édifice et le thème : -S'il y a suffisamment de documentation ou une signature qui prouve cette association.</p> <p>6.1.3. Déterminer le niveau d'importance du thème dans l'histoire de la région par la mesure de ses répercussions.</p> <p><b>6.2. Pour l'évènement :</b></p> <p>6.2.1. Identifier l'évènement auquel l'édifice est associé.</p> <p>6.2.2. Identifier l'importance de l'association entre l'édifice et l'activité : -Si l'édifice constitue le lieu où l'évènement se produisait. -Si l'édifice conserve les traces de cet évènement. -S'il y a suffisamment de documentation ou une signature qui prouve cette association.</p> <p>6.2.3. Déterminer le niveau d'importance de l'évènement dans l'histoire de la région par la mesure de ses répercussions.</p> <p><b>6.3. Pour la personne :</b></p> <p>6.3.1. Identifier la personne ou la société liée à la création et à l'usage de l'édifice.</p> <p>6.3.2. Identifier l'importance de l'association entre l'édifice et la personne ou la société : -S'il y a suffisamment de documentation ou une signature qui prouve cette association.</p> <p>6.3.3. Déterminer le niveau d'importance de cette personne ou cette société en analysant ses contributions.</p>

6.3.4. Recenser les œuvres de cette personne ou cette société en relation avec l'histoire de la région.

6.3.5. Comparer l'édifice étudié aux autres œuvres de même type de la même personne ou la société suivant des paramètres bien définis.

**6.4. Pour l'activité :**

6.4.1. Identifier le type d'activité à laquelle l'édifice est associé.

6.4.2. Identifier si l'activité est de type traditionnel ou technique.

c. Si l'activité est traditionnelle, déterminer le niveau son importance :

- Si elle est ancienne.
- Si elle reflète les coutumes et les croyances de la communauté.
- Si elle n'est pas encore pratiquée.

d. Si l'activité est technique, déterminer le niveau d'importance :

- Construire un état de référence sur les avancées technologique en relation avec le type de l'activité à la période de création de l'édifice.
- Si elle reflète les avancées technologiques de la période de création de l'édifice.
- Si elle présente une technique innovatrice par rapport la période de création de l'édifice.

6.4.3. Identifier l'importance de l'association entre l'édifice et l'activité :

- Si l'édifice constitue le lieu où l'activité se déroulait.
- Si l'édifice conserve les traces de cette activité.
- S'il y a suffisamment de documentation ou une signature qui prouve cette association.

6.4.4. Vérifier si l'ensemble a accueilli plusieurs activités :

- Identifier les traces des différentes activités auxquelles le bâtiment était affecté au cours de son histoire.

**7. Analyser le mode d'organisation de l'ensemble :**

7.1. Identifier le mode initial d'organisation des bâtiments, les sites et des structures:

7.1.1. Relation spatiale entre les caractéristiques principales.

7.1.2. Relation fonctionnelle.

7.2. Vérifier le mode actuel d'organisation des bâtiments, des sites et des structures.

7.3. Comparer entre le mode d'organisation initial et actuel de l'ensemble.

**8. Vérifier s'il y a des rythmes visuels ou alignements dans une rue ou un paysage.**

**9. Analyser la mise en page et les matériaux de trottoirs et de routes.**

**10. Analyser la relation d'autres fonctionnalités : statues, fontaines d'eau, sites archéologique.**

**11. Analyser la relation du bâtiment avec son environnement :**

11.1. Identifier les conditions matérielles dans lesquelles l'édifice a été construit (le contexte):

11.1.1. Les caractéristiques topographiques,

11.1.2. La végétation,

11.1.3. Les entités artificielles : chemins et clôtures

11.1.4. Les relations entre l'édifice et d'autres fonctionnalités ou de l'espace ouvert.

11.2. Vérifier si ces conditions matérielles sont intactes (conserver leur intégrité).

11.3. Identifier l'importance de l'emplacement de l'édifice dans détermination du paysage ou de l'image actuelle de son environnement.

**12. Analyser le cadre physique de l'édifice :**

12.1. Identifier le mode d'insertion de l'édifice à l'intérieur de ses limites de propriété.

12.2. Identifier les éléments d'aménagement à l'intérieur de ses limites de propriété.

12.3. Vérifier si ces éléments d'aménagement sont intactes (conserver leur intégrité).

12.4. Identifier l'importance de l'aménagement de l'édifice dans détermination du paysage ou de l'image actuelle de son environnement.

**13. Analyser la continuité entre l'édifice et son environnement :**

13.1. Identifier le type de continuité :

13.1.1. Fonctionnelle.

13.1.2. Visuelle :

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Substantielle (urbanistique) : entre l'édifice et les édifices voisinant.</li><li>- Abstraite (typologique) : entre l'édifice et le style auquel il appartient.</li></ul> |
|---|

**Tableau 60:** Les étapes d'établissement de l'évaluation pacifique aux ensembles industriels. Source : Auteur.

### Conclusion :

Au lieu d'avoir une note fixe, la différenciation entre les deux types de critères lors de l'élaboration du système de notation a permis d'obtenir pour chaque classe d'œuvre (excellente, importante, intéressante et à rejeter) et donc pour chaque mécanisme de protection respectif (classement, inscription sur l'inventaire supplémentaire, inscription sur l'inventaire général) un intervalle d'estimation numérique. Grâce à ces intervalles, l'évaluation permet désormais, non seulement la vérification de l'éligibilité de l'œuvre évaluée pour chaque mécanisme de protection, mais aussi de la comparer avec les œuvres correspondant au même mécanisme et faisant appel à une protection.

La protection des biens culturels est souvent contrainte par les moyens financiers et par la disponibilité des acteurs spécialisés et particulièrement par le temps (où l'œuvre demande une protection d'urgence). En conséquence, les services chargés par la protection du patrimoine sont limités par le nombre des œuvres qui pourraient bénéficier d'une protection. En effet, selon l'enquête effectuée au niveau du service de protection du patrimoine matériel à Annaba, la commission nationale faite par ministère de la culture consacré à l'ouverture des instances de classement traite les proposition des services des quarante-huit (48) wilaya dont chaque service doit offrir au maximum un ou deux proposition. En conséquence, les services chargés doivent choisir parmi les biens méritant le classement les plus importants et qui font appel à une urgence de protection. Donc, une autre sélection doit s'effectuer à l'intérieur de l'ensemble des biens correspondant au même mécanisme de protection.

A ce niveau, révèle l'efficacité de su système de notation qu'on a développé et qui permet non seulement de vérifier l'éligibilité de l'œuvre évaluer ainsi que le mécanisme de protection respectif, mais aussi de choisir pour chaque ensemble qui a montré son éligibilité pour un même mécanisme de protection les œuvres les plus prioritaires pour ce mécanisme. En conséquence, la grille d'évaluation que nous avons développée ne constitue pas uniquement un outil opérationnel, mais aussi un outil d'urgence.

Afin de vérifier l'efficience de notre méthode d'évaluation, il est indispensable de l'appliquer sur un exemple concret. La vérification va s'effectuer à travers un essai l'étude et l'analyse de l'ensemble industriel TABACCOOP d'Annaba.

**PARTIE III : LE CAS D'ETUDE : L'ENSEMBLE  
INDUSTRIEL TABACOOOP- ANNABA.**

## Introduction

Cette partie consiste en la vérification de l'efficacité des outils d'évaluation développés ainsi que leur capacité d'indiquer le mode de protection approprié. Nous allons essayer d'appliquer la méthode ainsi que la grille d'évaluation sur le cas d'étude : l'ensemble industriel TABACOOOP. L'ensemble industriel TABACOOOP représente un exemple intéressant pour effectuer cette vérification. En effet, il est composé d'une variété de bâtiments appartenant à de multiples activités industrielles, ce qui offre une diversité architecturale et fonctionnelle.

Ainsi, sa dimension urbaine donne l'opportunité de vérifier la méthode et la grille d'évaluation à l'échelle architecturale et urbaine. En effet, cette partie consistera à analyser l'ensemble industriel TABACOOOP en tant qu'une unité cohérente. Cependant, son identification et l'évaluation de son intérêt passe en premier lieu par l'évaluation du cadre bâti qui le constitue. Donc, il est nécessaire d'étudier chaque usine isolément.

## **I. Identification du cas d'étude :**

L'identification du cas d'étude est la première étape dans notre analyse. Elle comprend la délimitation géographique et chronologique de ce dernier. La délimitation géographique nous servira à la reconnaissance des composantes qui appartiennent à notre périmètre d'étude ainsi que l'identification de l'environnement immédiat de cet ensemble.

L'identification de l'environnement immédiat nous permet de déterminer les caractéristiques essentielles d'emplacement dans leur état actuel, cela nous permettra l'évaluation de leur intégrité et en les comparant après avec leur état originel et de vérifier la continuité visuelle et fonctionnelle de notre cas d'étude avec son environnement dans le cadre de l'évaluation de l'intérêt relatif à l'environnement.

Ainsi, la délimitation chronologique nous permet l'identification de l'évolution historique de notre cas d'étude, de son domaine de compétence (l'époque par rapport à laquelle on fait l'évaluation) et la vérification du critère d'âge.

### **I.1. La délimitation du cas d'étude :**

#### **I.1.1 Localisation et délimitation géographique du cas d'étude :**

Le cas d'étude « TABACOOOP d'Annaba » se situe au sud-Ouest de la ville d'Annaba, à l'intersection de la route nationale N°16 et la route nationale N° 44. La délimitation du cas d'étude se base sur les renseignements acquis de la direction des domaines et des anciennes cartes de l'ensemble. Cet ensemble s'étend sur une superficie de 7.8 ha. Il se situe à l'entrée sud de la ville d'Annaba, au péricentre de la ville à la proximité du site archéologique d'Hippone. Il est limité au nord par le rond-point de Sidi Brahim et la station des taxis inter-wilaya ; au sud par le site archéologique d'Hippone ainsi que l'église du Saint Augustin ; à l'Est par la route nationale RN 44 et par l'ouest par la route nationale RN 44 et Oued Boudjimah.

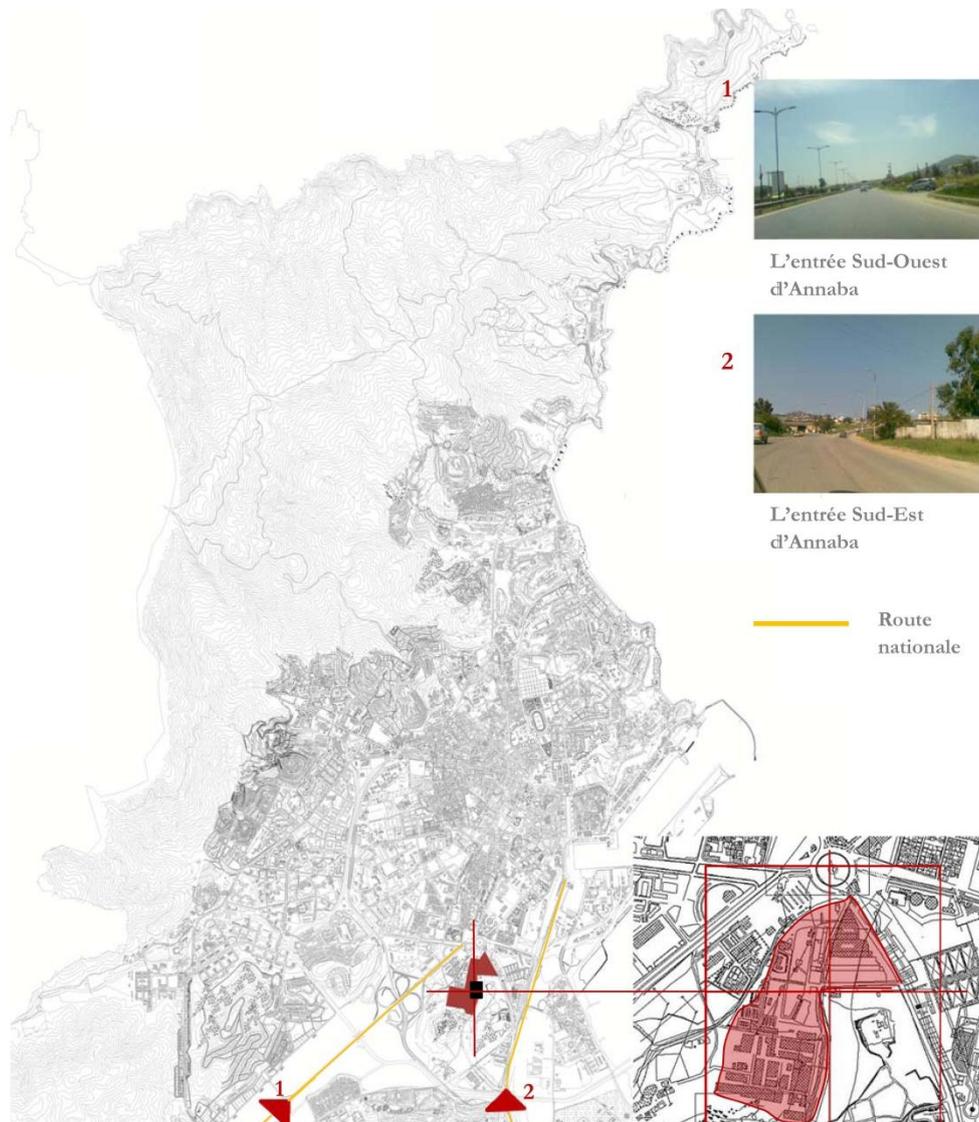


Figure 9 : La localisation de l'ensemble TABACOOOP dans la ville d'Annaba.



Figure 10 : Les limites de l'ensemble TABACOOOP dans la ville d'Annaba.



1  
**Figure 11 :** L'église du Saint Augustin et le site archéologique d'Hippone.



2  
**Figure 12 :** Le rond-point de Sidi Brahim.



**Figure 13 :** La station des taxis de Sidi Brahim.



3  
**Figure 14 :** la route nationale RN 16.



4  
**Figure 15 :** La route nationale RN 44.

### I.1.2. La composition du cas d'étude :

L'ensemble industriel TABACOOOP est composé de six usines : TABACOOOP (cinq bâtiments), TOMACOOOP (trois bâtiments), COTOCOP (neuf bâtiments), LABOURCOOP (deux bâtiments), OLEOCOOP (un seul bâtiment) et LAGRUMCOOP (un seul bâtiment). L'ensemble est composé donc dans sa totalité de vingt-et-un bâtiments industriels. Ainsi, cet ensemble est composé de l'ex-foyer des ouvriers, d'une ex-garderie, d'ex-maisons ouvrières et de l'ex-terre agricole.

Cependant, l'étude d'analyse et d'évaluation va se porter exclusivement sur les six usines industrielles qui portent un caractère typo-morphologique et fonctionnel industriels. Le reste des composantes à caractère civil vont s'intégrer dans l'étude relative à l'environnement en tant que fonctionnalités complémentaires à l'activité industrielle.

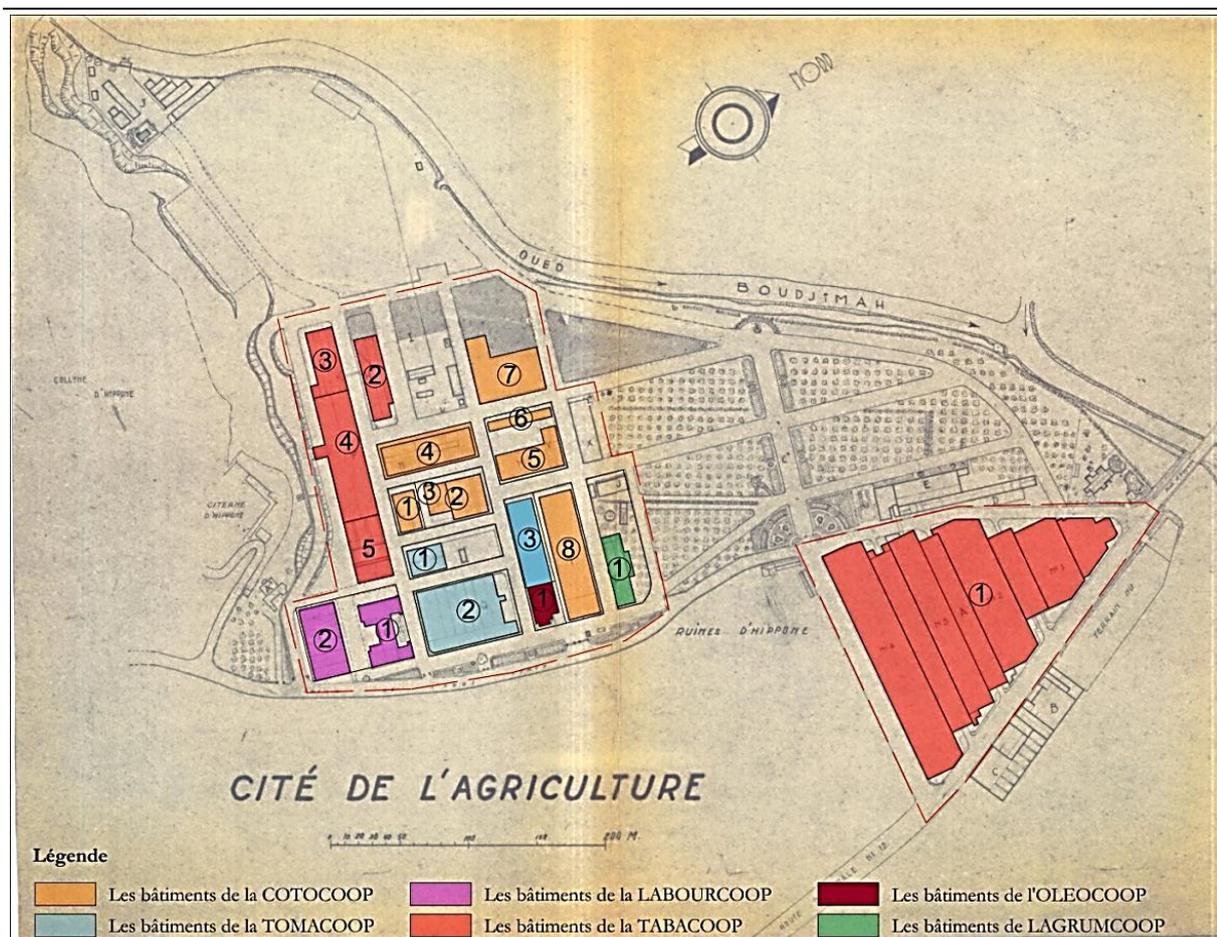


Figure 16: Les bâtiments constituant l'ensemble TABACOOOP.

### I.1.3. La délimitation chronologique du cas d'étude :

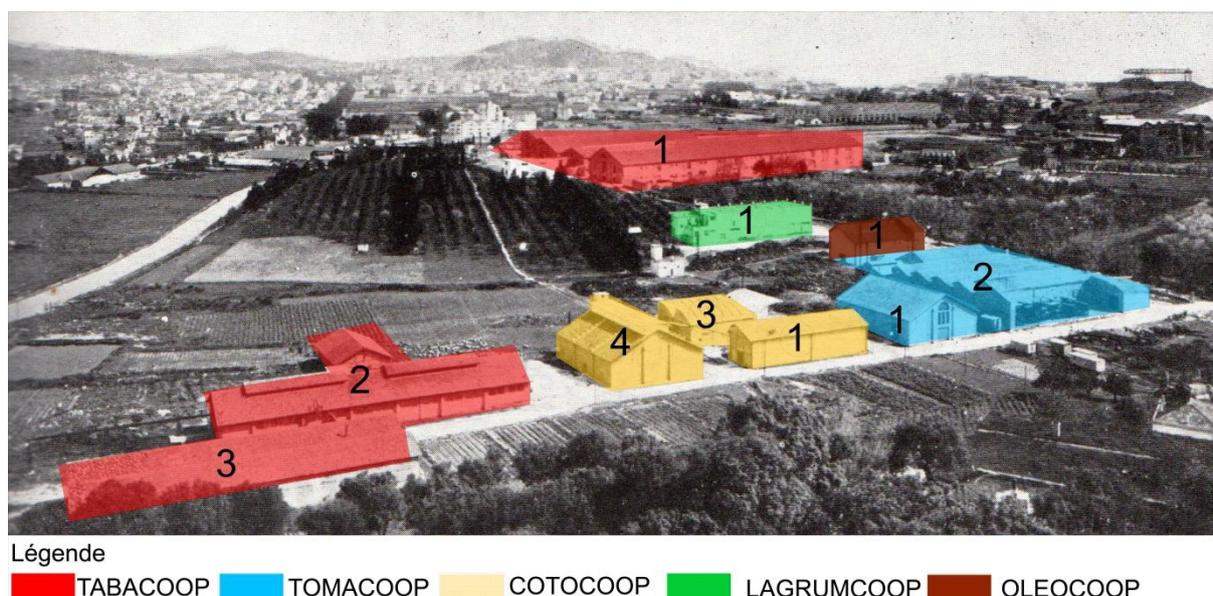
L'étude de l'évolution historique de l'ensemble est basée sur trois données : l'analyse des différentes cartes appartenant à la période de création, la comparaison entre les photos anciennes de l'ensemble et la consultation des documents authentiques associés cet ensemble.

Selon le document édité par l'association agricole de Bône <sup>[433]</sup> à laquelle est associé notre cas d'étude, la création de l'ensemble industriel TABACOOOP s'étendait sur plus de trente (30) ans, de 1921 au 1965. Les docks de l'usine du tabac furent les premiers bâtiments édifiés en 1923. Après, c'était la création de l'usine TOMACOOP en 1923, suivie par la création de l'usine COTOCOOP ainsi que celle de LABOURCOOP en 1924. Il fallait attendre jusqu'à 1932 et à 1933 afin que OLEOCOOP et LAGRUMCOOP soient respectivement édifiés.

[433] MUNCK. C-M, « La coopération agricole dans la région de Bône », Union agricole de l'Est algérien, Imprimerie centrale de Bône, 1965. 187 p.

Cependant ce document donne la date correspondante à l'édification du premier bâtiment de chaque usine sans donner les dates respectives au reste des bâtiments appartenant à cette dernière. C'est pourquoi nous avons eu recours aux cartes et photos anciennes. En effet, l'analyse et la comparaison entre les différentes photos anciennes nous ont permis de la date de création de chaque bâtiment pris isolément.

En effet, la **figure 18 datant de 1945** montre l'absence des bâtiments suivants : le bâtiment (4) et le bâtiment (5) et la partie d'angle du bâtiments (1) de l'usine TABACOOOP, les deux bâtiments de LABOURCOOP, les bâtiments (3), (5), (6), (7) et (8) de la COTOCOOP et le bâtiment 3 de la TOMACOOP. De même, la **figure 19 datant de 1955** montre qu'à l'exception du bâtiment (4) qui est en cour de la construction, tous les bâtiments de l'ensemble sont présents.



**Figure 17 :** Vue sur l'ensemble TABACOOOP d'Annaba en 1945. [434]

La comparaison entre les deux photos anciennes montre que les bâtiments suivants : le bâtiment (4) et le bâtiment (5) de l'usine TABACOOOP, les deux bâtiments de LABOURCOOP, les bâtiments (3), (5), (6), (7) et (8) de la COTOCOOP et le bâtiments 3 de la TOMACOOP, ces bâtiments étaient construits entre 1945 et 1955. En conséquence, cette comparaison nous a permis de réaliser le plan de l'évolution historique de l'ensemble TABACOOOP. (Voir figures 17, 18)

[434] MUNCK. C-M, « *La coopération agricole dans la région de Bone* », Union agricole de l'Est algérien, Imprimerie centrale de Bone, 1965, p : 43.

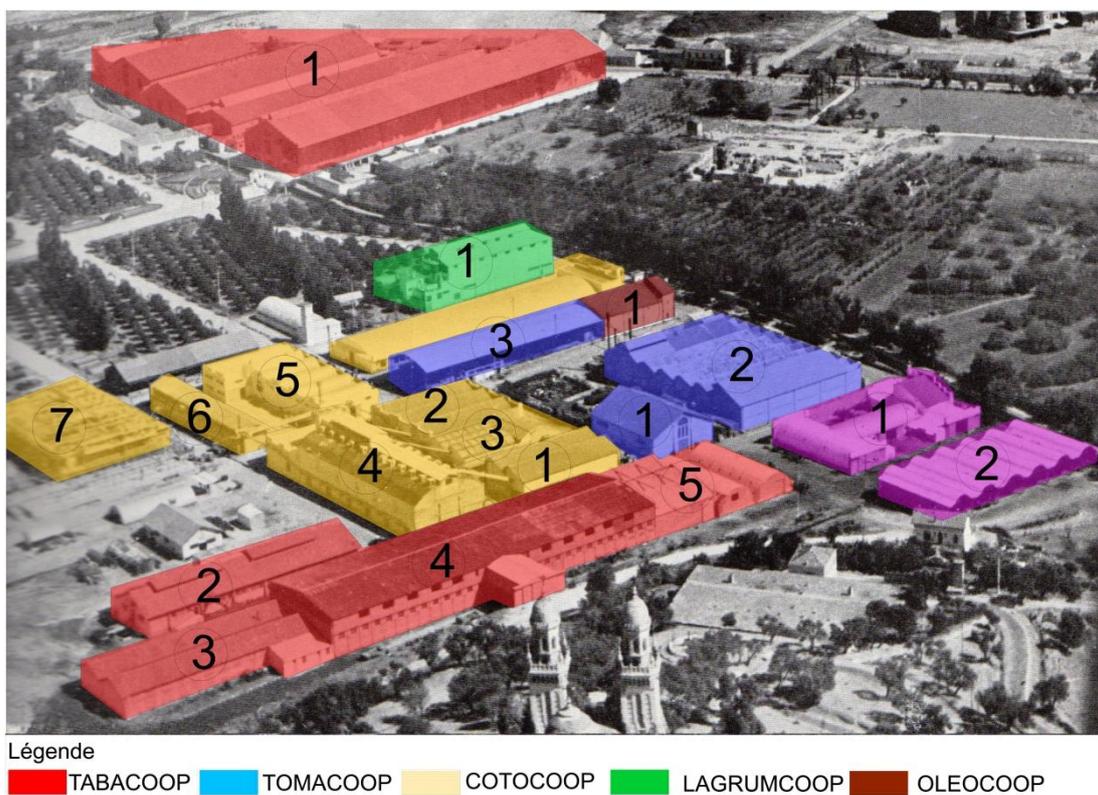


Figure 18 : Vue sur l'ensemble TABACOOP d'Annaba en 1955. [435]

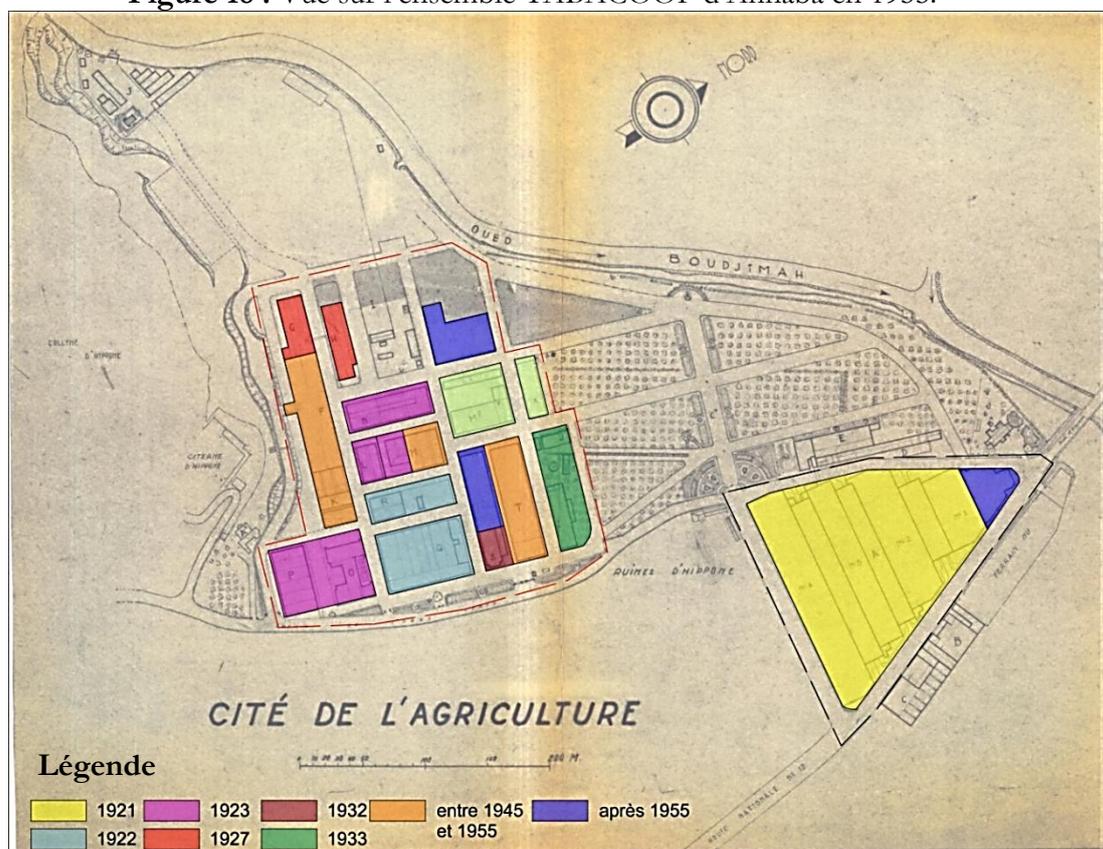


Figure 19 : L'évolution historique de l'ensemble TABACOOP d'Annaba.

[435] MUNCK. C-M, « La coopération agricole dans la région de Bone », Union agricole de l'Est algérien, Imprimerie centrale de Bône, 1965, p : 43.

## I.2. La catégorisation du cas d'étude :

Notre cas d'étude est un ensemble industriel, ses composantes sont multiformes. Il est constitué de vingt-et-un (21) bâtiments, des machines et des installations industrielles en plein air ou abritées sous-structure métallique, une bascule qui sert à peser les camions qui transportent la marchandise, des structures de canalisation pneumatiques et finalement il est doté d'un système viaire tertiaire. Tous ces bâtiments et structures s'étalent sur un site à une superficie de 7,8 ha. Donc son étude va se faire à deux échelles : architecturale et urbaine.

## I.3. Classification du cas d'étude :

Cette classification consiste à identifier l'aire thématique de notre cas d'étude, la typologie industrielle (fonctionnelle) de ses composantes et le domaine de compétence auquel il appartient. L'identification de ces paramètres nous permettra de construire l'état de référence relatif à notre cas d'étude.

### I.3.1. Selon l'aire thématique :

Notre cas d'étude abrite trois types d'industrie :

- **Industrie alimentaire** : il abritait des lieux de production et de transformation d'huile, des agrumes et de tomate.
- **Industrie du tabac** : il abritait des bâtiments destinés à l'entreposage, à la transformation et à la production du tabac et une usine à nicotine.
- **Industries textile** : à travers son usine cotonnière.

### I.3.2. Selon la typologie industrielle :

L'ensemble TABACOOOP abritait :

- **Des lieux de production** : ateliers de maintenance des machines de labourage, usines production et de transformation.
- **Magasins et entrepôts** : constitués quatre docks de stockage du tabac, deux bâtiments silos et un hangar de stockage du coton brut, deux entrepôts destinés au stockage des conserves de tomates produits et un quais de réception des cagettes de tomates qui arrive à l'usine.

### I.3.3. Selon l'aire chronologique :

L'ensemble industriel TABACOOOP est construit entre 1921 et 1955. Il appartient donc à la période de la deuxième industrialisation (1900- 1950). Donc, cet ensemble va être évalué par rapport aux avancées technologiques de cette période. L'état de référence qu'on va utiliser dans la présente étude va englober les nouvelles tendances en matière de conception architecturale, de matériaux et de techniques de construction, de modes de divisions du travail productif, appartenant à cette période.

#### I.4. Classification du cas d'étude :

L'établissement d'une classification thématique, typologique et chronologique nous a permis d'identifier l'état de référence relatif respectivement aux exigences de fonctionnement des activités industrielles (industrie agroalimentaire, industrie du tabac et industrie textile), aux exigences de fonctionnement correspondant aux typologies industrielles (lieux de production et lieux d'entreposage). Ces exigences de fonctionnement :

- Un espace vaste à grandes portées permettant de stocker un maximum de marchandise et un grand nombre d'ouvriers.
- Un espace flexible et libéré des éléments de structure.
- Un espace à basse température (le premier ennemie du tabac séché et des conserve de tomate).
- Une circulation facile entre les différents espaces de production.
- Un éclairage optimal avec un minimum de rayons solaires.
- Une sécurité contre les incendies.

#### II.L'analyse de l'intérêt historique du cas d'étude :

Cette analyse vise à :

- L'existence d'une association entre notre cas d'étude et un thème, un évènement, une personne ou une activité historique ;
- L'importance du thème, de l'évènement, de la personne ou de l'activité dans l'histoire ;
- L'importance de cette association ;
- L'importance de notre cas d'étude dans l'illustration de ce thème, de cet évènement, etc.

#### II.1. Le thème historique:

##### II.1.1. L'importance du thème industriel dans le développement de la ville de Bône pendant la colonisation:

Afin de vérifier l'association de notre cas d'étude à un thème historique, on a dû d'abord identifier ce thème et reconnaître son importance dans l'histoire de la ville d'Annaba pendant la période de colonisation (c'est la période de la naissance de l'activité industrielle dans cette ville) à travers l'identification de la facette historique de cette ville en lien avec le développement industriel. La contribution de l'industrie dans l'évolution de la ville de « **Bône contemporaine** » pendant la période coloniale s'illustre par cinq (05) phases historiques marquantes :

### I.5.1. Phase 1 (1830 - 1850) :

Dans cette période, la ville de **Bône** était isolée et son évolution était rare et lente, et ne parvenait pas à dépasser ses limites primitives. Les marais ont dominé le paysage bônois jusqu'aux remparts. Ainsi, la ville ne survivait que sur quelques activités artisanales qui avaient connu quelque prospérité qui « ... *s'étiolait jusqu'à disparaître totalement* »<sup>[436]</sup> et grâce à son rôle militaire, qui ne pouvait pas construire une économie sûre et stable.

### I.5.2. Phase 2 (1850 - 1880) :

Dans cette période, l'évolution de la ville de **Bône** était régie par deux évènements, qui la tiraient de *la torpeur dans laquelle elle sombrait lentement*.<sup>[437]</sup>

#### 1. La guerre de Crimée :

Durant cette guerre, grâce à son rôle en tant que « la porte d'orient » -du fait de sa position naturelle- la ville de Bône est devenue *le point de concentration des troupes, du matériel, du ravitaillement*.<sup>[438]</sup> En conséquence, pouvait exporter ses produits du sol : *céréales, fourrage et surtout bestiaux*. Ainsi, a connu un trafic important et une animation très grande. Cependant, tout s'arrêta avec la fin de la guerre de Crimée sauf que la prospérité que créa un autre évènement qui pouvait survivre près d'un siècle.

#### 2. L'exploitation des gisements naturels :

C'était l'exploitation des gisements de fer d'Ain Mokra par la société française « **Compagnie des Mineries de Fer Magnétiques du Mokta-El-Hadid** »<sup>[439]</sup> la source principale de prospérité qu'a connu la ville dans cette période. En effet, cette mine :

- A assuré trois milles (3000) postes d'emploi ;
- A conduit à la construction et l'exploitation des chemins de fer qui s'étendaient au port de Bône ;
- A fait de la ville de Bône un centre d'exportation des produits miniers, en développement les relations maritimes avec les autres pays ;

---

[436] SARROUY. A, « Bône, son union, son peuple, In : *L'Afrique du nord illustrée, Algérie- Tunisie- Maroc*, Journal hebdomadaire d'actualités Nord-Africaine Nouvelle série ] 759- 30<sup>e</sup> année, Samedi 16 novembre 1935, Alger, p : 19, [en ligne]. Disponible : gallica.bnf.fr/bibliothèque nationale de France. [Consulté le 20/04/2014].

[437] *Ibid.*, p : 19.

[438] *Id.*, p : 20.

[239] Une puissante société française créée spécialement pour l'exploitation des sources minières de la mine d'Ain Mokra.

[440] MUNCK. C-M, « *La coopération agricole dans la région de Bone* », Union agricole de l'Est algérien, Imprimerie centrale de Bône, 1965, p : 25.

Donc, l'activité minière -particulièrement de la mine du **Mokta**- était le facteur de prospérité de la ville jusqu'en 1880 (malgré la guerre de 1870-1871 qui toucha l'Algérie, donc **Bône**), selon **Charles Munk** : « *La Mokta avait fait Bône* ». <sup>[440]</sup>

### I.5.3. Phase 3 (1880 - 1900) :

C'était la période d' « extension ». En effet, dans cette période, la ville de Bône commença d'évoluer hors de ses limites :

- Les remparts tombèrent ;
- Les grands immeubles du cours furent construits ;
- La nouvelle ville fut édiflée ;
- La Colonne-Randon s'agrandit autour de la route de Bugeaud ;
- A conduit à la naissance d'une industrie minière qui consiste à traiter sur place le minerai du **Mokta** dans les hauts Fournaux ;
- La route de la corniche fut ouverte ;
- Sur la Coline de Saint-Augustin, s'élevèrent ;
- La voie ferrée Bône-Guelma, amorcée en 1875, fut prolongée de Duvivier jusqu'à Souk-Ahras et la frontière tunisienne, puis jusqu'à Tébessa ;
- Le port fut aménagé : petite darse, puis de 1980 à 1900, la grande darse, la jetée du Lion, l'avant-port.

Cependant, l'extraction des gisements de fer à **Mokta** était devenue très onéreuse ce qui a conduit à sa fermeture de la mine et à l'arrêt définitif de son activité. Et l'industrie minière se dirigeait vers une autre mine, celle du **Mokta** de phosphate. Mais, cette mine ne parvenait plus à avoir le même rendement que ce de son prédécesseur. Or, Bône devait affronter un autre problème, selon l'attestation de **Charles Munk** : « ... *dans la plaine, l'agriculture passait par une crise très grave. Les villages, les fermes dépérissaient, se vidaient. Le planisme sévissait, le marais du **Fetzara**, les eaux stagnantes le rendaient redoutable, puissant, mortel. La sécheresse, alternant avec les inondations, réduisaient les récoltes qui se vendaient mal. L'élevage, empirique, était sans défense contre les épidémies* ». <sup>[441]</sup> Donc, aucune activité ne pouvait compenser la crise agricole qui frappait la plaine de Bône.

---

[440] MUNCK. C-M, « *La coopération agricole dans la région de Bone* », Union agricole de l'Est algérien, Imprimerie centrale de Bône, 1965, p : 25.

[441] SARROUY. A, « Bône, son union, son peuple, In : *L'Afrique du nord illustrée, Algérie- Tunisie- Maroc*, Journal hebdomadaire d'actualités Nord-Africaine Nouvelle série ] 759- 30<sup>e</sup> année, Samedi 16 novembre 1935, Alger, pp. 25, [en ligne]. Disponible : gallica.bnf.fr/bibliothèque nationale de France. [Consulté le 20/04/2014].

#### I.5.4. Phase 4 (1900 - 1290) :

C'était la période de la crise. En effet, la mine de **Mokta** est fermée, l'industrie du phosphate ne pouvait pas la remplacer, et surtout la crise de la crise agricole et viticole. En conséquence, les jeunes quittaient la ville pour chercher de l'emploi dans les compagnes et même en Tunisie, en Maroc et en Canada. De surcroît, Bône a vécu les premiers abus allemands au début de la première guerre mondiale. En conséquence, l'extension de l'agglomération bônoise était considérablement ralentie, sinon arrêtée. <sup>[442]</sup>

#### I.5.5. Phase 1 (1920 - 1962) :

C'est la période de la « résurrection économique » dans tous les domaines de l'activité :

1. L'exploitation intensive de l'**Ouenza** et du **Kouif** entraîna la réfection puis l'électrification des voies ferrées et la mise en état sur le carreau des mines de puissants machinismes et, à **Bône**, sur les quais, l'installation de moyens d'embarquement accélérés (il faut noter qu'avant, l'embarquement se faisait sur les dos des hommes) ;
2. Le classement de Bône le premier port exportateur d'Algérie et premier port minier de la méditerranéenne ;

Mais, le remarquable développement agricole de la plaine, selon **Charles Munk** : « *la période 1920-1939 demeurera... celle de la prospérité par agriculture* », <sup>[443]</sup> un développement résultant de deux modes d'exploitation agricole : petite et moyenne culture par la coopération et la grande culture par le capitalisme privé ou sous la forme de sociétés anonymes. Ce développement agricole était un facteur fondamental, non seulement de la prospérité de la plaine, mais aussi d'expansion de la ville de **Bône** :

« *C'est la terre qui a déterminé l'expansion de la cité bônoise de 1920 à 1954 : 70.000 habitants en 1926 ; 83.000 en 1936 et près de 120.000 en 1954*

*C'est la solide armature corporative et coopérative qui a permis à l'agriculture de traverser sans trop de dommages les années de guerre de 1939 à 1946, et à la cité, cruellement meurtrie, de reprendre son développement*». <sup>[444]</sup>

Suite à l'évolution socio-économique, particulièrement due au développement de

---

[442] TRAVERS. L, « Bône, la formation de la ville et les facteurs de son évolution », In : *Annales de géographie*, tome 67, n° 364, 1958, pp. 498-520. [En ligne]. Disponible : [http://presse.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1958num67\\_364\\_17012](http://presse.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1958num67_364_17012). [Consulté le 20/04/2014].

[443] SARROUY. A, « Bône, son union, son peuple, In : *L'Afrique du nord illustrée, Algérie- Tunisie- Maroc*, Journal hebdomadaire d'actualités Nord-Africaine Nouvelle série ] 759- 30<sup>e</sup> année, Samedi 16 novembre 1935, Alger, p : 25, [en ligne]. Disponible : [gallica.bnf.fr/bibliothèque\\_nationale\\_de\\_France](http://gallica.bnf.fr/bibliothèque_nationale_de_France). [Consulté le 20/04/2014].

[444] *Ibid.*, p : 25.

l'industrie agroalimentaire, la ville de **Bône** a connu une évolution sans précédent, *c'est la période de l'étalement de la ville hors de ses remparts* : [445]

**1. Le développement des zones d'habitation** : [446]

- La formation et le développement des faubourgs en trois zones différentes en aspect et en contenu humain et économique : au **Nord** : une banlieue à caractère résidentiel ; à **l'Est** : une banlieue d'habitation et de petit commerce, ayant relation avec la ville par la porte de **Karezas** et au **sud** : une **zone industrielle**.
- L'importance des constructions de maisons individuelles : en **1932** : 86% ; en **1944** : 100% ; et en **1949** : **52 %** des constructions sont des maisons individuelles, avec 2 à 5% d'immeubles de rapport.

**2. Le développement des zones industrielles** :

- L'occupation de la zone des-près-salés par les activités industrielle, cette zone a connu basse et très souvent inondée a connu avec le début du XXe siècle l'implantation de quelques industrie (usines à gaz, fabrique d'allumettes). Cependant cette dernière ne s'est achevée qu'après 1925.
- La libération de la zone sud marécageuse, situant à la proximité du lit de la **Boudjima** (terre pleine **Souleyre**), et la création d'une zone industrielle, dont la population est constituée des familles dont les chefs sont des gardiens, des concierges, directeurs d'usines, employés des chemins de fer. Cette zone fut dès sa construction destinée aux :
  - Aux minerais (fer de l'**Ouenza**, phosphates de **Kouif**, soufre d'**Héliopolis**, etc.) ;
  - Aux activités industrielles nées du port, d'où la situation excentrique, la voie ferrée et la proximité du port étaient des facteurs favorables: centrales thermiques : **Bône I** et **Bône II**, ainsi que l'installation d'une industrie métallurgique de réparation et de transformation (**Durafour**, **Bourderon**, etc) et des concessionnaires des grandes marques de matériel agricole , d'automobiles, ou d'outillage industriel après 1926.
  - En y ajoutant d'autres industries : **SAPCE** en 1897, **Minoterie d'Hippone** en 1902, Coopératives de transformation (1924-1926) ainsi que l'industrie du liège **SoliEPNA** en 1923. Ultérieurement, c'était l'installation des organismes stockeurs (dépôts d'hydrocarbures).

---

[445] TRAVERS. L, « Bône, la formation de la ville et les facteurs de son évolution », In : Annales de géographie, tome 67, n° 364, 1958, pp. 498-520. [En ligne]. Disponible : [http://presse.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1958num67\\_364\\_17012](http://presse.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1958num67_364_17012). [Consulté le 20/04/2014].

[446] *Ibid.*, p : 500-502.

- Après 1935, l'installation des gosses industries loin au sud de la **Boudjimah**:
  - **Société Nord-Africaine** d'approvisionnement ferroviaire (**SNAF**) ;
  - **Aluminium J.P.**

Cet aperçu montre l'importance de l'industrie dans l'évolution urbaine et socio-économique de la ville d'Annaba pendant la période coloniale et particulièrement l'industrie agroalimentaire à travers la création de la coopération agricole TABACOOOP. Donc, le thème industriel auquel appartient notre cas d'étude est d'une première importance dans l'histoire de la ville d'Annaba pendant la période coloniale.

## II.1.2. Importance du cas d'étude dans l'illustration du thème historique :

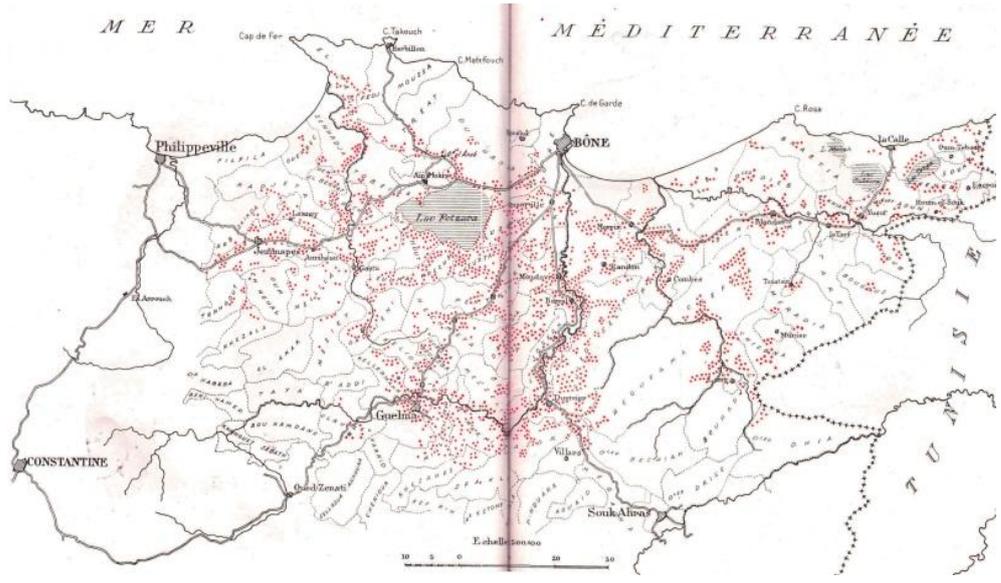
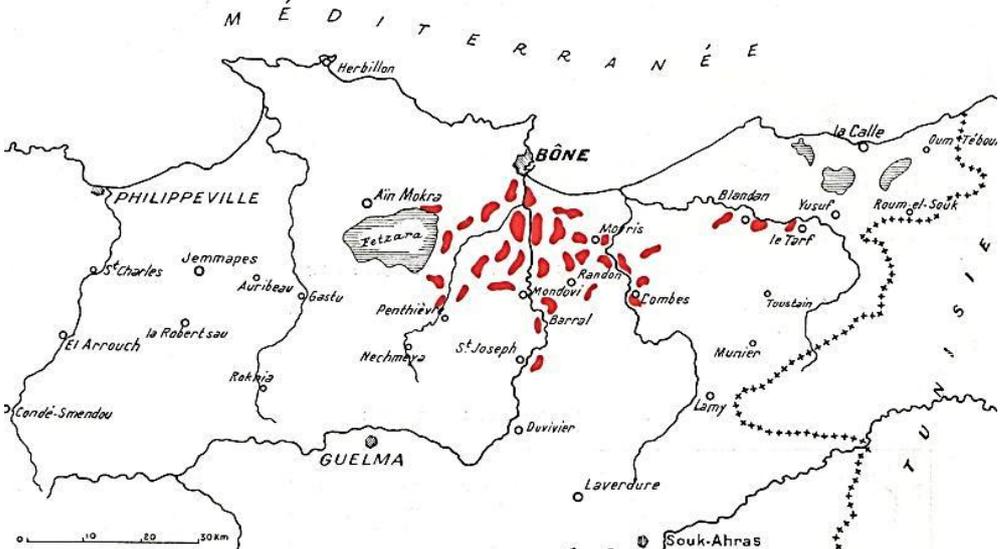
L'importance de l'ensemble dans l'illustration du thème industriel peut se mesurer à travers ses contributions dans le développement socio-économique et urbain de la ville d'Annaba. Ces contributions peuvent prendre plusieurs aspects : l'évolution d'un centre de transformation, l'évolution d'un centre de commercialisation, l'évolution d'une région agricole, la création des emplois, le développement des services et les réalisations sociales.

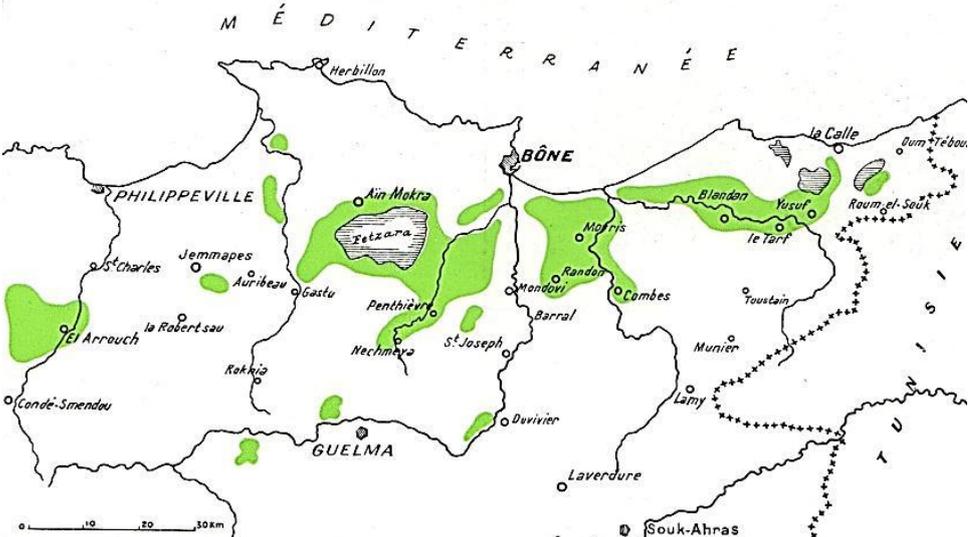
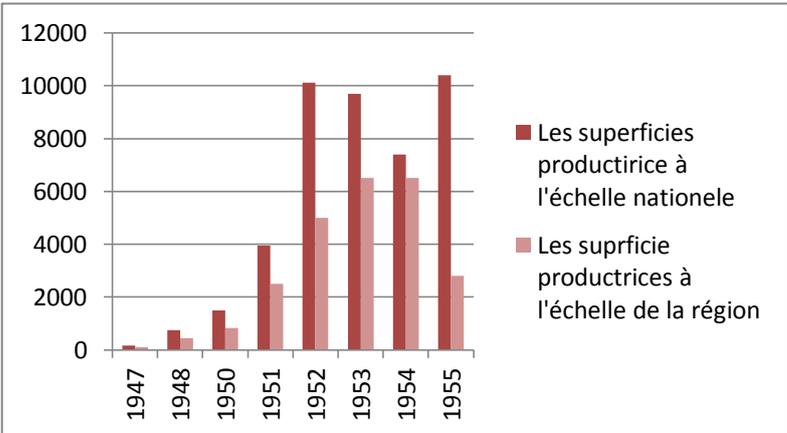
### II.1.1.1. Témoignage ou génération de développement socio-économique:

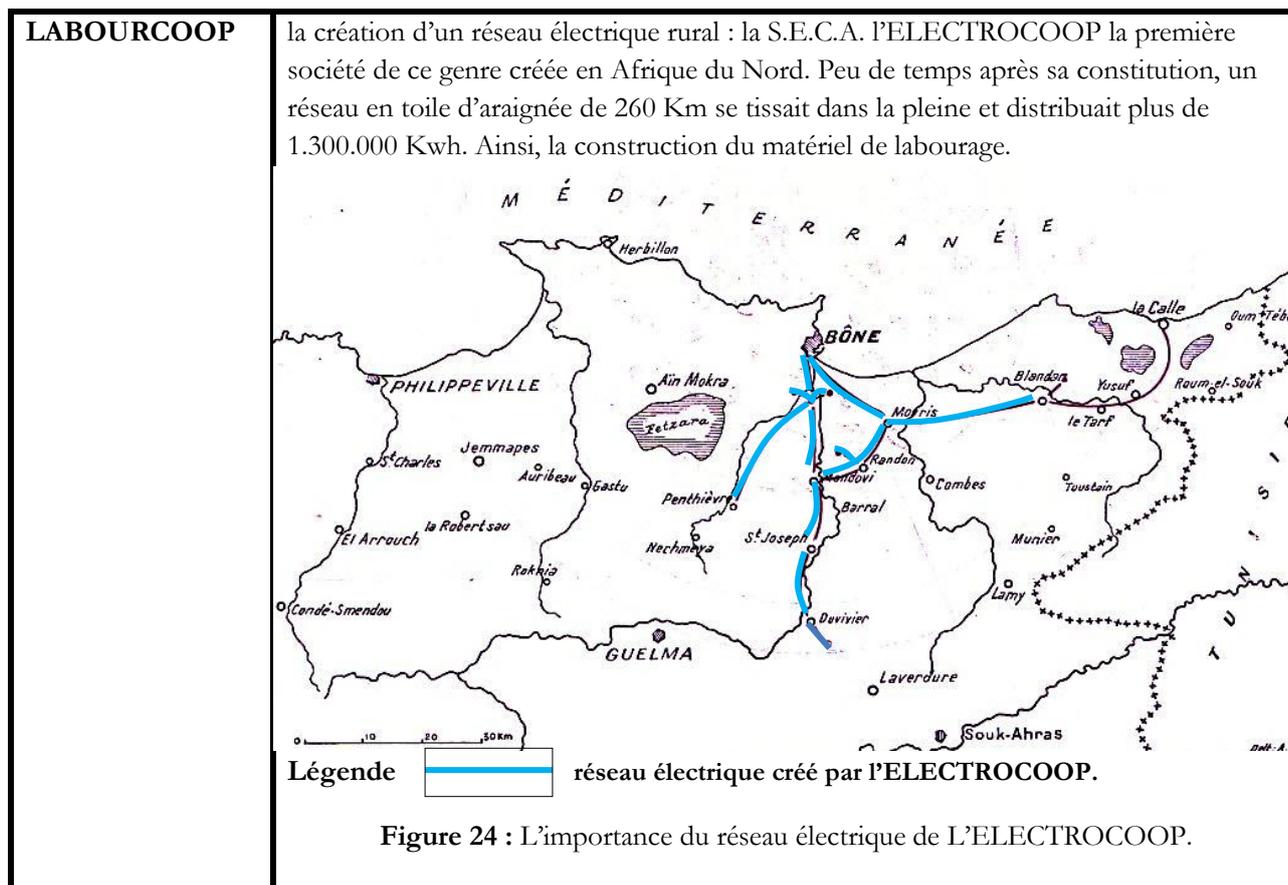
Selon Lucette Travers,<sup>[447]</sup> du fait de son rôle en tant qu'un centre de commercialisation et de transformation de la plupart des produits agricoles de l'arrière-pays ; la TABACOOOP constitue l'un des facteurs qui ont rendu **Bône** « la capitale régionale ». En effet, « *la brutale croissance de la ville et les mouvements de la population sont surtout en relation avec les transformations économiques de la plaine. Bône est devenue le centre de commercialisation, de stockage et de transformation de la plus grande partie des produits agricoles* »

Usine	Analyse des indicateurs du thème historique
<b>L'évolution d'un centre de transformation</b>	
<b>TABACOOOP</b>	En la comparant à la TABACOOOP de Mondovi qui a une capacité de stockage de 4 millions de kg, la TABACOOOP de Bône était capable de recevoir, de stocker et de traiter 8 millions de kg du tabac.
<b>TOMACOOOP</b>	Elle regroupe 248 sociétaires, ainsi elle transforme : en 1935 : 18084 ; en 1951 : 43.000, en 1953 : 10.200, en moyenne deux tiers (2/3) de la production de la plaine dans une usine qui pouvait, en 1956, traiter 2500 quintaux par jour.
<b>COTOCOOOP</b>	Elle traite tous les cotons de département de Constantine ( <b>Bône, El-Arrouch</b> ), en recevant la production de 12.000 à 15.000 hectares environ.
<b>OLEOCOOOP</b>	ses installations permirent de traiter, en année normale, 300.000 kg d'huile, une récolte abondante permit même d'atteindre 600.000 kg.

[447] TRAVERS. L, « Bône, la formation de la ville et les facteurs de son évolution », In : Annales de géographie, tome 67, n° 364, 1958, pp. 498-520. [En ligne]. Disponible : [http://presse.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1958num67\\_364\\_17012](http://presse.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1958num67_364_17012). [Consulté le 20/04/2014].

L'évolution d'un centre de commercialisation	
<b>TABACOOOP</b>	Outre les fabricants algériens, la <b>Tabacooop</b> a pour clients : l' <b>Indochine</b> , la <b>Hongrie</b> , l' <b>Espagne</b> , le <b>Portugal</b> , La <b>Belgique</b> et L' <b>Allemagne</b> .
<b>TOMACOOOP</b>	Le produit de la <b>Tomacooop</b> de <b>Bône</b> domina sur les marchés algériens et tunisiens et métropolitains en remplaçant la conserve italienne, très appréciée. (25% pour le marché français, 30% pour le marché tunisien et 45% pour le marché Algérien).
<b>COTOCOOOP</b>	Elle a permis non seulement de répondre aux besoins nationaux en coton mais aussi d'assurer une exportation annuelle de 5.000 tonnes.
<b>OLEOCOOOP</b>	Ses huiles occupaient une place importante dans les marchés métropolitains ainsi que le marché local.
Evolution de la plaine agricole	
<b>TABACOOOP</b>	La culture du tabac traité par cette usine a couvert une superficie de 18.000 ha.  <p><b>Figure 20</b> : Les zones productrices du tabac dans la région de Bône.</p>
<b>TOMACOOOP</b>	Progressivement, les superficies consacrées à la culture de la tomate passaient de 200 ha en 1924 à environ 1.600 ha en 1955, et l'aire de plantation pouvait s'agrandir pour rayonner à cinquante kilomètres autour de la coopérative.  <p><b>Figure 21</b> : Les zones productrices de la tomate dans la région de Bône.</p>

<p><b>COTOCOOP</b></p>	<p>Cette culture couvrait une superficie de 12.000 à 15.000 hectares.</p>  <p><b>Figure 22 :</b> Les zones productrices du coton dans la région de Bône.</p>  <p><b>Figure 23 :</b> un graph montrant l'importance des superficies productrices du coton dans la région de Bone.</p>
<p><b>OLEOCOOP</b></p>	<p>2500 hectares d'oliviers.</p>
<p><b>LEGRUMECOOP</b></p>	<p>226 hectares en agrumes.</p>
<p><b>LABOURCOOP</b></p>	<p>le matériel de labourage offert par le LABOURCOOP a été utilisé pour retourner 8.000 ha</p>
<p><b>Création d'emploi</b></p>	
<p><b>TABACOOP</b></p>	<p>elle a compris 11.000 adhérents dont 9000 sont des algérien dont 6500 d'entre eux qui livraient de huit à seize mille tonnes suivant les années, en y ajoutant 2000 employés saisonniers employés 8 à 9 mois et 250 permanent, selon <b>Tomas François</b>: « avec peut-être exagération à 100.000 le nombre des personnes qui vivaient du tabac ».</p>
<p><b>COTOCOOP</b></p>	<p>elle intégrait des milliers d'ouvriers, dont 60 à 70% du prix de vente du coton revient à la main d'œuvre ce qui a contribué à la hausse du niveau de vie des agriculteurs</p>
<p><b>Centre de services</b></p>	



**Réalisations sociales**

- La fixation à la terre du planteur par une culture familiale ;
- Elévation de son standard de vie ;
- Réalisation des logements et cités ouvrières (MAISONCOOP, LOGOCOOP).

**Tableau 61 :** Importance de l'ensemble industriel TABACOOOP dans le développement socio-économique de la ville de Bône (1921-1955). Source : Auteur.

Usine	1	2	3	4	5	6	Indicateurs
TABACOOOP	x	x	x	x		x	1. L'évolution d'un centre de transformation 2. L'évolution d'un centre de commercialisation. 3. Evolution de la plaine agricole 4. Création d'emploi 5. Centre de services 6. Réalisations sociales
TOMACOOOP	x	x	x				
COTCOOP	x	x	x	x			
LABOURCOOP			x		x		
OLEOCOOOP	x	x	x				
LAGRUMECOOOP			x		x		

**Tableau 62 :** Vérification de l'intérêt historique des usine de l'ensemble TABACOOOP à travers le critère « Thème historique ». Source : Auteur.

II.2. La personne associée :

II.2.2. Identification de la personne associée :

L'ensemble est l'œuvre de « L'UNION AGRICOLE DE BONE » créée le 17 février 1921 et transformée en avril 1921 en « L'UNION AGRICOLE DE L'EST ». Depuis 1920, cette pouvait étendre le rayon de son activité agricole de Jemmapes à Guelma et au-delà jusqu'à atteindre la frontière tunisienne, dont les installations principales et le quartier général sont à Bône.

La figure –contre montre la taille de cette union géante en mettant en évidence les taille de l'ensemble TABACOOOP.

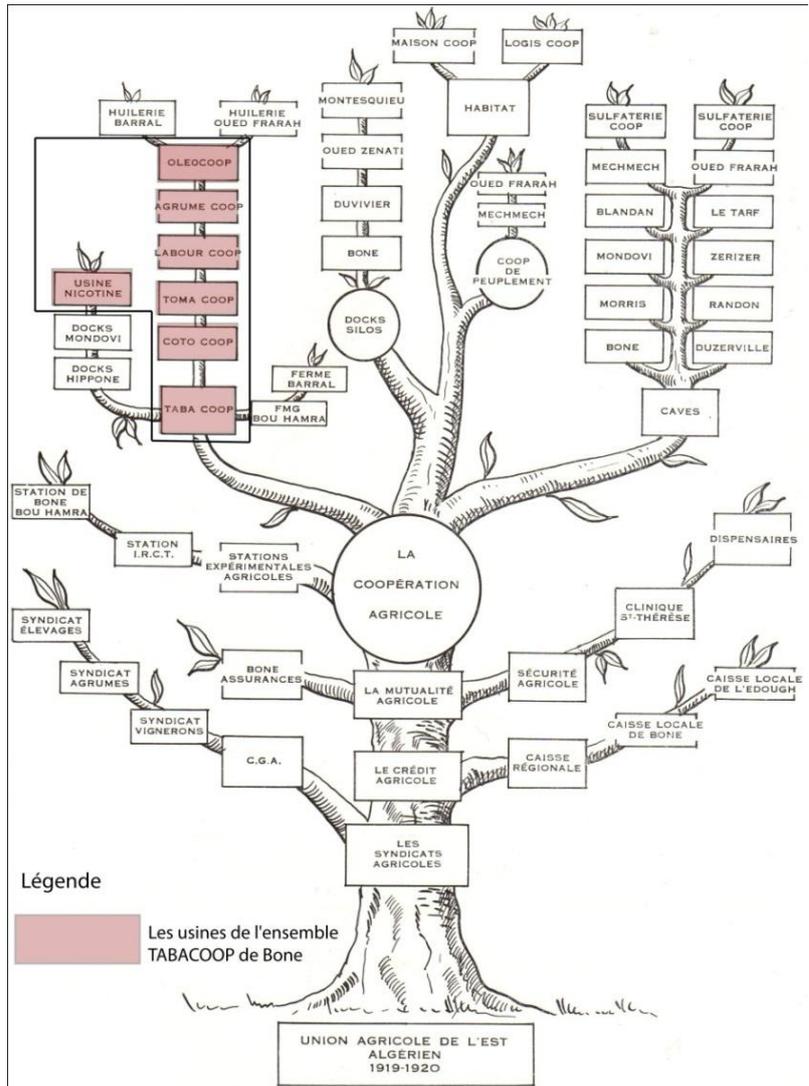
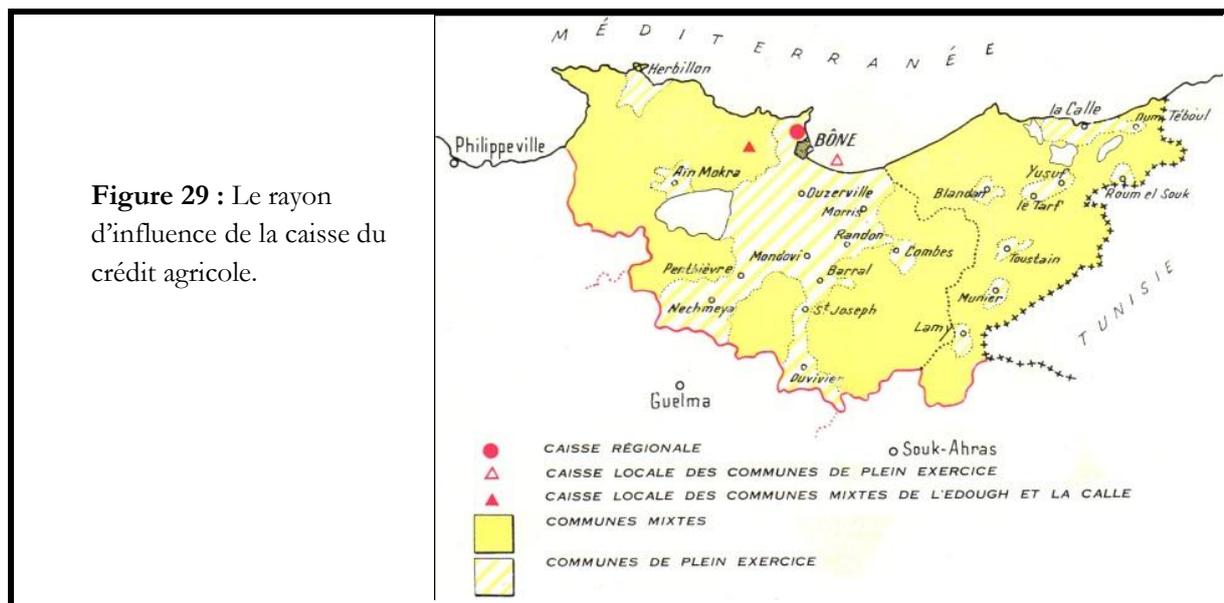


Figure 25 : La taille et les organismes de l'union agricole de l'Est.

II.2.3. Importance de la personne dans l'histoire de la ville d'Annaba:

L'importance de l'Union agricole de L'Est se mesure à travers ses réalisations sociales, économiques et qui ont même des répercussions sur la définition du paysage urbain et surtout rural de la région de Bône pendant sa période de fonctionnement. Le tableau présenté ci-après met l'accent sur les différentes contributions de cette union dans la ville et la région d'Annaba.

Réalizations	Importance
<b>Les réalisations d'approvisionnement de l'énergie</b>	
<p><b>Le barrage de la Bounamoussa</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La régularisation de <b>160 millions</b> de mètres cubes de l'eau de l'oued BOUNAMOUSSA qui a permis l'assèchement, la récupération et l'utilisation de près de <b>20.000 hectares</b>.</li> <li>- Irrigation de plus de <b>20.000 hectares</b> de terres des plaines de Combes, Zérizer et Morris, en permettant la culture des grumes, de légumes et de fruits.</li> <li>- L'amélioration de ravitaillement en eau de la ville de Bône, ainsi que les villages voisins.</li> </ul>
	<p><b>Figure 26 :</b> Le rayon d'influence du barrage BOUNAMOUSSA .</p>
<p><b>L'usine hydroélectrique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le barrage de BOUNAMOUSSA ainsi que la réalisation de l'usine hydroélectrique permirent la production annuelle d'une énergie hydro-électrique de <b>32 millions</b> de KWH.</li> </ul>
<b>Les réalisations sociales</b>	
<p><b>L'habitat</b></p>	<p>La réalisation au profit des agriculteurs, des habitations à bon marché, à travers la création de deux sociétés : « <b>La MAISONCOOP</b> » et « <b>Le Crédit Immobilier</b> » entre 1930 et 1939 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réalisation d'un quartier résidentiel composé de 100 villas en tout type (La MAISONCOOP).</li> <li>- La réalisation d'une cité jardin dominant Saint-Cloud-les plages.</li> <li>- La réalisation d'un immeuble moderne « La LOGICOOP », abritant 45 ménages d'employés.</li> <li>- La réalisation d'une cité résidentielle pour le personnel des Docks de Mondovi.</li> </ul>
	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p><b>Figure 27 :</b> LOGICOOP de Bône.</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><b>Figure 28 :</b> MAISONCOOP</p> </div> </div>
<p><b>Les coopératives de peuplement</b></p>	<p>La réalisation en 1927 de huit (13) coopératives de peuplement s'étalant sur 1120 hectares : « <b>Coopérative de Mechech</b> » et coopérative « <b>Oued Frarah</b> ».</p>
<b>Les organismes de financement</b>	
<p><b>LA CAISSE DU CREDIT AGRICOLE</b> qui travaille sous la direction de <b>L'UNION AGRICOLE DE L'EST</b> a permis le financement de 10.624 sociétaires individuels travaillant dans le domaine de l'agriculture. Les avances fournis par cette caisse ont permis d'exploiter 43.000 ha (18.500 ha pour les céréales, 14.000 ha pour le tabac, 7.800 ha pour le coton, 400 ha pour les agrumes, 600 pour les cultures maraichères et 1000 ha pour la vigne). Elle permet ainsi le financement des activités de conservation, stockage et de transformation de la production agricole de ces 43.000 ha.</p>	

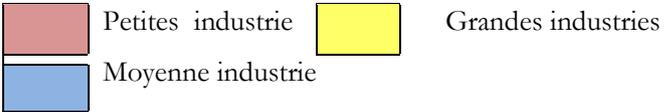


**Tableau 63 :** Vérification de l'intérêt historique des usines de l'ensemble TABACOOOP à travers le critère « Personne ». Source : Auteur.

Le **tableau -63-** montre l'importance de l'UNION AGRICOLE DE L'EST dans le développement de toute la région de l'Est ainsi que la ville d'Annaba en tant que métropole de cette région. En effet, elle a assuré l'emploi de plus de 100.000 agriculteurs dans la période où les autres activités, notamment industrielles ne dépassent pas 2000 employés. De même, elle a contribué à la prospérité de la région de Bône, elle était l'auteur de son développement économique et de son passage d'une partie ville à une métropole régionale. Donc, on peut dire que l'ensemble TABACOOOP de Bône est associé à une organisation de première importance dans l'histoire de la ville d'Annaba.

#### II.2.4. Importance du cas d'étude dans l'illustration des contributions de la personne associée:

L'union Agricole de l'Est est basée essentiellement sur deux types d'activité: agricole et industrielle. Elle regroupe : l'industrie cotonnière, l'industrie du tabac, l'industrie du matériel de labourage et l'industrie agroalimentaire (Tomate, agrumes, huile d'olive). Ces industries sont regroupées dans un ensemble industriel qui constitue notre cas d'étude. Cet ensemble constitue le point de convergence de toute la production de la région d'Annaba, de son stockage et de son transformation. Il constitue le seul exemple du regroupement des usines dont la plupart se considèrent uniques dans leur domaine d'activité. Le tableau présenté ci-après permet l'évaluation de cet ensemble en se basant sur les critères de l'évaluation de l'importance des établissements industriels.

Analyse du cas d'étude	Vérification des critères														
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
<p>- L'analyse de l'importance de l'ensemble TABACOOP dans le développement de la ville d'Annaba entant qu'un centre de transformation (voir tableau 61) montre que ses différentes activités industrielles avaient un rythme d'évolution très rapide et un taux de production assez élevé et qu'elle était dominantes dans le secteur respectif.</p> <p>- Ainsi la lecture de la carte de l'évolution historique de l'ensemble montre qu'il s'évolué d'une manière remarquable en passant d'un seul bâtiment (docks de la TABACOOP) en 1921 à vingt-et-un bâtiment en 1955.</p> <p>- L'analyse de l'importance de l'ensemble TABACOOP dans le développement de la ville d'Annaba entant qu'un centre de commercialisation montre qu'en plus de la satisfaction des besoins de consommation locale sa production était vouée à l'exportation.</p> <p>- Les <b>figures 30</b> et <b>31</b> ainsi que l'analyse de développement des zones industrielle (voir <b>Identification du thème historique</b>) montrent que l'implantation de l'ensemble TABACOOP était à la périphérie de l'agglomération urbaine, à proximité des Sources d'eau et des infrastructures routières (la route nationale n°12), ou il y a une grande possibilité pour l'extension.</p> <p>- L'analyse du critère activité présentée ci-après (voir <b>tableau 65</b>) montre l'automatisation totale de la production.</p>															
				x											
										x	x	x	x	x	x
<p>  </p> <p><b>Les critères d'évaluation :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Economie à faible rythme de développement.</li> <li>2. Assure la satisfaction de certaines catégories de consommation à caractère local ou à l'échelle urbaine.</li> <li>3. La possibilité de se localiser à l'intérieur de l'agglomération.</li> <li>4. Situation économique caractérisée par des taux élevés de développement et de consommation.</li> <li>5. Rôle complémentaire des activités productives à grande échelle.</li> <li>6. Se localiser à proximité des industries à dimension plus importante consacrées à la production de base, situées à la périphérie urbaine.</li> <li>7. S'adressent directement à la consommation locale ou constituent un soutien à des industries plus importantes.</li> <li>8. La localisation en milieu urbain dans des zones à dominance résidentielles ou dans des zones à forte concentration d'activités productives.</li> <li>9. La localisation à proximité des : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approvisionnements énergétiques et de l'eau.</li> <li>- Infrastructures routières et des transports, constituées des grands axes de circulation, du chemin de fer et du transport urbain à grande capacité.</li> <li>- Bassins de mains d'œuvres, des aires urbaines et/ou extra urbaines pourvues d'un potentiel en main d'œuvre.</li> </ul> </li> <li>10. Forte intensité du travail engagé et dominance dans le secteur respectif.</li> <li>11. Production dépassant la consommation locale.</li> <li>12. La localisation à l'extérieur de l'agglomération où il est possible de repérer des terrains libres de grande extension.</li> <li>13. L'évolution rapide et la rapidité du rythme productif.</li> <li>14. L'automatisation.</li> </ol>															

**Tableau 64 :** Importance de l'activité industrielle de l'ensemble TABACOOP de Bône. Source : Auteur.

L'analyse présentée dans le tableau 64 montre qu'outre l'association à un thème historique et à une personne de première importance, l'ensemble TABACOOP abritait des industries de première importance.

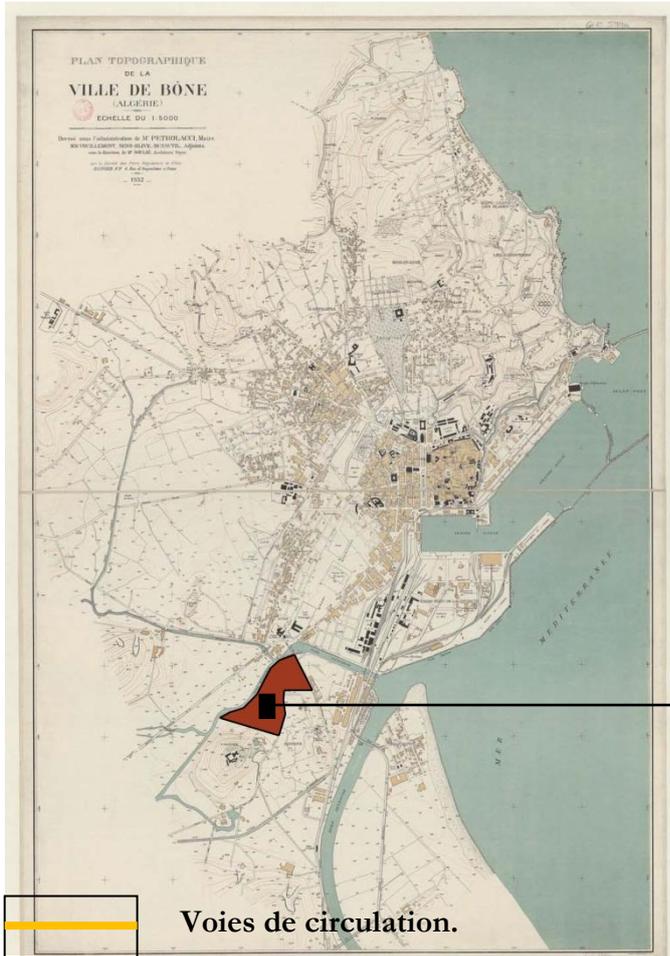
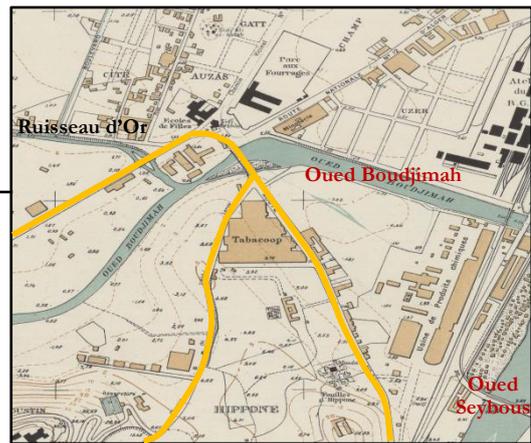


Figure 30 : La situation de l'ensemble TABACOOOP à la périphérie de l'agglomération urbaine.

Figure 31 : La situation à proximité des infrastructures routière et des Oueds.

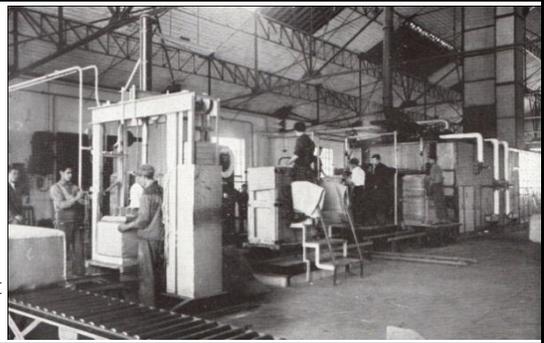


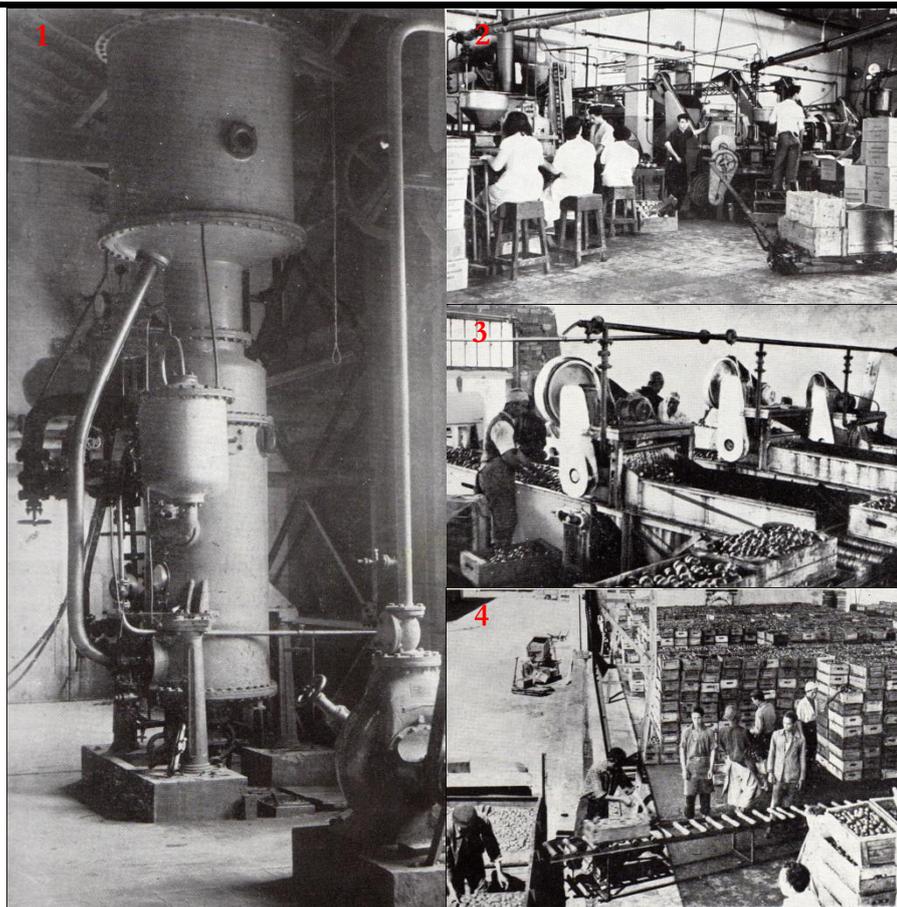
II.3. L'activité :

L'importance historique de l'ensemble industriel **TABACOOOP** se mesure ainsi selon le critère activité en vérifiant les indicateurs suivants : le témoignage d'ingéniosité humaine et l'adoption d'un mode de division du travail innovant.

II.3.1. Témoignage d'ingéniosité humaine :

Usine	Analyse de l'indicateur du critère d'activité « <b>Témoignage d'ingéniosité humaine</b> »
<b>TABACOOOP</b>	L'utilisation d'un matériel développé dont la transformation et le traitement sont entièrement automatisées : Quatre machines « <b>Quester</b> » et deux chambres chaudes sont destinées à la fermentation. <b>Figure 32:</b> La machine « <b>Quester</b> » et la chambre chaude.
<b>TOMACOOOP</b>	L'automatisation complète du processus de fabrication des conserves de tomate. La vérification, le triage, l'analyse et le traitement des produits se font sans aucun contact manuel. Les installations sont composées de tapis laveurs, tapis roulants, broyeurs, malaxeurs, concentrateurs et de sertisseuse.





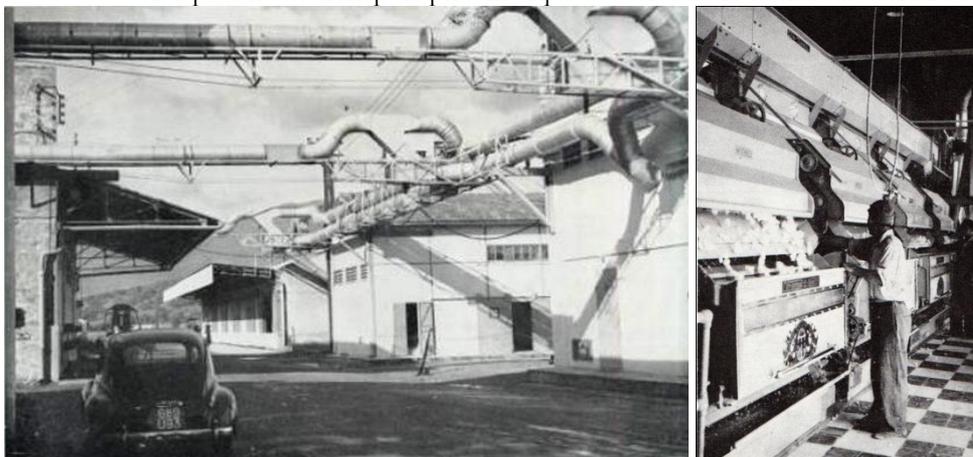
1 Concentrateur. 2 sertisseuses et installations d'emballage. 3 Tapis laveurs  
4 Tapis roulants.

**Figure 33:** L'automatisation de la production de la tomate.

**COTOCOOP**

L'usine COTOCCOP fait la seule preuve de l'utilisation du matériel le plus moderne dans le domaine des textiles :

- Quatre égreneurs à scie à très grand rendement.
- Dispositifs de transport pneumatique et de fermentation de coton brut.



**Figure 34:** La canalisation pneumatique.

**Figure 35 :** les égreneurs.

**OLEOCOOP**

L'automatisation complète du traitement des huiles d'olive.

**LABOURCOOP**

LABOURCOOP était en 1924 pionnière dans l'utilisation d'un matériel de labourage très moderne 1924:

- Tracteurs électrique remplacés après par un matériel thermique, dont les

	<p>premier modèles étaient inventés au cours de la première guerre mondiale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des « ALLIS-CHALMER » qui étaient introduits au marché pour la première fois en 1919.</li> <li>- L'utilisation de la charrue MONOSOC dont l'invention de la forme développée était en 1925.</li> </ul>
<b>LAGRUMCOOP</b>	L'utilisation des installations de triages des réfrigérateurs et des chambres froides modernes.

**Tableau 65 :** Vérification de l'indicateur « Témoignage de l'ingéniosité humaine ». Source : Auteur.

Les données acquises par l'analyse des modes de production et de la contribution des différentes usines dans la naissance d'un centre de transformation et de commercialisation nous ont permis de définir le mode de division du travail de celles-ci et ses répercussions sur le plan économique.

L'analyse du mode de division du travail présent dans le cas d'étude								
<b>TABACOOOP</b>	- La production du tabac se fait sur plusieurs phases : séchage, triage et fermentation et extraction de nicotine dont chaque tâche est confiée à un groupe spécialisé et occupe une espace différent.							
<b>TOMACOOOP</b>	- La production des conserves se compose de plusieurs tâches : le triage, la vérification et l'analyse, le malaxage, la concentration, l'emballage et le sertissage. Chaque tâche est séparée de l'autre et elle dépend d'une installation spéciale.							
<b>COTOCOOOP</b>	- L'expérimentation et la sélection sont effectuées à la station expérimentale du Bou-Hamra par la, par les techniciens du gouvernement général de l'Algérie et les généralistes de l'I.R.C.T. (Institut de recherches cotonnières et textiles), ainsi que par la coopérative cotonnière. Ainsi que la station d'expérimentation de Duzerville.							
Etat de référence sur les modes de division du travail								
Le taylorisme				Le fordisme				Observation
1	x	x		1	x	x		
2	x	x		2	x	x		
3		x		3	x	x		
4				4	x	x		
Le taylorisme				Le fordisme				
Principes								
<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Parcellisation</b> des tâches au maximum afin de les accélérer et d'augmenter la production.</li> <li><b>2. La spatialisation :</b> chaque salarié doit effectuer le même travail.</li> <li><b>3. L'individualisation :</b> le travail doit être de manière que les salariés l'effectuent sans avoir communiqué avec qui que soit.</li> </ol>				<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. La division des tâches :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les tâches de contrôle et d'exécution doivent être étroitement distinguées et effectuées par des salariés différents.</li> <li>- Les fonctions de conception, coordination et l'exécution doivent être totalement cloisonnées.</li> <li>- Les responsabilités sont clairement attribuées aux cadres.</li> </ul> </li> <li><b>2. La division du travail « le travail en chaîne » :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séparation de la conception de la réalisation.</li> <li>- Séquencer les tâches.</li> <li>- Utiliser une ligne de montage.</li> </ul> </li> <li><b>3. Augmenter le salaire des ouvriers :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'une main d'œuvre qualifiée.</li> <li>- Une production de masse destinée à une consommation de masse.</li> </ul> </li> </ol>				

		<b>4. Standardisation de la production en masse.</b>
<b>Avantage</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réaliser des gains de productivité considérables.</li> <li>2. Le lancement de grandes séries de fabrication ont permis un allègement significatif des couts de production unitaire.</li> <li>3. La production régulière et la population a pu se procurer des biens jusqu'à lors s'intéressaient réservés qu'à certains.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmentation de consommation.</li> <li>2. Diminution des démissions.</li> <li>3. Hausse de la productivité.</li> <li>4. Une baisse du cout de production.</li> </ol>	
<b>Inconvénients</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Manque de motivation.</li> <li>2. Qualité médiocre des produits.</li> <li>3. Absentéisme.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La perte de qualification du travail ouvrier devenant répétitif et monotone.</li> <li>2. Manque de réponses aux besoins de diversifications de la production.</li> </ol>	

**Tableau 66 :** Vérification de l'indicateur « Témoinage des modes de division du travail». Source : Auteur.

L'analyse effectuée dans le tableau 64 montre que l'organisation du travail des activités qu'abritait l'ensemble industriel TABACOOOP montre que cette l'organisation illustre les principes de la division scientifique du travail « Le Taylorisme » ainsi que les principes du « Fordisme ». En outre, les dirigeants de la TABACOOOP étaient précurseurs dans l'adoption des politiques de financement qui encouragent les ouvrier accroitre leur rendement (par avoir un pourcentage de bénéfices. L'intégration du contrôle expérimental des produit dans le processus production et finalement l'introduction de la mécanisation à l'activité productrice. Cela a permis d'avoir les avantages de ces principes en déclinant leurs inconvénients. Donc, à travers toutes ses usines, l'ensemble TABACOOOP représente un exemple remarquable d'une activité innovante.

L'étude historique nous a montré que l'ensemble TABACOOOP est :

- Directement associé à du thème industriel qui est de première importance dans l'histoire de la ville d'Annaba d'où il constitue un exemple remarquable de ce thème.
- Directement associé à l'Union agricole de l'Est qui est de première importance dans l'histoire de la ville d'Annaba d'où il constitue un exemple remarquable de cette union.
- Directement associé à l'activité industrielle qui est de première importance dans l'histoire de la ville d'Annaba d'où il constitue un exemple remarquable et innovant de cette activité.

### III. L'analyse de l'intérêt relatif à l'ensemble du cas d'étude :

L'analyse de l'intérêt relatif à l'ensemble se réalise à travers :

- L'attribution du cas d'étude à une période chronologique en se basant sur la date de sa création afin de mesurer sa valeur d'âge,
- L'analyse de l'organisation des différentes composantes du cas d'étude en tant qu'un ensemble cohérent afin de vérifier le critère de « cohérence »,
- L'analyse de la cohérence substantielle entre l'état actuel du cas d'étude et son état originel afin de vérifier le critère d' « authenticité ».

#### III.1. Le critère d'âge :

La délimitation chronologique de l'ensemble industriel ainsi que la carte de l'évolution historique (voir figure 19) nous a montré que l'ensemble industriel **TABACCOOP** appartient à la période (1920-1962).

#### III.2. Le critère de cohérence :

L'analyse de la cohérence de l'ensemble industriel TABACCOOP dépend de huit paramètres :

- La continuité formelle et fonctionnelle de ses composantes,
- La qualité architecturale des bâtiments qui le composent,
- L'adaptation de ses composantes aux exigences de fonctionnement,
- La rareté ou la représentativité,
- La diversité architecturale que présentent ses composantes,
- La répétitivité,
- L'adaptation aux changements fonctionnels et l'évolution fonctionnelle,
- L'illustration de l'évolution architecturale.

D'étudier isolement chacun des bâtiments qui composent cet ensemble afin de déterminer ses caractéristiques typo-morphologiques, de connaître son intérêt sur le plan architectural. Puis, la récapitulation des données relatives à tous les bâtiments en question nous permettra la vérification de la continuité visuelle et fonctionnelle, la diversité architecturale due à l'adaptation aux exigences fonctionnelle, etc.

L'étude de l'intérêt architectural de chaque bâtiment nécessite le recours aux critères d'évaluation architecturale relative aux bâtiments industriels. Ces critères portent sur :

- La possibilité de réutilisation : elle dépend de :
  - Du caractère évolutif du bâtiment qui correspond aux espaces flexibles libéré de tout élément structurel ou secondaire (poteaux intermédiaires et mur de

séparation), en permettant une liberté de réaménagement afin de s'adapter à de nouvelles fonctions.

- De l'existence des différents services : alimentation en eau, gaz et électricité, ainsi que les moyens de circulation.
- D'avoir de grandes portées et un volume gigantesque (une grande superficie et une hauteur importante).
- De l'existence et la solidité et l'état des structures portantes.
- De l'état des éléments de couverture.
- De la compatibilité avec des fonctions futures.
- De l'existence des signes d'adaptation aux différentes fonctions.
- De la situation de l'édifice dans la ville.
- La qualité esthétique : il dépend :
  - De la famille typologique et topographique à laquelle appartient l'édifice.
  - Des caractéristiques architecturales qui permettent de savoir si l'édifice est typologiquement représentatif, exceptionnel ou exceptionnellement représentatif.

Selon l'état de référence de l'architecture industrielle présenté dans le chapitre XX, ces caractéristiques comprennent : le type de structure, le type de couverture, la composition de la façade et les matériaux de construction.

- Les matériaux et les techniques de construction : cela dépend :
  - L'utilisation des matériaux et des techniques de construction innovants,
  - La réponse des matériaux et des techniques de construction aux exigences de fonctionnement.
  - L'authenticité et le bon état des matériaux de construction.
- L'ancienneté qui dépend de la date de construction du bâtiment.
- Le concepteur et l'importance du bâtiment par rapport à l'ensemble de ses réalisations.
- L'authenticité qui dépend de la lisibilité des caractéristiques physiques de l'édifice même en présence des modifications dues aux changements d'affectation.

Après avoir les données nécessaires à identifier pour chaque édifice on a élaboré un tableau normalisé pour l'analyse de ces derniers.

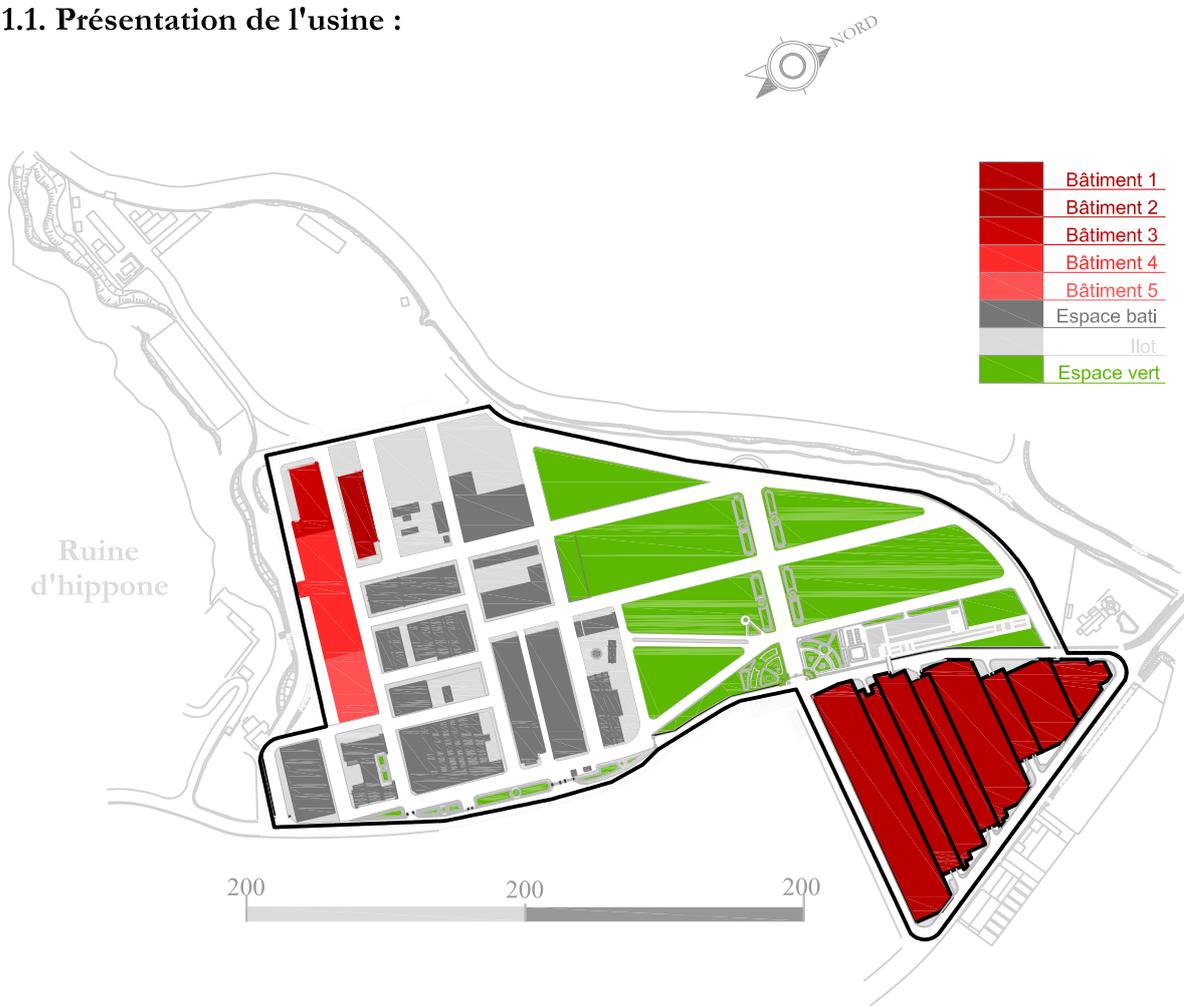
**ANALYSE DU CAS D'ETUDE : TABACCOP-  
ANNABA**

### III.2.1. Catalogage des bâtiments :

#### III.2.1.1. Les bâtiments de l'usine du tabac « TABACOOOP » :

##### Usine n° 01: L'usine du tabac TABACOOOP

#### III.2.1.1.1. Présentation de l'usine :

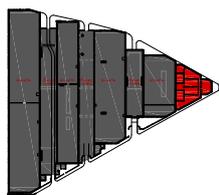


**Figure 36:** Plan qui montre les bâtiments de l'usine TABACOOOP. Source : Auteur.

Les docks de TABACOOOP de Bône comptent parmi les quatre docks qui existent en Algérie: Docks de **Mondovi** (Les plus anciens édifiés en 1920), les docks de la **Métidja**, et les docks de la **Kabylie**. C'est pourquoi, l'évaluation de son intérêt architectural se fera en les comparant à ces derniers. Cependant, seuls les docks de **Mondovi** qui disposent des données suffisantes qui peuvent servir à l'analyse comparative. L'usine « TABACOOOP » est composée de cinq bâtiments, dont le premier est Composé de quatre docks et de trois quais de réception.

2.1.1.2.. Bâtiment n°01:

2.1.1.2.1 Batiment d'angle:



Fiche technique:

Date de construction	1945
Dimensions	59 m, Hauteur: 22 m
Superficie	1098 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Concentration de tomate
Fonction actuelle	Néant.

Identification de l'état originel

Conception

Un bâtiment de forme trapézoïdale qui reprend parfaitement la forme de sa parcelle. Il est composé d'une façade épaisse à texture lisse Persée d'une bonde d'ouvertures à Nevadas. La façade d'angle est composée d'un couronnement à corniche de forme gorge-cavet et à bandeaux en pierre.

A l'intérieur, le bâtiment est composé de trois niveaux dont le RDC et le 1<sup>er</sup> étage sont portés par une structure en poteaux-poutre en béton armé avec un sous-sol (fermé). Le remplissage des murs est en brique.

Le deuxième étage a une typologie totalement différente. Il est surmonté d'une toiture en sheds à trois nefs à double versants dont le plus petit est vertical constitué de verrière orienté vars le nord.

Le toit en shed est porté par une structure métallique en treillis (à cornière) porte elle-même par des poteaux métalliques reconstitués boulonnées à treillis, le remplissage des mu est réalisé en pierre en en brique rouge.

Matériaux

**La brique creuse et la pierre:** utilisé comme un élément de remplissage.

**Le béton:** ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.

**Le béton armé:** c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et planchers)

**Plaque de toiture ondulé translucide en polycarbonate:** elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.

**La tuile et la tôle ondulée:** elles sont utilisées comme un élément de couverture.

**L'acier:** utilisé dans la charpente métallique qui porte la toiture et le 2<sup>ème</sup> étage.

Tableau 67: Identification de l'état originel du Bâtiment d'angle (L'usine TABACOOOP). Source: Auteur.



Figure 37: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Façade Est- état actuel. Source: Auteur.



Figure 38: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Façade Ouest- état actuel. Source: Auteur.



Figure 39: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- toiture en sheds portée par une structure métallique. Source: Auteur.



Figure 40: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Eclairage naturel par des claustra. Source: Auteur.



Figure 41: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Structure poteau-poutre en béton armé. Source: Auteur.



Figure 42: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Escalier amenant au sous-sol. Source: Auteur.

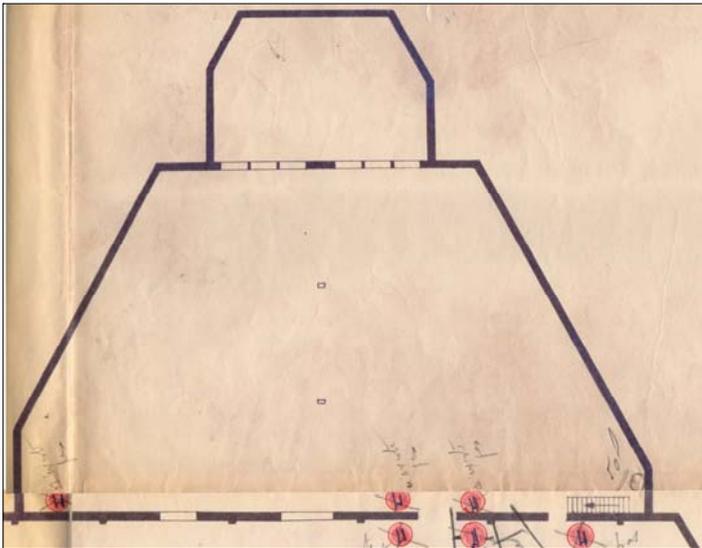


Figure 43: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Plan de RDC- état initial. Source: Archive de l'entreprise.

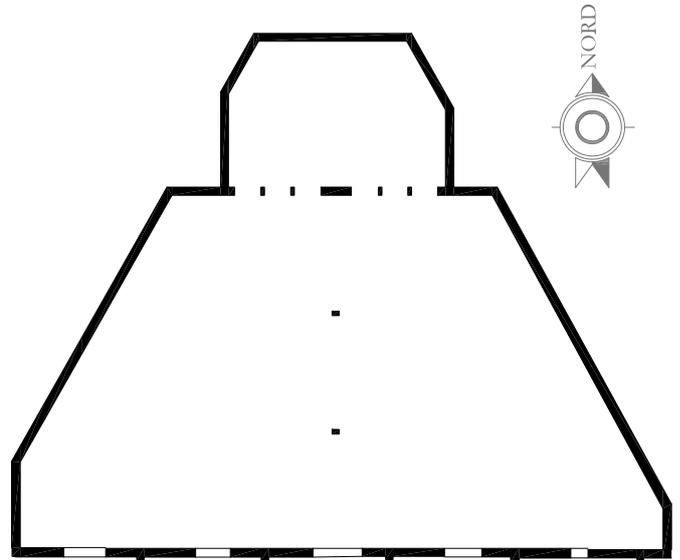


Figure 44: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Plan de RDC- état actuel. Source: Auteur.

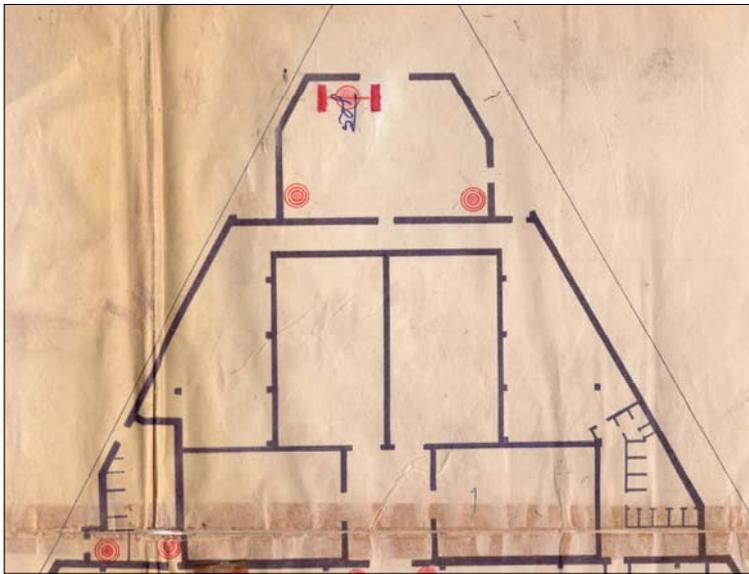


Figure 45: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Plan d'étage- état initial. Source: Archives de l'entreprise.

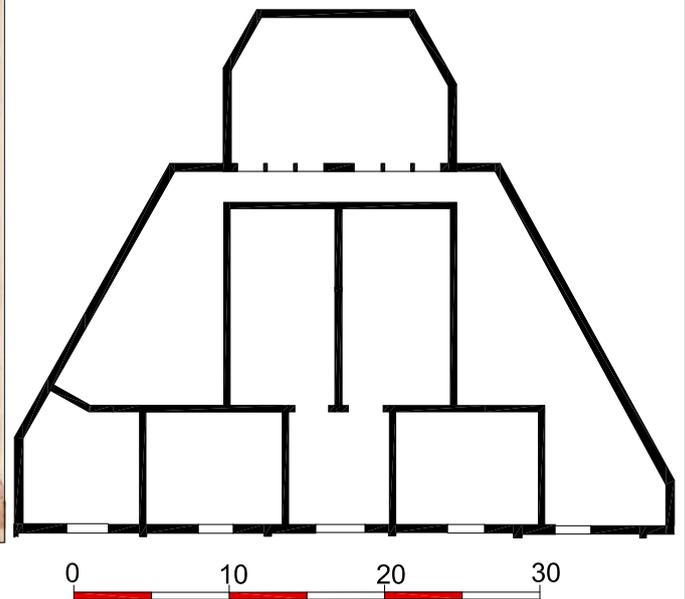


Figure 46: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Plan d'étage. Source: Auteur.

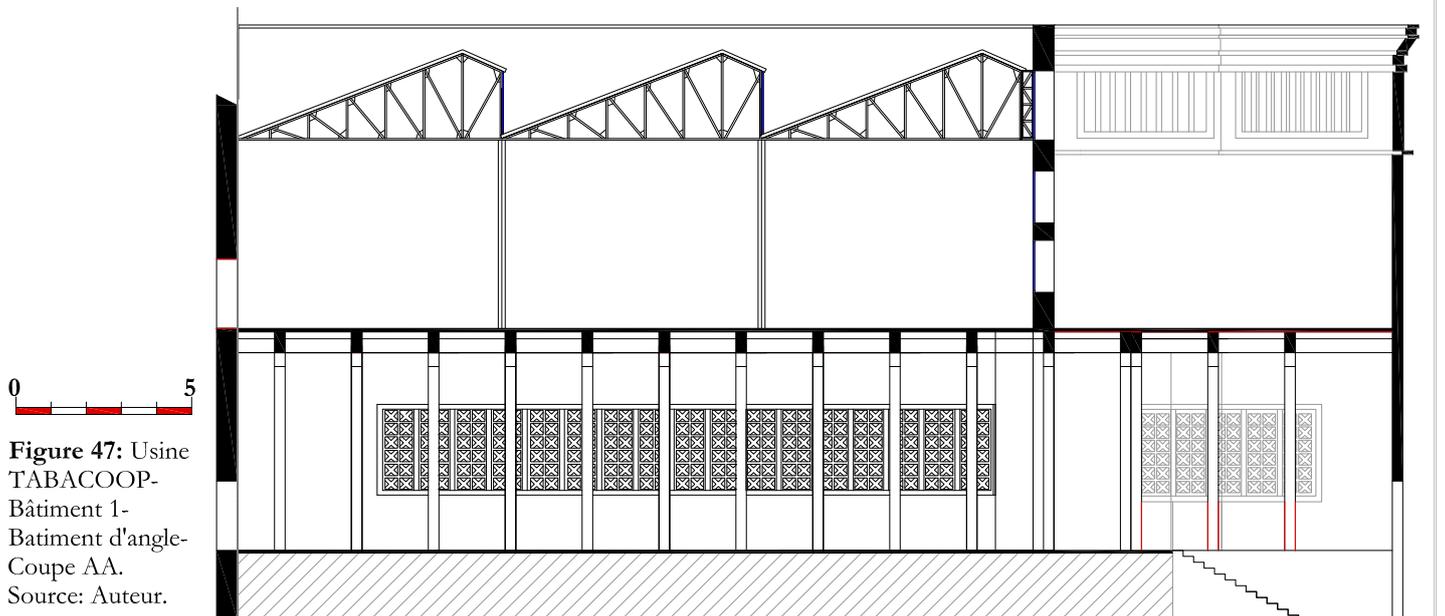
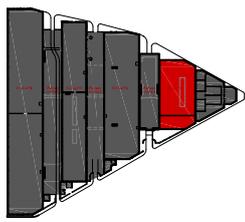


Figure 47: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Bâtiment d'angle- Coupe AA. Source: Auteur.

## 2.1.1.2.2. Dock n°01:



## Fiche technique:

Date de construction	1921
Dimensions	59.8*31 m, Hauteur: 23 m
Surface construite	1891 m <sup>2</sup>
Surface utile	3782 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Traitement du tabac
Fonction actuelle	Stockage.

## Identification de l'état originel

## Conception

Un "dock à plat", qui s'étale horizontalement, cependant, composé de deux niveaux, à une forme rectangulaire allongée de 60\*31 m, en espace dégagé et libre capable d'accueillir de machines et de travailleurs que possible.

Le bâtiment est composé d'une façade symétrique construite majoritairement de la pierre dont la travée centrale est percée d'une grande baie vitrée verticale prenant la hauteur du 1<sup>er</sup> niveau à un encadrement en brique revêtue de ciment. Cette large baie est surmontée d'une baie en pignon en forme d'arc en plein cintre à encadrement en brique rouge. Elle est ainsi, flanquée de deux contreforts inclinés et de deux travées de rive secondaires composées de deux large baies, verticalement alignées liées par une allège simplement décorée en ciment. La façade est composée d'un toit à double versants égaux.

Les façades latérales sont percées d'une série de fenêtres en arc allongé encadrées de brique rouge saillante.

À l'intérieur, le rez-de-chaussée est composé d'une structure à un système de portiques poteau-poutre en béton armé en une trame rectangulaire (portées: 4.4\*8.5 m/ 10m), composé de 36 poteaux centraux et de 20 poteaux périphériques de forme carrée.

Au premier étage, une structure métallique à poutres en treillis (à cornière et à tirants) reposant à leurs extrémités sur des poteaux en béton armé intégrés dans les murs en pierre qui constituent une enveloppe massive et épaisse de 60 cm d'épaisseur.

Le toit à double versants est percé de châssis de bardage en tôle ondulée et en plançons en bois.

## Matériaux

**La brique pleine :** elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief.

**La brique creuse:** utilisé comme un élément de remplissage.

**La pierre:** ce dock est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage)

**Le béton:** ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.

**Le béton armé:** c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage).

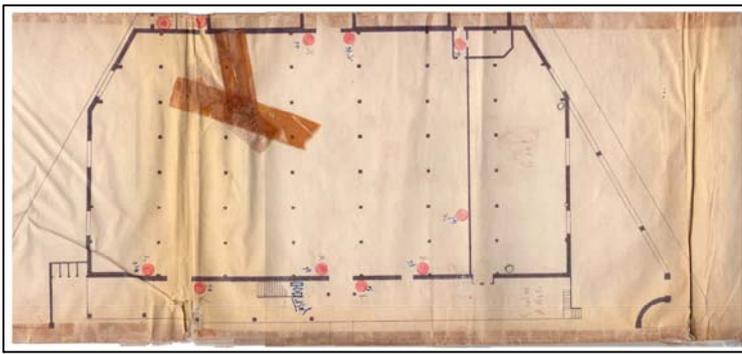
**Le bois:** ce matériau est utilisé dans le bardage intérieur sous toiture.

**La tôle ondulée en plastique quasi transparente:** elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.

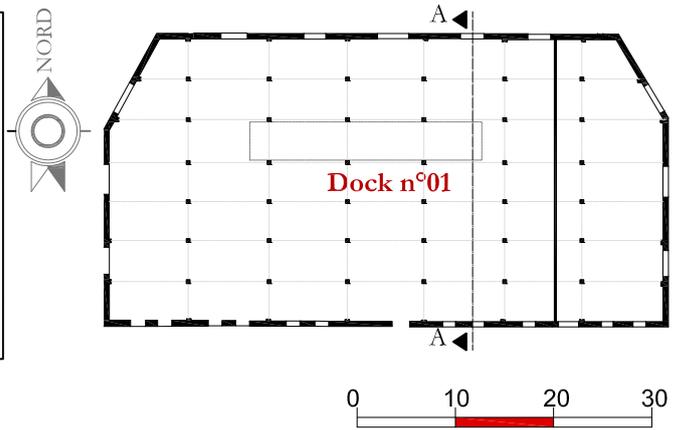
**La tuile et la tôle ondulée:** elles sont utilisées comme un élément de couverture.

**L'acier:** utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture.

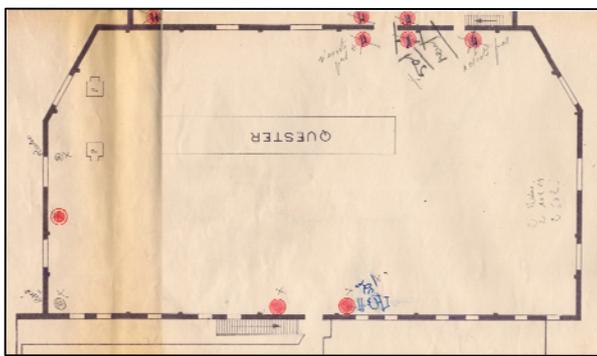
Tableau 68: Identification de l'état originel du dock 1 (L'usine TABACOOOP). Source: Auteur.



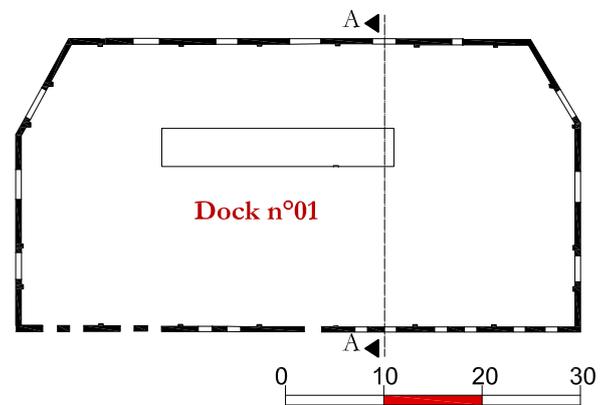
▲ **Figure 48:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 1- Plan de RDC- état initial.



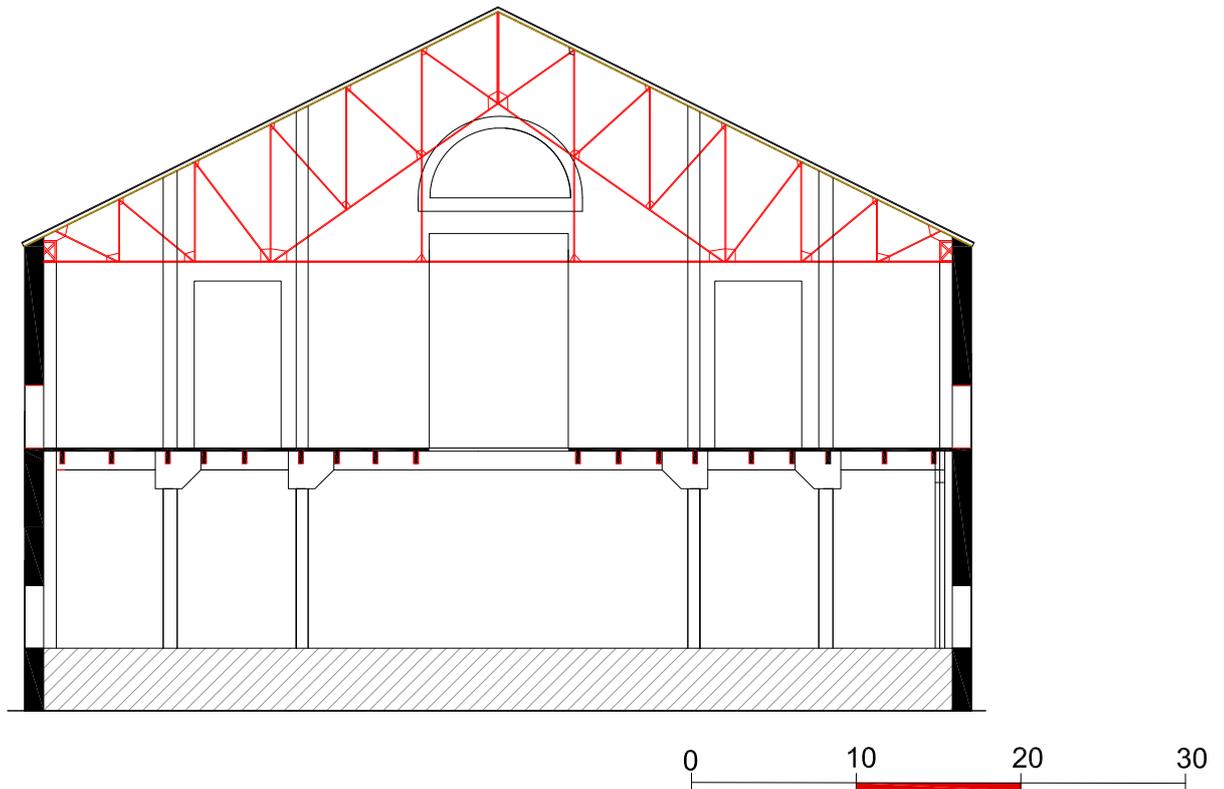
▲ **Figure 49 :** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 1- Plan de RDC- état actuel.



▲ **Figure 50:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 1- Plan d'étage- état initial.



▲ **Figure 51:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 1- Plan d'étage- état actuel.



**Figure 52:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 1- Coupe AA. Etat actuel. Source: Auteur.

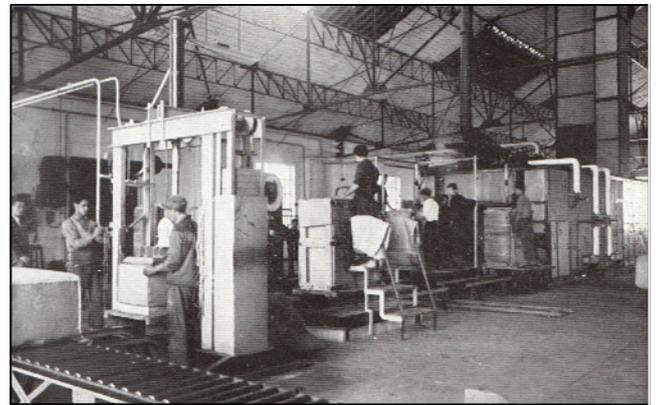


◀ **Figures 53:** Dock 1- La façade secondaire. Etat actuel. Source: Auteur.

▶ **Figures 54:** Dock 1- La façade principale. Etat actuel. Source: Auteur.



▲ **Figures 55:** TABACOOOP- Bâtiment 1-Dock 1- vue d'intérieur- RDC- état initial.



▲ **Figures 56:** TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 1- vue d'intérieur et des installations industrielles- 1er étage - état initial.



▲ **Figure 57:** TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 1- Le système de structure. Etat actuel. Source: Auteur.

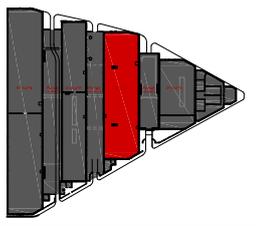


▲ **Figures 58:** TABACOOOP- Bâtiment 1-Dock 1- vue d'intérieur- 1er étage - état actuel. Source: Auteur.



▲ **Figures 59:** TABACOOOP- Bâtiment 1-Dock 1- vue d'intérieur- RDC- état actuel. Source: Auteur.

## 2.1.1.2.3. Dock n°02:



## Fiche technique:

Date de construction	1922
Dimensions	111*30 m, Hauteur: 23 m
Surface construite	3472 m <sup>2</sup>
Surface utile	6944 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Stockage du tabac
Fonction actuelle	Stockage

## Identification de l'état originel

## Conception

Une forme rectangulaire allongée de 110.5\*32 m, en espace dégagé et libre pour accueillir de machines et de travailleurs que possible. Bien qu'il s'étale horizontalement "dock en plat", le bâtiment est composé de deux niveaux.

La façade principale est parfaitement symétrique dont la travée centrale est dotée d'une grande fenêtre verticale surmontée d'une baie à arc allongé et flanquée à ses deux cotés d'une grande fenêtre verticale. Le couronnement est marqué par une toiture à double versants égaux.

La façade secondaire symétrique percée d'une grande baie rectangulaire à encadrement en ciment flanquée et surmontée de fenêtres en arc allongé à encadrement en brique. Le couronnement est marqué par un toit à redans (à pas de moineaux) l'enveloppe est réalisée en pierre et en brique de relief.

A l'intérieur, le dock est composé de deux niveaux reliés par deux escaliers et quatre monte-charges. Le rez-de-chaussée est posté par une structure composée d'un système de portiques poteau-poutre à raidisseurs en béton armé en une trame rectangulaire (portées: 4.4\*8.5 m/ 7.5\*7.5m), composé de 56 poteaux centraux et de 28 poteaux périphériques de forme carrée enterrés dans les murs en pierre et d'un plancher du 1er étage est une dalle pleine en béton armé de 10cm d'épaisseur.

Le 1<sup>er</sup> étage est d'une typologie différente il est composé d'une structure en charpente métallique qui porte le toit du dock. cette structure est composée de treillis et de tirants en acier.

## Matériaux

**La brique pleine :** elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief.

**La brique creuse:** utilisé comme un élément de remplissage.

**La pierre:** ce dock est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage)

**Le béton:** ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.

**Le béton armé:** c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage).

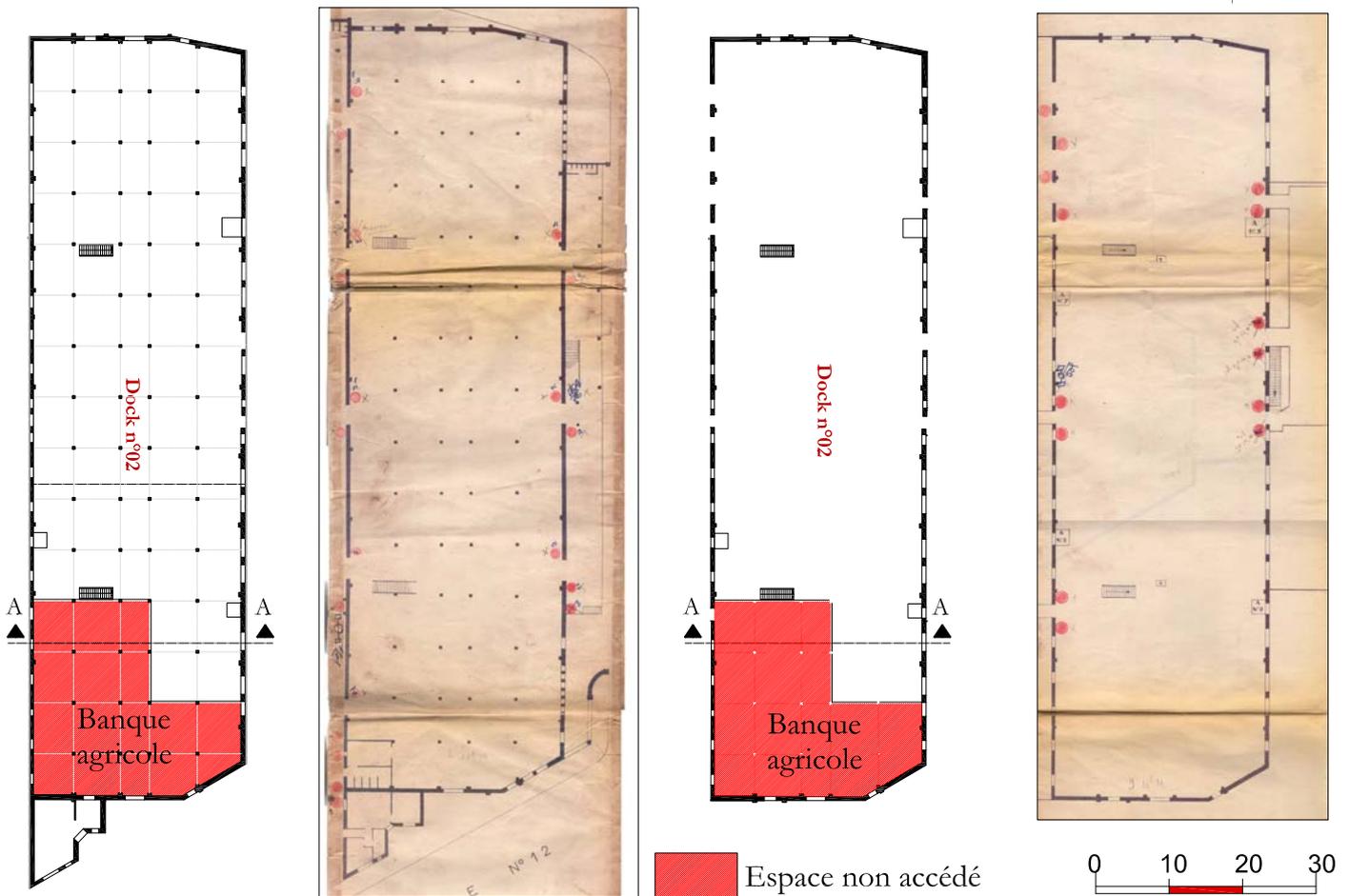
**La tôle ondulée en plastique quasi transparente:** elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.

**La tuile et la tôle ondulée:** elles sont utilisées comme un élément de couverture.

**L'acier:** utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture.

**Les claustras en verre:** utilisées au niveau du plancher du 1er étage en permettant de fournir un minimum d'éclairage au rez-de-chaussée.

Tableau69: Identification de l'état originel du dock 2 (L'usine TABACOOP). Source: Auteur.



**Figure 60:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-Plan de RDC- état actuel.

**Figure 61:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-Plan de RDC- état initial.

**Figure 62 :** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2- Plan d'étage- état actuel.

**Figure 63:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2- Plan d'étage- état initial.



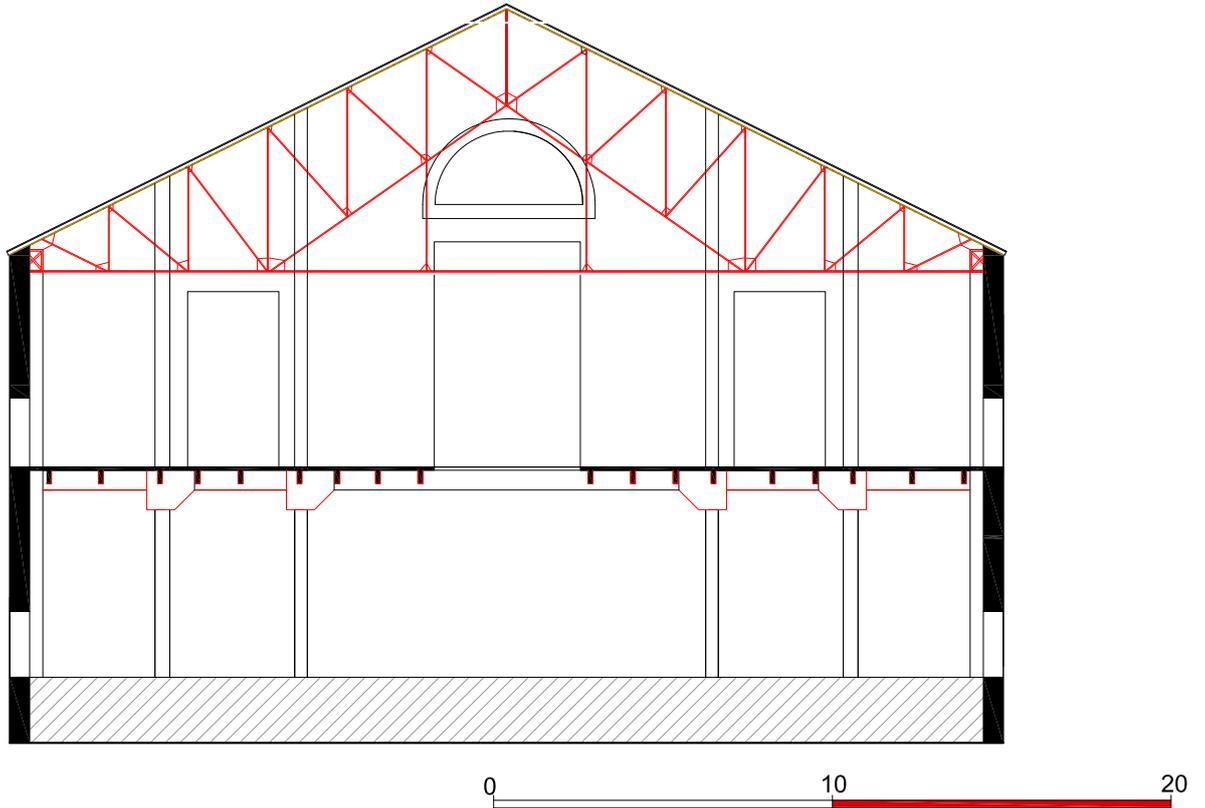
**Figure 64:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-façade principale- état initial.



**Figure 65 :** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-façade principale- état actuel. Source: Auteur.



**Figure 66 :** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-façade latérale- état actuel. Source: Auteur.



**Figure 67:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-Coupe AA- état actuel. Source: Auteur.



**Figure 68 :** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-vue d'intérieur- 1er étage- état initial.



**Figure 69 :** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 2-vue d'intérieur- 1er étage- état actuel. Source: Auteur.



**Figure 70:** Vue sur le monte-charge - Dock 2. Source: Auteur.



**Figure 71:** La fermeture de la mezzanine par des nivadas- Modification ancienne. Source: Auteur.



**Figure 72:** Vue sur le bardage intérieur sous toiture en tôle métallique et plastique quasi transparente. Source: Auteur.



Identification de l'état originel
<b>Conception</b>
<p>Une forme rectangulaire allongée de 139*20 m, en espace dégagé et libre pour accueillir de machines et de travailleurs que possible. Bien qu'il s'étale horizontalement "dock en plat", le bâtiment est composé de deux niveaux. La façade principale est parfaitement symétrique dont la travée centrale est marquée par une grande baie verticale surmontée d'un œil de bœuf et un toit à double versants égaux. Les deux travées de rive se composent de fausses fenêtres en ciment avec linteau à moulure en arc décoré. Le couronnement est marqué par un toit à double versants égaux.</p> <p>La façade secondaire parfaitement symétrique dotée de trois grandes baies rectangulaires alignées verticalement et surmontée d'une baie en pignon, flanqué de part et d'autre d'une baie en arc allongé à encadrement en brique rouge saillante. Le couronnement est marqué d'une toiture à redans à doubles versants égaux. L'enveloppe est construite majoritairement en pierre.</p> <p>A l'intérieur, le dock est composé de deux niveaux reliés par trois mezzanines et un escalier. Le rez-de-chaussée est composé d'une <b>structure à un</b> système de portiques poteau-poutre à en béton armé en une trame rectangulaire (portées: 4.4*8.5 m/ 7.5*7.5m), composé de 96 poteaux centraux et de 42 poteaux périphériques de forme carrée enterrés dans les murs en pierre et d'un plancher du 1er étage est une dalle pleine en béton armé de 10cm d'épaisseur.</p> <p>Le premier étage est d'une typologie différente, dont la couverture est portée par une série de fermes en bois rouges et dont les châssis d'éclairage sont couverts d'une tôle en plastique quasi transparente.</p>
<b>Matériaux</b>
<p><b>La brique pleine :</b> elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief.</p> <p><b>La brique creuse:</b> utilisé comme un élément de remplissage.</p> <p><b>La pierre:</b> ce dock est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage)</p> <p><b>Le béton:</b> ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.</p> <p><b>Le béton armé:</b> c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage).</p> <p><b>La tôle ondulée en plastique quasi transparente:</b> elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.</p> <p><b>La tuile et la tôle ondulée:</b> elles sont utilisées comme un élément de couverture.</p> <p><b>L'acier:</b> utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture.</p>

**Tableau 70:** Identification de l'état originel du dock 3 (L'usine TABACOOP). Source: Auteur.



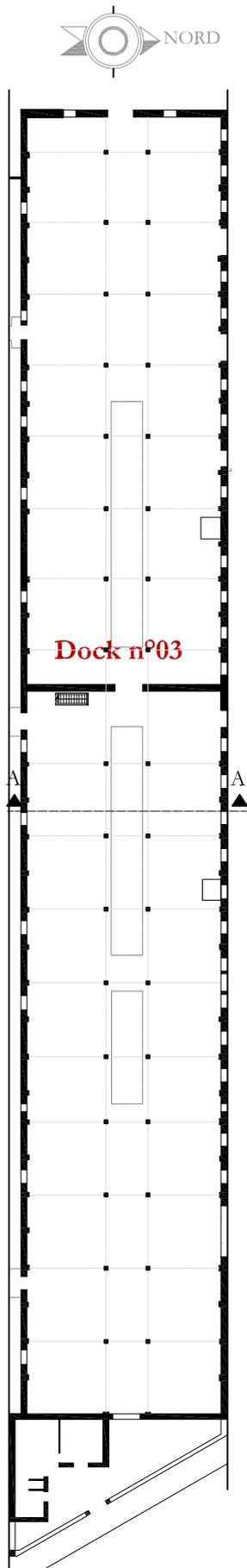
**Figure 77:** Usine TABACOOP- Bâtiment 1- Dock 3-bardage intérieur sous toiture en bois avec tôle en plastique quasi transparente- état actuel. Source: Auteur.



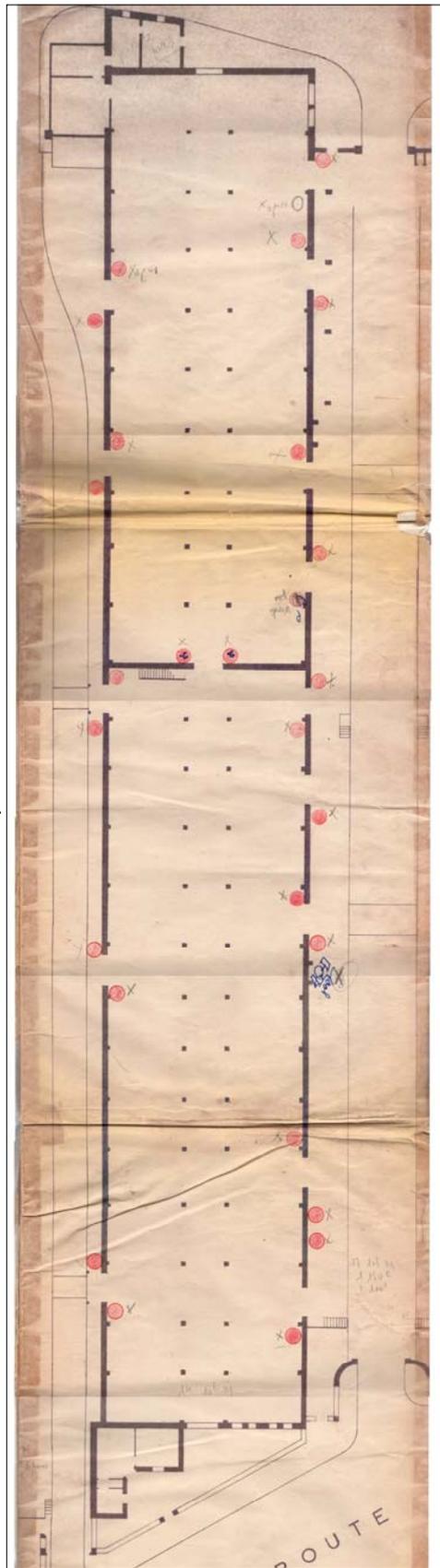
**Figure 78:** Usine TABACOOP- Bâtiment 1- Dock 3-structure poteau-poutre en béton armé- rez-de-chaussée- état actuel. Source: Auteur.



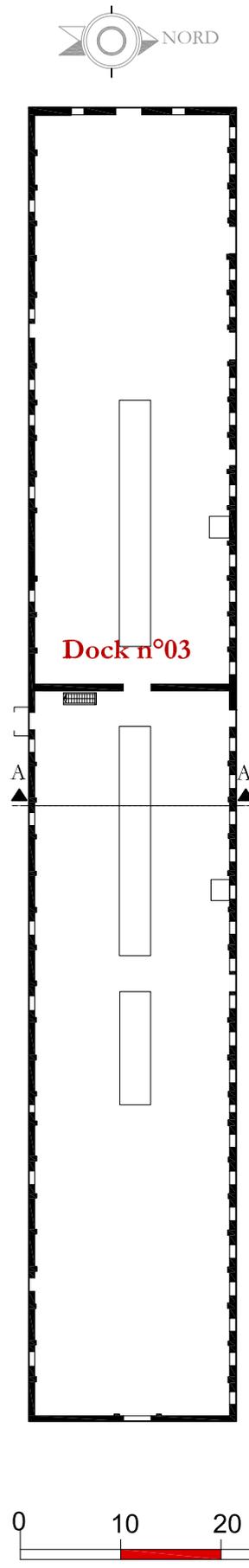
**Figure 79:** Usine TABACOOP- Bâtiment 1- Dock 3-ve sur les escaliers - rez-de-chaussée- état actuel. Source: Auteur.



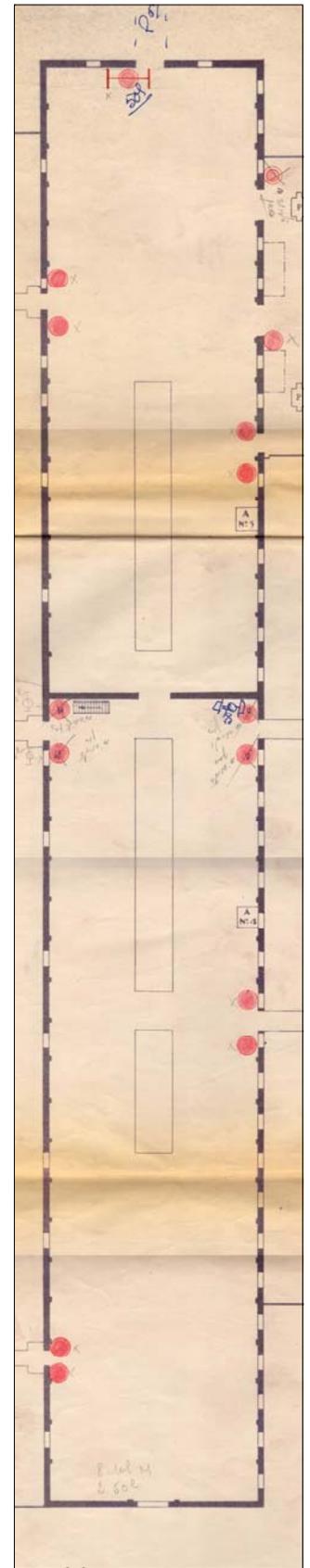
**Figure 80:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3- Plan de Rez-de-chaussée- état actuel. Source: Auteur.



**Figure 81:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3- Plan de Rez-de-chaussée- état initial. Source: Archives de l'entreprise.



**Figure 82:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3- Plan de Rez-de-chaussée- état actuel. Source: Auteur.



**Figure 83:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3- Plan de Rez-de-chaussée- état initial. Source: Archives de l'entreprise



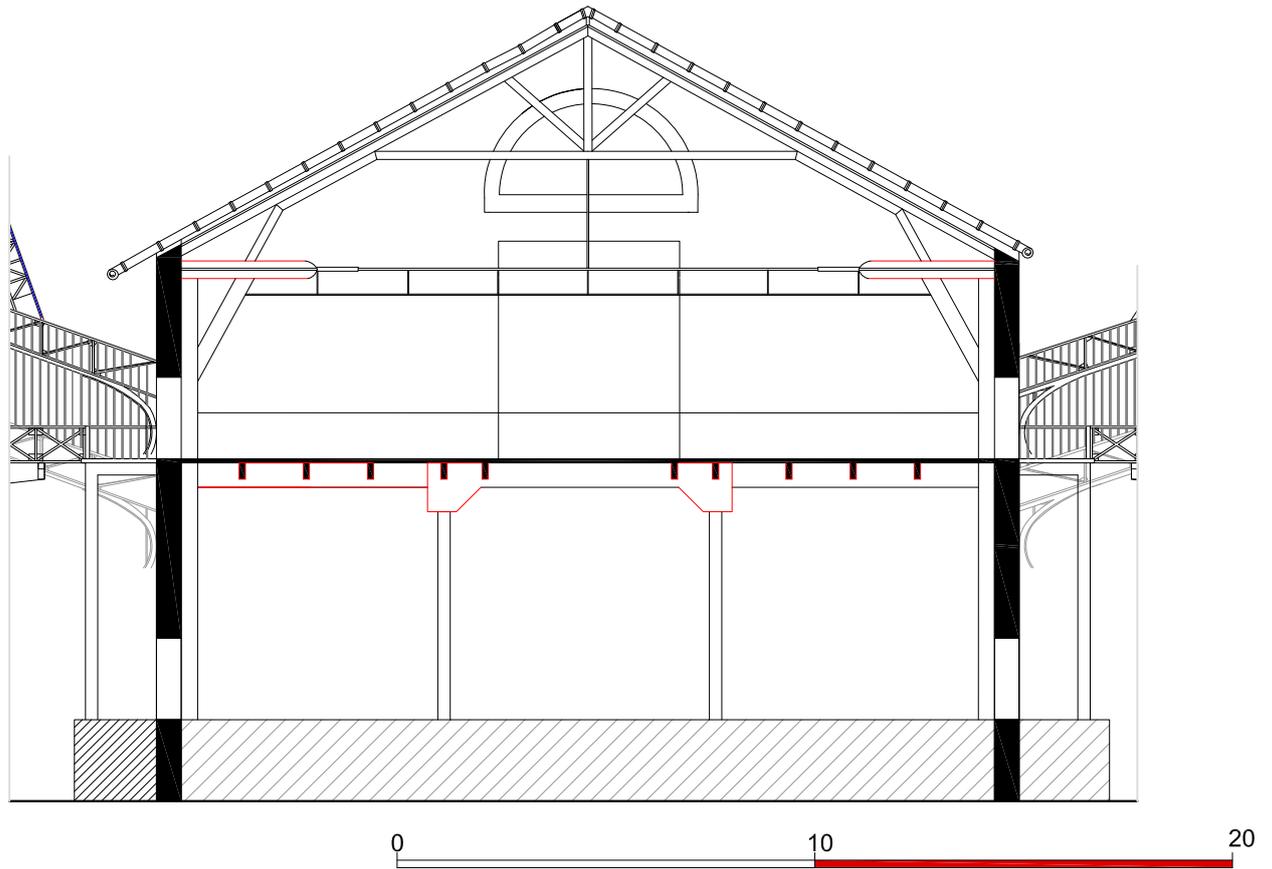
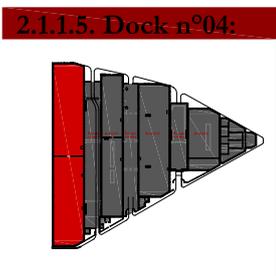


Figure 84: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 3 -Coupe AA. Source: Auteur.



Fiche technique:

Date de construction	1922	
Dimensions	162*30.25, Hauteur: 23 m	
Surface construite: 5673 m <sup>2</sup>	Surface utile: 11346 m <sup>2</sup>	
Fonction initiale	Concentration de tomate	
Fonction actuelle	Stockage.	



Figure 85: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4- façade principale- état actuel. Source: Auteur.

Figure 86: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4- façade principale- état initial.



**Figure 87:** Usine TABACOO- Bâtiment 1- Dock 4- façade secondaire- état actuel.

Source: Auteur.

## Identification de l'état originel

### Conception

Le plus grand dock à une forme rectangulaire allongée de 161.5\*30.25 m, en espace dégagé et libre pour accueillir de machines et de travailleurs que possible. Bien qu'il s'étale horizontalement "dock en plat", le bâtiment est composé de deux niveaux.

La façade principale est symétrique. La travée principale est percée de deux baies verticalement alignées reliées d'une allège simplement décorée en ciment et surmontée d'une ouverture de à pignons sous forme d'arc en plein cintre à brise-soleils verticaux et horizontaux en bois et flanquées de deux contreforts en pierre.

La façade secondaire est semblable à celle principale. Cependant, le toit est à redans en pierre et en brique d'e relief. L'enveloppe est construite majoritairement en pierre. L'organisation intérieure de ce dock est identique à celle du dock 2.

#### La structure est composée:

- D'un système de portiques poteau-poutre à en béton armé en une trame rectangulaire (portées: 4.4\*8.5 m/ 7.5\*7.5m), composé de 96 poteaux centraux et de 42 poteaux périphériques de forme carrée enterrés dans les murs en pierre.
- D'un plancher du 1er étage est une dalle pleine en béton armé de 10cm d'épaisseur.
- D'une structure en charpente métallique qui porte le toit du dock. cette structure est composée de treillis et de tirants en acier.

### Matériaux

**La brique pleine :** elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief.

**La brique creuse:** utilisé comme un élément de remplissage.

**La pierre:** ce dock est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage)

**Le béton:** ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.

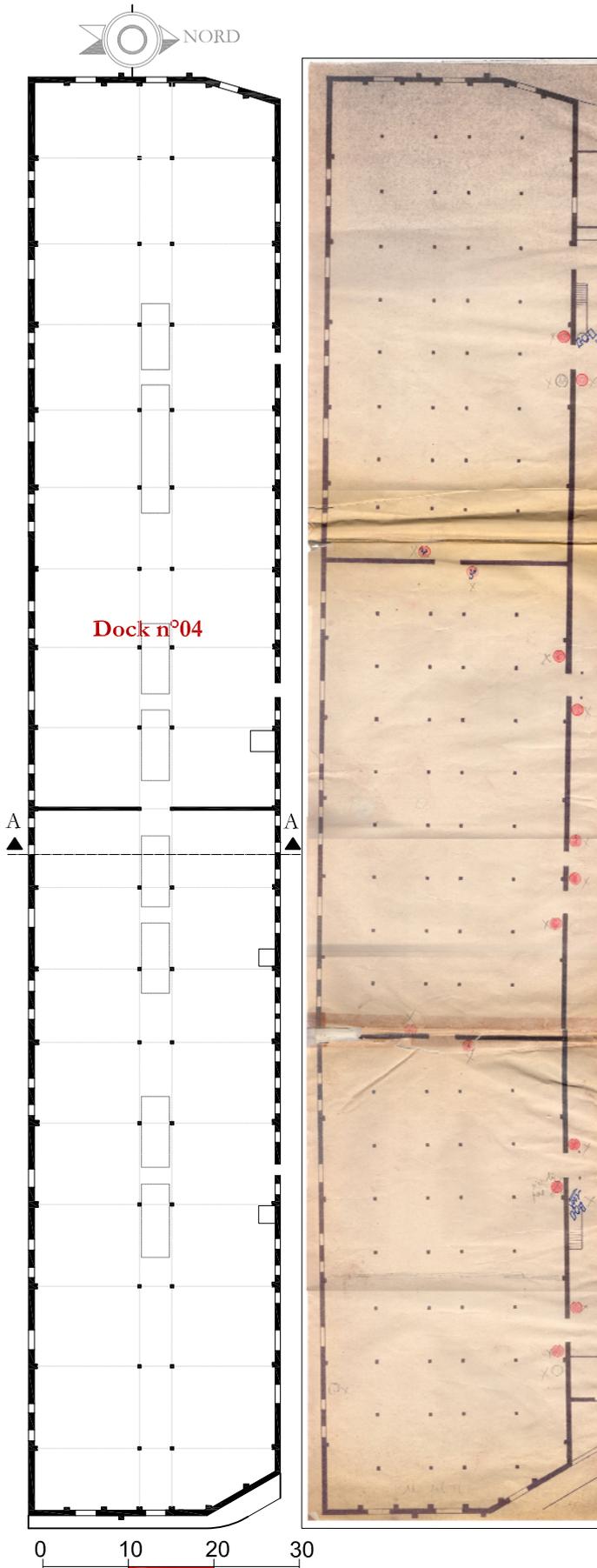
**Le béton armé:** c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage).

**La tôle ondulée en plastique quasi transparente:** elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.

**La tuile et la tôle ondulée:** elles sont utilisées comme un élément de couverture.

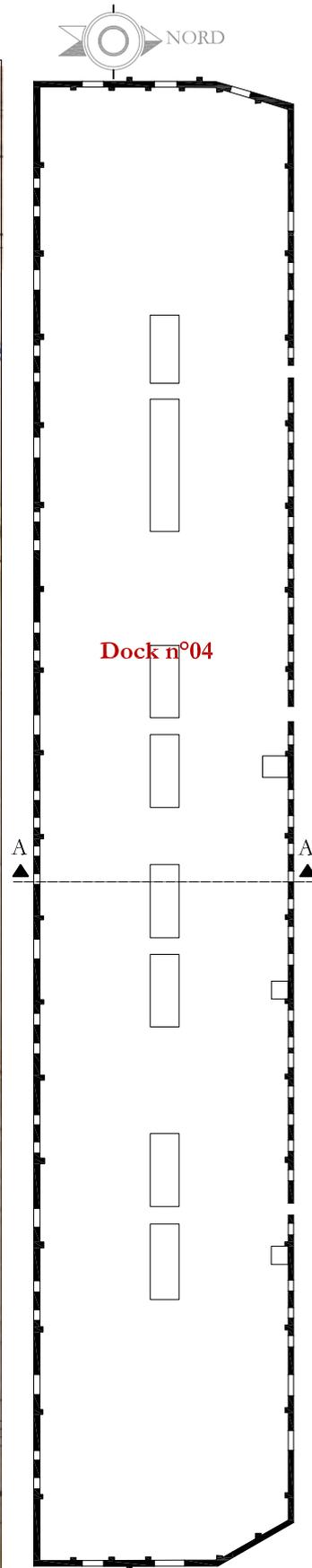
**L'acier:** utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture.

**Tableau 71:** Identification de l'état originel du dock 3 (L'usine TABACOO). Source: Auteur.

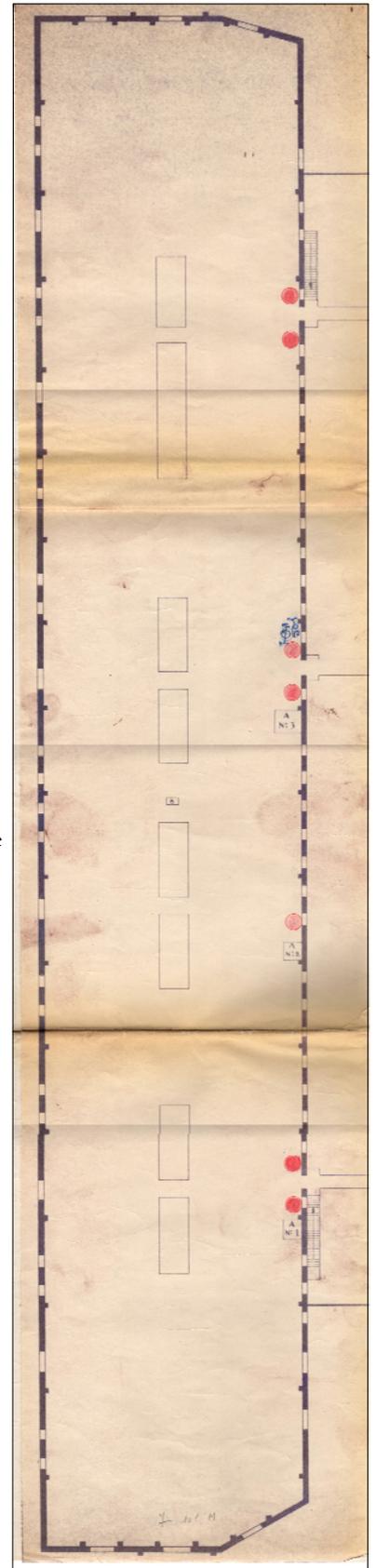


**Figure 88 :** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4- Plan de RDC- état actuel. Source: Auteur.

**Figure 89:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4- Plan de RDC- état initial. Source: Archives de l'entreprise.



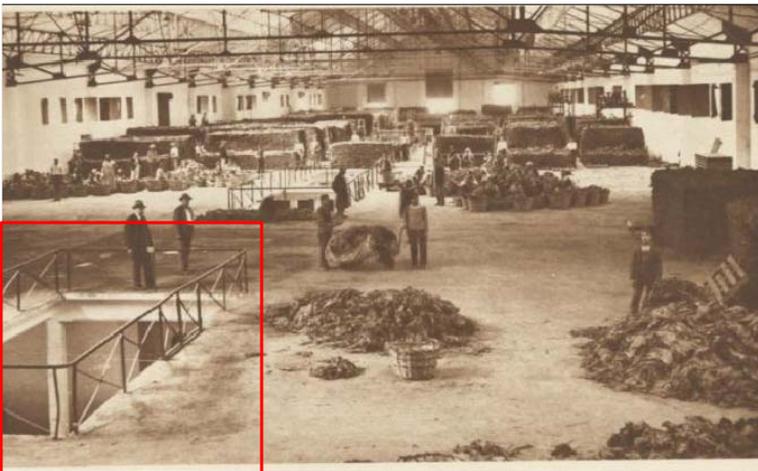
**Figure 90:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4- Plan d'étage- état actuel. Source: Auteur.



**Figure 91 :** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4- Plan d'étage - état initial. Source: Archives de l'entreprise.



**Figure 92:** Dock 4- Vue ancienne de l'intérieur montrant le monte-charge.



**Figure 93:** Dock 4- première vue ancienne de à l'intérieur du dock .



**Figure 94:** Dock 4- vue sur la structure portant la toiture du dock. Source: Auteur.

La figue 88 montre les mezzanines portées par une structure poteau poutre en béton armé. Ainsi, la figure 89 montre que la toiture est composée d'un bardage réalisé en en tôle ondulée métallique et en tôle ondulée plastique quasi-transparente, portée par des chevrons en bois et fermes métalliques à cornières.



**Figure 95:** Dock 4- Le bardage intérieur sous toiture à planchons en bois.



**Figure 96:** Dock 4- La structure métallique en treillis à tirants. Source: Auteur.

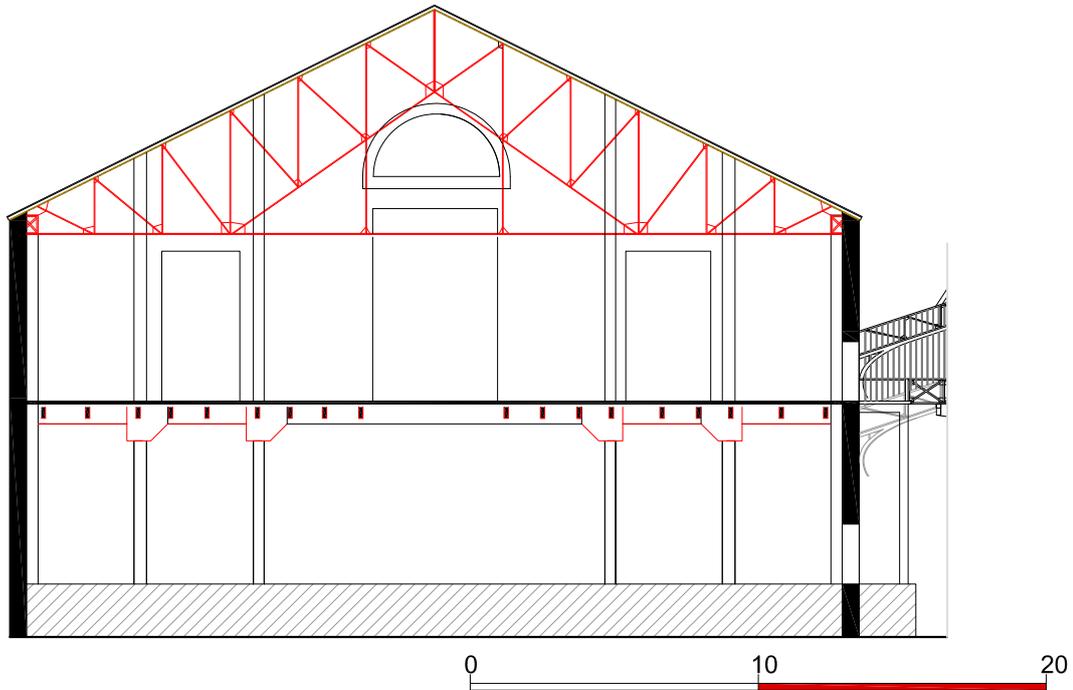
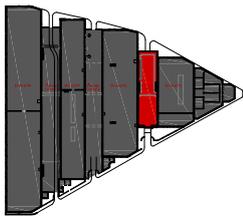


Figure 98 : Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Dock 4 -Coupe AA. Source: Auteur.

3.1.1.5. Passage couvert n°1



Fiche technique:

Date de construction	1921
Dimensions	60*17 m, Hauteur: 19 m
Surface construite: 936 m <sup>2</sup>	Surface utile: 1436 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Quais de réception.
Fonction actuelle	Quais de réception.

Identification de l'état originel

Conception

Une forme rectangulaire allongée de 60\*16m, en espace dégagé et libre pour accueillir de machines et de travailleurs que possible. Bien qu'il s'étale horizontalement "dock en plat", le bâtiment est composé de deux niveaux.

La structure portante en treillis est mise en scène au niveau de la façade qui décline tout signe de décoration. Le couronnement est marqué par la combinaison de deux formes différentes de toit : un toit à double versants égaux et un toit en sheds à trois nefs à doubles versants inclinés orientées vers le nord.

A l'intérieur, un demi-étage dans la partie Ouest, porté par une structure en poteau-poutre à raidisseur en béton armé en une trame rectangulaire (portée: 4.4\*6.4 m), composé de 14 poteaux centraux de forme carrée enterrés (0.4\*0.4m) dans les murs en pierre. Le plan est centré d'une passerelle métallique en treillis qui assure le déplacement entre les docks 1 et 2. Cette passerelle est limitée de ses extrémités par deux rampes.

Le toit est composé de châssis d'éclairage couverts par un tôles en plastique quasi transparente, il est porté par une structure en treillis métalliques, reposant à ses deux extrémités sur une série de poteaux métallique en profilés laminés ; le bardage intérieur su toitures est en tôles métalliques (TN 40)

Matériaux

**La pierre:** utilisée dans la construction des quais.

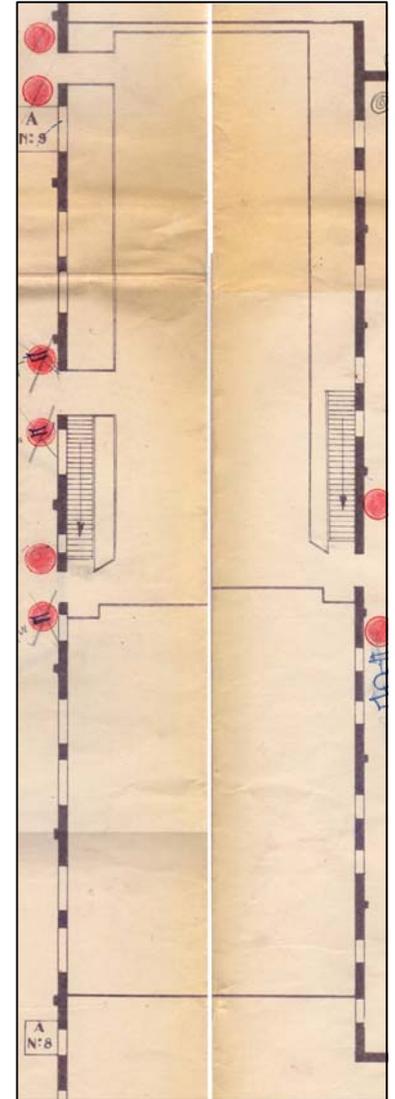
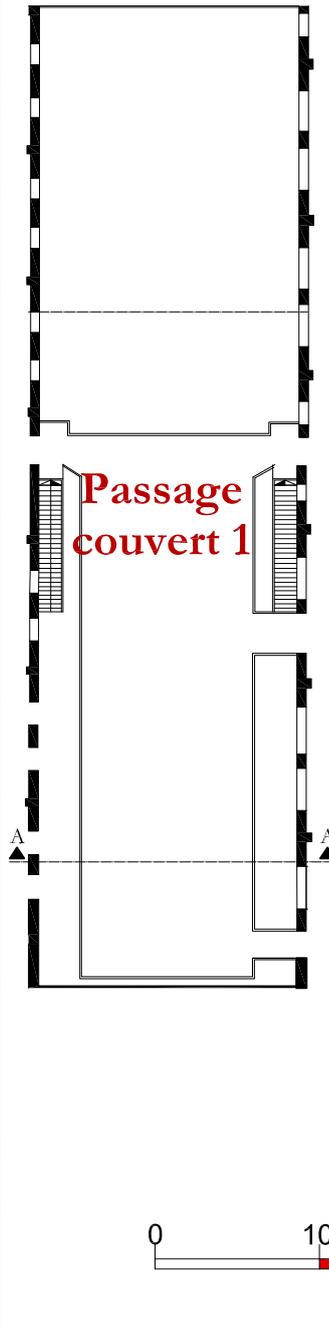
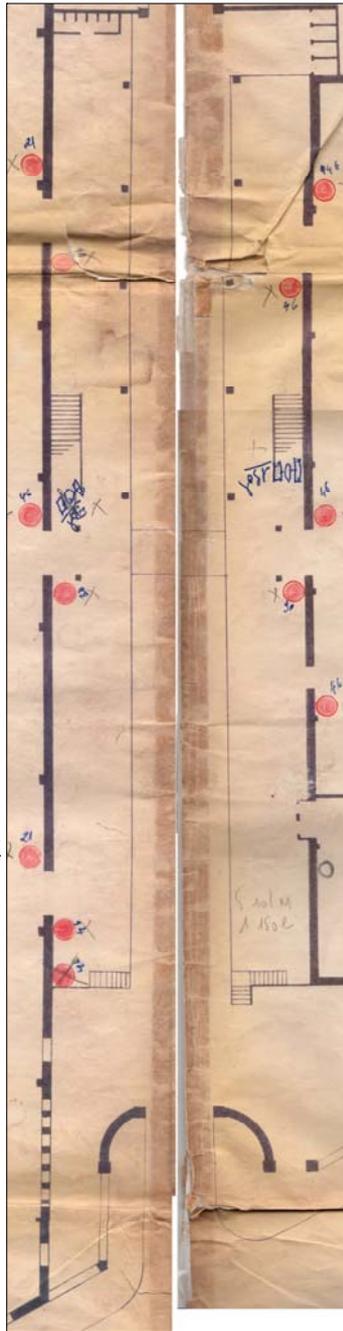
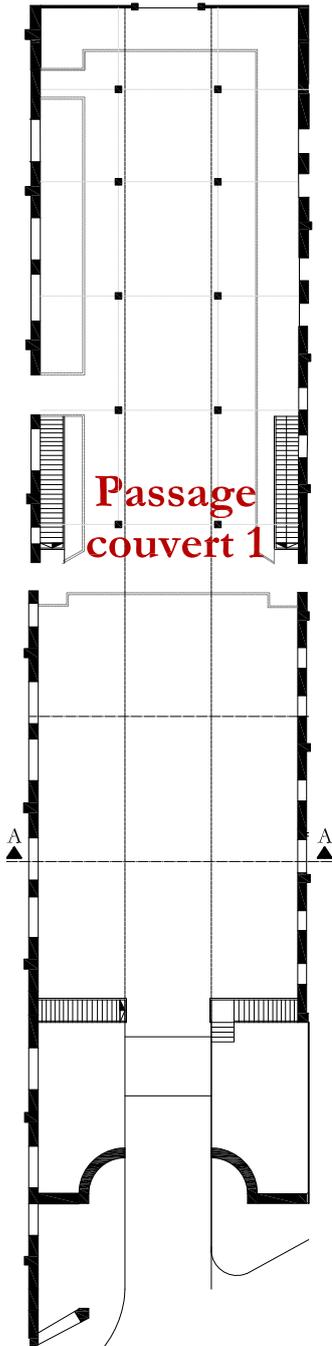
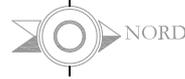
**Le béton:** ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.

**Le béton armé:** c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage.

**La tuile et la tôle ondulée:** elle est utilisée comme un élément de couverture.

**L'acier:** utilisé dans la charpente métallique qui porte la toiture et dans la couverture en tôle (TN 40).

Tableau 72: Identification de l'état originel du passage couvert 1 (Usine TABACOOOP). Source: Auteur.



**Figure 99:** Usine TABACOO- Bâtiment 1- Passage couvert 1-Plan de RDC- état actuel. Source: Auteur

**Figure 100:** Usine TABACOO- Bâtiment 1- Passage couvert 1-Plan de RDC- état initial. Source: Archives de l'entreprise .

**Figure 101:** Usine TABACOO- Bâtiment 1- Passage couvert 1-Plan d'étage- état actuel. Source: Auteur.

**Figure 102:** Usine TABACOO- Bâtiment 1- Passage couvert 1-Plan d'étage- état initial. Source: Archives de l'entreprise.



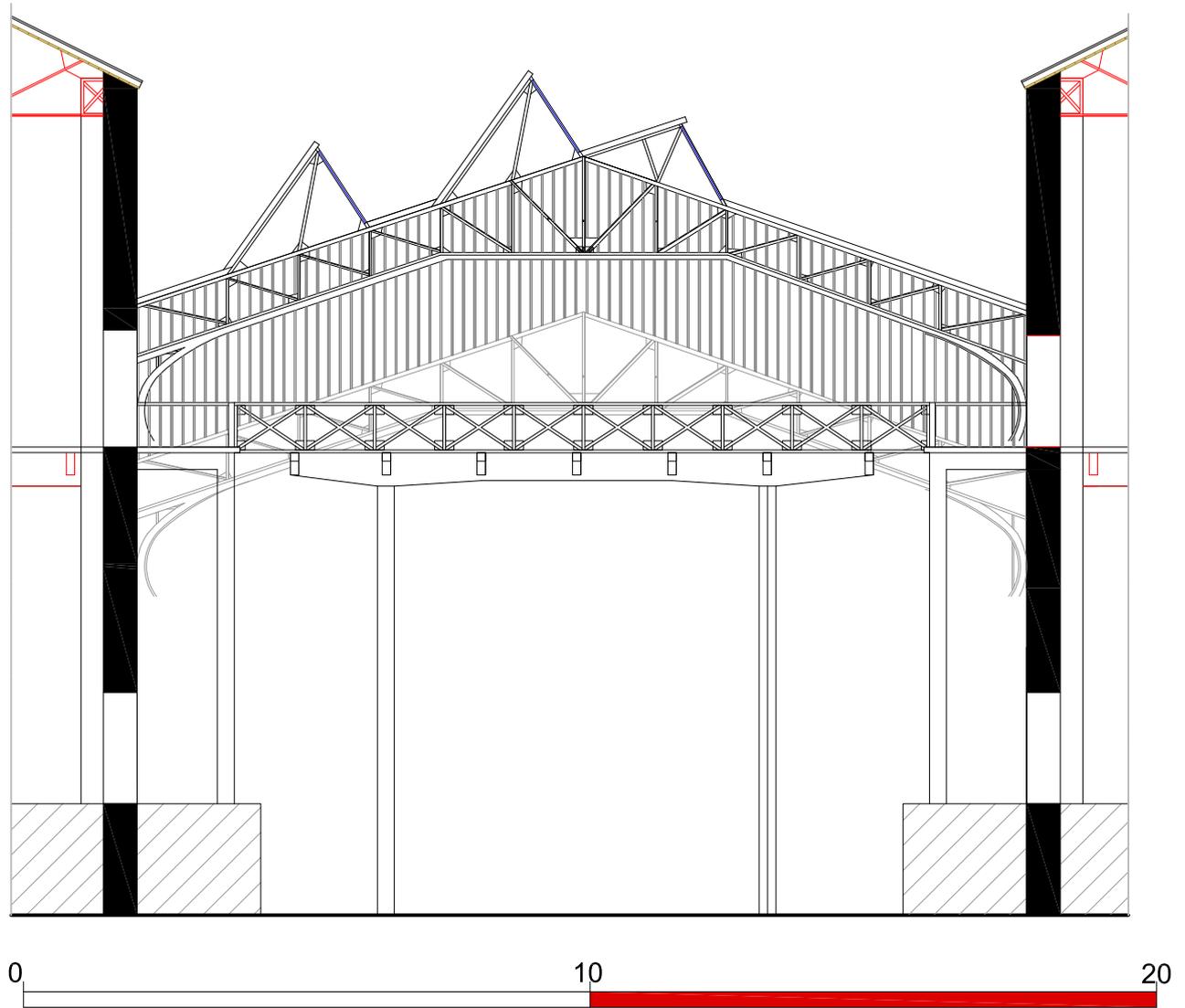
**Figure 103:** Usine TABACOO- Bâtiment 1- Passage couvert 1- façade secondaire- état actuel. Source: Auteur.



**Figure 104:** Usine TABACOO- Bâtiment 1- Passage couvert 1- façade secondaire- état actuel. Source: Auteur.



**Figures 105:** Passage couvert 1- La structure de l'enveloppe. Source: Auteur.



**Figure 106:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert  
1-Coupe AA. Source: Auteur.

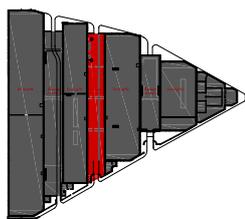


**Figure 107:** Vue sur la structure en béton armé  
la passerelle en treillis. Source: Auteur.



**Figure 108:** Vu sur la toiture en treillis et l'éclairage  
par châssis. Source: Auteur.

## 2.1.1.6. Passage couvert n°2:



Fiche technique:

Date de construction	1921
Dimensions	14*105 m, Hauteur: 19 m
Superficie	1406 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Quais de réception.
Fonction actuelle	Quais de réception.

## Identification de l'état originel

## Conception

Une forme rectangulaire allongée de 104.5\*13.5m, en espace dégagé et libre composé d'un seul niveau. La structure portante en treillis est mise en scène au niveau de la façade qui décline tout signe de décoration. Le couronnement est marqué par la combinaison de deux formes différentes de toit : un toit à double versants égaux et un toit en sheds à trois nefs à doubles versants inclinés orientées vers le nord.

A l'intérieur on distingue à ses deux cotés un quai de réception à 2.0 m de hauteur, construit en pierre. La partie Ouest de ce hangar est composée d'un demi-étage, porté à une structure en poteau-poutre à raidisseurs en béton armé en une trame rectangulaire (portée: 4.4\*6.4 m), composé de 8 poteaux centraux de et deux poteaux périphériques qui porte la passerelle qui relie les docks 2 et 3 de forme carrée enterrés (0.4\*0.4m) dans les murs en pierre.

L'espace intérieur est rythmé par trois passerelles métalliques flanquées de deux rampes en béton armé. Le toit combine deux formes différentes : un toit à double versant égaux et un toit en sheds à deux nefs identiques à double versant inclinés, orientés vers le nord. Le bardage intérieur sous toiture est réalisé en tôle métallique (TN 40). On constate la déclinaison de tout signe de décoration d'où la forme tente uniquement à répondre aux exigences fonctionnelles.

## Matériaux

**La pierre:** utilisée dans la construction des quais.

**Le béton:** ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.

**Le béton armé:** c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage).

**La tuile et la tôle ondulée:** elle est utilisée comme un élément de couverture.

**L'acier:** utilisé dans la charpente métallique qui porte la toiture et dans la couverture en tôle (TN 40).

Tableau 73: Identification de l'état originel du passage couvert 2 (Usine TABACOOOP). Source: Auteur.



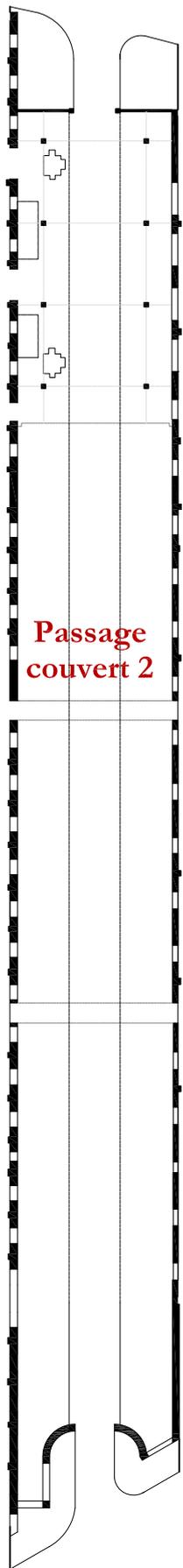
Figure 109: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1-Passage couvert 2. Façade principale- Etat actuel. Source: Auteur.



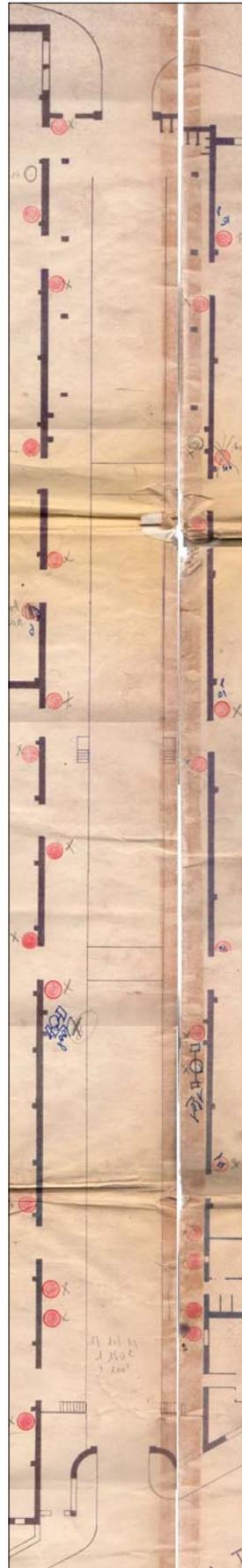
Figure 110: Usine TABACOOOP- Bâtiment 1-Passage couvert 2. Façade Secondaire- Etat actuel. Source: Auteur.



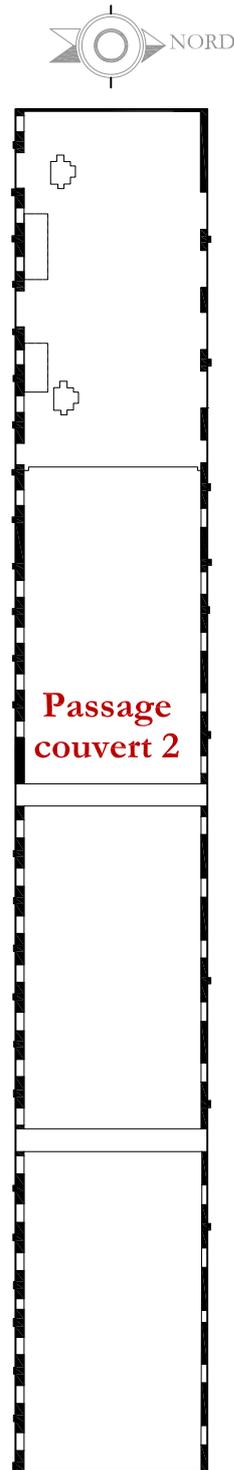
Figure 111: L'éclairage à travers un pignon en verrière. Source: Auteur.



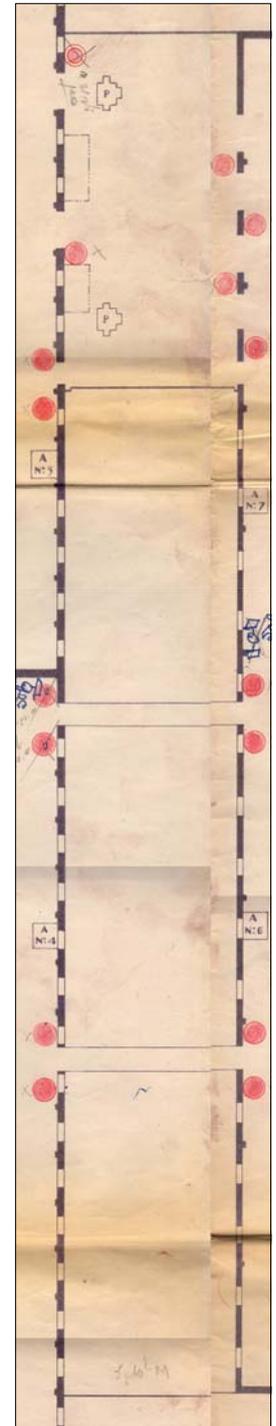
**Figure 112:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 2- Plan de RDC- état actuel. Source: Auteur.



**Figure 113 :** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 2- Plan de RDC- état initial. Source: archives de l'entreprise.

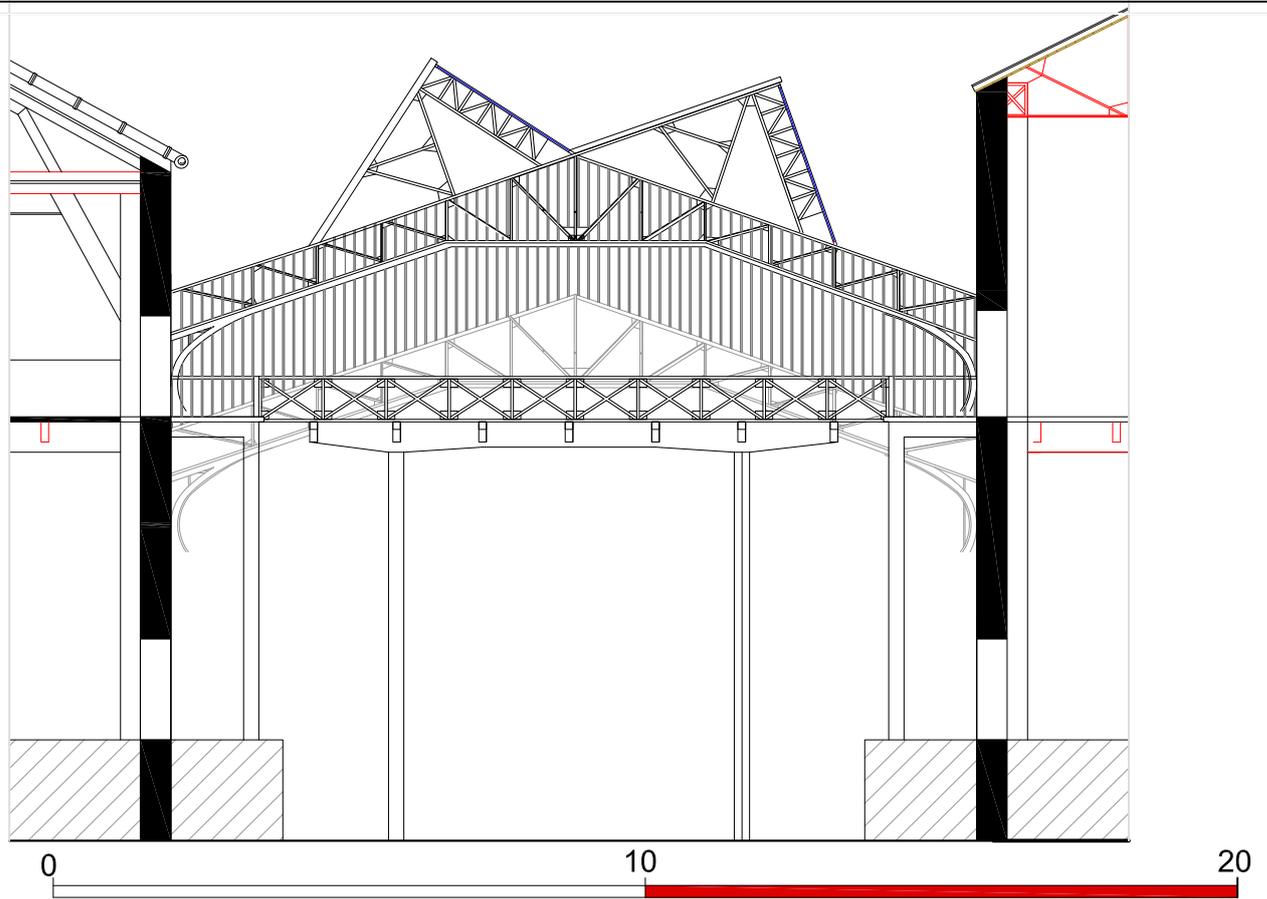


**Figure 114:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 2- Plan d'étage- état actuel. Source: Auteur.



**Figure 115:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 2- Plan d'étage- état initial. Source: archives de l'entreprise.





**Figure 116:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 1- Passage couvert 2 -Coupe AA. Source: Auteur.



**Figure 117:** Vue sur l'intérieur du passage couvert 2. Source: Auteur.



**Figure 118:** Vue générale sur la structure en treillis et le toit en sheds. Source: Auteur.



**Figure 119:** Vue sur les quais de réception. Source: Auteur.



**Figure 120:** Structure voûtée en béton armé portant la passerelle. source: Auteur.

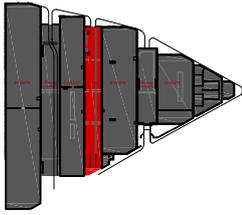


**Figure 121:** Vue sur la passerelle en treillis. Source: Auteur.



**Figure 122:** Vue sur les rampes en béton armé. Source: Auteur.

2.1.1.7. Passage couvert n°3:



Fiche technique:

Date de construction	1921
Dimensions	15*125 m, Hauteur: 19 m
Superficie	1847 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Quais de réception.
Fonction actuelle	Quais de réception.

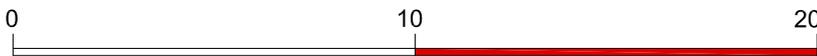
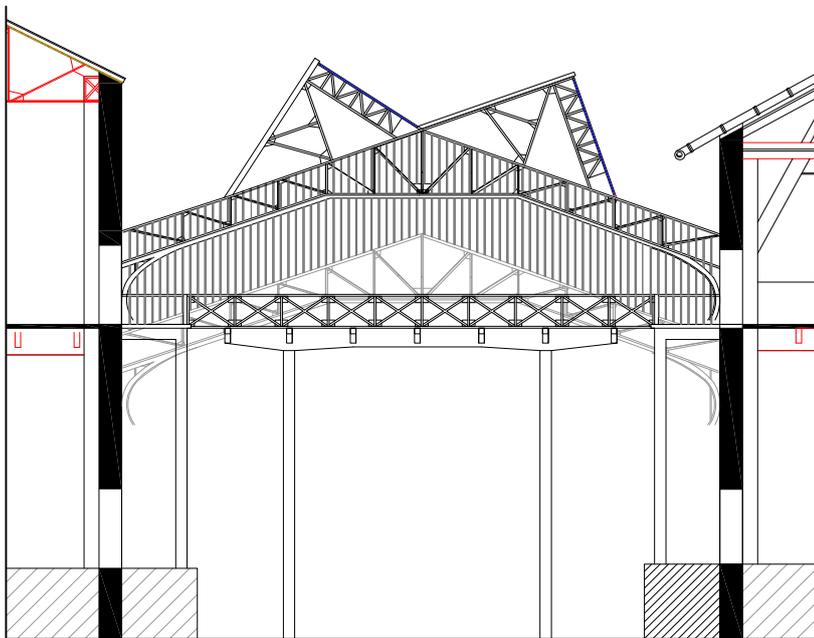


Figure 125: Usine TABACOO- Bâtiment 1- Passage couvert 3 -Coupe AA.Source: Auteur.

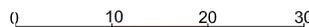
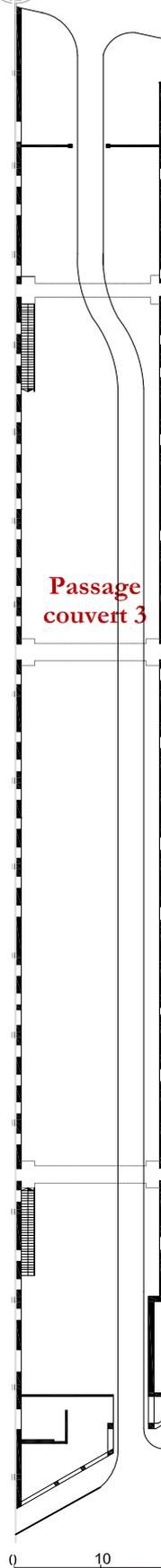


Figure 123: Usine TABACOO- Bâtiment 1- Passage couvert 3- Plan de RDC- état actuel. Source: Auteur.

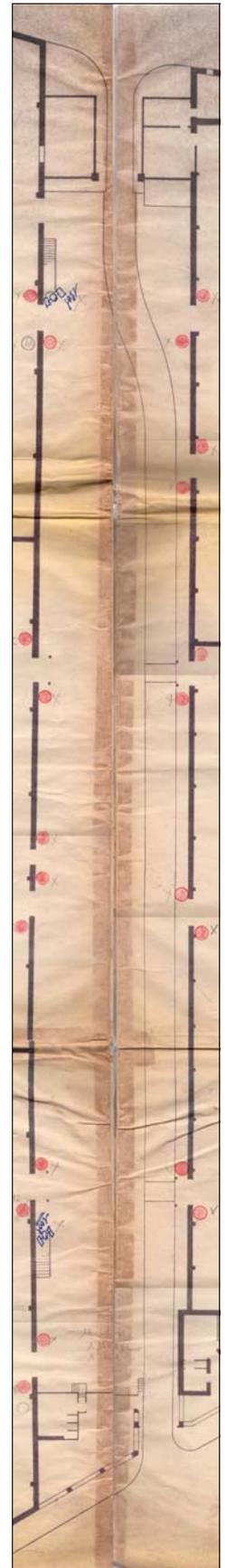


Figure 124: Usine TABACOO- Bâtiment 1- Passage couvert 3- Plan de RDC- état actuel. Source: Archives de l'entreprise.



▲ Figure 126: Usine TABACOO- Bâtiment 1- Passage couvert 3- façade principale- état actuel. Source: Auteur.



▲ Figure 127: Usine TABACOO- Bâtiment 1- Passage couvert 3- façade secondaire- état actuel. Source: Auteur.

## Identification de l'état originel

### Conception

Une forme rectangulaire allongée de 125\*15m, en espace dégagé et libre pour accueillir de la marchandise et de travailleurs que possible. Bien qu'il s'étale horizontalement "dock en plat", le bâtiment est composé de deux niveaux.

Un bâtiment à façade principale ouverte qui met en évidence la structure portante en treillis métalliques, portante d'un toit en double versant avec dégradation de niveaux dont cette différence de niveaux sert à une baie d'éclairage.

A l'intérieur on distingue à ses deux cotés un quai de réception à 2.0 m de hauteur, construit en pierre. La partie Ouest de ce hangar est composée d'un demi-étage, porté à une structure en poteau-poutre à raidisseurs en béton armé en une trame rectangulaire (portée: 4.4\*6.4 m), composé de 8 poteaux centraux de et deux poteaux périphériques qui porte la passerelle qui relie les docks 2 et 3 de forme carrée enterrés (0.4\*0.4m) dans les murs en pierre.

L'espace intérieur est rythmé par trois passerelles métalliques flanquées de deux rampes en béton armé.

Le toit combine deux formes différentes : un toit à double versant égaux et un toit en sheds à deux nefs identiques à double versant inclinés, orientés vers le nord. Le bardage intérieur sous toiture est réalisé en tôle métallique (TN 40).

On constate la déclinaison de tout signe de décoration d'où la forme tente uniquement à répondre aux exigences fonctionnelles.

### Matériaux

**La pierre:** utilisée dans la construction des quais.

**Le béton:** ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.

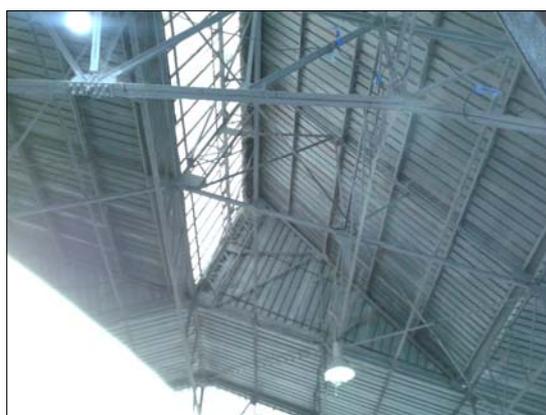
**La tuile et la tôle ondulée:** elle est utilisée comme un élément de couverture.

**L'acier:** utilisé dans la charpente métallique qui porte la toiture et dans la couverture en tôle (TN 40).

**Tableau 74:** Identification de l'état originel du passage couvert 3 (Usine TABACOOOP). Source: Auteur.



**Figure 128:** Vue sur la structure en treillis métallique. Source: Auteur.



**Figure 129:** L'éclairage par la toiture en sheds. Source : Auteur.



**Figure 130:** Vue sur le monte-charge. Source : Auteur.

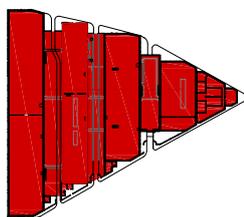


**Figure 131:** L'éclairage par le pignon en verre.  
Source : Auteur.



**Figure 132:** L'ajout d'un nouveau plancher métallique à caissons (modification récente). Source : Auteur.

2.1.1.8. Récapitulation:



Fiche technique:

<b>Date de construction</b>	1921-1945
<b>Surface construite: 19221 m<sup>2</sup></b>	<b>Surface utile: 54424 m<sup>2</sup></b>
<b>Fonction initiale</b>	<b>Dock de production et de stockage du tabac.</b>
<b>Fonction actuelle</b>	<b>Dock de stockage.</b>

**Identification de l'état originel**

**Conception**

Ces docks se présentent sur une superficie de trois hectares, sous forme de quatre immenses hangars symétriques (dont le plus important a 161 m de long et de 30 m de large), construits en béton armé et en charpente métallique, à étage, reliés entre eux par des passerelles, munis de toiture à coffrage (pour protéger contre chaleur), de quais de chargement abrités, monte-charge, plans inclinés, tables à compartiments pour triage, presse hydrauliques, etc.

Le bâtiment est caractérisé par une façade rythmée résultant de l'alternance des docks des passages couverts, des unités symétriques qui montrent une cohérence de forme, de matériaux et de type d'ouverture. Une façade épaisse résultant du retrait progressif dû à la diminution progressive de la logeur des bâtiments, en respectant l'alignement de la voie et en finissant avec un bâtiment d'angle. Ce bâtiment se distingue par rapport aux autres par sa texture lisse et sobre, par la simplicité de ses ouvertures, etc., en signalant l'évolution de la conception architecturale (1921-1945).

A l'intérieur, la conception est basée sur l'organisation modulaire de activités industrielles. Chaque dock est destiné à une tâche différente : triage, fermentation et entreposage. L'espace intérieur est caractérisé par la porosité entre les différents docks, la circulation libre à l'intermédiaire des passerelles métalliques et les escaliers.

**Matériaux**

**La brique pleine :** elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief.

**La brique creuse et la pierre:** utilisés comme un élément de remplissage.

**Le béton:** ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.

**Le béton armé:** c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage).

**Le bois:** ce matériau est utilisé dans le bardage intérieur sous toiture et dans les fermes (poutre en treillis).

**La tôle ondulée en plastique quasi transparente:** elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.

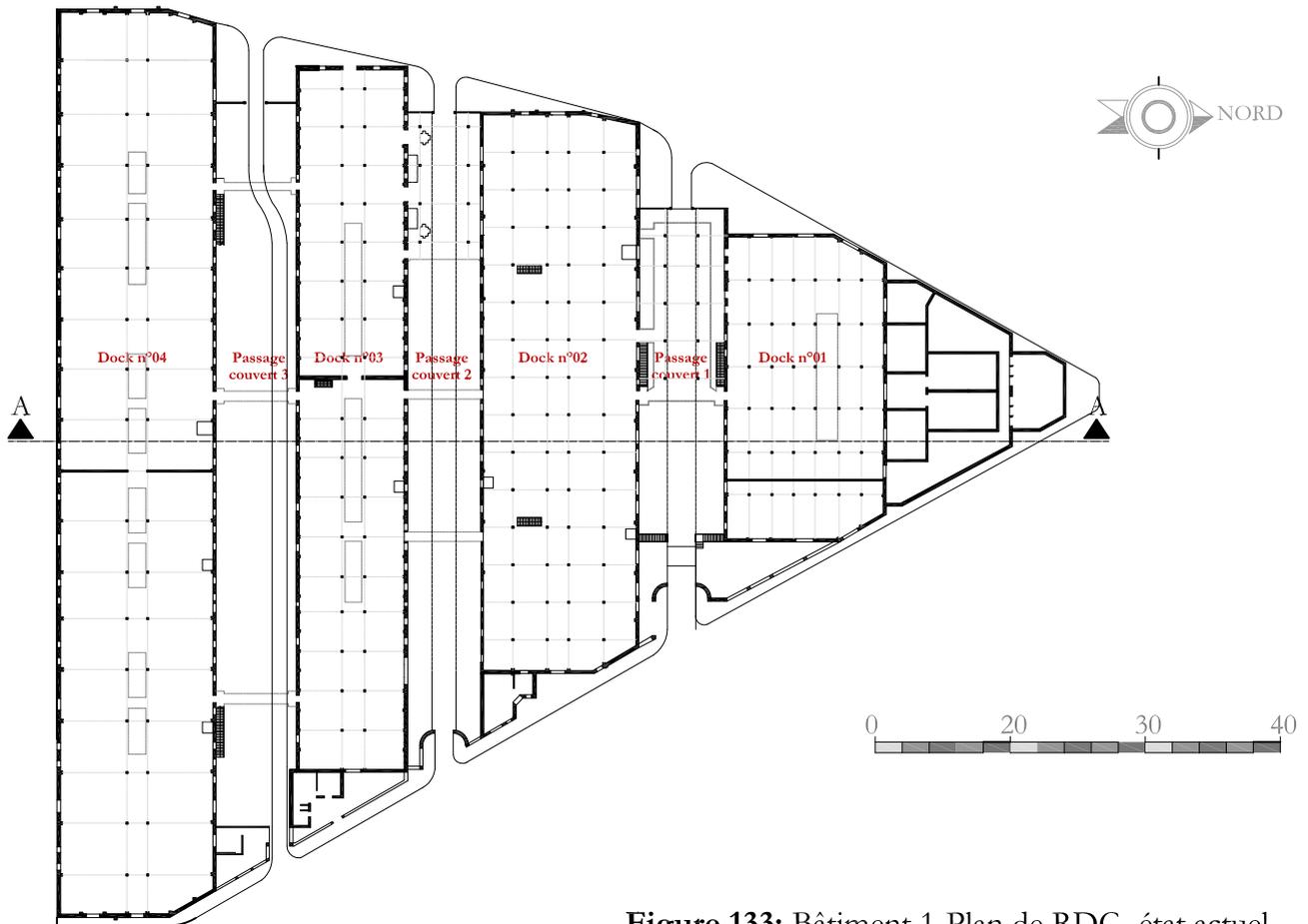
**La tuile et la tôle ondulée:** elles sont utilisées comme un élément de couverture.

**L'acier:** utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture

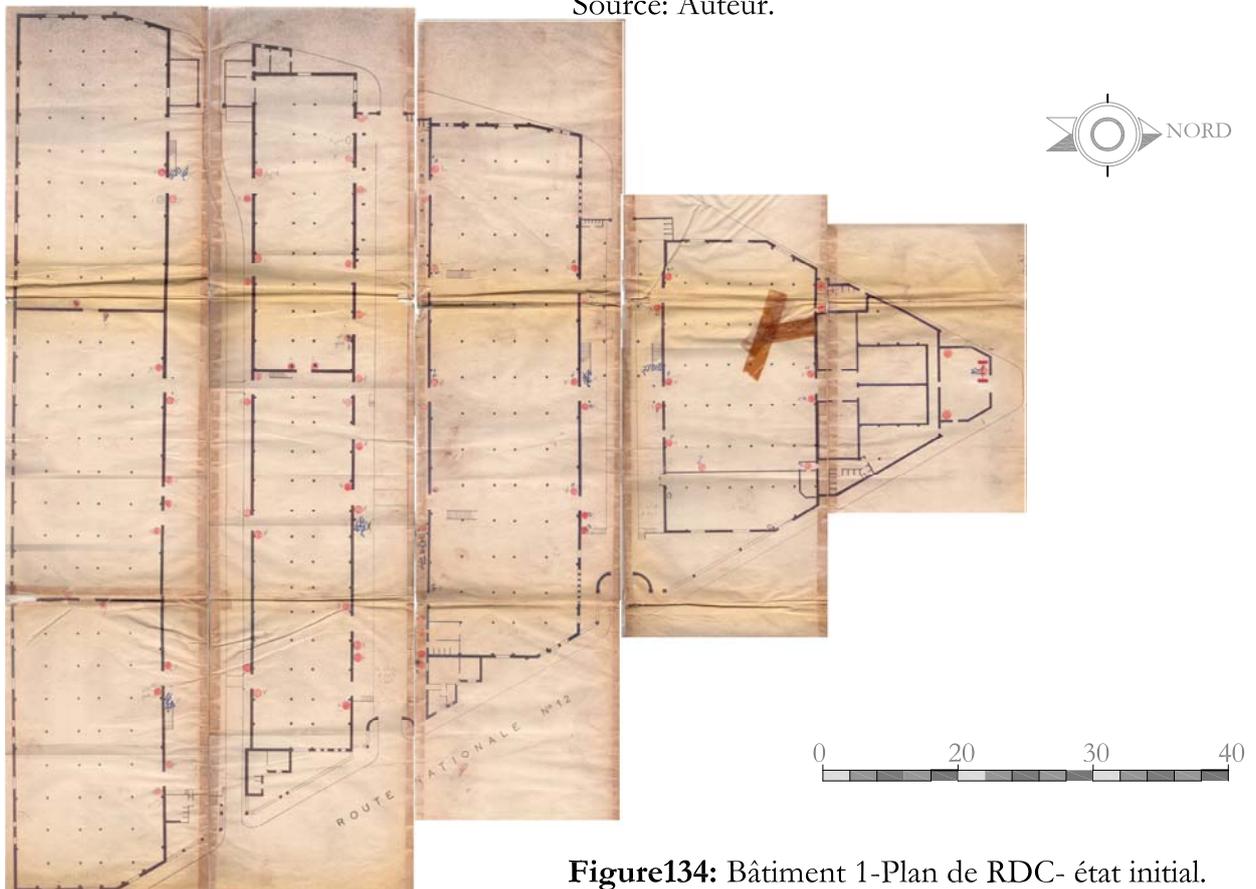
Le pavage : utilisé pour le revêtement du sol des passages couverts.

**Tableau 75:** Identification de l'état originel du Bâtiment 1 (Usine TABACOOOP).

Source: Auteur.



**Figure 133:** Bâtiment 1-Plan de RDC- état actuel.  
Source: Auteur.



**Figure134:** Bâtiment 1-Plan de RDC- état initial.  
Source: Auteur.

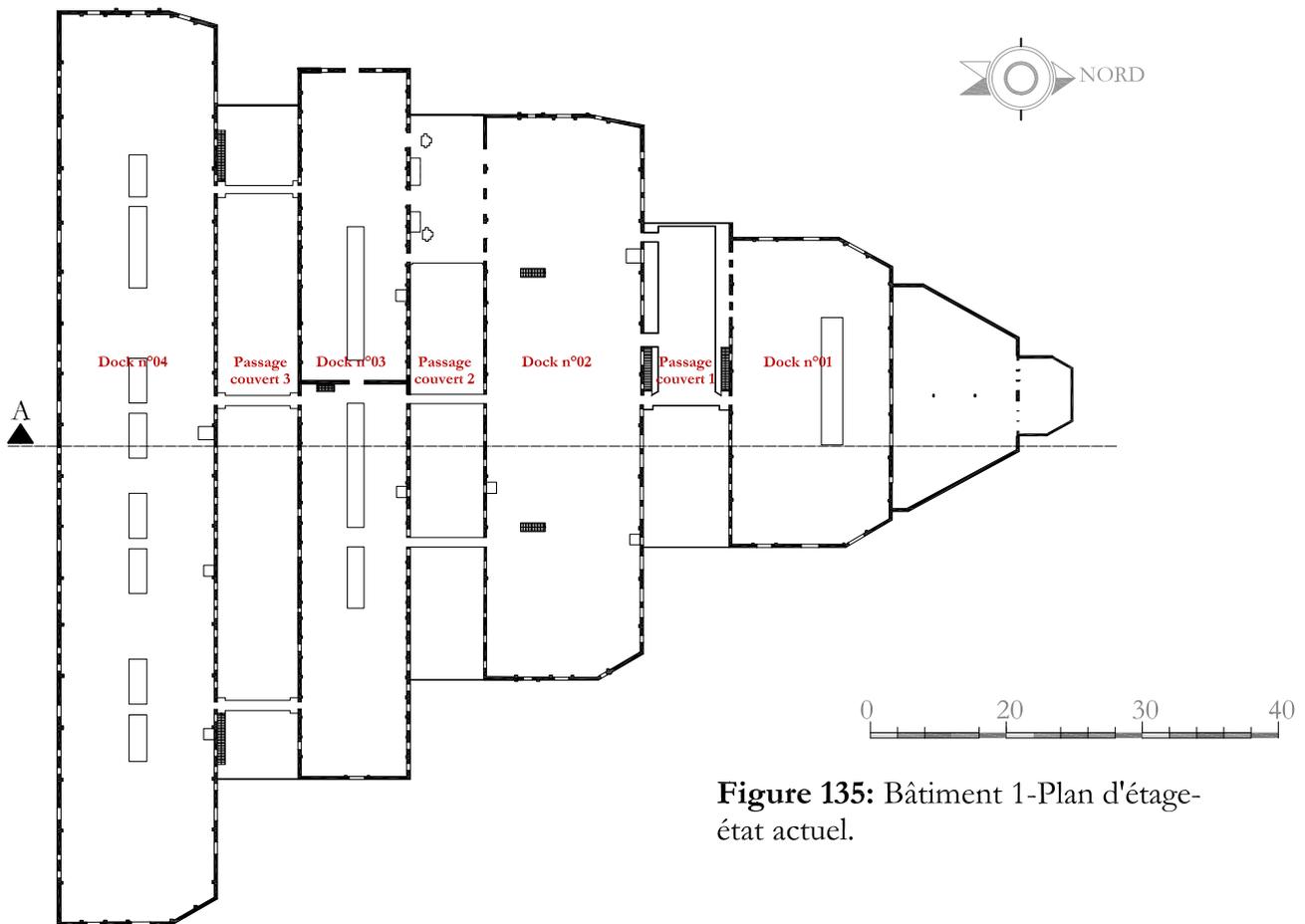


Figure 135: Bâtiment 1-Plan d'étage-état actuel.

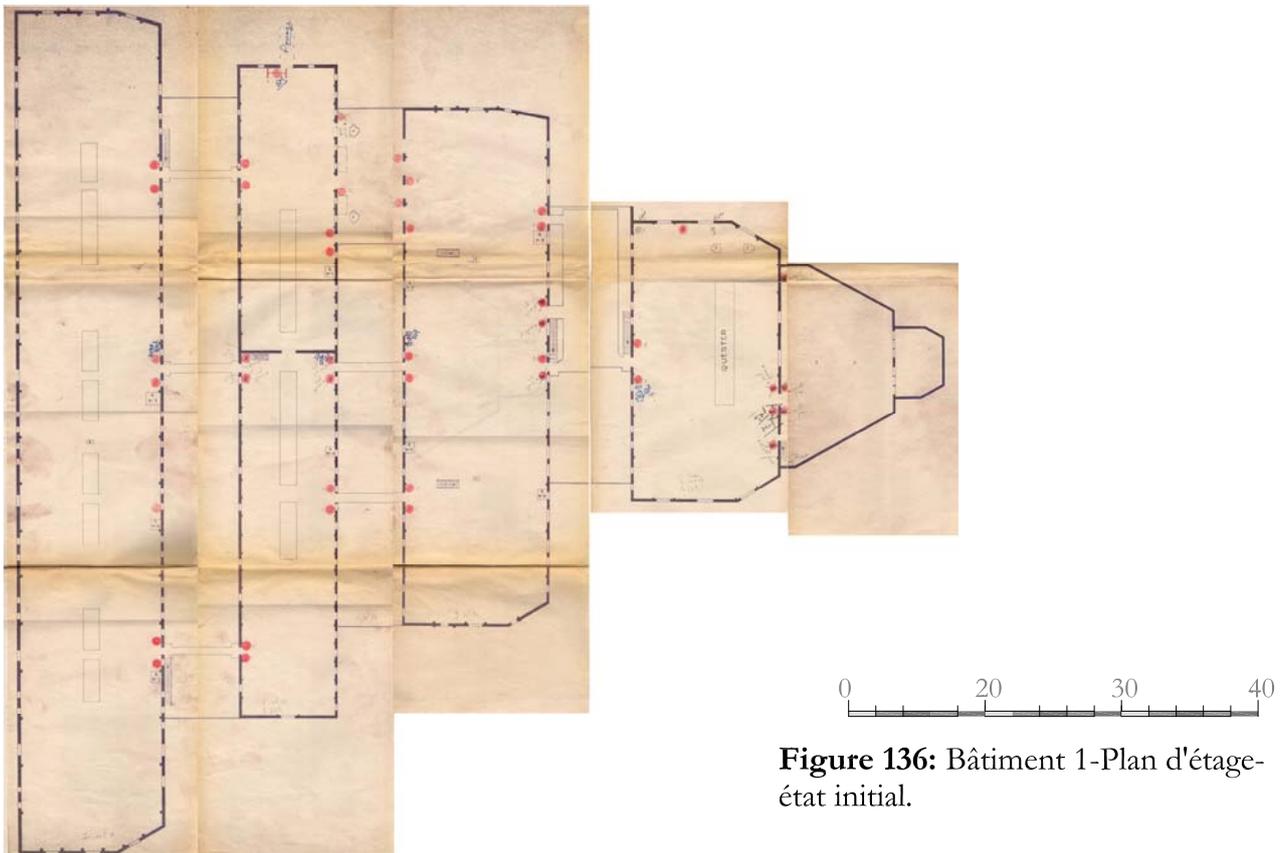


Figure 136: Bâtiment 1-Plan d'étage-état initial.

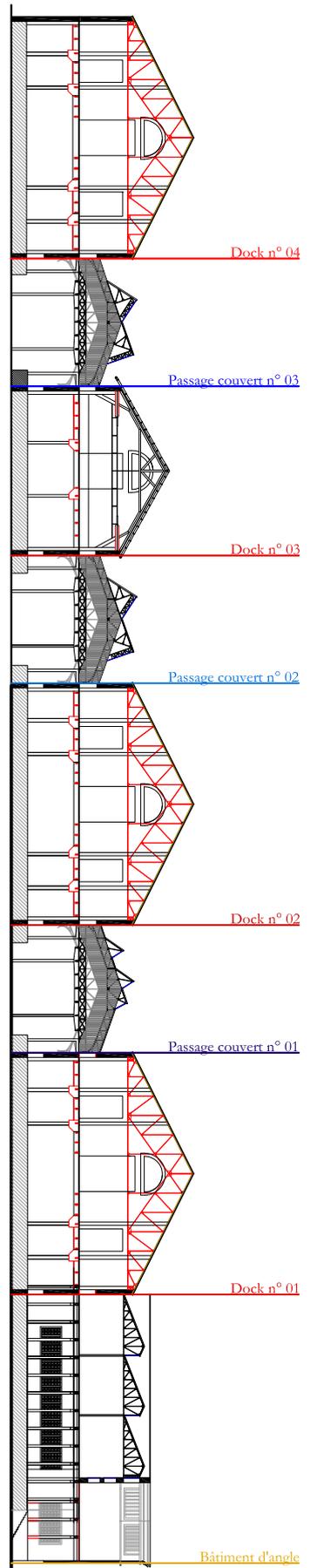


Figure 137: Bâtiment 1-Coupe AA. Source: Auteur.

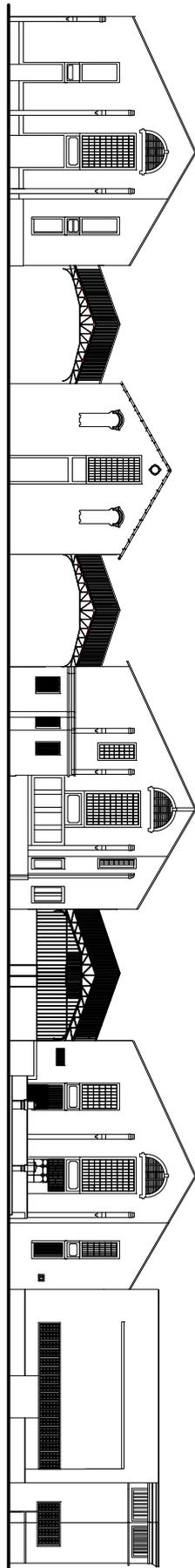


Figure 138: Bâtiment 1-Façade d'ensemble principale. Source: Auteur.

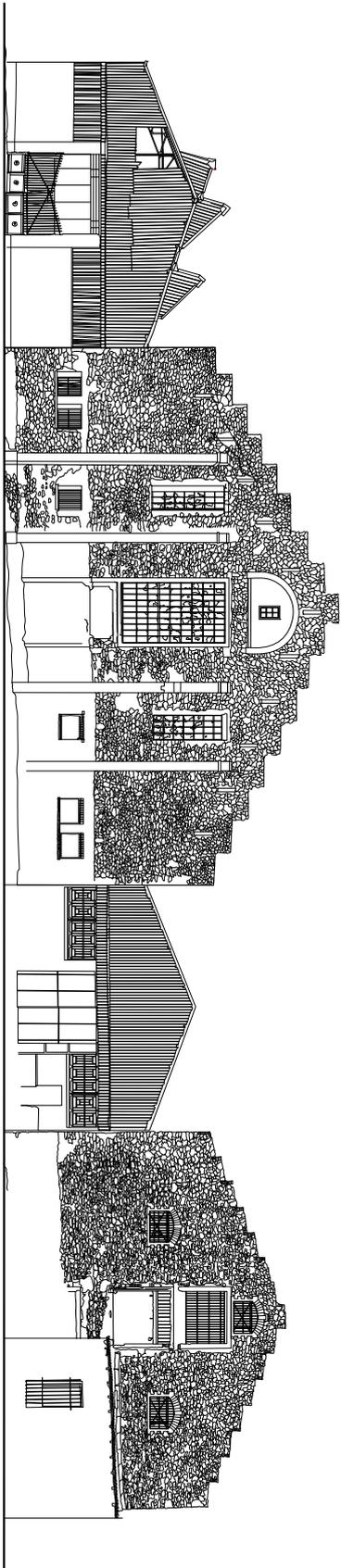


Figure 139: Bâtiment 1-Façade d'ensemble secondaire. Source: Auteur.

### Possibilité d'utilisation

- L'utilisation d'un système structurel en poteau-poutre ainsi qu'un système structurel en charpente métallique à poutres en treillis a permis la portance du bâtiment sans avoir besoin aux murs porteurs, ce qui offre un espace flexible et librement aménageable. En effet, l'ajout d'un plancher métallique au niveau du passage couvert n° 03 a permis d'augmenter utile par 50%. (voir figure 132)
- En se basant sur le travail sur terrain, ainsi que l'attestation des gardiens de ce bâtiment, ce dernier est alimenté en eau, en électricité et il dispose des moyens de circulation (escaliers, plans inclinés, sept (07) passerelles et huit (08) monte-charges qui sont encore en marche).
- Ce bâtiment a un potentiel de surface, dont la surface construite est de (19221 m<sup>2</sup>) et la surface utile est de (54424 m<sup>2</sup>) avec l'existence des sous-sols que nous n'avons pas pu accéder (voir figure 42), donc le bâtiment pourrait avoir une surface utile qui peut atteindre 60.000 m<sup>2</sup>.
- La solidité et la résistance de la structure portante est approuvée par sa capacité actuelle de supporter de grandes charges dues au poids des voitures, des palettes de l'eau minérales (près de 2 tonnes par mètre carré) qu'elle porte.
- Les éléments de couverture (la structure en shed ainsi que le bardage sous toiture en tôle ondulée métallique ou en planchons en bois) sont : en bon état pour le bâtiment d'angle (voir figure 39), le Dock 2 (voir figure 96), dock 3 (voir figure 77) , dock 4 (voir figure 96), passage couvert (voir figure 108), passage couvert 2 (voir figure 122) et le passage couvert (voir figure 129) et en moyen état pour le dock 1 (la disparition de quelques planchons en bois).
- L'affectation du bâtiment au stockage des voiture, à la foire d'exposition ainsi pour une partie à une banque (qui sont des fonctions différente à son usage initial)
- Le bâtiment a une situation stratégique au péricentre de la ville d'Annaba.

### Qualité esthétiques

Par ces caractéristiques architecturales (type de structure, type de couverture, la composition de la façade et les matériaux de construction), ce bâtiment est représentatif de plusieurs typologies architecturales : le bâtiment en shed, l'architecture moderne et les fermes métallique.

### Bâtiments à étages

1	x	1. Un bloc massif, composé de plusieurs étages.
2		2. Les tours des escaliers. L'ornement, le cas échéant a été situé dans les tours qui sont parfois recouvertes de toits caractéristiques ou coupoles qui distinguent l'identité des propriétaires.
3	x	3. Elles combinent la brique et la maçonnerie pour les murs porteurs avec des gros bois des charpentes pour les plus grands espaces intérieurs possibles sans colonnes.
4		4. Décourager les revêtements muraux intérieurs ainsi que l'ornement à l'extérieur des bâtiments.
5	x	5. Chercher des espaces intérieurs ouverts, sans cloisons afin de faciliter l'extinction des feux.
6		6. Suggérer les toits plats et décourager les greniers.
7	x	7. Encourager les grandes fenêtres pour faciliter l'extinction des incendies.
8	x	8. Recommander la séparation des aires de planchers des escaliers intérieurs.
9	x	9. L'éclairage est assuré par la substitution de larges baies à arc en berceaux aux baies en plein cintre ou à linteaux caractéristiques.
10	x	10. Disposer à chaque niveau d'un plateau un seul tenant suffisamment solide pour supporter le poids des machines et faciliter la circulation des ouvriers et des matériaux.

### Bâtiments en sheds

1	x	1. La construction de l'usine « à plat », sur un seul niveau, et non plus en hauteur. Une vaste halle en rez-de-chaussée couverte de sheds.
2	x	2. Le détachement des formes d'historicisme.
3	x	3. Un jeu entre les volumes « primaires », bien adaptés à leur continuité technologique, des contrastes qui expriment à la fois la modernité et le sens de l'activité industrielle, s'éloignant des architectures plaquant une ornementation arbitraire sur l'usine.
4	x	4. Une morphologie architecturale plus étroitement adaptée aux exigences du processus productif, de l'organisation spatiale du travail e de l'outillage technique
5	x	5. Brique ne joue désormais qu'un rôle de remplissage.
6	x	6. Une structure en acier et en béton. Elle peut être mixte (bois-métal), ou entièrement métallique, et comporter plusieurs nefs.
7	x	7. Recourir à l'éclairage par le toit d'où la multiplication des couvertures en sheds. Grandes baies géométriques, tendant grâce au nouveau système porteur à la transparence.
8	x	8. Composés de deux versants inégaux, les sheds sont vitrés sur leur partie exposée au nord, la plus courte, de façon à faire obstacle à la pénétration directe des rayons du soleil.

### Architecture moderne

1	X	1. L'usine à un seul étage.
2	X	2. Architecture simple avec un extérieur à des surfaces planes sans décor.
3	x	3. La possibilité de décoration des frontons de façade principale de la construction principale pour le public : les bureaux de la direction.
4	x	4. L'utilisation de la brique, la pierre et le bois.
5	x	5. L'utilisation du fer et du béton.
6	x	6. L'utilisation de la tôle endurée en acier ou en matière goudronnée pour assurer l'étanchéité en élévation et en couverture.
7	x	7. Poteau-poutre qui fournit une grande flexibilité pour les changements de production à l'intérieur.
8	x	8. Des structures qui pourraient soutenir plus de poids, couvrir de plus grandes distances.
9		9. Mode d'implantation : les activités sont entièrement implantées dans le bâtiment (ne sont pas séparées dans des bâtiments conçus spécifiquement pour les accueillir).
10	x	10. Eclairage : par des couvertures vitrées au plafond permettant autant la lumière du jour dur le sol de l'usine que possible.

### Les fermes métalliques

1	x	1. L'emploi de la brique et du métal.
2	x	2. Les pignons avec baie.
3	x	3. Imposer l'image de marque et l'architecture dans l'entrée.
4		4. Les horloges mesurant le temps de travail.
5		5. Les cheminées d'usine comme un élément symbolique.
6		6. Les châteaux d'eau et les portails d'entrée fonctionnels.
7	x	7. La toiture à redans.
8		8. Le triomphe de la brique qui remplace la pierre et le bois (un matériau d'enveloppe).
9	x	9. L'utilisation de la charpente en acier ou la charpente en verre qui a remplacé le bois.
10		10. Un large usage du verre dans les toitures et les façades.
11	x	11. Eclairage par des baies surdimensionnées qui permettent de faire passer plus de lumière en réduisant la brique à une quasi squelette et en produisant une véritable transparence des façades, ou bien l'éclairage par le toit.

### Les matériaux et les techniques de construction

- Ce bâtiment illustre **l'utilisation des matériaux innovants** tels que le béton, l'acier pour la structure et les Plaques de toiture ondulées translucides en polycarbonate (au niveau des châssis).
- Ce bâtiment illustre l'utilisation des matériaux et des techniques de construction en réponse aux exigences de fonctionnement :
  - L'utilisation d'une structure poteau-poutre en béton armé permet de porter avec toute sécurité, les planchers d'étage ainsi que les charges qu'ils transmettent tout en gardant un espace flexible et librement aménageable pour le rez-de-chaussée.
  - L'utilisation d'une structure en treillis (en gros bois rouge ou en acier) au niveau du premier étage permet d'obtenir de larges plateaux libres sans avoir aucun poteau intermédiaire.
  - L'utilisation des murs épais (de 60 à 80 cm) en pierre, des bardages sous toitures intérieurs en bois ainsi que des plaques de toiture ondulées translucides en polycarbonate au niveau des châssis permet d'avoir une excellente isolation thermique (le premier ennemi pour le tabac sécher).
  - L'utilisation toitures en sheds vitrés sur leur partie exposée au nord, la plus courte, de façon à faire obstacle à la pénétration directe des rayons du soleil. Car la lumière du nord (dans l'hémisphère nord) est constante permettant d'éviter la surchauffe due au soleil direct ainsi que l'éblouissement des travailleurs.
  - La combinaison de l'adoption des formes allongées et la création des mezzanines facilite l'introduction de la lumière par les baies des façades latérales jusqu'au centre de l'usine (et l'éclairage du rez-de-chaussée).
  - L'adoption d'une forme allongée d'adapte avec les modes d'organisation linéaire des activités industrielles.

### L'ancienneté

Selon la carte de l'évolution historique (voir figure 19), ce bâtiment était construit en 1923 sauf que pour le bâtiment d'angle qui était construit en 1945.

## Le concepteur

La recherche de l'architecte qui a fait la conception de ce bâtiment ainsi que l'entreprise qui était chargée de sa réalisation se basait sur trois documents authentiques :

- Le journal général des travaux publics et du bâtiment, un journal de l'époque en question spécialisé en projets d'architectures et de tout type de construction,
- Les plans originaux obtenus des archives de l'entreprise,
- Le bâtiment lui-même qui peut porter la signature de son concepteur.

En effet le bâtiment porte la signature de l'architecte qui l'a conçu ainsi que celle de l'entreprise qui l'a réalisé. (Voir figure 140)

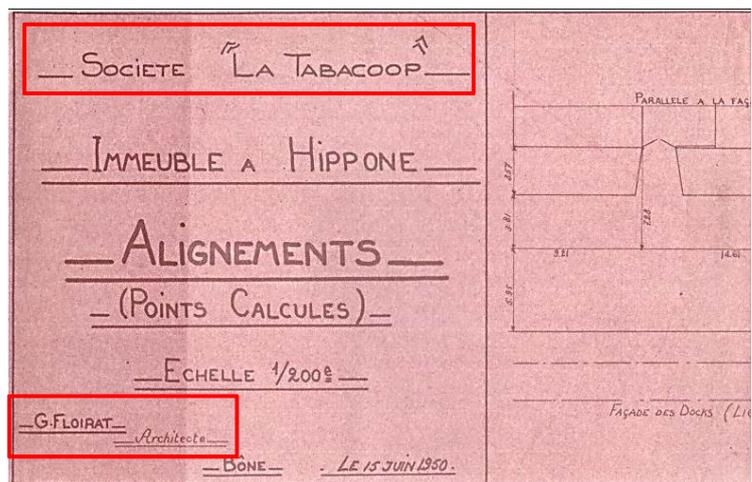
**Figure 140:** la signature de l'architecte ainsi que l'entreprise de réalisation des Docks TABACCOOP.



Selon le journal général des travaux publics et du bâtiment, la plupart réalisations de ces entrepreneurs sont de nature résidentielle à l'exception de ce bâtiment et l'usine à nicotine appartenant à l'ensemble TABACCOOP. Nous n'avons pas trouvé des données sur ces réalisations. Concernant l'architecte MAGLIULO. H nous n'avons trouvé aucune donnée.

Ce bâtiment est associé aussi à l'architecte G. FLOIRAT dont les plans authentique datant de 1954 et 1955 portent sa signature.

Cependant, aucune donnée n'est disponibles sur cet architecte.



**Figure 141 :** un plan d'alignement des docks TABACCOOP portant le nom de l'architecte G.FLOIRAT. Source Archives de l'entreprise.

## Authenticité

L'authenticité se vérifie au niveau des caractéristiques physiques essentielles qui permettent l'identification du bâtiment et son attribution à une typologie architecturale :

- **Le type de structure :** l'analyse sur terrain nous a montré qu'aucune modification ni suppression était apportée au système structure.
- **Les éléments de façades :** la comparaison entre les photos anciennes et l'état actuel des façades montre l'existence de quelques modifications qui consistent à la fermeture de quelques fenêtres (**voir figures 74, 78**), le revêtement des murs en pierre (**voir figures 87, 85**), mais ces modifications ne nous ont pas empêché d'identifier la typologie architecturale de ces bâtiments. Cependant, la façade principale du passage couvert n° 03 était complètement cachée derrière une paroi en tôle (TN 40) ce qui a altéré son authenticité.
- **Les éléments de couverture :** ils n'ont subi aucune modification.
- **L'organisation intérieure :** on constatait l'ajout de quelques murs de séparation au niveau de rez-de-chaussée du dock n° 01.

**Tableau 76:** Analyse de l'intérêt architectural du Bâtiment 1 (Usine TABACCOOP) Source: Auteur.

2.1.2. Bâtiment n°02:



Fiche technique:

Date de construction	1927
Superficie	1440 m <sup>2</sup>
Dimensions	19*66 m, Hauteur: 23
Fonction initiale	Usine à nicotine
Fonction actuelle	Dock de stockage.

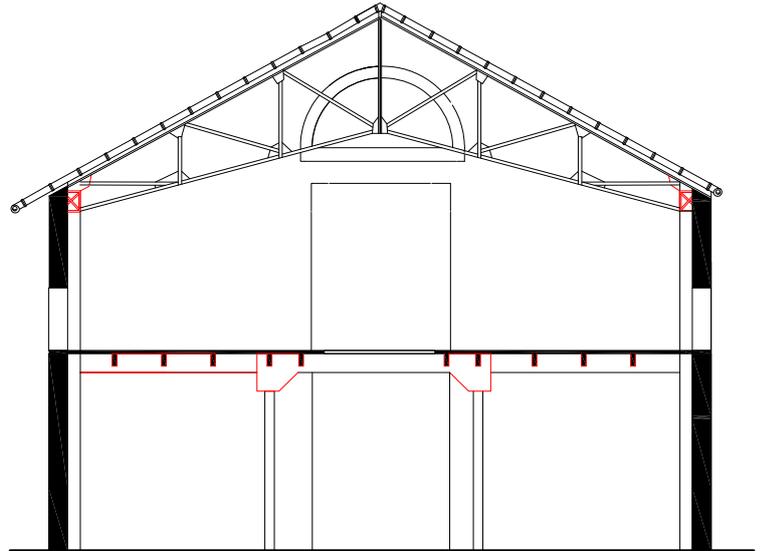
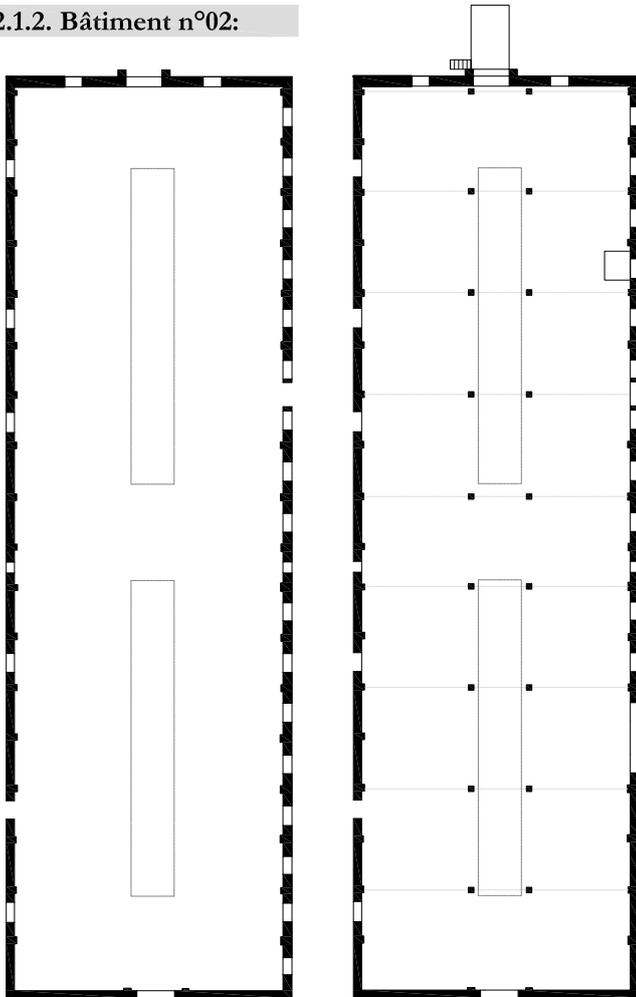


Figure 144: Usine TABACOOOP- Bâtiment 2- Plan de RDC- Etat actuel. Source: Auteur.

Figure 145: Usine TABACOOOP- Bâtiment 2- Plan d'étage. Etat actuel. Source: Auteur.

Figure 146 : Usine TABACOOOP- Bâtiment 2- Coupe AA- Etat actuel. Source: Auteur.



Figure 147 : Usine TABACOOOP- Bâtiment 2- Façade Est- Etat Originel.



Figure 148 : Usine TABACOOOP- Bâtiment 2- Façade Est- Etat actuel. Source: Auteur.



Figure 149 : Usine TABACOOOP-L'intérieur du bâtiment 2- Etat Originel.



Figure 150 : Traitement de façade principale. Source: Auteur.



**Figure 151 :** Usine TABACOOOP-  
Bâtiment 2- Façade Sud- Etat actuel.  
Source: Auteur.

### Identification de l'état originel

#### Conception

Une forme rectangulaire de 44\*27 m, en espace dégagé et libre pour accueillir de machines et de travailleurs que possible.

La toiture à double versants égaux. La façade secondaire et principale sont identiques dont la travée centrale est constituée d'une simple porte d'entrée surmontée d'une fenêtre en arc allongé encadré de même que les contreforts en brique rouge saillante.

A l'intérieur, l'usine à nicotine est composée de deux niveaux reliés par une mezzanine et un escalier. Le rez-de-chaussée est composé d'une structure à un système de portiques poteau-poutre à en béton armé en une trame rectangulaire (portées: 4.4\*8.5 m), composé de 16 poteaux centraux de forme carrée et d'un plancher du 1er étage est une dalle pleine en béton armé de 10cm d'épaisseur. L'enveloppe est constituée d'u murs massif en pierre de 60 cm d'épaisseur.

Le premier étage est d'une typologie différente, dont la couverture est portée par une série de fermes métalliques dont les châssis d'éclairage sont couverts d'une tôle en plastique quasi transparente.

#### Matériaux

**La brique pleine :** elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief.

**La brique creuse:** utilisé comme un élément de remplissage.

**La pierre:** ce dock est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage)

**Le béton:** ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.

**Le béton armé:** c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage).

**La tôle ondulée en plastique quasi transparente:** elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.

**La tuile et la tôle ondulée:** elles sont utilisées comme un élément de couverture.

**L'acier:** utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture.

**Tableau 77:** Identification de l'état originel du Bâtiment 2 (Usine TABACOOOP). Source: Auteur.

### Possibilité d'utilisation

- L'utilisation d'un système structurel en poteau-poutre ainsi qu'un système structurel en charpente métallique à poutres en treillis a permis la portance du bâtiment sans avoir besoin aux murs porteurs, ce qui offre un espace flexible et librement aménageable.
- En se basant sur le travail sur terrain, ainsi que l'attestation des gardiens de ce bâtiment, ce dernier est alimenté, en électricité.
- Un bâtiment à un potentiel de surface, dont la surface construite est de (1440 m<sup>2</sup>) et la surface utile est de (2880 m<sup>2</sup>), doté de grandes portées (19\*66 m).
- La solidité et la résistance de la structure portante est approuvée par sa capacité de supporter de grandes charges actuelle sans présenter un signe de déformation ou d'un problème de stabilité.
- Les éléments de couverture (la structure en treillis ainsi que le bardage sous toiture en tôle ondulée métallique ou en plançons en bois) sont : en bon état.
- L'affectation du bâtiment au stockage confirme encore sa capacité de réutilisation.
- Le bâtiment a une situation stratégique au péricentre de la ville d'Annaba.

### Qualité esthétiques

Par ces caractéristiques architecturales (type de structure, type de couverture, la composition de la façade et les matériaux de construction), ce bâtiment est porte les caractéristiques le plusieurs de plusieurs typologies architecturales : le bâtiment en shed, l'architecture traditionnelle, l'architecture moderne et les fermes métallique.

### Bâtiments à étages

1	x	1. Un bloc massif, composé de plusieurs étages.
2		2. Les tours des escaliers. L'ornement, le cas échéant a été situé dans les tours qui sont parfois recouvertes de toits caractéristiques ou coupoles qui distinguent l'identité des propriétaires.
3		3. Elles combinent la brique et la maçonnerie pour les murs porteurs avec des gros bois des charpentes pour les plus grands espaces intérieurs possibles sans colonnes.
4		4. Décourager les revêtements muraux intérieurs ainsi que l'ornement à l'extérieur des bâtiments.
5	x	5. Chercher des espaces intérieurs ouverts, sans cloisons afin de faciliter l'extinction des feux.
6		6. Suggérer les toits plats et décourager les greniers.
7		7. Encourager les grandes fenêtres pour faciliter l'extinction des incendies.
8		8. Recommander la séparation des aires de planchers des escaliers intérieurs.
9		9. L'éclairage est assuré par la substitution de larges baies à arc en berceaux aux baies en plein cintre ou à linteaux caractéristiques.
10	x	10. Disposer à chaque niveau d'un plateau un seul tenant suffisamment solide pour supporter le poids des machines et faciliter la circulation des ouvriers et des matériaux.

### Les fermes métalliques

1	x	1. L'emploi de la brique et du métal.
2	x	2. Les pignons avec baie.
3		3. Imposer l'image de marque et l'architecture dans l'entrée.
4		4. Les horloges mesurant le temps de travail.
5		5. Les cheminées d'usine comme un élément symbolique.
6		6. Les châteaux d'eau et les portails d'entrée fonctionnels.
7		7. La toiture à redans.
8	x	8. Le triomphe de la brique qui remplace la pierre et le bois (un matériau d'enveloppe).
9	x	9. L'utilisation de la charpente en acier ou la charpente en verre qui a remplacé le bois.
10		10. Un large usage du verre dans les toitures et les façades.
11	x	11. Eclairage par des baies surdimensionnées qui permettent de faire passer plus de lumière en réduisant la brique à une quasi squelette et en produisant une véritable transparence des façades, ou bien l'éclairage par le toit.

### Les matériaux et les techniques de construction

- Ce bâtiment illustre l'utilisation des matériaux innovants tels que le béton, l'acier pour la structure et les Plaques de toiture ondulées translucides en polycarbonate (au niveau des châssis). (voir figure 149)
- Ce bâtiment illustre l'utilisation des matériaux et des techniques de construction en réponse aux exigences de fonctionnement :

- L'utilisation d'une structure poteau-poutre en béton armé permet de porter avec toute sécurité, les planchers d'étage ainsi que les charges qu'ils transmettent (dues aux compartiments de l'extraction de la nicotine, voir **figure 149**), tout en gardant un espace flexible et librement aménageable pour le rez-de-chaussée.
- L'utilisation d'une structure en treillis métalliques au niveau du premier étage permet d'obtenir de larges plateaux libres sans avoir aucun poteau intermédiaire.
- L'utilisation des murs épais (de 60 à 80 cm) en pierre, des bardages sous toitures intérieurs en bois ainsi que des plaques de toiture ondulées translucides en polycarbonate au niveau des châssis permet d'avoir une excellente isolation thermique.
- La combinaison de l'adoption des formes allongées et la création des mezzanines facilite l'introduction de la lumière par les baies des façades latérales jusqu'au centre de l'usine (et l'éclairage du rez-de-chaussée).
- L'adoption d'une forme allongée d'adapte avec les modes d'organisation linéaire des activités industrielles. (voir mode d'organisation linéaire des compartiments, **figure 149**)

#### L'ancienneté

Selon la carte de l'évolution historique (voir figure 19), ce bâtiment était construit en 19

#### Le concepteur

Selon le **journal général des travaux publics et du bâtiment n° 144 de 10 juillet 1927**, la plupart réalisations de ce bâtiment était confiée aux entrepreneurs VASSAL et DONATO (voir **tableau 77**) dans le cadre de la réalisation d'une usine à nicotine, dont la conception est de l'architecte G. FLOIRAT. Cependant, aucune donnée n'est disponible sur cet architecte.

#### Authenticité

L'authenticité se vérifie au niveau des caractéristiques physiques essentielles qui permettent l'identification du bâtiment et son attribution à une typologie architecturale. Ces caractéristiques sont :

- **Le type de structure** : l'analyse sur terrain nous a montré qu'aucune modification ni suppression était apportée au système structure.
- **Les éléments de façades** : la comparaison entre la photo ancienne (figure 147) et l'état actuel des façades (**figure 148, 151**) montre qu'aucune modification n'était apportée à la façade de ce bâtiment.
- **Les éléments de couverture** : ils n'ont subi aucune modification.
- **L'organisation intérieure** : elle n'a subi aucune modification.

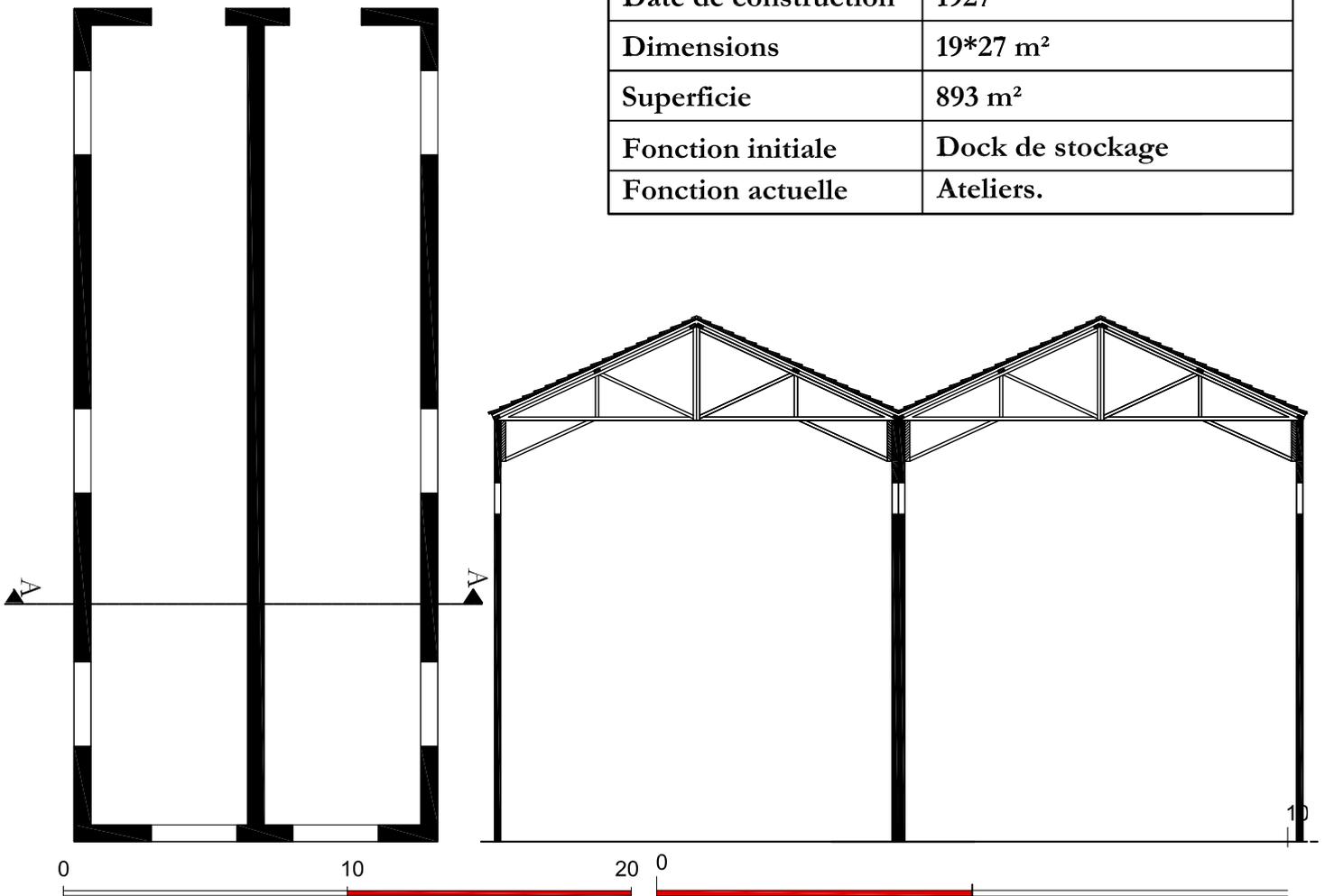
**Tableau 78:** Identification de l'état originel du Bâtiment 2 (Usine TABACOOOP). Source: Auteur.

2.1.3. Bâtiment n°03:



Fiche technique:

Date de construction	1927
Dimensions	19*27 m <sup>2</sup>
Superficie	893 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Dock de stockage
Fonction actuelle	Ateliers.



**Figure 152 :** Usine TABACOOOP- Bâtiment 3- Vue en plan- Etat actuel. Source: Auteur.

**Figure 153 :** Usine TABACOOOP- Bâtiment 3- Coupe AA- Etat actuel. Source: Auteur.

**Identification de l'état originel**

**Conception**

Un simple bâtiment de forme allongée de (61\*18) m à deux nefs en toit à double versants avec lucarne latérale. L'enveloppe est composée d'un mur massif en pierre de 60 cm et en brique rouge de 20 cm. La structure en charpente en bois (fermes en bois). Le toit est percé de châssis d'éclairage dont le bardage intérieur est réalisé en bois.

**Matériaux**

**La pierre:** ce dock est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage).

**La tôle ondulée:** elle est utilisée comme un élément de couverture.

**Le bois:** utilisé dans la structure pour le bardage intérieur de la toiture.

**Le verre:** utilisé dans les ouvertures des châssis.

**La brique pleine :** elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief.

**Tableau 79:** Identification de l'état originel du Bâtiment 3 . Source: Auteur.

Possibilité d'utilisation		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'utilisation d'un système structurel en charpente métallique à poutres en treillis pour un toit à double versants égaux a permis la portance ce dernier sans avoir besoin aux poteaux centraux, ce qui offre un espace flexible et librement aménageable.</li> <li>- En se basant sur le travail sur terrain, ainsi que l'attestation des locataires de ce bâtiment, ce dernier est alimenté en eau et en électricité.</li> <li>- Ce bâtiment a un potentiel de surface de (839 m<sup>2</sup>).</li> <li>- La subsistance jusqu'à ce jour approuve la résistance de la structure portante.</li> <li>- Les éléments de couverture (la structure en treillis ainsi que le bardage sous toiture en bois métallique) sont : en bon état (voir figure 149).</li> <li>- L'affectation du bâtiment à des ateliers de travail confirme sa compatibilité avec des usages futurs.</li> <li>- Le bâtiment a une situation stratégique au péricentre de la ville d'Annaba.</li> </ul>		
Qualité esthétiques		
<p>Par ses caractéristiques architecturales (type de structure, type de couverture, la composition de la façade et les matériaux de construction), ce bâtiment appartient à l'architecture des fermes métalliques.</p>		
Les fermes métalliques		
1	x	1. L'emploi de la brique et du métal.
2	x	2. Les pignons avec baie.
3		3. Imposer l'image de marque et l'architecture dans l'entrée.
4		4. Les horloges mesurant le temps de travail.
5		5. Les cheminées d'usine comme un élément symbolique.
6		6. Les châteaux d'eau et les portails d'entrée fonctionnels.
7		7. La toiture à redans.
8	x	8. Le triomphe de la brique qui remplace la pierre et le bois (un matériau d'enveloppe).
9	x	9. L'utilisation de la charpente en acier ou la charpente en verre qui a remplacé le bois.
10		10. Un large usage du verre dans les toitures et les façades.
11	x	11. Eclairage par des baies surdimensionnées qui permettent de faire passer plus de lumière en réduisant la brique à une quasi squelette et en produisant une véritable transparence des façades, ou bien l'éclairage par le toit.
Les matériaux et les techniques de construction		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce bâtiment illustre l'utilisation des matériaux et des techniques de construction en réponse aux exigences de fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'utilisation d'une structure en fermes en gros bois permet d'obtenir un espace libre et flexible sans avoir aucun poteau intermédiaire.</li> <li>- La combinaison de l'adoption des formes allongées et l'utilisation des lucarnes facilite l'introduction de la lumière les façades latérales jusqu'au centre de l'usine.</li> <li>- L'adoption d'une forme allongée d'adapte avec les modes d'organisation linéaire des activités industrielles.</li> </ul> </li> </ul>		
L'ancienneté		
<p>Selon la carte de l'évolution historique (voir figure 19), ce bâtiment était construit en 1927.</p>		
Le concepteur		
<p>L'absence d'une documentation ou d'une signature qui permet l'association de ce bâtiment à un concepteur.</p>		
Authenticité		
<p>Les modifications apportées à ce bâtiments sont : la fermeture de la bais en pignon de la lucarne et la division de l'espace intérieur à de petites ateliers d'artisanat. Ainsi, l'analyse sur terrain nous a montré qu'aucune modification ni suppression était apportée au système structure. Les éléments de couverture n'ont subi aucune modification.</p>		

Tableau 80: Analyse de l'intérêt architecturale du Bâtiment 3 (Usine TABACOO). Source: Auteur.



**Figure 154 :** Usine TABACOOOP- Bâtiment 3- Façade Oues- Etat actuel. Source: Auteur.



**Figure 155 :** Vue sur le toit à lucarne. Source: Auteur.



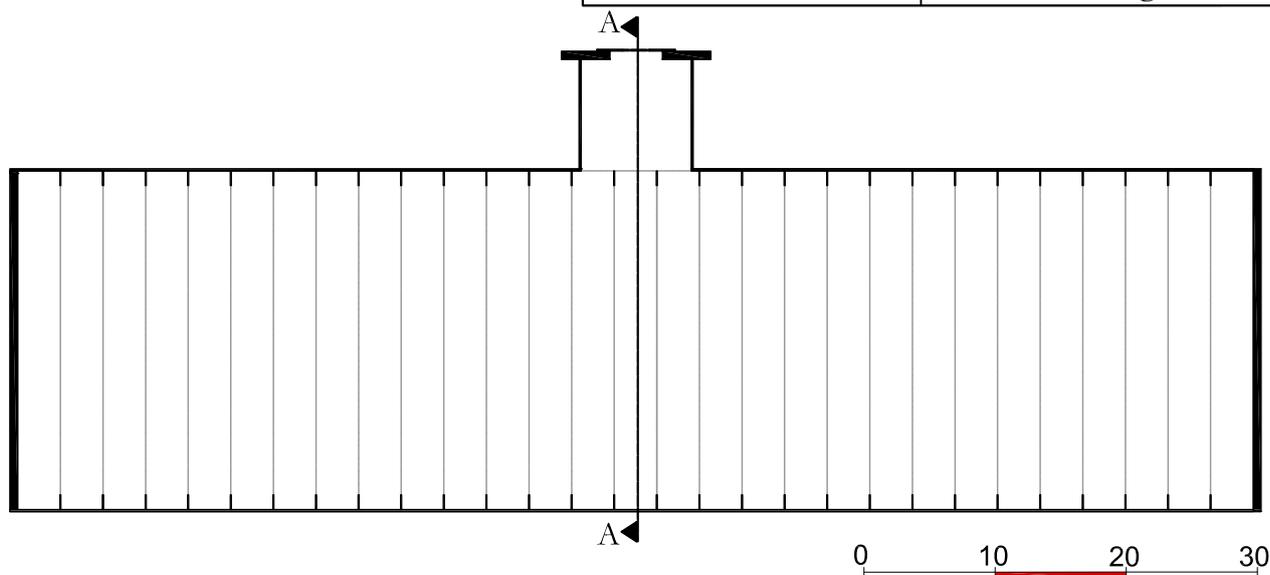
**Figure 156 :** Enveloppe à remplissage en brique rouge. Source: Auteur.

2.1.3. Bâtiment n°04:



Fiche technique:

Date de construction	1945-1955
Dimensions	26*98m <sup>2</sup>
Superficie	2548 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Dock de stockage
Fonction actuelle	Dock de stockage.



**Figure 157:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 4- Vue en plan- Etat actuel. Source: Auteur.



**Figure 158:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 4- Coupe AA- Façade nord. Source: Auteur.



**Figure 159:** Vue sur la structure métallique en treillis. Source: Auteur.



**Figure 160:** Remplissage du mur en pierre et encadrement des baies en brique pleine. Source: Auteur.

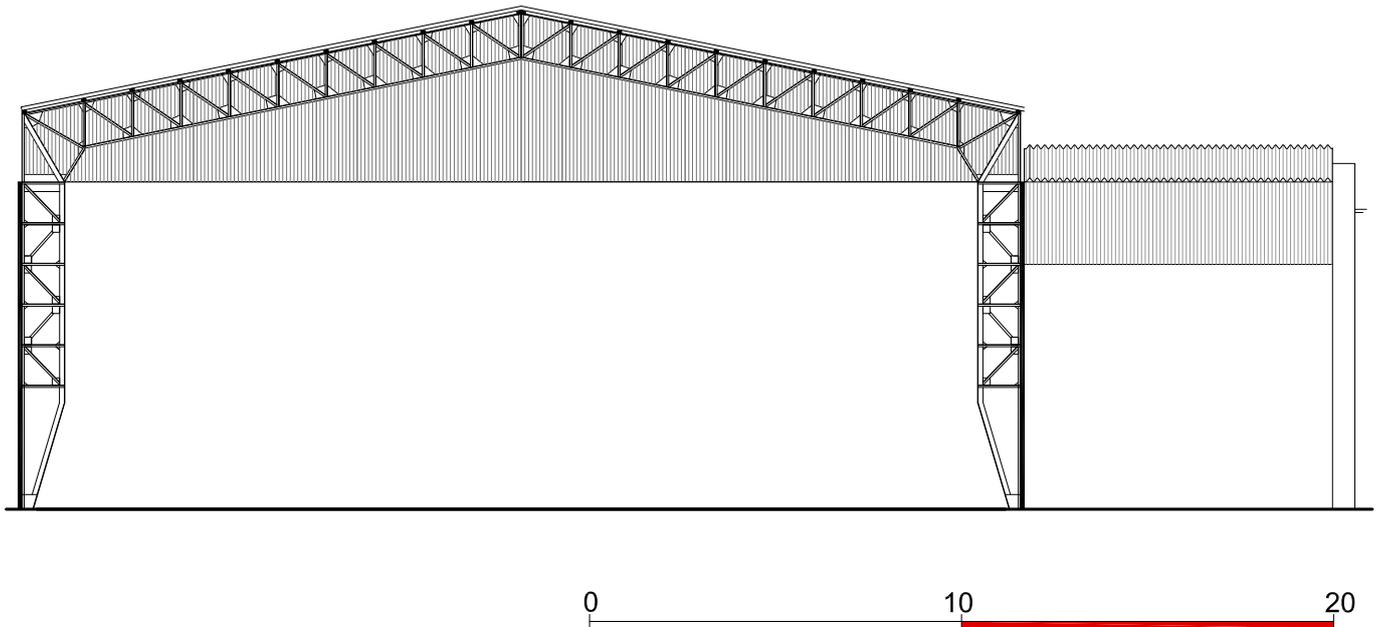


Figure 161: Usine TABACOO- Bâtiment 4- Coupe AA- Etat actuel. Source: Auteur.

Identification de l'état originel
<b>Conception</b>
<p>Une forme rectangulaire de 61*18 m, composé d'un toit en double versants avec un pignon secondaire latéral marquant l'entrée au niveau de la façade sud. la couverture est réalisée e tôle ondulée et à un revêtement en tuile plate.</p> <p>Le bâtiment est composé de charpente métallique composée de poutres et poteaux de rive en treillis, de lisse et de potelets métallique.</p> <p>L'enveloppe est réalisée en mur massif en pierre de 60 cm d'épaisseur. Elle est compose d'une série de fenêtre verticales identiques dont l'encadrement est réalisé en briques rouge.</p> <p>Le toit est composé de châssis d'éclairage naturel. On constate la déclinaison de tout signe de décoration. A l'intérieur, un espace libre sans aucun poteau intermédiaire.</p>
<b>Matériaux</b>
<p><b>La pierre:</b> ce dock est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage).</p> <p><b>La tôle ondulée:</b> elle est utilisée comme un élément de couverture.</p> <p><b>L'acier:</b> utilisé dans le bardage intérieur de la toiture.</p> <p><b>Le verre:</b> utilisé dans les ouvertures des châssis.</p> <p><b>La brique pleine :</b> elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief.</p>

Tableau 81: Identification de l'état originel du Bâtiment 4 (Usine TABACCOP (Usine TABACOO)). Source: Auteur.

Qualité esthétiques
<p>Par ces caractéristiques architecturales (type de structure, type de couverture, la composition de la façade et les matériaux de construction), ce bâtiment n'appartient à aucune famille typologique : la partie basse construite en murs épais en pierre percés de fenêtres verticales rythmées à encadrement en brique pleine ressemble aux bâtiments à étage, cependant, ce bâtiment n'est constitué qu'un seul niveau. Il est doté d'une forme allongé « en plat » qui ressemble aux bâtiments en sheds, cependant sa toiture est à doubles versant égaux en charpente métallique à treillis.</p>

### Qualité esthétiques

Par ces caractéristiques architecturales (type de structure, type de couverture, la composition de la façade et les matériaux de construction), ce bâtiment n'appartient à aucune famille typologique : la partie basse construite en murs épais en pierre percés de fenêtres verticales rythmées à encadrement en brique pleine ressemble aux bâtiments à étage, cependant, ce bâtiment n'est constitué qu'un seul niveau. Il est doté d'une forme allongé « en plat » qui ressemble aux bâtiments en sheds, cependant sa toiture est à doubles versant égaux en charpente métallique à treillis.

### Les matériaux et les techniques de construction

- Ce bâtiment illustre **l'utilisation des matériaux innovants** tels que l'acier pour la structure.
- Ce bâtiment illustre l'utilisation des matériaux et des techniques de construction en réponse aux exigences de fonctionnement :
  - L'utilisation d'une structure en treillis métallique (poteau-poutre en treillis) permet d'obtenir un large plateau libre sans avoir aucun poteau intermédiaire.
  - L'utilisation des murs épais (de 60 à 80 cm) en pierre permet d'avoir une excellente isolation thermique (le premier ennemi pour le tabac sécher).
  - L'adoption d'une forme allongée offre un bon éclairage au bâtiment par ses deux côtés.

### L'ancienneté

Selon la carte de l'évolution historique (voir figure 19), ce bâtiment était construit en 1932

**Tableau 82:** Analyse de l'intérêt architectural du Bâtiment 4 (Usine TABACOOOP). Source: Auteur.

#### 2.1.5. Bâtiment n°05:

#### Fiche technique:

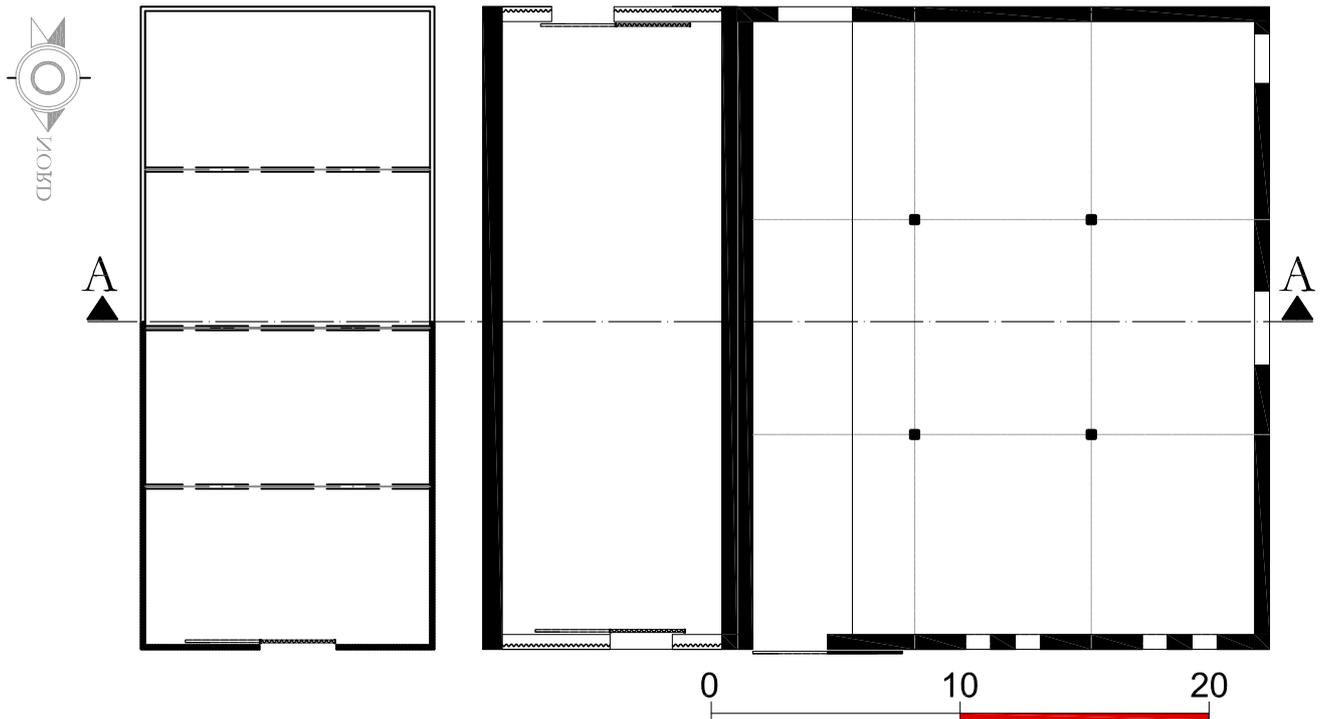
Date de construction	1945-1955
Superficie	1170 m <sup>2</sup>
Dimensions	45*26 m
Fonction initiale	Dock de stockage.
Fonction actuelle	Dock de stockage.



▲ **Figure 162:** Docks cylindrique avec enveloppe en tôle. Source: Auteur.



▲ **Figure 163:** Façade principale du bâtiment en sheds. Source: Auteur.



**Figure 164:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 5- Vue en plan- Etat actuel. Source: Auteur.



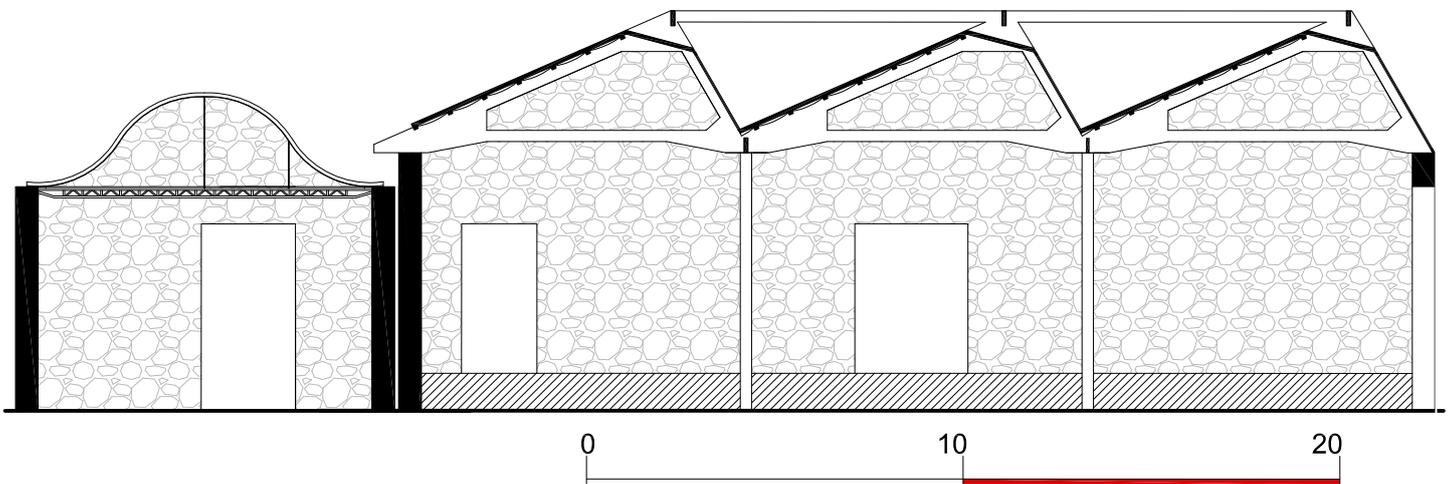
**Figure 165:** Bardage en tôle métallique ondulée. Source: Auteur.



**Figure 166:** structure en béton armé. Source: Auteur.



**Figure 167:** Eclairage par toiture en sheds. Source: Auteur.



**Figure 168:** Usine TABACOOOP- Bâtiment 5- Coupe AA- Etat actuel. Source: Auteur.

### Identification de l'état originel

#### Conception

Une forme rectangulaire de 44\*27 m, en espace dégagé et libre pour accueillir de machines et de travailleurs que possible, entièrement construite en murs en pierre percées de quatre fenêtres verticales et couverte par un toit en sheds.

La structure est composée d'un système de charpente en béton armé reposant sur quatre poteaux et sur un mur en pierre périphérique.

- La déclinaison de tout signe de décoration d'où la forme tente uniquement à répondre aux exigences fonctionnelles.

#### Matériaux

##### Les matériaux utilisés sont:

- **La pierre:** ce dock est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage)
- **Le béton armé:** c'est le matériau de structure (poteaux, poutres)
- **La tôle ondulée:** elle est utilisée comme un élément de couverture.
- **L'acier:** utilisée dans le bardage intérieur de la toiture.
- **Le verre:** utilisé dans les ouvertures des sheds.

**Tableau 83:** Identification de l'état originel du Bâtiment 5 (Usine TABACOOOP). Source: Auteur.

#### Possibilité d'utilisation

- L'utilisation d'un système structurel en charpente béton pour un toit en sheds a permis la portance de ce dernier en dépendant d'une structure ponctuelle (poteaux), ce qui offre un espace flexible et librement aménageable.
- En se basant sur le travail sur terrain, ainsi que l'attestation des locataires de ce bâtiment, ce dernier est alimenté en eau et en électricité.
- Ce bâtiment a un potentiel de surface de (1170 m<sup>2</sup>).
- La subsistance jusqu'à ce jour sans la présence d'aucun signe de déformation ou problème de stabilité approuve la résistance de la structure portante.
- Les éléments de couverture (la c ainsi que le charpente en béton et le bardage sous toiture en tôle ondulée métallique) sont : en bon état (**voir figures 165, 166**).
- L'affectation du bâtiment à des ateliers de travail confirme sa compatibilité avec des usages futurs différente par rapport à celles d'origine.
- Le bâtiment a une situation stratégique au péricentre de la ville d'Annaba.

#### Qualité esthétiques

Par ses caractéristiques architecturales (type de structure, type de couverture, la composition de la façade et les matériaux de construction), ce bâtiment est représentatif de la typologie des bâtiments en sheds.

#### Les bâtiments en sheds

1	x	1. La construction de l'usine « à plat », sur un seul niveau, et non plus en hauteur. Une vaste halle en rez-de-chaussée couverte de sheds.
2	x	2. Le détachement des formes d'historicisme.
3	x	3. Un jeu entre les volumes « primaires », bien adaptés à leur continuité technologique, des contrastes qui expriment à la fois la modernité et le sens de l'activité industrielle, s'éloignant des architectures plaquant une ornementation arbitraire sur l'usine.
4	x	4. Une morphologie architecturale plus étroitement adaptée aux exigences du processus productif, de l'organisation spatiale du travail e de l'outillage technique
5	x	5. Brique ne joue désormais qu'un rôle de remplissage.
6	x	6. Une structure en acier et en béton. Elle peut être mixte (bois-métal), ou entièrement métallique, et comporter plusieurs nefs.

<b>Les matériaux et les techniques de construction</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce bâtiment illustre <b>l'utilisation des matériaux innovants</b> tels que le béton, l'acier pour la structure et le verre pour la toiture en sheds.</li> <li>- Ce bâtiment illustre l'utilisation des matériaux et des techniques de construction en réponse aux exigences de fonctionnement :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'utilisation d'une structure poteau-poutre en béton armé permet de porter avec toute sécurité la toiture en sheds tout en gardant un espace flexible et librement aménageable pour le rez-de-chaussée.</li> <li>- L'utilisation des murs épais (de 60 à 80 cm) en pierre permet d'avoir une excellente isolation thermique (le premier ennemi pour le tabac sécher).</li> <li>- L'utilisation toitures en sheds vitrés sur leur partie exposée au nord, la plus courte, de façon à faire obstacle à la pénétration directe des rayons du soleil. Car la lumière du nord (dans l'hémisphère nord) est constante permettant d'éviter la surchauffe due au soleil direct ainsi que l'éblouissement des travailleurs.</li> </ul> </li> </ul>
<b>L'ancienneté</b>
Selon la carte de l'évolution historique (voir figure 19), ce bâtiment était construit en 1932.
<b>Le concepteur</b>
L'absence d'une documentation ou d'une signature qui permet l'association de ce bâtiment à un concepteur.
<b>Authenticité</b>
Ce bâtiment n'a subi aucune modification substantielle ou structurelle.

**Tableau 84:** Analyse de l'intérêt architectural du Bâtiment 5 (Usine TABACOOOP). Source: Auteur.

Usine n° 02: L'usine du ttomate TOMACOOOP

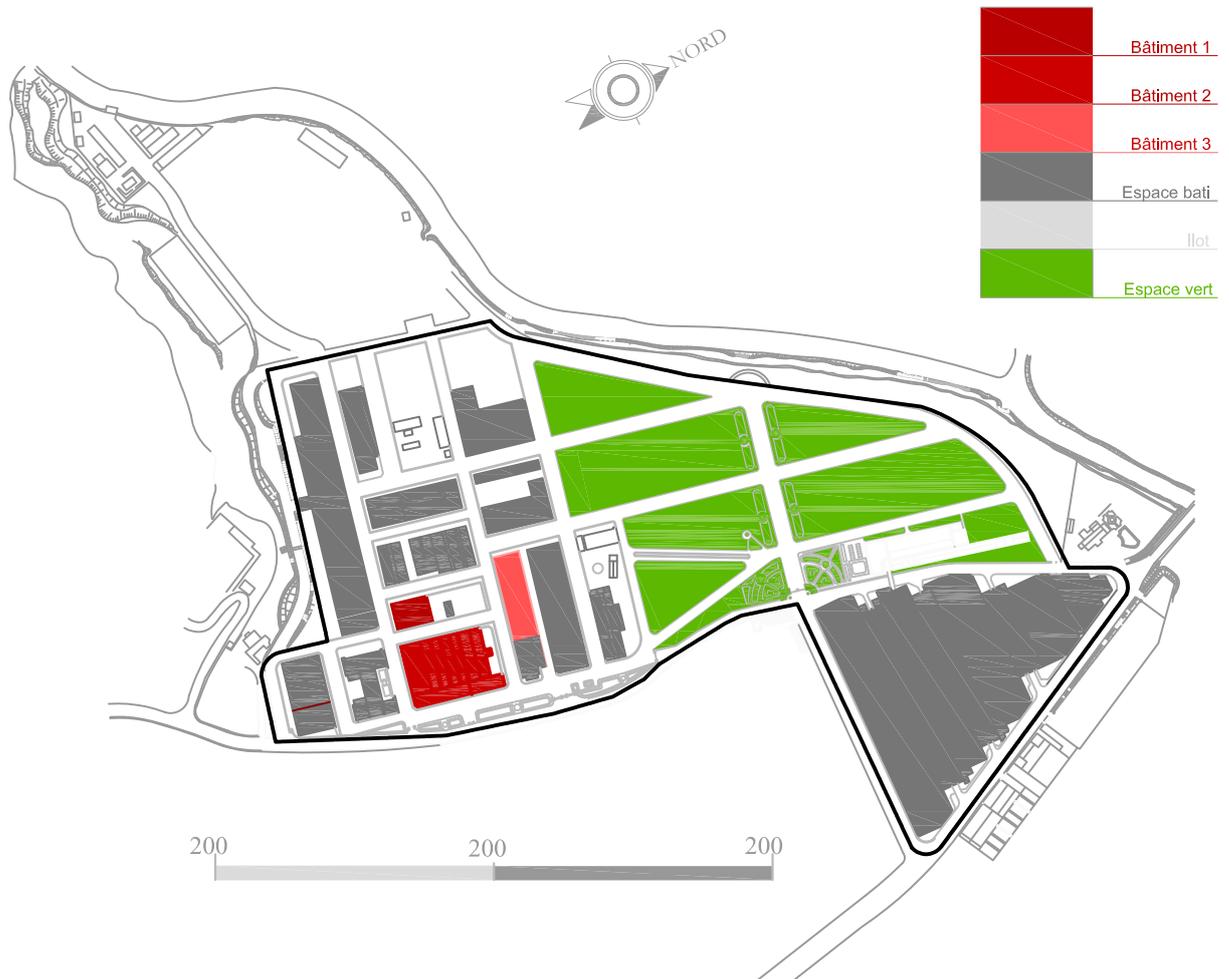


Figure 169: Plan qui montre les bâtiments de l'usine TOMACOOOP . Source: Auteur.

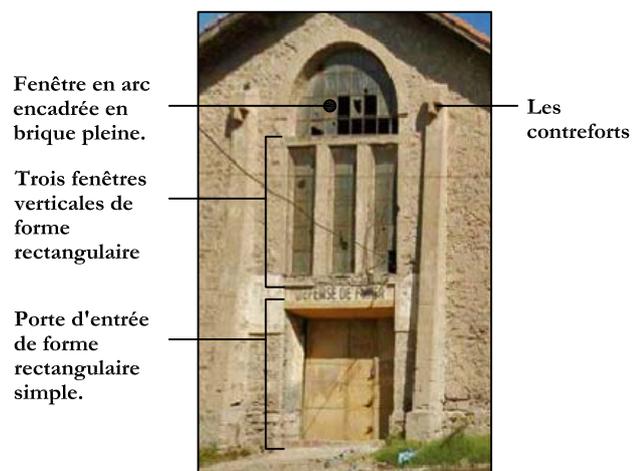
L'usine TOMACOOOP est composée de trois bâtiments construits entre 1923 et 1932, ils présentent ainsi une diversité architecturale. En outre, la TOMACOOOP représente la seule usine de production des conserveries de la tomate en Algérie pendant la période coloniale. Alors, elle constitue un exemple rare de cette typologie industriel et elle n'est attribuer à aucune analyse comparative. Cependant, son évaluation requiert l'analyse et l'identification des typologies architecturales présentées par ses bâtiments afin de vérifier son éligibilité.

2.2.1. Bâtiment n°01:

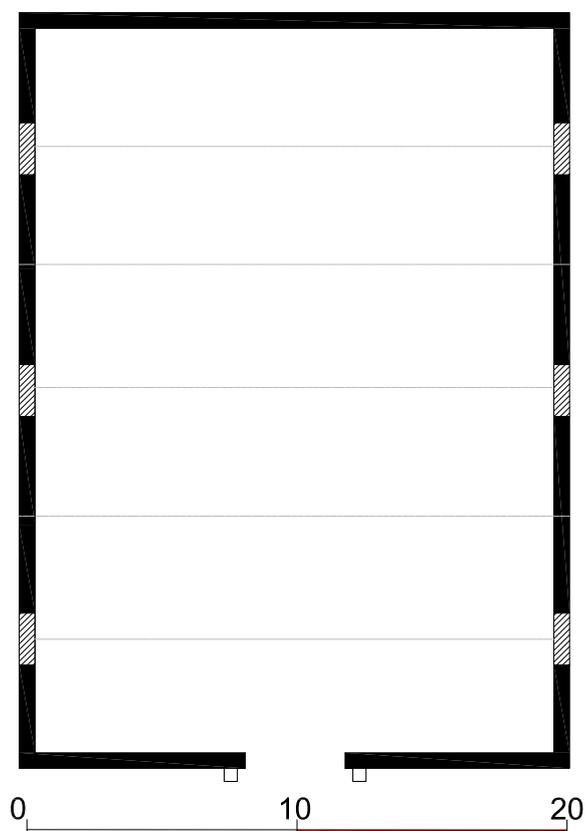
Fiche technique:

Date de construction	1922
Dimensions	61*18 m, Hauteur: 15 m
Superficie	1098 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Concentration de tomate
Fonction actuelle	Néant.

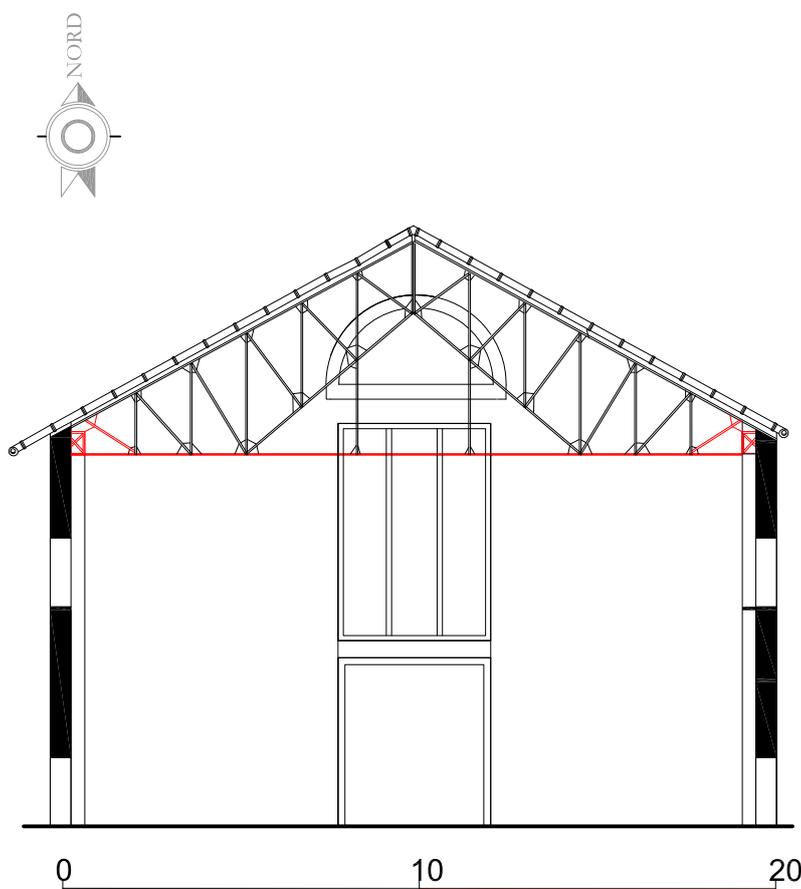
Identification de l'état originel	Analyse architecturale	Authenticité
<b>Conception</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une forme rectangulaire allongée de 61*18m, en espace dégagé et libre pour accueillir de machines et de travailleurs que possible.</li> <li>• Bien qu'il s'étale horizontalement "dock en plat", le bâtiment est composé de deux niveaux.</li> <li>• Le bâtiment est couvert par une toiture en deux pans égaux dont celui qui est orienté vers le nord est percé d'une ouverture en bonde en tôle plastique quasi transparente.</li> <li>• L'enveloppe dotée d'un mur massif et épais en pierre et en brique pleine dont l'épaisseur arrive à 60 cm.</li> </ul> <p><b>La structure est composée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'un système de portiques poteau-poutre à en béton armé en une trame rectangulaire (portée: 4.4*6.4 m), composé de 16 poteaux centraux et de 20 poteaux périphériques de forme carrée enterrés ( 0.4*0.4m) dans les murs en pierre.</li> <li>• D'un plancher du 1er étage est une dalle pleine en béton armé de 10cm d'épaisseur.</li> <li>• D'une structure composée de fermes en bois rouge qui porte le toit du dock.</li> <li>• L'enveloppe est marquée par la dominante de la pierre et de la brique rouge saillante brute qui s'alternent en créant un rythme visuel aux niveaux des façades secondaires.</li> <li>• La façade principale est parfaitement symétrique dont l'axe central est marqué par l'entrée principale qui est dotée d'un traitement spécial.</li> <li>• La combinaison des matériaux traditionnel: tuile, pierre, brique rouge et bardage extérieur sous toiture en bois offre une typologie traditionnelle qui se reflète au fermes qui s'intègrent avec leur paysage naturel.</li> </ul>	<p><b>Typologie architecturale:</b></p> <p>Cette forme combine trois typologies architecturales: le bâtiment à étage, l'architecture traditionnelle et la halle:</p> <p><b>L'architecture traditionnelle:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enveloppe extérieure est construite en pierre et en brique rouge saillante.</li> <li>• les fenêtres sous forme d'arc et encadrées en briques rouges saillantes montrant une volonté esthétique.</li> </ul> <p><b>La halle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La structure poteau- poutre.</li> <li>• Les fermes métalliques contreventées au moyen des tirants en acier.</li> <li>• Un espace flexible, évolutif et librement aménageables.</li> </ul> <p><b>Exigences de fonctionnement:</b></p> <p>L'adoption d'une structure à treillis reposant de part et de l'autre sur un mur porteur épais permet de libérer l'espace intérieur d'où on constate l'absence totale des poteaux intermédiaires. Cette solution répond au besoin d'un espace flexible et librement aménageable. En effet, elle permet au bâtiment de recevoir de nouvelles installations industrielles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifications substantielles: au niveau des façades latérales, la comparaison des différentes textures en brique pleine indique l'élimination d'une partie de ces panneaux en brique et leur reconstruction ultérieure avec le percement de petites fenêtres afin d'obtenir de l'éclairage.</li> <li>• Modifications d'organisation intérieure: aucune modification ni réorganisation intérieure n'est apportée.</li> <li>• Dégradation:             <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'altération des poutres et des linteaux en béton et le désenrobage des barres d'acier.</li> <li>- L'altération des linteaux en bois.</li> <li>- L'altération de la couverture en tuile.</li> <li>- L'altération des baies en verre.</li> </ul> </li> </ul>

Matériaux	
<p><b>Les matériaux utilisés sont:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La brique pleine :</b> elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief.</li> <li>• <b>La pierre:</b> ce dock est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage)</li> <li>• <b>Le béton:</b> ce matériau est utilisé pour l'encadrement des fenêtres rectangulaires de la façade principale.</li> <li>• <b>Le béton armé:</b> c'est le matériau poutres périphériques.</li> <li>• <b>Le bois:</b> ce matériau est utilisé dans le bardage intérieur sous toiture.</li> <li>• <b>La tôle ondulée en plastique quasi transparente:</b> elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.</li> <li>• <b>La tuile :</b> elles sont utilisées comme un élément de couverture.</li> <li>• <b>L'acier:</b> utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture. Cette structure est composée de treillis en fer plat, de cornière et de tirants.</li> </ul>	 <p><b>Figure 170:</b> Usine TOMACOOOP- Bâtiment 1- éléments de façade Source: Auteur</p>

**Tableau 85:** Analyse architecturale du bâtiment 1 (Usine de TOMACOOOP). Source: Auteur.



**Figure 171:** Usine TOMACOOOP- Bâtiment 1- Plan de RDC. Source: Auteur.



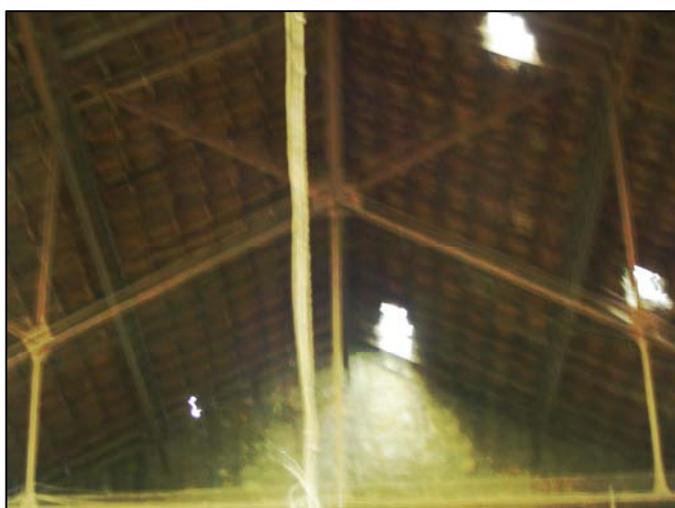
**Figure 172:** Usine TOMACOOOP- Bâtiment 1- Plan d'étage. Source: Auteur.



**Figure 173:** Fenêtres verticales à encadrement en bloc de ciment Source: Auteur.



**Figure 174:** Façade latérale à remplissage en brique et en pierre .Source: Auteur.



**Figure 175:** Vue sur la structure à tirant en acier. Source: Auteur.



**Figure 176:** Bardage sou toiture et chevrons en bois. Source: Auteur.

2.2.2. Bâtiment n°02:

Fiche technique:

Date de construction	1922
Dimensions	47* 58 à 67 m, Hauteur: 4.5 à 13 m
Superficie	2855 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Triage, lavage et sertissage de tomate.
Fonction actuelle	Stockage .



**Figures 177, 178:** Vue sur la toiture en sheds. Source: Auteur.

Identification de l'état originel	Analyse architecturale	Authenticité
<p><b>Conception</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L bâtiment est composé de deux formes rectangulaires dont: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le premier bloc mesure 67* 11 m (737 m<sup>2</sup>), s'étalant horizontalement et se composant d'un rez-de-chaussé, couvert d'une toiture ondulée.</li> <li>- Le deuxième bloc mesure 58*35 m (2030 m<sup>2</sup>), s'étalant aussi horizontalement et se composant uniquement d'un rez-de-chaussé. Ce bloc est composé en une partie d'une couverture en sheds en cinq nefs dont le versant le plus petit qui porte la verrière est orienté vers le nord. D'une autre partie, il est composé d'une couverture de à nef en deux pans égaux.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>La structure est composée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour la partie en toiture ondulée, d'un système en poteau-poutre en béton armé.</li> <li>• Pour la partie en sheds, d'une structure métallique composée de poutres en treillis portées par des poteaux métalliques en profilés liés dans le sens longitudinal par des sablières en treillis.</li> </ul> <p>On distingue deux typologie différentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une façade moderne: plane, sobre et marquée par une série de larges fenêtres horizontales. La façade est marquée de entrées surmontées d'un simple fronton en arc. Le couronnement est construit de la pierre brute.</li> <li>• une façade traditionnelle aveugle en pierre brute rythmée d'une série de sheds.</li> </ul>	<p><b>Typologie architecturale:</b></p> <p>Cette forme combine trois typologies architecturales: le bâtiment à étage, l'architecture traditionnelle et la halle:</p> <p><b>L'architecture traditionnelle:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enveloppe extérieure est construite en pierre.</li> </ul> <p><b>L'architecture moderne:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enveloppe simple est sobre dotées d'ouvertures de formes régulières rallongeant horizontalement.</li> <li>• Un espace flexible qui permet</li> </ul> <p><b>La halle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La structure poteau- poutre.</li> <li>• Les ferme métalliques contreventées au moyen des tirants en acier.</li> <li>• Un espace flexible, évolutif et librement aménageables.</li> </ul> <p><b>Exigences de fonctionnement:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'adoption d'une structure à treillis reposant de part et de l'autre sur un mur porteur épais permet de libérer l'espace intérieur d'où on constate l'absence totale des poteaux intermédiaires. Cette solution répond au besoin d'un espace flexible et librement aménageable. En effet, elle permet au bâtiment de recevoir de nouvelles installations industrielles.</li> <li>• La toiture en sheds orientée vers le nord permet de fournir un éclairage optimal au centre des vastes bâtiments en évitant les rayons solaires provoquant le surchauffe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifications substantielles: au niveau de la façade principale (Est), la fermetures des fenêtres par la brique creuse.</li> </ul>  <p><b>Figure 179:</b> La fermeture des baies de façade. Source: Auteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifications d'organisation intérieure: aucune modification ni réorganisation intérieure n'est apportée.</li> <li>• Dégradation: <ul style="list-style-type: none"> <li>- La détérioration d'une partie du mur en pierre qui compose la façade Ouest.</li> <li>- L'altération des liteaux en bois.</li> <li>- L'altération de la couverture en tuile.</li> </ul> </li> </ul>  <p><b>Figure 180:</b> La suppression et la reconstruction d'une partie du mur en pierre. Source: Auteur.</p>  <p><b>Figure 181:</b> La dégradation d'une partie de la couverture. Source: Auteur.</p>
<p><b>Matériaux</b></p> <p><b>Les matériaux utilisés sont:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La brique pleine :</b> elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief.</li> <li>• <b>La pierre et la brique pleine:</b> matériaux de remplissage.</li> <li>• <b>Le béton:</b> ce matériau est utilisé pour l'encadrement des fenêtres rectangulaires de la façade principale.</li> <li>• <b>Le béton armé:</b> c'est le matériau de structure en poteau-poutre.</li> <li>• <b>Le bois:</b> ce matériau est utilisé dans le bardage intérieur sous toiture en sheds.</li> <li>• <b>La tôle ondulée :</b> elle est utilisée comme un élément de couverture.</li> <li>• <b>La tuile :</b> elles sont utilisées comme un élément de couverture.</li> <li>• <b>L'acier:</b> utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture. Cette structure est composée de treillis en fer plat, de cornière et de tirants et des poteaux en profilés.</li> </ul>		

Tableau 86: Analyse architecturale du bâtiment 2 (Usine de TOMACOOOP). Source: Auteur.

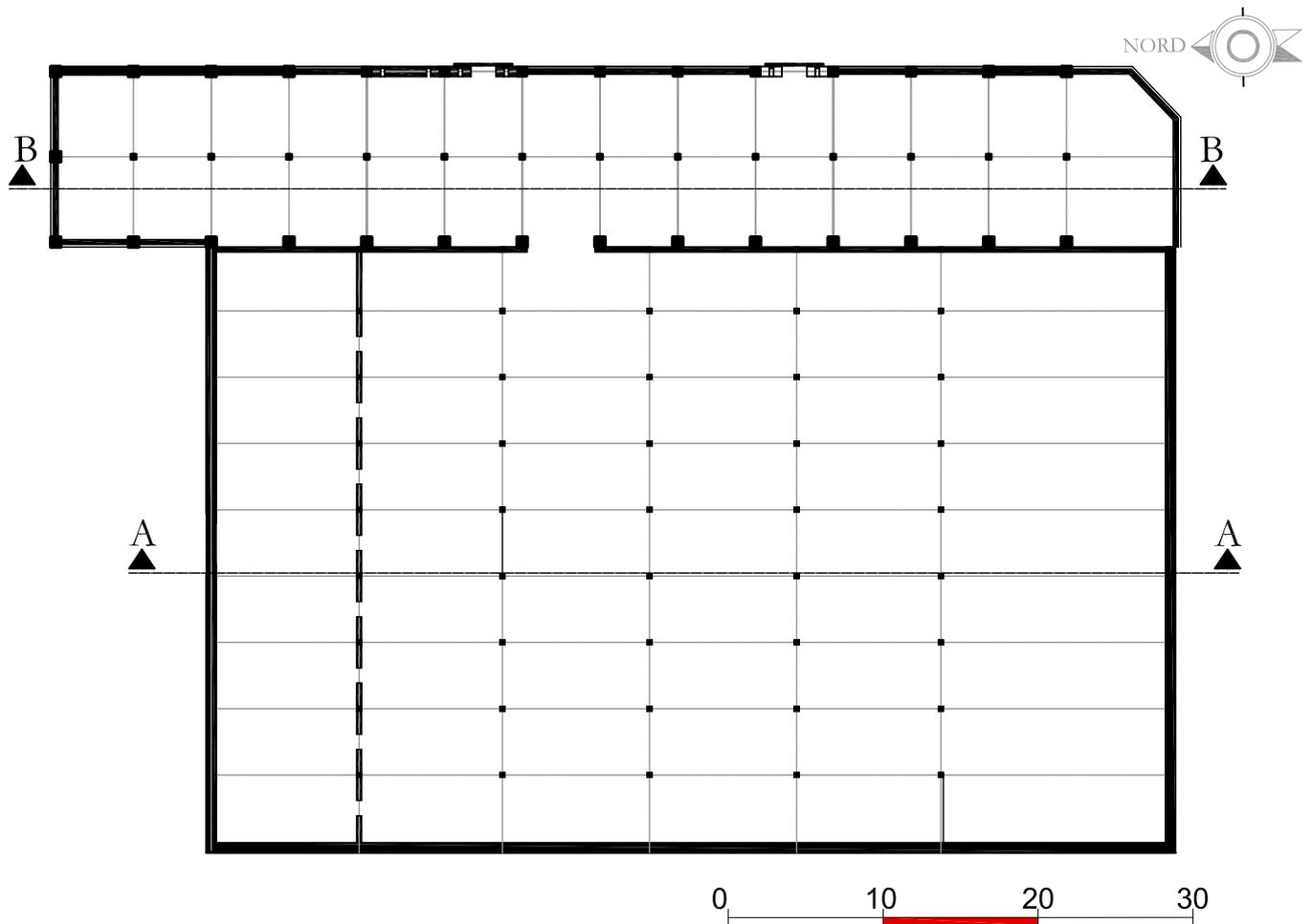


Figure 182: Usine TOMACOOOP- Bâtiment 2- Vue en plan. Source: Auteur.

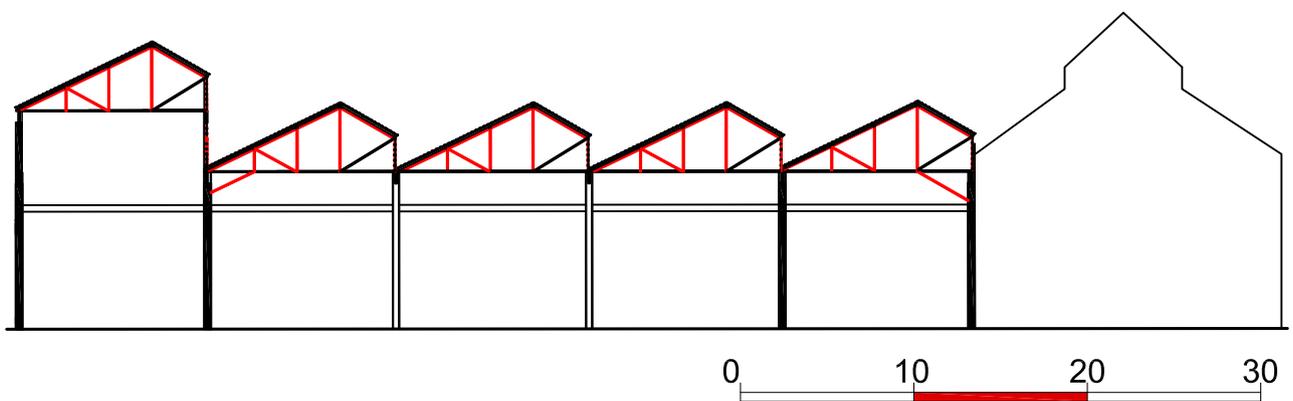


Figure 183: Usine TOMACOOOP- Bâtiment 2- Coupe AA. Source: Auteur.

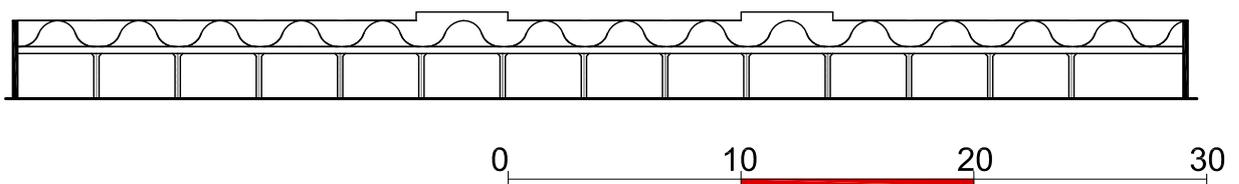


Figure 184: Usine TOMACOOOP- Bâtiment 2- Coupe BB. Source: Auteur.



**Figure 185:** TOMACOOOP.  
Bâtiment 2. Façade principale-  
Etat actuel. Source: Auteur.



**Figure 186:** TOMACOOOP.  
Bâtiment 2. Façade principale-  
Etat originel. Source: Auteur.



**Figure 187:** TOMACOOOP. Bâtiment 2. Façade principale surmontée de l'image de marque et d'un fronton- Etat actuel. Source: Auteur



**Figure 188:** TOMACOOOP. Bâtiment 2.  
Structure porteuse et espace intérieur-  
Etat originel. Source: Auteur.



**Figures 189 et 190:** TOMACOOOP.  
Bâtiment 2. Anciennes installation  
industrielles- Etat actuel.

2.2.3. Bâtiment n°03:

Fiche technique:

Date de construction	1922
Dimensions	66* 20m, Hauteur: 12m
Superficie	1305 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Quais de réception
Fonction actuelle	Quais de réception et de Stockage .

Identification de l'état originel	Analyse architecturale	Authenticité
<b>Conception</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Halle métallique de forme rectangulaire allongée de 60*20 m, en espace dégagé et libre pour accueillir de marchandise que possible. Ce quais s'étale sur une superficie de 1305 m<sup>2</sup> en un seul niveau.</li> <li>Un bâtiment en plein air qui n'est doté d'aucune enveloppe, il est surmonté d'une couverture en forme d'arc.</li> </ul> <p><b>La structure entièrement métallique composée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>huit poutres en treillis reposant sur 16 poteaux reconstitués en treillis contreventée par des poutres de rive (sablères) dont les deux travées d'extrémités sont contreventées par deux palées de stabilité.</li> <li>Une façade banalisée dépourvue de tout élément décoratif, un simple emballage transparent.</li> </ul>	<p><b>Typologie architecturale:</b></p> <p><b>La halle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La structure poteau- poutre.</li> <li>Les ferme métalliques contreventées au moyen des tirants en acier.</li> <li>Un espace flexible, évolutif et librement aménageables.</li> </ul> <p><b>Exigences de fonctionnement:</b></p> <p>Ce type de bâtiment est doté d'une grande capacité portante et forte résistance au flambage. Sa structure permet de couvrir de larges superficies sans avoir besoin aux poteaux intermédiaires. Cette structure permet ainsi d'avoir un bâtiment flexible, librement aménageable d'une capacité de réception optimale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modification substantielles: aucune modification substantielle n'est apportée.</li> <li>Modifications d'organisation intérieure: aucune modification ni réorganisation intérieure n'est apportée.</li> <li>Dégradation:                         <ul style="list-style-type: none"> <li>- La dégradation et la disparition d'une partie de la couverture en tôle ondulée.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Matériaux</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le quais est construit entièrement en acier et surélevé sur une plate-forme en pierre d'un mètre de hauteur.</li> </ul>		

Tableau 87: Analyse architecturale du bâtiment 3 (Usine de TOMACOOOP). Source: Auteur.

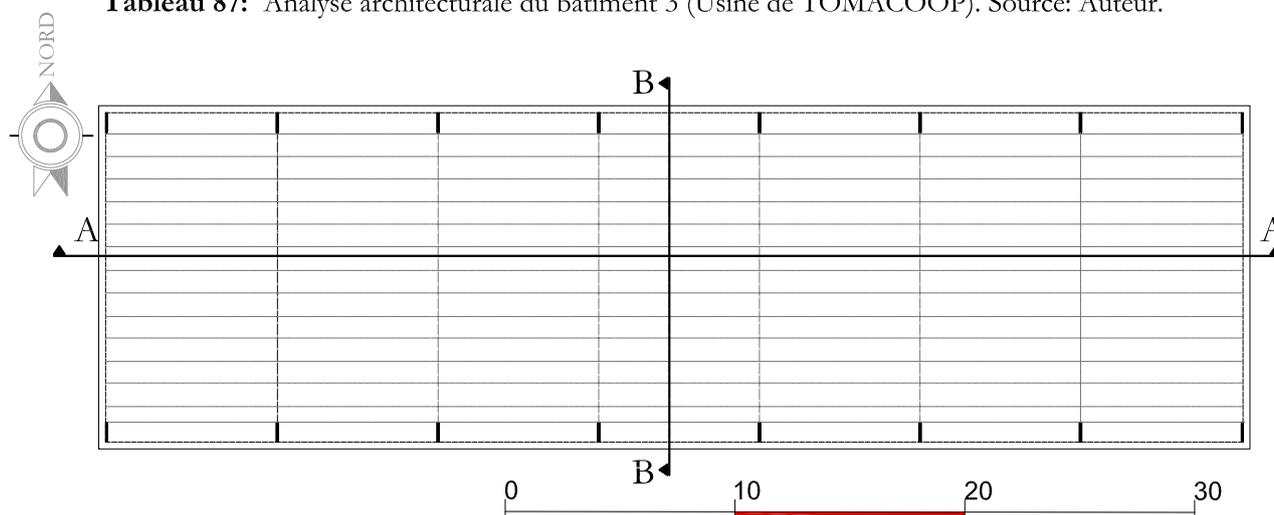
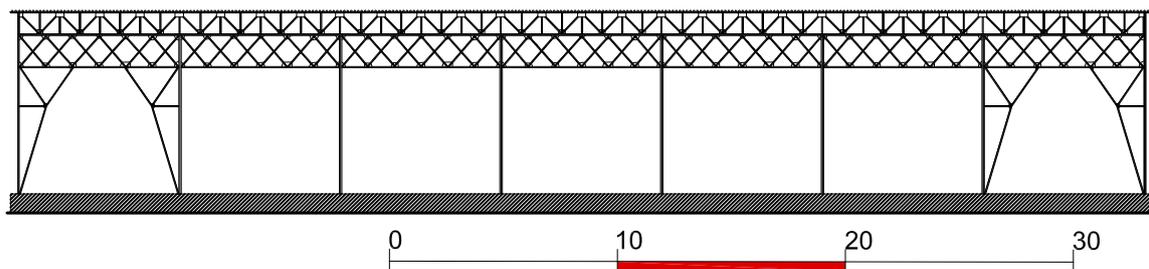
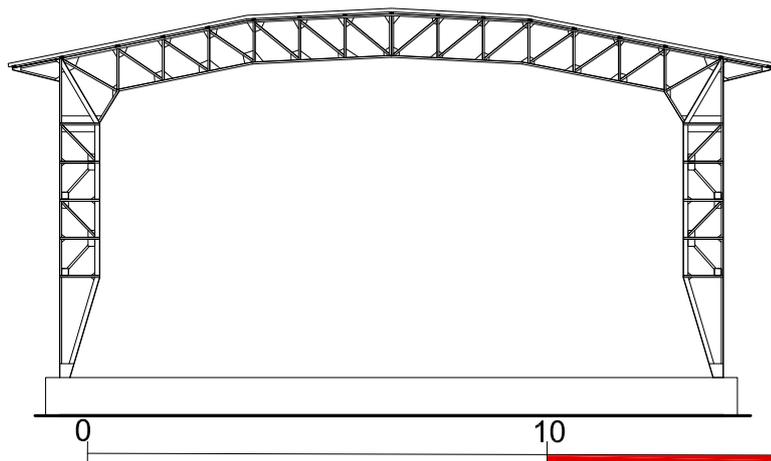


Figure 191: TOMACOOOP. Bâtiment 3. Vue en plan- Etat actuel.



**Figure 192:** TOMACCOOP. Bâtiment 3. Coupe BB- Etat actuel.



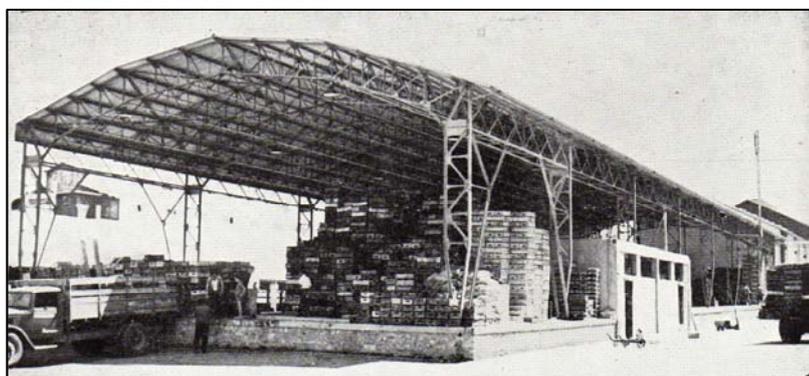
**Figure 193:** TOMACCOOP. Bâtiment 3. Coupe AA- Etat actuel.



**Figure 194:** TOMACCOOP. Bâtiment 3. Etat actuel. Source: Auteur.



**Figure 195:** TOMACCOOP. Bâtiment 3. Structure en treillis métallique et couverture en tôle- Etat actuel.



**Figure 196:** TOMACCOOP. Bâtiment 3. Etat originel. Source: Auteur.



**Figure 197:** TOMACCOOP. Photo montrant l'activité originelle (quais de réception)- Etat actuel.

Identification de l'état originel
<b>Conception</b>
<p>L'usine de TOMACOOOP présente une diversité de typologies architecturale:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le plan stylistique elle associe: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le style traditionnel: à travers l'utilisation des matériaux traditionnels (bois, pierre et brique rouge), la présentation d'une volonté esthétique (fenêtres en arc à encadrement en brique rouge, marquage de l'entrée et utilisation des contreforts au niveau de la façade).</li> <li>- Le style moderne: à travers la façade simple, lisse et sobre dominée par la ligne droite et marquée par les fenêtres horizontales (bâtiment 2).</li> <li>- L'architecture en sheds: à plusieurs nefs à double versants orientées vers le nord.</li> <li>- L'architecture des halles: de vastes espaces surmontée d'une structure en treillis déclinant tout élément décoratif et tout principe architectural classique.</li> </ul> </li> <li>• Sur le plan structurel: <ul style="list-style-type: none"> <li>- La structure en poteau-poutre en béton armé.</li> <li>- La structure en charpente métallique</li> <li>- Les murs porteurs avec contreforts massif en pierre et en brique pleine.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Matériaux</b>
<p>L'usine de TOMACOOOP présente une diversité de matériaux de construction:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériaux de remplissage des murs: l'utilisation la pierre et la brique pleines et les murs en moellons et parfois le béton armé pour l'encadrement des fenêtres.</li> <li>• Matériaux de couverture: <ul style="list-style-type: none"> <li>- La charpente en acier.</li> <li>- Le bardage en bois ou en acier.</li> <li>- La couverture en tôle ondulée ou en tuile.</li> </ul> </li> <li>• Matériaux de structure: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le béton armé.</li> <li>- Les murs porteurs massifs en pierre, en brique ou en moellon.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Mode d'organisation</b>
<p>L'organisation de l'usine de la TOMACOOOP se fait par la séparation des fonctions, dont chacune occupe un bâtiment qui est doté d'une architecture qui lui est spécifique. L'intérieur de chaque bâtiment on distingue un mode d'organisation cellulaire.</p>
<b>Installations techniques</b>
<p>L'usine de TOMACOOOP présente une diversité d'installations industrielles:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sertisseuses et autoclaves.</li> <li>• Concentrateurs.</li> <li>• Tapis roulants.</li> <li>• Tapis laveurs.</li> <li>• Machines de sertissages de boîtes de conserve.</li> <li>• Machines de remplissage automatique des boîtes de conserve.</li> </ul>

**Tableau 88:** TOMACOOOP. Récapitulation des analyses architecturales. Sources: Auteur.

## Usine n° 03: L'usine du coton COTOCOOP

## 2.3.1. Bâtiment n°01:

Fiche technique:

Date de construction	1923
Dimensions	29* 16, Hauteur: 13 m
Superficie	464 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Confection des balles de Coton.
Fonction actuelle	Ateliers .

Identification de l'état originel	Analyse architecturale	Authenticité
<b>Conception</b>		
<p>Une forme rectangulaire qui s'allonge horizontalement, composée de toiture en sheds en deux nefs à double versants inclinés orientés vers le nord. Le bardage est réalisé en tôle ondulée métallique.</p> <p>Une façade aveugle déclinant tout signe de décoration.</p> <p>L'intérieur est libre composé d'une structure métallique à poutre en treillis et en poteaux reconstitués soudés (profilés en U et fer plat), de potelets et de lisses métallique.</p>	<p><b>Typologie architecturale:</b> Cette forme appartient par sa conception et ses matériaux à la famille des bâtiments en sheds:</p> <p><b>Exigences de fonctionnement:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'adoption d'une structure à treillis reposant de part et de l'autre sur des poteaux métalliques reconstitués soudés permet de libérer l'espace intérieur d'où on constate l'absence totale des poteaux intermédiaires. Cette solution répond au besoin d'un espace flexible et librement aménageable. En effet, elle permet au bâtiment de recevoir de nouvelles installations industrielles.</li> <li>• La toiture en sheds orientée vers le nord permet de fournir un éclairage optimal au centre du bâtiment en évitant les rayons solaires provoquant le surchauffe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifications substantielles: La seule modification est a fermeture d'un portail d'entrée, la création d'une petite porte et d'une petite fenêtre.</li> <li>• La structure et le toit en sheds qui constituent les éléments d'identification de ce bâtiment n'ont subi aucune déformation.</li> </ul>
<b>Matériaux</b>		
<p><b>La brique:</b> ce bâtiment est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage)</p> <p><b>La tôle ondulée en plastique quasi transparente:</b> elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.</p> <p><b>La tuile et la tôle ondulée:</b> elles sont utilisées comme un élément de couverture.</p> <p><b>L'acier:</b> utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture. Cette structure est composée de treillis en fer plat, de cornière et de tirants.</p> <p><b>Le verre:</b> utilisé dans les ouvertures des sheds.</p>		

Tableau 89: Analyse architecturale du bâtiment 1 (Usine de COTOCOOP). Source: Auteur.

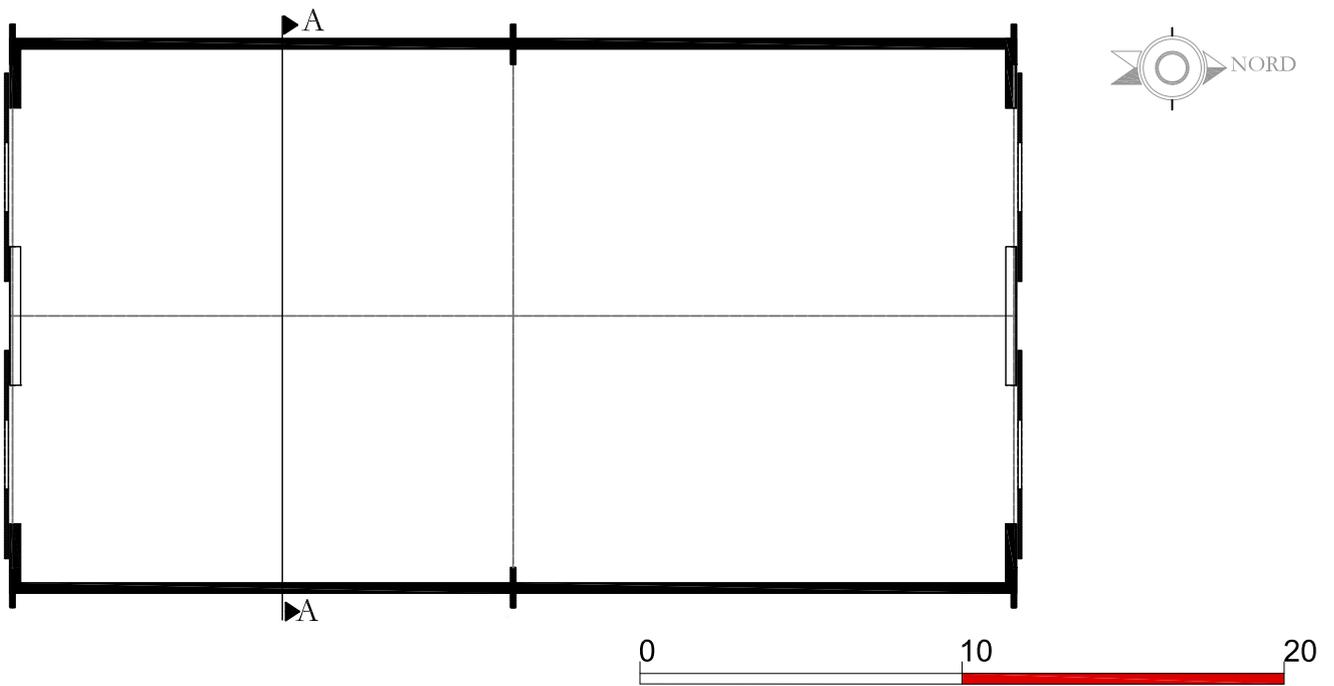


Figure 198: COTOCOP- Bâtiment 1- Vue en plan. Source: Auteur.

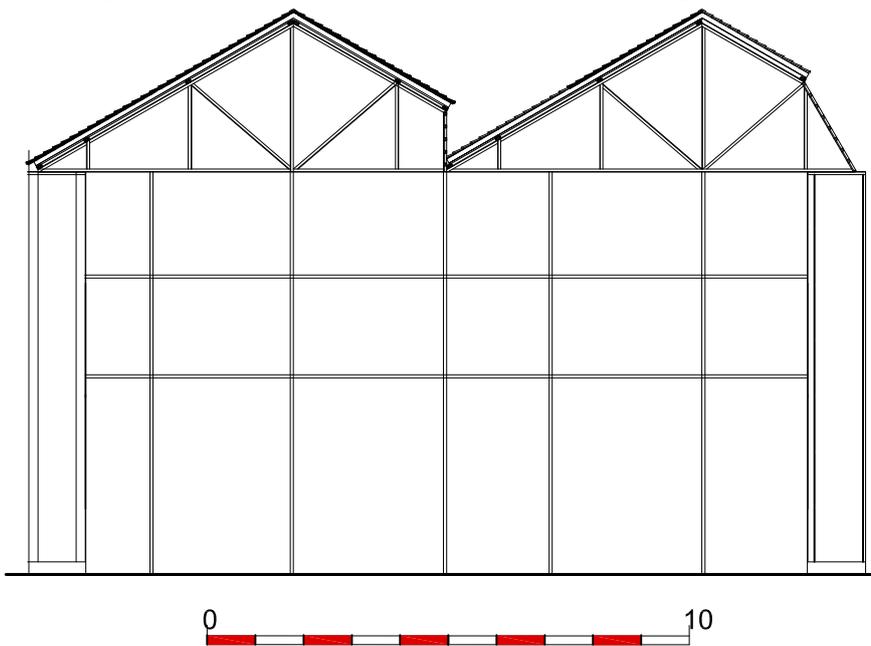


Figure 199: COTOCOP- Batiment 1- Coupe AA. Source: Auteur.



Figure 200: Enveloppe composée de poteaux reconstitué, lisses et potelets). Source: Auteur.



Figure 201: Toiture en sheds . Source: Auteur.



Figure 202: COTOCOOP- Batiment 1- Façade principale. Source: Auteur.

2.1. Bâtiment n°02:

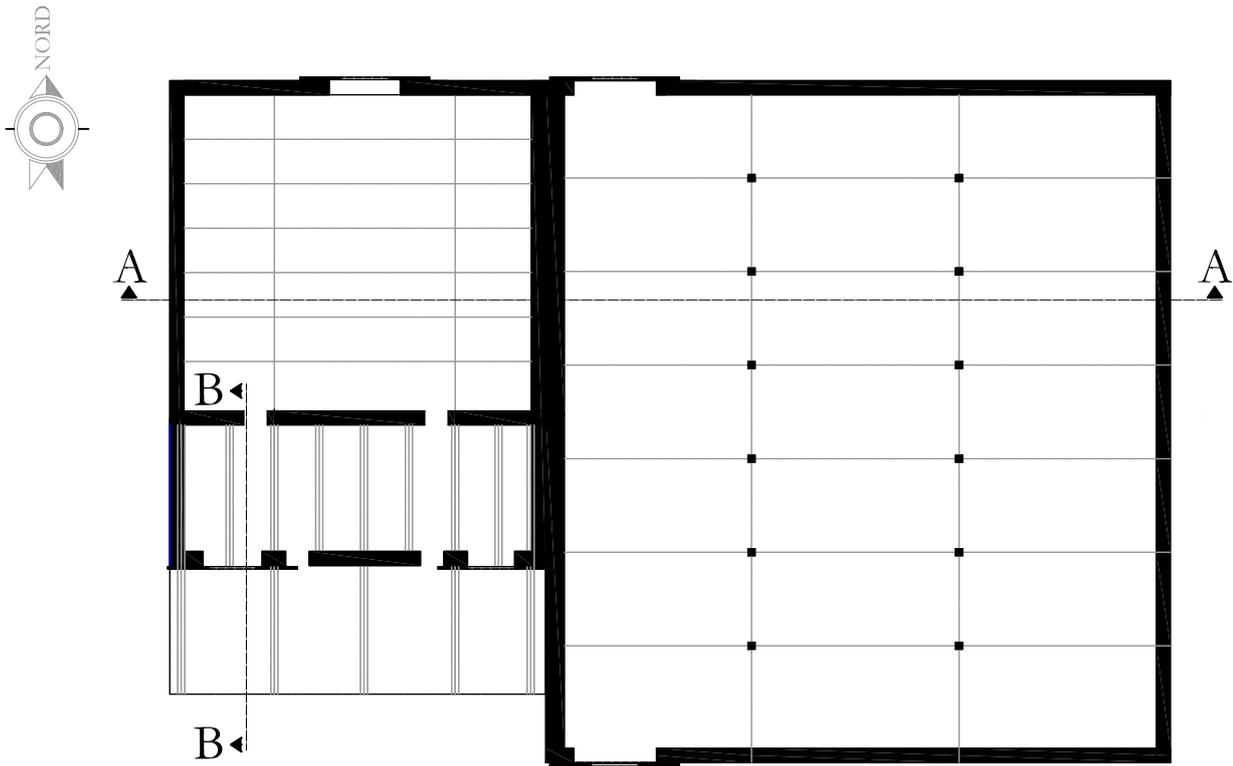


Figure 203: COTOCOP- Batiment 2- Vue en plan. Source: Auteur.

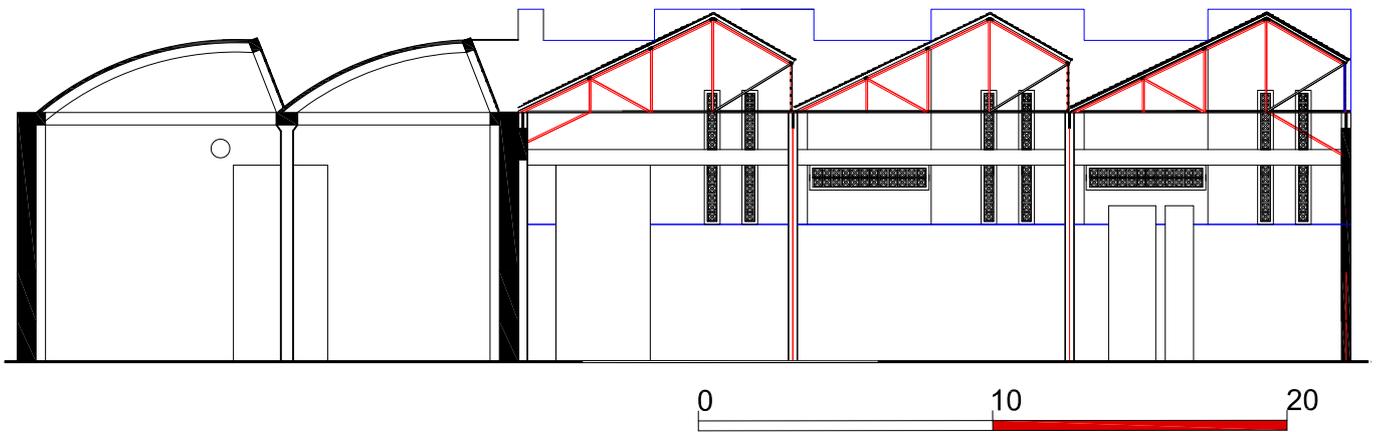


Figure 204: COTOCOP- Batiment 2- Coupe AA. Source: Auteur.



Figure 205: COTOCOP- Batiment 2- Façade Sud. Source: Auteur.

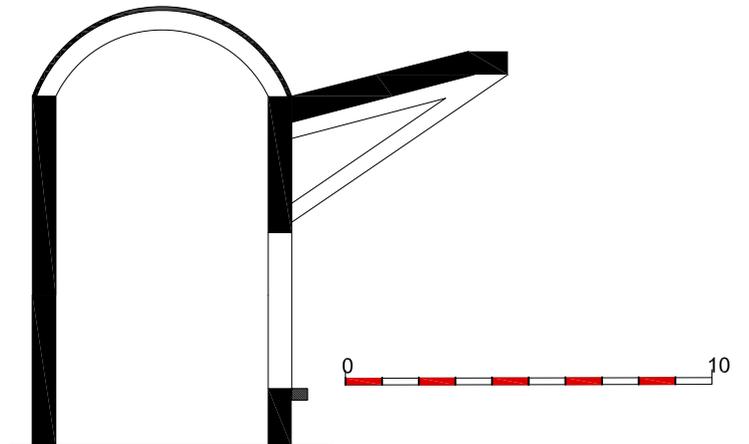


Figure 206: COTOCOP- Batiment 2- Coupe BB. Source: Auteur.



**Figures 207 et 208:**  
COTOCOP- Batiment  
2- Façade Nord .  
Source: Auteur.



Identification de l'état originel
<b>Conception</b>
<p>Ce bâtiment est composé de deux parties :</p> <p><b>La première partie :</b></p> <p>Elle est composée de forme rectangulaire régulière à une toiture en sheds composée de trois nefs identiques à double versants dont les plus petits sont verticaux et entièrement réalisés en verrière orientées vers le nord.</p> <p>Il est composé d'une façade moderne qui cache la forme en sheds, rythmé de trois travées à couronnement surélevé baignées d'ouvertures verticales à Nevadas. L'enveloppe est construite en pierre.</p> <p><b>La deuxième partie :</b></p> <p>Une forme en sheds à cercle en béton à deux nefs identique dont le côté droit incliné composé de verrière est orientée vers le nord. La façade est aveugle dont l'éclairage se fait par la toiture. A l'intérieur l'espace est libre composé d'un seul poteau central.</p>
<b>Matériaux</b>
<p><b>La pierre:</b> ce dock est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage)</p> <p><b>Le béton:</b> ce matériau est utilisé pour l'encadrement des fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.</p> <p><b>Le béton armé:</b> c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et toit en shed)</p>

**Tableau 94:** Analyse architecturale du bâtiment 2 (Usine de COTOCOOP). Source: Auteur.

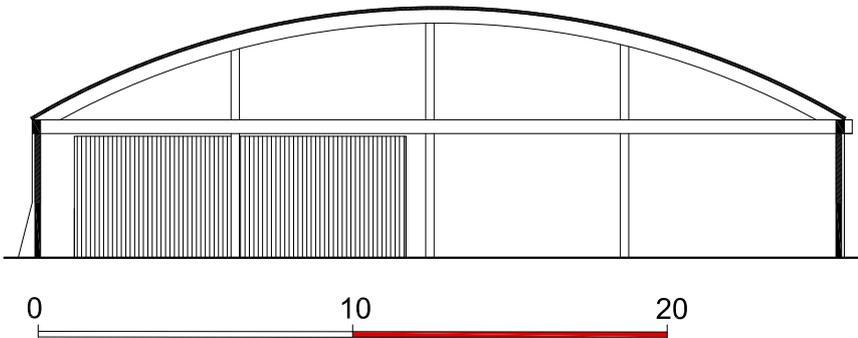
### 2.2.3 Bâtiment n°03:

Identification de l'état originel
<b>Conception</b>
<p>Un bâtiment de forme rectangulaire allongée dont la façade Est et Ouest sont composées d'un mur massif en pierre d'épaisseur de 60 cm.</p> <p>La toiture à structure en voûte en béton armé couverte de la tôle ondulée. La façade nord rythmée d'une série de contreforts inclinés en pierre et de panneaux en pierre percés d'ouvertures identiques de forme rectangulaire.</p> <p>A l'intérieur une grande superficie flexible et librement aménageable.</p>
<b>Matériaux</b>
<p><b>La pierre:</b> l'enveloppe de ce dock est construite majoritairement en pierres. (élément de remplissage)</p> <p><b>Le béton armé:</b> c'est le matériau de structure (poteaux, poutres)</p> <p><b>La tôle ondulée:</b> elle est utilisée comme un élément de couverture.</p>

**Tableau 90:** Analyse architecturale du bâtiment 3 (Usine de COTOCOOP). Source: Auteur.

Fiche technique:

Date de construction	Entre 1945-1955
Dimensions	29* 116 , Hauteur: 10 m
Superficie	3364 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Stockage de Coton.
Fonction actuelle	Stockage .



▲ **Figure 209:** COTOCOOP- Batiment 3- Coupe BB.  
Source: Auteur.



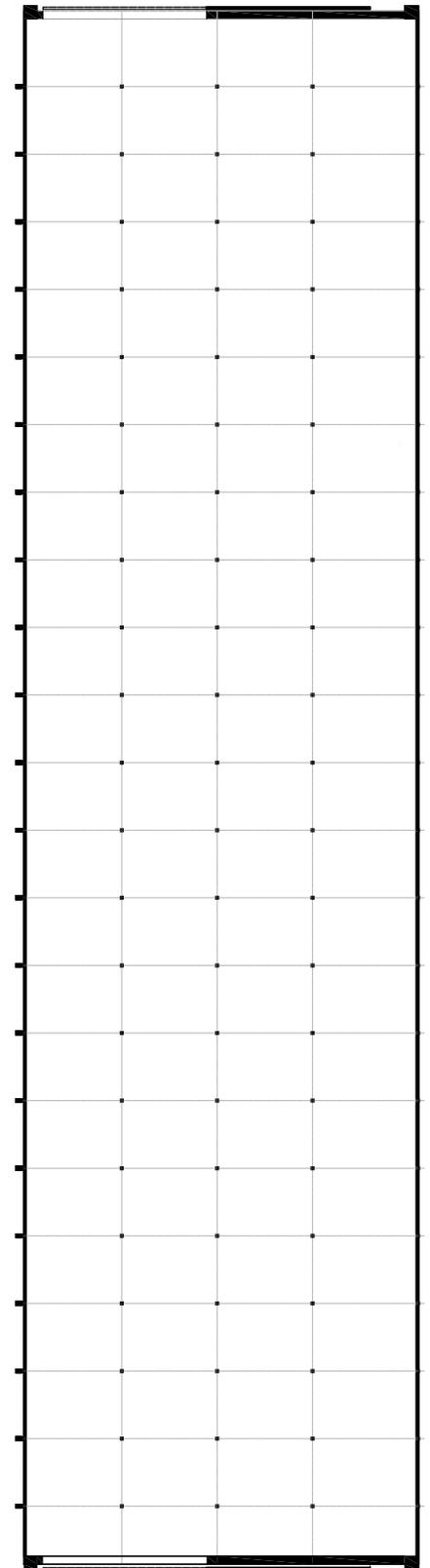
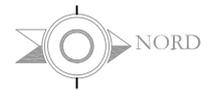
▲ **Figure 210:** COTOCOP-  
Batiment 3- Cotterfort et  
panneaux en pierre.  
Source: Auteur.



▲ **Figure 211:** COTOCOP-  
Batiment 3- Façade  
principale. Source: Auteur.

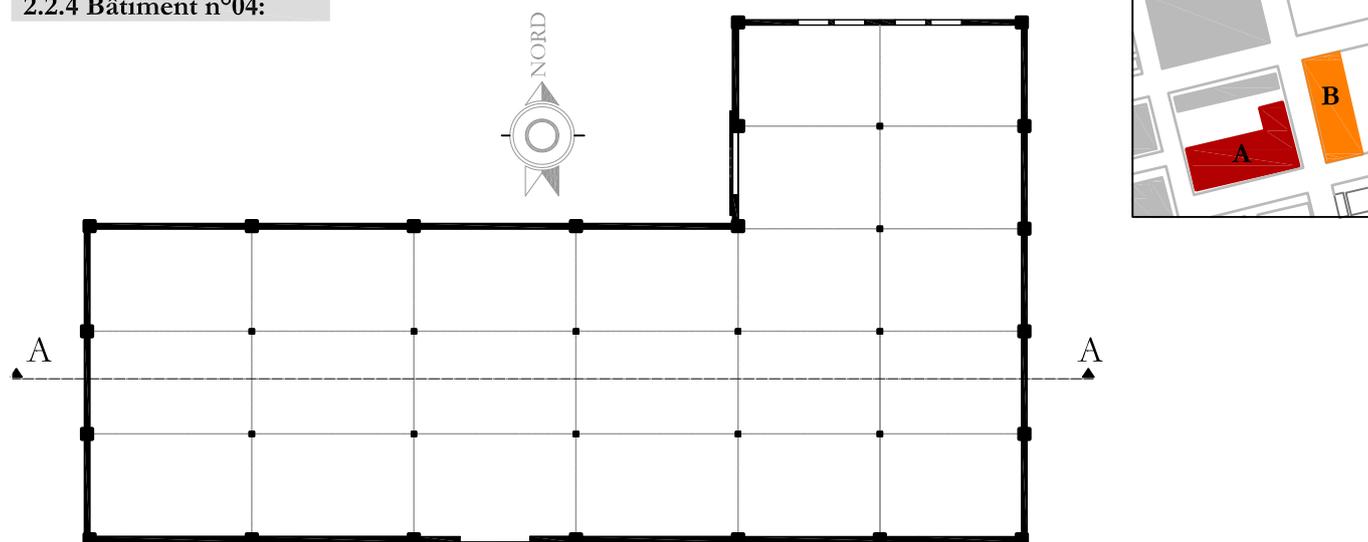


▲ **Figure 212:** COTOCOP-  
Bâtiment 2- Couverture  
en tôle ondulée. Source:  
Auteur.

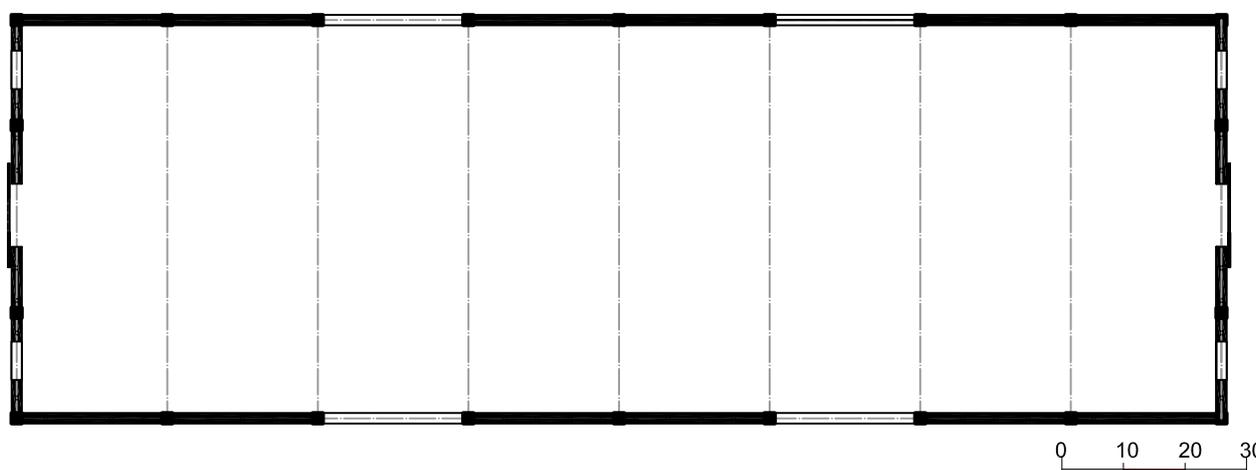


**Figure 213:** COTOCOP-  
Bâtiment 3- Vue en plan.  
Source: Auteur.

## 2.2.4 Bâtiment n°04:



▲ Figure 214: COTOCOP- Bâtiment 4 (A)- Vue en plan. Source: Auteur.



▲ Figure 215: COTOCOP- Bâtiment 4 (B)- Vue en plan. Source: Auteur.

Identification de l'état originel	
<b>Conception</b>	
<p>Le bâtiment a une forme de L composée d'une toiture ondulée de 6 nefs égales à simples façade moderne lisse et sobre d'un gabarit semblable à celle du bâtiment (2) rythmée de 6 travées identiques percés de fenêtre régulière simples sans aucune décoration.</p> <p>L'espace intérieur est composé d'une structure en poteaux-poutres à raidisseur en une trame quadrilatéral sans aucuns murs de séparation ni aménagement intérieur en dégagant un espace flexible est librement aménageable.</p>	
<b>Matériaux</b>	
<p><b>La brique pleine :</b> elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief.</p> <p><b>La pierre:</b> ce bâtiment est construit majoritairement en brique. (élément de remplissage)</p> <p><b>Le béton:</b> ce matériau est utilisé pour l'encadrement des fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.</p> <p><b>Le béton armé:</b> c'est le matériau de structure (poteaux et poutres)</p> <p><b>La tôle ondulée en plastique quasi transparente:</b> elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.</p>	

Tableau 91: Analyse architecturale du bâtiment 4 (Usine de COTOCOOP). Source: Auteur.

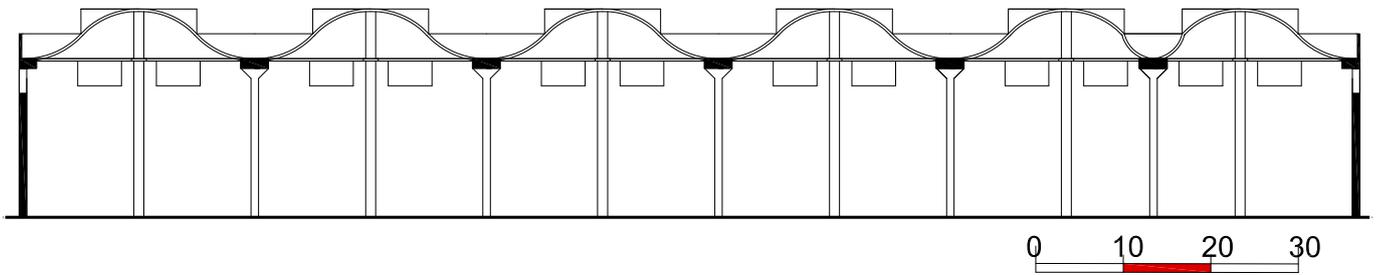


Figure 216: COTOCOP- Bâtiment 4 (A)- Coupe BB. Source: Auteur.

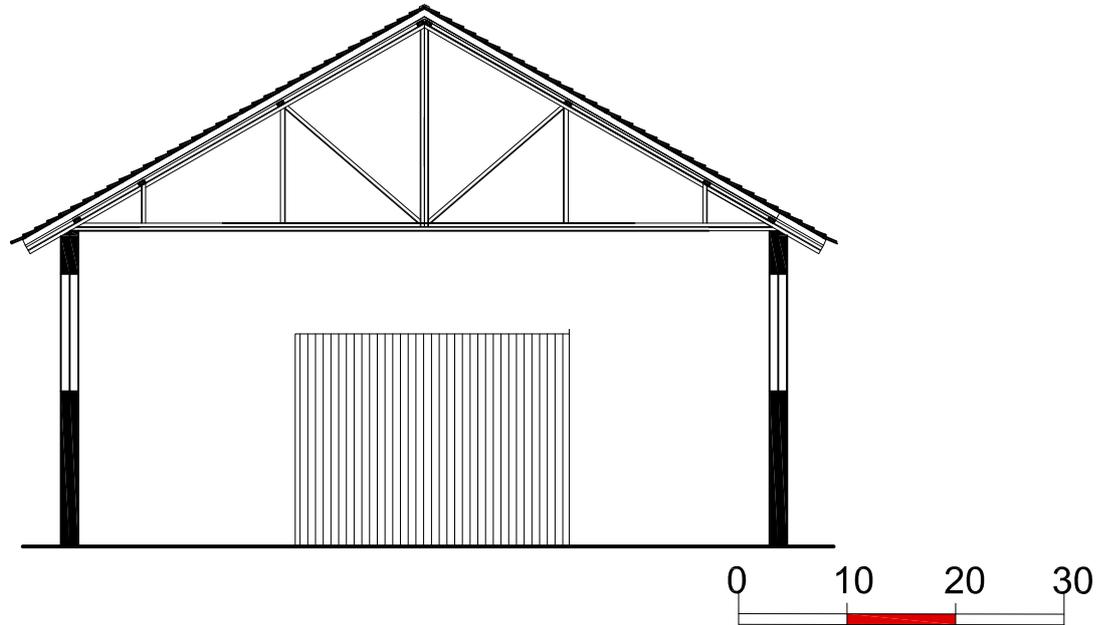


Figure 217: COTOCOP- Bâtiment 4 (B)- Coupe BB. Source: Auteur.



Figure 218: Une travée de la façade principale. Source: Auteur.



Figure 219: canalisation liant les bâtiments 4 et 5. Source: Auteur.



Figure 220: COTOCOOP- Vue sur le Bâtiment 4 (B). Source: Auteur.



Figure 221: canalisation liant les bâtiments 4 et 2. Source: Auteur.

2.2.5. Bâtiment n°05:

Fiche technique:

Date de construction	1933
Dimensions	6* 51 , Hauteur: 7 m
Superficie	306 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Transformation du coton
Fonction actuelle	Néant.

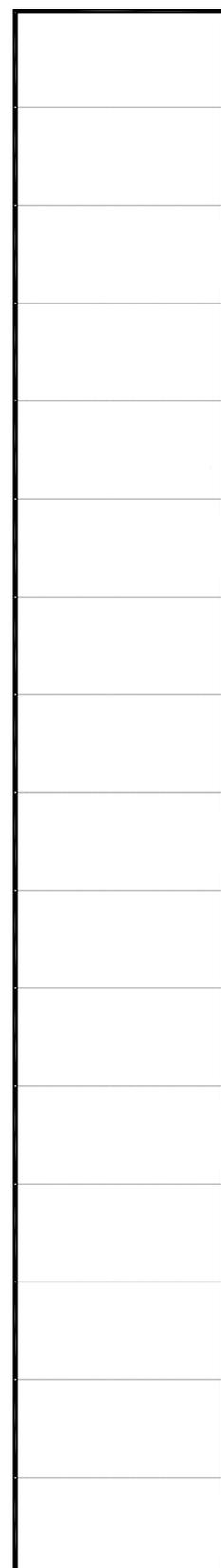
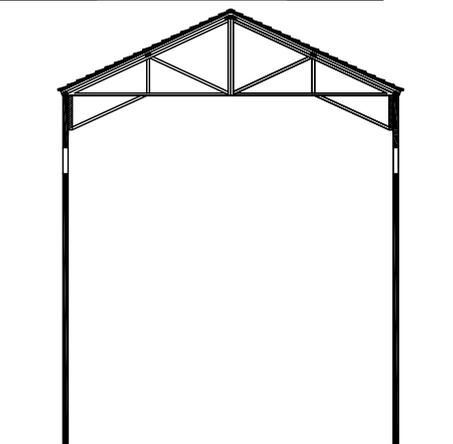


Figure 222: COTOCOP- Bâtiment 4- Façade Est. Etat actuel. Source: Auteur.

Figure 223: COTOCOP- Bâtiment 4- Coupe AA. Source: Auteur.



Figure 224: COTOCOP- Bâtiment 4- Façade Est. Etat originel. Source: Auteur.

Figure 225: canalisation liant les bâtiments 5 et 6. Source: Auteur.



Figure 226: COTOCOP- Bâtiment 4- Façade Ouest. Eta actuel. Source: Auteur.

Figure 227: Vue sur l'intérieur du bâtiment 4. Eta actuel. Source: Auteur.

Figure 228: COTOCOP- Bâtiment 4- Vue en plan. Source: Auteur.

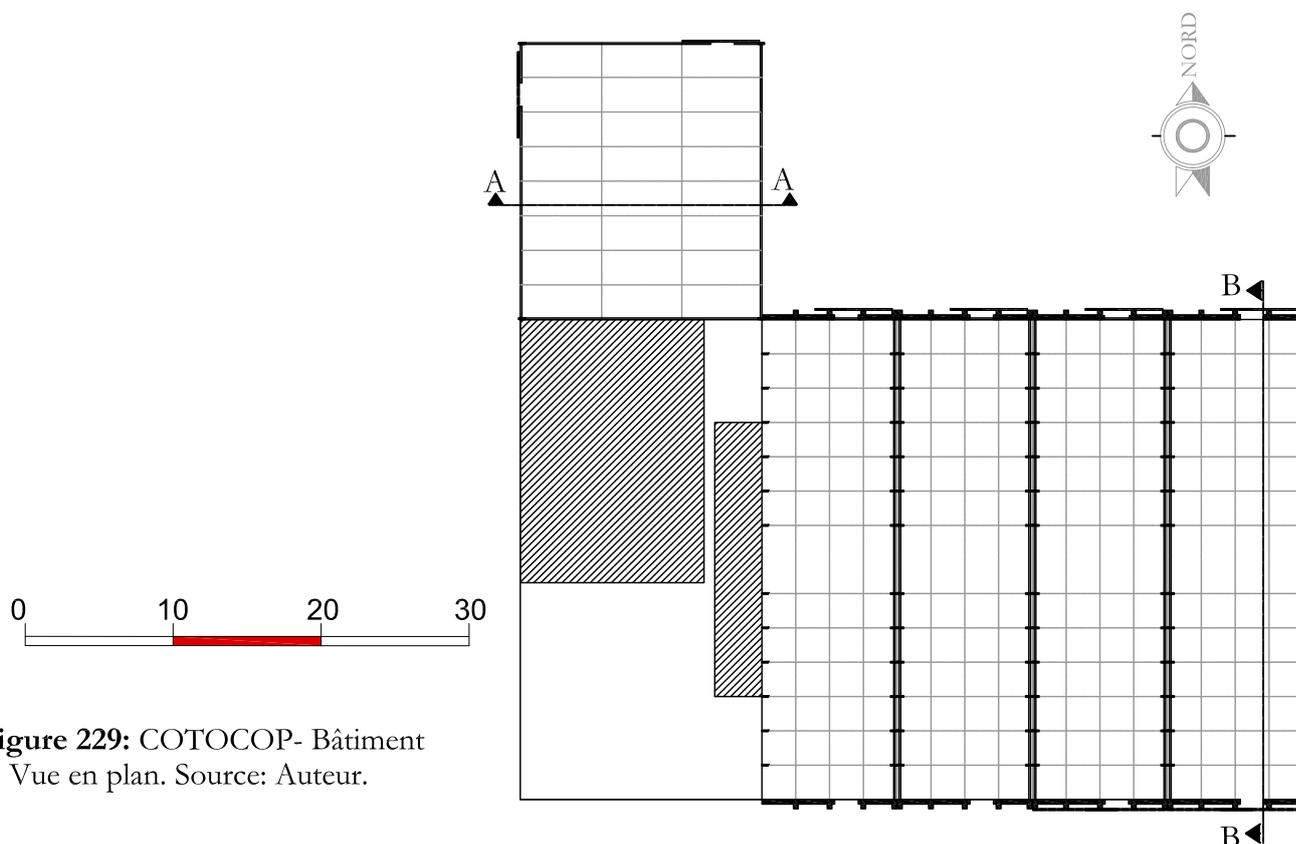
Identification de l'état originel	
<b>Conception</b>	
<p>batiment simple de forme rectangulaire allongée à une seule travée en toiture à double versants égaux. Le bardage intérieur sous toiture est réalisé en planchons en bois.</p> <p>La façade est lisse baignée d'une bande continue de l'extrémité à l'autre d'ouvertures à 50 cm dont l'enveloppe est en brique et le soubassement en pierre.</p> <p>A l'intérieur, un espace libre sans aucun mur de séparation abritant de grosses machines industrielle (égreneurs).</p>	
<b>Matériaux</b>	
<p><b>La brique:</b> élément de remplissage.</p> <p><b>Le bois:</b> ce matériau est utilisé dans le bardage intérieur sous toiture.</p> <p><b>La tuile et la tôle ondulée:</b> elles sont utilisées comme un élément de couverture.</p> <p><b>L'acier:</b> utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture. Cette structure est composée de treillis en fer plat, de cornière et de tirants.</p>	

**Tableau 92:** Analyse architecturale du bâtiment 5 (Usine de COTOCOOP). Source: Auteur.

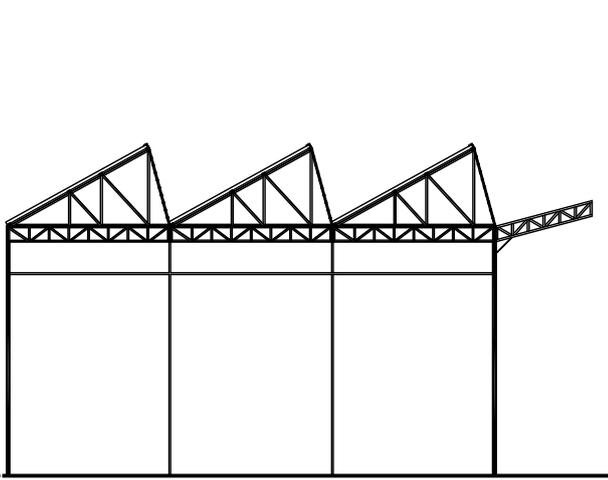
2.2.6. Bâtiment n°06:

Fiche technique:

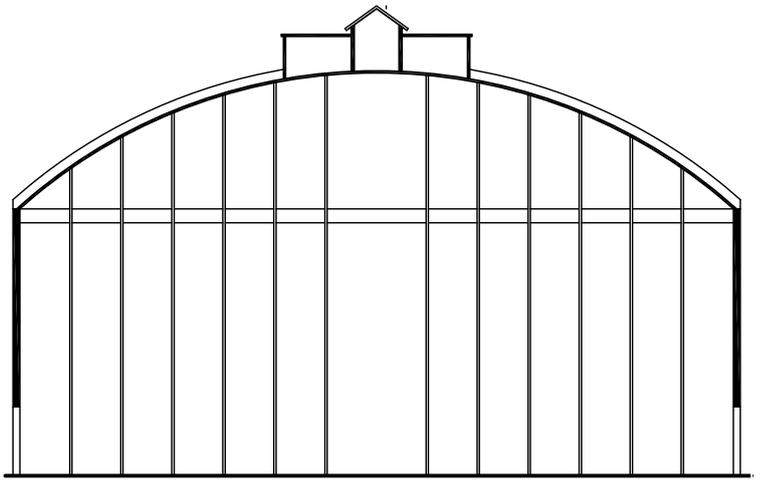
Date de construction	Après 1955
Dimensions	(51 à 32) * (53 à 36) , Hauteur: 17 m
Superficie	2021 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Stockage et fermentation du coton
Fonction actuelle	Ateliers.



**Figure 229:** COTOCOP- Bâtiment 6- Vue en plan. Source: Auteur.



**Figure 230:** COTOCOP- Bâtiment 4- Coupe AA. Source: Auteur.



**Figure 231:** COTOCOP- Bâtiment 6- Coupe BB. Source: Auteur.



**Figure 232:** COTOCOOP- Bâtiment 6- Façade Ouest. Etat actuel. Source: Auteur.



**Figure 233:** COTOCOOP- Bâtiment 6- Façade Est. Etat actuel. Source: Auteur.

### Identification de l'état originel

#### Conception

Le bâtiment silo a une forme rectangulaire composée de quatre cellules de stockage du coton brut séparée par un joint de dilatation et par des murs en béton armé.

La toiture en voûte avec raidissement en béton armé. Portant les installations industrielles qui sont abritées par une autre toiture à double versants égaux. Portée par des portiques poteaux-poutres en béton armé.

L'enveloppe lisse aveugle composée uniquement de quatre portails d'entrée, réalisée entièrement en béton armé pour le bâtiment 6 et en pierre pour le bâtiment 7.

#### Matériaux

**La pierre:** le bâtiment silo (7) est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage).

**Le béton armé:** c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et toiture en voute à raidissement et l'enveloppe du bâtiment (6).

**Tableau 93:** Analyse architecturale du bâtiment 6 et 7(Usine de COTOCOOP). Source: Auteur.

2.1. Bâtiment n°07:

Fiche technique:

Date de construction	Après 1955
Dimensions	(51 à 32) * (53 à 36), Hauteur: 17 m
Superficie	2021 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Stockage et fermentation du coton
Fonction actuelle	Ateliers.



Figure 234:  
COTOCOP-  
Bâtiment 7-  
Façade Est.  
Etat actuel.  
Source: Auteur.



Figure 235:  
COTOCOP-  
Bâtiment 7-  
Façade Nord.  
Etat actuel.  
Source: Auteur.



Figure 236:  
Structure  
voûtée en  
béton armé.  
Etat actuel.  
Source: Auteur.



Figure 237:  
COTOCOP-  
Bâtiment 7-  
Façade Ouest.  
Etat actuel.  
Source: Auteur.

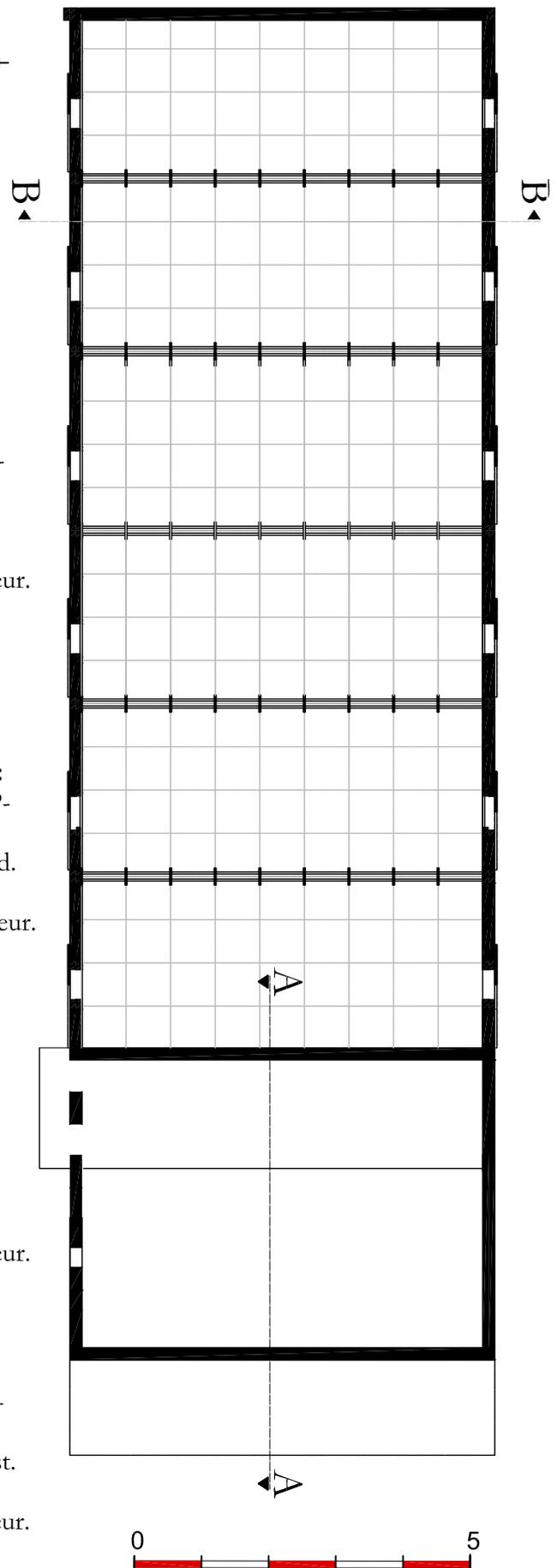


Figure 238: COTOCOP- Bâtiment 7- Vue en plan. Source: Auteur.

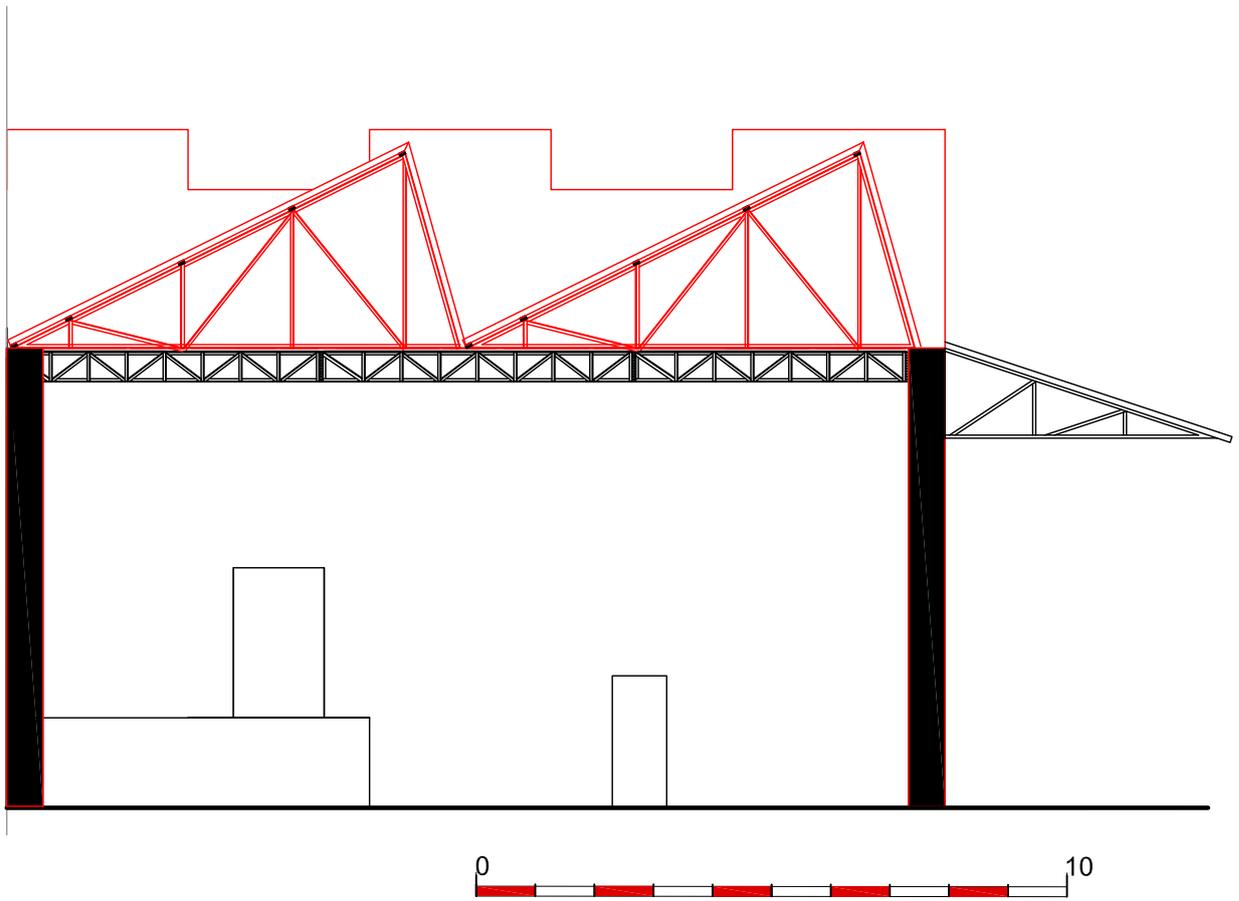


Figure 239: COTOCOP- Bâtiment 7- Coupe AA. Source: Auteur.

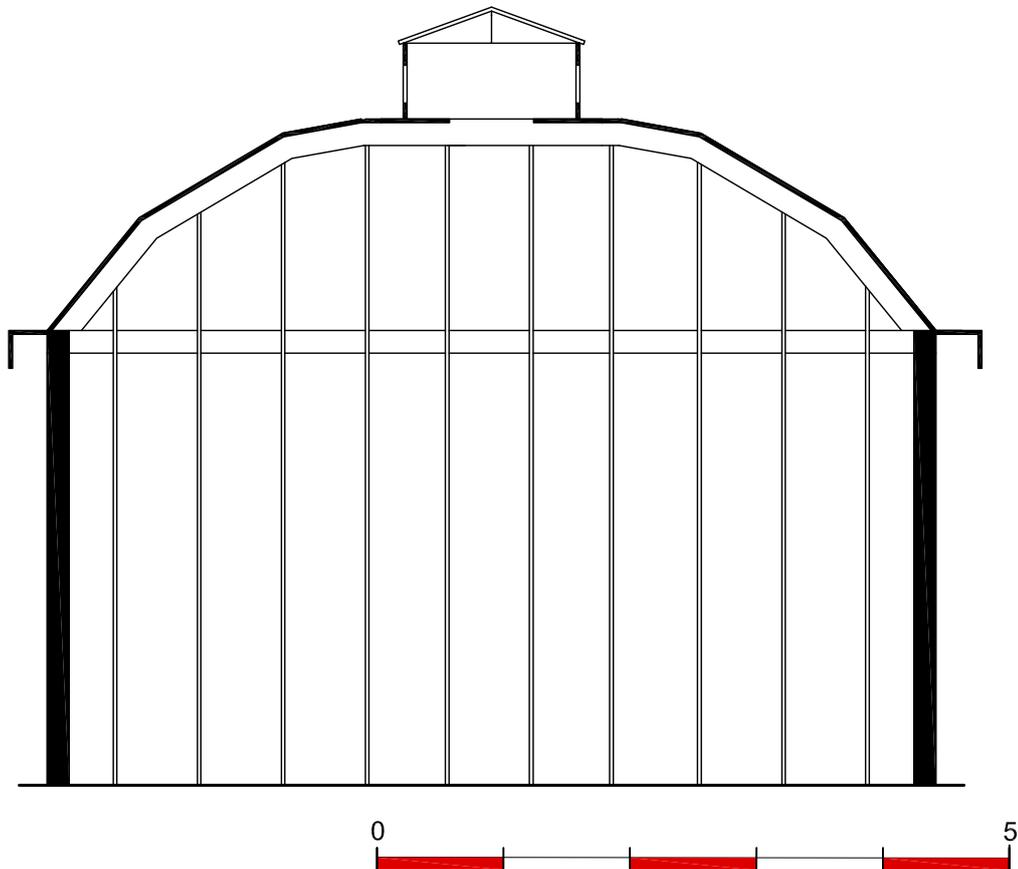


Figure 240: COTOCOP- Bâtiment 7- Coupe BB. Source: Auteur.

Usine n° 04: La LABOURCOOP

2.4.1. Bâtiment n°01:

Fiche technique:

Date de construction	Après 1923	
Dimensions	(13*33) + (12*26)+(9à12*33) m	
Superficie	1150 m <sup>2</sup>	Hauteur: 17
Fonction initiale	Ateliers de mécanique	
Fonction actuelle	Ateliers de soudure.	

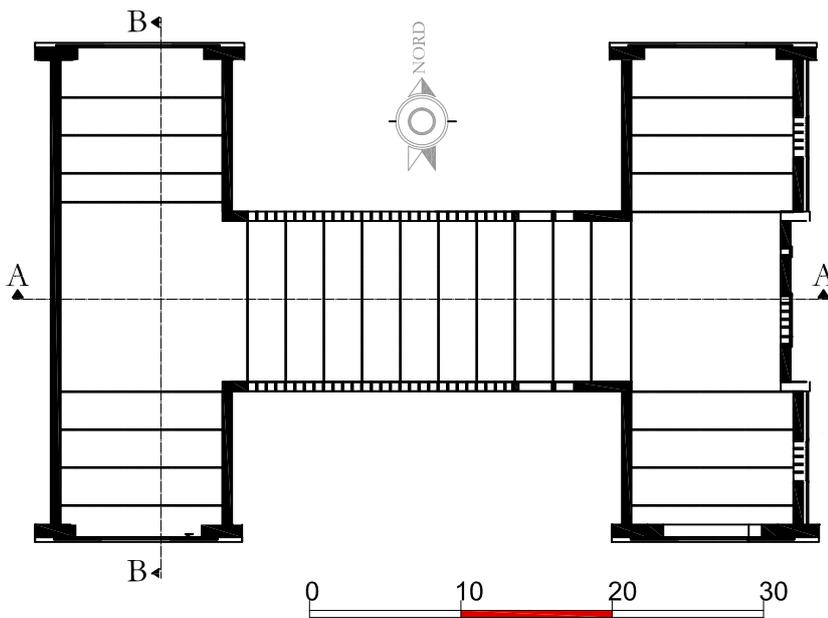


Figure 242: LABOURCOOP- Façade principale- Etat actuel. Source: Auteur.



Figure 243: LABOURCOOP- Façade principale- Etat initial.

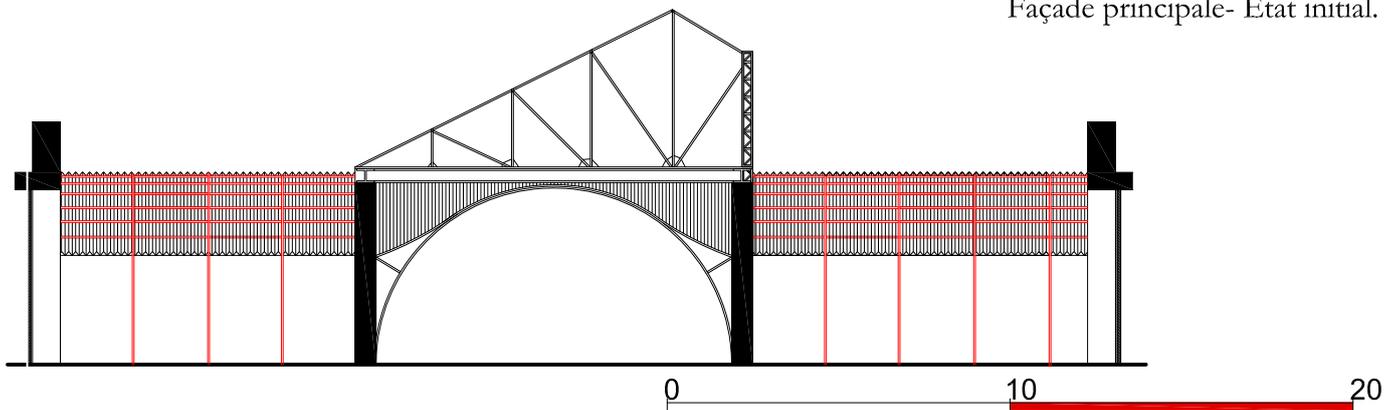


Figure 244: LABOURCOOP- Bâtiment 1- Coupe BB. Source: Auteur.

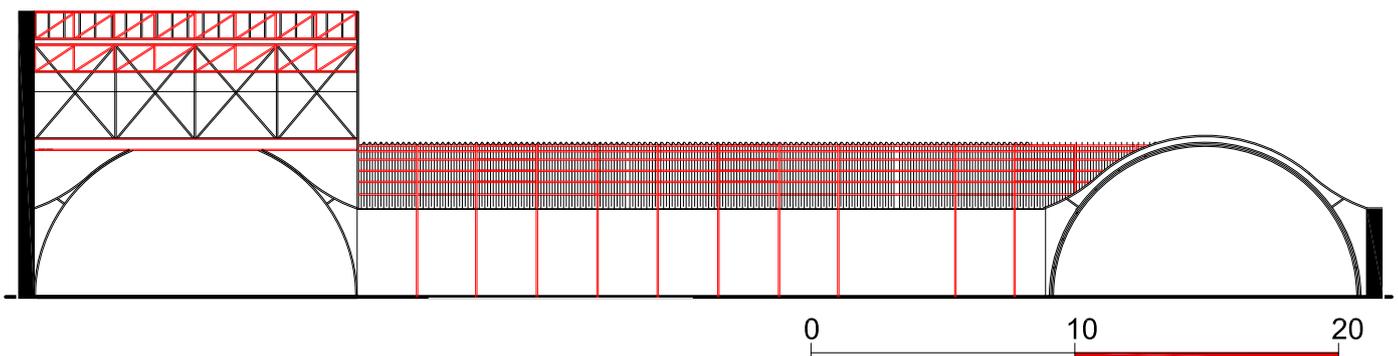
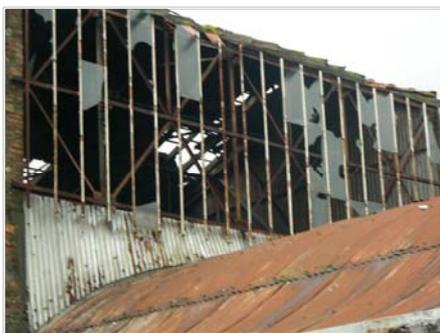


Figure 245: LABOURCOOP- Bâtiment 1- Coupe AA. Source: Auteur.



**Figure 246:** LABOURCOOP- Façade Ouest. Source: Auteur.



**Figure 247:** LABOURCOOP- Façade nord- Coupe AA. Source: Auteur.



**Figure 248:** L'intérieur des ateliers. Etat originel. Source: Auteur.



**Figure 249:** LABOURCOOP- Façade Sud. Source: Auteur.



**Figure 250:** Le matériel de labourage. Source: Auteur.



**Figure 251:** LABOURCOOP- Vue sur l'intérieur. Source: Auteur.

Identification de l'état originel
<b>Conception</b>
<p>Le bâtiment est en forme de H composée de deux typologies différentes :</p> <p><b>1<sup>ère</sup> typologie :</b>                      Combine elle-même deux typologies : une toiture en sheds à double versants dont le côté le plus petit est vertical orienté vers le nord et la forme de toiture à redans.</p> <p>La façade principale est composée de deux travées de rive identiques percées d'une bande de fenêtres horizontales avec un couronnement en pierre et une travée centrale marquée par le toit à pas de moineaux (à redans) à un seul versant. Le côté Est de cette partie est composée complètement de la verrière.</p> <p>A l'intérieur, cette partie est composée d'une structure métallique composée de poutres en treillis reposant à ses deux extrémités sur des poteaux en profilés laminé en H</p> <p><b>2<sup>ème</sup> typologie :</b>                      Cette partie est de forme demi-cylindrique dont les murs qui la bordent sont en pierre et en brique pleine et à une toiture en tôle ondulée supportée par une structure métallique en arc (forme de demi-cerceau).</p>
<b>Matériaux</b>
<p><b>La brique pleine :</b> elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres.</p> <p><b>La brique creuse:</b> utilisé comme un élément de remplissage.</p> <p><b>La pierre:</b> élément de remplissage</p> <p><b>La tôle ondulée:</b> elle est utilisée comme un élément de couverture.</p> <p><b>L'acier:</b> utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture.</p>

**Tableau 94:** Analyse architecturale du bâtiment 1(Usine de LABOURCOOP). Source: Auteur.

2.4.2. Bâtiment n°02:

Fiche technique:

Date de construction	1923
Dimensions	(29 * 57) , Hauteur: 12 m
Superficie	1653 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	Stockage et fermentation du coton
Fonction actuelle	Ateliers.

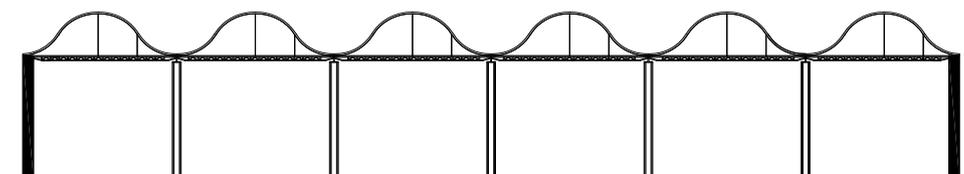
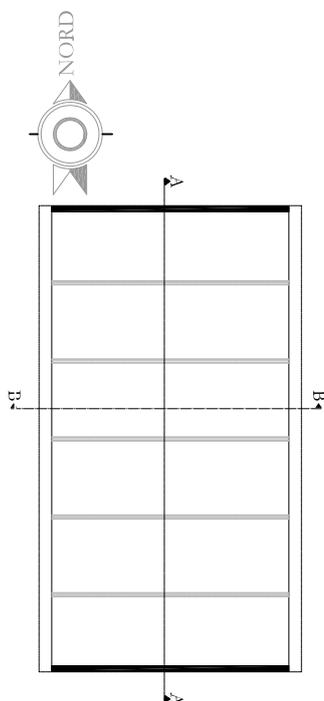


Figure 253: LABOURCOOP- Bâtiment 2- Coupe AA. Source: Auteur.

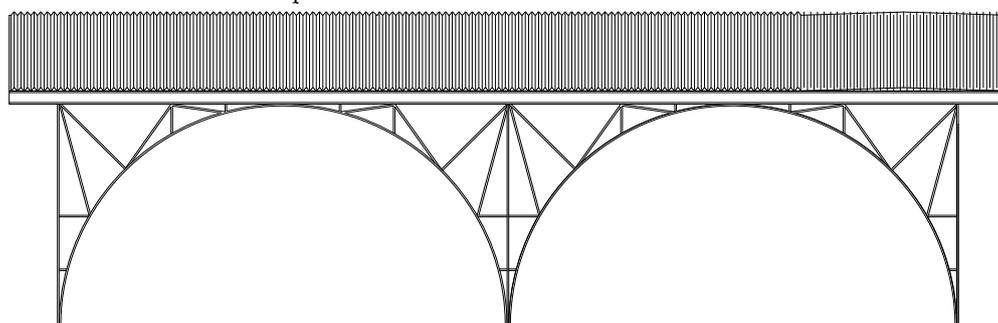


Figure 254: LABOURCOOP- Bâtiment 2- Coupe BB. Source: Auteur.

Figure 252: LABOURCOOP - Bâtiment 2- Vue en plan. Source: Auteur.



Figure 255: Extrémités réalisée en mur en pierre. Source: Auteur.



Figure 256: La charpente métallique à treillis en arc. Source: Auteur.



Figure 257: LABOURCOOP- Bâtiment 2- Vue générale. Source: Auteur.

Identification de l'état originel
<b>Conception</b>
Ce bâtiment est composé d'une forme régulière sous abris sans enveloppe (en plein air), couvert d'une toiture ondulé en tôle supporté par une structure en treillis en arc à double articulation en charpente métallique et portée d'une extrémité et d'une autre par un mur massif en pierre d'épaisseur de 60 cm.
<b>Matériaux</b>
<b>Cette construction est construite exclusivement en métal et en pierre.</b>

Tableau 95: Analyse architecturale du bâtiment 2(Usine de LABOURCOOP). Source: Auteur.

Usine n° 04: OLEOCOOP

2.5.1. Bâtiment n°01:

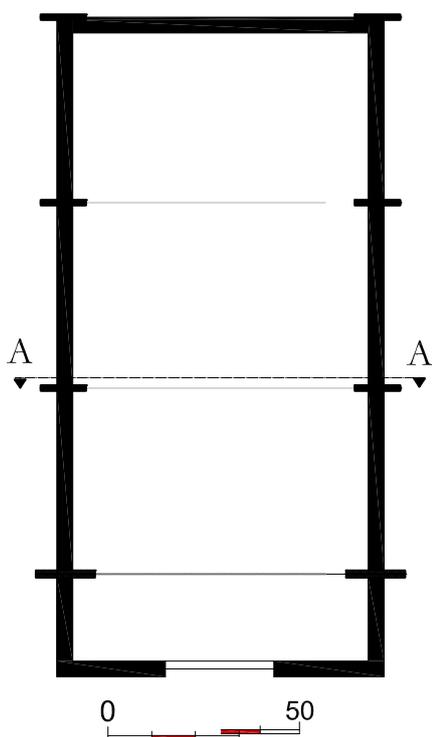


Figure 258: OLEOCOOP- Bâtiment 1- Vue en plan. Source: Auteur.

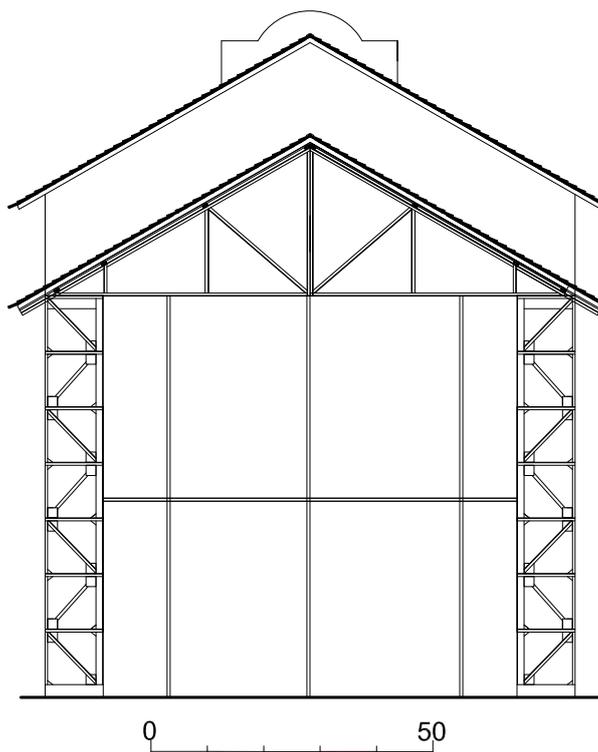


Figure 259: OLEOCOOP- Bâtiment 1- Coupe AA. Source: Auteur.



Figure 260: Façade principale. Etat actuel. Source: Auteur.



Figure 261: Façade principale. Etat originel. Source: Auteur.



Figure 262: Structure métallique abritant les installations industrielles. Source: Auteur.

Identification de l'état originel	
<b>Conception</b>	
Ce bâtiment est composé d'une forme régulière à une seule travée, à un toit à double versants égaux supporté par une structure métallique en treillis posée sur des poteaux en treillis métallique. La façade est symétrique, surmonté d'un fronton à forme d'arc, composée de deux fenêtres en bandes rectangulaires alignées verticalement et d'une simple porte d'entrée. Ce bâtiment est associé à une structure métallique en poteau-poutre en treillis à couverture en tôle abritant les installations industrielles.	
<b>Matériaux</b>	
<b>La pierre:</b>	élément de remplissage
<b>La tôle ondulée:</b>	elle est utilisée comme un élément de couverture.
<b>L'acier:</b>	utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture.

Tableau 96: Analyse architecturale du bâtiment1(Usine de OLEOCOOP). Source: Auteur.

## Usine n° 06: LGRUMCOOP

## 2.5.1. Bâtiment n°01:

## Fiche technique:

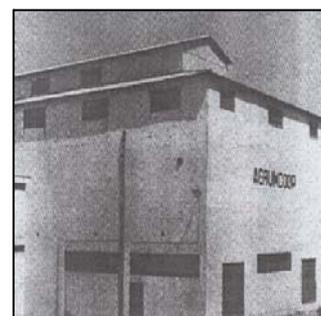
Date de construction	1923
Dimensions	(16 * 66) , Hauteur: 15 à 17 m
Superficie	1056 m <sup>2</sup>
Fonction initiale	congélation des lagrumes
Fonction actuelle	Stockage et habitons



**Figure 263:** Façade principale. Etat actuel. Source: Auteur.



**Figure 264:** Façade principale. Etat originel. Source: Auteur.



**Figure 265:** Structure métallique abritant les installations industrielle. Source: Auteur.

### Identification de l'état originel

#### Conception

Ce bâtiment est composé d'une forme régulière à trois niveaux, à un toit à double versants égaux avec une nef centrale qui permet l'éclairage de l'espace intérieur. Ce toit est supporté par une structure métallique en treillis. La façade est symétrique, simple dont les façades latérales sont percées de fenêtres en bandes rectangulaires et d'une simple porte d'entrée. Ce bâtiment est associé à une structure métallique en poteau-poutre en treillis à couverture en tôle abritant les installations industrielles.

#### Matériaux

**La brique:** élément de remplissage

**La tôle ondulée:** elle est utilisée comme un élément de couverture.

**L'acier:** utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture.

**Tableau 97:** Analyse architecturale du bâtiment1(Usine de OLEOCOOP). Source: Auteur.

Les données obtenues sur les docks du premier bâtiment de l'usine TABACOOOP nous ont permis de réaliser un état de connaissance sur les principes de conception de cette dernière ainsi que les matériaux utilisés dans sa construction. Cependant l'évaluation de ce bâtiment selon le critère esthétique requière la comparaison entre ce dernier et celles appartenant à sa famille typologique (industrie du tabac) et topographique (appartenant au même périmètre d'évaluation). Le seul exemple qui nous a fourni les données nécessaires pour réaliser cette comparaison est le dock de Mondovi. Le tableau ci-après explique les différentes propriétés architecturales de ce dock, ce qui nous permettra d'effectuer l'analyse comparative. (Voir **tableau 79**)

<b>Date</b>	Les docks de Mondovi sont plus anciens que les docks d'Hippone, ils étaient construits en 1920.
<b>Architecte</b>	G. FLOIRAT.
<b>Travaux d'exécution</b>	La société Nord-Africaine de construction.
<b>fonction</b>	Stockage du tabac
<b>Conception</b>	<p>Docks à étage de 3000 m<sup>2</sup> et un passage couvert de 2000 m<sup>2</sup> (surface totale construite 8000 m<sup>2</sup>).</p> <p>Le rez-de-chaussée est sur ossature métallique avec remplissage en béton. Le plancher haut est en béton armé et l'étage sur fermes métalliques à l'arc. L'éclairage des rez-de-chaussée est assuré par les châssis longitudinaux au-dessus du passage couvert et celui des étages par grands vitrages dans les pignons et châssis longitudinaux.</p> <p>Les docks présentent une façade symétrique surmontée d'un fronton de forme simple avec une fenêtre de forme trapézoïdale et une autre bande de fenêtre de forme simple. La façade ne présente aucun élément de décoration.</p> <p>Le passage couvert est éclairé par des châssis dans les extrémités et par sheds.</p>

**Tableau 98** : Identification des propriétés architecturale du dock Mondovi. Source : Auteur.



**Figure 142** : La façade des docks de Mondovi. **Figure 143**: L'intérieur du dock de Mondovi.

## Le cas d'étude : L'ensemble industriel TABACCOOP- Annaba

En se basant sur les données fournies par le **tableau 79**, nous avons effectué une analyse comparative entre les deux exemples (le cas d'étude et les docks de Mondovi). Les paramètres de comparaison sont les propriétés typologiques de l'architecture industrielle fournies par l'état de référence qu'on a construit dans le chapitre XX (**Voir tableau 30**) afin de connaître l'exemple le plus riche et donc le plus représentatif en point de vue architectural.

Typologie architecturale	Propriétés typologique pertinentes			
<b>Famille architecturale 1: architecture traditionnelle</b>				
<b>Les moulins</b>	1			<p>1. Long et étroit, en espace interne dégagé et libre pour accueillir autant de machines et de travailleurs que possible.</p> <p>2. Architecture paysanne, simple et à caractère utilitaire,</p> <p>3. Ils ont des formes répétitives et des ouvertures rythmiques.</p> <p>4. Construits en bois et en maçonnerie.</p> <p>5. Elle tient compte essentiellement de la sécurité du travail et au feu.</p>
	2			
	3			
	4			
	5			
<b>Les manufactures royales.</b>	6			<p>6. L'utilisation des pilastres et des attiques et les baies en plein cintre.</p> <p>7. La cheminée crénelée comme les tours.</p> <p>8. Les cloisons et les murs de refend du corps principal ont été enlevés afin de faciliter l'installation des métiers et des arbres de transmission.</p>
	7			
	8			
<b>Le bâtiment à étage</b>	9	x	x	<p>9. Un bloc massif, de plan rectangulaire. Composé de plusieurs étages.</p> <p>10. Les tours des escaliers. L'ornement, le cas échéant a été situé dans les tours qui sont parfois recouvertes de toits caractéristiques ou coupoles qui distinguent l'identité des propriétaires.</p> <p>11. Elles combinent la brique et la maçonnerie pour les murs porteurs avec des gros bois des charpentes pour les plus grands espaces intérieurs possibles sans colonnes.</p> <p>12. Décourager les revêtements muraux intérieurs ainsi que l'ornement à l'extérieur des bâtiments.</p> <p>13. Chercher des espaces intérieurs ouverts, sans cloisons afin de faciliter l'extinction des feux.</p> <p>14. Suggérer les toits plats et décourager les greniers.</p> <p>15. Encourager les grandes fenêtres pour faciliter l'extinction des incendies.</p> <p>16. Recommander la séparation des aires de planchers des escaliers intérieurs.</p> <p>17. L'éclairage est assuré par la substitution de larges baies à arc en berceaux aux baies en plein cintre ou à linteaux caractéristiques.</p> <p>18. Disposer à chaque niveau d'un plateau un seul tenant suffisamment solide pour supporter le poids des machines et faciliter la circulation des ouvriers et des matériaux.</p>
	10			
	11	x		
	12			
	13	x	x	
	14			
	15			
	16			
	17	x		
	18	x		
<b>A partir de 1870 : une architecture de transition (la manufacture).</b>				
<b>Les fermes métalliques (1870)</b>	19	x		<p>19. L'emploi de la brique et du métal.</p> <p>20. Les pignons avec baie.</p> <p>21. Imposer l'image de marque et l'architecture dans l'entrée.</p> <p>22. Les horloges mesurant le temps de travail.</p> <p>23. Les cheminées d'usine comme un élément symbolique.</p> <p>24. Les châteaux d'eau et les portails d'entrée fonctionnels.</p> <p>25. La toiture à redans.</p> <p>26. Le triomphe de la brique qui remplace la pierre et le bois (un matériau d'enveloppe).</p> <p>27. L'utilisation de la charpente en acier ou la charpente en verre qui a remplacé le bois.</p> <p>28. Un large usage du verre dans les toitures et les façades.</p> <p>29. Eclairage par des baies surdimensionnées qui permettent de faire passer plus de lumière en réduisant la brique à une quasi squelette et en produisant une véritable transparence des façades, ou bien l'éclairage par le toit.</p>
	20	x	x	
	21	x		
	22			
	23			
	24			
	25	x		
	26			
	27	x		
	28			
	29	x		
<b>Au XX<sup>e</sup> siècle : une architecture spécifique (l'usine).</b>				
<b>Les sheds :</b>	30	x	x	30. La construction de l'usine « à plat », sur un seul niveau, et non plus en hauteur. Une

## Le cas d'étude : L'ensemble industriel TABACOOOP- Annaba

De la fin du XIXe siècle au 1930	31	x	x	<p>vaste halle en rez-de-chaussée couverte de sheds.</p> <p>31. Le détachement des formes d'historicisme.</p> <p>32. Un jeu entre les volumes « primaires », bien adaptés à leur continuité technologique, des contrastes qui expriment à la fois la modernité et le sens de l'activité industrielle, s'éloignant des architectures plaquant une ornementation arbitraire sur l'usine.</p> <p>33. Une morphologie architecturale plus étroitement adaptée aux exigences du processus productif, de l'organisation spatiale du travail e de l'outillage technique</p> <p>34. Brique ne joue désormais qu'un rôle de remplissage.</p> <p>35. Une structure en acier et en béton. Elle peut être mixte (bois-métal), ou entièrement métallique, et comporter plusieurs nefs.</p> <p>36. Recourir à l'éclairage par le toit d'où la multiplication des couvertures en sheds. Grandes baies géométriques, tendant grâce au nouveau système porteur à la transparence.</p> <p>37. Composés de deux versants inégaux, les sheds sont vitrés sur leur partie exposée au nord, la plus courte, de façon à faire obstacle à la pénétration directe des rayons du soleil.</p>
	32	x	x	
	33	x	x	
	34	x	x	
	35	x	x	
	36	x	x	
	37	x	x	
Le style moderne (au début du XXe siècle)	38	x		<p>38. L'usine à un seul étage.</p> <p>39. Architecture simple avec un extérieur à des surfaces planes sans décor.</p> <p>40. La possibilité de décoration des frontons de façade principale de la construction principale pour le public : les bureaux de la direction.</p> <p>41. L'utilisation de la brique, la pierre et le bois.</p> <p>42. L'utilisation du fer et du béton.</p> <p>43. L'utilisation de la tôle endurée en acier ou en matière goudronnée pour assurer l'étanchéité en élévation et en couverture.</p> <p>44. Poteau-poutre qui fournit une grande flexibilité pour les changements de production à l'intérieur.</p> <p>45. Des structures qui pourraient soutenir plus de poids, couvrir de plus grandes distances.</p> <p>46. Mode d'implantation : les activités sont entièrement implantées dans le bâtiment (ne sont pas séparées dans des bâtiments conçus spécifiquement pour les accueillir).</p> <p>47. <b>Eclairage</b> : par des ouvertures vitrées au plafond permettant autant la lumière du jour dur le sol de l'usine que possible.</p>
	39	x	x	
	40	x	x	
	41	x		
	42	x	x	
	43	x		
	44	x	x	
	45	x	x	
	46		x	
47	x	x		
La « non architecture » (1930)	48	x		<p>48. Le bâtiment est devenu désormais, une sorte d'emballage fonctionnel, transformable, extensible et démontable.</p> <p>49. La disparition complète du bâtiment au profit d'un complexe d'outillage de plein air.</p>
	59			
Les halles : la dernière génération des usines du XXe siècle	51			<p>50. Pour les industries nécessitant autant de grandes machines, la mise en place des ponts roulants.</p> <p>51. Façade banalisée et quasi transparente.</p> <p>52. La structure poteau-poutre, à tirants ou suspens.</p> <p>53. Parfois une nef centrale plus haute que les nefs latérales d'extrémité en permettant l'introduction de la lumière.</p>
	52	x		
	53	x		
	54	x		

**Tableau 99** : Comparaison entre le cas d'étude et les docks de Mondovi. Source : Auteur.

Le **tableau 80** montre que malgré l'ancienneté des docks Mondovi, notre cas d'étude (l'usine TABACOOOP de Bône) offre un exemple plus riche en caractéristiques typologiques que ces derniers. Il porte les propriétés de plusieurs typologies architecturales : les halles, les bâtiments en sheds, les bâtiments à étages les bâtiments à « non architecture » et les fermes agricoles. En outre, notre cas d'étude présente une superficie qui vaut plus que quatre fois que celle des docks de Mondovi et une capacité de stockage qui vaut le double que la capacité de ceux-ci (ils présentent respectivement une capacité de stockage de 8.000.000 et de 4.000.000 tonnes). Donc du point de vue architectural, l'usine TABACOOOP constitue une originalité.

### III.2.2. Vérification des indicateurs de cohérence :

Le catalogage des bâtiments qui constituent l'ensemble industriel TABACOOOP nous a offert les données nécessaires à la vérification de la cohérence de ce dernier.

#### III.2.2.1. L'intérêt des bâtiments :

Le catalogage des bâtiments ainsi que l'utilisation de la grille d'évaluation que nous avons développé nous a permis de les évaluer selon leur intérêt architectural dont le **tableau 103** nous montre un exemple d'utilisation de cette grille . Le **tableau 104** montre la réponse des différents bâtiments aux différents indicateurs relatifs aux critères d'intérêt architectural.

#### III.2.2.2. La continuité fonctionnelle et formelle :

##### III.2.2.2.1. La continuité formelle :

La continuité formelle se vérifie par la présence de l'un des deux – ou des deux-principes fondamentaux : la répétitivité et la diversité architecturale qui constitue les caractéristiques spécifiques d'un ensemble industriel et que nous allons vérifier dans les paragraphes qui suivent.

##### III.2.2.2.2. La continuité fonctionnelle :

Les bâtiments de l'ensemble industriel TABACOOOP montrent une continuité fonctionnelle particulièrement entre ceux qui appartiennent à la même usine. Cette relation de continuité est matérialisée par : « la proximité des flux » et les installations industrielles qui l'assure.

##### III.2.2.3. La répétitivité et la stéréotypie :

Les bâtiments de l'ensemble industriel TABACOOOP illustrent le principe de la stéréotypie et la répétitivité. En effet, la plupart bâtiments appartenant à la même typologie industrielle (entreposage ou production et transformation) adoptent la même conception architecturale qui répond elle-même aux exigences fonctionnelles de cette typologie. Cela nous illustre e « fonctionnalisme industriel ».

##### III.2.2.4. L'adaptation aux besoins de production « fonctionnalisme » :

L'ensemble industriel TABACOOOP illustre l'adaptation des bâtiments industriels aux exigences de production. En effet, les bâtiments appartenant à la même typologie industrielle partagent les mêmes caractéristiques architecturales (conception et matériaux) qui répondent aux exigences de fonctionnement relatif à cette typologie.

- **Les bâtiments destinés à l'entreposage :**

Ils doivent avoir des espaces gigantesques à grandes portées et à une hauteur conséquente. Ainsi ces espaces doivent fournir une basse température et une structure solide capable de supporter de grandes charges dues au poids des produits stockés. Par conséquent, ces bâtiments sont portés par une structure métallique en treillis capable de franchir de grandes portées sans avoir besoin à des poteaux intermédiaire ; ainsi, le plancher du premier étage (s'il existe) est porté par une structure poteau-poutre en béton armé capable à la fois de supporter les grandes charges sans l'utilisation des murs porteurs et de fournir un espace flexible librement aménageable.

Pour garder une basse température et pour optimiser l'isolation thermique, ces bâtiments illustrent l'utilisation de trois solutions :

- L'enveloppe est composée d'un mur en pierre à une grande épaisseur (60-80 cm).
- Les châssis sont réalisés en plaques ondulées translucides transparentes en bicarbonates permettant l'introduction de la lumière en assurant une excellente isolation thermique.

- **Les bâtiments destinés à la production :**

Ils doivent avoir des espaces gigantesques à grandes portées et à une hauteur conséquente afin d'accueillir le maximum des ouvriers et des installations industrielles. Ainsi ces espaces doivent fournir un éclairage optimal e empêchant l'entrée des rayons solaires qui causent la surchauffe et l'éblouissement des travailleurs. C'est pourquoi ces espaces sont dotés d'une forme allongée de grande superficie « en plat », couverte par un toit en sheds dont les versants portant les bords sont orientés vers le nord, la plus courte, de façon à faire obstacle à la pénétration directe des rayons du soleil. Car la lumière du nord (dans l'hémisphère nord) est constante permettant d'éviter la surchauffe due au soleil direct ainsi que l'éblouissement des travailleurs. Ainsi, la structure en shed à plusieurs nefs permet d'avoir de grandes portées sans l'utilisation des poteaux intermédiaires.

### III.2.2.5. L'illustration d'une diversité et d'une évolution architecturale:

Le catalogage des bâtiments appartenant à l'ensemble industriel TABACCOOP montre que ce dernier illustre à travers la conception de ces différents bâtiments une diversité architecturale. Ainsi il illustre le développement de l'architecture industrielle à compter de l'architecture traditionnelle jusqu'à la non-architecture.

### III.2.2.6. L'illustration de l'évolution d'un type d'utilisation :

La carte d'évolution historique (voir figure 19, page 252) montre que l'ensemble industriel TABACOOOP illustre l'évolution et l'extension des différentes usines de production.

#### I. L'analyse de l'authenticité :

#### II. L'analyse de l'intérêt relatif à l'environnement :

##### V.1. Le critère emplacement :

L'emplacement des ensembles industriels dépend des facteurs suivants :

- La présence des axes routiers à grande circulation et des infrastructures de transport (chemins de fer, aéroport, port).
- La présence des cours d'eau qui offrent une possibilité d'évacuation des eaux industrielles au moyen d'un cours d'eau.

L'ensemble TABACOOOP d'Annaba répond à ces critères d'emplacement. En effet, cet ensemble se localisait à l'intersection des deux routes nationales et à la proximité d'oued **Boudjimaà**. Ces critères constituent le lien entre cet ensemble et son ensemble et ils existent encore aujourd'hui. Donc, le lien qui existe entre l'ensemble TABACOOOP et son ensemble reste inchangé.

##### V.2. La continuité :

Par son architecture singulière (forme, échelle et typologie architecturale) l'ensemble TABACOOOP s'inscrit dans le paysage urbain en symbolisant l'activité industrielle.

### III. L'établissement de l'évaluation :

L'identification et l'analyse de l'ensemble industriel TABACOOOP nous a permis d'établir notre évaluation en utilisant la grille d'évaluation spécifique aux ensembles industriels (Voir **tableau 105**).

Selon la grille d'évaluation, l'ensemble TABACOOOP a obtenu la note 258. En conséquence, il a obtenu la cote (A) qui correspond aux ensembles industriels à intérêt exceptionnel. Cet intérêt qualifie notre cas d'étude au classement.

Fiche d'évaluation

Bâtiment : **Bâtiment 1- Usine n° 01 : TABACOOP.**

Intérêt architectural

Critère de possibilité de réutilisation		A B C D					A	B	C	D	120
		A	B	C	D		120	75	25	0	
1. Si l'édifice à un caractère évolutif.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					
2. Si les tous les services existent.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					
3. Si quelques services doivent être entretenus.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10					
4. Si l'espace est gigantesque et de grande portée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					
5. Si la structure est les gros œuvres existent et elles sont solides et en bon état (éléments principaux).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					
6. Si les éléments principaux sont altérés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10					
7. Si les éléments de couverture et éléments secondaires sont en bon état.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					
8. Si l'édifice est capable d'être compatibles avec des utilisations futures même autres que l'industrie en ayant le minimum des modifications.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					
9. L'édifice site contient des preuves des adaptations successives à différents usages à différents usages ou l'évolution d'un type d'utilisation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					
10. L'édifice occupe une situation stratégique au centre de la ville.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					
11. L'édifice se situe à la périphérie de la ville.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10					
12. L'édifice se situe dans une zone abandonnée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5					

Le critère esthétique		A B/C			A	B	C	D	60
		A	B/C		60	50	30	0	
1. L'œuvre renvoi à une série ou un ensemble où ils en existent beaucoup, ce qui lui permet d'être traitée collectivement et non pas isolément.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	10			
2. L'œuvre montre, du fait de ses caractéristiques intrinsèques, la répétitivité et la stéréotypie, dont ces dernières constituent une caractéristique fondamentale de l'ensemble.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	10			
3. L'ensemble auquel l'œuvre appartient est homogène, autrement-dit elle n'est pas hétérogène, ne constitue pas un point de rupture dans la cohérence et l'homogénéité de l'ensemble.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	10			
4. L'œuvre représente -typologiquement ou topographiquement- son groupe (sa famille), elle constitue un « <i>typicum</i> ».	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
5. L'œuvre est exceptionnellement saturée et exhaustive en propriétés de la famille dont elle fait partie – typologiquement ou topographiquement : « <i>ideal-type</i> ».	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20			
6. L'œuvre partage les mêmes propriétés, en point de vue exécution (processus de fabrication et matériaux), avec les autres appartenant à la série (la série est le résultat de l'intervention d'un même maître d'œuvre).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
7. L'œuvre est rare (il n'en n'existe plus beaucoup).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15			
8. L'œuvre constitue, en présence d'un certain nombre, par ses propriétés intrinsèques un objet atypique par rapport à l'ensemble dans lequel elle s'insère.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15			
9. L'œuvre constitue une originalité à l'intérieur d'un collectif hétérogène (composé des éléments analogues par leur fonction et regroupés en même lieu),	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15			
10. Par son exécution (processus de fabrication et matériaux), l'œuvre constitue une exceptionnalité par rapport à celles, appartenant à la même série, qui résulte d'un même maître d'œuvre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15			
11. Si par sa typologie et conception, l'œuvre n'entre dans aucun groupe constitué auparavant, un <i>unicum</i> .	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	60			

Le critère matériaux et exécution		A B C D					A	B	C	D	25
		A	B	C	D		25	20	5	0	
1. L'œuvre constitue un exemple exceptionnel ou exceptionnellement représentatif de la qualité d'exécution, l'emploi d'un matériau ou d'une technique de construction anciens (impossible de la reproduire avec les techniques modernes) ou innovateurs par rapport à la date de la construction de cette œuvre.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					
2. L'œuvre constitue un exemple représentatif de l'emploi d'un matériau ou d'une technique de construction anciens (impossible de la reproduire avec les techniques modernes) ou innovateurs par rapport à la date de la construction de cette œuvre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10					
3. L'œuvre présente une qualité d'exécution en termes de choix des matériaux et les fonctions pour lesquelles ils ont été choisis.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10					
4. Une œuvre dont les matériaux ont été perdus, puis reconstitués.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5					

Le critère d'âge	1830-1850 1850-1880 1880-1900 1900-1920 1920-1962 1962- aujourd'hui						5
	25	20	15	10	5	0	
					<input checked="" type="checkbox"/>		

Le critère concepteur		A B C D					A	B	C	D	5
		A	B	C	D		15	10	5	0	
1. L'œuvre exceptionnelle ou exceptionnellement représentative (la seule) d'un concepteur d'une grande importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					
2. L'œuvre représentative (ils en existent plusieurs) d'un concepteur à une grande importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10					
3. L'œuvre exceptionnelle ou exceptionnellement représentative d'un concepteur connu mais n'ayant pas une importance particulière dans l'histoire.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5					
4. L'œuvre d'un concepteur inconnu ou non identifié.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0					

Authenticité		A B C D					A	B	C	D	45
		A	B	C	D		75	30	30	0	
1. S'il existe une date originale qui permet d'associer l'œuvre à une période et à un domaine de compétence ;	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					
2. Si l'œuvre est ancienne par rapport à son contexte ;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					
3. Si l'œuvre est originale et vraie ;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					
4. Si les changements dus aux changements d'affectation ou aux nouvelles installations n'altèrent pas l'état initial de l'édifice.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					
5. La présence des infrastructures, ponts roulants, machines et les différentes installations industrielles.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15					

Total : 260

Tableau 100: La grille d'évaluation spécifique aux bâtiments industriels. Source : Auteur.



Fiche d'évaluation										
Ensemble industriel : <b>L'ensemble industriel TABACOOOP.</b>										
Intérêt historique										
Le critère thème		A	B	C	D	A	B	C	D	26
						25-26	5-6	1	0	
1.	L'œuvre est directement liée à un thème historique de première importance dans l'histoire.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25				
2.	L'œuvre est directement liée à un thème historique d'importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
3.	L'œuvre est indirectement liée à un thème à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
4.	L'œuvre n'a aucun lien avec un thème historique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0				
5.	Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et le thème historique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
Le critère événement		A	B	C	D	A	B	C	D	0
						25-26	5-6	1	0	
1.	L'œuvre est directement liée à un événement de première importance dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25				
2.	L'œuvre est directement liée à un événement historique d'importance secondaire dans l'histoire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
3.	L'œuvre est indirectement liée à un événement à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
4.	L'œuvre n'a aucun lien avec un événement historique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0				
5.	Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
Le critère personne		A	B	C	D	A	B	C	D	26
						25-26	5-6	1	0	
1.	L'œuvre est directement liée à une personne de première importance dans l'histoire.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25				
2.	L'œuvre est directement liée à une personne historique d'importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
3.	L'œuvre est indirectement liée à une personne à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
4.	L'œuvre n'a aucun lien avec une personne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0				
5.	Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et la personne.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
Le critère activité		A	B	C	D	A	B	C	D	26
						25-26	5-6	1	0	
1.	L'œuvre est directement liée à une activité de première importance dans l'histoire.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25				
2.	L'œuvre est directement liée à une activité d'importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
3.	L'œuvre est indirectement liée à une activité à première importance ou à importance secondaire dans l'histoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
4.	L'œuvre n'a aucun lien avec e activité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0				
5.	Il existe une documentation ou une signature qui justifie l'existence d'un lien directe entre l'œuvre et l'évènement historique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1				
Intérêt relatif à l'ensemble										
Cohérence		A	B			A	B			65
						55-65	10			
1.	Si ses composantes présentent une continuité formelle et fonctionnelle;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
2.	Si l'ensemble regroupe des bâtiments importants et des bâtiments secondaires intéressants. (classement)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
3.	L'œuvre montre, du fait de ses caractéristiques intrinsèques, la répétitivité et la stéréotypie, dont ces dernières constituent une caractéristique fondamentale de l'ensemble.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5				
4.	L'œuvre est rare (il n'en n'existe plus beaucoup).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
5.	L'ensemble montre une intégration fonctionnelle : adaptation du vestige aux besoins de production.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5				
6.	Au sein d'une même industrie voire d'un même ensemble une diversité de structures et de contextes touchant les différentes activités. (fonctionnalisme industriel).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
7.	Le site contient des preuves des adaptations successives à différents usages ou l'évolution d'un type d'utilisation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
8.	L'ensemble illustre à travers ses bâtiments l'évolution architecturale.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
Le critère d'âge										5
	1830-1850	1850-1880	1880-1900	1900-1920	1920-1962	1962- aujourd'hui				
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
	25	20	15	10	5	0				
Authenticité		A	B	C	D	A	B	C	D	45
						50-60	25-35	25-35	0	
1.	Si l'œuvre est suffisamment documentée pour attester un événement historique ou un thème ou ; si l'œuvre possède une signature qui l'associe à une personne importante;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
2.	S'il existe des dates <b>originales</b> qui permettent de connaître la genèse de son développement et d'associer l'ensemble à une période et à un domaine de compétence ;	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
3.	Si l'ensemble est ancien par rapport à son contexte ;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
4.	Si l'ensemble conserve le mode d'implantation de ses bâtiments et sa trame urbaine.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
5.	Si la trame urbaine avait été partiellement modifiée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5				
6.	Si l'ensemble conserve sa géographie et ses paysages.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				
7.	Si l'ensemble a connu des perturbations ou des constructions peu intégrées à l'ensemble.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10				

Intérêt relatif à l'environnement													
<b>Emplacement</b>					<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>15</b>
									15	10	5	0	
1.	Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) reste inchangé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		15				
2.	Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changé, cependant, il garde sa signification.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		10				
3.	Le lien qui existe entre l'œuvre et son environnement (emplacement) est changée dont la signification est altérée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		5				
	Le lien entre l'œuvre et son environnement (emplacement) ainsi que la signification qui lui est attribuée est complètement détruite par l'ajout de nouvelles constructions sans réduisant la valeur environnementale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		0				
<b>Cadre</b>					<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>10</b>
									15	10	5	0	
1.	Par son aménagement paysager, l'œuvre est déterminante du caractère actuel de la région.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		15				
2.	Par son aménagement paysager, l'œuvre renforce le caractère actuel de la région.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		10				
3.	Par son aménagement paysager, l'œuvre est compatible avec le caractère actuel de la région.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		5				
4.	Par son aménagement paysager, l'œuvre est incompatible avec caractère actuel de la région.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		0				
<b>Point de repère</b>					<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>10</b>
									15	10	5	0	
1.	Par son cadre physique ou sa fonction, l'œuvre constitue le symbole de la ville ou de la région.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		15				
2.	Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans la ville ou de la région.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		10				
3.	Par son cadre physique, l'œuvre est remarquable et habituelle dans le quartier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		5				
4.	Par son cadre physique, l'œuvre n'est ni habituelle ni remarquable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		0				
<b>Continuité</b>									<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>30</b>
5.	Architecture singulière dans la mesure où le bâtiment s'inscrit dans l'espace urbain, de même dans la mesure où il remplit une fonction dictée par l'urbanisme, dans l'organisation de la cité.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20	30	15	5	0	
6.	Complémentarité des occupations du territoire : industriel et résidentiel ou industriel et agricole, par exemple.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10					
7.	Unité de matériaux et de forme avec les autres bâtiments environnants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5					
									<b>Total : 258</b>	<b>Cote : A : Excellent</b>			

Tableau 102: L'évaluation de l'ensemble industriel TABCOOP- Annaba. Source : Auteur.

**Conclusion :**

L'analyse de l'ensemble industriel TABACOOOP nous permis de vérifier l'efficacité et la capacité de la grille d'évaluation que nous avons développée de mesurer l'intérêt patrimonial de ce dernier en tenant compte de toutes ses valeurs. Ainsi, cette analyse nous a montré la capacité de la grille d'évaluation de préciser le mécanisme de protection relatif à l'intérêt de cet ensemble. En effet, l'étude et l'évaluation de l'ensemble industriel TABACOOOP nous a montré qu'il constitue un spécimen remarquable qui mérite le classement.

Par ailleurs, cette partie nous a permis de reconnaître les caractéristiques physiques essentielles qui constituent le support matériel des valeurs présentées par l'ensemble TABACOOOP. Ces caractéristiques physiques essentielles constituent les composantes identitaires de cet ensemble et elles doivent être prises en considération par toute opération de conservation.

En outre, cette analyse nous a montré qu'une grande partie de l'intérêt des bâtiments étudiés qui mériteraient du fait leurs caractéristiques intrinsèque d'être qualifiés « excellents » est souvent diminuée à cause des modifications récentes qui altèrent l'authenticité de ces bâtiments. Cela signale l'urgence d'une opération de conservation de cet ensemble.

## **Conclusion générale**

## Conclusion générale :

Ce travail de recherche nous a permis de construire un état de savoir sur le patrimoine industriel selon ses deux aspects différents : une partie intégrante du patrimoine culturelle mais en même temps une composante spécifique de celui-ci. En effet, l'analyse des différentes composantes de ce patrimoine nous a montré qu'il est doté d'un caractère multiforme. Il s'étend de la petite machine au bâtiment voire aux grands ensembles et territoires industriels. Il est doté d'une variété de composantes tangibles et intangibles dont la majorité de celles-ci appartiennent exclusivement à la culture industrielle (dessins industriels, archives des entreprises, machines et installations industrielles, la division du travail, etc.).

De même, l'analyse des différentes valeurs du patrimoine industrielles nous a montré que malgré le caractère patrimonial de ces dernières (témoignage du passé, preuve de l'ingéniosité humaine, un lieu d'interaction sociale, etc.), elles relèvent des indicateurs totalement différents de ceux des autres biens culturels. En conséquence, le patrimoine industriel a un caractère ambivalent: bien qu'il appartienne au patrimoine culturel il est une composante assez spécifique.

En admettant que la protection de tout patrimoine culturel passe obligatoirement par son identification et par sa sélection, l'analyse des différents mécanismes de sélection des biens culturels adoptés par les services chargés de la protection du patrimoine au monde nous a montré que la sélection du patrimoine industriel doit tenir compte de ce caractère ambivalent. En effet, la sélection des bâtiments et des ensembles industriels est soumise à l'inventaire général qui englobent tout type de biens culturels. Cependant, leur étude monographique doit se faire travers son repérage à l'intérieur de leur famille typologique (la famille biens culturels à caractère industriel) et leur sélection doit se baser sur des critères spécifiques à cette famille afin de tirer les biens les plus exceptionnels, représentatifs ou exceptionnellement représentatifs de cette dernière.

Alors, le choix voire la protection des biens culturels en général et des bâtiments et des ensembles industriels en particulier passe par trois modes hiérarchiquement complémentaires : l'inventaire, le repérage et la sélection. Le passage d'un mode à un autre se fait à chaque fois par une opération de raffinement, cette opération consiste en le triage des biens représentatifs, exceptionnels et exceptionnellement représentatifs « idéaltype ». Afin qu'il soit

raisonné et sélectif, ce passage doit s'assurer par une évaluation qui se base sur des critères constantes, biens définis, applicables à tous les biens culturels et spécifiques à leur caractère. Donc, à travers cette analyse on a pu démontrer que l'évaluation est un outil inéluctable pour la sélection et la protection des biens culturels en général et des bâtiments et des ensembles industriels en particulier.

Cependant, la lecture des différents modes de sélection nous a montré que l'établissement des critères d'évaluation diffère d'un pays à un autre et d'un service à un autre : l'évaluation peut se baser sur un seul critère (souvent l'ancienneté est le critère primordial) ou sur une pluralité de valeurs. De même, elle peut s'effectuer par la différenciation des biens culturels suivant leur degré d'importance (ou, elle peut se contenter de la vérification de l'un de ces critères pour que le bien mené à l'évaluation soit éligible.

Après l'analyse de cette variété de méthodes d'évaluation, nous avons eu recours au fondement théorique de cette dernière à travers non seulement l'identification et l'analyse des différentes valeurs patrimoniales mais aussi les relations qui existent entre elles. En effet, ces valeurs sont interdépendantes, elles peuvent se renforcer ou se contredire, en conséquence, elles ne peuvent pas être étudiées indépendamment. A travers l'analyse exhaustive des relations qui peuvent exister entre ces valeurs, on a trouvé que la complexité qui résulte de cette interdépendance peuvent être diminuée à travers la hiérarchisation des ces dernières.

De même, à travers l'analyse exhaustive des valeurs, nous avons pu expliquer que l'évaluation qui se base sur une seule valeur ou sur un seul critère d'évaluation peut engendrer un choix déséquilibré avec la possibilité de marginaliser des biens susceptibles d'avoir un intérêt patrimonial dont les bâtiments et les ensembles industriels font l'exemple. En conséquence, nous avons déduit que l'évaluation doit se baser sur deux principes fondamentaux : la pluralité et la hiérarchisation des valeurs patrimoniales. Ces deux principes constituaient les critères de choix des méthodes d'évaluation selon lesquelles on a pu développer la structure de l'élaboration d'une méthode d'évaluation ainsi que la structure de son établissement.

Or, la conservation constitue un moyen fondamental pour la protection du patrimoine industriel. Cependant, on distingue une diversité de modalités de conservation. Ces dernières doivent tenir compte de la spécificité du bien en question ainsi que des valeurs pour lesquelles il porte son intérêt. L'analyse de ces différentes modalités de conservation, de la spécificité de chacune, ainsi que les principes de la réussite d'une opération de conservation

nous ont montré le lien étroit qui existe entre le choix de la modalité adéquate et l'établissement de l'évaluation. En conséquence, on a pu répondre à une partie de la troisième question de recherche : l'évaluation conditionne la conservation du patrimoine industriel.

Après la construction d'un état de savoir du patrimoine industriel, ses composantes, ses valeurs et ses typologies ainsi que principes de modes de sélection voire de protection et l'importance de l'évaluation dans ces derniers, nous avons confronté cet état de savoir aux réalités de la protection du patrimoine industriel en Algérie. L'analyse critique des mécanismes de protection et des principes de sélection nous a montré que le caractère spécifique du patrimoine industriel n'est pas pris en charge par la législation algérienne. Il est assimilé aux autres types de biens culturels qui sont souvent plus anciens, plus connus et donc plus appréciés.

Par ailleurs, les enquêtes réalisées au niveau des services chargés de la protection du patrimoine culturel bâti nous ont confirmé la méconnaissance totale du patrimoine industrielle, de ses composantes et de ses valeurs spécifiques ainsi que l'absence totale d'un outil d'évaluation qui permet un choix raisonné est pertinent des biens culturels. Cette lecture critique nous permis de répondre à la première question de recherche : la marginalisation du patrimoine industrielle est due à sa méconnaissance ; ainsi que la deuxième question de recherche : il y a une urgence pour l'élaboration d'une grille d'évaluation spécifique au patrimoine industriel.

En se basant sur la structure d'élaboration d'une méthode d'évaluation et en respectant les principes de pluralité et de la hiérarchisation des valeurs patrimoniales on a élaboré une méthode d'évaluation générale de laquelle découle une grille d'évaluation spécifique au patrimoine industriel. Cette grille d'évaluation permet de différencier les biens culturels selon le degré de l'intérêt qu'ils présentent. De mêmes, conformément aux mécanismes de protection adopté en Algérie on a pu contextualiser notre grille d'évaluation en faisant le lien entre le degré d'importance du bien mené à l'évaluation et le mécanisme de protection correspondant.

Enfin, et à travers cas d'étude représenté par l'ensemble industriel TABACOOOP d'Annaba nous avons vérifié la l'efficacité de notre grille d'évaluation. En effet, cette dernière d'évaluation nous a permis de vérifier si l'ensemble industriel TABACOOOP mérite une protection à titre de patrimoine. Ainsi, elle nous a permis de choisir scientifiquement le mécanisme de protection le plus approprié. Cependant, cette analyse expérimentale nous a

dévoilé quelques difficultés à révéler d'autres insuffisances par rapport aux mécanismes de protection qui est l'absence d'un outil de repérage qui pourrait nous indiquer les familles typologiques à l'intérieur de laquelle on peut effectuer notre évaluation en comparant notre ensemble industriel aux autres bâtiments et ensembles industriels existants en Algérie.

Par ailleurs, l'établissement de notre grille d'évaluation sur l'ensemble industriel TABACCOOP nous a montré sa capacité de vérifier l'éligibilité de notre cas d'étude ainsi de choisir le mécanisme de protection le plus approprié, ainsi que l'identification des caractéristiques identitaire du bien mené l'évaluation ce qui nous permettra de tracer les limiter de modification et d'exploitation qu'une conservation peut porter.

Alors, notre recherche nous a permis d'élaborer deux types de grilles d'évaluation, d'où la première est une grille détaillée qui porte les différents critères ainsi que la notion respective et des notes complémentaires qui assurent la facilité de son utilisation, d'autre part, une grille de forme simplifiée prête à être remplie à la main et même surplace lors de l'inventaire des biens menés à l'évaluation. Ainsi, au cours du développement de ces grilles d'évaluation, nous avons pu développer une forme normalisée d'une fiche minimum qui nous indiquera les données nécessaires à acquérir sur le bien en question afin de pouvoir établir notre évaluation. Enfin, la contextualisation de nos grilles d'évaluation, ainsi que l'adoption d'un système de cotation et de notation permettant de faire correspondre le degré d'intérêt du bien évalué au mécanisme de protection respectif nous a fourni un outil d'évaluation compatible avec la législation en vigueur.

## Perspectives de recherche

Notre travail nous a permis de tracer plusieurs pistes de recherche qui tendent à améliorer davantage les démarches de sélection du patrimoine culturel bâti en général et le patrimoine industriel en particulier et donc, d'élargir le champ de prise en charge des biens culturels de tout type. Les perspectives de nos recherches futures comprennent :

- Le développement d'autres grilles d'évaluation spécifiques à d'autres types de biens culturels, et partant de la grille de base qu'on a développé ;
- Le développement d'une grille d'évaluation en vue de la conservation qui servira à l'effectuation d'un choix raisonné du mode de conservation le plus adéquat ;
- La réalisation d'un état de référence plus approfondie qui couvre tous les aspects typomorphologique, tangibles et intangibles du patrimoine industriel, basé sur la recherche thématique ainsi que la recherche contextualisées sur les bâtiments et les ensembles industriels qui dessinent le paysage industriel local, voir national ;
- Le développement d'un logiciel qui nous permettra non seulement de faciliter l'opération d'évaluation mais la numérotation des données et des grilles d'évaluation établie. Ce qui nous permettra ainsi, de construire une base de données qui regroupe tous les biens évalués et d'améliorer à chaque fois l'opération d'évaluation qui dépend essentiellement sur l'analyse comparative. Ces logiciel requiert une syntaxe unifiée et bien précise basée sur le codage.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

ANDRIEUX. J.Y, 2011. « *Introduction, patrimoine de France. Les plus beaux lieux du patrimoine industriel* », le collectif MICHELIN, 2011, 293 p.

APIC. « *Introduction* ». [En ligne]. Disponible : [www.patrimoineindustriel-apic.com/bibliothèque/université/](http://www.patrimoineindustriel-apic.com/bibliothèque/université/). [Consulté le 01-03-2013], 4p.

APIC, « *Patrimoine industriel* », [En ligne]. Disponible : [www.patrimoineindustriel-apic.com](http://www.patrimoineindustriel-apic.com), [consulté le 16/03/2013].

AUDREY. D, HUBERT. M, « *Les friches industrielles, un potentiel foncier pour la ville : essai de classification dans le département des Yvelines* ». [En ligne] Disponible : [http://urbanisme.upec.fr/servlet/com.univ.collaboratif.util.LectureFichiergw?ID\\_FICHER=1256309623316&ID\\_FICHE=40746](http://urbanisme.upec.fr/servlet/com.univ.collaboratif.util.LectureFichiergw?ID_FICHER=1256309623316&ID_FICHE=40746), [Consulté le 19 janvier 2014], 8p.

BARTHELMY. J, « *Le patrimoine architectural et urbanistique, facteur de réorientation du développement* », Stockholm-Suède, Ed : UNESCO, 1998, 22 p.

BEEFP (Bureau d'Examen de Edifices Fédéraux du Patrimoine), « *Manuel de référence du bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine* », Canada, Ed Parc Canada, 2009, 40 p.

BELHOST. J-F, « *La construction des paysages par l'industrie, In : Cité de l'architecture et du patrimoine : Histoire et actualité du patrimoine industriel* », 2012, pp : 17.

BELHOST. J.F, « *Innovations constructives dessins de l'usine ingénieurs ou architectes* ». In : *cité de l'architecture et du patrimoine, Histoire et actualité du patrimoine industriel*. 2012, pp : 24.

BELHOSTE. J-F, « *Patrimoine industriel et mémoire du travail* », France, (Date no indiquée), 5 p.

BERGERON. L, « *Introduction générale* ». In : « *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* » Rapport du Colloque de Lyon- Patrimoine architectural. Rapports et études, n°06. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, pp.17-20.

BERGERON. L, DOREL FERRE. G, « *Le patrimoine industriel, un nouveau territoire* », Ed Leiris, Paris, 1996, 127 p.

BERGERON. L, « *Archéologie industrielle, patrimoine industriel, entre mot et notions* », In : DAUMAS. J-C, « *La mémoire de l'industrie, de l'usines au patrimoine* », Presses universitaires de Franche-Comté. Les Cahiers de la MSH Ledoux, 2006, 426 p.

BERLIET. B, « *Une approche de la sauvegarde du patrimoine industriel* ». In : *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* Rapport du Colloque de Lyon- Patrimoine architectural- Rapports et études, N° 06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1978, pp. 147-150.

BRUCE. J, NOBLE. J et SPUDE. R, « *National Register Bulletin: Guidelines for identifying, evaluation, and registering historic mining properties* », US. Department of the Interior, National Park Service

CARTIER. C, SMITH. P. CHAPLAIN. C, « *Le patrimoine industriel de la Russie : L'inventaire des monuments historiques* », In : Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Education nationale et de la Culture - Direction du patrimoine, « *Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe* », Nantes, Vol. 28. 1992, pp. 99-105.

CHASSAGNE. S, « *La conservation du patrimoine industriel* », In : Annales, Economies, Sociétés, Civilisations, (date non indiquée), 34 (6), pp. 1120-1222.

CHEMORIN. M-B. & GOUJARD. M, « *Thème 5 : Etude et mise en valeur du patrimoine industriel* », Centre de recherche sur la culture technique, Neuilly- Sur Seine, France, 1980, pp. 58-66, [en ligne]. Disponible : <http://hdl.handle.net/2042/30638>. [Consulté le 05 janvier 2013].

CHERRY. M, « *Critères juridiques de protection des bâtiments industriels en Angleterre* », In *Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Education nationale et de la Culture - Direction du patrimoine*, Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe, Nantes, Vol. 28. 1992, pp. 95-97.

CHOAY. F, « *L'allégorie du patrimoine* », Paris, Seuil, 1988, 247 p.

CHOAY. F, « *La notion du patrimoine en urbanisme* », In : Grange. A-M & BAZIN. M, « *Les urbanistes et le patrimoine* ». Les cahiers de l'I.A.T.E.U.R, n° 16, Reims, Presse universitaires de Reims, 2009, pp. 23-31.

Cité de l'architecture et du patrimoine, « *Architecture et société à l'âge industriel, milieu XVIII<sup>ème</sup> et début XIX<sup>ème</sup> siècle* ». [En ligne] Disponible : [http://www.citehaillot.fr/data/activites\\_cf40e/419/archi\\_ageindustriel\\_c5e38pdf](http://www.citehaillot.fr/data/activites_cf40e/419/archi_ageindustriel_c5e38pdf), [Consulté le 01 mars 2013].

Conseil de l'Europe, Comité des ministres, « *L'adaptation des systèmes législatifs et réglementaires aux exigences de la conservation intégrée du patrimoine architectural* ». Résolution (76) 28, 256<sup>e</sup> réunion des délégués des ministres, adoptée le 14 avril 1976. 7p.

Conseil de l'Europe, Comité des ministres, Recommandation n° R (90) 20, du comité des ministres aux états membres, relatives à la protection et la conservation du patrimoine technique, industriel et des ouvrages d'art en Europe, Adoptée le 13 septembre 1990, lors de la 443<sup>ème</sup> réunion des Délégués des ministres.

Conseil de l'Europe, « *Le patrimoine et au-delà* », France, Ed : Conseil de l'Europe, Novembre 2009, 235 p

Conseil de l'Europe, « *Guidelines on cultural heritage: technical tools for heritage conservation and management* », 2012, 104 p.

Conseil de l'Europe, « *Le patrimoine industriel en Europe* », Assemblée parlementaire, le 15 février 2013, 179 p.

CRDP, « *Pourquoi et comment étudier le patrimoine industriel ?* » BD n° 103-Novembre 2008. Inspection académique du Nord. ED. SCEREN. CRDP. Nord- Pas-De- Calais.

CREMNIZER. J.-B, « Réinvestir l'existant, la créativité architecturale dans les friches culturelles ». In : LUCCHINI. F, « De la friche industriel au lieu culturel, Colloque international pluridisciplinaire », Université de Rouen, Atelier 231, 2012, pp. 23-34.

DAMIEN. R, « Le patrimoine peut-il être industriel, la proposition Proudhonienne », In : DAUMAS. J-C, « La mémoire de l'industrie, de l'usine au patrimoine, presses universitaires de Franche-Comté ». Les Cahiers de la MSH Ledoux, 2006, 426 p.

DAUMAS. J-C, « La mémoire de l'industrie, de l'usine au patrimoine », Paris : presses universitaires de Franche-Comté, 2006, 426 p.

DE NOBLET. J, « Etude et mise en valeur du patrimoine industriel (remarques technique) », In : Technique et culture, 1979, pp. 94-101.

DEFOLSSE, C & LIFOOGHE. C, « La valorisation du patrimoine productif comme levier de développement local ». In : Grange, A.-M. & Bazin, M., Les urbanistes et le patrimoine. Les cahiers de l'I.A.T.E.U.R. n° 16, Presses universitaires de Reims, Reims 2002, pp. 123-150.

DE LA BROISE. P, « Esthétique et mise en scène du patrimoine industriel architectural » In : *Recherches en communication*, (18), université Charles-De-Gaulle Lille 3. France. [En ligne] Disponible : <http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/viewfile/3381/3138>. Consulté le 05 janvier 2013]

DE MAZIERE. F, « Le patrimoine enjeux et développement, l'exemple de la ville de Versailles, In : Patrimoine et réhabilitation : inspecter, entretenir, réparer, (882) : 20-23, [En ligne] Disponible : <http://www.revue-travaux.fr/media/deliacms/23/2350-973051.pdf>. [Consulté le : 05 janvier 2013].

DE MASSARY. X, COSTE. G et Verdier. H, « Principes, méthodes et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel », Documents et méthodes, 9, 2<sup>e</sup> 22d, Paris, Ministère de la culture et de la communication, pp. 41-51.

DESHAIES. M. « Introduction : réhabilitation, reconversion et renouvellement des espaces industriels et urbains dégradés ». In : *Revue Géographique de l'Est*, vol. 46 / 3-4, 2006. [En ligne] Disponible : <http://rge.revues.org/1384>. [Consulté le 28 décembre 2012].

DESVALEES. A, « Un secteur renaissant : les musées techniques », In : *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ? Rapport du Colloque de Lyon –Patrimoine architectural- Rapports et études, n° 06*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, pp. 70-76.

DI MEO. G, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », [En ligne] Disponible : [http://www.adès.cnrs.fr/IMG/pdf/GDM\\_PP\\_et\\_CT\\_Poitiers.pdf](http://www.adès.cnrs.fr/IMG/pdf/GDM_PP_et_CT_Poitiers.pdf), [Consulté le 5 janvier 2014], p 19.

Direction de la restauration et de la conservation du patrimoine culturel, Direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel, « *Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques* », Ministère de la culture, Alger, Aout 2007, 115p.

DOREL-FERRE.G, « *Le patrimoine industriel comme vecteur de reconquête économique* », Documents pour l'histoire des techniques, 2009, [En ligne] Disponible : <http://dht.revues.org/319>. [Consulté le 15 janvier 2013], pp : 225-226.

EBELBLUTTE. S, « *Introduction : reconversion et patrimoine au Royaume-Uni* », In : Revue géographique de l'Est, 48/1-2, [En ligne]. Disponible : <http://rge.revues.org/1326>. [Consulté le 02 novembre 2012].

FERNANDEZ ORDONEZ. J-A, « *Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Sud de l'Europe* », In : Patrimoine architectural, *Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, pp. 69.

FRANCOIS. P-M, « *Architecture et structures industrielles : conservation et réutilisation, le cas écossais* », In : *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ? Rapport du Colloque de Lyon-Patrimoine architectural- Rapports et études*, n°06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, pp. 60-63.

FRANCOI. T, « *Annaba et sa région agricole* », In Revue géographique de Lyon Vol 44 (1), 1969, pp. 37-74, [En ligne] Disponible : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca\\_0035-113X\\_1969\\_num\\_44\\_1\\_2638](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_0035-113X_1969_num_44_1_2638), [Consulté le 15 février 2014]

GRAVEREAU.S, « *Lx factory dans le quartier d'Alcantara à Lisbonne : un ilot artistique provisoire dans un territoire en pleine transformation* ». In : LUCCHINI. F. « *De la friche industrielle au lieu culture* ». Equipe la friche, Université De Rouen, Atelier 231, 14 juin 2012 : 237 p.

GREMMIZER. J. B, « *Quelques problématiques de la reconversion du bâti industriel* ». In :  *cité de l'architecture et du patrimoine, Histoire et actualité du patrimoine industriel*, 2012, pp : 2.

GREFFE. X, « *Le patrimoine comme ressource pour la ville* », In : *Les annales de la recherche urbaine*, n° 86, Paris, 1997, pp. 29-38.

GUILLERME. A, « *Matières premières et matériaux de construction* », In : « *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* » Rapport du Colloque de Lyon- Patrimoine architectural. Rapports et études, n°06. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, pp.33-37.

HAMOND. F, MCMAHON. M, « *Recording and conserving Ireland's industrial heritage, an introductory guide* », Ed Heritage council, 2002, 68 p.

Härö. E, « *Méthodes d'inventaire du patrimoine industriel en Finlande et exemples d'application pratique* », In : Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Education nationale et de la Culture - Direction du patrimoine, « *Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe* », Nantes, Vol. 28. 1992, pp. 107-110.

HEINICH. N, « *La fabrique du patrimoine : De la cathédrale à la petite cuillère* », édition de la Maison des sciences de l'homme, 4<sup>e</sup> tirage, Paris, Ethnologie de la France, 2009, 286 p.

HUME. J, « *Architecture et structures industrielles : conservation et réutilisation, le cas écossais* », In *Rapport du Colloque de Lyon- Patrimoine architecturale. Rapport et études*, n°6, Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, pp. 38-40.

ICOMOS, Charte internationale sur la conservation et la sauvegarde des monuments et des sites « *Charte de Venise* », II<sup>ème</sup> Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1965, 4p.

ICOMOS de l'Australie, « *Charte de l'ICOMOS d'Australie pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle* ». Adoptée le 19 août 1979, traduite en 2001 par Héritage Montréal pour ICOMOS Canada et ICOMOS, 18 p.

ICOMOS, la Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques « *charte de Washington* », adoptée par l'assemblée générale d'ICOMOS à Washington D.C., octobre 1987.

ICOMOS, « *Directives sur l'éducation et la formation à la conservation des monuments, ensembles et sites* », L'Assemblée générale du Conseil International des monuments et des sites, Sri Lanka, Colombo, 1993, 4 p.

ICOMOS, Déclaration de l'XI<sup>ème</sup> PAN sur la conservation du contexte des constructions, des sites et des ensembles patrimoniaux. Adoptée à l'XI<sup>ème</sup> PAN, Chine par la XV<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'ICOMOS, le 21 octobre 2005, Ajustements finaux le 22 octobre 2005.

ICOMOS, XVI<sup>ème</sup> Assemblée générale. « *Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu* ». Adoptée le 4 octobre 2008, Siège de l'Unesco, Québec- Canada, 4 p.

ICOMOS, « *Charte ICOMOS des itinéraires culturels* », élaboré par le comité scientifique international des itinéraires culturels (CIIC) de l'ICOMOS, XVI<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'ICOMOS ? Québec Canada), le 4 octobre 2008.

ICOMOS d'Australie, « *Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu* », Adoptée à Québec, Canada, le 4 octobre 2008.

ICOMOS, « *Les principes de la Valette pour la sauvegarde des villes et des ensembles urbains historique* », adoptée par la XVII<sup>ème</sup> Assemblée générale d'ICOMOS, le 28 novembre 2011.

ICOMOS, « *Déclaration de Paris sur le patrimoine comme moteur de développement* ». XII<sup>ème</sup> Assemblée générale. Adoptée le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2011, Siège de l'Unesco, Paris, 6p.

Journal officiel n°063, mercredi 10 Chaabane 1426, correspondant au 14 septembre 2005, Arrêté du 20 Rabir-El-Thani 1426 correspondant au 29 mai 2005 *fixant la forme et le contenu du registre d'inventaire général des biens culturels protégés.*

Journal général des travaux publics et bâtiments, Mardi 29 Aout 1933, Nouvelle série : N° 817- 47<sup>e</sup> année, [En ligne] : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5598968v.r=tabacoop.langFR>, [Consulté le : 02 mai 2014].

KALMAN. H, « *Evaluation des bâtiments historiques* », Ottawa, Ed Environnement Canada, 1980, 39 p.

LABORDE. B, « *Histoire de l'architecture moderne : La révolution industrielles* », Tome 1, Ed. DUNOD, Paris, 1998, 277 p.

La loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à *la protection du patrimoine culturel*.

LAMOINE. B, « *Construire pour produire, matériaux, technique et architectures De l'industrie, conférence introductive* », In : Cité d'architecture et du patrimoine : Histoire et actualité du patrimoine industriel, pp : 11.

LAROSE. J-F. « *Patrimoine industriel : une définition* », In, Continuité, (21)[En ligne] Disponible : <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>. [Consulté les 22 décembre 2012], pp : 33-34.

LAVOIE. L-B, « *Gestion par les valeurs : exploration d'un modèle* », Commission des biens culturels du Québec, Québec, Juin 2004, 48 p.

Le Comité des Ministres, « *Charte européenne de patrimoine architectural* », Amsterdam, 1975, pp. 94-101.

LASKI. G, « *Le design, théorie esthétique de l'histoire industrielle* ». Version 1- Université de Paris- Est, Marne-la-Vallée. Sous la direction de DELSOL. G. 2012. 355 p.

LEROUX. T, « *Capital de l'industrie au XIXe siècle* », In : *cité de l'architecture et du patrimoine, Histoire et actualité du patrimoine industriel*. 2012, pp : 25.

LINSTER. G, « *Faire parler les monuments industriels* », Denk-und Mahnmale, Forum 211, Novembre 2001, pp. 41-42.

LOUGUET. P, « *L'histoire des reconversions dans le Nord-Pas de Calais* ». In : « *La reconversion des sites et des monuments industriels, mémoire de travail* », Ministère de la culture et de la communication, Roubaix- France, 2009, pp. 26-27.

LUXEMBOURG. C, « *Patrimoine industriel, Villes industrielles, aménagements urbains, muséification, identité* ». In : Colloque international, « *Patrimoine culturel et désirs de territoires : vers quel développement ?* », Université de Nîmes, France, février 2010, pp. 22-27.

MAGALI-SIZORNF. P-R, « *Reconversion et requalification : que font les friches au patrimoine ?* », In : Colloque international, « *Patrimoine culturel et désirs de territoires : vers quel développement ?* », Université de Nîmes, France, février 2010, pp. 223-230.

MAMALOUKAKI. C, « *Créativité architecturale dans les friches culturelles : architecture industrielle, reconversion des espaces industriels, cas particuliers* ». In : LUCCHINI. F, « *De la friche industriel au lieu culturel, Colloque international pluridisciplinaire* », le 14 juin 2012, Université de Rouen, Atelier 231, 2012, pp. 105-107.

MARIOT. P, « *Quand l'industrie entre au musée* ». In : *cité de l'architecture et du patrimoine, Histoire et actualité du patrimoine industriel*, 2012, pp : 8.

Ministère algérien de la culture, « *La liste des monuments et des sites classés*, [En ligne] Disponible : [www.m-culture.gov.dz](http://www.m-culture.gov.dz), [consulté le 26 mars 2013]

MONIER. G. « *L'usine, une ressource pour la modernité* ». In :  *cité de l'architecture et du patrimoine, Histoire et actualité du patrimoine industriel*, 2012, pp. 26.

MUNK. C, « *La coopération agricole dans la région de Bône* », Union agricole de l'Est algérien, Imprimerie centrale, Annaba, 1956, 187 p.

NISSER. M, « *Les aspects de la coopération internationale* », In : « *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* » Rapport du Colloque de Lyon- Patrimoine architectural. Rapports et études, n°06. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, pp.21-27.

NOURISSIER. G, « *Transformer, une nouvelle discipline de la continuité urbaine* », [en ligne]. Disponible : [http://www.constructif.fr/bibliotheque/2002-5/transformer-une-nouvelle-discipline-de-la-continuite-urbaine.html?item\\_id=2422](http://www.constructif.fr/bibliotheque/2002-5/transformer-une-nouvelle-discipline-de-la-continuite-urbaine.html?item_id=2422). [Consulté le 13/12/2013], 2002.

OULESBIR. N, ANDRIEUX. J-Y, « *Le patrimoine industriel* », In : *Annales, Economies, Sociétés, Civilisation*, Vol 47 : 03, pp. 729-730.

PACAU. M, DECOQ. C, « *Friche industrielles et pollutions historiques* », Ed : Lille Métropole, Communauté urbaine, Lille, 2010, 182 p.

PALSKY. G, « *Le patrimoine industriel : construction d'un champ d'étude et d'intervention* », In : Séminaire PCEU, Paris, 2010, 15 p.

PARENT. M, « *Mémoire présenté comme exigence de la maîtrise et études urbaine* », Université du Québec, 2012, 502 p.

PAYEN. J, « *A propos de l'archéologie industrielle* », *Revue d'histoire des sciences*, 35 (2), pp. 158-162.

PINARD. J, « *L'archéologie industrielle* », Presse universitaire de Paris, Paris, 1985, 140 p.

PIEDALUE. G, « *Le patrimoine archéologique industriel du Québec* », étude produite pour le ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Canada, 2009. 318 p.

POWELL. K, « *L'architecture transformée : réhabilitation, rénovation, réutilisation* », DESMOND. W-O-D (Trad), Paris, Seuil, 1999, 252 p.

PROST.P, « *Transformer et conserver. In : cité de l'architecture et du patrimoine, Histoire et actualité du patrimoine industriel* », 2012, pp : 5.

PROST.P, « *Recycler l'architecture industrielle* ». In :  *cité de l'architecture et du patrimoine, Histoire et actualité du patrimoine industriel*, 2012, pp : 27.

RAUTENBERG. M, « *De l'histoire au patrimoine* ». In : « *La reconversion des sites et des monuments industriels, mémoire de travail* », Ministère de la culture et de la communication, Roubaix- France, 2009, pp. 14-16.

SIONNEAU. A, « *Préambule, Décence et illustration du patrimoine industriel constructif* », [En ligne] Disponible : [http://www.constructif.fr/bibliothèque/2002-5-preambule.html?item\\_id=2415](http://www.constructif.fr/bibliothèque/2002-5-preambule.html?item_id=2415) Constructif, [Consulté le : 01 janvier 2013].

- RAHOLA. E-C & DOREL FERRE. G, « *Le patrimoine industriel, un bilan d'étape* », n°405, pp.127-136.
- RAMBERT FRANCIS. F, « *Quand les cathédrales du travail reprennent goût à la vie* ». In :  *cité de l'architecture et du patrimoine, Histoire et actualité du patrimoine industriel*, 2012, pp : 4.
- REICHEN. B, « *Aspects économiques des opérations de reconversion* ». In : *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* Rapport du Colloque de Lyon-Patrimoine architectural- Rapports et études, n°06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, pp. 44-48.
- REICHEN. B, « *Les leçons de la reconversion* ». In : *Construction d'hier, usages d'aujourd'hui*, 1998, pp. 59-66.
- REICHEN. B, « *Le patrimoine industriel comme fil conducteur de projet* », In : *Urbanismes de projet, composition du conseil d'administration de L'IAUIDF*, France, 2012, pp. 98-101.
- REICHEN. B, « *Habiter les calais* », 2012, 2p.
- REICHEN. B, « *Donner une nouvelle place au patrimoine industriel* », In : *Constructif*, Sommaire n°06, Mai 2002. [En ligne]. Disponible : [http://www.constructif.fr/bibliotheque/2002-5/donner-une-nouvelle-place-au-patrimoine-industriel.html?item\\_id=2417](http://www.constructif.fr/bibliotheque/2002-5/donner-une-nouvelle-place-au-patrimoine-industriel.html?item_id=2417). [Consulté le 12 avril 2014].
- RIEGL. A, « *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse* », traduit par Boulet. J, Paris, Harmattan, 122p.
- SARROUY. A, « *Bône, son union, son peuple* », In : *L'Afrique du nord illustrée, Algérie- Tunisie- Maroc*, Journal hebdomadaire d'actualités Nord-Africaine Nouvelle série ] 759- 30<sup>e</sup> année, Samedi 16 novembre 1935, Alger, [en ligne]. Disponible : [gallica.bnf.fr/bibliothèque\\_nationale\\_de\\_France](http://gallica.bnf.fr/bibliothèque_nationale_de_France). [Consulté le 20/04/2014].
- Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Division du patrimoine et de la toponymie, « *Évaluation du patrimoine urbain* », Ville de Montréal, Arrondissement de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce -17, 5 mai 2004, 36 p.
- SCHWEIZER. A, « *Le patrimoine industriel à Genève* ». Conférence du 5 juin 2001 à l'Ecole d'Ingénieur de Genève, Association pour le patrimoine industriel (API). 52 p.
- SHERBAN. K, « *Le patrimoine industriel de la Russie : L'inventaire des monuments historiques* », In : Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de l'Education nationale et de la Culture - Direction du patrimoine, « *Patrimoine architectural : méthodes d'inventaire et de documentation en Europe* », Nantes, Vol. 28. 1992, pp. 111-112.
- SMITH. P, « *Le tabac, architecture d'une industrie de l'état XVIIIe, XXe siècle*, In : *Cité de l'architecture et du patrimoine : Histoire et actualité du patrimoine industriel* », 2012, pp : 23.
- SMITH. P, « *L'invention du patrimoine industrie* ». In :  *cité de l'architecture et du patrimoine, Histoire et actualité du patrimoine industriel*, 2012, pp : 27.
- TONEV. L, « *Le rôle du patrimoine architectural dans l'urbanisme contemporain* », Bulgarie, Ed : Centre de documentation de l'ICOMOS, 1977, 16 p.

TICCIH, Charte NIZHNY TAGIL pour le patrimoine industriel, adopté par le comité international pour la conservation du patrimoine industriel, juillet 2003, Russie.

TICCIH- ICOMOS, Principes conjoints TICCIH-ICOMOS pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine, *XVII<sup>ème</sup> Assemblée générale*, Paris, 2011.

TONEV. L, « *Bône, la formation de la ville et les facteurs de son évolution* », In : *Annales de géographie*, tome 67, n° 364, 1958, pp. 498-520. [En ligne]. Disponible : [http://presse.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1958num67\\_364\\_17012](http://presse.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1958num67_364_17012). [Consulté le 20/04/2014].

UNESCO, « *Les techniques traditionnelles de restauration: une étude RAMP* ». 1992. [En ligne] Disponible : <http://www.unesco.org/webworld/ramp/html/r8817f/r8817f03.htm>, [consulté le 14 novembre 2013], 80 p.

UNESCO, ICCROM, ICOMOS, « *Document NARA sur l'authenticité* », Japon, 1994, 4 p.

US. Department of the Interior, National Park Service, « *National Register Bulletin: How to apply the National Register Criteria for Evaluation* », USA, 1995, 54 p.

US- ICOMOS, *Monumentum : numéro spécial*, n°9- volume 13, Belgium soleil liège, 1976, 4 p.

WEDHORN. M-B, « *Le patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe* », In : *Patrimoine architectural, Rapports et études : Situation du patrimoine bâti technique et industriel dans les pays du Nord de l'Europe*, Strasbourg, 1985, 51 p.

WEHDORN. M, « *Mécanismes de protection et spécificité du patrimoine industriel : le contexte international* », In : *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ? Rapport du Colloque de Lyon – Patrimoine architectural- Rapports et études*, n° 06, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1987, pp. 70-76.

YSAR. Y. R, « *Patrimoine industriel et société contemporaine, Colloque international tenu à l'Ecomusée de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines* », In : ERDOS. A. *La muséologie, sujet d'exposition, la conservation des collections exposées, un Musée des techniques de sécurité industrielle*, Le Musée National de Papouasie- Nouvelle- Guinée, Museum Vol (24), n° 4, Paris, 1977, pp. 240-242.

ZUCCELLI. A « *Introduction à l'urbanisme opérationnel et la composition urbaine* », école polytechnique d'architecture et d'urbanisme EPAU, Recueil des cahiers d'urbanisme, Vol IV, Office des publications universitaires (OPU), Alger, 1983, 548 p.

# ANNEXE

## ANNEXE I : Questionnaire n°01 : La direction de la culture- Annaba

**Les dates des entretiens :** 1<sup>e</sup>: 17 décembre 2013, 2<sup>e</sup>:10 avril 2014, 3<sup>e</sup>: 05 mai 2014.

**Le service concerné :** le service chargé de l'inventaire et de la protection des biens culturels matériels- la Direction de la Culture- Annaba.

**Le déroulement :**

**Q1 : Sur quelle base s'effectue la sélection des biens susceptibles d'être protégés ?**

**R1 :** *Le choix des biens culturels lors de l'inventaire se base sur deux critères fondamentaux : l'intérêt historique et l'état de la conservation. [la valeur historique ici n'a pas une définition bien précise parfois elle est confondue avec celle de l'ancienneté]*

**Q2 : Comment procédez-vous à l'inventaire général des biens culturels ?**

**R2 :** *On fait une observation sur ce qui existe et si on voit qu'il y a un bâtiment qui mérite d'être protégé on fait l'inventaire. On fait une recherche bibliographique ou sur internet et si on trouve s'il un intérêt historique on le choisit.*

**Q3 : L'inventaire se fait-il par priorité :**

- **Topographique ?**
- **Typologique ?**
- **Chronologique ?**

**R3 :** *Actuellement on travaille suivant un ordre chronologique, on est en train d'inventorier les biens qui remontent surtout à l'antiquité et à la période islamique et quand on finit on passe aux biens coloniaux. Donc on travaille par phases chronologiques.*

**Q4 : Disposez-vous d'une fiche normalisée ?**

**R4 :** *Non, mais on dispose d'une liste fournie par le ministère de la culture qui nous fixe les données qui doivent être incluses dans un dossier de classement. [Voir ANNEXE I] on prépare un dossier technique qui explique la valeur historique, contient une description du bien en question, son état de conservation et l'illustration et la cartographie.*

**Q5 : Est-ce-que la liste d'inventaire général concerne uniquement les biens protégés ? pouvez-vous me montrer la liste de l'inventaire général que vous avez ?**

**R5 :** *Dans le cas où le bien n'arrive pas à être protégé on le met à côté, la liste et la base donnée ne concerne que les biens classés ou inscrits sur l'inventaire supplémentaire.*

**Q6 : En 2007 le ministère de la culture a lancé un inventaire général qui couvrait 18 wilaya dont Annaba n'était pas encore incluse, aujourd'hui est-ce-que Annaba est intégrée dans cette compagnie ?**

**R6 :** *Non Annaba n'est pas encore intégrée dans cette compagnie, on attend qu'elle le soit en 2015.*

**Q7 : Après avoir fini l'inventaire général, comment se fait le choix des biens méritant d'avoir une étude monographique ?**

**R7 :** *On prépare le dossier de classement suivant les fiche des instructions dont on a parlé avant et on l'envoie au ministère de la culture et c'est eux qui décident si le bien mérite un classement lors d'une commission nationale qui se fait chaque deux (02) ans ; sinon, on prépare une commission de wilaya dont le président est le wali ou bien son représentant, avec la présence*

*des différents services mentionnés par le décret exécutif 01-104 du 23 avril 2001 relatif à la constitution des commissions nationales et de la wilaya et à l'organisation de leur travail.  
Après la décision se fait suivant l'avis de la majorité.*

**Q8 : Quels sont les critères de sélection ?**

**R8 :** *La sélection se base sur l'avis des différents services participant à la commission de la wilaya.*

**Q9 : Comment décidez-vous si un bien mérite un classement ou une inscription sur l'inventaire supplémentaire ? comment se fait la différenciation entre les deux mécanismes en fonction de l'intérêt ?**

**R9 :** *Si le dossier de classement est rejeté par le ministère de la culture mais la commission de la wilaya décide que le bien a un intérêt le wali annonce un arrêté d'inscription sur l'inventaire supplémentaire et après dix (10) ans le bien sera automatiquement classé.*

**Q10 : La sélection et l'étude se basent-ils sur une analyse comparative entre le bien en question et les autres biens du même type ?**

**R10 :** *Non, la sélection et l'étude se base uniquement sur l'intérêt historique et l'état de la conservation du bien en question.*

**Q11 : Si l'étude comparative est adoptée, se fait-elle à l'intérieure d'une famille typologique (ex : bien religieux, résidentiels...)**

**R11 :** *Non ne procède pas à une étude comparative et on ne travaille pas à l'intérieur d'une famille typologique.*

**Q12 : Quel est le contexte et l'échelle de l'inventaire et de l'évaluation ?**

**R12 :** *Tout le travail se fait à l'échelle de la wilaya d'Annaba.*

**Q13 : La direction de la culture assure-t-elle la gestion des biens protégés ?**

**R13 :** *Oui la direction de la culture est chargée de l'entretien et le contrôle des biens protégés.*

**Q14 : La direction de la culture est-elle renseignée sur les modifications ou les types d'exploitation des biens culturels ?**

**R14 :** *non les renseignements sont acquis après le contrôle qu'on fait.*

**Q15 : Est-ce que les bâtiments industriels font partie du travail de l'inventaire ?**

**R15 :** *Actuellement non, mais au future pourquoi pas.*

**Q16 : Si oui, sont-ils soumis aux mêmes critères de sélection ou bien à une évaluation spécifique ?**

**R16 :** *Ils seraient soumis aux mêmes critères.*

**Q17 : Quels sont ces critères ?**

**R17 :** *Intérêt historique et état de la conservation.*

**Q18 : Le site TABACCOOP présente-t-il pour vous un intérêt patrimonial ?**

**R18 :** *Pourquoi pas, peut-être si on fait des fouilles on peut y trouver encore des vestiges romain car il constitue l'abond du site archéologique d'Hippone.*

## ANNEXE II : Questionnaire n°02 : Le bureau de l'OCRAVA- Annaba

Les dates des entretiens : lundi 09 décembre 2013.

Le service concerné : l'Office OCRAVA d'Annaba représenté par son directeur.

Le déroulement :

**Q1 : en quoi consiste le travail de l'Office OCRAVA ?**

**R1 :** *l'OCRAVA est chargé de l'entretien et de la remise en état des anciens bâtiments appartenant à la vieille ville d'Annaba.*

**Q2 : sur quelle base le choix des bâtiments méritant la sauvegarde ?**

**R2 :** *le choix des bâtiments s'effectue suivant leur état de conservation et le degré de dégradation, les bâtiments les plus dégradés et qui risquent le plus de tomber de ruine, dont leur entretien et leur restauration peuvent les remettre en état sont les bâtiments prioritaires. En effet le nombre des bâtiments qui menacent en ruine dans la vieille ville d'Annaba passait de 70 bâtiments en 2004 à 400 bâtiments aujourd'hui.*

**Q3 : disposez-vous d'une grille d'évaluation qui vous permet de mesurer l'intérêt des bâtiments à sélectionner ?**

**R3 :** *non, on ne dispose pas d'une grille d'évaluation pour la sélection des bâtiments. Le choix et la protection des bâtiments méritant la sauvegarde se fait par arrêté ministériel sans donner aucune explication.*

**Q4 : selon vous, les bâtiments et les ensembles industriels font ils partie du patrimoine culturel ?**

**R4 :** *Non les bâtiments industriels ne font pas partie du patrimoine culturel, ce dernier ne comprend que les bâtiments et les sites historiques anciens.*

**Q5 : les bâtiments industriels ne constituent pas des bâtiments et des ensembles historiques ?**

**R5 :** *non car ils n'ont pas une valeur historique et leur gestion est pris en charge par les services de l'urbanisme.*

## ANNEXE III : Questionnaire n°03 : La direction des biens domaniaux

**Les dates des entretiens : 12 janvier 2014.**

**Le service concerné :** la direction des biens domaniaux représentée par le chef service.

**Le déroulement :**

**Q1 : quel est la nature juridique du site TABACOOOP ?**

**R1 :** *Cet ensemble était avant la propriété d'une entreprise étrangère relativement à un acte réalisé en 26/12/1921 annoncé à l'agence foncière en 23/01/1922 volume 723 n° 15 et avant l'indépendance cet ensemble était exploité par les coopératives agricoles qui réunissaient des colons et des algériens et qui n'était pas nationalisée après dans le cadre de la loi de la révolution agricole.*

*Après l'indépendance, les docks de cet ensemble est devenus libres et un bien étatique relativement à la décision 102/66 réalisée en 06/05/1966, et conformément à sa nature agricole ils ont été mis à la disposition du ministère de l'agriculture qui a créé la coopérative agricole à multiservices CAPCS qui a été chargée de la gestion de ces biens, cette coopérative était restructurée est devenue après CARSCI.*

*Depuis les années 1970 l'ensemble TABACOOOP était exploité par la coopérative CARSCI nommée Laalymiya Lakhdar relativement aux décisions portant les numéros 2475, 2458, 2459, 2460.*

*En 1974, bien que beaucoup de propriétés soient vendus à l'exception de ces docks qui ont restait étatiques et exploités dans le cadre du travail agricole sous forme de coopératives agricoles.*

*En 1998 et en 1999 l'exploitation de ces biens commençait de prendre des formes autres que celles agricoles (activités commerciales...) hors du cadre légal d'exploitation. En effet, ces docks étaient soumis aux opérations de vente et de location sans aucun droit.*

*En 2004, la coopérative CARSCI était arrêtée, et actuellement la situation des locataires est au cours de régularisation -dont quelques-uns ont des actes de propriété- par la réalisation des actes d'exploitation. Les docks sont exploités par 39 petites coopératives. Donc cet ensemble reste toujours un bien étatique.*

**Q2 : quand il s'agit d'un bien domanial, sa prise en charge (l'entretien et la maintenance) est confiée à qui ?**

**R2 :** *l'entretien des bâtiments industriels appartenant au site TABACOOOP est la responsabilité des occupants.*

**Q3 : êtes-vous renseignés sur les modifications effectuées par les occupants ?**

**R3 :** *le service technique est chargé de contrôler les modifications effectuées par les occupants.*

**Quelques mots à ajouter :** *on est conscient du changement que connaît actuellement la ville d'Annaba sur le plan urbain et fonctionnel, l'ensemble TABACOOOP est passé d'un ensemble périphérique à un site stratégique au péricentre, dont toute activité industrielle ou agricole demeurerait incompatibles avec sa situation actuelle. Donc, l'ensemble TABACOOOP pourrait connaître des opérations de reconversions et être affecté à des fonctions différentes à sa fonction initiale.*